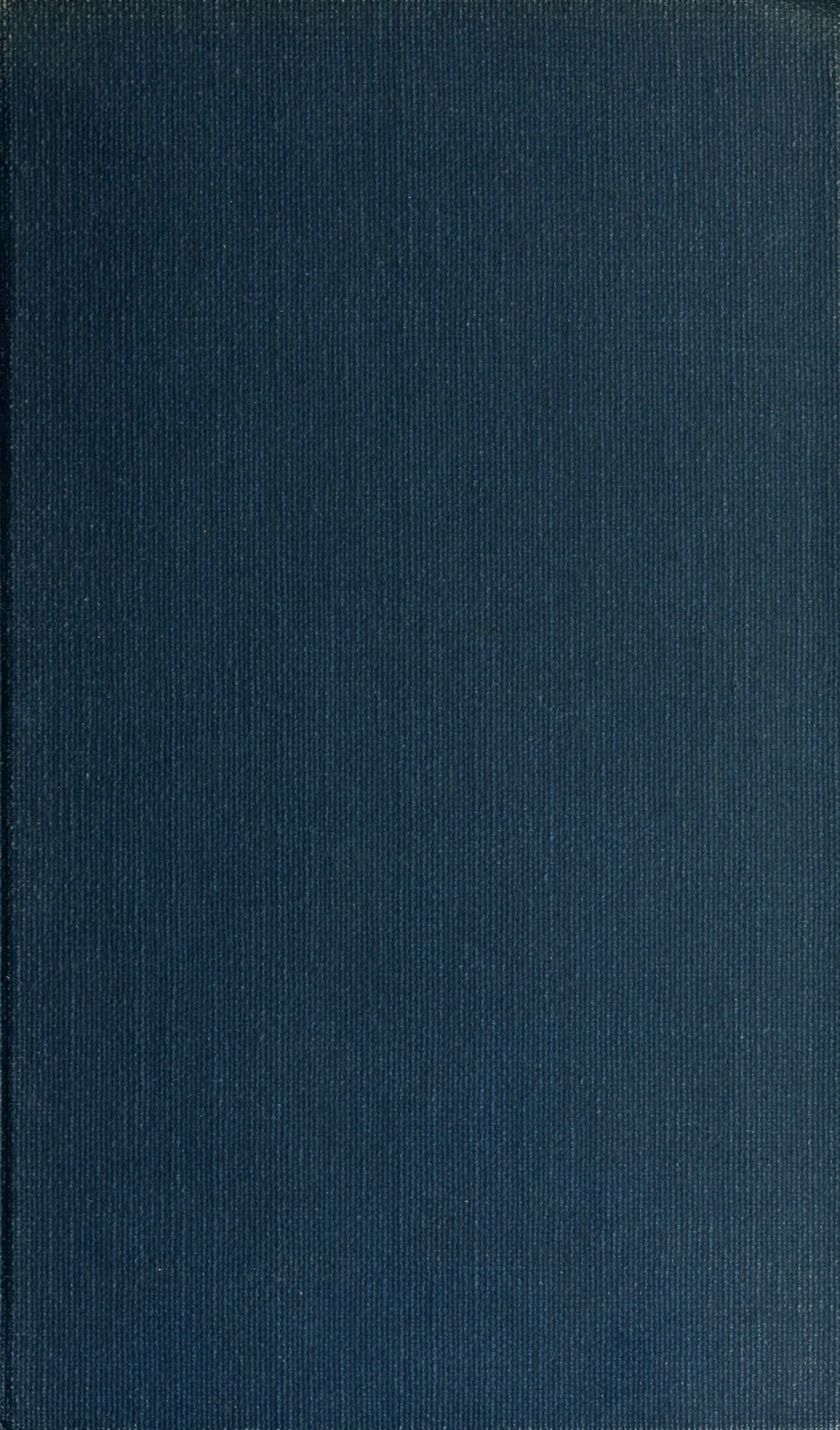
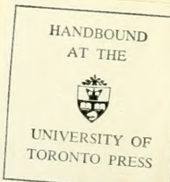
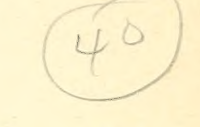



UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO


HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE



LXXXII[e] SESSION

TENUE

A PARIS

EN 1919

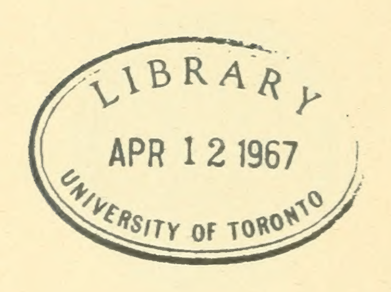
PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE



A. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

LEVÉ
IMPRIMEUR-ÉDITEUR
71, rue de Rennes

1920


LIBRARY
APR 12 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CONGRÈS DE PARIS

PAR

MM. E. LEFÈVRE-PONTALIS, F. DESHOULIÈRES,
L. RÉGNIER, Germain LEFÈVRE-PONTALIS,
André RHEIN et Amédée BOINET

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE
DU
CONGRÈS DE PARIS
1919

PREMIÈRE EXCURSION

ÉTAMPES

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

ÉGLISE DE SAINT-BASILE

Érigée en paroisse en 1226, cette église n'était qu'une succursale de Notre-Dame au XIe siècle. Le transept, le clocher central et la façade remontent seuls au XIIe siècle, car l'édifice reconstruit au milieu du XVe siècle fut consacré en 1497 par Tristan de Salazar, archevêque de Sens. Les travaux se continuèrent au sud au XVIe siècle, mais ils furent interrompus en 1559 à l'angle sud-est de la sacristie, comme le prouve l'inscription FAXIT DEVS PERFICIAR. Le plan comprend une nef, des bas-côtés doubles, un transept et un chevet plat bordé de collatéraux.

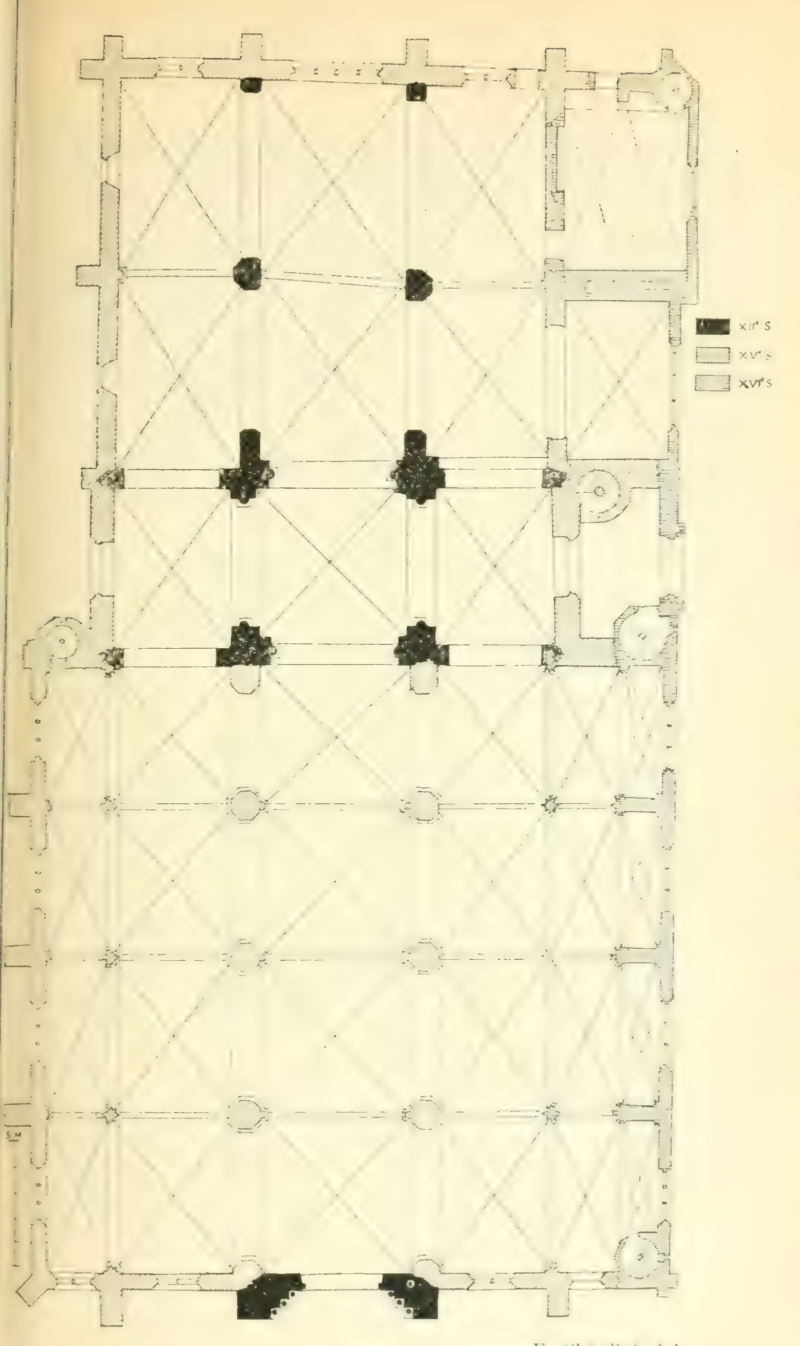
Intérieur. — La nef du XVe siècle se divise en quatre larges travées voûtées d'ogives. Les nervures qui se croisent sous des clefs modernes comme dans les bas-côtés, les doubleaux en tiers-point et les formerets sont garnis de moulures piriformes en pénétration dans une colonne qui fait saillie sur les piles octogones. Au-dessus des grandes arcades en tiers-point moulurées s'ouvrent des fenêtres en tiers-point bouchées au nord. Le bas-côté nord du XVe siècle est double, mais le vaisseau tangent à la nef est plus large que l'autre. Ses voûtes d'ogives et les doubleaux

en tiers-point retombent sur huit colonnettes piriformes engagées dans trois piles isolées dépourvues de chapiteaux. Une arcature tréflée moderne passe sous les fenêtres à deux meneaux garnis de réseaux flamboyants. Dans le bas-côté sud, les voûtes d'ogives s'appuient sur des piliers dont les faisceaux de colonnettes sont reliés par des courbes concaves. Ce collatéral fut agrandi au XVIe siècle au moyen de chapelles latérales dont les voûtes à liernes et les fenêtres accusent le style de la Renaissance.

Les piles d'angle de la croisée qui conservent encore chacune deux dosserets primitifs flanqués d'une colonne du XIIe siècle reçoivent une voûte d'ogives du XVe siècle, comme les angles des croisillons. Les fenêtres percées au nord et au sud du transept sont divisées par deux meneaux et un réseau flamboyant ; un oculus du XIIe siècle s'ouvre dans le mur ouest du croisillon sud. Il faut signaler au fond du croisillon nord deux portes qui donnaient accès à une tribune de bois et à l'est une arcature en plein cintre cachée par un tableau.

Le chœur dont les voûtes d'ogives et les fenêtres hautes ne sont pas antérieures au XVe siècle se termine par mur droit comme ses collatéraux. Les arcades en tiers-point de ses deux travées qui communiquent avec les bas-côtés recouverts de croisées d'ogives de style flamboyant remontent peut-être au XIIe siècle, comme la pile intermédiaire aux angles abattus. A l'orient, une belle verrière du XVIe siècle, recoupée par trois meneaux qui portent des arcs tréflés et des mouchettes, représente saint Basile, les apôtres endormis et la Crucifixion, mais le Portement de croix est moderne. Dans le bas-côté sud s'ouvre une chapelle de la Renaissance voisine de la sacristie qui resta inachevée en 1559.

Extérieur. — La façade du XIIe siècle se compose d'un portail en plein cintre beaucoup trop restauré ; ses six



E. Chauliat, d. l.

Plan de Saint-Basile d'Étampes.

colonnettes avec leurs chapiteaux sont neuves. Deux rangs de chevrons continus passent sous le tympan en forme d'étroit croissant où se détache le pèsement des âmes. A droite les élus sont assis dans le paradis ; à gauche les damnés sont dévorés par des monstres. Cette porte, semblable à celle qui décorait la façade romane de la cathédrale d'Orléans, détruite au XVIIIe siècle, se distingue par un boudin orné de rinceaux qui dénote une influence bourguignonne ou lombarde. De grandes fleurs à quatre pétales décorent la seconde voussure ; le cordon d'anges en terre cuite est moderne. La saillie du portail est rachetée par un grand glacis servant de point d'appui à deux contreforts qui encadrent la baie centrale flanquée de deux colonnettes. Le collage des bas-côtés doubles du XVe siècle contre la façade est bien visible ; en tournant au sud on s'aperçoit que le mur de fond des chapelles latérales, décoré de pilastres et de chapiteaux corinthiens, est une addition de la Renaissance. En effet, l'ancien portail flamboyant du croisillon sud est précédé d'un portail en anse de panier et à redents tréflés du XVIe siècle. Les arcs-boutants s'enfoncent dans la toiture des bas-côtés.

Le clocher central, bâti vers le milieu du XIIe siècle et flanqué de colonnettes d'angle superposées, est ajouré sur chaque face par deux baies en tiers-point moulurées qui sont recoupées par une colonnette en délit et par deux petites arcades de la même forme.

ÉGLISE DE NOTRE-DAME

L'historien du roi Robert, Helgaud, attribue à ce prince la fondation de la collégiale de Notre-Dame (1) qui n'était pas encore achevée en 1046 (2), mais il ne reste que la crypte de cette église romane dont la nef fut reconstruite

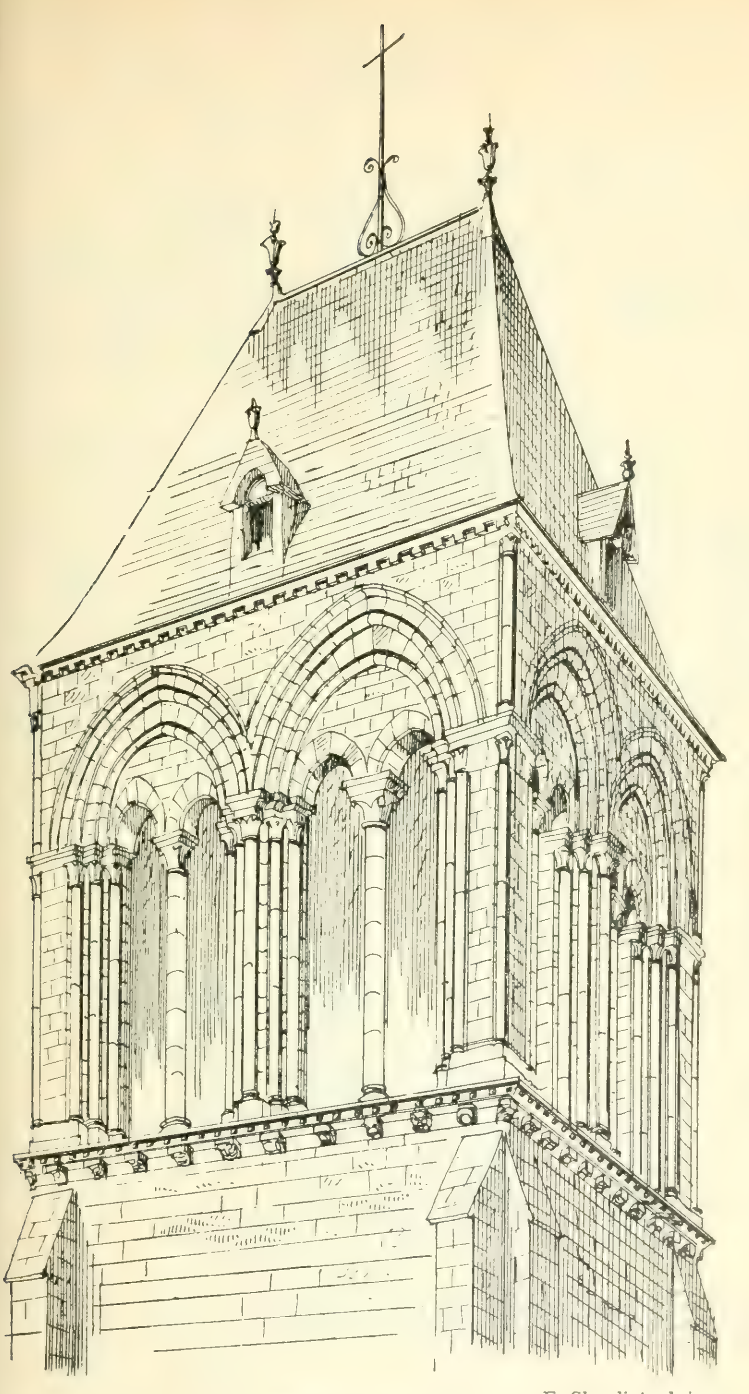
(1) *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 115.
(2) Dom Fleureau : *Antiquités d'Etampes*, p. 292.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

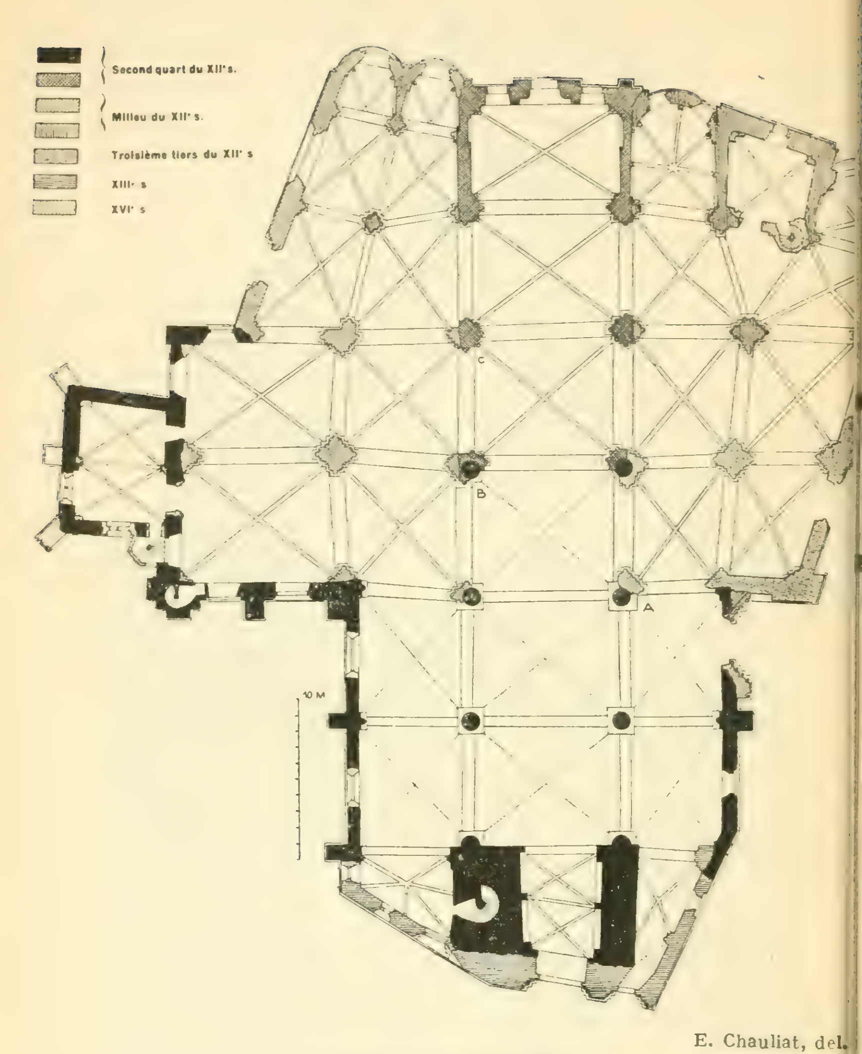
Saint-Basile d'Etampes.

Bas-côté nord.



E. Chauliat, del.

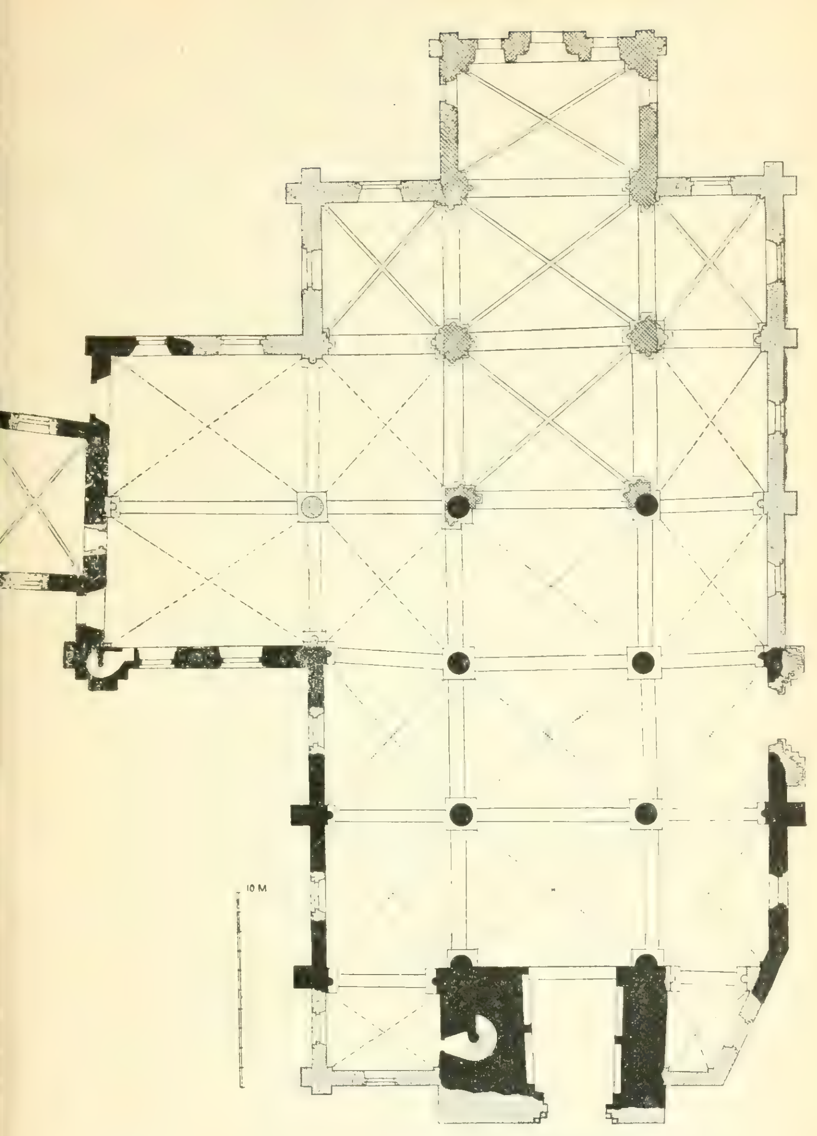
Clocher central.



E. Chauliat, del.

Notre-Dame d'Étampes.

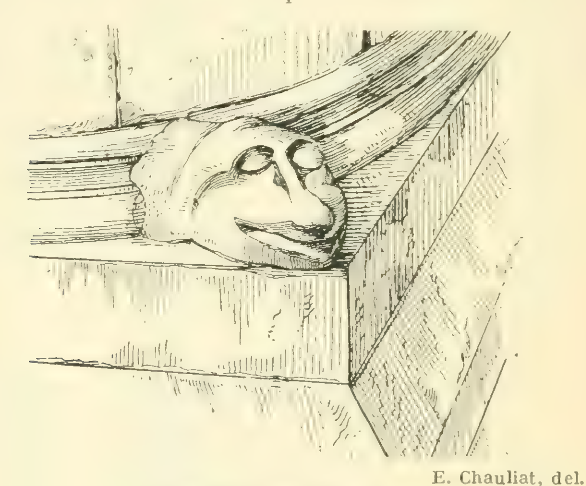
Plan actuel.



E. Lefèvre-Pontalis, rest.

Notre-Dame d'Étampes
Restitution du plan vers 1150

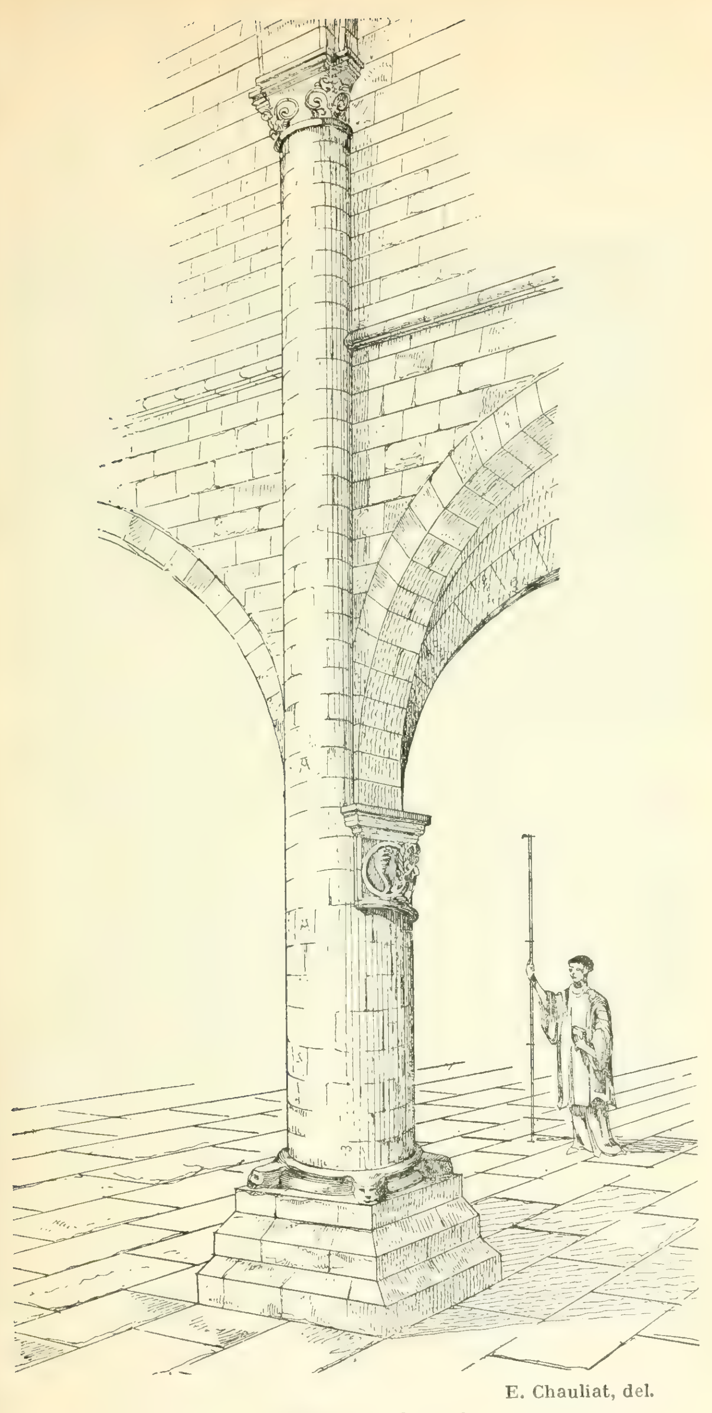
vers 1140 avant le chevet plat et les croisillons. On ajouta des bas-côtés doubles au nord puis au sud du chœur dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il fallut donc cinq campagnes successives pour donner à l'édifice sa forme actuelle. La façade est une œuvre du commencement du XIIIe siècle, comme le crénelage qui borde les combles. Enfin, de 1513 à 1515, la chapelle du Sépulcre, adossée au croisillon nord et bâtie sur un ossuaire roman, fut remaniée et voûtée d'ogives. Le plan très irrégulier de l'édifice comprend un narthex sous le clocher occidental, une courte nef, deux bas-côtés, un transept à doubles croisillons et un chevet plat flanqué de deux collatéraux qui se terminent par des absidioles. La mauvaise plantation des piles et l'obliquité des murs s'expliquent par les agrandissements latéraux du sanctuaire qui furent limités par les rues en bordure, comme à Creil et à Saint-Aspais de Melun.



E. Chauliat, del.

Griffe d'une base

Nef et bas-côtés. — Le soubassement rectangulaire du clocher-porche était lambrissé au XIIe siècle ; deux arcades aveugles en plein cintre décorent les murs qui portent



E. Chauliat, del.

Colonne de la nef

deux croisées d'ogives du XIIIe siècle. La nef se divise en deux travées larges de 6 m. 70 ; ses voûtes d'arêtes mo-



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

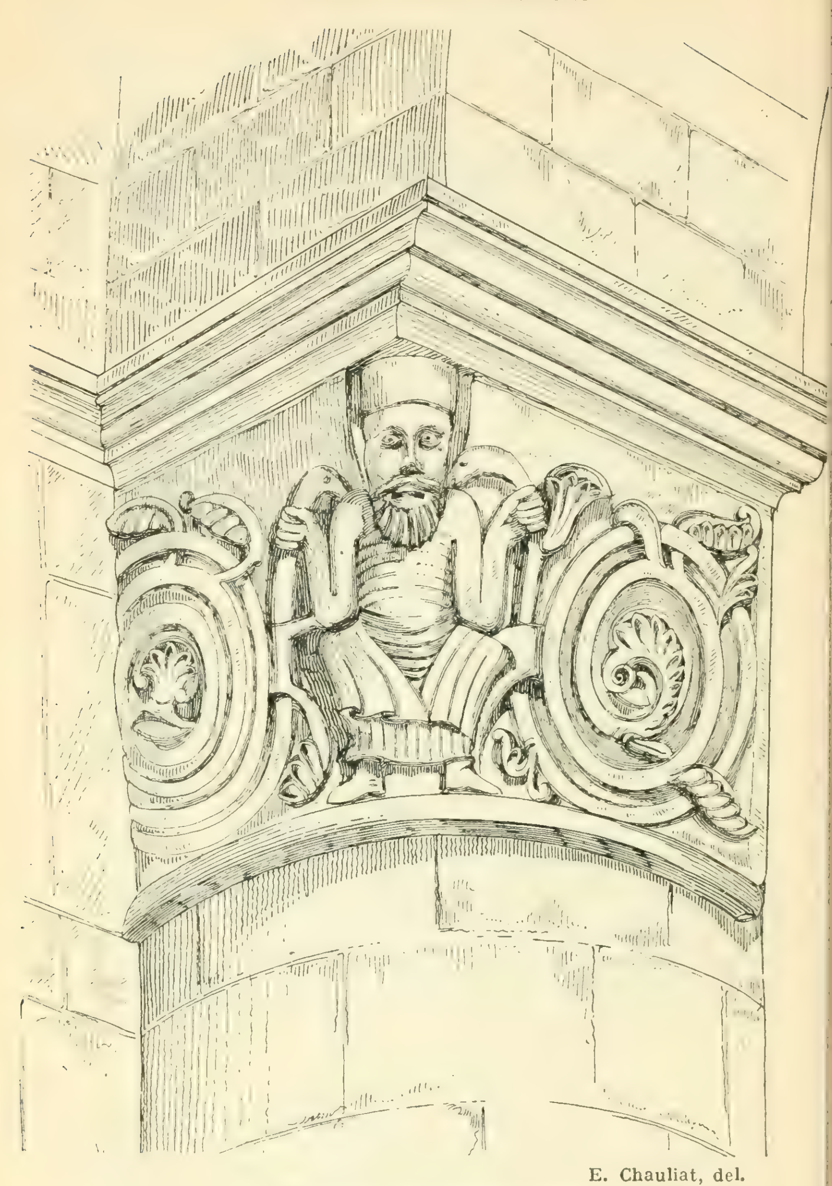
Bas-côté nord

dernes, comme les fenêtres hautes, retombent sur des demi-colonnes engagées qui se continuent au-dessus des piles cylindriques de 1 m. 15 de diamètre destinées à sou-

tenir les grandes arcades en tiers-point dépourvues de moulures. Cette disposition qui se retrouve dans la cathédrale d'Oxford semble impliquer l'existence de voûtes d'arêtes antérieures. Les chapiteaux supérieurs, dont le tailloir mouluré est cruciforme, sont garnis comme les chapiteaux inférieurs de masques, de figurines, de rinceaux et de palmettes. Il faut signaler de fines marques de tâcherons sur les murs goutterots et sur les grosses colonnes dont les demi-chapiteaux n'ont pas été sciés comme on pourrait le croire. En effet, le sculpteur a réservé un listel en bordure. Les bases à large scotie entre deux tores conservent leurs griffes formées par des têtes d'hommes et d'animaux.

Les voûtes d'arêtes des bas-côtés dont l'enduit est moderne s'appuient sur des doubleaux nus et des formerets toriques en tiers-point qui retombent sur des colonnes engagées, mais dans le collatéral sud on voit des masques sous la retombée des voûtes, comme dans le déambulatoire de Saint-Martin des Champs à Paris. Les fenêtres basses ont été agrandies, sauf celle de la première travée du sud. A l'ouest, le bas-côté nord se termine par une chapelle du XIIIe siècle recouverte de six branches d'ogives toriques, mais le clocher-porche avait été englobé dans œuvre dès le XIIe siècle. La chapelle du sud, derrière la façade, remonte à la même époque : sa croisée d'ogives et sa petite voûte d'arêtes du XIIIe siècle sont encadrées par un arc brisé qui retombe sur des chapiteaux gothiques et des culs-de-lampe ornés de feuillages.

Transept. — Le double transept n'est pas homogène. La voûte d'arêtes du premier vaisseau retombait vers 1140 sur quatre hautes colonnes isolées. On voit encore un secteur de celles de l'est qui furent englobées après la construction du chœur dans une pile cantonnée de dix colonnettes. La présence de deux colonnes superposées qui font partie de ces supports s'explique par l'existence d'une ancienne



E. Chauliat, del.

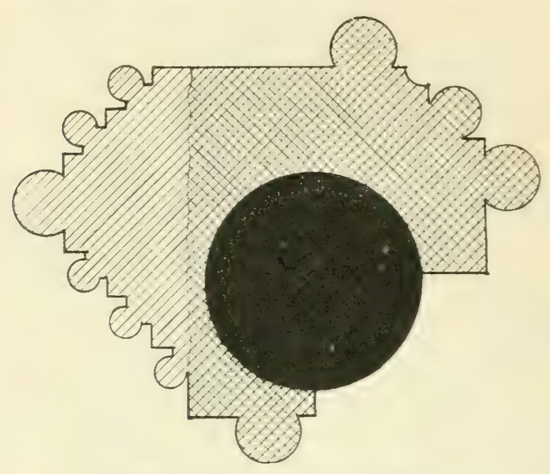
Chapiteau du bas-côté nord



E. Chauliat, del.

Chapiteau du bas-côté sud

poutre de gloire, comme à Saint-Jean-aux-Bois (Oise). Au nord-ouest, cinq colonnettes et au sud-ouest huit fûts sont collés contre les anciennes piles rondes pour soutenir les



Pile nord-est de la croisée

voûtes d'ogives et un arc bandé sous le dernier doubleau des bas-côtés.

Le croisillon nord, plus ancien que l'autre, fut recouvert de quatre voûtes d'ogives toriques après coup, vers 1160. quand on le recoupa par une pile cantonnée de seize colonnettes. En même temps, on relançait trois fûts dans les angles et sept colonnettes au coin du bas-côté nord et au milieu du mur de fond. Deux fenêtres basses en plein cintre s'ouvraient jadis à l'est comme à l'ouest, mais l'une des baies orientales fut supprimée quand on ajouta un bas-côté double au nord du sanctuaire. Comme le croisillon nord, dont la charpente remonte au XIIIe siècle ainsi que celle du chœur, fut surhaussé, on perça une baie supérieure à l'ouest et deux oculi polylobés sous les formerets du nord. Au XIIe siècle, on y entrait par deux portes, l'une à l'ouest et l'autre au nord qui est murée.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Notre-Dame d'Etampes.

Croisillon nord.

Une porte en anse de panier, de style flamboyant, percée dans le mur de fond et flanquée de deux pinacles, donne accès dans la chapelle du Sépulcre qui sert de sacristie et qui fut transformée de 1513 à 1515 par Michau Morry et Le Petit-Thauny, maîtres-maçons, qui lancèrent deux croisées d'ogives à moulures piriformes sous les nervures à gros boudin du XIIe siècle. Le Sépulcre, en pierre de Saint-Leu, était l'œuvre des imagiers Jean Paris et Claude Chantereau (1). Un escalier descend dans un ossuaire souterrain dont la colonne centrale reçoit les retombées de quatre voûtes d'arêtes et de quatre doubleaux en plein cintre.

Le croisillon sud dont les quatre voûtes d'ogives sont garnies d'un boudin appartient à une époque avancée du XIIe siècle ; son mur de fond primitif ne dépassait pas l'alignement du bas-côté méridional, comme le prouve le collage du transept sur le jambage droit du portail sud. Cette partie de l'église, transformée en hôpital jusqu'à la fin du XIIe siècle et remarquable par la hauteur exceptionnelle de ses piles à seize colonnes, fut construite en même temps que l'angle sud-est du chevet. Au fond, sous un portail en plein cintre muré, s'ouvre une rose polylobée à dix rayons voisine d'une autre dont les douze colonnettes s'appuient sur la clef de petits arcs en plein cintre. Les chapiteaux de ce double croisillon, surmonté d'un seul pignon, sont rehaussés de palmettes ; un large cavet se profile sous le filet des tailloirs.

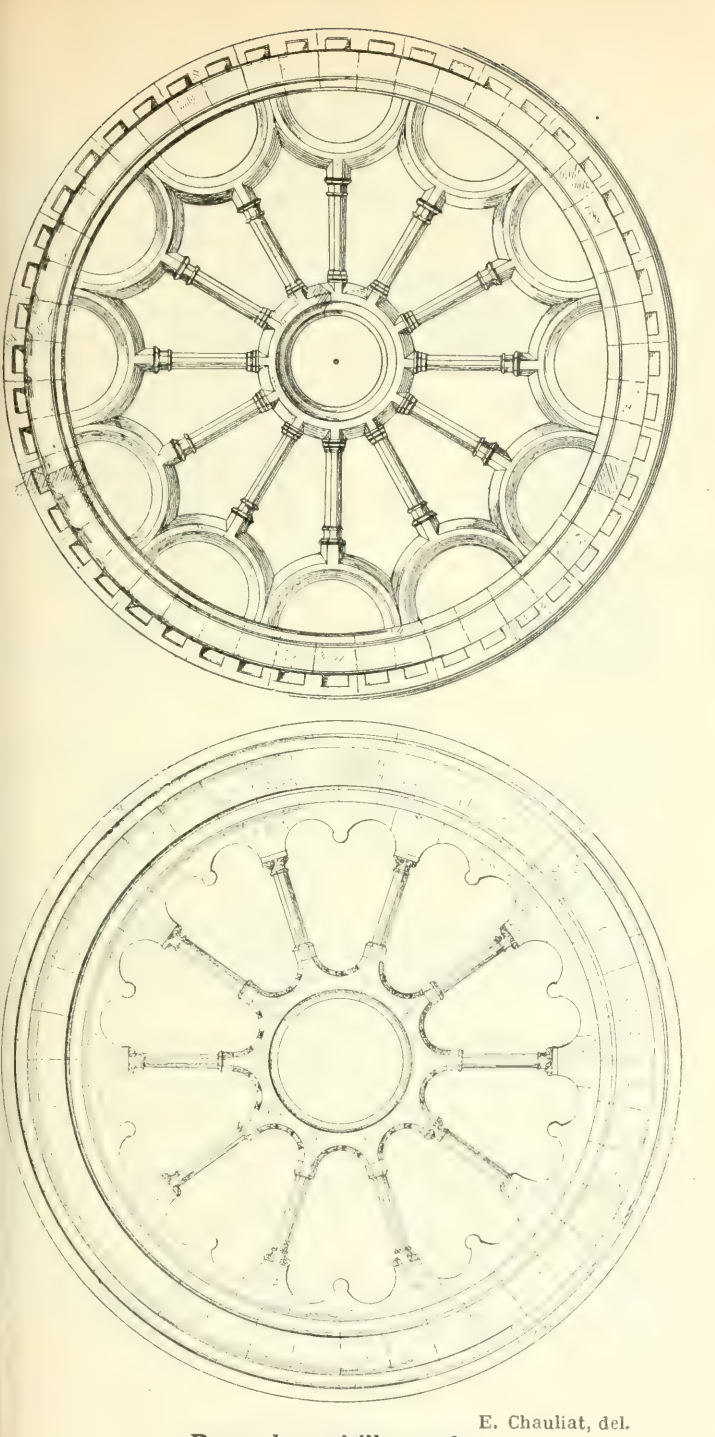
Chœur. — Sous le chœur, une crypte du XIe siècle, divisée par deux files de trois colonnes et voûtée d'arêtes, se termine par un hémicycle qui correspondait à la largeur de l'abside romane. On y descend par deux escaliers latéraux modernes. Le chevet plat, divisé en trois travées

(1) Maxime Legrand. *Compte de recettes et dépenses* dans les *Annales de la Soc. hist. du Gâtinais*, 1906, p. 72.



E. Chauliat, del.

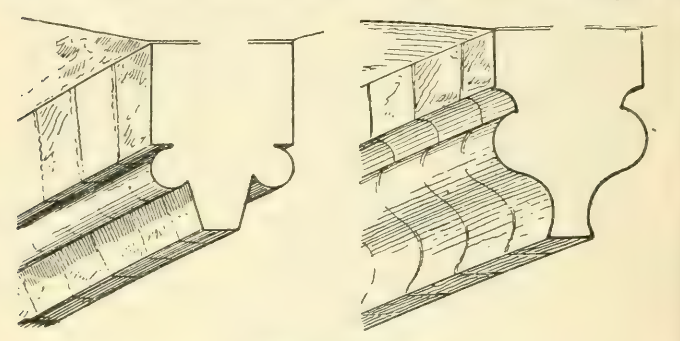
Ossuaire sous la sacristie



E. Chauliat, del.

Roses du croisillon sud

dont la première fait partie du double transept, renferme les plus anciennes croisées d'ogives de l'église qui sont garnies la première d'un filet central flanqué de deux biseaux et de deux tores, la seconde d'un listel entre deux doucines, la troisième d'un boudin en saillie sur des claveaux plats comme en Normandie. Il faut signaler

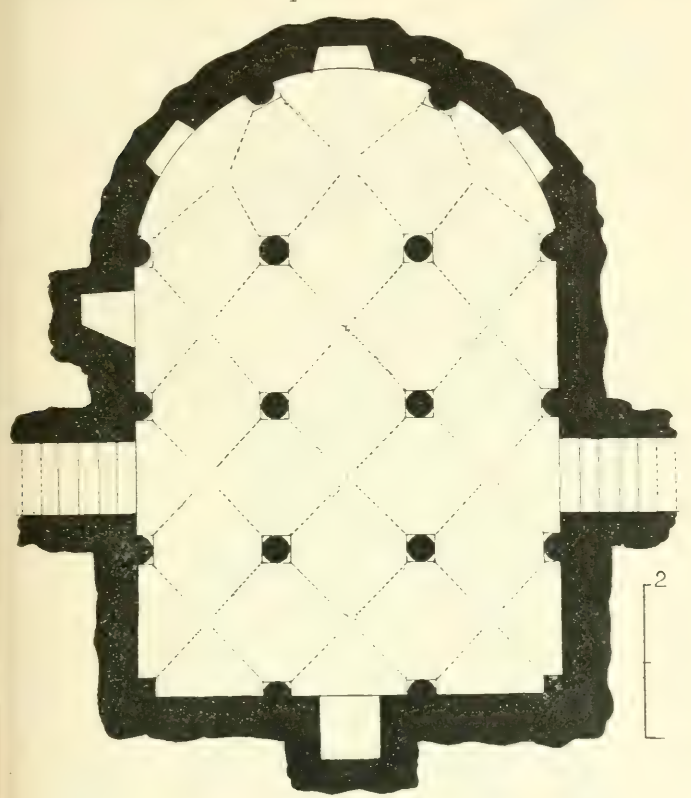


Ogives du chœur

l'emploi du blocage dans les voûtains. Sur les doubleaux en tiers-point se profilent une gorge entre quatre tores ou cinq boudins. L'avant-dernière travée du chœur communiquait seule avec deux chapelles latérales qui furent démolies pour utiliser tout le terrain disponible dans les angles, car deux fenêtres basses en plein cintre à boudin continu aujourd'hui murées et cachées par des tableaux éclairaient la dernière travée au nord et au sud. Dans le mur de fond s'ouvrent deux triplets superposés. La baie centrale inférieure en plein cintre à boudin continu, comme les deux autres, encadrait l'autel du XIIe siècle placé au fond d'une niche comme à Vernouillet (Seine-et-Oise), à Villers-Saint-Paul (Oise) et dans plusieurs églises gothiques du Soissonnais (1). Les fenêtres supérieures

(1) L'ancien jubé, cité par Dom Fleureau, s'élevait à l'entrée du chœur : on y montait par un escalier à vis. Un crucifix, flanqué de la Vierge et de saint Jean, se dressait sur la galerie. Au-dessus de l'autel placé au milieu du sanctuaire se trouvait la belle châsse de

élargies sont en tiers-point. Au milieu du XIIe siècle, le chevet plat devait être flanqué de deux chapelles qui s'ouvraient sur le transept.

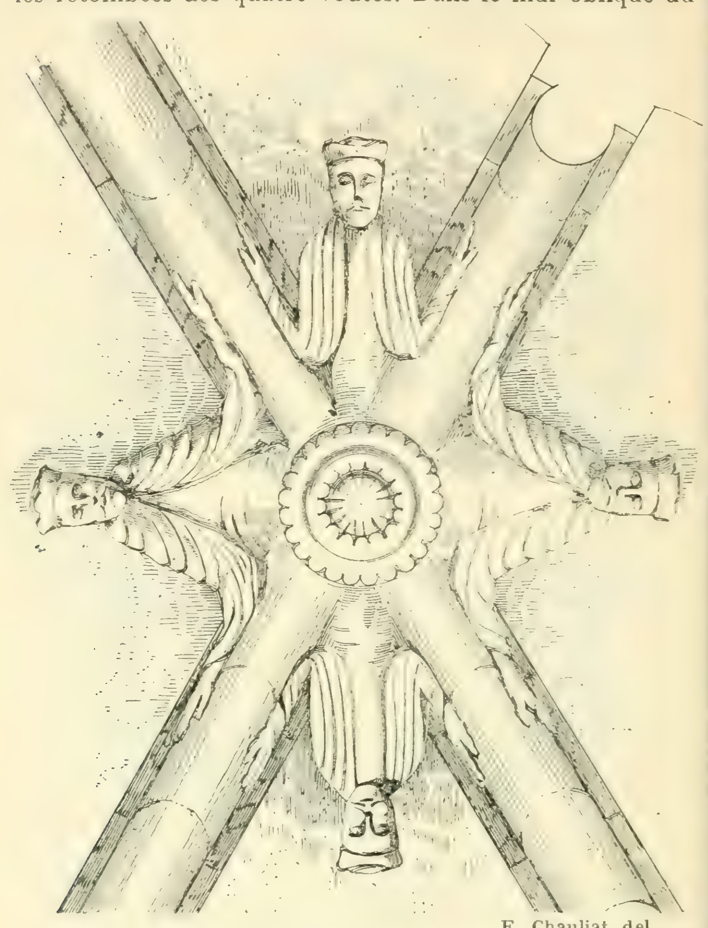


Plan de la crypte E. Chauliat, del.

L'agrandissement du chœur par des bas-côté doubles fut commencé par le nord comme le prouvent le gros boudin des ogives et le style des trois belles clefs de voûte flanquées de quatre rois et de huit anges aux ailes éployées

saint Cantien, refaite en 1620. Une Vierge d'argent du XIVe siècle, donnée par Louis d'Evreux, le buste du même prince et une chaire royale complétaient ce mobilier avant la Révolution.

ou repliées. Une pile cantonnée de huit colonnettes reçoit les retombées des quatre voûtes. Dans le mur oblique du

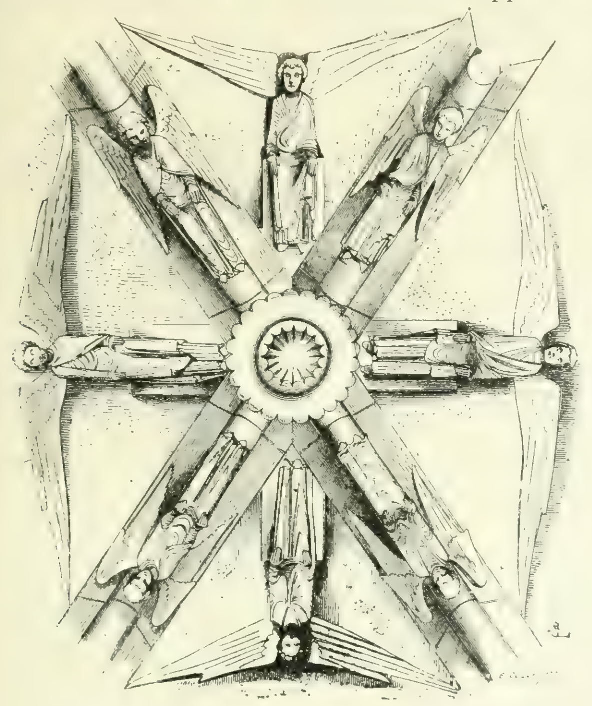


E. Chauliat, del.

Clef de voûte du bas-côté nord du chœur

nord s'ouvrent entre deux colonnettes deux très larges fenêtres en plein cintre encadrées l'une par deux tores, l'autre par un boudin et une gorge. Le fenestrage du XVIe siècle de l'une de ces baies renferme un beau vitrail

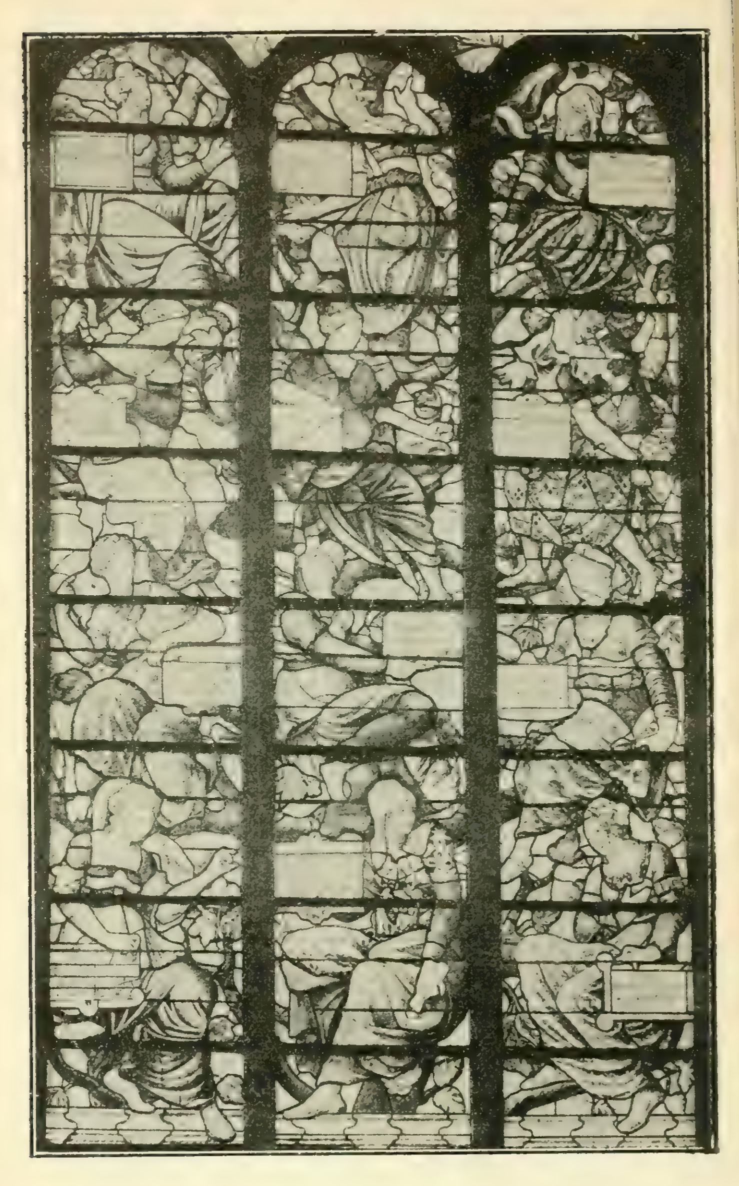
de la Renaissance où les douze Sibylles richement vêtues sont assises sur les branches d'un arbre de Jessé. A côté de chaque figure, on lit une inscription prophétique qui se retrouve dans le livre du dominicain Filippo Barbieri



Viollet-le-Duc, del.

Clef de voûte du bas-côté nord du chœur

imprimé en 1481. Plus haut, la Vierge-mère est assise entre David et Isaïe. Les deux absidioles sont voûtées par deux nervures qui viennent buter sur un arc en plein cintre surhaussé et mouluré, mais leur voûte dépourvue de formerets fut remontée pour relever le niveau du chemin de ronde quand on fortifia l'église. Une fenêtre en tiers-point flanquée de deux arcades aveugles en plein cintre s'ouvre dans l'axe des deux hémicycles.



E. Durand, phot.

Vitrail des Sibylles



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Notre-Dame d'Etampes.

Bas-côtés au sud du chœur.

Au sud, l'architecte qui fut chargé d'ajouter les collatéraux était plus habile que son prédécesseur. Il disposait d'un espace plus grand qu'il recouvrit de deux croisées d'ogives ornées d'une arête entre deux baguettes et séparées par deux doubleaux divergents qui s'appuient sur une pile à seize colonnettes où des lions et des dragons à queue de serpent se détachent sur les chapiteaux. Les deux absidioles sont plus profondes que celles du nord. La première, voisine du chevet, est encadrée par un arc en tiers-point mouluré de trois boudins ; ses nervures toriques au nombre de sept retombent sur des colonnettes. Son arcature en tiers-point est surmontée de deux baies de la même forme et de deux fenêtres en plein cintre. Dans la seconde chapelle, cinq nervures ornées d'un boudin rayonnent autour d'une clef centrale. On y remarque également des formerets et des baies cintrées ou brisées. Entre les deux absidioles une tourelle d'escalier à pans coupés du xve siècle donnait accès à l'ancien trésor qui s'élevait au-dessus du chartrier voûté d'ogives.

Façade et clocher. — Au commencement du XIIIe siècle, une façade gothique percée de trois portes fut plantée obliquement devant le clocher-porche du XIIe siècle. Le portail central en tiers-point s'ouvre entre huit colonnettes séparées par des petites boules. Quatre boudins et un cordon de feuilles qui alternent avec des fruits d'arum retombent sur les chapiteaux ornés de feuillages variés : des rinceaux se déroulent sur les tailloirs. Dans le tympan mutilé, on distingue l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Annonciation aux bergers, la Fuite en Égypte, le songe des Mages et le couronnement de la Vierge. La porte du bas-côté sud est du même style, mais son tympan est nu ; celle du bas-côté nord est encadrée par quatre colonnettes et par des voussures aux arètes abattues. La fenêtre centrale de la façade est flanquée de six colonnettes

qui reçoivent une archivolte en tiers-point moulurée de trois tores. Au-dessus, une ligne de créneaux se continue du côté sud et autour du chevet. Les architectes du XIIe siècle n'avaient pas eu l'idée de fortifier l'église, mais au XIIIe siècle leur successeur réalisa ce programme en surhaussant les murs, en surélevant les voûtes des deux absidioles du nord et en modifiant les toitures des chapelles du chevet pour établir un chemin de ronde. Cette date se déduit de l'aplomb du mur de façade en liaison avec les créneaux et d'un rang vertical de grosses perles semblables à celles du portail central sur un créneau d'angle du croisillon nord.

Le clocher fut bâti en quatre campagnes au XIIe siècle. Son premier étage qui s'élève au-dessus d'un glacis imbriqué est ajouré sur chaque face par deux baies en plein cintre dont les deux tores retombent sur quatre fûts. Des colonnettes d'angle adoucissent la sécheresse des arêtes. Au second étage, précédé d'un glacis, s'ouvrent des baies jumelles en plein cintre encadrées par un boudin continu et un cordon torique. La corniche, décorée de petites boules entre les modillons, passe sous un tambour octogone dont les quatre baies orientées sont amorties par un gâble amorcé, mais le dernier architecte qui monta la flèche à huit pans ornée de boudins et d'imbrications en forme de dents de scie l'ajoura par quatre lucarnes qui viennent couper les gâbles. Pour surélever les clochetons hexagones couronnés d'une petite flèche, il ajouta un troisième rang d'arcades en plein cintre qui s'appuient sur des fûts en délit comme les deux autres.

Portail sud et chevet. — Le grand portail en tiers-point, plaqué après coup contre la seconde travée du bas-côté sud vers 1150, doit être l'œuvre des artistes chartrains qui ont décoré les portes occidentales de la cathédrale. Ses jambages en saillie étaient flanqués de deux statues d'angle représentant saint Pierre et saint Paul qui se trouvent dans une absidiole du nord et dont les têtes



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de **Notre-Dame** d'Etampes.

sont modernes, mais quand on allongea le croisillon sud dans la seconde moitié du XIIe siècle, il fallut en déplacer une et ménager une niche en plein cintre dans le mur occidental du transept pour ne pas masquer l'aile de l'un des deux anges mutilés qui ornent les écoinçons. Nos confrères MM. L. Lefèvre et A. Mayeux sont d'avis que



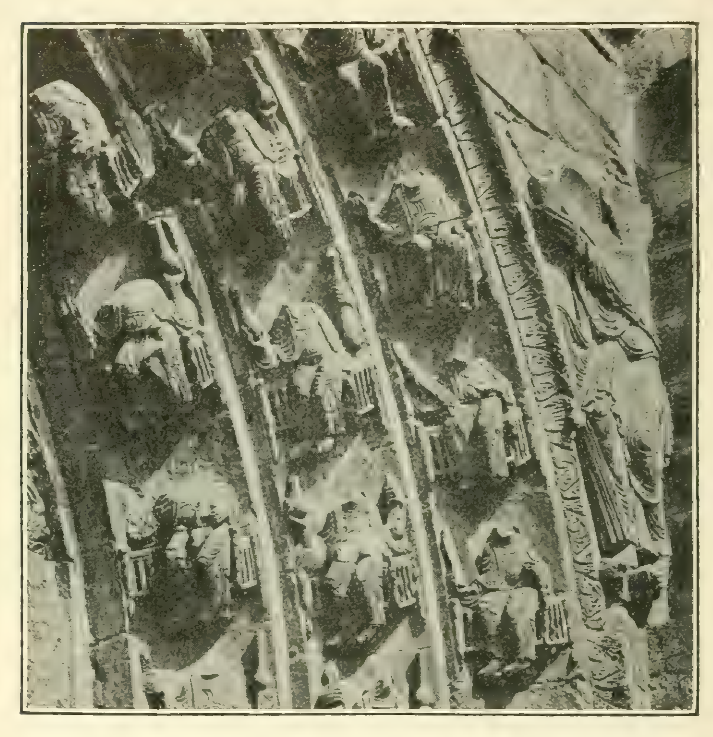
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Tympan du portail sud

les statues décapitées de l'ébrasement gauche représentent Esther, Moïse qui tient les tables de la Loi et Melchissédec. La reine de Saba, Salomon et David seraient adossés à l'autre piédroit. Leurs vêtements plissés, les gipons ajustés et brodés, les ceintures et les longues nattes de cheveux des deux femmes suggèrent une comparaison avec les statues romanes des cathédrales de Chartres, du Mans, de Bourges et d'Angers.

Sur les chapiteaux de gauche en partant du fond de la

baie on distingue l'Annonciation, la Visitation, l'apparition d'un ange à saint Joseph, le bain de l'Enfant Jésus, la Nativité, l'Adoration des mages, le massacre des Innocents, Hérode qui reçoit les princes des prêtres. A droite, contre le transept, les imagiers ont représenté successi-



F. Martin-Sabon, phot.

Voussures du portail sud

vement l'entrée du Christ à Jérusalem, la Cène, les saintes femmes au tombeau, l'apparition du Christ à Madeleine. La tentation d'Adam et d'Eve chassés du paradis fait vis-à-vis à celle du Christ sous le linteau garni des figurines mutilées des douze apôtres. Au sommet du tympan,

E. Durand, phot.

Notre-Dame d'Etampes. Statues du portail sud.

le Christ glorieux se tient debout entre deux anges, comme dans le porche nord de la cathédrale de Chartres. Les statuettes des vieillards de l'Apocalypse au nombre de trente-six remplissent les trois voussures : assis dans des chaises de bois tourné, ils tiennent des vases à long col et des instruments de musique. Toutes les sculptures étaient polychromées.

La croisée était jadis surmontée d'une flèche de bois recouverte de plomb qui fut détruite en 1793. Le mur extérieur du bas-côté nord est bâti de blocage. Le croisillon nord est couronné par une corniche à canaux transversaux et la chapelle du Sépulcre, épaulée par des contreforts obliques, conserve quelques palmettes de sa corniche romane. Au nord du chœur, sous le vitrail des Sibylles, un portail en plein cintre s'ouvre entre quatre colonnettes : ses claveaux sont nus comme le tympan. Le portail muré du croisillon sud se compose d'une archivolte en plein cintre ornée de deux boudins. Dans le tympan, une peinture du xive siècle représente une Vierge à l'enfant flanquée de quatre personnages. Au-dessus des deux roses s'élève un large pignon. La niche de l'autel fait saillie sur le chevet plat du sanctuaire qui était flanqué de contreforts d'angle, mais ceux du nord et du sud furent englobés dans la maçonnerie des absidioles surmontées d'un mur et d'une terrasse au xiiie siècle quand on fortifia l'église. Une colonne contrefort s'élève entre les deux chapelles ajoutées au nord du chœur.

EGLISE DE SAINT-GILLES

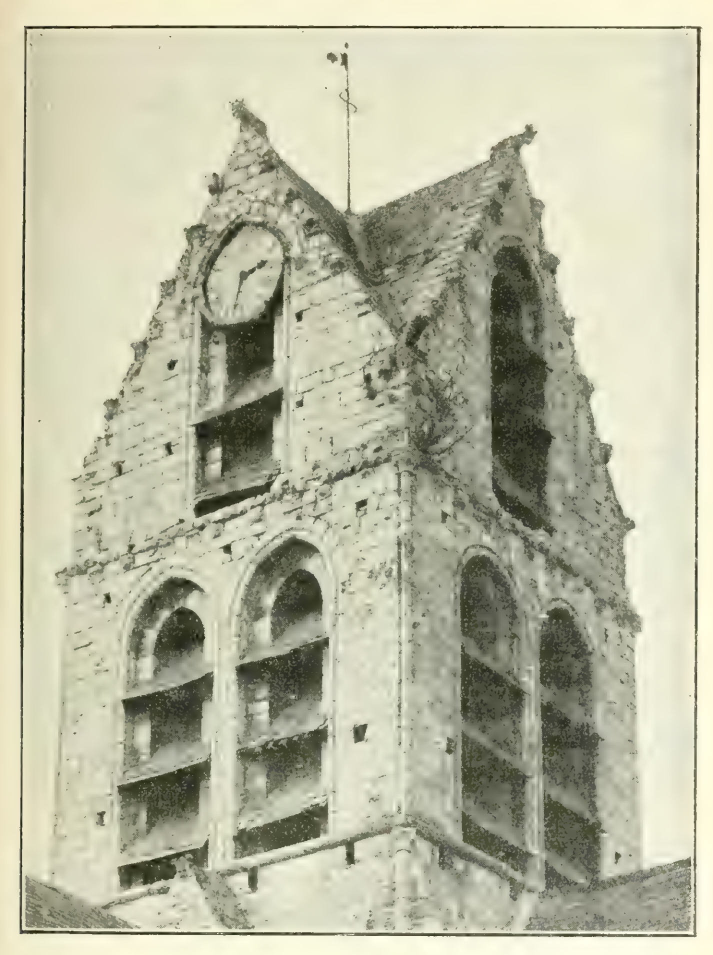
Intérieur. — L'origine de cette paroisse fut la charte de Louis VI qui exempta d'impôts en 1123 ceux qui viendraient habiter le quartier du Marché neuf. L'église romane, surmontée d'un clocher au xiiie siècle, a été reconstruite au xve siècle sans doute par le même architecte que Saint-Basile et agrandie au xvie siècle. Son plan rectangulaire comprend un vaisseau flanqué de bas-côtés

doubles au nord, d'un collatéral et de chapelles au sud. Un transept précède le chevet plat qui communique avec des bas-côtés. La nef de cinq travées, dont les voûtes d'ogives sont modernes, fut reprise en sous-œuvre au XVe siècle. L'architecte remplaça les piles du XIIe siècle flanquées de deux colonnes par des piles octogones qui n'ont qu'une colonne engagée, comme à Saint-Basile, mais il conserva les arcades en plein cintre à double rouleau et les anciennes fenêtres de la nef lambrissée. Les deux colonnes romanes visibles au nord de la façade, leurs chapiteaux ornés de spirales et de volutes, leurs tailloirs moulurés et leurs bases à griffes sont d'excellents témoins des travées primitives. Trois tombes plates à deux personnages du XVIe siècle dont l'une représente le marchand Jean Gillet et sa femme ont été maladroitement retaillées à l'époque moderne.

Le double bas-côté nord porte l'empreinte du style du XVIe siècle. Les croisées d'ogives ornées de cavets dans la première galerie, renforcées de liernes et de tiercerons dans la seconde qui fut ajoutée en 1547 retombent sur des colonnes à chapiteaux doriques dont les bases sont rehaussées de griffes. Les baies en tiers-point à deux meneaux se distinguent par les réseaux caractéristiques de la Renaissance. Le bas-côté sud, voûté d'ogives simples, est bordé de chapelles latérales ajoutées au milieu du XVIe siècle et surmontées de liernes et de tiercerons. La première renferme un retable de bois de la même époque représentant le jardin des Oliviers et la Descente de croix. Dans les fenêtres en tiers-point deux meneaux portent des arcs en plein cintre et une rose elliptique, comme au nord.

La croisée du XIIe siècle, dont les piles sont cruciformes, fut voûtée au XVe siècle d'ogives et de liernes encadrées par des doubleaux en tiers-point moulurés. Dans le croisillon sud, voûté d'ogives comme celui du nord, s'ouvre une fenêtre de style flamboyant. Le chevet plat,

semblable au chœur de Saint-Basile, est une œuvre du xve siècle ; ses deux croisées d'ogives retombent sur des



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher central

culs-de-lampe ornés d'angelots. De chaque côté, deux grandes arcades en cintre brisé s'appuient sur une pile

centrale octogone flanquée d'une colonne hélicoïdale qui reçoit les moulures en pénétration des ogives et du doubleau en tiers-point du sanctuaire. La grande fenêtre orientale de style flamboyant est divisée par deux meneaux. Les bas-côtés du chevet où des moulures en pénétration se profilent sur les nervures piriformes qui retombent sur des figurines sont éclairés par deux baies du XVe siècle remaniées et dans la seconde travée du nord par une fenêtre flamboyante intacte.

Extérieur. — La façade date du XIIe siècle. Sous la fenêtre centrale en plein cintre s'ouvre un portail de la même forme sans tympan encadré par un boudin continu et par quatre colonnettes qui reçoivent des tores et un cordon de pointes de diamant. Une torsade forme l'astragale de l'un des chapiteaux entourés de feuilles d'eau. Les murs des bas-côtés portent une série de pignons dont les noues correspondent à des gargouilles.

Le clocher central du XIIIe siècle, flanqué de colonnettes d'angle, est ajouré sur chaque face par deux baies en tiers-point à boudin continu. Au-dessus des modillons de la corniche s'élèvent quatre pignons percés d'une baie : leurs rampants sont garnis de têtes d'animaux et de masques humains. Ce type de toiture, d'origine rhénane, se répandit au XIIIe siècle en Champagne et dans la vallée de la Seine entre Melun et Montereau.

ÉGLISE DE SAINT-MARTIN

La collégiale romane de Saint-Martin, dont il ne reste aucun témoin, devait avoir une véritable importance au XIe siècle. En effet, quand le roi Philippe Ier en fit don à l'abbaye de Morigny en 1106, le chapitre comprenait un doyen, un chantre et douze chanoines qui revendiquèrent

leur indépendance et leurs revenus pendant plus de trente ans. En 1112, ils chassèrent l'abbé de Morigny qui venait célébrer la messe. Le conflit ne s'apaisa qu'en 1140 quand le pape autorisa les moines à faire expulser le chapitre (1). C'est alors que la reconstruction de l'église fut commencée par le chevet, mais l'édifice n'était pas encore achevé en 1213, date d'un règlement entre l'abbé de Morigny et le doyen d'Etampes qui prévoit l'addition d'une travée occidentale à la nef (2). L'église ne fut consacrée qu'en 1526 (3). Le clocher-porche a été terminé en 1537 et la façade fut élevée en 1873.

Nef et bas-côtés. — En plan l'église se compose d'une nef divisée en quatre larges travées et flanquée de bas-côtés qui débouchent dans un transept non saillant. Autour de l'abside le déambulatoire communique avec trois chapelles rayonnantes. Les deux premières travées de la nef, postérieures à 1213 et voûtées d'ogives, sont séparées par une grosse pile flanquée de quatre colonnes et de douze colonnettes dont les chapiteaux à crochets reçoivent les quatre boudins qui se profilent sur les arcades en tiers-point. Plus haut, les arcs brisés du triforium restauré encadrent deux arcades secondaires qui retombent sur des colonnettes. Les voûtes d'ogives des deux autres travées s'étant effondrées par suite de l'écartement des murs goutterots bâtis vers 1170 furent remplacées à l'époque moderne par une ossature de bois qui porte des lattes recouvertes d'enduit. L'architecte du XIIe siècle n'ayant pas prévu les formerets fut obligé de poser les colonnettes destinées à les soutenir sur les tailloirs des chapiteaux inférieurs. Les grandes arcades brisées s'ap-

(1) Dom Fleureau, *Les antiquitez de la ville d'Etampes*, p. 476 à 482.
(2) Donec navis ecclesie de volta excreverit et singula latera de una. *Ibid.*, p. 524.
(3) *Ibid.*, p. 8.

puient sur des piles cruciformes flanquées de quatre colonnes. Les gorges creusées sur l'angle des dosserets se terminent en pointe comme à Villers-Saint-Paul (Oise) et à Château-Landon. Les chapiteaux épannelés dont le tailloir se compose d'un listel sur un cavet et les bases à griffes cerclées d'un tore aplati sont taillés dans le calcaire dur de la Beauce. Les tribunes, supprimées dans la



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Bas-côté nord

troisième travée et intactes dans la dernière, étaient recouvertes d'un toit en appentis. Leurs baies en tiers-point, comme l'archivolte des fenêtres hautes, sont recoupées par deux arcades secondaires de la même forme où se profile un boudin.

Dans les bas-côtés, les trois premières voûtes d'ogives ne sont pas antérieures au XIIIe siècle, comme le prouve

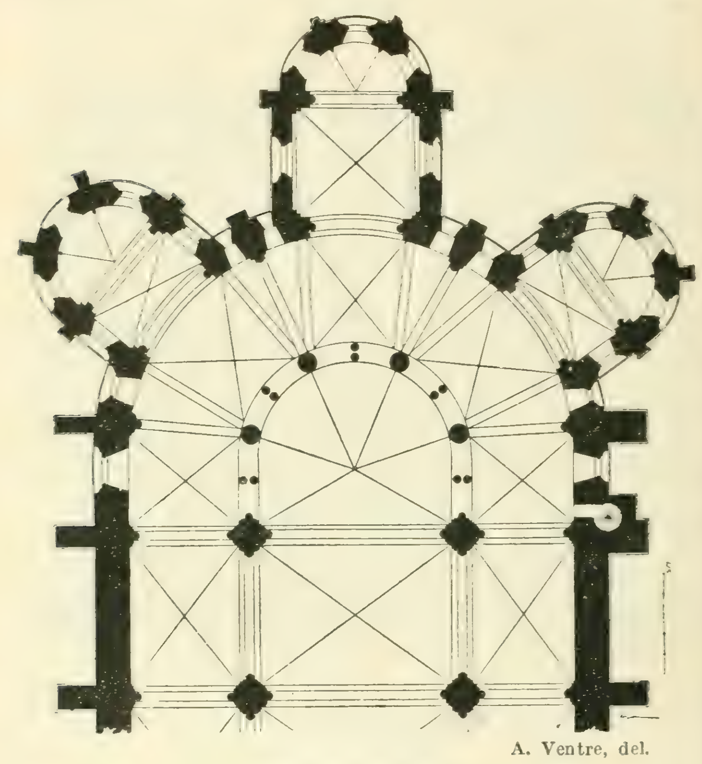
leur tore en amande et leur clef percée d'un trou, mais les boudins de la quatrième voûte dont la clef est garnie d'une petite rosace furent appareillés au XIIe siècle ainsi que ses doubleaux en tiers-point surhaussés. Le second rouleau de ces arcs est chanfreiné tandis que le premier est garni d'une arête entre deux tores : c'est un profil exceptionnel qu'on retrouve dans le déambulatoire. Les anciennes baies des collatéraux dont le mur extérieur est très déversé sont en plein cintre.

Transept et abside. — Le carré du transept, flanqué de piles à quatre colonnes qui reçoivent des doubleaux en tiers-point garnis de quatre boudins, est voûté d'ogives, mais l'architecte avait peut-être l'intention de recouvrir les croisillons d'un berceau brisé. En effet, dans le croisillon nord, les ogives toriques et les formerets s'appuient dans chaque angle sur une seule colonnette en délit. Dans l'autre bras du transept, ces arcs retombent en avant sur les angles des piles et en arrière sur des culs-de-lampe à feuillages. Sur les murs de fond, une coursière, accusée par un retrait et au nord par des modillons, passe sous une baie en tiers-point.

L'abside est voûtée par six branches d'ogives restaurées qui ressemblent à celles du transept. La même colonnette sans base qui reçoit les nervures et les formerets en tiers-point prend son point d'appui sur le tailloir des colonnes du sanctuaire, mais comme ses assises cerclées de trois cordons moulurés correspondent à celles de l'hémicycle, il faut bien admettre que l'architecte dut renoncer à voûter l'abside en cul-de-four après avoir planté les quatre piles cylindriques de 0,95 de diamètre qui alternent avec cinq paires de colonnes jumelles. Ce dernier type de supports qu'on rencontre en Champagne et en Normandie, comme à Deuil (Seine-et-Oise) au XIIIe siècle, ne fut employé

au XIIe siècle que dans la nef de la cathédrale de Sens et de Notre-Dame de Corbeil.

Les grandes arcades du chevet, au nombre de dix, décrivent une courbe en tiers-point et leurs claveaux inférieurs, bordés de deux tores, sont encadrés de chaque côté



A. Ventre, del.

Plan du rond-point

par un rouleau surhaussé non concentrique au premier et dont les arêtes sont abattues. Le nombre pair des travées qu'on peut signaler à Vignory et à Morienval résulte de la plantation d'une pile dans l'axe. Les feuilles et les volutes d'angle des chapiteaux sont simplement épanne-

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Déambulatoire de Saint-Martin d'Etampes.

lées et le large cavet des tailloirs est surmonté d'un filet. Le tore aplati des bases, rehaussé de griffes, est précédé d'une scotie.

Les tribunes aujourd'hui bouchées s'ouvraient dans le comble du déambulatoire par des baies en tiers-point subdivisées par deux petites arcades également moulurées d'un boudin qui retombe sur des colonnettes. On peut donc comparer cette abside à celles de Chars, de Saint-Leu d'Esserent et de Saint-Germain des Prés où les tribunes n'étaient pas voûtées. Cinq fenêtres en tiers-point sont percées autour du sanctuaire. Au niveau de leur appui, de petits fûts engagés près des colonnes montantes devaient accuser un retrait primitif du mur et semblent destinés aux formerets.

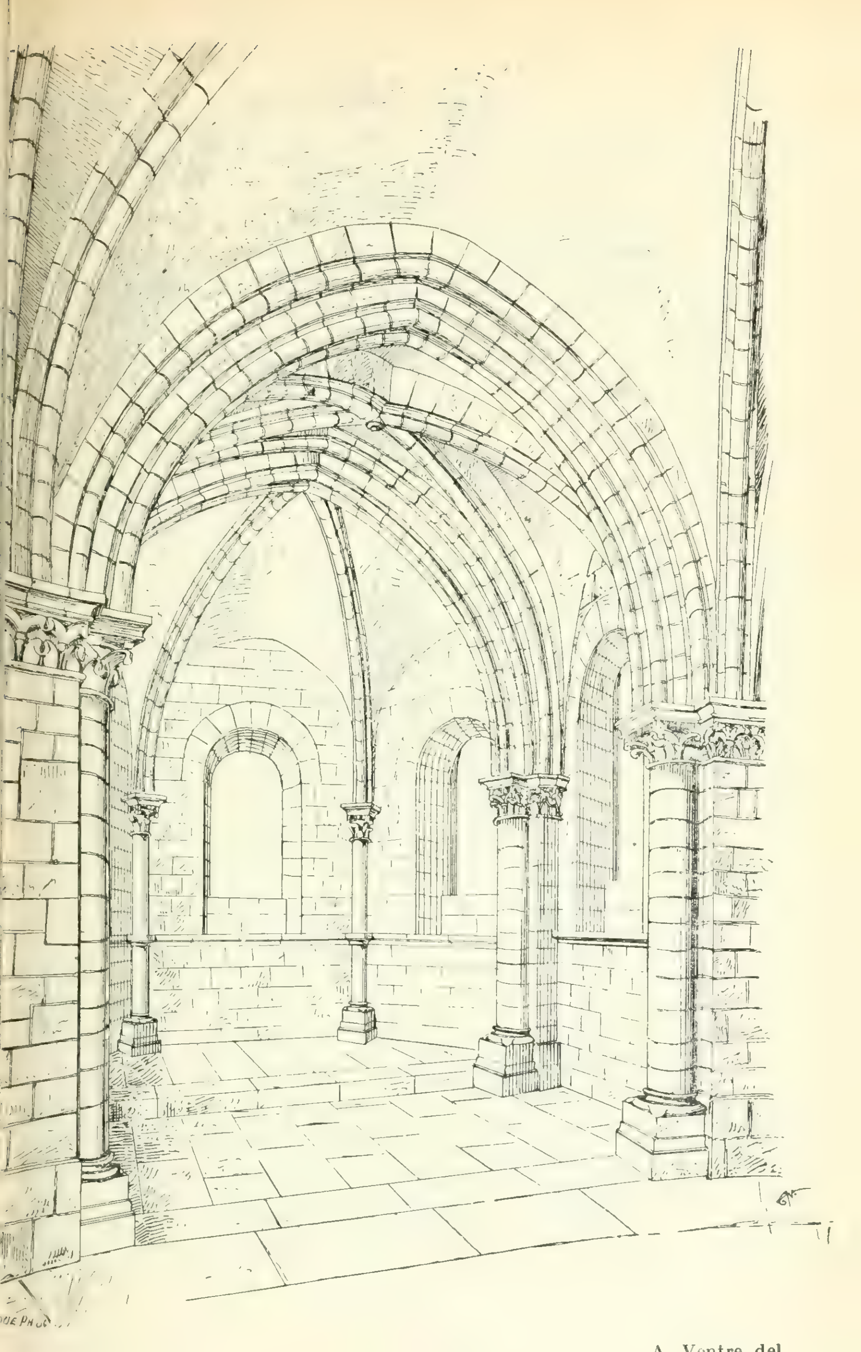
Le déambulatoire, large de cinq mètres en moyenne et éclairé par huit baies en plein cintre, est mal planté, car l'ouverture des grandes arcades et des trois chapelles est variable. Cinq croisées d'ogives toriques correspondent aux travées doubles : l'enduit à faux joints recouvre du blocage et des petites rosaces se détachent sur les clefs. En face des chapelles, les nervures se prolongent dans le même alignement, ce qui reporte leur clef en dehors de l'axe vers le sanctuaire. L'architecte s'efforça d'établir chaque voûte sur un plan carré, comme à Saint-Remi de Reims : il obtint donc quatre triangles intermédiaires où il lança deux ou trois doubleaux divergents en tiers-point dont le profil se compose d'une arête entre deux tores. Ce système, dont l'ancienne église de Sainte-Croix d'Étampes, démolie pendant la Révolution offrait un autre exemple (1) lui fut imposé par la largeur du déambulatoire. Les chapiteaux et les bandeaux voisins de la chapelle

(1) Le déambulatoire de cette église, bâti sans doute par le même architecte, était également éclairé par deux fenêtres entre les trois chapelles rayonnantes. Cf. le plan dans Marquis (Léon) : *Les rues d'Etampes et ses monuments*, p. 145.

centrale sont épannelés et leurs feuilles plates auraient dû être transformées en palmettes d'acanthe. Les chapelles latérales, encadrées par des arcs brisés, sont voûtées d'ogives à gros boudin sur leur travée droite : dans leur hémicycle deux colonnettes en délit soutiennent les deux nervures toriques qui viennent buter sur la clef du doubleau intermédiaire. La chapelle centrale, plus profonde que les autres, est également éclairée par cinq fenêtres en plein cintre dépourvues de colonnettes, mais sa voûte d'ogives précède un cul-de-four nervé. Il faut signaler trois pierres tombales datées de 1241, de 1317 et de 1548. Cette dernière est signée du nom de Le Moyne, tombier à Paris, près la porte Saint-Michel.

Extérieur. — La tour latérale du XIVe siècle fut remplacée vers 1530 par le clocher-porche actuel qui était complètement isolé avant la construction de la façade moderne. Cette tour s'est fortement inclinée par suite d'un tassement du terrain. On entrait jadis sous le porche par trois arcades en plein cintre aujourd'hui murées comme les baies en tiers-point qui les surmontent. Les losanges et les médaillons de l'archivolte et des piédroits, les niches à dais portent l'empreinte du style de la Renaissance. Au-dessus du porche, les murs de la tour sont pleins. Des contreforts d'angle s'élèvent jusqu'à la plate-forme surmontée d'un étage moderne destiné à faire contrepoids. Les arcs-boutants de la nef ne sont pas antérieurs au XIIIe siècle. Une porte en tiers-point du XIIe siècle bouchée s'ouvrait dans la dernière travée du bas-côté sud : son cordon torique renferme un rang de trous carrés.

L'abside était dépourvue d'arcs-boutants à l'origine, comme tous les chevets gothiques du XIIe siècle de l'Ile-de-France et de la Champagne, mais au XIIIe siècle un architecte en ajouta quatre en montant des culées sur les contreforts plantés entre les chapelles rayonnantes. Leur



A. Ventre, del.

Chapelle rayonnante

tête s'appuie sur les petits contreforts primitifs entre les fenêtres hautes en tiers-point. Deux contreforts amortis par un chaperon épaulent les chapelles rayonnantes, mais ceux de la chapelle d'axe ont la forme de colonnes engagées. Une doucine continue encadre leurs fenêtres et leur corniche, soutenue par des modillons frustes, est garnie d'un tore et de trous carrés.

CHATEAU

Le donjon roman d'Etampes, connu sous le nom de tour Guinette et isolé aujourd'hui dans un petit bois, s'élevait au milieu d'un château dont l'enceinte carrée était flanquée du côté de la ville d'une chapelle dédiée à saint Laurent. La basse-cour polygonale où l'on pénétrait par deux portes au nord-est et au sud-ouest renfermait trois corps de logis et des citernes : à l'angle sud-est, un bastion défendu par trois tours faisait saillie sur la première enceinte. La miniature du livre d'heures du duc de Berri consacrée aux travaux du mois d'août représente au fond du paysage cette forteresse au commencement du xve siècle et la description de Dom Fleureau s'appuie sur un procès-verbal de 1543 (1).

On a souvent confondu les textes qui se rapportent au château royal de la Louette habité par Robert le Pieux, au milieu de la ville, et le donjon d'Etampes qui ne devait pas exister en 1107 quand Louis le Gros fit mettre en prison dans une tour de cette ville Hombauld, châtelain de Sainte-Sévère (2). En effet, le style de trois chapiteaux encore incrustés dans les murs de la salle supérieure et dont les tailloirs sont ornés ou moulurés n'accuse pas une

(1) *Les antiquitez de la ville et du duché d'Estampes*, p. 24.

(2) *Chroniques de Saint-Denis*, dans le *Recueil des historiens de France*, t. XII, p. 152.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Donjon d'Etampes.

époque antérieure au second quart du XIIe siècle. Ce qui est certain, c'est que Philippe-Auguste y fit enfermer la reine Ingeburge de 1201 à 1213 pour lui imposer un divorce qu'elle refusa toujours d'accepter (1).

Le château d'Etampes, défendu par le chevalier de Bois-Bourdon, fut assiégé à la fin de novembre 1411 par le duc de Guyenne et les Bourguignons : après la prise de la basse-cour, un bourgeois de Paris nommé André Roussel fit construire un chat pour miner le donjon (2). La garnison essaya vainement de boucher la brèche et se rendit le 15 décembre suivant. La prise d'Etampes par Henri III et le roi de Navarre le 23 juin 1589 entraîna celle du château dont les habitants commencèrent la démolition. Néanmoins Turenne assiégea encore la ville et le château sans résultat au mois d'avril 1652. En 1772, le donjon transformé en colombier servit aux expériences du chanoine Desforges, inventeur d'une machine volante qui ne put jamais s'élever dans les airs (3).

Le donjon était entouré d'une chemise carrée flanquée d'une petite tour à chaque angle. Son plan quadrilobé, dont les seules répliques se trouvent au XIIIe siècle à Ambleny (Aisne) et à Lucheux (Somme), dérive de l'idée de flanquement appliquée dès le XIIe siècle aux donjons ronds de Houdan et au donjon octogone de Provins renforcés de quatre tourelles (4). Les murs de quatre mètres d'épaisseur se composent de blocage et de petits moellons : à l'intérieur, les bords des hémicycles sont chaînés d'assises bien taillées. On y entrait au sud-est par un pont volant qui reliait la chemise à une porte en plein cintre

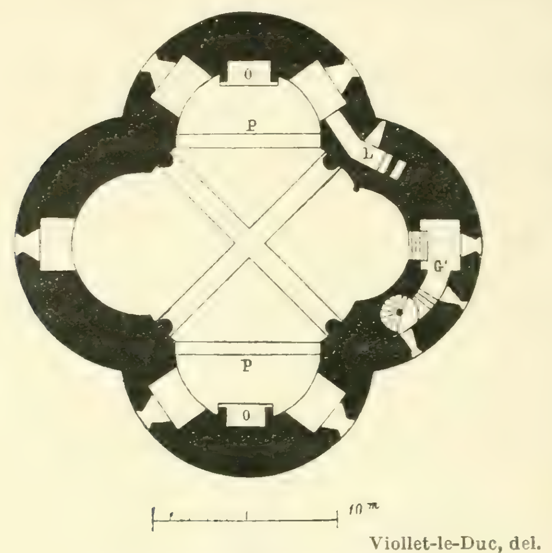
(1) Géraud (H.), *Ingeburge de Danemark*, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1844, p. 103.

(2) *Chronique du religieux de Saint-Denis*, chap. XXXVII.

(3) Bachaumont, *Mémoires secrets*, p. 200.

(4) Ce plan n'a aucun rapport avec ceux de certains édifices antiques, des baptistères et des chapelles en forme de quatre-feuilles.

dont il reste des témoins à la jonction de deux lobes ; elle était surmontée d'un glacis en forme de V et débouchait au-dessous du premier étage dans un vestibule voûté d'arêtes avec assommoir à la clef. Une baie qui s'ouvrait en face permettait de précipiter les assaillants dans la cave où l'on descendait par un escalier en tournant à

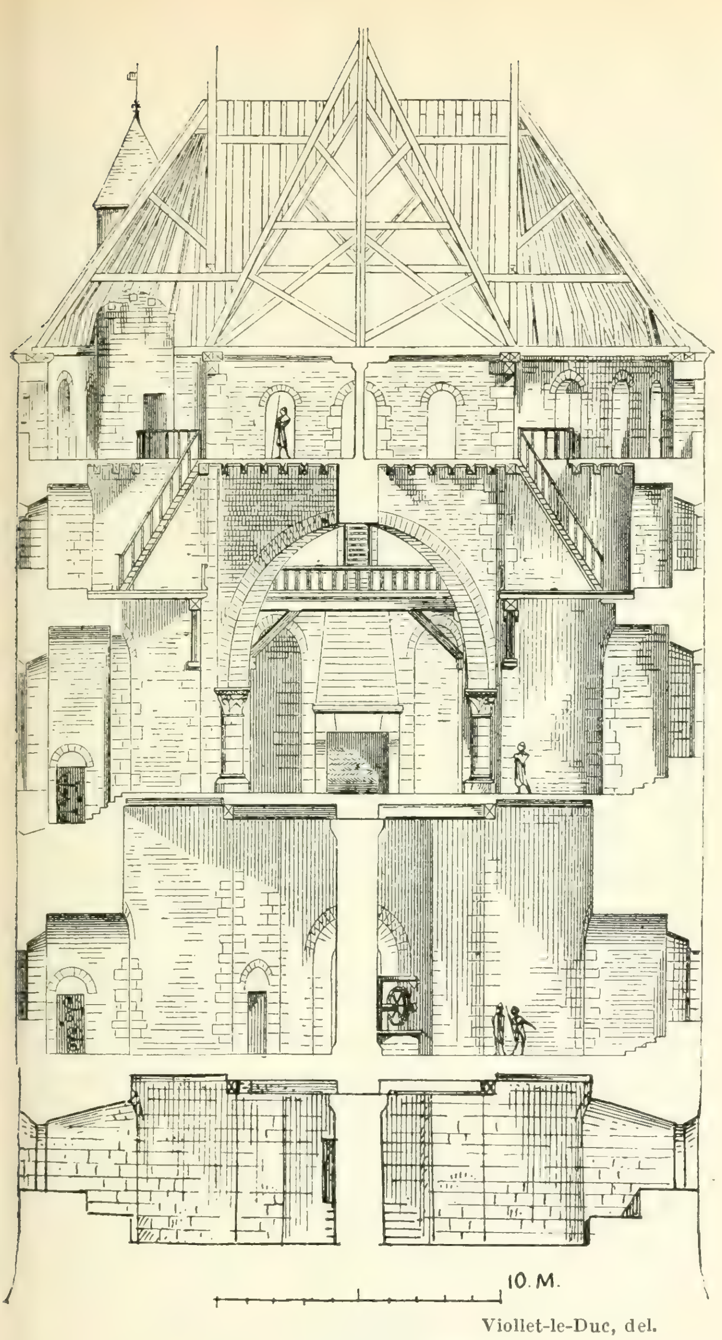


Viollet-le-Duc, del.

Plan du second étage du donjon

gauche. Cette cave, éclairée par une fenêtre au fond de chaque lobe, n'était certainement pas voûtée comme Viollet-le-Duc l'a supposé (1). Les huit poutres de son plafond de bois rayonnaient autour d'un pilier central, comme entre le premier et le second étage. Un puits dont la cage montait jusqu'au premier étage a été fouillé en 1876 ; on y a trouvé des boulets de pierre, des armes et trois coulevrines ornées du monogramme d'Henri II.

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. V, p. 51.



Viollet-le-Duc, del.

Coupe du donjon d'Étampes

On monte au premier étage par l'escalier droit voûté en berceau qui suit plus haut la courbe de l'hémicycle oriental. Au XIIe siècle, cette salle, percée de quatre fenêtres, était surmontée d'un plancher qui fut remplacé au XIIIe siècle par huit branches d'ogives qui retombaient sur la pile centrale ; dans chaque lobe encadré par un arc surbaissé quatre nervures toriques s'appuyaient sur des culs-de-lampe.

Au second étage, l'architecte qui voulait supprimer le pilier central, en obtenant un solide point d'appui pour le poinçon de la charpente, lança deux arcs-diaphragmes à profil carré qui se recoupent comme des ogives sans voûtains ; c'est une curieuse disposition dont il n'existe aucun autre exemple. Ces arcs, chargés de murs extradossés, s'appuyaient sur quatre courtes colonnes dont les chapiteaux romans sont décorés de deux feuilles plates et de volutes qui se recourbent sous des tailloirs moulurés ou garnis de rinceaux perlés ; des griffes se détachent sur les bases.

La grande salle, chauffée par deux cheminées, était lambrissée ; on voit encore les corbeaux qui portaient les contre-fiches destinées à soulager la portée des poutres des tribunes qui recoupaient les quatre hémicycles. Deux grandes fenêtres s'ouvraient au fond des lobes nord et sud et une seule baie était percée dans les deux autres. Des latrines étaient ménagées dans l'hémicycle du nord, comme dans les autres salles ; on peut s'en rendre compte en pénétrant dans la fosse éventrée au pied du donjon. Le dernier étage était défendu par des hourds où l'on pénétrait par des baies en plein cintre ; on y montait par une vis. Le comble se composait de quatre croupes en pénétration dans un toit en pavillon qui portait sur deux arcs bandés au-dessus des hémicycles nord et sud.

ENCEINTE DE LA VILLE

Étampes était fortifiée dès le XIIe siècle, mais l'enceinte fut agrandie au XIVe siècle et prit la forme d'un rectangle plus ou moins irrégulier, d'après le plan dressé par M. Léon Marquis (1). Au nord, les remparts s'élevaient en bordure de la promenade du Port, à l'ouest ils suivaient l'allée plantée de tilleuls parallèle au chemin de fer, au sud ils atteignaient le confluent de la Louette et de la Chalouette après avoir traversé la grande rue, enfin à l'est ils longeaient la rivière des Prés. Les huit portes fortifiées, flanquées de deux tours, portaient les noms suivants : au nord la porte Évezard, citée dans une charte de 1226, et la porte Saint-Jacques, reconstruite en 1512, qui barrait la route de Paris ; elle fut démolie en 1772. A l'ouest, la porte du château, démolie en 1770, et la porte Dorée qui commandait la route de Dourdan précédaient la porte méridionale, dite de la Barre ou de Saint-Martin, qui défendait l'accès de la grande rue et qui fut démolie en 1772. A l'orient, la redoute des Portereaux, la porte Saint-Gilles, la porte Saint-Fiacre et la porte Saint-Pierre complétaient le système de défense vis-à-vis de la Juine. En outre, le faubourg Saint-Martin était protégé par la porte d'Orléans et par la porte Brûlée ou de Paris et le faubourg Saint-Pierre par les portes de Pithiviers et de La Ferté-Alais.

PALAIS ROYAL

L'ancien manoir royal, fondé par Robert le Pieux et connu sous le nom de Palais des quatre tours au moyen âge, fut donné à la ville en 1518 par la reine Claude de

(1) *Les rues d'Etampes et ses monuments*, p. 424.

France et transformé en palais de justice. La grande salle du XIVe siècle, qui mesurait 18 mètres sur 8, communiquait avec une pièce plus petite flanquée d'une chapelle, mais elle a été plafonnée sous sa charpente primitive dont le lambris en berceau brisé était cloué sur les chevrons portant ferme. En pénétrant sous le comble, on remarque



E. Durand, phot.

Hôtel d'Anne de Pisseleu. Linteau d'une porte.

sur le mur oriental une peinture historique du XIVe siècle, bordée de disques blancs et jaunes. Notre confrère L. Lefèvre, qui l'a soigneusement étudiée, est d'avis qu'elle représente Philippe le Bel remettant la baronnie d'Étampes à Louis d'Évreux, en 1307. La reine Marguerite d'Artois, coiffée d'une aumusse et montée sur un grand cheval blanc à carapaçon fleurdelysé, est escortée de chevaliers et de deux sergents d'armes. A droite, le roi est assis sur un

siège en forme d'X, mais un corps de cheminée moderne passe à la place qui devait être occupée par Louis d'Évreux.

HOTEL DE VILLE ET VIEILLES MAISONS

Bâti en 1514, c'est un élégant édifice dont la façade de briques et de pierres est couronnée de quatre échauguettes : la grande cage d'escalier octogone, la porte surmontée d'un balcon et les fenêtres portent l'empreinte du style flamboyant. Ce monument a été restauré par M. Magne. L'hôtel d'Anne de Pisseleu, favorite de François Ier, rue Sainte-Croix, fut bâti en 1538, date gravée sous le buste mutilé du roi au-dessus d'une petite porte dont le linteau est garni de griffons enlacés par un rinceau. Une ronde de génies et trois figurines du même genre décorent une autre porte. La façade, flanquée d'une échauguette et percée de fenêtres qui s'ouvrent entre des colonnettes, est couronnée d'une frise. On monte par un grand escalier à vis dans une salle où se trouve une belle cheminée. Il faut signaler également à Etampes des colonnes du XIIIe siècle qui soutenaient des pans de bois de maisons gothiques sur la place Saint-Gilles et plusieurs anciennes caves les unes voûtées en berceau, 164, rue Saint-Jacques et sous l'hôtel des Trois-Rois, les autres voûtées d'ogives, 47, rue Carnot, sous le palais de justice et sous l'hôtel de ville.

MUSÉE

Au sud de Saint-Basile s'élève l'ancien hôtel de Diane de Poitiers, duchesse d'Étampes orné des lettres D et H entrelacées. Cette maison fut peut-être bâtie par Jean Goujon, emprisonné à Étampes en 1554, date visible sur

l'une des deux lucarnes déposées dans la cour et décorées de génies qui tiennent des guirlandes et de soldats romains qui portent des boucliers. Le tympan d'une porte représente la scène de la Pentecôte.

Les deux ailes renferment le musée. Les archéologues y remarqueront une importante collection néolithique des poignards et des bracelets de bronze trouvés à Auvers-Saint-Georges, des vases et des objets romains provenant de Mérouville et surtout la grande mosaïque découverte en 1912 par M. de Saint-Périer à Souzy-la-Briche dont l'ornementation se compose de motifs géométriques en marbre, schiste et terre cuite. L'ancien linteau du portail roman de Saint-Pierre d'Étampes donné au Musée par M. L. Lefèvre représente le massacre des Innocents et une tombe de cimetière provenant de Saclas est ornée d'une épée et d'une hache.

Bibliographie. — Alliot (L'abbé): *Cartulaire de Notre-Dame d'Etampes*, 1888. — Caumont (A. de) : *Abécédaire d'archéologie, arch. civile et militaire*, p. 452. — Dom Fleureau : *Les antiquitéz de la ville et du duché d'Estampes*, 1683. — Fleury (Gabriel) : *Etudes sur les portails imagés du* XIIe *siècle*, 1904, p. 232. — King : *Etudes pratiques tirées de l'architecture*, 1869, t. I, pl. VII et VIII. — Lefèvre (L.-E.): *Etampes et ses monuments au* XIe *et au* XIIe *siècle* dans les *Annales de la Soc. hist. du Gâtinais*, 1907. *La façade occidentale de N.-D. d'Etampes* dans le *Bulletin de la Soc. hist. de Corbeil*, 1907. — *Le portail royal d'Etampes*, 2e édition, 1908. — *Les inscriptions prophétiques dans le vitrail des Sibylles* dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1910, p. 259. — *Peintures décoratives du temps de Jean de Berry dans l'église N.-D. d'Etampes* dans le *Bulletin de la conférence des Soc. sav. de Seine-et-Oise*, 1907. — *Quatre études archéologiques étampoises* dans le même recueil, 1908. — *Le mobilier du chœur de l'église N.-D. d'Étampes pendant le*

moyen âge dans les *Annales de la Soc. hist. du Gâtinais,* 1913, p. 8. — *Origine antique du plan quadrilobé de la tour d'Etampes* dans le même recueil, 1909, p. 153. — *Le tympan de l'église Saint-Pierre d'Etampes* dans le *Bulletin de la Soc. hist. de Corbeil,* 1906, p. 136. — *La peinture historique du palais royal d'Etampes,* 1908. — Lefèvre-Pontalis (Eugène) : *Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Etampes* dans le *Bulletin Monumental,* 1905, p. 239. — *Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Etampes* dans le même recueil, 1909, p. 5. — Legrand (Maxime) : *Etampes pittoresque,* 1897. — *L'église Saint-Martin d'Etampes et ses pierres tombales* dans les *Annales de la Soc. hist. du Gâtinais,* 1891, p. 165. — *Notes pour servir à l'histoire de la collégiale Sainte-Croix d'Etampes,* dans le même recueil, 1901. — *Compte de recettes et dépenses de Notre-Dame d'Etampes* (1513-1515) dans le même recueil, 1906, p. 72. — Marquis (Léon) : *Les rues d'Etampes et ses monuments,* 1881. — *Notice historique sur le château d'Etampes,* 1885. — Mayeux (Albert) : *Les grands portails du* XIIe *siècle,* dans la *Revue Mabillon,* 1906. — Merlet (René) : *Etampes* dans le *Congrès archéologique de Chartres,* 1900, p. 72. — Montrond (De) : *Essais historiques sur la ville d'Etampes,* 1836. — Petit (Victor) : *Notice sur le donjon d'Etampes* dans le *Bulletin Monumental,* 1847, p. 488. — Pinson (Paul) : *Bibliographie d'Etampes,* 1910. — Raguenet : *Notre-Dame d'Etampes* dans les *Petits édifices historiques,* n° 103. — Saint-Paul (Anthyme) : *Notre-Dame d'Etampes,* dans la *Gazette archéologique,* 1884, p. 211. — Sanoner : *Analyse de la porte méridionale de Notre-Dame d'Etampes,* dans la *Revue de l'Art chrétien,* 1903, p. 225 et 325. — Stein (Henri) : *Jean Goujon et la maison de Diane de Poitiers à Etampes,* dans les *Annales de la Soc. hist. du Gâtinais,* 1889, p. 293. Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture,* t. III, p. 259 et t. V, p. 51.

SECONDE EXCURSION

ÉGLISE DE TAVERNY

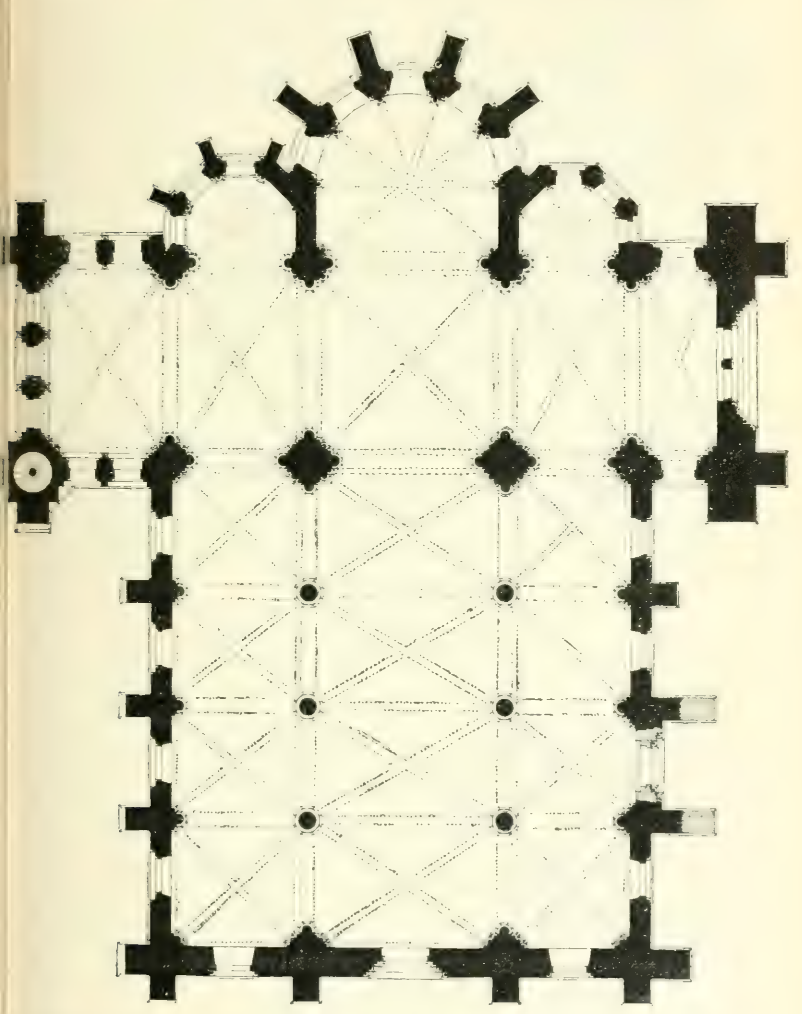
Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

Le bourg de Taverny, qui a la même origine romaine que la ville de Saverne, est déjà mentionné dans un diplôme de 754 (1). Son église romane était voisine de la grande rue, mais au début du XIIIe siècle la famille de Montmorency en fit construire une autre à mi-côte, au pied de la forêt, dans le voisinage immédiat de son château seigneurial dont il ne reste plus que les caves au nord-est du chevet. L'édifice devait être terminé vers 1237, date du testament de Bouchard de Montmorency qui légua dix livres pour les vitraux (2). Au XVe siècle, les fenêtres hautes de la nef et du croisillon nord furent remaniées et un clocher de bois s'éleva sur le croisillon sud dont le pignon fut remonté. En 1837, douze baies supérieures étaient aveuglées et le monument menaçait ruine quand il fut classé en 1842. L'architecte Garrey retira les étrésillons dans la nef en 1843 pour les remplacer par des tirants de fer. La restauration, commencée par M. Ouradou et terminée par M. Simil en 1886, entraîna la reprise en sous-œuvre de deux colonnes de la nef, la réfection de la porte, de la claire-voie et du pignon de la

(1) Mabillon. *De re diplomatica*, p. 493.

(2) Ecclesie Beate Marie de Taberniaco ad fabricam decem libras ad vitreas... Actum anno Domini MCCXXXVII, mense junio. Cf. Dubois (Gérard), *Historia ecclesiæ parisiensis*, t. II, p. 332.

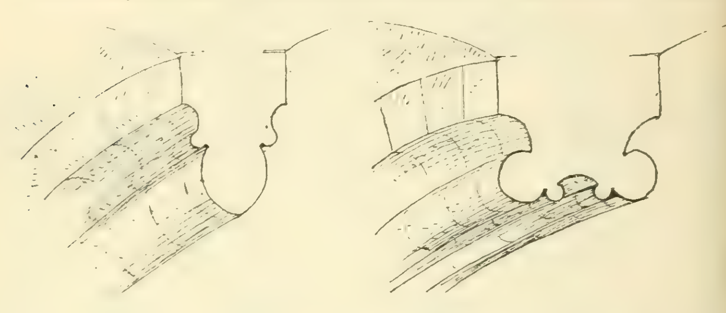
façade, du réseau flamboyant de huit fenêtres et de la rose méridionale ainsi que la reconstruction du pignon et de la chapelle du croisillon nord.



Echelle : 0,003 p. m. A. Ventre, del.

Plan de l'église de Taverny

Nef. — Le plan de l'église comprend une nef de quatre travées, deux bas-côtés, un large transept flanqué de deux chapelles polygonales et une abside à sept pans coupés. La nef est voûtée d'ogives, mais la moitié de la première et de la troisième voûte ainsi que toute la seconde ont été refaites au début du XIXe siècle avec les chapiteaux moulurés supérieurs. Une gorge entre deux baguettes et deux



Ogives des bas-côtés et de la nef

tores se profile, comme dans les cathédrales de Chartres et de Soissons, sur les anciennes nervures séparées par des doubleaux en tiers-point. Parmi les six colonnes de la nef, couronnées de chapiteaux à crochets et de tailloirs octogones d'un style plus avancé du côté sud, il faut signaler la seconde, au midi, qui fut remplacée au XIVe siècle, comme le prouvent les feuillages de son chapiteau et le profil de sa base. Au sud, la dernière colonne du XIIIe siècle a seule conservé sa base à tore aplati ornée de griffes. Entre les grandes arcades en tiers-point, moulurées de trois boudins, trois colonnettes reçoivent les ogives et les doubleaux. Contre les piles du transept les colonnettes des formerets et des fenêtres primitives sont encore visibles, comme dans la première travée.

Le triforium recouvert de dalles qui contourne toute l'église se compose de petites arcades en tiers-point qui

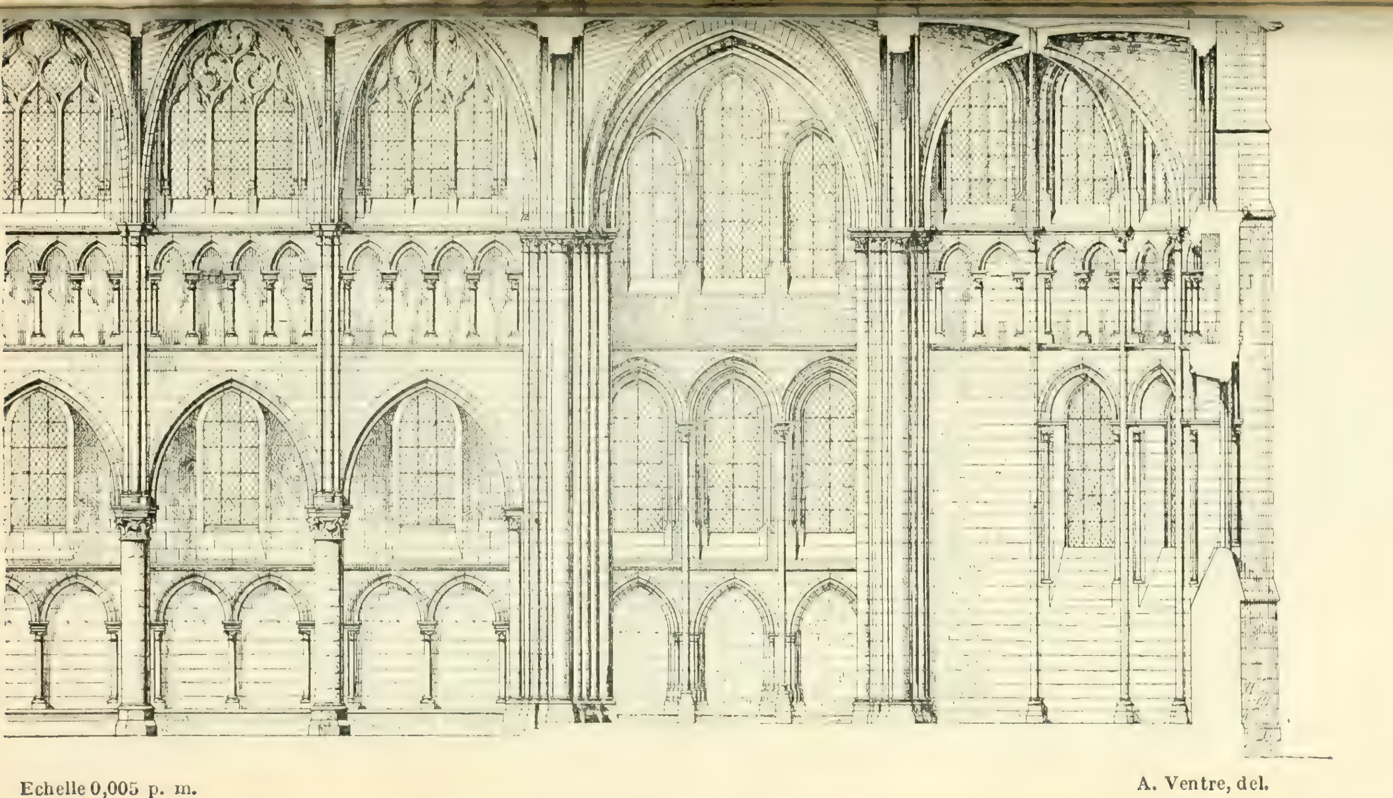
retombent sur des colonnettes monolithes, comme dans la plupart des églises gothiques de l'Ile-de-France, mais



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

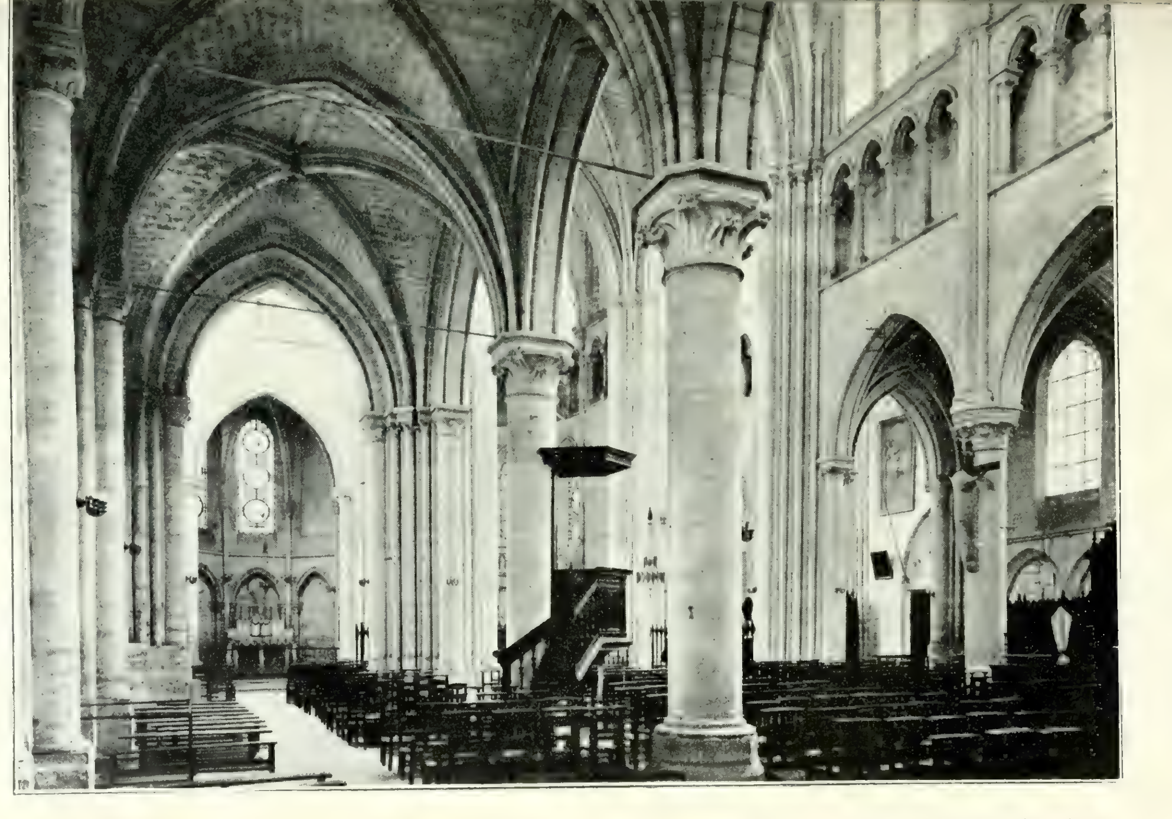
Chapiteau de la nef.

au revers de la façade, cette petite galerie, voûtée par des berceaux transversaux, se transforme en claire-voie d'un type très précoce, comme au chevet de l'église de Brie-Comte-Robert. Au sud, plusieurs chapiteaux du triforium ont été refaits au XVe siècle quand on transforma les baies supérieures dont les deux meneaux, les arcs tréflés, les soufflets et les mouchettes ont été remplacés à l'époque moderne, sauf dans les deux dernières travées du nord. A l'ouest, deux baies en tiers-point, moulurées d'une gorge continue, s'ouvrent sous la claire-voie surmontée d'un triplet et d'un grand formeret primitif en tiers-point.



Echelle 0,005 p. m. A. Ventre, del.

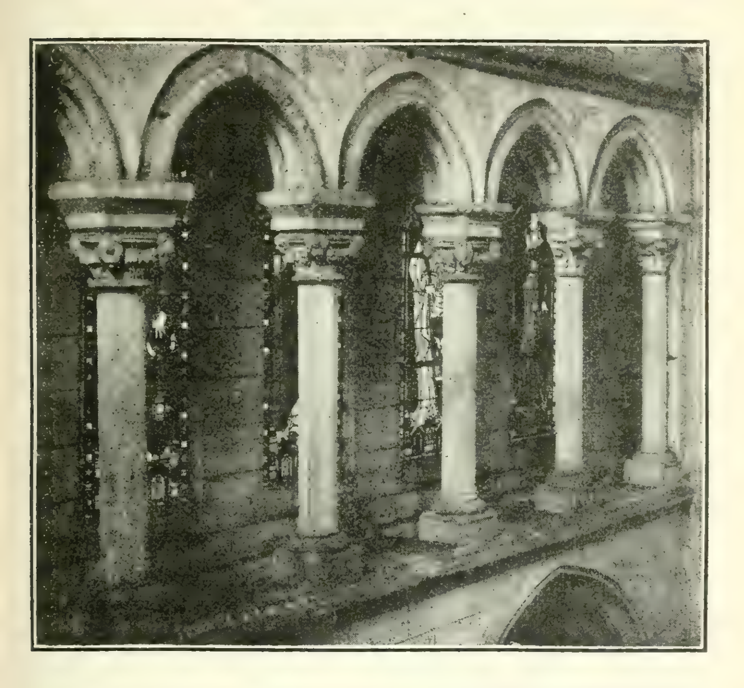
Église de Taverny. Coupe longitudinale



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Bas-coté nord de l'église de Taverny.

Les bas-côtés, voûtés d'ogives toriques en amande avec doubleaux en tiers-point intermédiaires, conservent leurs faisceaux de trois colonnes et au nord leurs baies en tiers-point, mais les fenêtres du collatéral sud sont modernes.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

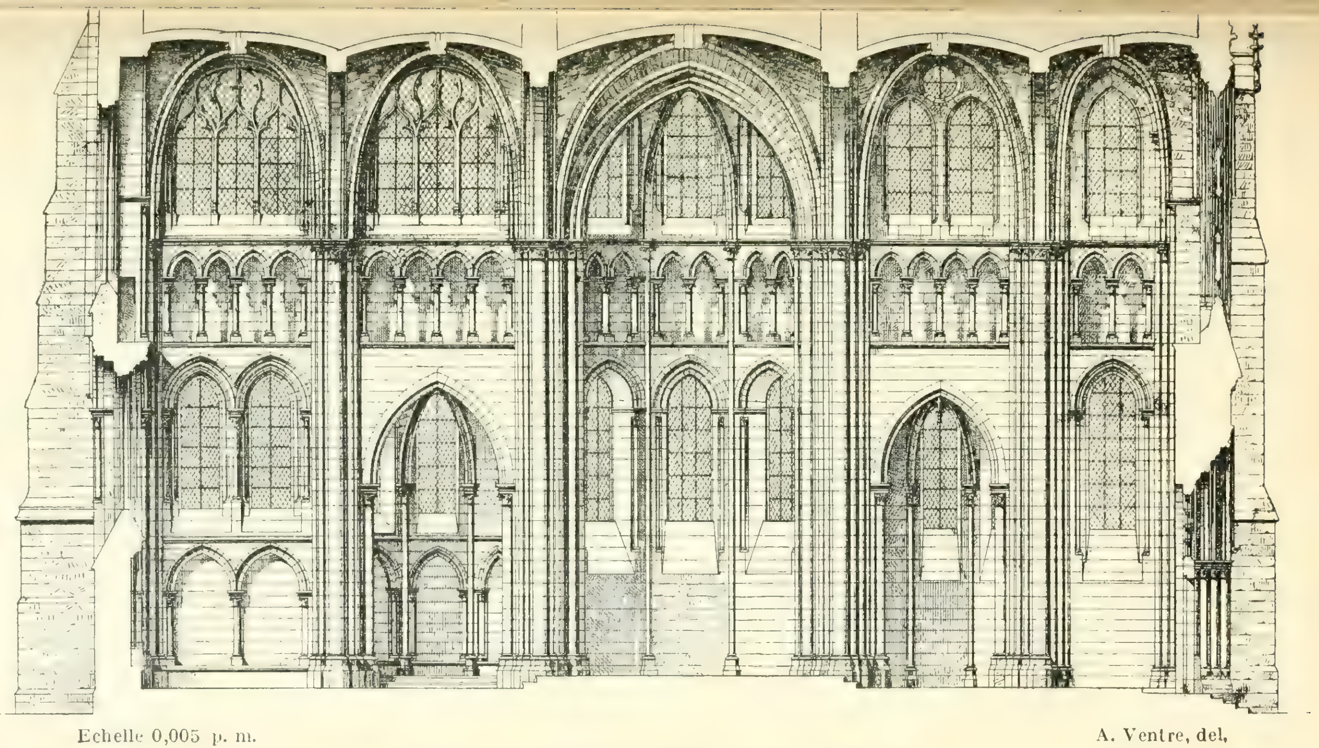
Claire-voie occidentale

Au XVIIIe siècle, les formerets furent buchés, sauf à l'ouest, comme l'arcature en tiers-point dont les colonnettes sont amorties par des chapiteaux de plâtre, mais au revers de la façade deux arcades aveugles ornées d'un tore sont des témoins de la disposition primitive. Il faut signaler dans le bas-côté nord, près du transept, trois chapiteaux de la Renaissance.

Transept. — La croisée, dont les piles en forme de losange sont flanquées de quatre colonnes et de seize colonnettes, est voûtée d'ogives dont la gorge se profile entre deux baguettes et deux boudins : la clef percée d'un trou est cerclée de feuillages. Les quatre doubleaux en tiers-point où les bandeaux alternent avec quatre tores retombent sur des chapiteaux à crochets et sur des tailloirs carrés : la scotie des bases à tore aplati est remplie de pointes de diamant.

Le croisillon nord est très saillant ; ses deux voûtes d'ogives conservent leurs formerets toriques en plein cintre dont les colonnettes se terminent plus haut que celles des nervures et des doubleaux. A l'est, s'ouvre une chapelle à cinq pans dont les six branches d'ogives retombent sur des tailloirs en pointe et sur des chapiteaux à crochets. Au-dessus de cinq arcades aveugles toutes neuves s'ouvrent trois fenêtres en tiers-point à gorge continue qui ont été complètement restaurées comme les parements des murs. Le triforium passe sous les deux fenêtres orientales du xve siècle (1) et sous les deux baies occidentales du XIIIe siècle à gorge continue, mais au nord il est remplacé par une coursière qui passe entre les deux triplets à gorge continue et sous un grand formeret en plein cintre très saillant. Au niveau du sol, une arcature en tiers-point, encore intacte à l'est, fut refaite au XIVe siècle au nord et à l'ouest, comme le prouvent le profil de l'archivolte et la base des colonnettes. Les fenêtres basses, au nombre de deux sur chaque face, s'ouvrent entre deux colonnettes et deux gorges continues bordées de baguettes qui se rejoignent au bas du glacis. Cette mouluration dont les fenêtres des chapelles rayonnantes de la cathédrale de Bayeux et du chevet plat de Lhuys (Aisne) offrent d'autres exemples est appliquée sur les piles centrales du transept de Triel.

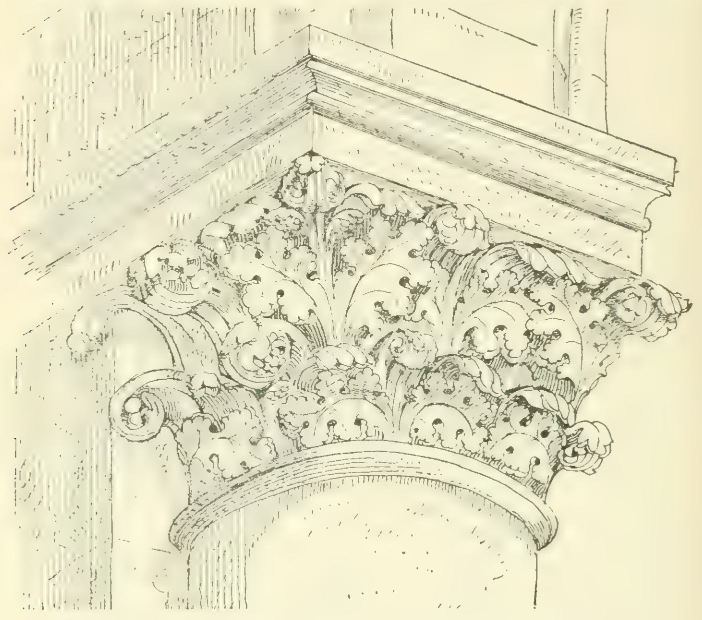
(1) Une gorge verticale primitive est encore visible sur le jambage d'une de ces fenêtres divisées au XIIIe siècle par un seul meneau.



Echelle 0,005 p. m. A. Ventre, del,

Eglise de Taverny. Coupe sur le transept

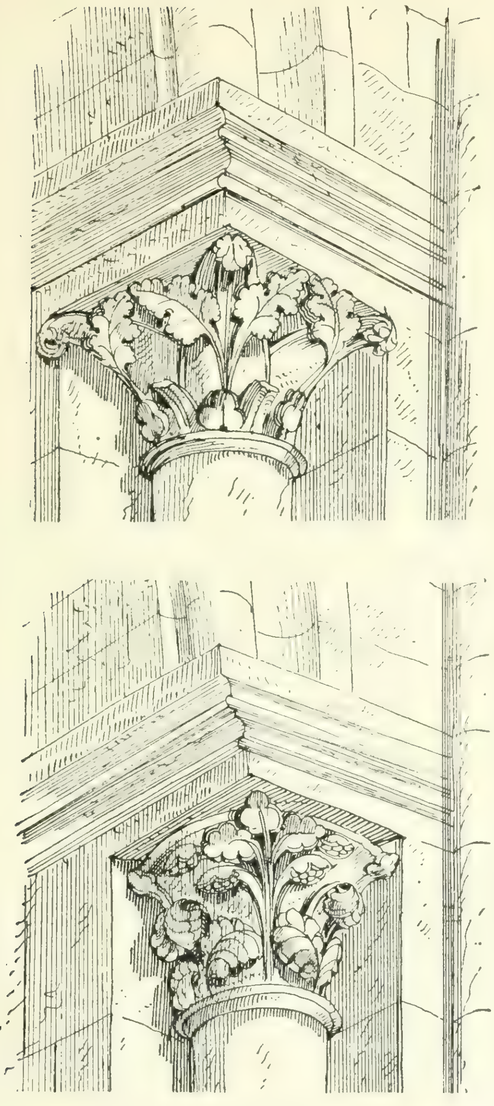
Le croisillon méridional, dévié vers le sud-ouest, est moins profond que l'autre parce que ses fondations sont établies sur une terrasse ; ses deux travées de largeur inégale conservent leurs voûtes d'ogives du XIII[e] siècle, leurs clefs à feuillages, leurs formerets en plein cintre dans la première travée et en tiers-point dans la seconde.



E. Chauliat, del.

Chapiteau de la chapelle sud

La chapelle orientée, dont les six ogives piriformes du XVI[e] siècle rayonnent autour d'une clef pendante, est encadrée par un arc à deux boudins qui retombe sur deux colonnes et deux beaux chapiteaux gothiques garnis de feuillages et de fruits d'arum. Trois baies en tiers-point s'ouvrent dans les pans coupés dépourvus d'arcature comme les autres murs du croisillon. A l'est et à l'ouest, une fenêtre en tiers-point s'ouvre sous le triforium dont les arcades



E. Chauliat, del.

Chapiteaux des fenêtres de l'abside.

au nombre de quatre dans la première travée se réduisent à deux dans la seconde. Plus haut, la première travée est éclairée par deux baies en tiers-point du XIIIe siècle recoupées par deux arcs brisés et un oculus, comme à Moret ; des gorges continues se profilent sur leurs piédroits et sur leur meneau central. Dans la seconde travée, plus étroite, s'ouvrent des baies simples. Au-dessus de la porte du fond une rose à seize rayons, dont le réseau flamboyant est moderne, s'encadre dans une baie en tiers-point du XVe siècle percée au niveau d'une coursière et surmontée d'un formeret à moulures piriformes, mais à droite une courte colonnette du XIIIe siècle devait recevoir l'archivolte de la rose primitive.

Chevet. — L'abside à sept pans qu'on peut comparer à celles de Saint-Jacques de Compiègne, de Braine et de Saint-Léger de Soissons est voûtée par huit nervures en amande qui retombent sur une colonnette surmontée d'un chapiteau à crochets et d'un tailloir pointu ; il faut noter l'absence de formerets. Le triforium est du même type que celui de la nef. Les cinq fenêtres basses en tiers-point, flanquées de deux colonnettes, se distinguent par l'élégance des feuillages de leurs chapiteaux et la finesse des moulures de leurs tailloirs. Autour des sept baies supérieures on voit deux gorges continues entre deux baguettes.

Extérieur. — La façade, beaucoup trop restaurée, est épaulée par quatre contreforts à larmiers. Le portail en tiers-point se compose de six colonnettes neuves séparées par un rang de fleurs à quatre pétales, d'un tympan moderne orné d'un quatre-feuilles et de trèfles pleins et d'une archivolte garnie de deux boudins, de chevrons et de fleurettes. Au-dessus s'ouvrent deux fenêtres en tiers-point entre deux colonnettes, les six arcades de la claire-voie qui portent une coursière extérieure et un triplet

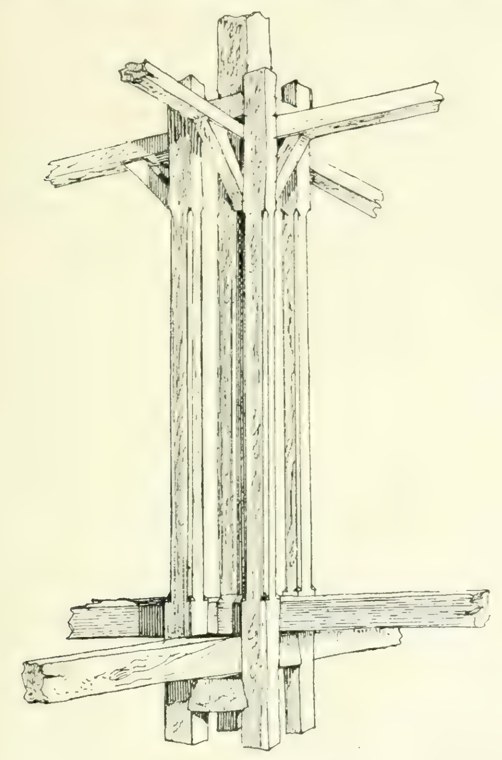


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Taverny.

Façade.

encadré par un arc de décharge. L'une des baies latérales, dans l'axe du bas-côté nord, conserve son boudin et son cordon de feuillages qui retombe sur deux têtes, suivant une disposition adoptée dans la plupart des fenêtres de l'église. Le pignon moderne, ajouré par trois oculi, avait



E. Chauliat, del.

Poinçon moisé de la croisée

été refait au xve siècle en même temps que la charpente à peu près intacte sur la croisée et sur l'abside. Le poinçon central du transept, flanqué de quatre moises pendantes, soulage la portée de deux poutres diagonales et la croupe conserve ses enrayures assemblées dans les chevrons.

Au nord, l'élévation latérale offre peu d'intérêt. En effet, les arcs-boutants ajourés par un oculus dans leur écoinçon furent refaits au XVIIIe siècle, tandis que ceux du sud avaient été remplacés au XVe siècle, comme le prouvent les pinacles des culées et les têtes sous les gargouilles brisées : la saillie de deux éperons fut augmentée. Les fenêtres basses, remaniées au nord, sont modernes au sud, comme le petit portail de la seconde travée qui devait exister au XIIIe siècle. Une coursière permet de circuler au niveau des fenêtres hautes dont les réseaux du XVe siècle ont été renouvelés à l'époque moderne, sauf dans les deux dernières travées du nord. A l'angle de la nef et du croisillon sud, on voit deux colonnettes engagées du XIIIe siècle ; ce sont les témoins d'une fenêtre haute primitive.

Les baies du XIIIe siècle du croisillon nord, ornées d'une gorge continue, sont flanquées de colonnettes au nord et à l'est : un cordon de damiers qui s'appuie sur des têtes décore plusieurs archivoltes. Le triplet supérieur du mur de fond a été refait en même temps que les deux tourelles octogones qui encadrent le pignon neuf ; c'est une restauration très médiocre. Le parement, les contreforts, les fenêtres de la chapelle ainsi que la corniche et les gargouilles sont modernes. Le croisillon sud est plus intéressant. La porte dite du roi Jean, tombé malade au château de Taverny en 1335 (1), s'ouvre entre six colonnettes séparées par des petits fûts : leurs chapiteaux à feuillages couronnés de tailloirs carrés, sont bien refouillés. Le trumeau, formé d'un pilastre, porte deux linteaux et un tympan ajouré par une petite rose à six lobes et par deux quatre-feuilles : c'est un des plus anciens exemples de cette disposition qui fut adoptée dans les portes de la façade à la cathédrale de Reims. Sur l'archivolte en tiers-point se déroule un

(1) *Chronique de Guillaume de Nangis*. Édition Géraud, t. II, p. 146.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Taverny.

Portail du croisillon sud.

rinceau de feuilles de vigne, de feuillages et de fruits d'arum entre deux boudins. Un cordon de feuilles qui alternent avec des fruits d'arum, passe sous la rose flamboyante restaurée.

Au XVe siècle, on remania également le sommet des contreforts amortis par des gâbles à crochets de mauve frisée et on remonta le pignon flanqué de deux pinacles et percé de deux baies tréflées dont le cordon retombe sur deux marmousets ; des crochets refouillés et des chimères se détachent sur ses rampants. Il faut encore attribuer au XVe siècle le clocher de bois recouvert d'abat-sons en ardoise qui domine la première travée du croisillon sud. C'est un beffroi dont la flèche de charpente à huit pans s'élève entre quatre clochetons triangulaires ; quelques crochets de plomb permettent seuls de le dater de cette époque. A l'est, la chapelle à pans coupés, dépourvue de contreforts, est percée de trois fenêtres à gorge continue, comme les deux baies supérieures dont le cordon de feuillages retombe sur deux têtes. On voit plus haut un témoin de la corniche garnie de feuilles bien découpées.

L'abside, épaulée par six contreforts à larmier, est ajourée par cinq fenêtres basses flanquées de deux colonnettes : leur archivolte est moulurée comme leur cordon. Une gorge continue se profile autour des baies supérieures dont l'appui se trouve au niveau du chemin de ronde qui traverse les contreforts. La corniche a disparu, mais les gargouilles qui représentent des chimères efflanquées sont posées sur un petit personnage en encorbellement.

Mobilier. — Le retable du maître-autel, qui masque une piscine de la Renaissance, fut donné à l'église par le connétable Anne de Montmorency sous le règne de Henri II, comme le prouvent les alérions, les H et les C entrelacés et les trois croissants. Ses deux portes latérales, flanquées de colonnes cannelées et amorties par un fronton curvi-

ligne, s'ouvraient sur la sacristie : des génies tenant des cornes d'abondance décorent les écoinçons. Le rinceau de feuilles de chêne et d'olivier qui orne la frise enlace la colonne de la flagellation, une lanterne, la Sainte Face, un cœur crucifié et percé d'une lance, un phénix entre deux épées. Plus haut, sous un cordon de pampres, les statuettes des quatre évangélistes se détachent dans des niches entre



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Frise du retable

huit cariatides. Une Vierge à l'enfant du XVIe siècle et une sainte qui porte la palme du martyre occupent les niches latérales, mais la Vierge du fronton restauré est un moulage de celle qui décore l'autel du croisillon nord. Les peintures modernes du retable sont l'œuvre de M. Marcel Magne.

Dans la chapelle du bras nord du transept, on remarque une Vierge en bois assise du XIIIe siècle, mais sa couronne et la tête de l'enfant Jésus sont neuves. L'autre Vierge assise du croisillon sud, qui est de pierre, se distingue par la finesse de ses traits, son voile et les plis élégants de sa robe : c'est une œuvre de la fin du XIIIe siècle. Un grand crucifix du XVIe siècle est accroché à une colonne de la nef et le lutrin de bois du XVIIIe siècle est surmonté d'un aigle.

L'abbé Lebeuf signale sans doute par erreur les scènes de la Passion, les vertus et les vices sculptés sur la clôture



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Maître-autel de l'église de Taverny.



E. Durand, phot.

Vierges du XIIIe et du XVIe siècle

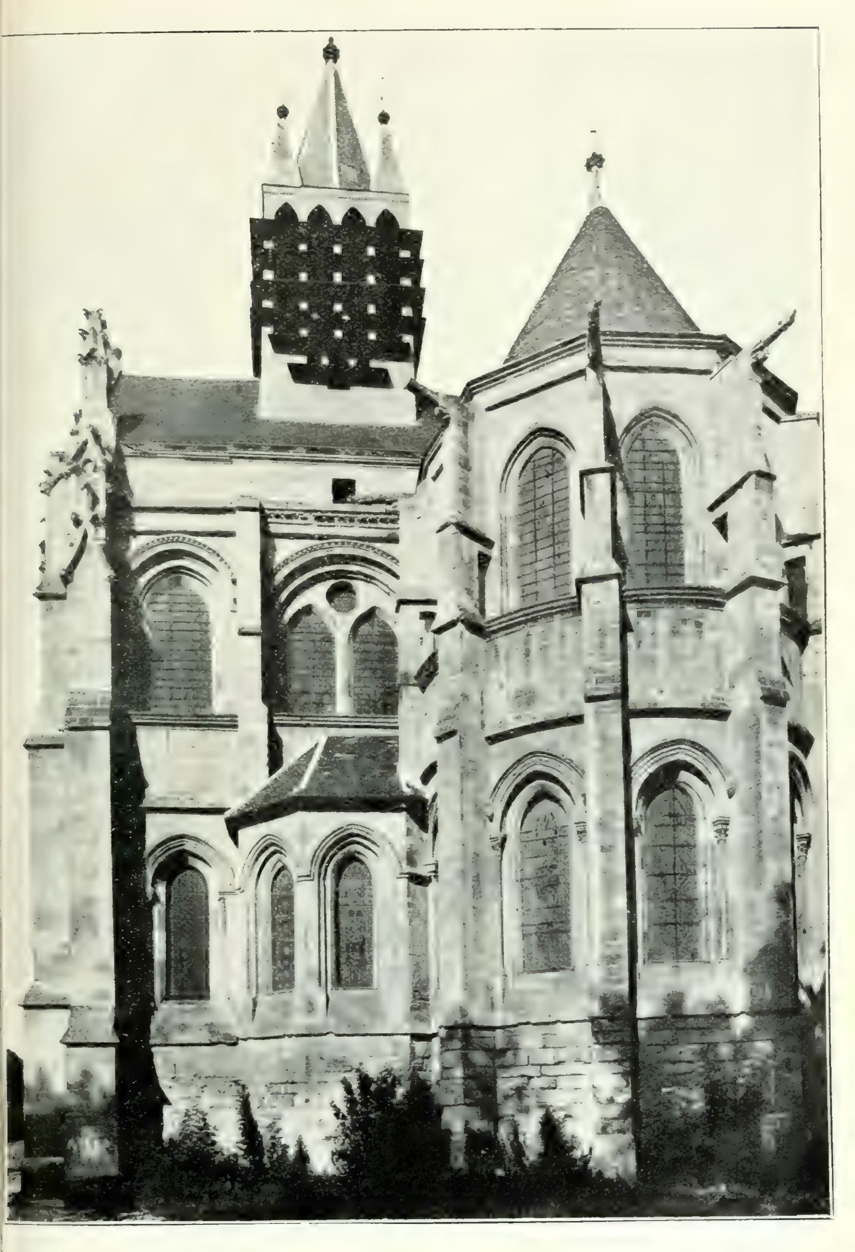
du chœur. Le jubé de bois, qu'il avait remarqué, devait être orné des panneaux de la Renaissance réemployés autour de la tribune de l'orgue dont le buffet remonte au XVI[e] siècle. On y voit différents épisodes du voyage de



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Vierge du croisillon sud

saint Barthélemy, patron de l'église, dans les Indes, d'après le texte de la *Légende dorée.* Après avoir brisé dans un temple l'idole Astaroth, l'apôtre convertit le roi Polémius et sa famille, guérit sa fille possédée et fait sortir le démon de l'idole Berith. Il comparaît ensuite devant le juge; enfin il est étendu sur un chevalet et écorché vif avant d'être déca-

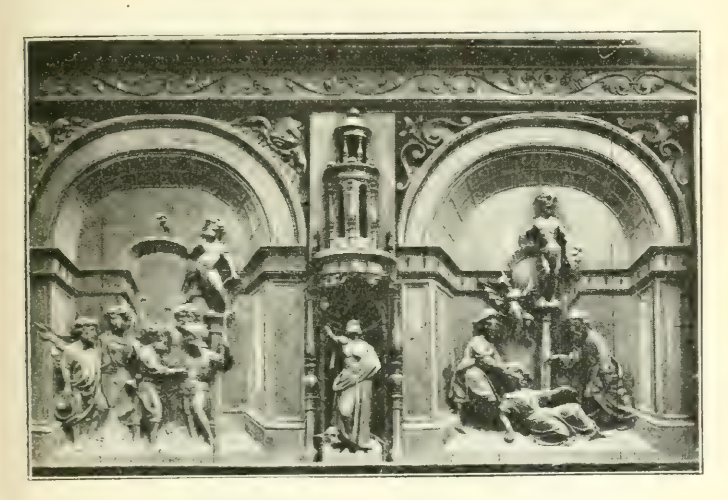


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Taverny.

Abside.

pité devant le roi Astragès. Le dernier panneau, qui décore le banc d'œuvre, représente l'ensevelissement du martyr.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Bas-reliefs de bois de la tribune d'orgue

Pierres tombales. — La plus ancienne, du XIIIe siècle, qui se retrécit vers les pieds, est celle d'un chevalier nommé Philippe dont la tête est encadrée par un arc trilobé : son écu est chargé d'oiseaux. L'inscription en vers léonins devait se terminer par le mot HAERES très effacé. Une autre tombe plate, parfaitement conservée, représente Mathieu de Montmorency, troisième fils de Jean Ier, mort en 1360. L'encadrement de style gothique rayonnant où se détachent deux anges thuriféraires, le costume militaire, les alérions gravés sur l'écu méritent d'attirer l'attention. L'épitaphe de Jean, fils du maréchal Charles de Montmorency, mort en bas âge en 1352, se lit en bordure autour d'une dalle de marbre noir qui était ornée de deux anges et d'un lion. Son frère Charles, qui mourut en 1369, est représenté au maillot sur une autre tombe.

A côté, un bourgeois, nommé Bouchard du Ru, décédé en 1387, et un prêtre qui était peut-être son fils sont agenouillés devant une Vierge à l'enfant. L'inscription en vers français est à la fois naïve et incorrecte. Jean de la Motte, vicaire,

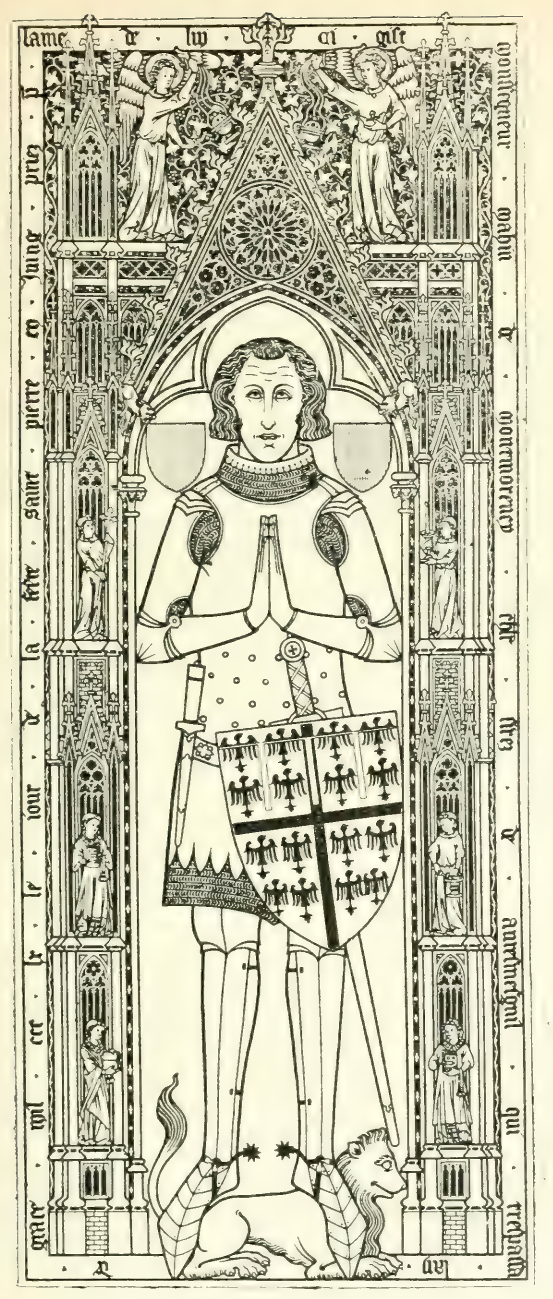


Ch. Fichot, del.

Tombe plate du chevalier Philippe

qui mourut en 1557, avait fait plusieurs legs à la fabrique et au curé de Taverny énumérés dans son épitaphe. L'ancienne cloche, fondue par Gaudiveau en 1768, n'existe plus.

Bibliographie. — Lebeuf (L'abbé) : *Histoire de la ville et du diocèse de Paris.* Ed. Bournon, t. II, p. 60. — Guilhermy (De) : *Inscriptions de la France. Ancien diocèse de Paris,* t. II, p. 315. — *Bulletin paroissial.* — *Archives de la Commission des Monuments historiques.*



Ch. Fichot, del.

Tombe plate de Mathieu de Montmorency

ÉGLISE D'AUVERS-SUR-OISE

par M. L. RÉGNIER

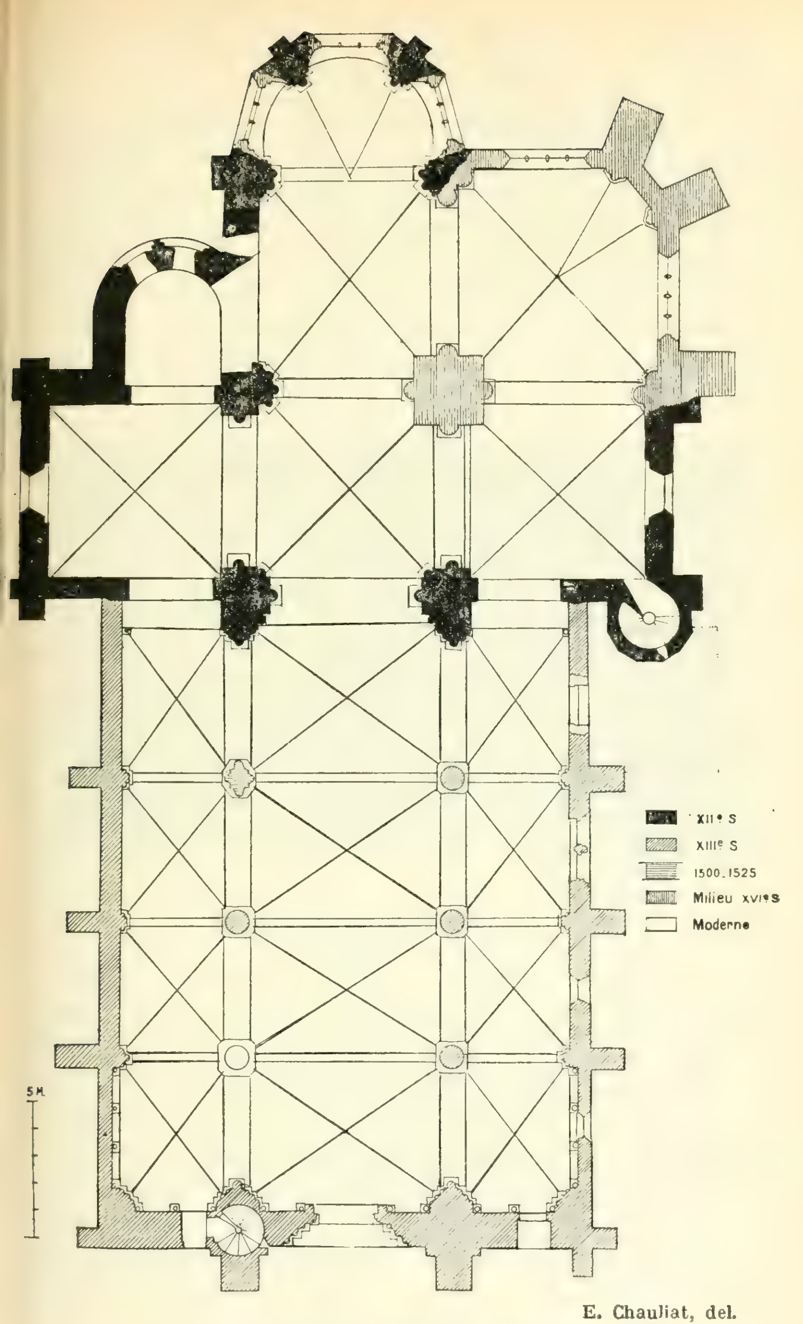
D'abord chapelle royale, donnée en 1131 par Louis VI aux chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis (1), qui la desservirent jusqu'à la Révolution, Notre-Dame d'Auvers (2) coexista pendant un certain temps avec une église paroissiale de Saint-Martin, qu'elle finit par supplanter au XIII[e] siècle. Avant la Révolution, la paroisse dépendait du diocèse de Rouen, de l'archidiaconé du Vexin français et du doyenné de Meulan.

L'édifice, qui était voisin de l'ancien château royal, est construit sur une grande terrasse où s'élevaient jadis des logis et des bâtiments dépendant soit du prieuré-cure, soit de l'abbaye de Montmartre, à laquelle Philippe-Auguste avait donné en 1183 ce qui lui appartenait des grosses dîmes de la paroisse. Le plan du monument comprend une nef flanquée de bas-côtés, un transept, un chœur terminé par une abside polygonale au dehors, demi-circulaire au dedans. Au sud du chevet, une grande chapelle a remplacé au XVI[e] siècle une absidiole semblable à celle qui existe encore du côté nord. Le clocher est une tour assise sur le carré du transept.

La partie la plus ancienne de l'église est représentée par le gros œuvre des trois gros piliers qui portent la tour au N.-O., au S.-O. et au N.-E. Ces piliers, que devaient surmonter originairement des arcs en plein cintre, peuvent dater de la fin du XI[e] siècle. A la même époque peuvent

(1) La charte originale existe aux Archives de l'Oise, H 638. Elle a été publiée dans la *Gallia christiana*, t. X, *instr.*, p. 429.

(2) Auvers-sur-Oise, canton et arrondissement de Pontoise, département de Seine-et-Oise.



E. Chauliat, del.

Plan de l'église d'Auvers-sur-Oise

appartenir aussi le plan et le bas des murs du chœur; mais cette partie de l'édifice, d'aspect archaïque au dehors, fut l'objet, vers le milieu du XIIe siècle, d'une reconstruction partielle ou de remaniements intérieurs considérables, qui lui donnè ent de belles voûtes d'ogives surhaussées, à doubleaux et formerets en tiers-point, et les groupes de colonnes engagées qui supportent les nervures. Ces colonnes sont couronnées de chapiteaux curieusement décorés et dont l'étude iconographique ne serait pas sans intérêt. On y



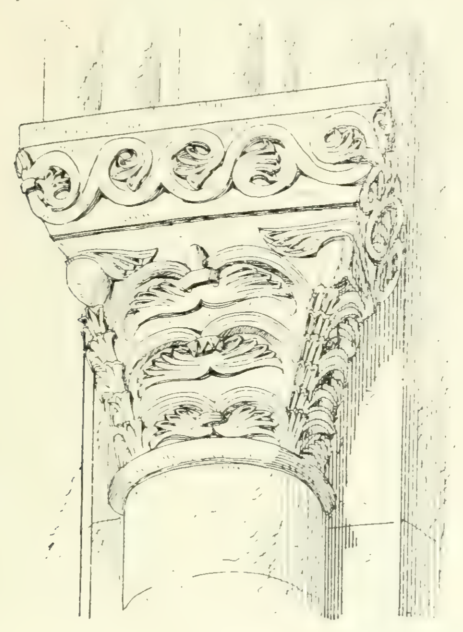
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteaux du chœur

voit des rinceaux et des palmettes, des animaux fantastiques et des figures humaines. Nous signalerons un centaure décochant une flèche à une harpie. Sur un autre chapiteau, à l'entrée du chœur, M. Mataigne, historien d'Auvers, a proposé de voir la représentation d'un acte de foi et hommage rendu à la reine Adélaïde de Savoie, veuve de Louis VI et dame d'Auvers, ce qui n'est pas invraisemblable (1). D'élégantes fenêtres de la fin du

(1) Henri Mataigne, *Histoire de la paroisse et commune d'Auvers-sur-Oise*, 1906, p. 15.

XIIIe siècle ont été substituées dans l'abside à pans coupés aux percements primitifs, mais il reste au nord de la travée quadrangulaire une fenêtre en cintre brisé du XIIe siècle, assez étroite et sans ornements.



E. Chauliat, del.

Chapiteau du chœur

Notons le profil des ogives de la travée quadrangulaire : deux tores séparés par un cavet, comme au transept de Saint-Germer et celui du doubleau de l'abside et des deux branches d'ogive qui s'y appuient : trois tores juxtaposés, mais distincts. Les tailloirs sont variés : dans le sanctuaire, quelques-uns montrent des courses de rinceaux ; d'autres sont composés d'une tablette encorbellée au-dessus d'un tore, d'un cavet et d'un second tore ; ailleurs, le tore inférieur manque, mais la tablette est revêtue de dents de scie.

La voûte du carré du transept a été construite en même temps que celle du chœur. Les quatre doubleaux sont en tiers-point, mais de profil différent. Celui qui s'ouvre sur le chœur reproduit la mouluration du doubleau et des ogives de l'abside, et il en est de même des deux nervures croisées de la voûte. Les trois autres doubleaux affectent plus de simplicité : leur profil est méplat, avec un tore sur chacune des arêtes. Une seule des grosses demi-colonnes adossées aux piliers, et que nous croyons pouvoir attribuer à la fin du XI[e] siècle, a conservé intacts, ou peu s'en faut, sa base, de profil lourd, mais de composition presque attique, son chapiteau à collerette et à têtes humaines et son tailloir en biseau.

Les voûtes des deux croisillons appartiennent à une date un peu postérieure à celle de la voûte du carré : nous croyons même que ces deux bras du transept, achevés seulement dans la seconde moitié du XII[e] siècle, ne furent pas destinés tout d'abord à recevoir une voûte. Du moins les ogives y reposent-elles sur de courtes colonnettes encorbellées. Des fenêtres en tiers-point et un oculus éclairent ces parties latérales de l'église.

L'absidiole du nord, dont les fenêtres en plein cintre se font remarquer par la finesse de leur décoration extérieure, n'est recouverte que d'une voûte d'arêtes, ce qui cadre assez bien avec les habitudes de simplicité architecturale pratiquées par les chanoines réguliers du XII[e] siècle. Peut-être même cette simplicité intérieure de l'absidiole et des deux bras du transept permettrait-elle de supposer que les embellissements précédemment introduits dans le chœur et le carré étaient dus à la munificence de la reine Adélaïde, morte en 1154 (1).

A l'extérieur, on constate l'emploi de deux espèces de

(1) Inutile de dire que la grande ouverture qui fait communiquer l'absidiole avec le chœur a été pratiquée beaucoup plus tard.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église d'Auvers-sur-Oise.

Bas-côté sud.

corniches différentes : celle du chœur se compose de petites arcades en plein cintre subdivisées, sur culots revêtus de têtes humaines, de têtes d'animaux, de fleurons, etc. ; celles de l'absidiole et du transept présentent simplement une tablette en biseau portée par des consoles en cavet.

Le maître de l'œuvre qui voûta le carré du transept vers le milieu du XII[e] siècle amorça en même temps la construction d'une nouvelle nef accompagnée de bas-côtés, comme en témoignent les deux groupes de colonnes adossés vers l'ouest à deux des piliers du carré ; mais le projet ainsi entrevu ne fut réalisé qu'une quarantaine d'années plus tard, dans la période 1190-1220 environ. Le style et l'ordonnance de la nef ainsi construite sous Philippe-Auguste sont très caractéristiques de l'Ile-de-France : arcades sur grosses colonnes, triforium-galerie à petites arcades sur colonnettes, fenêtres en tiers-point sans remplage, arcs-boutants sans ornements. Il en est de même du décor végétal, étudié en 1898 par M. Lambin (1). La façade, construite ou complétée après tout le reste, vers 1225 ou 1230, présente un élégant portail à colonnettes, sans trumeau, où l'on voit aussi de fort jolis feuillages. La grande rose de l'étage, dont le remplage avait été renouvelé en style flamboyant au XV[e] ou au XVI[e] siècle, a été « restituée » en 1876 dans le style du XIII[e] siècle, après les dégâts causés l'année précédente par un ouragan. Il est inutile de parler du portail latéral du midi, maladroitement restauré en 1891 : d'autre part, on voit trop l'effet du déplorable grattage infligé en 1874 à l'intérieur de la nef.

La grosse tour carrée, à baies en tiers-point encadrées de colonnettes, se place chronologiquement entre la construction du transept et celle de la nef, soit vers les années 1180-1190. Quant à la grande chapelle qui accompagne le chœur au sud, c'est une œuvre de la Renaissance d'une légèreté

(1) *Les églises des environs de Paris*, p. 34-39, avec une vignette.

intérieure fort rare dans les édifices religieux de cette période, grâce à d'énormes contreforts, dont la présence, par contre, nuit sensiblement à l'effet extérieur. Cette chapelle, bâtie vers le milieu du XVIe siècle, atteste l'influence exercée longtemps par la tradition gothique : les nervures de sa voûte sont amincies en amande, comme au XIIIe siècle, ses fenêtres sont en tiers-point ; mais l'entablement qui règne au dehors révèle une étude approfondie de l'architecture antique.

Une consécration de l'église le 22 octobre 1518 par Nicolas de Coquinvilliers, évêque *in partibus* de « Verience », vicaire général de l'archevêque de Rouen (1), ne correspond à aucun travail apparent de réfection ou de restauration. La reprise en sous-œuvre d'un pilier au nord de la nef, remplacé par un support à contours ondulés, semble devoir être moins ancienne de quelques années.

PONTOISE

ÉGLISE DE SAINT-MACLOU

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

Historique. — La cure de Saint-Maclou dont le nom n'apparaît que dans un acte de 1213 (2) était divisée en deux portions qui furent réunies en 1736. Cette particularité s'explique peut-être par l'existence simultanée de deux églises sur son emplacement, dont l'une était consacrée à saint Eustache, ou par la division d'un héritage

(1) Arch. de la Seine-Inf., G. 1854, fol. 260 v°.
(2) J. Depoin, *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*, p. 7.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église d'Auvers-sur-Oise.

Abside et clocher.

seigneurial qui comprenait les revenus de l'autel. Le plus ancien curé, nommé Robert, qui vivait en 1165 (1), dut être témoin de l'achèvement de l'église gothique du XIIe siècle postérieure à l'abbatiale de Saint-Denis bâtie par Suger de 1135 à 1144. Il n'en reste plus que cinq formerets de la nef, le croisillon nord, les piles, les colonnes et les arcades de l'abside et le déambulatoire. Le clocher central, renversé par un ouragan le 30 octobre 1309 (2), endommagea dans sa chute un pilier de la nef qui fut reconstruit aux frais des bouchers de Pontoise en 1325 (3). Vers le milieu du XVe siècle, la façade et le clocher latéral s'élevèrent en même temps que deux travées au nord de la nef. En 1477, le maître de l'œuvre de Notre-Dame de Pontoise, qui remania les voûtes et les fenêtres de l'abside et des chapelles rayonnantes (4) éleva la sacristie à deux étages au sud du chevet.

Les grands travaux entrepris au XVIe siècle débutèrent par le double bas-côté nord flanqué de chapelles qui furent terminées vers 1540, en même temps que le portail du nord et la chapelle de la Passion dont un vitrail est daté de 1545. Jean Delamarre, maître maçon, voyer de Saint-Denis (5), passa marché le 28 juillet 1541 pour la voûte de la croisée et pour la tour centrale qui s'élevait à dix mètres au-dessus des combles (6). En 1552, l'architecte Pierre Lemercier, qui mourut en 1570, s'engageait à coiffer d'un dôme le clocher occidental moyennant la somme de

(1) E. Lefèvre-Pontalis. *Monographie de Saint-Maclou de Pontoise*, pièce just. n° XXI.

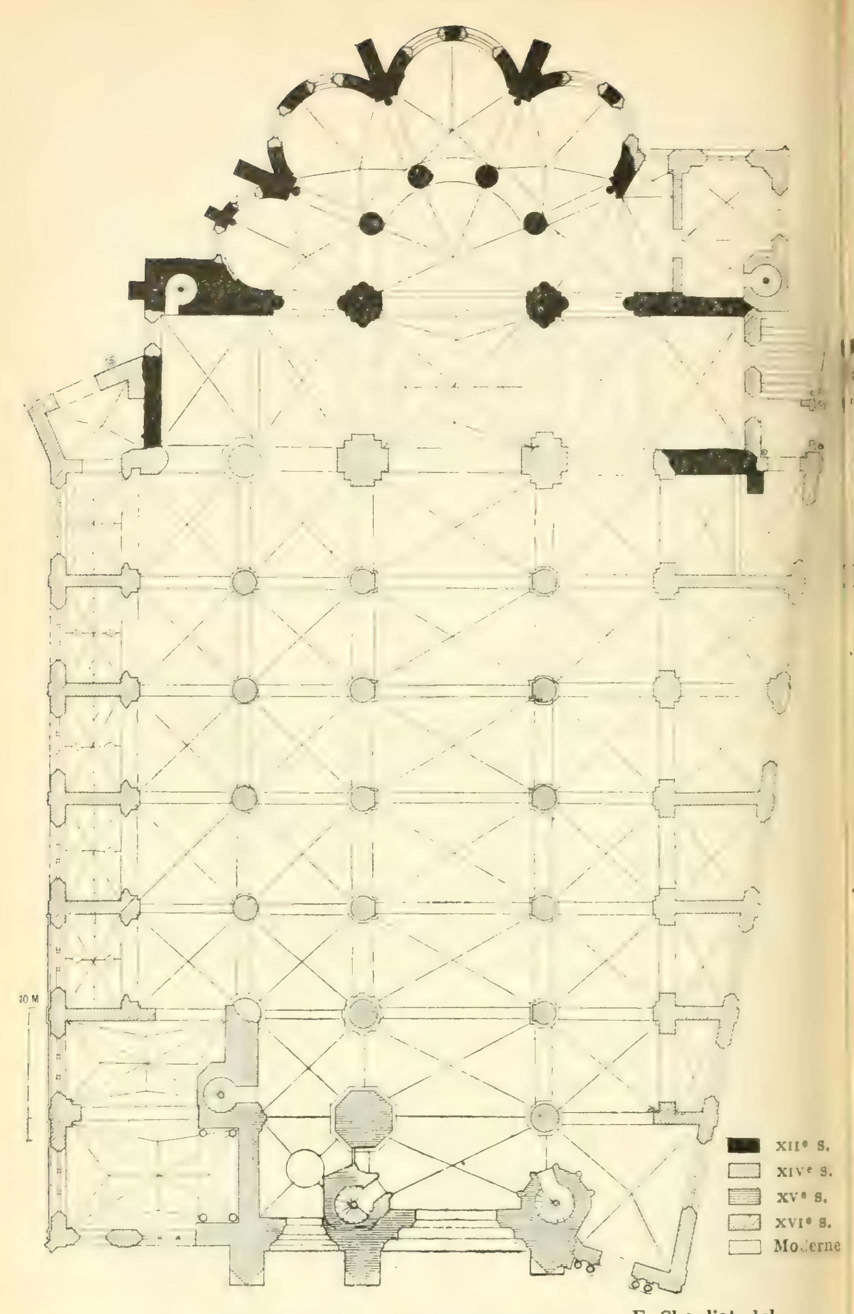
(2) *Grandes Chroniques de France*. Ed. Pâris, t. V, p. 185.

(3) Pihan de la Forest. Bibl. mun. de Pontoise, n° 2855.

(4) E. Lefèvre-Pontalis. *Monographie de Saint-Maclou*, pièce just. n° VII.

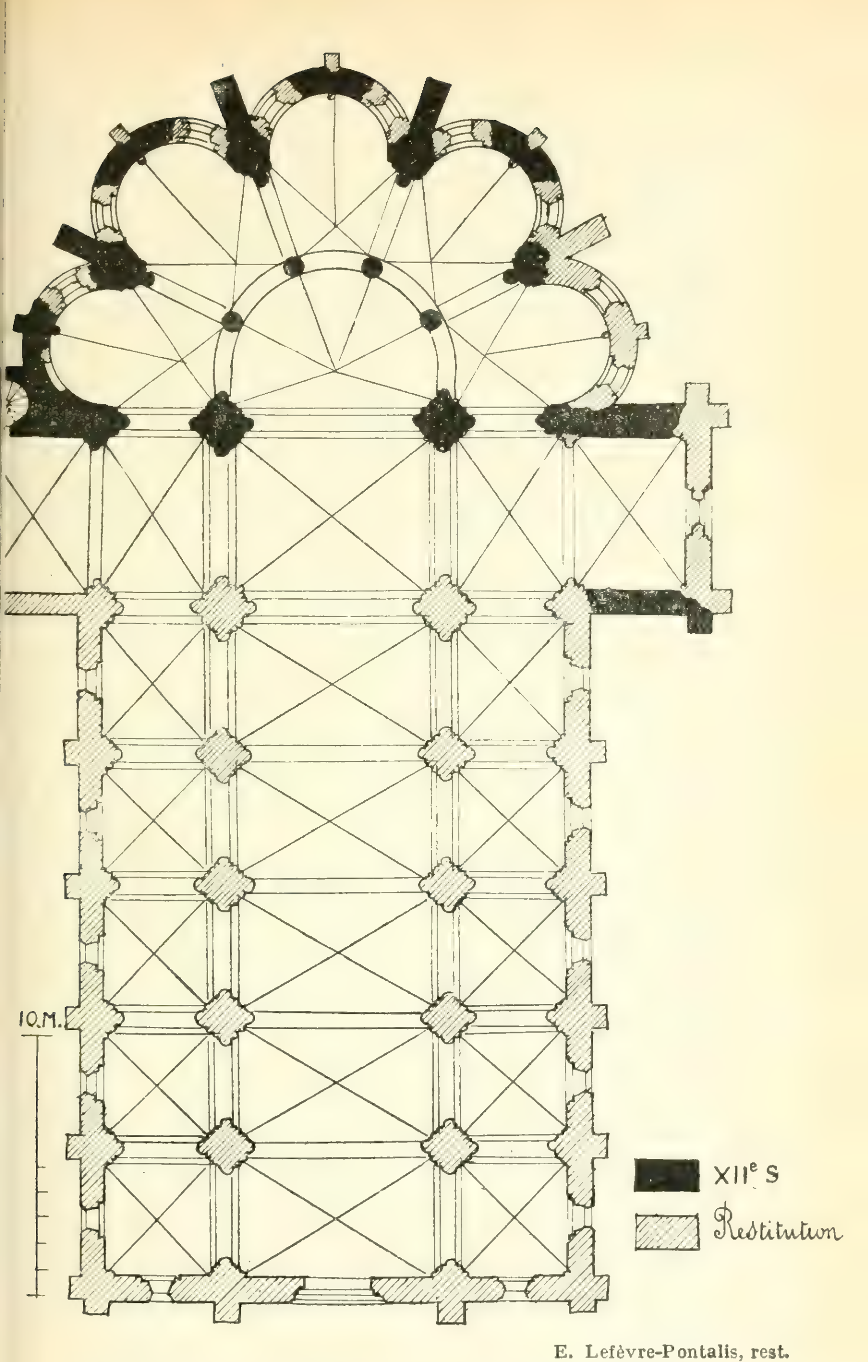
(5) Cet architecte, auteur de la colonne du cœur du cardinal de Bourbon à Saint-Denis, se rendait à Villiers-le-Bel en 1546 pour donner son avis sur la reconstruction de l'église. Arch. de Seine-et-Oise. G. 1047.

(6) E. Lefèvre-Pontalis. *Monographie de Saint-Maclou*, pièce just. n° IX.



E. Chauliat, del.

Saint-Maclou de Pontoise. Plan actuel



E. Lefèvre-Pontalis, rest.

Saint-Maclou de Pontoise. Plan restitué au XIIe siècle

525 livres tournois (1). La nef dont les travées du nord avaient été bâties en sous-œuvre vers 1530 fut achevée vers 1570. En 1566, on éleva le portail adossé au croisillon sud ; la chapelle de la Vierge est datée de 1570, le bas-côté méridional et ses chapelles latérales furent terminés en 1578, comme l'indiquent les dates gravées sur des pilastres. Après la bénédiction de ces chapelles par Henri Le Mignon, évêque de Digne, le 15 août 1583 (2), la pile sud-ouest de la croisée fut reprise en sous-œuvre en 1585.

En 1739, la fabrique faisait démonter les anciennes verrières des fenêtres hautes et en 1742 celles de la chapelle de la Vierge. La décoration du sanctuaire fut renouvelée en 1772 et l'ancien dallage formé de pierres tombales disparut en 1775 et en 1783. L'entrepreneur italien Borrani badigeonna l'église en 1783, tandis que Denis Belargent supprimait les chapiteaux inférieurs des piles au nord de la nef ; le clocher central du XVIe siècle fut démoli en 1785 (3). Pendant la Révolution, cinq cloches et quatre statuettes d'argent du trésor furent fondues ; on brisa les statues du grand portail occidental, puis l'église fut transformée en halle aux grains et en temple de la Raison. L'architecte Blondel restaura la chapelle de la Passion en 1860 et celle de la Vierge en 1871. La rose de la façade, défoncée par l'ouragan de 1875, fut restaurée en 1883 par M. Simil en même temps que le gâble du portail central. L'abside, réparée en 1886, fut dégagée en 1910 grâce à la générosité de M. Mallet, ancien maire de Pontoise.

Le plan actuel comprend une nef de sept travées flanquée au nord de bas-côtés doubles et au sud d'un bas-côté simple qui renferment des chapelles latérales. Un transept saillant précède l'abside dont le déambulatoire était entouré

(1) E. Lefèvre-Pontalis, *Monographie de Saint-Maclou*, pièce just. n° XII.

(2) *Ibid.*, pièce just. n° XV.

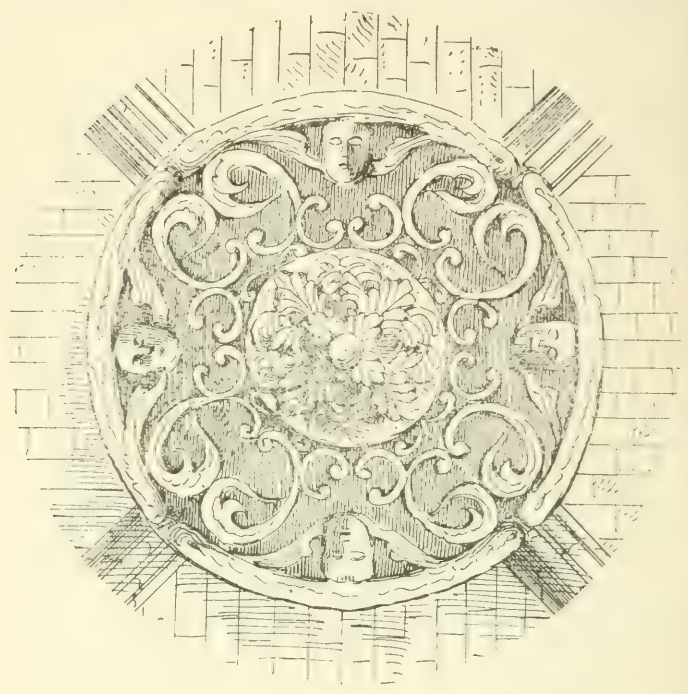
(3) *Ibid.*, pièce just. n° XLVII.

de cinq chapelles rayonnantes au XIIe siècle. A la même époque, la nef qui devait ressembler à celle de Chars (Seine-et-Oise) était bordée de collatéraux simples ; elle comprenait au moins cinq travées, car on voit encore au sommet du mur nord cinq formerets en tiers-point et des colonnettes du XIIe siècle. La reprise en sous-œuvre faite de ce côté au XVIe siècle peut se comparer à celle qui fut exécutée pour conserver la charpente dans les églises d'Andrésy (Seine-et-Oise) et de Château-Landon (Seine-et-Marne).

Nef et bas-côtés. — Les croisées d'ogives à moulures piriformes de la nef sont séparées par des doubleaux en tiers-point. Sur leurs clefs se détachent des écus, de grandes étoiles ajourées, saint Maclou, la lune et le soleil. L'architecte du XVe siècle qui lança la première voûte, dont les ogives retombent sur de lourdes piles octogones flanquées de quatre colonnes, monta les deux premières travées du nord. La seconde arcade en tiers-point moulurée retombe sur la frise de feuillages d'une colonne isolée. Dans l'axe s'ouvrait une longue fenêtre bouchée de la même forme ; son meneau central porte un soufflet entre deux mouchettes. Du côté nord, les autres travées du XVIe siècle sont plus anciennes que celles du sud. Leurs arcs en cintre surbaissé et mouluré s'appuient sur des colonnes flanquées d'un pilastre. Une feuille d'acanthe se détache au milieu d'un triangle sous les chapiteaux rehaussés de figures humaines et de feuillages du même type que dans le bas-côté nord. Au sud, les supports, de plan identique, sont surmontés de chapiteaux composites ou ornés de têtes d'anges ; sur le troisième pilier un bas-relief représente un lion et un loup qui emportent les enfants de saint Eustache. Les fenêtres hautes en tiers-point très basses sont recoupées par deux meneaux et un cercle.

Le bas-côté nord, que M. Léon Palustre attribue sans

preuve à Pierre Lemercier, est un chef-d'œuvre de la Renaissance. Ses deux vaisseaux, séparés par une file de cinq colonnes, sont recouverts de croisées d'ogives à baguette centrale entre deux filets, deux tores et deux doucines;



E. Chauliat, del.

Clef de voûte du bas-côté nord

les clefs ressemblent à des médaillons ajourés par des arabesques. Les doubleaux moulurés décrivent une courbe en plein cintre en retombant sur d'élégants chapiteaux. Les deux premiers sont ornés aux angles d'enfants et de satyres qui dominent un rang de feuilles bien découpées. La troisième colonne est couronnée par des chimères cornues, la quatrième par des enfants qui tiennent des guirlandes et la dernière par un chapiteau corinthien.



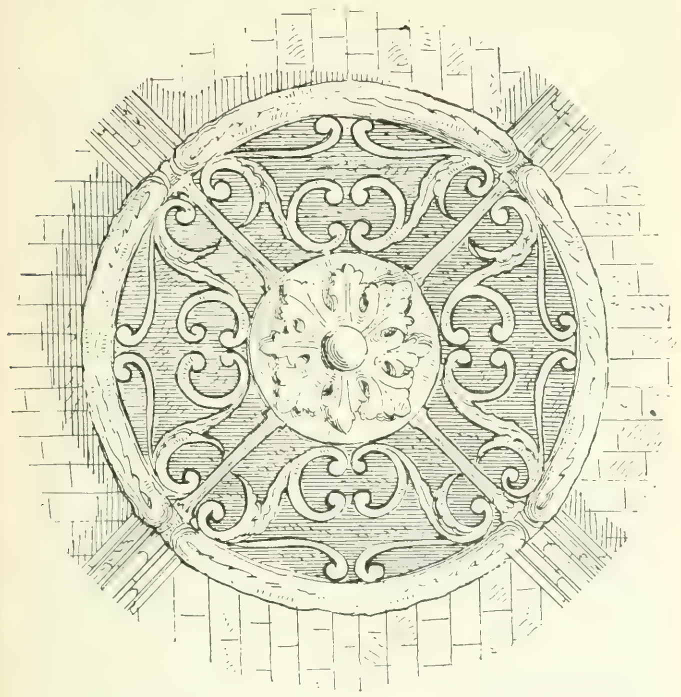
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Maclou de Pontoise.

Bas-côté nord.

Au milieu des tailloirs qui forment entablement se détachent des figures humaines et des têtes de chevaux. Les bases attiques sont posées sur des socles ronds.

Dans la première galerie, les deux voûtes occidentales



E. Chauliat, del.

Clef de voûte du bas-côté nord

à nervures piriformes remontent au XVe siècle. A cette époque, le maître de l'œuvre avait projeté des bas-côtés doubles, car la colonne adossée à la chapelle de la Passion était destinée à être isolée. Entre les chapelles suivantes du XVIe siècle, les doubleaux du second collatéral retombent sur un pilastre entre deux colonnettes cannelées, comme à Saint-Eustache de Paris. Encadrées par un arc en cintre surbaissé, leurs voûtes d'ogives sont divisées par quatre

liernes qui viennent buter sur des médaillons en losange, comme dans le chœur de Triel. Les grandes fenêtres cintrées, percées dans le mur de fond, conservent leur réseau flamboyant soutenu par trois meneaux.

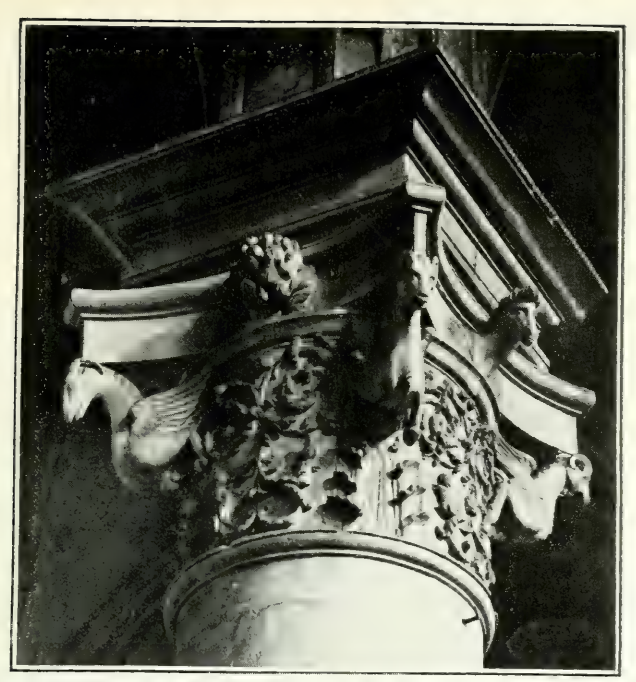
La chapelle de la Passion, terminée vers 1540, s'élève

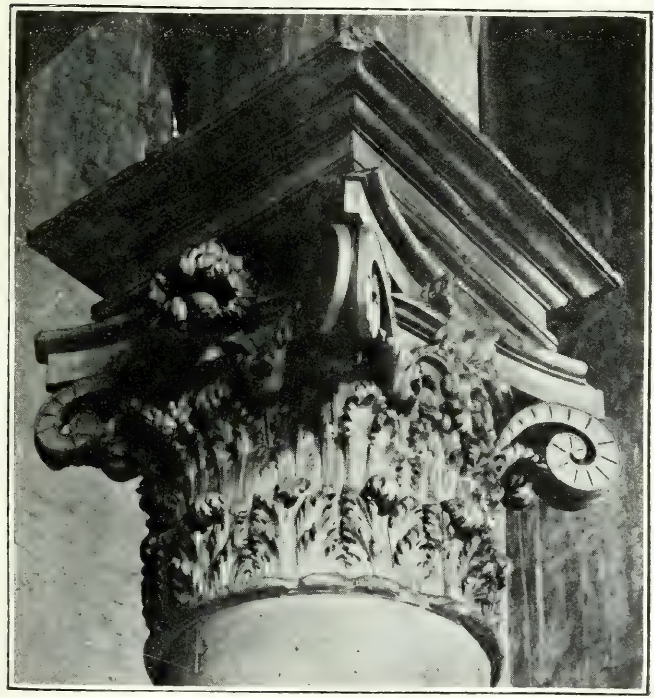


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau du bas-côté nord

à l'angle nord-ouest de la façade. Ses deux voûtes d'ogives à clefs pendantes, ramifiées par des liernes et des tiercerons, sont séparées par un doubleau qui vient s'appuyer d'un côté sur un pilastre, de l'autre sur l'ancienne tourelle d'escalier du clocher. Les quatre fenêtres cintrées sont de lar-





F. Martin-Sabon, phot.

Saint-Maclou de Pontoise.

Chapiteaux du bas-côté nord.

geur inégale ; celles du nord se trouvent seules divisées par des meneaux reliés par des arcs en plein cintre et surmontés d'une rose elliptique. La dernière chapelle, adossée au croisillon nord, sert de passage pour sortir de l'église par le portail latéral.

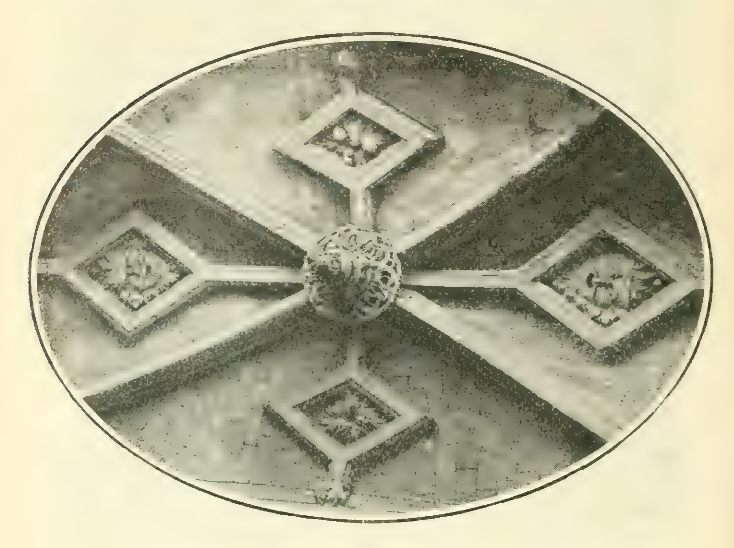


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau du bas-côté nord.

Le bas-côté sud dont l'architecte est inconnu, comme celui du bas-côté nord, rappelle également par son style les collatéraux de Saint-Eustache de Paris. Les clefs de ses voûtes d'ogives représentent une Vierge à l'enfant, la mort et le couronnement de la Vierge. Le mur de fond des chapelles est planté obliquement, comme dans la même église, afin de ne pas empiéter sur la voie publique ; il en résulte que leur profondeur augmente en s'éloignant de la

façade. La première, voûtée d'ogives comme les autres, est encadrée par un arc surbaissé qui s'appuie sur deux pilastres. La date de 1578, gravée dans un cartouche, se répète à l'extérieur. La seconde, bâtie aux frais de la corporation des drapiers, comme le prouve un bas-relief représentant un marchand de draps à son comptoir, est éclairée comme la précédente par une large fenêtre cintrée



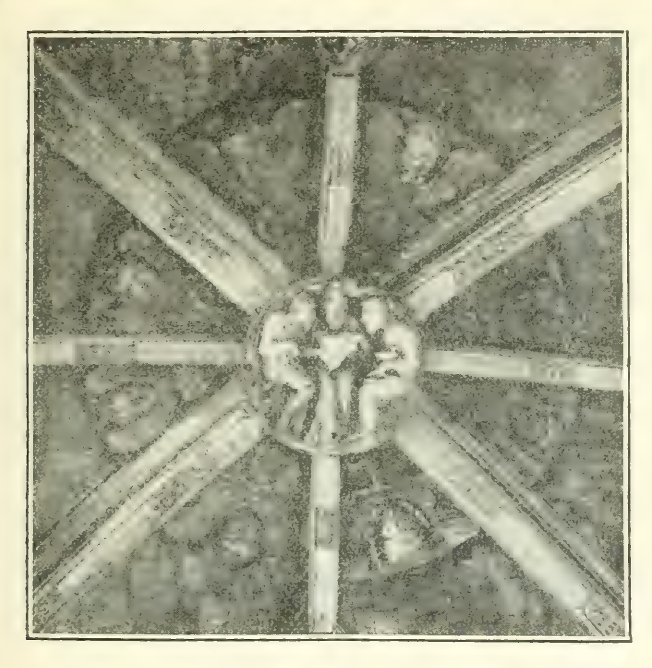
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Voûte d'une chapelle latérale nord

dont les trois meneaux soutiennent deux roses elliptiques. La date de 1570 se lit à l'entrée de la troisième chapelle ; enfin la quatrième, consacrée à la Vierge et plus grande que les autres, est recouverte de deux croisées d'ogives. L'archivolte de ses fenêtres à trois meneaux s'encadre d'un cercle aplati. Un passage voûté d'ogives permet aux fidèles de sortir par un portail latéral, en longeant l'ancien mur occidental du croisillon sud épaulé par un ancien

contrefort. A droite, un petit bas-relief du XVIe siècle représente Adam et Eve dans le paradis.

Transept. — L'une des deux piles occidentales de la croisée, celle du sud-ouest, flanquée comme l'autre de lourds pilastres cannelés et de chapiteaux ioniques ou corinthiens, porte la date de 1585 au-dessus de son enta-



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clef de voûte de la croisée

blement. A l'est, les deux supports du XIIe siècle, cantonnés de colonnettes, reçoivent les arcs brisés de la même époque, moulurés de tores, qui encadrent la remarquable voûte d'ogives construite par Jean Delamarre. Ses nervures, richement décorées, rayonnent autour d'une clef où la Trinité est représentée par Dieu le Père, coiffé de la tiare, le Christ portant sa croix et le Saint-Esprit tenant une

colombe. Au point de rencontre des liernes et des tiercerons, on voit les quatre Évangélistes avec leurs attributs. Des têtes d'anges, deux F et un H couronnés et des croissants entrelacés se détachent dans les compartiments de remplissage. Il faut en conclure que cette voûte fut terminée en 1547, limite des règnes de François Ier et de Henri II, bien que le marché soit daté de 1541, mais la construction du clocher central, démoli en 1785, dut retarder son achèvement.

Le croisillon nord, dont les murs remontent au XIIe siècle et les deux voûtes d'ogives au XVIe siècle, conserve deux groupes de chapiteaux primitifs sous la retombée du doubleau intermédiaire et quatre fenêtres latérales en plein cintre. Une baie, flanquée de deux colonnettes à bague centrale, s'ouvre dans le mur de fond au-dessus d'une fenêtre basse du XVIe siècle, dont le remplage fut refait au XVIe siècle, quand le mur occidental fut défoncé pour le faire porter sur les deux arcades en plein cintre qui communiquent avec le double bas-côté nord. A l'angle nord-est, un escalier à vis du XIIe siècle donne accès dans les combles. Les deux voûtes d'ogives du croisillon sud ne sont pas antérieures au milieu du XVIe siècle, mais les six chapiteaux engagés qui recevaient celles du XIIe siècle et les anciennes fenêtres percées à l'est et à l'ouest sont encore intacts. Au sud, les deux baies qui s'ouvrent sous la rose, dépourvue de rayons, furent remaniées vers 1868.

Abside. — La voûte du sanctuaire, dont les six nervures piriformes rayonnent autour d'une clef centrale, fut refaite à la fin du XVe siècle en même temps que les cinq fenêtres hautes en tiers-point, mais on voit encore entre les baies les trois colonnettes qui recevaient les branches d'ogives au XIIe siècle. Quatre colonnes isolées soutiennent les cinq arcades en tiers-point flanquées de deux tores ; leurs chapiteaux sont garnis de feuilles d'acanthes, mais sur l'un

d'eux dont il faut signaler une réplique à Chars, on remarque sur chaque face deux tiges attachées par un lien central et terminées par une large feuille qui enveloppe un gros fruit. Sur les tailloirs se profile un cavet entre un listel et une baguette. Toute cette ornementation est masquée



F. Martin-Sabon, phot.

Chapiteau d'une colonne du déambulatoire

par l'autel du XVIIe siècle et par des placages du côté intérieur de l'abside. Il est difficile de prouver l'existence de tribunes au-dessus des grandes arcades en l'absence de tout témoin, d'autant plus qu'on n'en voit aucune trace dans les croisillons.

Le déambulatoire qu'on peut comparer à ceux de Saint-Germain des Prés, de Chars, de Saint-Germer, des cathé-

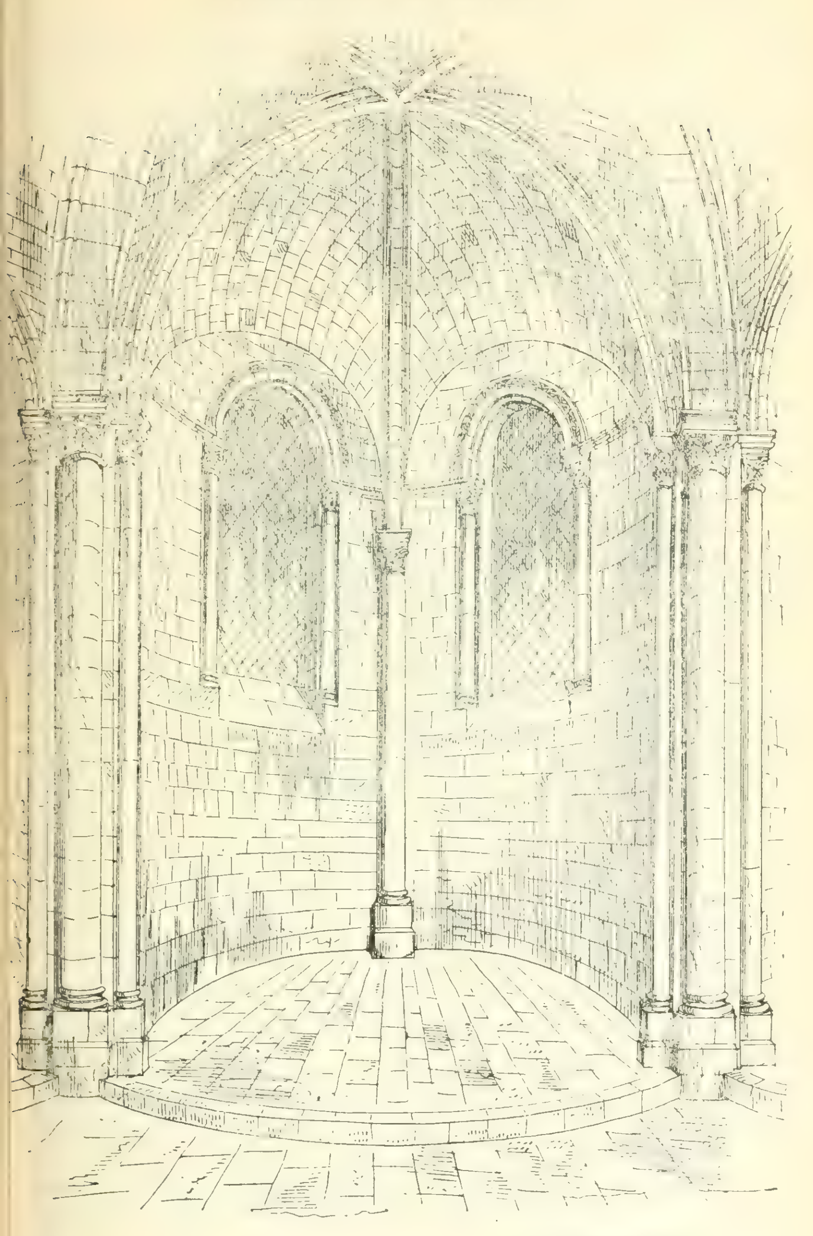
drales de Senlis et de Noyon, présente une particularité qui permet de le classer dans la même famille que celui de Saint-Denis. En effet, dans la seconde travée du sud, une nervure torique intacte, qui mesure 4 m. 30 de longueur, se détache de la clef d'une croisée d'ogives pour venir retomber au centre d'une chapelle rayonnante. Cette disposition,



F. Martin-Sabon, phot.

Chapiteau du déambulatoire

qui fut également adoptée au XIIIe siècle dans le rond-point de Vitry-sur-Seine, de la cathédrale de Soissons et de l'église de Lagny et qui supprime l'arc d'encadrement des chapelles, existait dans les quatre autres travées, mais au XVe siècle, on démolit la première chapelle méridionale pour élever une sacristie rectangulaire dont les deux étages



E. Chauliat, del.

Chapelle rayonnante restituée

sont voûtés d'ogives piriformes. Ses fenêtres inférieures sont divisées par deux meneaux qui portent un réseau flamboyant et ses baies supérieures sont amorties par un linteau. Il fallut donc refaire, vers 1477, trois voûtes d'ogives dans le rond-point, vis-à-vis de la sacristie, en même temps qu'on remontait la voûte de la travée et de la chapelle tangente au croisillon nord ainsi que la grande nervure des deux chapelles voisines. Les arcs en tiers-point,



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Console dans une chapelle rayonnante

ornés de boudins, qui encadrent chaque entrée du déambulatoire retombent sur deux colonnes en amande flanquées de colonnettes, comme dans la nef de Saint-Étienne de Beauvais. Sur les doubleaux se profilent séparés par un bandeau deux tores.

Les deux fenêtres en plein cintre de chaque chapelle qui s'ouvraient entre deux colonnettes, comme la fausse baie encore intacte dans celle du nord, furent remplacées au xve siècle par des baies en tiers-point dont le meneau

porte un soufflet entre deux mouchettes, mais de même qu'à Saint-Denis, la fenêtre centrale n'a jamais existé. Les chapiteaux romans des colonnes engagées sont ornés de harpies et de dragons affrontés de masques, d'entrelacs, d'acanthes et de rinceaux. Deux consoles, décorées de figurines dont l'une tient un poisson dans la main, attirent également l'attention ainsi que deux tailloirs garnis de palmettes et de feuillages.

Façade et clocher. — Le grand portail, le pignon de la façade et le clocher remontent seuls au XVe siècle tandis que les parties latérales furent ajoutées au XVIe siècle. La porte centrale, dont le trumeau et le tympan ajouré ont été détruits en 1784, était flanquée de quatre statues couronnées de dais encore intacts. L'archivolte en tiers-point moulurée est garnie de feuilles de vigne, de statuettes mutilées des douze apôtres, de martyrs et de saints : on reconnaît sainte Agnès, sainte Marguerite et sainte Véronique grâce à leurs attributs. Dieu le Père se détache sur la clef. Le gâble de style flamboyant, garni de crochets sur les rampants et défoncé par l'ouragan de 1875, fut refait en 1884, comme la rose dont le réseau primitif est déposé dans la cour du Musée : elle est encadrée dans une baie en tiers-point qui s'ouvre sous des crochets de mauve frisée. L'axe du gâble ne correspond ni à celui de la rose, ni à celui du pignon percé d'un oculus.

A droite du portail, un contrefort, décoré de dais et de pinacles, s'adosse à une tourelle d'escalier surmontée d'une flèche octogone. Il faut en conclure qu'une seconde tour n'était pas projetée du côté sud au XVe siècle. Le portail Renaissance qui correspond au bas-côté méridional fut élevé vers 1580 : ses quatre colonnes cannelées, séparées par des niches, sont reliées par un entablement sans fronton. Un rinceau se déroule sous la corniche au-dessus d'une fenêtre cintrée dont le meneau correspond à un petit cercle.

Au nord de la tour, la face occidentale de la chapelle de la Passion est percée de deux baies. L'élégant dais moderne sculpté sur le contrefort d'angle au-dessus d'une colonne engagée reproduit le modèle original du XVIe siècle.

Les contreforts d'angle très saillants du clocher sont rehaussés de pinacles superposés : quatre niches ménagées dans leur soubassement sur la façade renfermaient des saints qui faisaient pendant aux deux statues du petit portail en tiers-point dont le tympan est ajouré par un réseau flamboyant. Le premier étage de la tour est accusé par une balustrade et par deux barbacanes percées sous deux arcades trilobées. Au-dessus s'ouvrent sur chaque face deux baies tréflées encadrées par un boudin continu, comme au troisième étage où des moulures piriformes descendent sur les piédroits. Sur la plate-forme, bordée d'une balustrade flamboyante, s'élève le dôme commandé par la fabrique à Pierre Lemercier en 1552 pour le prix de 525 livres. C'est un tambour à huit pans percé de quatre baies en plein cintre et surmonté d'une coupole. Les quatre clochetons d'angle, dont les colonnettes engagées portent un petit dôme, se relient par de petits arcs-boutants au lanternon supérieur qui est ajouré.

Élévation latérale et chevet. — Les arcs-boutants qui épaulent les voûtes de la nef viennent s'appuyer au nord sur d'anciens contreforts du XIIe siècle. Du même côté, les pilastres qui séparent les fenêtres Renaissance des chapelles latérales sont ornés d'un triangle à leur base et d'un losange central. Des figurines et des arabesques décorent les corbeilles des chapiteaux, mais on ne relève aucune date sur les cartouches rehaussés de têtes de morts, de pelles et de pioches qui rappellent l'existence de l'ancien cimetière de la paroisse. Les gargouilles représentent des chimères efflanquées, comme au XVe siècle. Au nord du transept, un portail très dégradé fut bâti vers 1530 en même temps que

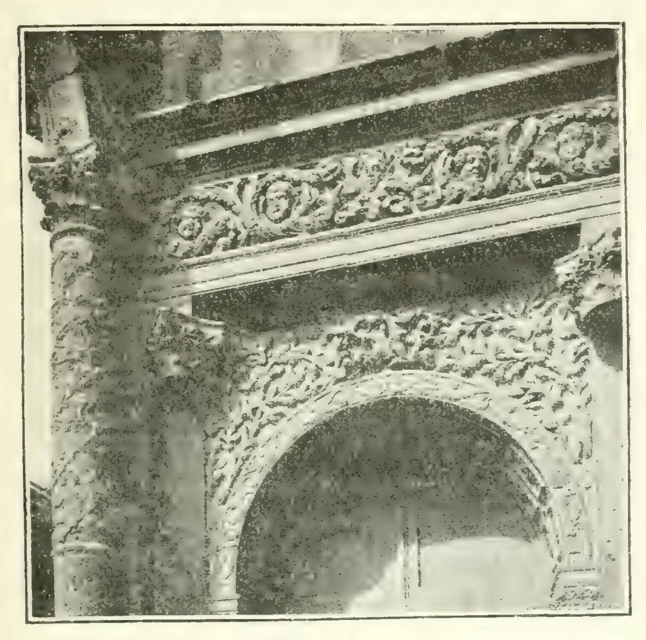


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Maclou de Pontoise.

Façade et clocher.

le bas-côté où il donne accès. Son archivolte cintrée, garnie de caissons, encadre deux vantaux et un tympan de bois qui représente saint Pierre et saint Paul entre deux anges. Sous l'attique, des figurines tiennent les extrémités d'un rinceau qui relie les pilastres et des bouquets de feuillages



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Portail du croisillon sud

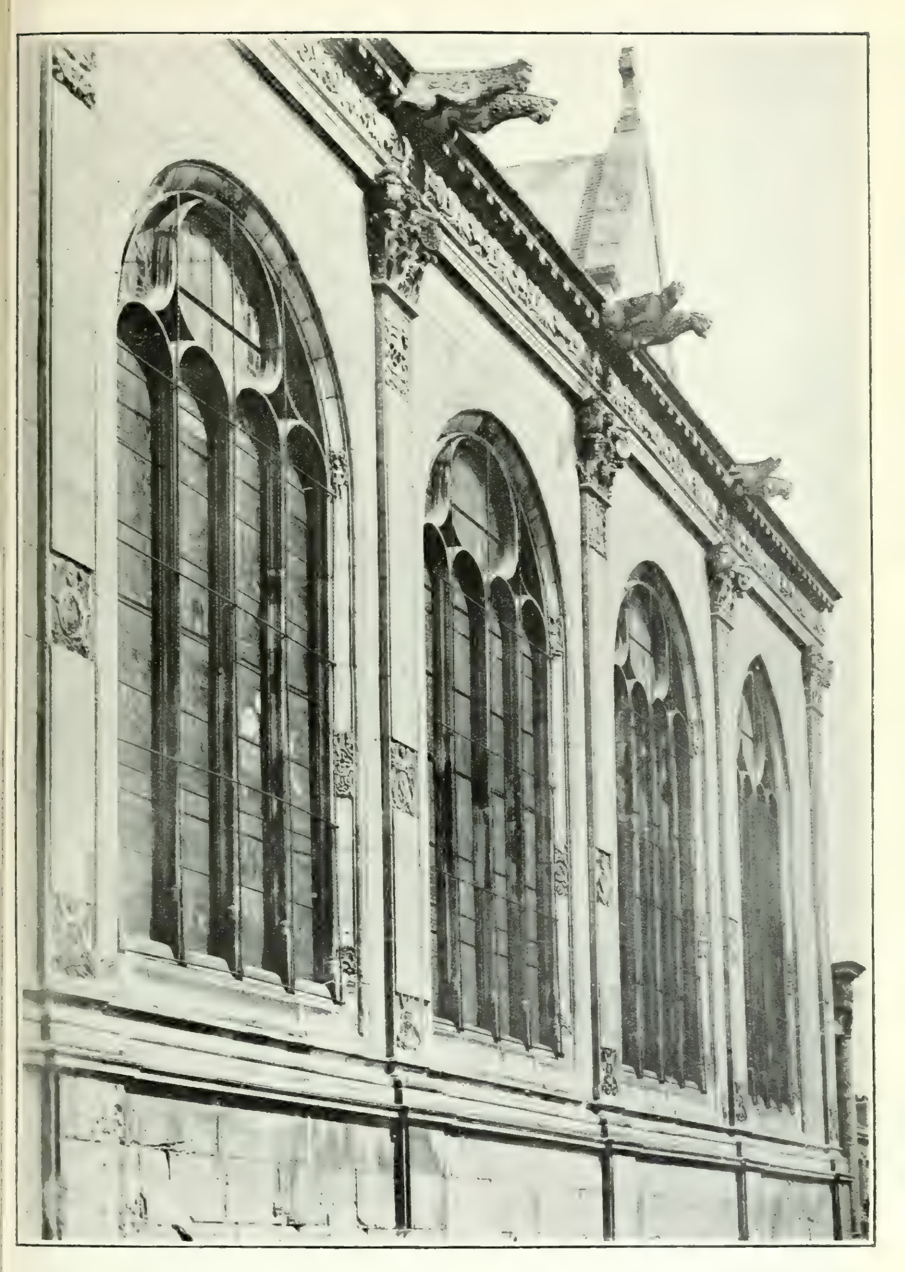
remplissent les écoinçons. Deux colonnes cannelées, voisines de la porte, soutenaient des statues surmontées de dais qui forment de gracieux édicules.

Les pilastres du mur méridional sont garnis de têtes d'anges et de crânes : on lit la date de 1578 entre la troisième et la quatrième fenêtre recoupées par trois meneaux comme les autres. Au-dessus de la frise, décorée de fleurs et de palmettes, il faut signaler des gargouilles en forme

de cariatides, comme celles de Saint-Eustache de Paris ou semblables à des chimères. Au sommet d'un escalier adossé au croisillon sud s'élevait un porche non voûté dont il ne reste plus que deux colonnes corinthiennes entourées de feuillages, l'amorce d'une arcade et deux bases. A gauche de la porte, dont l'archivolte cintrée est garnie de deux rameaux de chêne et de laurier, la date de 1566 est gravée dans un cartouche. Des tiges de lierre s'enroulent autour de deux fûts qui portent une frise où cinq têtes d'anges sont encadrées par un rinceau.

Le croisillon nord, flanqué d'une cage d'escalier rectangulaire, conserve ses contreforts, ses baies en plein cintre et sa corniche du XIIe siècle, tandis que le bras sud du transept a été beaucoup trop restauré. Il ne reste plus aucun témoin du clocher central démoli par l'ouragan de 1309, reconstruit en 1541 et supprimé en 1785. L'abside à pans coupés, dépourvue d'arcs-boutants comme au XIIe siècle, est épaulée par des contreforts qui s'élèvent entre les fenêtres en tiers-point du XVe siècle. A la même époque, la chapelle rayonnante voisine du croisillon sud fut rebâtie sur un plan polygonal, en même temps que la sacristie dont les contreforts sont garnis de niches à dais et de pinacles. Des fenêtres de style flamboyant s'ouvrent dans les chapelles en hémicycle du chevet sous des modillons modernes.

Mobilier. — Dans la nef, les quinze panneaux de bois du banc d'œuvre, sculptés par un artiste de la Renaissance, qui proviennent des chapelles méritent d'attirer l'attention ainsi que la Descente de croix de Jean Jouvenet peinte en 1708 pour la chapelle des Jésuites de Pontoise. La chaire, ornée des attributs des quatre évangélistes, fut commandée en 1653 et le buffet d'orgues date de 1716. Une Vierge à l'enfant et une tête de Christ du XVe siècle sont voisines de la sacristie. Les deux tribunes de bois qui forment le jubé, la clôture du sanctuaire, le maître-autel



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Maclou de Pontoise.

Fenêtres du bas-côté sud.

et les stalles remontent au XVIIe siècle. Dans la chapelle de la Passion, le Sépulcre, mentionné par Noël Taillepied



F. Martin-Sabon, phot.

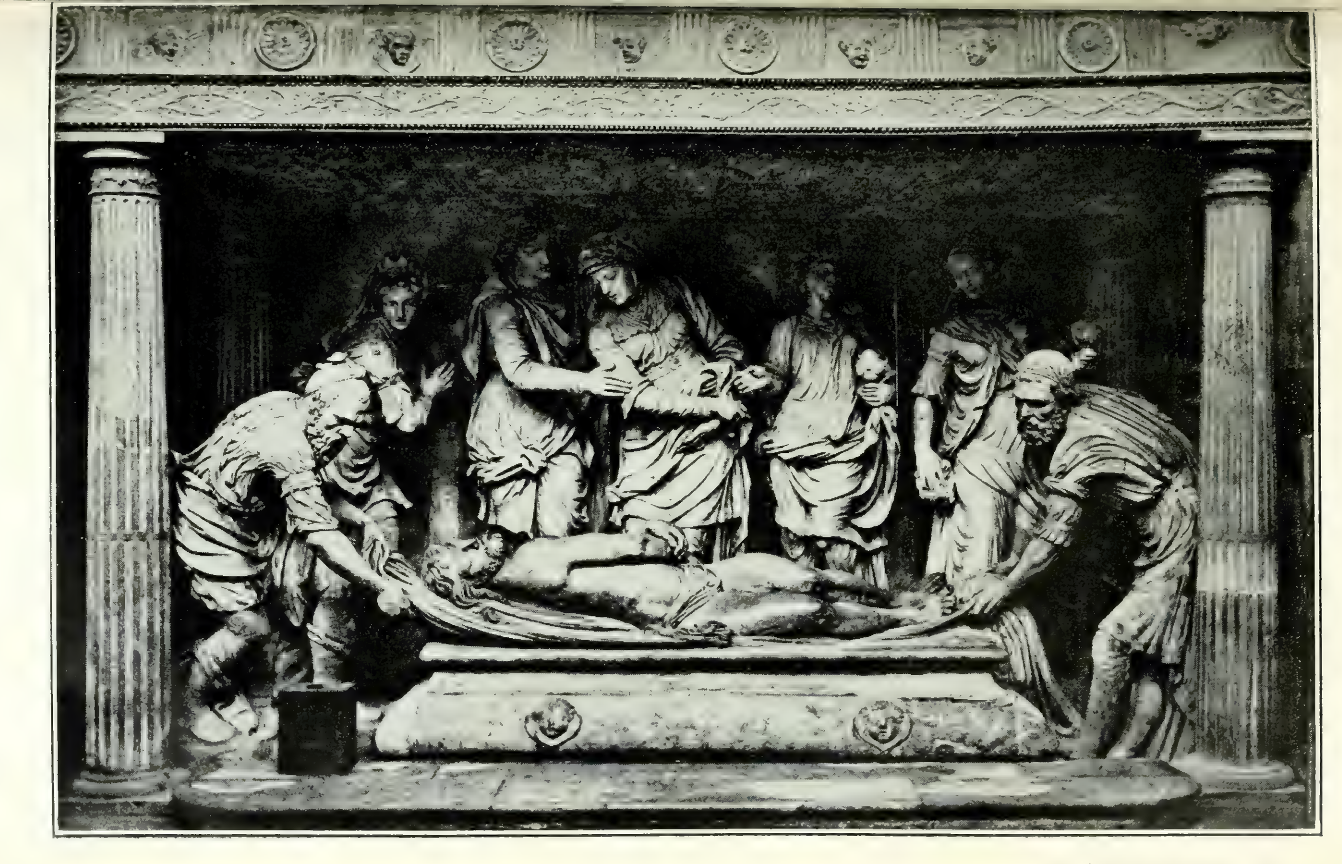
Christ du XVe siècle

en 1587 et restauré en 1777, fut installé vers 1550 dans une niche rectangulaire très profonde flanquée de quatre colonnes cannelées qui soutiennent un plafond de pierre

légèrement incliné pour que les ornements de ses caissons soient plus visibles. L'entablement, garni de rinceaux, de têtes d'anges et de triglyphes, et la frise formée de guirlandes de fleurs et de fruits sont surmontés d'un groupe de bois du XVIIIe siècle qui représente la Résurrection : à gauche les trois saintes femmes en stuc se détachent sur la cage d'escalier du clocher. Sous le linteau, Nicodème et Joseph d'Arimathie qui tiennent les extrémités du linceuil déposent le Christ sur un sarcophage. Au second plan, la Vierge est soutenue par saint Jean et les trois saintes femmes portent des vases à parfums.

La plus ancienne inscription funéraire est celle de Pierre de Moulins, élu de Pontoise, mort en 1465. Les autres tombes plates remontent au XVIe et au XVIIe siècle. La cloche qui se trouve sous le dôme de la tour est datée de 1554 : celles du beffroi furent fondues en 1543 et en 1735.

Vitraux. — Dans la chapelle de la Passion, le premier vitrail du XVIe siècle représente le Portement de croix. Les deux larrons, des soldats à pied et à cheval, sainte Véronique qui tient son voile y figurent tandis qu'on dresse les croix sur le Calvaire : Judas vient de se pendre à un arbre dans un coin du tableau. La seconde verrière, datée de 1545, reproduit la scène de la Crucifixion avec la Madeleine aux pieds du Christ, la Vierge en pâmoison entourée des saintes femmes, les princes des prêtres et les gardes qui tirent la robe au sort : un lévrier flaire le crâne et les tibias d'Adam. Sous l'archivolte des deux fenêtres, le même artiste a figuré le sacrifice d'Abraham, la création de la femme, Adam et Eve dans le Paradis terrestre, la tentation et l'expulsion. Deux écus feraient connaître les noms des donateurs s'ils étaient identifiés. La chapelle suivante, qui s'ouvre sur le bas-côté nord, conserve un vitrail de la même époque qui représente sainte Barbe amenée devant Dioclétien et martyrisée par deux bourreaux : son père s'apprête à la frapper,



E. Lefèvre Pontalis, phot.

Sépulcre de Saint-Maclou de Pontoise.

tandis que des ouvriers construisent un édifice pour l'emmurer.

Le vitrail de la seconde chapelle est consacré à l'histoire légendaire de saint Fiacre qu'on voit d'abord à l'école, puis le jour de son mariage. Plus loin il embrasse un lépreux, s'embarque sur un navire et arrive à Meaux où il est reçu par saint Faron : enfin il bêche la terre dans son ermitage où l'évêque vient le réprimander à la suite d'une fausse dénonciation. Toutes les scènes sont expliquées par des vers, même sous les quatre panneaux modernes. La fenêtre voisine conserve quelques panneaux relatifs au martyre d'une sainte et un médaillon où les trois vieillards observent Suzanne au bain. Le dernier vitrail du XVI[e] siècle se compose de trois panneaux qui représentent la flagellation, la mise au tombeau et saint Joseph tenant l'enfant Jésus par la main.

Bibliographie. — Depoin (Joseph) : *L'église Saint-Maclou et le vandalisme légal* dans les *Mém. de la Soc. hist. de Pontoise et du Vexin,* t. III, p. 15. — Lefèvre-Pontalis (Eugène) : *Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise,* 1888, in-4°. — Palustre (Léon) : *La Renaissance en France,* t. II, p. 10. — Régnier (Louis) : *La Renaissance dans le Vexin,* publication de la *Soc. hist. de Pontoise et du Vexin.* — Taillepied (Noël) : *Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Pontoise.* Rouen, 1587, in-8°. — Thomas (Léon) : *Bibliographie de la ville et du canton de Pontoise. Chroniques rétrospectives sur Pontoise.* — Trou (L'abbé) : *Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur Pontoise.* 1841, in-8°.

ÉGLISE DE NOTRE-DAME

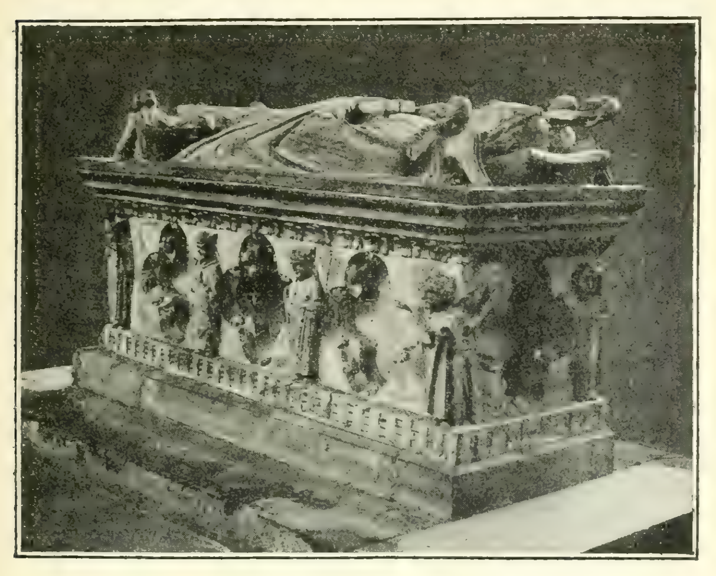
Par M. L. RÉGNIER

L'église Notre-Dame est un modeste édifice qui a remplacé, dans les dernières années du XVIe siècle, une grande et belle église détruite lors du siège de Pontoise par Henri III, en 1589. Cette ancienne église, qui devait son importance à un pèlerinage célèbre, avait été construite au XIIIe et au XIVe siècle, fortement réparée, sinon rebâtie, au XVe, après la guerre de Cent ans, et agrandie au XVIe (1). La fondation de la paroisse ne remontait pas au delà de la première moitié du XIIIe siècle ; elle était dûe aux religieux de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Pontoise, qui précédemment avaient déjà pourvu d'une chapelle ce faubourg occidental de la ville.

L'édifice actuel comprend une nef large et basse, flanquée de deux bas-côtés et terminée par un chœur sans caractère. Les grosses colonnes doriques de cette nef, les arcades en plein cintre auxquelles elles servent d'appui, et le remplage des fenêtres appartiennent au style de la basse Renaissance, et il en est de même de la lourde tour à pilastres composites qui accompagne la façade, à l'angle nord-ouest de l'église ; mais les voûtes en bois de la nef et celles en pierre des bas-côtés sont encore établies sur des ogives croisées, à la manière gothique. La nouvelle église fut consacrée en 1599 par Guillaume de Brancas, évêque de Vence.

(1) Voir, notamment, L. Régnier, *Dons faits par Charles VII, Louis XI et Charles VIII pour la reconstruction des églises de Notre-Dame de Pontoise, Notre-Dame de Montfort et Notre-Dame de Cléry*, dans *Mém. de la Soc. histor. de Pontoise et du Vexin*, t. XXIX, 1909, p. 49-67.

Un porche décoré de bas-reliefs tient lieu, depuis le XVIIIe siècle, de la façade non exécutée. On y remarque diverses sculptures en bois du XVIe siècle utilisées dans la confection de plusieurs vantaux et tympans de portes. L'une de ces portes, à droite, donne accès dans une petite chapelle moderne, où les fidèles vénèrent une belle statue



F. Martin-Sabon, phot.

Tombeau de saint Gautier

de la Vierge, en pierre, du milieu ou de la seconde moitié du XIIIe siècle, qui se dressait originairement, sous un porche, au trumeau d'un des portails latéraux de la grande église du moyen âge.

Sous l'une des arcades de la nef, au sud, on a remonté, après la Révolution, le tombeau de saint Gautier, premier abbé de Saint-Martin de Pontoise, mort en 1095. Ce tombeau, débris de l'église abbatiale, détruite à la Révolution, n'est pas, quoi qu'on en ait dit, celui qui avait été érigé

en 1153 par l'abbé Guillaume de Mello. Il date seulement de la première moitié du XIIIe siècle, et la statue gisante qui le surmonte semble moins ancienne encore. Autour du monument, des figures en demi-relief de facture un peu lourde représentent l'Annonciation, l'Adoration des mages et la canonisation de saint Gautier. Eugène Grésy, qui a identifié ces sujets en 1852, a reconnu la nature particulière de ce tombeau, véritable châsse de pierre à jour dans laquelle le corps du saint abbé était exposé à la vénération des fidèles (1).

Il faut signaler aussi, à l'intérieur de l'église, l'épitaphe qui indiquait, dans l'église abbatiale de Saint-Martin, l'endroit où reposaient les entrailles de lord Walter Montagu, abbé commendataire († 1677), et la dalle funéraire de « Pierre Mercier », ou Le Mercier, « vivant maistre masson de l'église de céans » († 1570), aïeul ou grand-oncle de Jacques Le Mercier, architecte de Louis XIII. Cette dalle, très effacée, fait partie des degrés qui descendent du grand portail dans la nef. Peut-être pourrait-on attribuer à Pierre Le Mercier un fronton de 1540 environ, débris de l'ancienne église, conservé dans la cour de la sacristie et dont l'analogie avec celui qui surmonte le portail nord de Saint-Maclou est frappante.

(1) Voir Eugène Grésy, *Notice sur trois crosses historiées du* XIIe *siècle*, dans *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, t. XXI, 1852, p. 136-220. L'une des crosses étudiées dans ce travail était alors conservée à Pontoise et passait pour avoir appartenu à saint Gautier : c'est ainsi que l'auteur du mémoire se trouva conduit à s'occuper en même temps du tombeau que les religieux de Saint-Martin avaient élevé au saint abbé. Il y a quelques années, à propos de la crosse de Jean de Marigny, archevêque de Rouen, aujourd'hui conservée au musée d'Evreux, je me suis trouvé amené moi-même à parler des crosses décrites par Grésy et, notamment, à leur restituer leur véritable date, le XIIIe siècle. L. Régnier, *l'Eglise Notre-Dame d'Ecouis, autrefois collégiale*, 1913, p. 291-317.

CHATEAU

Par M. Germain LEFÈVRE-PONTALIS

Le château de Pontoise, à l'origine, fut la citadelle des comtes du Vexin, qui apparaissent de très ancienne date comme les chefs des forces militaires de l'abbaye de Saint-Denis, plus confiante en leur puissance qu'en tout autre pouvoir régional ou royal. Leur forteresse féodale s'érigea sur la saillie d'une hauteur qui domine le confluent de la rivière de Viosne et de l'Oise, sur une avancée de colline nettement détachée du plateau vexinois, et qui semblait prête à le recevoir comme un socle naturel.

Aucun texte ne peut renseigner sur la date de sa construction primitive. L'étude des invasions normandes pourrait porter à déduire qu'un lieu fort devait défendre Pontoise, lors d'une certaine remontée de la rivière d'Oise par les barques scandinaves à laquelle on assigne la date de 884. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'un document indiscutable de l'an 1183, alors que la ville et la région se trouvaient depuis un siècle rattachées au domaine royal, signale l'existence du château de Pontoise et d'un système défensif de la cité.

Les rois de France y firent de fréquents et importants séjours. Saint Louis l'affectionna particulièrement. La croisade d'Égypte s'y décida.

Les guerres anglaises, traversées par nos luttes civiles, lui donnèrent une valeur spéciale, qui s'explique par la proximité de Paris et le commandement du passage de l'Oise. Là fut négociée et signée la paix de 1413 entre Armagnacs et Bourguignons. De là, ville et château s'étant donnés à Jean Sans Peur, partit Villiers de l'Isle Adam,

le soir du 27 mai 1418, avec un millier de cavaliers, pour aller surprendre Paris, où Perrinet Le Clerc l'attendait à la porte Saint-Germain des Prés. Là résidèrent longtemps, l'an suivant, Charles VI et Isabeau, asservis au duc de Bourgogne, tandis que, le roi d'Angleterre se tenant à Mantes, avaient lieu à Meulan, à mi-distance, les séances de la Conférence où se construisirent déjà, malgré une rupture apparente, les bases du pacte honteux qui allait devenir le traité de Troyes. Quelques années plus tard, le château comme la ville tombaient aux mains des Anglais. Eux régnants, Talbot y fut longtemps capitaine. Après le traité d'Arras, un coup de force y réinstalle pour une brève durée le pouvoir français. C'est encore une fois du château de Pontoise, par un singulier changement de fortune, que Villiers de l'Isle-Adam se mit en route pour aller surprendre de nouveau Paris, cette fois au nom du roi de France, le 13 avril 1436. Les Anglais rentrés dans la place et dans la forteresse par une nuit de neige de l'hiver suivant, le siège célèbre de 1441, conduit par Charles VII en personne, prélude du recouvrement de la Normandie et de la libération du territoire français, rend enfin le château de Pontoise à la cause nationale.

Après les troubles de la Ligue, après les sièges de 1589 et de 1590, après la soumission de Pontoise à Henri IV en 1594, le château de Pontoise perd de son importance militaire et historique.

Les seigneurs engagistes se désintéressent peu à peu de la surveillance des bâtiments. Il ne put être question d'y loger le Parlement, lors de son exil de Paris en 1720 ; c'est dans les locaux de l'abbaye de Saint-Martin qu'il fut installé. Le coût de l'entretien, et sans doute les délabrements, devinrent tels qu'il fallut adopter le parti de la démolition totale.

L'excellente notice sur des fouilles opérées en 1880 dans l'enceinte de l'ancien château royal de Pontoise,

par MM. de Boisbrunet et Le Charpentier, (1) seule étude connue publiée sur cet illustre lieu fort — fournit des renseignements intéressants sur la disparition de l'antique citadelle.

Le 23 novembre 1739, une ordonnance de l'intendant prescrit de procéder à l'adjudication et à la démolition des bâtiments. Le cahier des charges comportait neuf mois de délai pour exécution de l'opération. Ensuite devait-on procéder à la vente des terrains et emplacements. En 1744, la Ville fut tenue d'abattre les murs du pourtour de façon à ce qu'ils ne puissent préjudicier aux maisons situées au-dessous. Ainsi disparut le château de Pontoise, dont le soubassement naturel, toujours revêtu de son parement de pierre, subsiste seul encore aujourd'hui, vestige évocateur et puissant d'un glorieux passé.

La majeure partie de l'emplacement de l'enceinte, dressé et nivelé, compose actuellement les jardins d'une propriété particulière, qui sera généreusement ouverte aux congressistes, et d'où se découvre, du haut du saillant de la colline qui portait la forteresse, une admirable perspective sur la ville de Pontoise, les vallées de la Viosne et de l'Oise, et la région du Parisis qui lui fait face.

---

(1) *Mémoires de la Soc. hist. de Pontoise et du Vexin*, t. IV, p. 43.

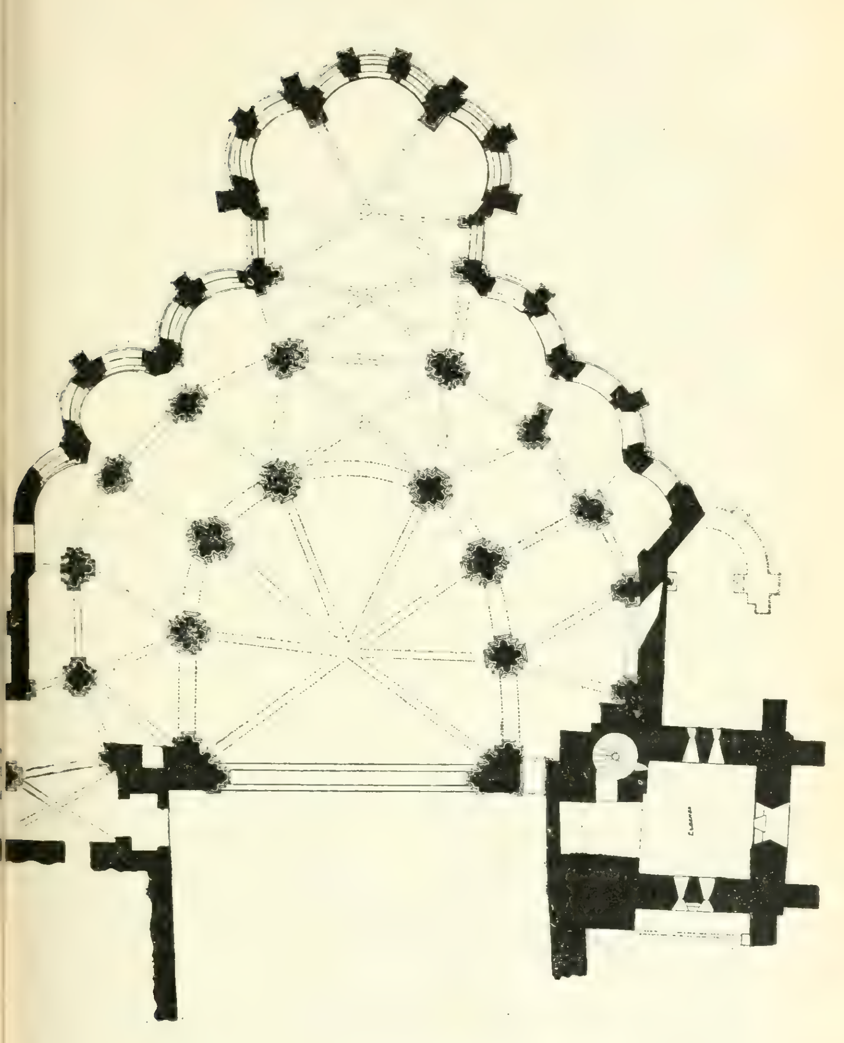
TROISIÈME EXCURSION

ÉGLISE DE SAINT-MARTIN DES CHAMPS A PARIS

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

Deux chapelles, consacrées à saint Martin, s'élevaient, l'une au vi^{e} siècle dans la Cité à la tête du grand pont, l'autre au viiie siècle sur l'emplacement de Saint-Jacques la Boucherie. En 1059, Henri Ier installa un chapitre à Saint-Martin des Champs pour desservir une église qui fut consacrée en 1067 (1), en présence du roi Philippe Ier, mais en 1079 les treize chanoines furent remplacés par des moines de Cluny. Ce prieuré parisien, fortifié dès le xiie siècle par l'abbé Hugues Ier (1130-1142) qui fit sans doute reconstruire le chevet de l'église, devint de plus en plus important au xiiie siècle quand on l'entoura d'une nouvelle enceinte flanquée de quatre tours d'angle et de dix-huit échauguettes dont il reste encore quelques témoins. A la même époque s'élevèrent la nef de l'église, le cloître, le réfectoire encore intact. la salle capitulaire, les dortoirs, les celliers remplacés par de grands bâtiments au xviiie siècle. L'enclos renfermait encore un cimetière, et trois chapelles ; celle de Saint-Michel fondée par Nicolas Arrode, bourgeois de Paris, mort en 1252, pour servir de sépulture à sa famille et celles de Notre-Dame et de Saint Nicolas.

(1) *Gallia Christiana*, t. VII. Instrumenta. col. 35.



H. Deneux, del.

Plan du chevet

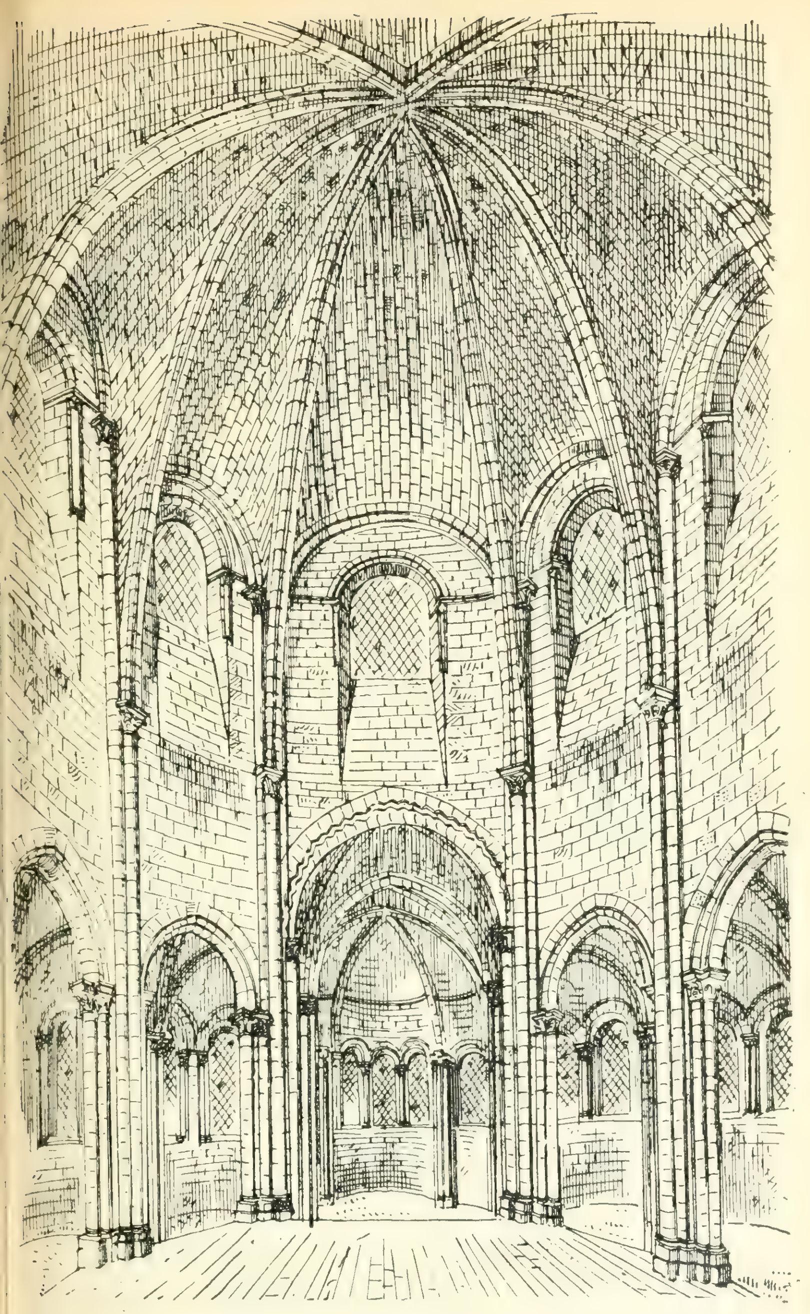
L'église a été restaurée par M. Vaudoyer vers 1850 et par M. Deneux de 1913 à 1916.

ÉGLISE

Les fouilles faites par notre confrère M. Deneux en 1913, au pied du clocher, ont fait découvrir l'absidiole méridionale de l'église consacrée en 1067. Bâtie en moellons, voûtée en berceau et en cul-de-four, elle était éclairée par trois fenêtres en plein cintre. On peut donc supposer que l'église primitive comprenait une nef flanquée de bas-côtés et un transept où s'ouvrait une abside entre deux absidioles. Le clocher fut construit au commencement du XIIe siècle sur l'emplacement du croisillon sud roman. Le plan de l'église actuelle, dépourvue de transept, se compose d'une large nef unique du XIIIe siècle et d'un sanctuaire en hémicycle, bâti vers 1130, dont le double déambulatoire est flanqué de six chapelles rayonnantes arrondies et d'une chapelle d'axe tréflée.

La plantation de cet édifice est très irrégulière. Ainsi l'axe de la nef ne coïncide pas avec celui du chœur dont le sol est à 0 m. 80 au-dessus des dalles du déambulatoire. L'espacement des piles de l'abside est aussi variable que la largeur de la seconde galerie du rond-point. Enfin les chapelles rayonnantes et les deux lobes latéraux de la chapelle centrale dont l'axe dévie vers le sud n'ont pas la même ouverture. L'architecte attachait donc peu d'importance à la symétrie et il hésita beaucoup sur le parti à prendre pour voûter et couvrir les chapelles du chevet.

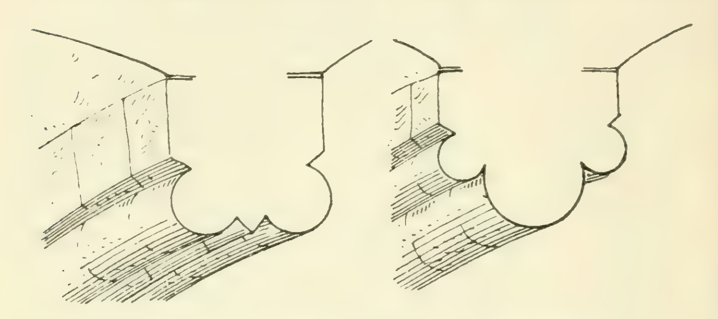
Nef et chœur. — La nef qui n'est pas antérieure au milieu du XIIIe siècle est recouverte d'un berceau de bois moderne, mais elle ne fut jamais voûtée, comme celles de Saint-Julien le Pauvre, de Saint-Bernard de La Chapelle à Paris, de Pontpoint, de Rieux (Oise), d'Aizy, de Paars



E. Chauliat, del.

Abside

(Aisne) et de plusieurs églises picardes. Les seize fenêtres en tiers-point percées dans ses murs goutterots sont recoupées par un meneau qui porte deux arcs brisés et une rose à six lobes ; leur tracé est d'un style plus avancé que celui des baies du réfectoire. A l'ouest, dans la façade moderne, s'ouvre une grande fenêtre à trois meneaux surmontée

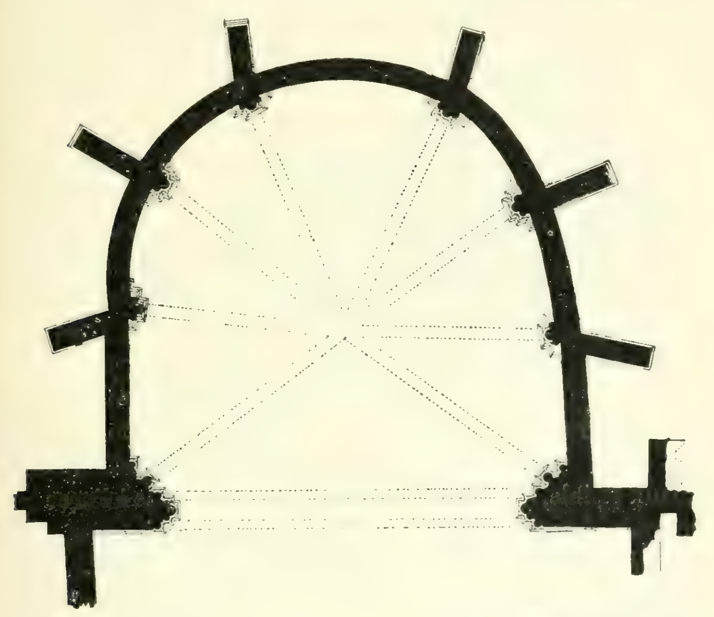


Ogives de l'abside et de la chapelle trèflée

de six quatre-feuilles et la rose du pignon est remplie de trèfles et de quatre-lobes.

Au-dessus de l'abside assez profonde, mais défigurée par des peintures modernes, huit nervures rayonnantes s'appuient sur une colonnette flanquée de deux autres destinées aux formerets ; leur profil se compose d'une arête entre les deux boudins qui s'amincissent autour de la clef centrale. Les formerets toriques dont l'ouverture est inégale, comme celle des travées, prennent naissance à trois mètres au-dessus des ogives. Leur courbe, surbaissée dans l'axe, est en tiers-point de chaque côté de la baie centrale et en plein cintre près de l'entrée du sanctuaire. L'architecte n'a pas bien calculé leurs retombées, car six fûts dépourvus de bases sont portés sur les tailloirs des piles, comme dans l'église de Saint-Martin d'Étampes, mais il s'est préoccupé de la poussée des ogives. Pour y remédier, il avait dissimulé sous la toiture du rond-point

six éperons montés sur les doubleaux du déambulatoire et recouverts de dalles. On peut comparer ces murs-boutants, dont la longueur moyenne est de 1 m. 85 et l'épaisseur de 0 m. 55, à ceux qui existent encore sous la charpente des bas-côtés de l'abbatiale de Pontigny, à la cathédrale de Soissons, à Notre-Dame de Chartres et sous le comble des tribunes à la cathédrale de Laon.



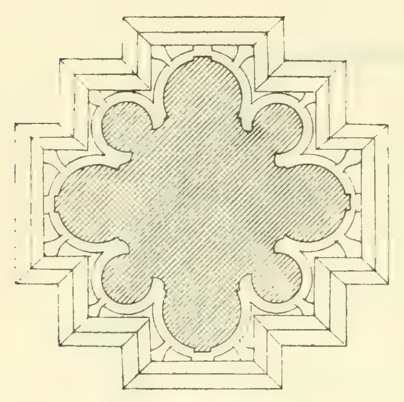
H. Deneux, del.

Plan de l'abside au niveau des murs-boutants

Grâce à cet ingénieux artifice, l'abside est restée debout depuis le XIIe siècle sans l'addition des arcs-boutants qui ont sauvé de la ruine les chevets de Saint-Germain des Prés, de Saint-Leu d'Esserent, de Saint-Quiriace de Provins et de Saint-Remi de Reims.

Le chœur est encadré par un doubleau en tiers-point qui devait être très surhaussé au XIIe siècle, mais au

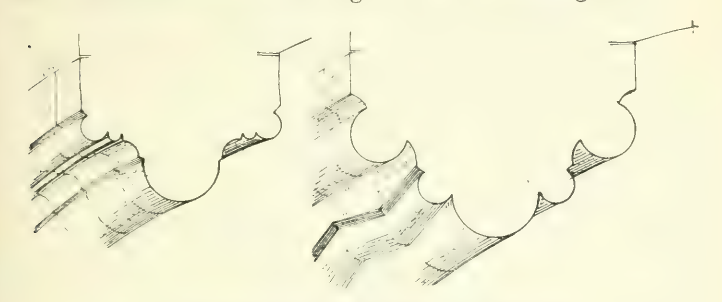
XIIIe siècle des chapiteaux à crochets sans tailloirs furent relancés à la naissance de la courbe au-dessus des chapiteaux primitifs garnis de feuilles d'acanthe. Un boudin central, accosté de bâtons brisés et de deux tores, décore les claveaux qui retombent de chaque côté sur des grosses piles entourées l'une de neuf, l'autre de dix colonnettes dont deux forment des zigzags pour correspondre à ceux du rouleau central. Comme l'arc triomphal est désaxé par rapport à la nef, un petit arc brisé qui s'appuie sur deux pilastres flanquées de colonnettes donne accès au sud dans le déambulatoire.



Pile du chœur

Le plan des piles de l'abside est aussi irrégulier que leur écartement. En effet, pour rendre la chapelle tréflée mieux visible, l'architecte a donné plus de largeur à l'arcade centrale. Les piles de la première travée sont cantonnées de huit colonnettes dont quatre se distinguent par un filet saillant large de huit centimètres. C'est un raffinement qui ne fut guère en usage avant le XIVe siècle, mais dont il existe d'autres exemples du XIIe siècle sous la tour Saint-Romain à la cathédrale de Rouen. Les piles suivantes sont entourées de douze colonnettes et celles du fond de huit petits fûts dégagés par des cavets. Ainsi le maître de l'œuvre n'avait pas adopté le principe des colonnes isolées autour du déambulatoire, suivant une disposition qui se rencontre également au XIIe siècle à Morienval, à Saint-Germer, à Cunault, à Saint-Jouin de Marnes, à Vertheuil et au XIIIe siècle à Saint-Jean de Sens et à Villeneuve-sur-Yonne.

Les grandes arcades brisées sont moulurées d'un boudin entre deux tores, mais celle de l'axe, ornée de bâtons rompus, décrit une courbe en plein cintre à cause de sa plus grande ouverture. Au-dessus, deux fenêtres en plein cintre, quatre en tiers-point et la baie centrale surbaissée correspondent à la courbe des formerets qui varie suivant la largeur des travées, comme à la cathédrale de Noyon et à Saint-Germain des Prés ; leur archivolte nue retombe sur deux colonnettes et leur glacis est très allongé.

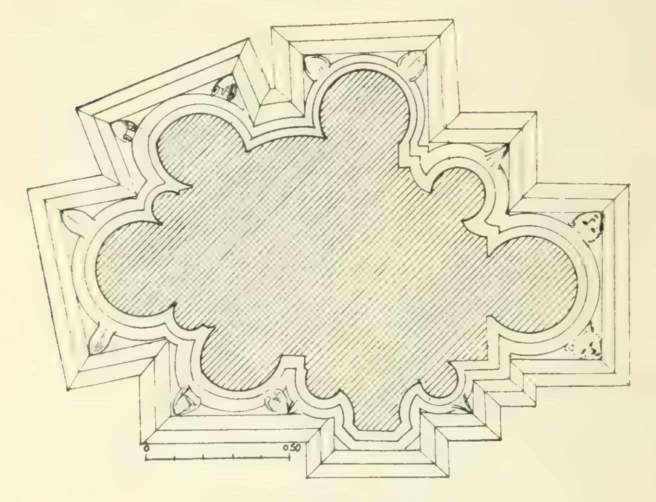


Profil des grandes arcades de l'abside.

Déambulatoire. — Le collage du déambulatoire sur la tour du sud ne saurait être mis en doute. Ses deux galeries sont de largeur inégale : la première mesure 3 m. 50 et la seconde qui varie de 0 m. 67 à 0 m. 90, atteint 2 m. 60 de chaque côté de la chapelle tréflée. Dans l'axe du sanctuaire s'élève une croisée d'ogives, mais les arêtes des autres voûtes du premier bas-côté se fondent dans un berceau brisé. Leurs moellons, épais de 0 m. 40 et recouverts d'enduit, tendaient à s'effondrer sous le poids des murs-boutants déjà signalés, d'autant plus que les contreforts extérieurs ne sont pas assez saillants pour les épauler. En 1850, M. Vaudoyer avait pris le parti de reconstruire ces voûtes en briques creuses du côté nord, mais M. Deneux a pu les sauver du côté sud en chargeant les piles intermédiaires du déambulatoire par des massifs

dissimulés sous les combles et reliés par des murs qui portent sur les doubleaux appareillés entre les deux galeries. La nouvelle charpente qui s'appuie sur ces maçonneries vient encore augmenter la charge verticale.

L'architecte du XIIe siècle, qui n'avait pas l'expérience nécessaire pour monter des voûtes d'arêtes sur des trapèzes, s'efforça d'obtenir des espaces carrés et triangulaires. En effet, la direction des doubleaux en tiers-point ne coïncide pas avec le rayon qui passe à travers les pile



Pile du déambulatoire.

de l'abside. Sur leurs claveaux se profilent soit un seul, soit deux, soit trois boudins émoussés dont il existe un autre exemple du XIIe siècle dans la chapelle du Petit-Quevilly, près de Rouen, prototype de ceux des cathédrales de Reims et d'Amiens. Ces moulures retombent sur les piles irrégulières qui s'élèvent entre les deux déambulatoires et qui sont reliées par des arcs en tiers-point garnis d'un boudin émoussé ou d'un filet saillant entre deux cavets et deux tores. Au nord, on voit sur les sup-



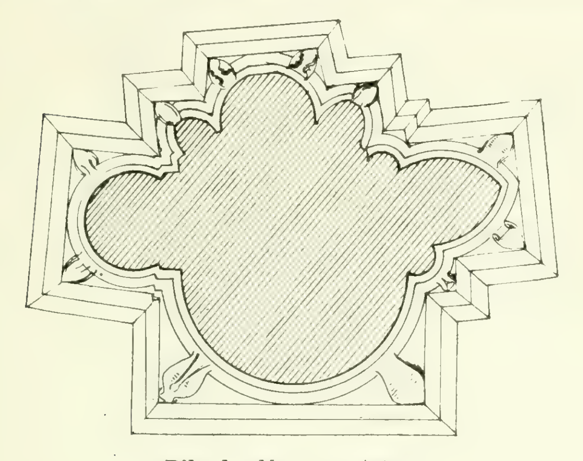
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Martin des Champs.

Déambulatoire.

ports des colonnettes en amande dont l'arête est abattue ; au sud, la première pile est flanquée d'une grosse demi-colonne et de six colonnettes dont deux en amande ont leur arête émoussée. A la suite une colonne est engagée dans un large dosseret au revers de cinq colonnettes. A droite de la chapelle, dix colonnettes entourent un noyau arrondi à l'est.

On peut se demander pourquoi le second déambulatoire

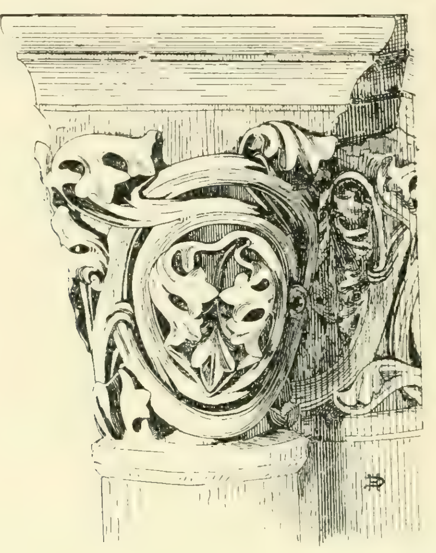


Pile du déambulatoire.

est si étroit. Le maître de l'œuvre qui n'avait pas osé planter des colonnes intermédiaires, comme à Saint-Denis, craignit sans doute que la poussée des doubleaux chargés de murs-boutants ne fît déverser les piles. En outre, la nécessité de raccorder la chapelle tréflée très large et très saillante avec les autres chapelles, tout en conservant le clocher, l'absidiole romane et des bâtiments au nord du rond-point, lui fit adopter le tracé d'un chevet polylobé dont il n'existe aucun autre exemple. Les voûtes d'arêtes de la galerie qui retombent sur des têtes, comme dans le bas-côté sud de Notre-Dame d'Étampes, se fondent avec le cul-de-four des six chapelles. Les doubleaux en

tiers-point sans moulures s'appuient vers l'extérieur sur de courtes colonnes posées sur des corbeaux. Les six petites chapelles, moins profondes qu'un hémicycle, ont été reconstruites au nord par M. Vaudoyer et très habilement restaurées au sud par M. Deneux.

Du côté sud, la travée qui vient se coller sur l'absidiole du XIe siècle et sur le clocher est éclairée par une fenêtre percée obliquement et garnie d'une arcade aveugle sur-

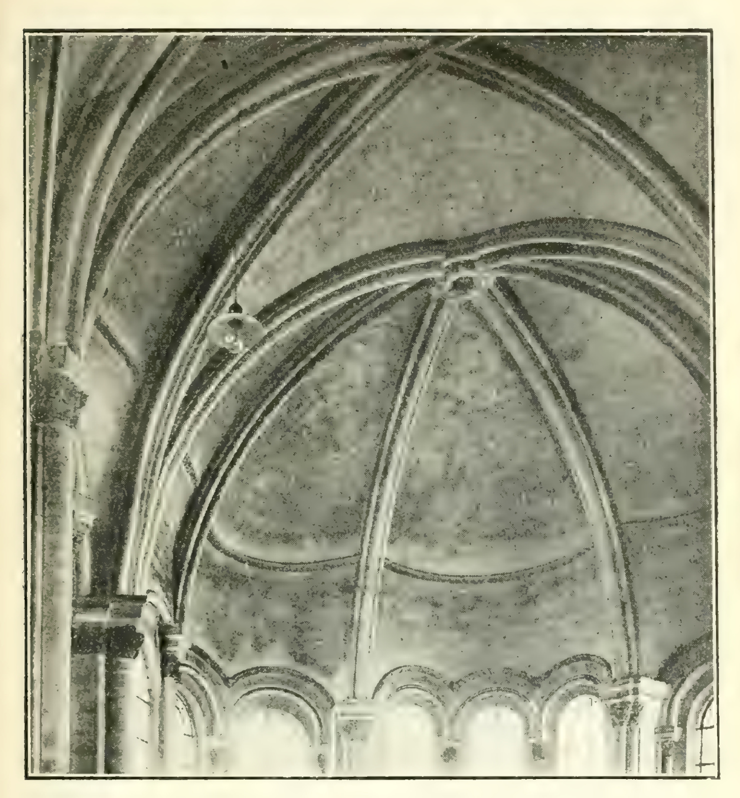


H. Deneux, del.

Chapiteau du déambulatoire.

baissée dont le tore s'appuie sur deux colonnettes. Dans la première chapelle méridionale, on voit une baie en plein cintre et une fausse fenêtre en tiers-point encadrée par un boudin. Dans les autres chapelles s'ouvrent deux baies, comme à Saint-Denis, à Saint-Maclou de Pontoise et à Saint-Germain des Prés. Leur archivolte en plein cintre, garnie d'un tore et d'un cordon, retombe sur deux fûts dont quelques-uns sont annelés au sud, comme en Sain-

tonge. Sous l'appui des fenêtres règne un rang de fleurs à quatre pétales ou de pointes de diamant. Au nord, un mur droit limite la première travée jadis adossée au monas-



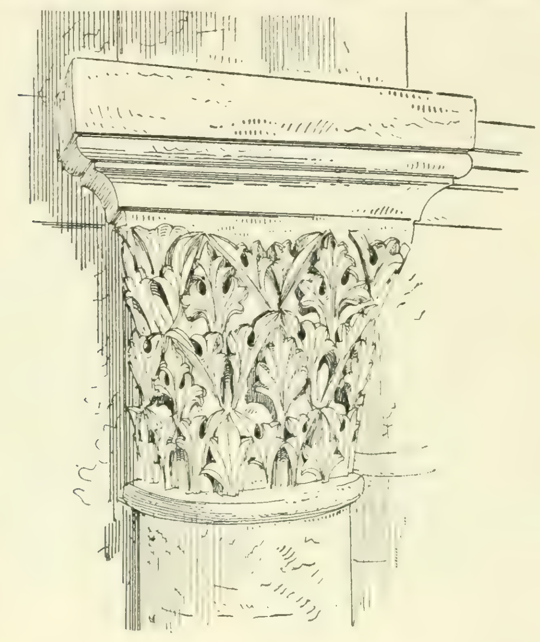
H. Heuzé, phot.

Voûtes de la chapelle tréflée.

tère, sinon l'architecte, également gêné par le clocher, aurait pu planter neuf chapelles autour du rond-point.

Chapelle tréflée. — Le plan trilobé et la grande dimension de la chapelle centrale doivent être consi-

dérés comme des anomalies. Cependant, à la fin du XIe siècle, l'architecte de Saint-Savin en Poitou avait déjà donné plus de profondeur à la chapelle centrale du rond-point et cette particularité qui devint une règle au XIIIe siècle se rencontre au XIIe siècle à Saint-Martin d'Étampes et à Saint-Remi de Reims. En face de cette chapelle, une voûte d'ogives ornée d'un boudin entre deux

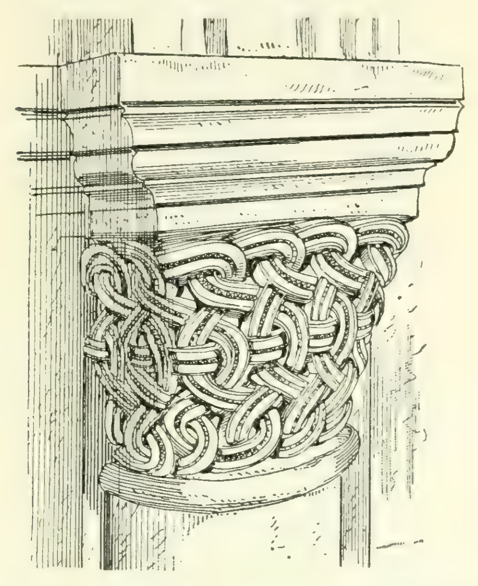


H. Deneux, del.

Chapiteau du déambulatoire.

tores émoussés, comme les formerets, s'élève sur le premier déambulatoire plus haut que les voûtes d'arêtes voisines. Un doubleau en tiers-point, dont la gorge se creuse entre deux tores, la sépare d'une voûte du même genre moulurée d'une arête entre deux boudins. La chapelle tréflée, surmontée de six branches d'ogives à trois tores, n'est pas encadrée par un doubleau et deux de ses ner-

vures retombent sur la même colonne que celles de la voûte précédente grâce à un angle aigu formé par les chapiteaux. Les cinq compartiments sont coupés par un cordon de feuillages qui indique la véritable naissance de la voûte dépourvue de formerets.



E. Chauliat, del.

Chapiteau du déambulatoire.

Dans chaque lobe une arcature dont les trois arcades en plein cintre sont soutenues par des colonnettes en délit décore le soubassement. L'hémicycle central est plus large que les autres ; on y voit trois fenêtres de la même forme encadrées par des colonnettes jumelles, mais le lobe méridional, de plus grand rayon que celui du nord, n'est éclairé que par deux baies flanquées de deux colonnettes. Sur toutes les archivoltes, un cordon de rinceaux s'appuie sur des petites têtes au-dessus d'un gros boudin ; un rang de fleurettes passe sous l'appui des baies. Dans la travée



Viollet-le-Duc, del.



H. Deneux, del.

Chapiteaux du déambulatoire.

droite s'ouvrent deux fenêtres sans colonnettes. Bien que la restauration beaucoup trop radicale de M. Vaudoyer ait fait disparaître la plupart des témoins du XIIe siècle, cette chapelle qu'on peut comparer à l'abside trilobée de



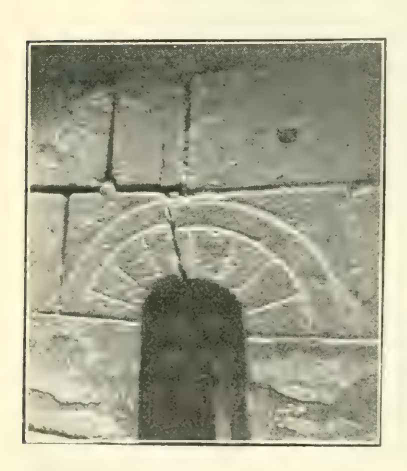
Vierge de bois à Saint-Denis.

l'église du prieuré de La Cascine, près de Forcé (Mayenne), également voûtée par six nervures, n'en offre pas moins un grand intérêt par la substitution précoce des branches d'ogives aux culs-de-four en usage dans les chevets tréflés. On y voyait avant la Révolution, une Vierge à l'enfant polychromée du XIIe siècle qui est conservée aujourd'hui à Saint-Denis. Cette remarquable statue de bois, étudiée

par M. de Lasteyrie (1) était connue sous le nom de Notre-Dame de la Carole.

Les chapiteaux du sanctuaire et du déambulatoire sont ornés pour la plupart de feuilles d'acanthe et de vigne recourbées ou encadrées par des tiges. Sur une corbeille, on remarque trois palmettes encerclées, comme en Lombardie et en Provence. Ailleurs, des masques soutiennent des rinceaux et un entrelac se détache sur la pierre. Il faut encore signaler quatre chapiteaux ornés de lions affrontés, de dragons et d'un homme assis entre deux personnages qu'il s'efforce de saisir. Sur les tailloirs une baguette centrale se profile entre un listel et un cavet. Les bases à large scotie, rehaussées de griffes, ont été presque toutes refaites sauf au bas des fenêtres des chapelles méridionales ; deux glacis se retournent sur leur socle.

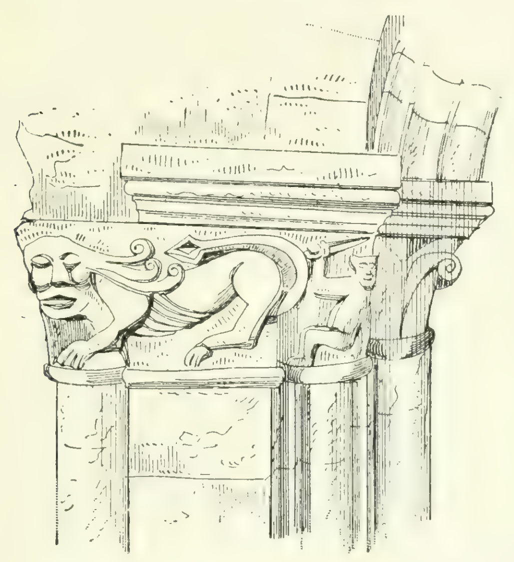
Clocher. — Bâti au sud du chœur avant la reconstruction du chevet, le clocher n'est pas antérieur au premier quart du XIIe siècle, comme le prouve la mouluration du cordon, des baies et des tailloirs du premier étage. Entre les larges contreforts d'angle à glacis, on voit au rez-de-chaussée à l'est et à l'ouest un grand arc de décharge et des baies géminées en plein cintre encadrées par des chevrons dont il existait des témoins. M. Deneux les a restaurées en 1916. A l'intérieur, une voûte d'ogives du XIVe siècle



Faux joints d'une baie du clocher.

(1) *Gazette archéologique*, 1884, p. 317.

est contemporaine de la fenêtre méridionale à remplage rayonnant. Sur chaque face du premier étage, l'archivolte monolithe de deux étroites ouvertures est décorée soit de faux joints, soit d'une torsade et d'une gorge. Les arcades aveugles toriques qui les encadrent sont beaucoup plus larges. La colonne et les colonnettes engagées dans leurs piédroits conservent leurs anciens chapiteaux ornés de volutes et de feuillages ; un lion se



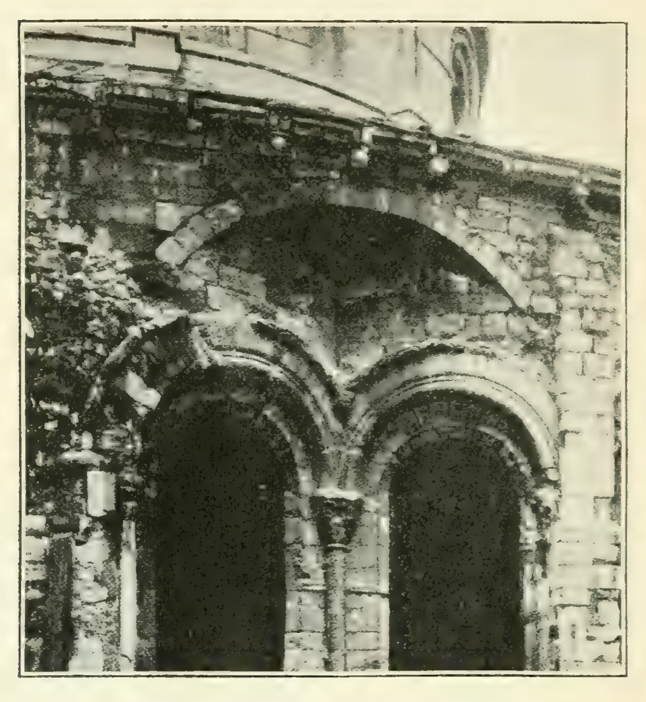
E. Chauliat, del.

Chapiteau d'une pile du clocher.

détache sur un dosseret. Le listel et le cavet des tailloirs sont relevés par un tore. En 1808, on a démoli l'étage supérieur de cette grosse tour amortie par un toit en pavillon ; une gravure d'Israël Sylvestre la représente dans son état primitif.

Chevet. — La chapelle tréflée a été rebâtie par M. Vaudoyer qui a reproduit le boudin continu des fenêtres des hémicycles latéraux, mais les baies du lobe central sont

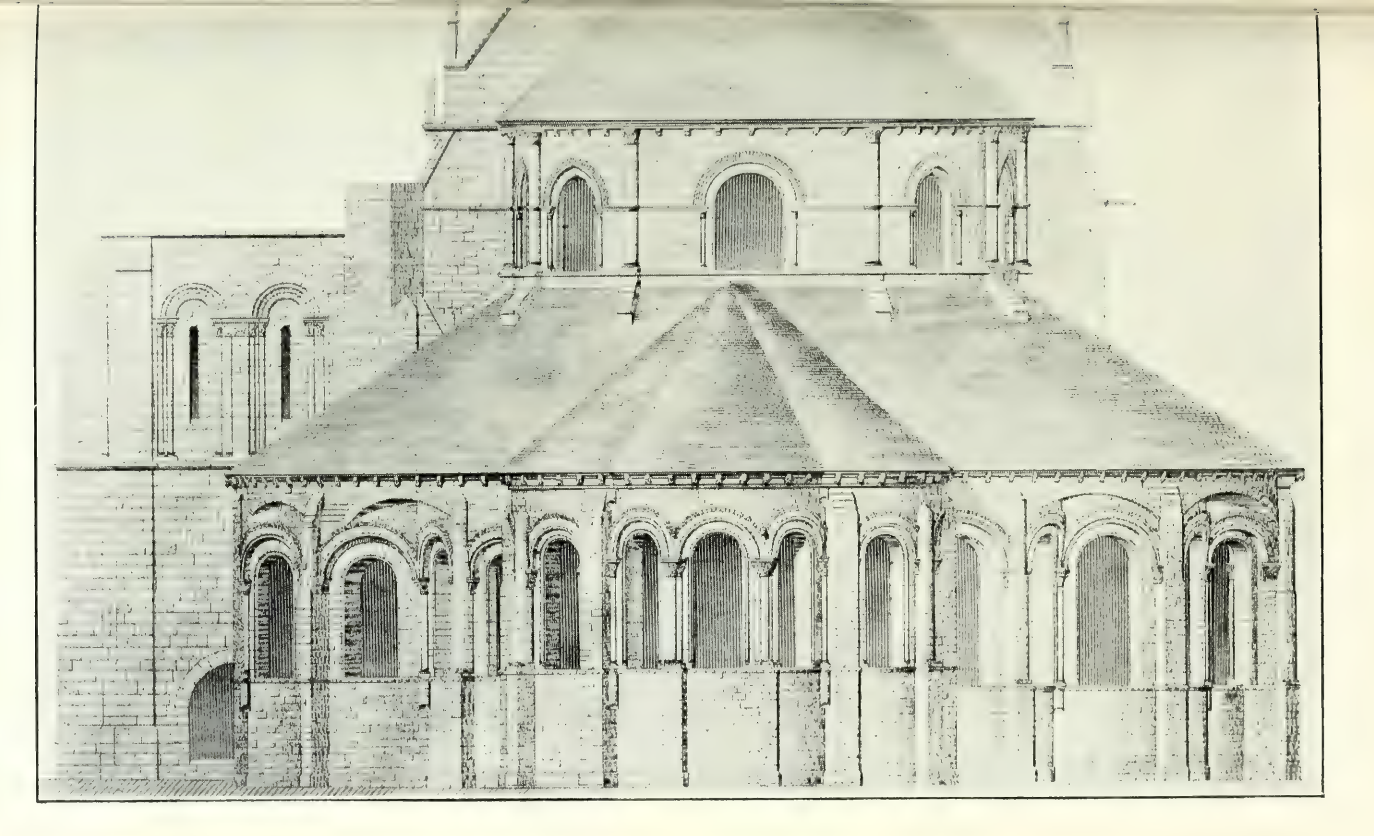
encadrées par deux groupes de trois colonnettes et par un tore. Quatre contreforts colonnes de diamètre différent, amortis par des cônes, épaulent la chapelle d'axe et celle qui la précède au sud. Un cordon de fleurettes passe sous l'appui des deux baies des chapelles rayonnantes méri-



Arc de décharge entre les chapelles.

dionales flanquées d'un contrefort central ; une colonnette annelée du XII[e] siècle est encore en place dans une fenêtre. La taille des anciennes assises conservées par M. Deneux est faite au marteau droit avec hachures et les joints verticaux sont aussi fins que possible.

L'architecte n'avait prévu ni les colonnettes qui s'appuient sur des corbeaux au point de rencontre des chapelles,



A. Lenoir, del.

Chevet de Saint-Martin des Champs.

ni la toiture annulaire du déambulatoire, mais en lançant des arcs entre les chapelles rayonnantes, comme les constructeurs du chevet de Saint-Étienne de Caen et de la cathédrale de Coutances au XIIIe siècle, il résolut le problème après coup. Quelques modillons primitifs sont encore intacts au sud. Autour de l'abside supérieure, des contreforts-colonnes surmontés de chapiteaux séparent, comme à Saint-Germer, les fenêtres à boudin continu. La baie centrale en plein cintre est en outre encadrée par un tore, une gorge et des pointes de diamant évidées.

Peut-on déterminer la date approximative de ce chevet qui présente un si grand intérêt pour l'étude des origines de l'architecture gothique et des arcs-boutants? C'est une construction beaucoup moins savante que le double déambulatoire de Saint-Denis, commencé en 1140, et que les ronds-points de la cathédrale de Noyon, de Saint-Germer, de Saint-Germain des Prés et de Notre-Dame de Paris, mais comme l'inexpérience des architectes du XIIe siècle se manifeste aussi dans les chapelles rayonnantes de la cathédrale de Senlis bâties vers 1156, il est imprudent de classer les œuvres de cette époque d'après leurs imperfections.

La coexistence des voûtes d'arêtes et des voûtes d'ogives se voyait également à Poissy et persiste encore au XIIIe siècle à Champeaux et à Voulton (Seine-et-Marne). Le grand diamètre des piles, la faible hauteur des voûtes d'ogives, la forte section de leurs nervures, la lourdeur de tous les profils permettent de comparer ce chevet au narthex de Saint-Denis consacré en 1140. Faut-il le rajeunir à cause de l'élégance des chapiteaux et de la mouluration des tailloirs si précoce dans l'Ile de France, mais comme les Bénédictins faisaient toujours appel aux meilleurs artistes, les archéologues ne doivent pas se laisser influencer par ces détails d'ornementation. Je propose donc de con-

sidérer la curieuse abside de Saint-Martin des Champs comme une œuvre du second quart du XIIe siècle.

Bibliographie. — Alinot (P.) : *Eglise de Saint-Martin des Champs,* dans le *Journal de l'Union syndicale des architectes,* 1914, p. 819 et 919. — Boinet (A.) : *Les édifices religieux de Paris,* p. 13. — Deneux (Henri) : *Rapport sur la restauration de Saint-Martin des Champs,* dans le *Bulletin municipal,* 9 novembre 1917. — Guilhermy (De) : *Itinéraire archéologique de Paris,* p. 240. — Janneau (Guillaume) : *Le prieuré de Saint-Martin des Champs* dans *l'Architecte,* 1914, p. 1. — Lambeau (Lucien) : *Rapport sur la tour de Saint-Martin,* dans le *Bulletin municipal,* 10 novembre 1916. — Lebeuf (L'abbé) : *Histoire de la ville et du diocèse de Paris,* éd. Bournon, t. I, p. 187. — Lefèvre-Pontalis (Eugène) : *Etude sur le chœur de l'église de Saint-Martin des Champs,* dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes,* 1886, p. 345. — Lenoir (Albert) : *Statistique monumentale de Paris,* p. 126 et album, t. I, pl. II et III. — Normand (Ch.) : *Nouvel itinéraire archéologique de Paris.* — Perrault-Dabot (A.) : *Note sur la restauration de l'église de Saint-Martin des Champs* dans le *Bulletin de la Soc. de l'Histoire de Paris,* 1915, p. 58. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture, passim.*

LAGNY

Par M. DESHOULIÈRES

L'abbaye de Saint Pierre de Lagny aurait été fondée en 643 par saint Furcy, moine écossais, et placée sous la règle de saint Colomban, à laquelle on substitua la discipline bénédictine.

C'est peu d'années après cette date que nous trouvons la première mention authentique de Lagny dans un diplôme de Thierry III qui confirme la donation de la villa *de Latiniaco* à l'abbaye de Saint-Denis, mais le monastère n'est nommé qu'en 862 dans le diplôme de Charles le Chauve qui sanctionne un partage entre l'abbaye de Saint-Denis et les moines *de Latiniaco.*

L'abbaye de Lagny aurait été ensuite ravagée par les Normands, si bien qu'il fallut en reconstruire l'église ; ce fut l'œuvre d'Herbert, comte de Champagne, qui se borna à élever un édifice peu considérable consacré par Sévin, archevêque de Sens, aux calendes de juin 1017 ou 1018, sous l'invocation des saints Pierre et Paul et des saints Innocents et cependant ce ne fut qu'en 1019 que des reliques de ceux-ci lui furent données par le roi Robert le Pieux, avec d'autres, parmi lesquelles se trouvait un clou de la Crucifixion.

En 1075 eut lieu à Lagny, la translation des restes de saint Thibaud. En 1107, l'abbaye reçut la visite du pape Pascal II et un concile y tint ses assises en 1142. Mais, vers la même époque de nombreux incendies dévorèrent

la ville, en 1134, 1157, 1176 et le 11 août 1184. Ce dernier fut particulièrement violent et causa à l'église les plus graves dégâts.

Aussi quelques années après, l'abbé Jean Britel dut-il en effectuer la reconstruction sur un plan autrement important qui l'aurait reportée à l'ouest du monument précédent. La consécration fut faite par l'évêque de Paris, Eudes de Sully, le 26 septembre 1206.

Mais la guerre de Cent Ans allait attirer de nouveaux malheurs sur la cité, si bien que vers le milieu du XIVe siècle l'église Saint-Pierre était de nouveau en ruines. L'abbé Adéodat dut s'adresser, pour y porter remède, au capitaine de la ville, Pierre de la Crique, dont l'administration injuste et sévère n'avait pas été étrangère à cet état, mais qui, touché par le repentir, entreprit de réparer le mal qu'il avait achevé après le départ des Anglais. L'abbé Lebeuf et dom Michel Germain rapportent qu'il jeta les fondements d'une nouvelle et magnifique basilique et qu'il l'éleva jusqu'aux combles. Nous verrons comment il faut interpréter ce renseignement.

La réforme de Chezal-Benoît fut introduite à Saint-Pierre de Lagny en 1516. En 1518 un arrêt du Parlement attribuait certains revenus à la réparation de l'église ; il ne reste aucune trace de ces travaux. En 1641, les religieux de Saint-Maur furent substitués aux moines casaliens et entreprirent de nouveaux travaux qui eurent pour objet, non seulement les jardins et les bâtiments réguliers, mais aussi l'église, puisqu'une nouvelle dédicace dut être célébrée en 1687. C'est à cette époque que fut construite la façade dessinée dans le *Monasticon gallicanum,* et publiée l'année suivante, qui fut remplacée par un clocher et un porche modernes. En 1790, l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny était vendue au profit de la nation.

Il résulte de cet exposé que le même emplacement aurait

vu s'élever successivement quatre églises, au VIIe siècle, en 1018, en 1206 et au milieu du XIVe siècle. Si nous ne connaissons rien de l'édifice primitif, l'examen du monument nous prouve que les dates des consécrations de 1018 et de 1206 doivent être interprétées dans un sens très large, car la réfection du XIVe siècle fut beaucoup moins importante que ne l'avancent les historiens.

On ne peut que très imparfaitement juger des dimensions qu'avait l'église antérieure par certains vestiges qui en demeurent noyés dans le mur occidental de l'édifice actuel. Ce sont, à droite en entrant, deux groupes de trois hautes colonnes, celle du milieu étant engagée dans un dosseret et les deux autres disposées de chaque côté. Les chapiteaux, tout en étant empreints d'un archaïsme assez prononcé, ne sont pas dénués d'élégance : sous un tailloir très fruste, allégé par un simple biseau, apparaît une décoration composée de palmettes, d'oiseaux affrontés et de chimères ; les bases sont entourées de deux tores superposés sans scotie intermédiaire. A gauche, une arcade en plein cintre, aveuglée est soutenue par deux colonnettes dont les chapiteaux sont de la même époque, mais d'un caractère différent, ce sont de hautes feuilles terminées par des crossettes ou des entrelacs disposés au-dessus d'une astragale grossière. Dans la partie haute du mur on voit encore les restes d'une arcature conçue dans le même style.

Il est très difficile de déterminer, par ces rares vestiges, les dispositions de l'édifice auquel ils appartiennent ; le défaut de symétrie qui les caractérise déjoue toute hypothèse. Sans doute, nous trouvons-nous dans le voisinage du transept, les groupes de colonnes devaient soutenir des voûtes d'ogives et l'arcade bouchée dont on retrouve d'autres traces sous les boiseries de la chapelle moderne de Saint-Joseph qui lui est adossée, était un passage communiquant peut-être avec les bâtiments réguliers.

Mais il serait audacieux d'admettre que nous sommes en présence des restes de l'église dédiée en 1017. Le style relativement avancé des chapiteaux, le profil des bases que l'on retrouve, il est vrai, analogue dans la crypte de la Trinité de Caen qui date de 1080 ne nous autorisent pas à les placer avant le milieu du XIIe siècle puisque les colonnes indiquent des voûtes d'ogives.

Un autre vestige nous paraît confirmer cette date : c'est une très belle petite statuette, provenant sans doute des voussures du portail, qui est encastrée dans l'angle d'une maison moderne de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Elle représente un personnage assis le corps incliné de côté et levant la main droite. Les jambes sont croisées dans l'attitude familière aux sculpteurs du Midi et les draperies, artistement déployées, sont cependant traitées avec un certain archaïsme qui se manifeste sur les genoux contre lesquels elles se collent comme un linge mouillé ; c'est encore une œuvre du XIIe siècle.

Il faut en conclure que l'église romane fut l'objet de nombreuses reprises ou additions, et que la dédicace de 1017 ne se rapporte qu'à des reconstructions partielles, peut-être même seulement à l'érection d'un autel.

Quant à l'incendie de 1184, il nous semble qu'il aurait endommagé surtout le chœur et que la nef en aurait moins souffert, car l'abbé Lebeuf, dont la description est assez confuse, écrit cependant : « L'église de Lagny est une « belle église du XIIIe siècle. La nef est du commencement « du XIIe et de la fin du XIe et on l'a rebâtie en 1650 avec « le portail. »

En effet, la vue du « *monasticon* » de 1688 permet d'apercevoir, en avant du chœur, tel qu'il s'élève encore aujourd'hui, une nef assez étroite, flanquée au nord d'un clocher latéral et terminée par le portail du XVIIe siècle. Comme l'indique ce portail, de grandes réparations furent alors faites à la nef dont le gros œuvre demeura cependant,

mais elles furent assez importantes pour autoriser la dédicace de 1687.

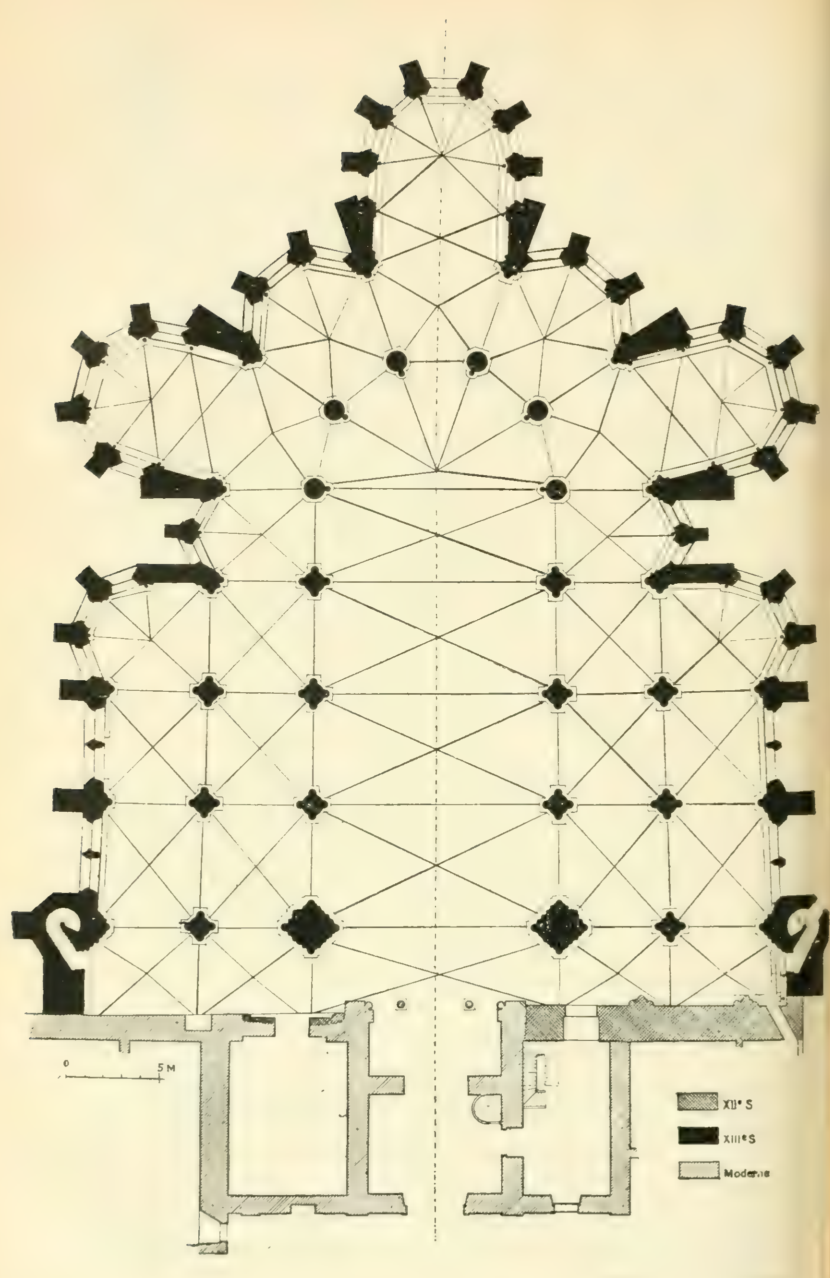
L'examen du monument actuel nous permettra de dire ce qu'il faut penser des dates de 1206 et de 1360 que les auteurs mettent en avant. Le chœur est précédé de l'amorce d'un transept et terminé par une abside à cinq pans. De chaque côté règne un double collatéral sur lequel s'ouvrent, au nord et au sud, deux fausses chapelles et deux chapelles polygonales ; la première est tracée dans une direction presque perpendiculaire au chœur tout en formant comme une absidiole irrégulière qui terminerait un bas-côté extrême. L'autre, est bâtie obliquement à l'axe de l'édifice suivant un plan goûté en Champagne et qui offre certaines analogies avec ceux des églises de Mons-en-Laonnois et de Saint-Yved de Braine, mais il est surprenant de noter avec Lenoir que ce même plan se retrouve dans l'église de Kaschau en Hongrie attribué à Villard de Honnecourt.

Le collatéral intérieur se poursuit autour du chœur par le déambulatoire.

Le chœur, formé de quatre travées, s'ouvre sous un arc triomphal porté par deux grosses piles flanquées irrégulièrement de dix-huit colonnes de diamètre inégal, placées dans des angles rentrants et destinées à soutenir les doubleaux, les formerets et les ogives, exécutées ou projetées dans le transept qui précède et, qui n'ayant pas été achevé, présente des réfections exigées par un état resté provisoire.

Les autres colonnes du chœur rondes et flanquées de quatre colonnettes, du type de la cathédrale de Reims supportent un faisceau de cinq petites colonnettes qui reçoivent les doubleaux, les formerets et les ogives de la voûte.

Au-dessus des grandes arcades en tiers-point règne une clairevoie s'ouvrant sur la nef par quatre arcades sans



Relevé de M. Sardou

Plan de l'église de Lagny.

ornements, comme les fenêtres extérieures également en tiers-point, mais il faut remarquer que nous retrouvons encore ici une influence champenoise dans les colonnettes qui séparent les arcades et devaient se poursuivre jusqu'aux fenêtres hautes. Le plafond de cette galerie est plat et repose sur des cadres biseautés qui soutiennent des linteaux droits perpendiculaires au mur de fond.

Les parties hautes de la nef n'ont pas été terminées ; les fenêtres, elles-mêmes, sont plus basses que ne le comporte le projet primitif ; la voûte et les nervures sont des ouvrages en plâtre exécutés, d'après Guilhermy, au XVIIe siècle, mais plus ou moins réparées depuis et qui ont peut-être succédé au berceau de bois placé provisoirement à une époque indéterminée.

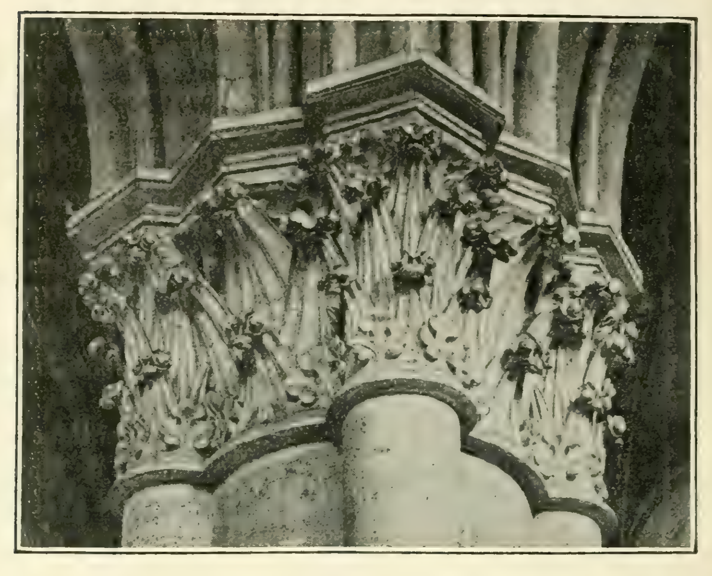
Le rond-point du chœur, tracé sur un plan polygonal, est délimité par des colonnes rondes flanquées d'une petite colonne, suivant encore le système du chœur de Soissons, et les parties hautes présentent les mêmes dispositions inachevées que les côtés.

Le déambulatoire est conçu dans un style identique à celui du chœur. Cependant si les compartiments de remplissage des voûtes sont également en plâtre, les quatre ogives qui les soutiennent, dans chaque travée, ainsi que les clefs ornées de feuillages autour desquelles elles convergent, sont primitives, mais les nervures des parties tournantes ont été reprises à une époque voisine du XVIe siècle. Les deux chapelles rayonnantes latérales limitées par cinq pans et celle de l'axe à sept pans, remaniée dans ses parties hautes, alternent, comme à la cathédrale de Chartres, avec deux chapelles à trois pans dont la voûte d'ogives se confond avec celle du déambulatoire. Dans les autres, une croisée d'ogives précède les nervures qui rayonnent autour d'une clef centrale.

Il faut noter que les fenêtres du déambulatoire se composent de grandes baies en tiers-point recoupées, par

deux arcs secondaires semblables que surmonte un important oculus, tandis que toutes les ouvertures des chapelles sont dénuées de remplages.

Il est très important de remarquer l'uniformité presque absolue des profils et de l'ornementation de tout l'intérieur de cet édifice.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau du bas-côté nord.

Les grandes arcades et les ogives sont moulurées de tores en amande, allégés par deux cavets ; les bases de toutes les grosses colonnes sont ceintes d'un gros tore aplati, séparé, par une profonde et étroite scotie, d'une mince baguette allégée de filets. Elles débordent sur de hauts socles composés de deux assises ; en bas, c'est un bloc nu et rectangulaire, au-dessus c'est une pierre légèrement concave en forme de trapèze. On retrouve les mêmes bases et les mêmes socles sous des arcatures qui



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Lagny.

Déambulatoire.

ornent les murs de fond du transept et qui sont demeurés inachevés.

Les chapiteaux appartiennent à deux types distincts, mais qui ne semblent pas dater de deux époques différentes comme l'indique l'uniformité des astragales finement moulurées. Mais tandis que sur les grosses piles de l'arc triomphal et sur les colonnes de la partie tournante les corbeilles, relativement courtes, sont ornées de simples crochets, celles des colonnes du chœur, beaucoup plus élevées, sont décorées par des crochets élancés et accompagnés de quelques feuillages qui leur donne un aspect particulièrement élégant.

Le plan des tailloirs est polygonal ou terminé par des pointes tandis que celui des colonnettes qui soutiennent les arcatures et les formerets est rond.

Toute cette décoration d'un beau style indique que la construction ne saurait être placée à une époque autre que le milieu du XIIIe siècle.

Extérieur. — A l'extérieur, au contraire, nous nous trouvons en présence d'une certaine unité qui est plus apparente que réelle et sous laquelle un examen attentif permet de retrouver les réparations effectuées au XIVe siècle.

L'absence d'arcs-boutants indique que la voûte n'a pas été commencée, mais les colonnes polygonales engagées entre les fenêtres font soupçonner qu'elle était prévue. Au-dessous, les baies de la clairevoie s'ouvrent, dans des cadres rectangulaires dont les écoinçons sont décorés de trèfles : disposition étrange pour être destinée à l'extérieur et qui, rapprochée de certains fûts de colonnettes, demeurés inachevés au-dessus du comble des chapelles, montre qu'il y a eu des projets demeurés obscurs par suite de leur non exécution.

Les chapelles sont épaulées par de puissants contreforts

à doubles glacis surmontés d'une colonne à pans coupés qui rejoint la corniche formée de crochets du XIIIe siècle, mais sur laquelle viennent s'appuyer plusieurs longues gargouilles qui révèlent le XIVe siècle. Cette époque apparaît encore d'une façon plus certaine dans deux tourelles polygonales qui s'élèvent à l'ouest des premières chapelles, dont elles masquent une partie de la fenêtre voisine, prouvant ainsi leur construction postérieure, bien qu'elles soient ornées d'une corniche semblable à celle que nous venons de décrire.

Mais ce qu'il est très intéressant de noter ce sont deux groupes de colonnes émergeant au-dessus des tourelles et qui ne sont que le prolongement des piles du transept projeté. On y trouve encore l'amorce d'un riche remplage que l'on voit plus complet dans la vue du *Monasticon*. Destinées à la clairevoie du croisillon, ces arcades témoignent de l'ampleur que l'architecte comptait donner à un monument qui n'a pas été entièrement exécuté.

Mobilier. — Le mobilier de l'église ne vaut pas une longue description. Nous n'avons à signaler que plusieurs pierres tombales dressées à l'intérieur de l'édifice et dont l'abbé Lebeuf a donné une identification qui ne se retrouve plus aujourd'hui.

Nous devons cependant mentionner quelques beaux panneaux de bois sculptés au XVIIe siècle et qui ont été réemployés dans la chapelle moderne de Saint-Joseph placée au nord du clocher également moderne. Ils représentent les quatre évangélistes, sainte Geneviève et saint Furcy.

BATIMENT RÉGULIER

Les bâtiments réguliers et les cloîtres s'étendaient au Nord de la nef. Ils ont été complètement refaits au XVIIe

siècle. Transformés en mairie et en gendarmerie, on y voit encore un bel escalier garni d'une rampe en fer forgé.

Cependant il reste du monastère primitif, une porte qui est nommée dans la légende du *Monasticon* la « *prison* ». Couverte de trois travées de voûtes d'arêtes, que séparent des doubleaux aux angles abattus, supportés par des culots, elle était défendue par une herse, dont la rainure est encore visible; elle semble remonter au XIVe siècle.

ÉGLISE SAINT-FURCY

L'origine de cette église serait un oratoire construit par saint Furcy lui-même. Elle aurait été rebâtie au XIIIe siècle, mais c'est à la fin du XVe siècle qu'il faut attribuer les vestiges qui demeurent aujourd'hui, transformés en habitation particulière. Ils permettent de constater que c'était une église à nef unique dont les voûtes, formées de quatre branches d'ogives au profil flamboyant et convergeant autour de clefs de même style, sont à peu près intactes.

La façade, encore mieux conservée, garde un cachet d'élégance très prononcé. Elle est ajourée par une haute baie en tiers point surmontée d'une accolade et bordée d'une double voussure formée de quatre ogives dans lesquelles sont entremêlés des rinceaux délicats, des feuillages, des animaux et des personnages grotesques. La partie supérieure était percée d'une fenêtre au-dessus d'une porte en anse de panier. De chaque côté s'élèvent des pinacles terminés par des dais décorés de crochets. A droite et à gauche se dressent deux tourelles polygonales ornées de niches, celle du nord s'élève du sol, celle du sud est portée en encorbellement sur un contrefort; toutes deux sont reliées par une galerie extérieure que surmonte le pignon ajouré d'un oculus à quatre lobes, enrichis de crochets en oreilles de chien.

AQUEDUC

La ville de Lagny possède encore une canalisation d'eau dont l'origine est fort ancienne.

La légende rapporte que saint Furcy aurait fait jaillir sous son bâton une source dont le pouvoir était de guérir les malades.

Ce qui est certain, c'est qu'à mi-côte d'une rampe, qui s'élève à 300 mètres environ au sud de l'église abbatiale, on trouve un aqueduc souterrain captant un certain nombre de sources pour les conduire vers une petite chambre centrale, d'où elles sont distribuées dans la ville.

Il affecte dans son parcours la forme d'une tige bouclée; sa longueur est d'une cinquantaine de mètres sur environ 1^{m},50 de large et 2 mètres de hauteur. Une rigole latérale, creusée dans le calcaire, reçoit une eau claire et limpide qui jaillit des sources dont la situation a dirigé la forme irrégulière du conduit voûté en berceau plein cintre, construit en blocage et malheureusement presque partout enduit d'un ciment moderne. Cependant certaines parties de la voûte n'ont pas été retouchées et permettent de constater des marques de couchis assez étroites, tracées parallèlement aux murs latéraux également en blocage.

Au point où vient se fermer la boucle s'élève un pilastre rectangulaire dont la base, de même forme, semble primitive mais n'est allégée par aucune moulure.

L'extrémité du souterrain est muré et le logement des vannes, qui y fait suite est un travail moderne, mais il devait se poursuivre, avec des dispositions qu'il est malheureusement impossible de connaître, jusqu'à la place de l'église, située en contrebas, ce qui permet à l'eau de s'élever dans une vasque godronnée que l'on voit encore placée sur une colonne dont l'humidité a dénaturé le style.

Il est malaisé, en raison des restaurations qu'il a subies de fixer la date de la construction de cet aqueduc. Lagny

ne possédant pas de souvenirs antérieurs à l'époque mérovingienne, il serait téméraire de lui attribuer une origine romaine. Mais les marques de couchis qui se voient sur la voûte peuvent la faire remonter au XIIIe siècle, tout au moins au moyen âge.

Bibliographie. — *Annales de Lagny (Bibl. de l'Ecole des Charles)*, 1877, p. 481. — Aufauvre (Amédée) et Fichot (Charles) : *Les monuments de Seine-et-Marne*, Paris, 1858. — *Cartulaire de l'abbaye de Lagny*, Bibl. Nat., ms. lat., 9902. — Besancenet : *La chronique de Lagny d'après le ms. de l'ancien couvent des Capucins de Joinville* dans *la Revue de Champagne*, 1877, III, p. 268. — Bonnet (François) : *Ms.* inachevé, bibl. municip. de Lagny, non coté. — Darney : *Lagny, Thorigny, Pomponne*, Lagny, 1902. — Delisle : *Hist. litt. de la France*, 1898, T. XXXII, p. 244. — Denis (l'abbé) : *Le repos de Jeanne d'Arc à Lagny*, Lagny, Collin, 1896. — Dubarle : *Statistique du départ. de Seine-et-Marne*, Paris, 1836. — *Gallia Christiana* : T. VII, p. 490. — Germain (Dom Michel) : *Historia percelebris et antiquæ abbatiæ sancti Petri Latiniacensis in compendium redacta per R. Patrem D. Michaelem Germain socium et coadjutorem R. admotum Patris D. Johannis Mabillon*, dans : *Monasticon Benedictinum*, Bibl. Nat. ms. lat., t. XXXIII, 12.690 f°. 82. — Guilhermy (de) : *Notes ms.*, bibl. f. fr., nouv. acq., 6114. — Lebeuf (l'abbé) : *Hist. de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. IV. — Lecomte (Maurice) : *Obituaire de Saint-Pierre de Lagny*, Lagny, Collin, 1903. — Lenoir : *Architecture monastique*, t. II, p. 207. — Le Paire : *Annales du pays de Lagny*, Lagny, 1880. — Le Paire : *Complément des annales du pays de Lagny*, Lagny, Collin, 1903. — Le Paire : *Petite histoire populaire de Lagny-sur-Marne*, Lagny, E. Collin, 1906. — *Mémoire pour servir à l'histoire de l'abbaye roialle de Saint-Pierre de Lagny*, Bibl. municip. de Lagny, ms. franc. F. 5, 6778. — *Revue de Champagne*, 1876, t. I, p. 136, 193, 246, 385, t. II, p. 58. — Trézy (Antoine) : *Documents historiques relatifs de l'histoire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Lagny*, d'après le ms. de Dom Chaugy (copie de 1833), Bibl. municip. de Lagny, ms. franc., f. 5, 1242 (1).

(1) Copie du ms. original qui a été perdu.

MEAUX

Par M. DESHOULIÈRES

Bien que les origines gallo-romaines de Meaux n'aient donné lieu à aucune étude définitive, elles sont affirmées par des preuves incontestables. César fait allusion au pays des *Meldi* (1), que mentionnent également Pline et Strabon, comme correspondant à celui qui entoure aujourd'hui cette ville.

Une voie romaine a été reconnue dans un parcours qui, partant de Troyes, est tracé jusqu'à Meaux. *Fixtinum* — de la carte de Peutinger — et dont les tronçons, encore en usage, sont nommés *Chemin pavé.* On l'a parfois confondue avec la voie de Sens à Senlis, ou à Boulogne dont elle ne doit être qu'un embranchement.

Nous possédons un témoin important de la civilisation gallo-romaine dans les restes d'une enceinte qui forme un long trapèze, aux angles arrondis du côté du Nord, où il est bordé par le cours Jean Rose, tandis qu'au sud elle domine la Marne. La cathédrale se dresse dans l'angle nord-ouest tandis que par exemple les églises épiscopales de Bourges, d'Angers, du Mans, touchent la muraille. Ici, au contraire, comme à Poitiers, à Sens, etc., le palais de justice, depuis résidence des comtes de Champagne, était adossé aux remparts.

L'enceinte est construite en matériaux de petit appareil et coupée par un quadruple chaînage de trois rangs de briques. Mais il y a lieu de croire que ses murs, dont les

(1) César, *De bello Gallico,* l. v, chap. 5.

tours furent reprises lorsqu'ils furent incorporés, en 1410, à la nouvelle fortification de la ville, n'étaient destinés qu'à protéger un *castrum* postérieur à des établissements romains déjà existants. Car, en dehors de son pourtour, dans le faubourg de Saint-Faron, situé au nord, on a retrouvé des vestiges antiques importants, entre autres ceux d'un théâtre voisin de l'église que les auteurs désignent sous le nom de *Sancta Maria in cavea.*

A la chute de l'Empire, Meaux fit partie du royaume d'Austrasie dont un des comtes eut pour fils l'évêque saint Faron. Peut-être déjà dévastée lors des grandes invasions barbares, la ville fut ravagée en 862 et en 887 par les Normands qui détruisirent de nombreuses églises et sans doute la cathédrale. Meaux devint ensuite la propriété des comtes de Blois et bientôt après, comme conséquence, celle des comtes de Champagne qui, en 1179, lui octroyèrent une charte de commune. La ville eut encore à subir des pillages lors de la révolte de la Jacquerie et durant la guerre contre les Anglais, qui l'occupèrent de 1422 à 1439. Elle devait embrasser plus tard, le parti de la Ligue et, la première en France, elle ouvrit, en 1594, ses portes à Henri IV.

CATHÉDRALE (1)

Le nécrologe de Meaux, cité par les auteurs de la *Gallia christiana*, la chronique de Saint-Pierre-le-Vif et le récit du sous-diacre Fulcoïus s'accordent pour rapporter que Gautier Saveyr, ou le *Sage*, évêque de Meaux, fut inhumé en 1082 dans la cathédrale dédiée à Saint-Étienne,

(1) Nous tenons à déclarer qu'en étudiant ici la cathédrale de Meaux, nous n'avons pas entendu entreprendre une œuvre personnelle. Le monument a donné lieu à un remarquable travail, publié en 1917, par la Société historique du Vexin et dont M. Jules Formigé est l'auteur. A l'aide de documents historiques, puisés aux meilleures sources et après l'examen approfondi que lui a permis de faire sa

qu'il venait de reconstruire. Il y eut donc au XIe siècle, sur l'emplacement occupé par la cathédrale de Meaux, une église dont il est difficile de retrouver l'origine. Elle devait cependant être assez ancienne, car, lors des travaux exécutés en 1840, on retrouva, non seulement des colonnes et des chapiteaux paraissant provenir d'un édifice du XIe siècle (1), mais aussi et à des profondeurs différentes, des traces manifestes d'incendie. Or, comme l'on sait, par la vie de Saint-Faron, rapportée dans les *Acta S. S. Benedicti* de Mabillon, que les Normands détruisirent, en 887, plusieurs églises de Meaux, on doit conclure qu'il existait, à l'époque carolingienne un sanctuaire bâti sur le même terrain.

Cette hypothèse, assez vraisemblable, est contraire, à la théorie de ceux qui voudraient voir l'église épiscopale primitive dans Sainte Marie de Chaâge où, en 1135, les chanoines de la cathédrale fondaient le couvent du même nom. Cette date postérieure à celle de la mort de l'évêque Gautier fortifie encore notre thèse.

Cependant, l'édifice élevé par Gautier Saveyr n'eut pas une longue durée, puisque l'église actuelle, qui devait lui succéder, porte, dans son ensemble le caractère du XIIIe siècle. Elle dût même être commencée un peu avant, car nous connaissons une donation de Thibaud III, comte de Champagne, en faveur des chanoines de l'église Saint-Étienne *où repose* le corps de Marie, fille de Louis le Jeune, morte en 1198.

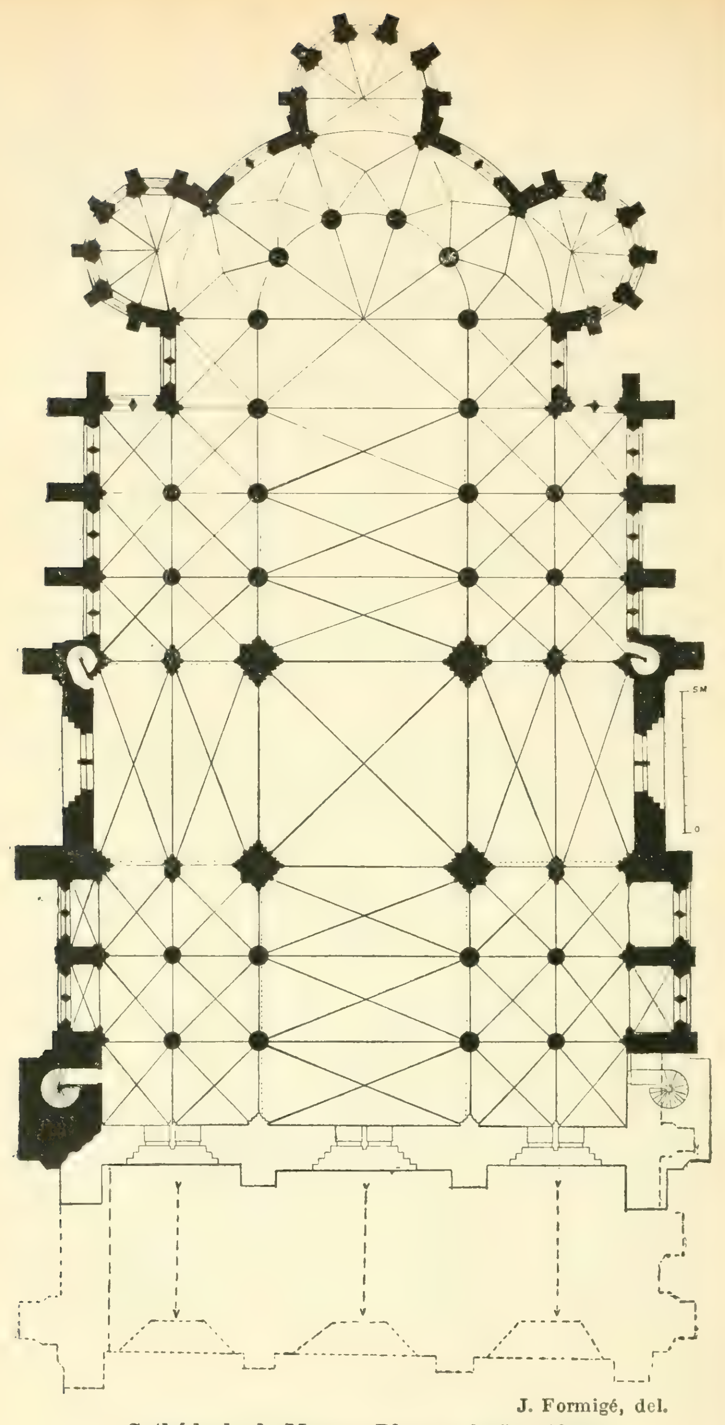
science rare et réfléchie, notre distingué confrère, qui est un architecte de haut mérite, a pu élucider les problèmes les plus troublants de cette église. Nous avons adopté les solutions qu'il propose et, s'il nous a fallu écrire, pour ce volume, une description de la cathédrale de Meaux, notre tâche a été singulièrement simplifiée par l'étude de M. Formigé, qui a été notre guide. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements.

(1) Un de ces chapiteaux, conservé dans les salles du Vieux-Chapitre, est décoré de feuillages et terminé par deux volutes superposées.

Mais il y a plus, nous savons assez exactement quel était son plan grâce à un croquis de l'album de Villard de Honnecourt exécuté entre 1225 et 1235. On y voit le chœur, minutieusement représenté avec quatre travées et un double bas-côté dont l'un, placé à l'extérieur, se termine, à la hauteur de la quatrième travée, par un mur plat et dont l'autre se poursuit autour du rond-point en donnant accès à trois chapelles rayonnantes polygonales. En avant du transept, dont les croisillons ne faisaient pas saillie, s'étendait une nef courte de trois travées et flanquée d'un collatéral également double. Nous savons encore, par ce même plan, que tous les supports étaient des colonnes rondes, et, par l'examen de l'architecture, que les bas-côtés de la nef étaient surmontés de tribunes. Nous pouvons enfin avancer que la façade était composée au moins de deux portails, car nous en retrouverons les tympans réemployés dans l'œuvre qui suivra.

En effet, vers le milieu du XIIIe siècle, cet édifice menaçait ruine ; le cartulaire du Chapitre renferme un traité, passé en 1253 entre l'évêque Pierre de Cuisy, les chanoines et l'architecte Gautier de Varinfroy, aux termes duquel celui-ci est chargé de travaux importants dont il devra s'occuper sans relâche et aussitôt il fait extraire des pierres de la carrière de Varreddes (1) tandis que l'on recueille les sommes nécessaires. Cependant il semble que les chantiers ne furent pas ouverts avant la seconde moitié du XIIIe siècle puisqu'en 1268 on cherchait encore des ressources pour les travaux qui devenaient de plus en plus urgents. En effet, un autre acte du chapitre constate qu'en 1298 le monument est tout ébranlé, dans ses murs comme dans ses supports, et que pour remédier à cet état il faut moins une réparation qu'une reconstruction totale.

Cette seconde campagne va donc être aussi importante que longue et, dans les très beaux plans teintés que



J. Formigé, del.

Cathédrale de Meaux. Plan au XIII[e] siècle.

M. Jules Formigé a inséré dans son ouvrage, nous pouvons la suivre avec précision. Le chevet est pourvu de deux nouvelles chapelles, tangentes aux anciennes, qui forment comme une couronne continue se reliant maintenant aux bas-côtés extrêmes du chœur dont tous les supports sont refaits sur un plan nouveau ; les façades des croisillons sont remontées et deux chapelles latérales s'ouvrent à la hauteur des deux dernières travées méridionales de la nef.

Quelques dates vont nous permettre d'être plus précis : c'est ainsi que la nouvelle chapelle rayonnante du nord-est fut, sinon commencée tout au moins achevée grâce à une libéralité consentie en 1322 par Charles-le-Bel : la chapelle correspondante, au sud-est, lui est à peu près contemporaine. En 1331, Jean Rose, bourgeois de Meaux, fonde la chapelle latérale où il devait trouver sa sépulture, au sud de la dernière travée de la nef. Mais vers la même époque, les ambitions grandissent, on s'aperçoit que cette nef est véritablement trop courte. Déjà, en 1326, Charles-le-Bel avait chargé l'architecte Nicolas de Chaumes de préparer un projet pour son allongement. Notre savant confrère, M. Stein, a pu retrouver le texte du devis dressé par cet architecte et qui fournit des détails sur l'état de la cathédrale à l'époque. Les travaux commencèrent, en 1335, sur l'ordre de Philippe VII de Valois, par la construction de deux nouvelles travées, mais ils devaient se poursuivre jusqu'à la fin du XIVe siècle, car 1390, Charles VI faisait encore appel à la générosité des habitants pour achever le monument.

Puis une troisième campagne va s'ouvrir, dont le point de départ sera la suppression des tribunes. Il en résulte un bouclement des colonnes qui doivent être remaniées. Ce travail nécessite une réparation importante dans la troisième et la quatrième travée où l'ouverture du triforium est modifiée, ce sont maintenant des arcades en plein

cintre trilobées, mais ajourées de deux roses au sud, tandis qu'au nord le tympan demeure plein ; les fenêtres sont décorées de réseaux flamboyants et le profil des ogives devient piriforme ; dans la troisième travée les nervures de la voûte sont réunies autour d'une clé chargée des armes du Chapitre, fleurs de lys et chandeliers. Telle est l'œuvre entreprise sous les auspices des évêques Jean du Drac (1459-1473) dont on voit les attributs héraldiques, constitués par deux dragons, sur la troisième pile méridionale, et Jean Lhuillier (1483-1500) dont le blason, revêtu de coquilles, est sculpté sur la quatrième pile voisine. En même temps, Jean du Drac commence la construction de la tour du nord que Jean Lhuillier va continuer.

C'est vers la même époque qu'il faut placer l'établissement de la tribune des orgues, l'ouverture de la grande rose de la façade et l'érection du pignon qui la couronne.

En 1474-1483, on entoure le chœur d'une clôture ornée de bas-reliefs d'albâtre, aujourd'hui disparue, et, entre les chapelles rayonnantes et le croisillon nord, on ouvre la porte Maugarni, du nom d'un malfaiteur que, jadis, le Chapitre avait fait pendre en cet endroit. Le chanoine Jean de Marcilly, mort en 1506, fait décorer le portail de la tour du nord et la base des deux contreforts qui l'encadrent. Il construit, en même temps, une chapelle latérale vis-à-vis la quatrième travée septentrionale de la nef et, en 1512, le chanoine Fabri élève la chapelle adjacente, en apportant aux voûtes voisines certaines modifications. Enfin dans la même période s'élève au sud de la façade, une construction en charpente, dite *tour noire*, mais ce n'est qu'en 1530 que se terminera la tour du nord, ainsi que le témoigneraient les salamandres jadis sculptées sur ses parties hautes.

Le passage des Huguenots, en 1562 devait être marqué

par les plus funestes dégradations : mutilation des tympans, destruction des reliquaires, des stalles, de la clôture du chœur et du jubé, qui fut refait l'année suivante.

En 1610 était dressé le perron de la façade tandis qu'en 1640 on démolissait le petit clocher central, fait de charpentes et recouvert de plomb « en forme d'encensoir » qui était remplacé par une simple guérite pour abriter la cloche du Chapitre.

C'est en 1723-1731 que le cardinal de Bissy entreprenait de grands travaux de décoration dans le cœur et creusait le caveau des archevêques, mais il supprimait le jubé et trois chapelles établies entre celles du chevet et le portail du croisillon sud, dit portail des Lions ou des Merciers.

Au milieu du XIXe siècle allait s'ouvrir une période d'importantes réparations. Déjà en 1815-1832 une somme de 109.000 francs avait été employée à cet effet par Solente et Dupont, architectes à Melun. Entre 1843 et 1862 Danjoy, architecte diocésain et entre 1863 et 1869 Onhet, son successeur, entreprennent des travaux qui aboutissent à une réfection presque totale de la partie nord de l'édifice, depuis la sacritie jusqu'au chevet de l'abside avec les fenêtres, les arcs-boutants, les balustrades et les toitures. Les voûtes, même du bas-côté extérieur septentrional furent antérieument refaites.

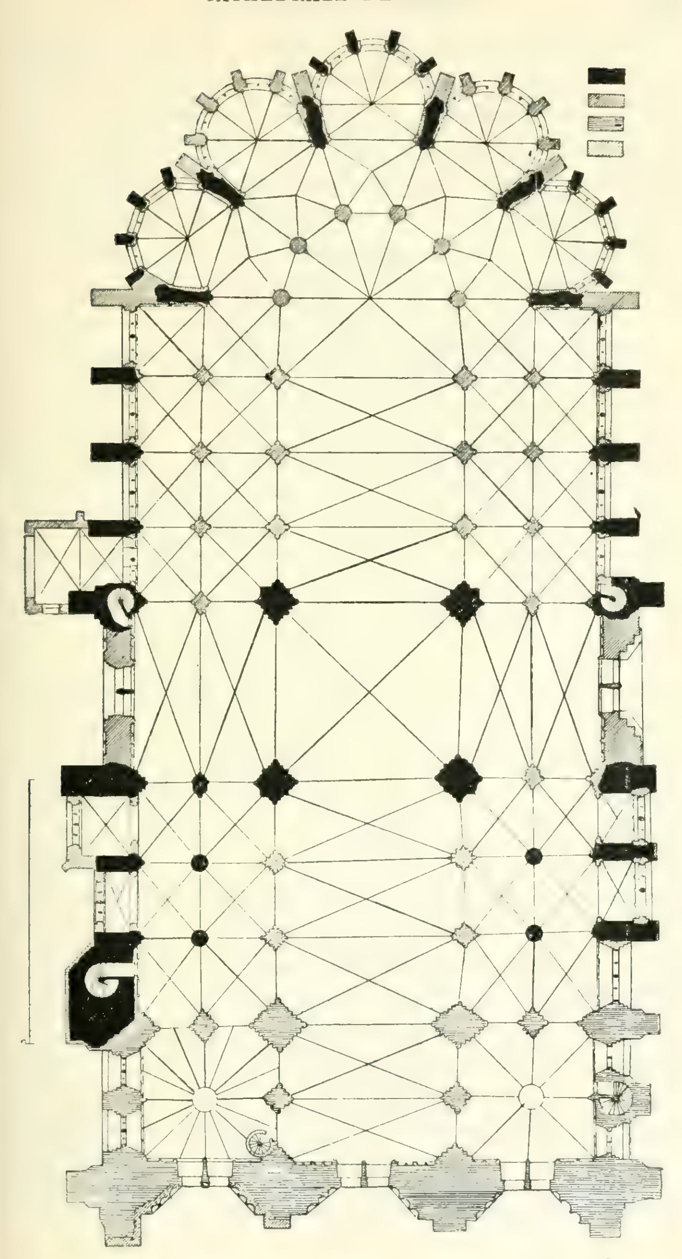
Ce n'est qu'en 1897 que, sous prétexte d'unifier le style de la nef, les modifications qui avaient été apportées, à la fin du XVe siècle au triforium, aux fenêtres et aux voûtes furent effacées. On les dépouilla de leurs formes flamboyantes pour les rétablir dans celles qu'elles devaient avoir lors de leur construction primitive.

Vers 1914, M. Formigé, architecte des monuments historiques, avec un soin qu'il faut louer entreprenait la reprise des parements de la tour du nord. A l'heure actuelle ces travaux sont en cours d'exécution.

Plan. — Le plan de la cathédrale de Meaux se présente sous l'aspect d'un vaste rectangle, terminé à l'est par un chevet demi-circulaire, sur lequel s'ouvrent cinq chapelles rayonnantes, et traversé par un transept que n'accuse aucune saillie extérieure.

Nef. — La nef se compose de cinq travées accostées d'un double collatéral. Le caractère des deux premières témoigne qu'elles furent rajoutées dans la seconde partie du XIVe siècle. Elles s'appuient sur le revers du mur de façade, décorées de basses arcatures tréflées dont la courbe, en tiers-point, composée d'un boudin et d'une gorge, offre cette particularité, assez rare d'être coupée, à son sommet, par une clef torique; les chapiteaux et leurs colonnettes sont garnis de feuillages et les bases, au tore aplati et débordant, reposent, par leur socle prismatique, sur un banc de pierre. Les arcatures sont séparées, de deux en deux, par un faisceau de légères colonnes engagées jusque dans les parties hautes où elles forment un réseau simulé, aujourd'hui caché par les orgues.

Ces deux travées sont délimitées, au nord et au sud, par de hautes arcades en tiers-point au profil aminci, terminé par un filet. Elles reposent sur de gros supports garnis de colonnettes et de dimension inégale, car les secondes piles, placées sous les angles des tours, sont beaucoup plus importantes ; leurs chapiteaux sont entourés de feuillage sous des tailloirs à becs; mais leurs bases, dressées sur de hauts socles à pans coupés, sont diversement moulurées: tandis qu'au sud elles sont composées de trois tores très aplatis et tangents pour déborder fortement sur le socle, au nord elles revêtent une forme prismatique. Sans doute, faut-il voir, dans cette diversité, l'influence exercée par la longueur de la période pendant laquelle fut exécuté l'allongement de la nef, qui commencé vers 1335, n'était terminée qu'après 1390.



J. Formigé, del.

Cathédrale de Meaux. Plan actuel

Au dessus règne un triforium qui s'ouvre par une série, d'ailleurs incomplète, d'étroites et longues baies en tiers-point, trilobées (1) sous de grandes fenêtres aveugles dont le réseau flamboyant est agrémenté de touffes végétales.

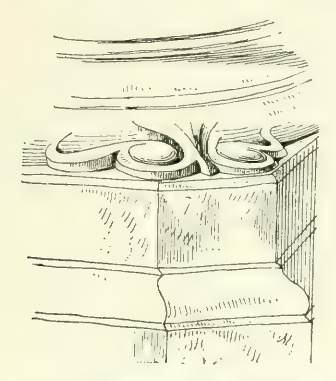
Enfin l'ensemble est recouvert de voûtes barlongues, lancées sur quatre ogives émoussées par un filet, se reliant autour de clés sur l'une desquelles M[gr] Allou a reconnu la lettre M formée par des serpents enlacés.

Le style flamboyant se manifeste avec un caractère encore plus accentué sur la tribune d'orgue, établie entre les deux premières piles, qui reçoivent en pénétration et dans leur partie inférieure, un long arc en plein cintre, portant une plateforme, bordée par une balustrade et décorée de compartiments rectangulaires dans le sommet desquels s'inscrivent des trèfles. Au dessus s'ouvre la grande rose coupée de soufflets et de mouchettes et qui est insérée dans une baie en tiers-point.

A la troisième travée de la nef nous entrons dans l'édifice commencé à l'extrême fin du XII[e] siècle mais qui subit, par la suite, de nombreuses modifications. Aussi est-ce l'étude critique des moulures et des profils qui pourra nous faire retrouver les dispositions primitives et nous éclairer sur ses transformations. Il ne reste des premières que quatre hautes colonnes cylindriques, les troisièmes et quatrièmes piles des bas côtés, avec leurs bases creusées d'une profonde scotie et leurs belles griffes, dont les doubles volutes s'épanouissent sur un socle carré, aux angles abattus, mais leur sommet accuse nettement une reprise. M. Jules Formigé a constaté qu'il est d'un diamètre plus faible et les guirlandes qui garnissent leurs chapiteaux aussi bien que les tailloirs polygonaux qui les terminent sont les témoins

(1) Les ouvertures du triforium de ces deux premières travées, suivant M. l'abbé Jouy, n'étaient pas semblables. On y voyait des arcs en tiers-point et des arcs en plein cintre. La restauration de 1897 aurait établi l'uniformité au détriment de l'intérêt que l'état primitif pouvait présenter pour l'histoire du monument.

d'un âge plus jeune. On doit également attribuer à la même campagne primitive les piles qui séparent la dernière travée de la nef du carré du transept et celles qui leur correspondent dans le collatéral septentrional. Cependant leur aspect n'est plus le même comme leur rôle est



Base à griffes du bas-côté nord

différent. Ce sont des massifs, cantonnés de colonnes, qui portent les marques d'étranges reprises, non pas sur leurs bases, analogues aux précédentes et contemporaines de leurs chapiteaux à crochets, mais sur quelques fûts sectionnés en tronçons de différentes hauteurs et de diamètre variable. On y voit appliqués des gâbles simulés, tracés en accolade, puis, au dessus, des colonnettes restées, au sud et à des niveaux variables, avec leurs chapiteaux à crochets primitifs, tandis qu'au nord elles ont été retaillées et couronnées de feuillages pour les mettre en harmonie avec la décoration voisine.

Ces indices avaient amené des historiens, comme Duplessis ou des archéologues, comme Viollet-le-Duc, à conclure que comme à Laon, à Noyon, au croisillon sud de Soissons, la cathédrale de Meaux avait des tribunes aménagées au dessous du triforium. M. Jules Formigé a vérifié

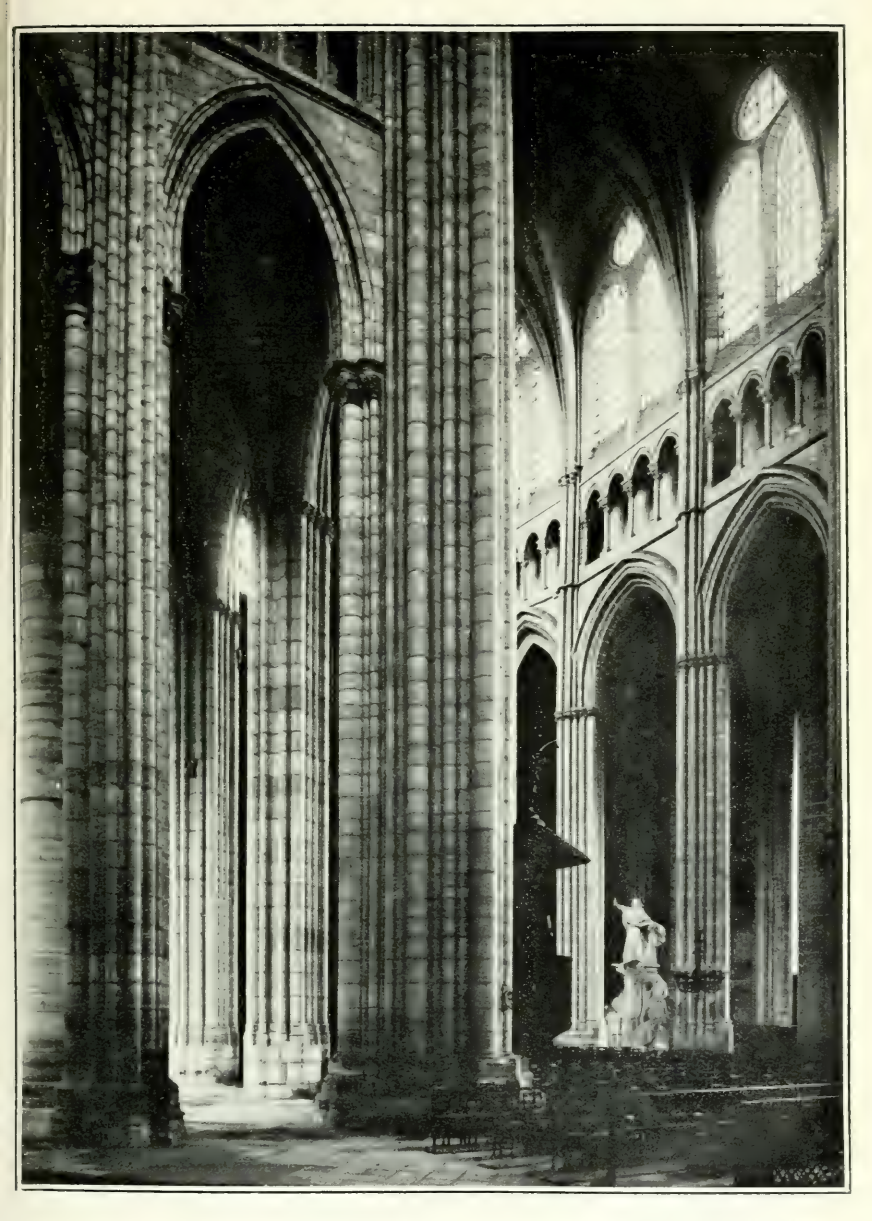
cette hypothèse et a pu établir, avec sa savante autorité, que ces tronçons de colonnes étaient les supports des galeries établies dans la construction du commencement du XIII[e] siècle et que les chapiteaux intermédiaires, qui semblent inutilement collés contre elles, indiquent le niveau primitif des grandes arcades. Lorsque les tribunes furent démolies, leurs voûtes devinrent celles des bas-côtés.

A quelle époque eut lieu cette transformation? Viollet-le-Duc la place en 1268, alors que le Chapitre constate l'ébranlement du monument; M. Jules Formigé la recule jusqu'au milieu du XV[e] siècle, après l'achèvement du chœur, du transept et l'allongement de la façade, comme semble l'indiquer le style des bandeaux de feuillage qui remplacent les chapiteaux sur les piles et caractérisent l'époque. Il pense que l'on avait songé à démolir toute la nef pour la mettre en harmonie avec les deux nouvelles travées de la façade, mais que, devant la dépense, on s'est contenté de la transformer et de lui donner un aspect plus moderne.

Ces travaux ne furent pas exécutés impunément : ils eurent pour conséquence un bouclement des troisièmes et quatrièmes piles qui durent être reprises par les évêques du Drac et Lhuillier, aussi les voyons-nous aujourd'hui sous un aspect comparable à celui de la travée des orgues.

Ayant ainsi établi la genèse de la construction, il nous est maintenant possible d'en comprendre la disposition.

Les grandes arcades, moulurées de gorges et de tores, ne sont plus surmontées que d'un triforium à circulation que souligne un cordon formant bague autour du faisceau de colonnettes placées au dessus des piles pour recevoir les nervures de la voûte. Il s'ouvre maintenant, et après les restaurations de 1897, uniformément par une série de quatre baies en tiers-point, reposant sur d'assez courtes colonnes monolithes dont les bases, creusées d'une étroite scotie s'écrasent sur le socle. Les chapiteaux sont décorés de crochets et les tailloirs sont carrées. Enfin les fenêtres



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Meaux.

Nef, vue du transept.

hautes, encadrées de formerets toriques, ont été également, en 1897, rétablis sur le même modèle.

Elles sont recoupées en deux lancettes surmontées d'un oculus, dans une simplicité qu'accuse encore la nudité des ébrasements.

Au dessus de l'ensemble les voûtes se courbent sur un plan barlong que coupent quatre branches d'ogives formées d'une gorge entre deux tores et rassemblées autour de petites clés accostées de têtes humaines tandis que le profil des doubleaux séparatifs est un bandeau bordé de deux tores. Mais nous savons que là aussi l'architecte de 1897 a fait de trop nombreuses modifications.

Quelques détails sont à signaler qui accusent encore les reprises accomplies au moyen âge. C'est ainsi que le collage qui a nécessité l'allongement de la nef se fait manifestement ressentir dans la mauvaise retombée de l'arcade et dans le profil piriforme des deux branches d'ogives voisines de la travée précédente. On voit également des amorces de formerets ou de supports qui ont conduit M. Jules Formigé à conclure au projet, abandonné, de reconstruction totale de la nef.

Il faut encore remarquer que les grandes arcades des quatrième et cinquième travées ont un profil ondulé, en harmonie avec les chapelles aménagées après coup dans les bas-côtés.

En effet si ceux-ci demeurent à l'unisson du vaisseau central puisque leurs voûtes (1), qui sont celles des tribunes primitives, présentent cependant quelques particularités.

Il faut d'abord s'arrêter sous les deux premières travées qui, de chaque côté, sont réunies pour constituer le soubassement de chacune des tours construite ou projetée.

(1) Le profil des ogives des bas-côtés n'est cependant qu'un tore aminci, proportionné à l'échelle des tribunes qu'elles surmontaient.

Au sud, où le travail nous semble avoir été commencé, la voûte est soutenue par huit branches d'ogives, rassemblées autour du passage de la cloche. Les murs sont ajourés, dans les arcatures tréflées qui les encadrent, de deux longues fenêtres flamboyantes dont la place a été imposée par un contrefort contenant un escalier.

La travée voisine, au dessus d'une série de cinq arcatures basses, est éclairée d'une longue fenêtre geminée aux remplages ornés de quatre trèfles et de lobes. Mais vers 1321 on a aménagé, entre les contreforts correspondant aux travées suivantes, deux chapelles. La première, dédiée à saint Martin, est voûtée par des tores en amande, terminés par un filet, que soutiennent deux colonnettes couronnées d'un simple bandeau végétal. L'autre chapelle, dite du Saint-Sacrement, dûe à la libéralité du bourgeois Jean Rose, est conçue suivant les mêmes données.

Dans le bas-côté nord les remaniements dénotent une époque plus jeune. La double travée, qui correspond à la tour, est surmontée d'une voûte soutenue par six branches d'ogives flamboyantes. Réunies autour d'un oculus enrichi de deux couronnes de feuillage elles délimitent des compartiments très bombés. Les murs sont tapissés de cette décoration que nous avons déjà décrite, mais les deux fenêtres, percées au nord, sont d'une époque très avancée qu'indiquent des remplages aux compartiments parallèles et arrondis tels que la Renaissance les multipliera.

La travée suivante est adossée latéralement au massif primitif qui contient l'escalier de la première façade ce qui a empêché l'ouverture d'une fenêtre semblable à celle qui existe en face. On l'a revêtue d'un bahut allégé d'arcatures en plein cintre; les supports en sont décorés de bandeaux de feuillage, les bases, dépourvues de scoties sont formées de tores aplatis débordant sur le socle; la petite porte de l'escalier s'ouvre sous une accolade. Au dessus la nudité du mur est atténuée par un faux remplage flamboyant.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Meaux.

Bas-côté sud.

Les chapelles qui ont été construites postérieurement ont modifié l'aspect de la dernière partie du collatéral nord. La première, élevée en 1512 entre deux contreforts, par le chanoine Fabri et qui a pris le nom de chapelle de l'Annonciation, s'ouvre dans une large baie en tiers-point dont la voussure continue est creusée d'une gorge garnie de feuillages. Elle est voûtée sur quatre branches d'ogives flamboyantes réunies autour d'un écusson de... au chevron de... accompagné de trois grappes de raisin, deux et un. Des soufflets et des mouchettes sont découpés dans le réseau de la fenêtre qui l'éclaire.

La seconde chapelle, dite de la Visitation et dûe à la libéralité du chanoine de Marcilly, fut construite à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe siècle. Elle a pu être établie dans des dimensions plus profondes grâce à la saillie du contrefort du croisillon nord, sur lequel elle s'appuie. Son style se rapproche de celui de la chapelle précédente, bien que la voussure de l'entrée soit plus simple et ornée d'un unique petit animal qui s'attache à la gorge, restée nue ailleurs. Les ogives de la clef convergent autour d'un écusson chargé, en abîme d'un croissant, et de trois maillets, deux en chef et un en pointe.

C'est à l'élévation de ces chapelles et aux travaux qu'elles ont nécessité qu'il faut attribuer certaines modifications dans les profils et les ornements voisins.

Transept. — Le carré du transept est voûté de quatre branches d'ogives convergeant autour d'un oculus central, garni de feuillages, par lequel on avait monté la cloche de la flèche, aujourd'hui détruite. Nous nous trouvons ici dans la construction du début du XIIIe siècle comme le prouvent la gorge ou la bande entre deux tores, taillée sur les ogives et sur les doubleaux et, surtout, les crochets qui ornent les chapiteaux des quatre piles, leurs tailloirs

carrés ainsi que les bases, garnies de griffes, sur lesquelles elles reposent.

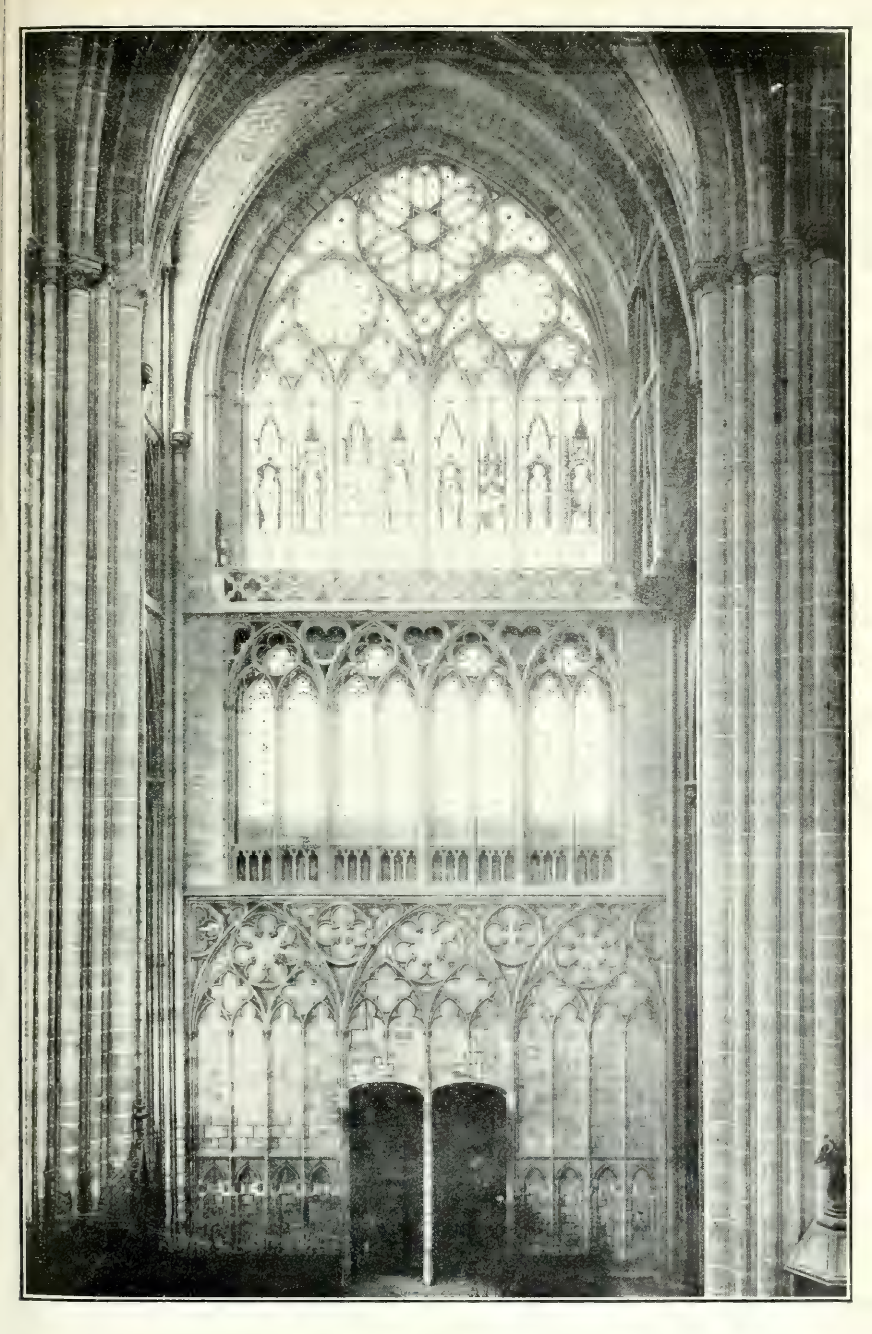
Les croisillons, composés chacun de deux travées, reproduisent les dispositions de la nef : sous des voûtes et des fenêtres identiques, s'alignent les arcades du triforium, mais tandis qu'au sud-ouest elles sont semblables à celles du vaisseau central, partout ailleurs elles sont conçues dans le style du chœur dont elles sont contemporaines. Leur remplage rayonnant, plus élégant et moins lourd, est compris dans un arc brisé et forme un trèfle surmontant deux petites baies trilobées ; on retrouve encore des trèfles dans les écoinçons, tandis qu'une colonnette intermédiaire fait corps avec le meneau de la fenêtre haute conçue suivant les mêmes données.

Les murs du fond sont tapissés d'un faux remplage d'une grande richesse qui forme des arcatures brisées garnies de rosaces à cinq lobes et des trèfles ; le tout dominé par une grande rosace curviligne dont les meneaux droits rappellent certaines roses de la cathédrale de Séez et de l'église de Vailly, aujourd'hui détruite par les Allemands.

Le style rayonnant se retrouve dans l'immense verrière qui éclaire la partie haute, au-dessus d'une admirable claire-voie s'harmonisant avec l'ensemble.

C'est contre cette claire-voie, à l'angle nord-ouest du croisillon septentrional, que M. Jules Formigé a observé un passage bouché qui correspondait aux anciennes tribunes et apporte une nouvelle preuve de leur existence.

Bien qu'appartenant à la même campagne, les deux croisillons présentent entre eux quelques différences. C'est ainsi qu'au nord la décoration semble plus jeune, à cause des gâbles et des pinacles qui décorent les arcatures basses de la claire-voie et dont les crochets, formés de feuilles que paraît agiter un souffle partant du sol, annoncent le style flamboyant. Il est vrai qu'une restauration



E. Durand, phot.

Cathédrale de Meaux.

Croisillon sud du transept.

moderne a pu en altérer le caractère primitif, cependant il est probable que les travaux, commencés sur une même donnée, se sont poursuivis avec des périodes d'inaction plus ou moins prolongées.

Chœur. — Le chœur se compose de quatre travées,



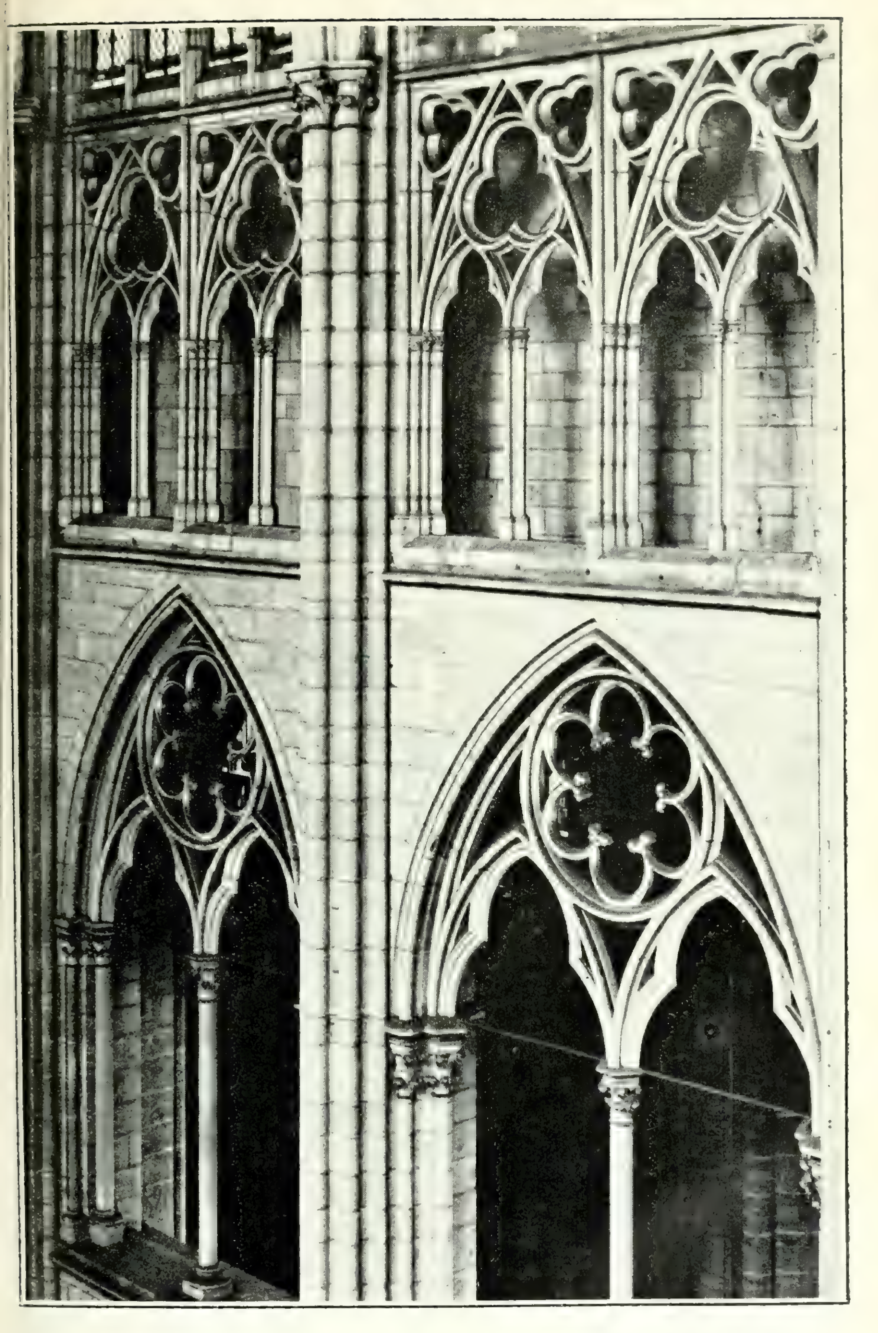
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteaux du chœur

cantonnées par de grandes arcades, dont l'archivolte brisée est profondément moulurée d'une large bande, entre deux tores, que mettent en relief deux gorges extérieures, séparées par un boudin. Sur les sommiers on voit encore quelques étriers de fer destinés à soutenir les cintres de bois nécessaires à la construction. Les supports sont des piles rondes, accostées de quatre colonnes dont

la base est étranglée par une scotie. Les chapiteaux sont décorés de crochets d'un style plus avancé que ceux relevés sur certaines colonnes de la nef et du transept, car le feuillage commence à y apparaître discrètement, pour rompre leur uniformité, sous un tailloir polygonal, sur lequel s'élève un faisceau de colonnettes correspondant aux ogives, aux doubleaux et aux formerets.

Mais dans les parties hautes, sous un bandeau composé de fleurs à quatre pétales — cette décoration romane est surprenante — d'importantes ouvertures en tiers-point recoupées par un réseau trèflé et polylobé ressemblent à des baies de tribunes. Cependant, elles ne constituent qu'un simple remplage, car elles correspondent directement aux voûtes des bas-côtés du chœur. Nous trouvons la même disposition à Vignory, à Châtel-Montagne, puis, à l'époque gothique, dans la cathédrale de Rouen, dans la collégiale d'Eu, dans l'église Saint-Paul de Narbonne. Il semble cependant qu'à Rouen et à Eu, il y ait eu un commencement d'exécution de tribunes, puis abandon du projet. Dans la première église, l'architecte Jean des Andelys se contente, en 1206 de faire un passage en encorbellement, qu'on voit encore autour des piles de la nef, puis il renonce à la construction de la galerie. C'est encore dans la nef que le maître de l'œuvre, qui travaille à Eu entre 1240 et 1260, non seulement ouvre un passage oblique au travers des piles, mais amorce la galerie, car dans le bas-côté septentrional on aperçoit un arasement des chapiteaux. Rien de tout cela ne se voit à Châtel-Montagne, à Narbonne, et à Meaux. Ici, en reconstruisant le chœur, entre 1268 et 1317, Gautier de Varenfroy n'a jamais eu la pensée d'y ménager des tribunes, car M. Jules Formigé a remarqué que les arcades « sont ornées sur les deux faces dans les hauteurs des « voûtes » que l'on pourrait présumer et que « l'espace « compris entre les clefs inférieures et le bandeau, qui les

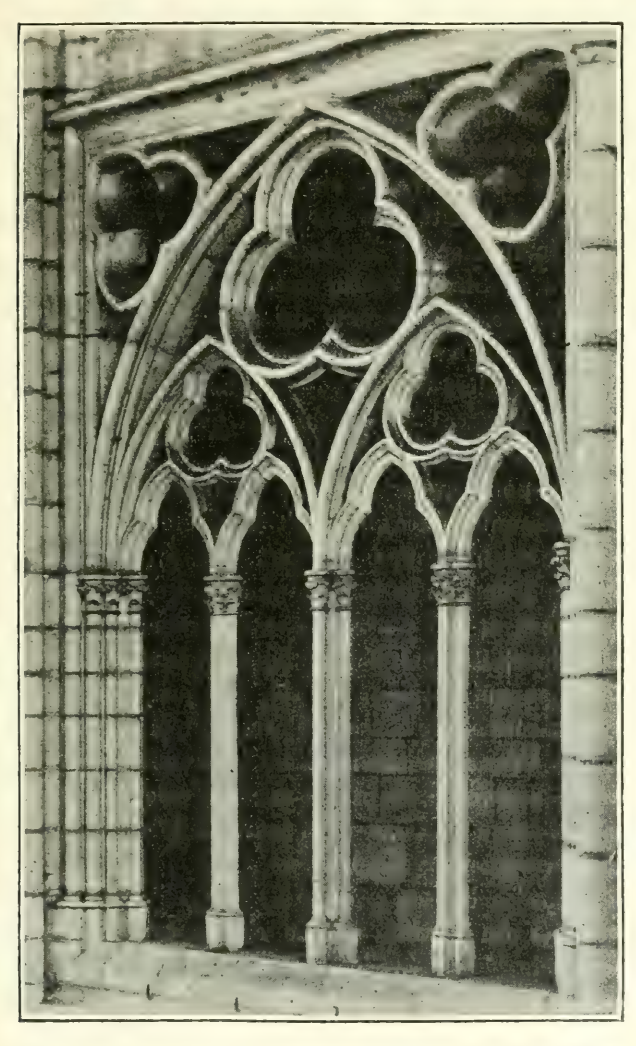


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Meaux.

Fausses tribunes et triforium du chœur.

« couronne, est trop faible pour avoir permis d'y adosser « des voûtes. » Il faut donc conclure que ces arcades n'ont d'autre but que d'assurer plus de stabilité.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Triforium de l'abside

Les parties hautes du chœur se poursuivent avec l'ordonnance que nous avons décrite sur les côtés du transept qui leur sont contigüs. Les fenêtres cependant sont recoupées de remplages tréflés, mais le triforium et les voûtes sont semblables. Celles-ci, bien que construites environ soixante ans plus tard que celles de la nef et de la croisée, offrent, avec elles une telle analogie qu'on serait tenté de les croire contemporaines, si les lunettes du rond-point ne présentaient, entre les six branches d'ogives qui les séparent, une acuité très prononcée et si on ne savait, par le témoignage de Duplessis, qu'elles sont dûes à l'initiative de Simon Festu, exécuteur testamentaire de Jeanne de Navarre, femme de Philippe-Auguste, dont la tradition veut voir l'image dans la tête d'une reine qui flanque la dernière clef de voûte. Mais d'après Mgr Allou, ces voûtes auraient été refaites en partie au milieu du XVIIIe siècle.

Le rond-point présente, avec les travées qui le précèdent, une uniformité qui serait complète si l'architecte, plus sûr de lui, n'avait pas fait monter les arcades jusqu'au niveau du triforium en renonçant à tout système d'étrésillonnement et s'il n'avait adopté comme support une simple colonne flanquée d'une unique colonnette couronnée de feuillage qui, partant du sol, file jusqu'aux parties hautes en coupant le chapiteau principal, orné de crochets analogues à ceux qui caractérisent la première campagne. Ce détail pourrait faire croire que ces colonnes sont un reste de l'église de 1168, mais leurs tailloirs polygonaux doivent écarter cette hypothèse.

Bas-côtés du chœur. — Le chœur est accompagné d'un double bas-côté. C'est cette partie de l'église que l'on voit amorcée dans le plan de Villard de Honnecourt.

Rappelons que ce n'est qu'au cours de la seconde cam-

pagne que le collatéral extérieur reçut une quatrième travée pour le relier aux chapelles rayonnantes.

Mais, lors des travaux de 1850-1857, toute cette partie de l'église fut complètement reprise, ce qui en rend l'étude assez stérile. Disons, brièvement, que nous y retrouvons les piles rondes, cantonnées de quatre colonnes avec des chapiteaux à crochets et des tailloirs aux angles abattus, qui, comme dans le chœur, furent substituées, lors de la deuxième campagne, aux piles cylindriques. Les murs sont revêtus d'arcatures et les voûtes d'ogives ont des profils en amande et des clefs de feuillage qui nous semblent, au moins en partie, primitives.

C'est contre la première travée septentrionale qu'est adossée la sacristie, bâtie au XIV[e] siècle et modifiée au XVIII[e] siècle. Elle est logée entre deux contreforts, dont l'un voisin du transept, s'avance devant un gros massif de maçonnerie qui contient un escalier contemporain de la première campagne.

Il faut remarquer encore, dans la troisième travée la porte Maugarni, ouverte sous un arc en anse de panier, surmonté de deux accolades ; la dernière est découpée en festons et ornée de choux frisés, de feuillages et de fruits. Au milieu se détache un écu chargé de poissons et de croix de Malte, qui serait celui de Robert de Girenne, mort en 1423. De chaque côté s'élancent des pinacles renfermant des niches couronnées de dais.

Déambulatoire et chapelles rayonnantes. — Les réfections modernes, entreprises entre 1857 et 1870 dans le déambulatoire et les chapelles rayonnantes, ont été encore plus radicales. Cependant, grâce au plan de Villard de Honnecourt, nous sommes suffisamment documentés sur l'état primitif. On y voit, qu'à l'origine, les chapelles, au nombre de trois, étaient placées l'une dans l'axe du sanctuaire et les deux autres dans une direction oblique par

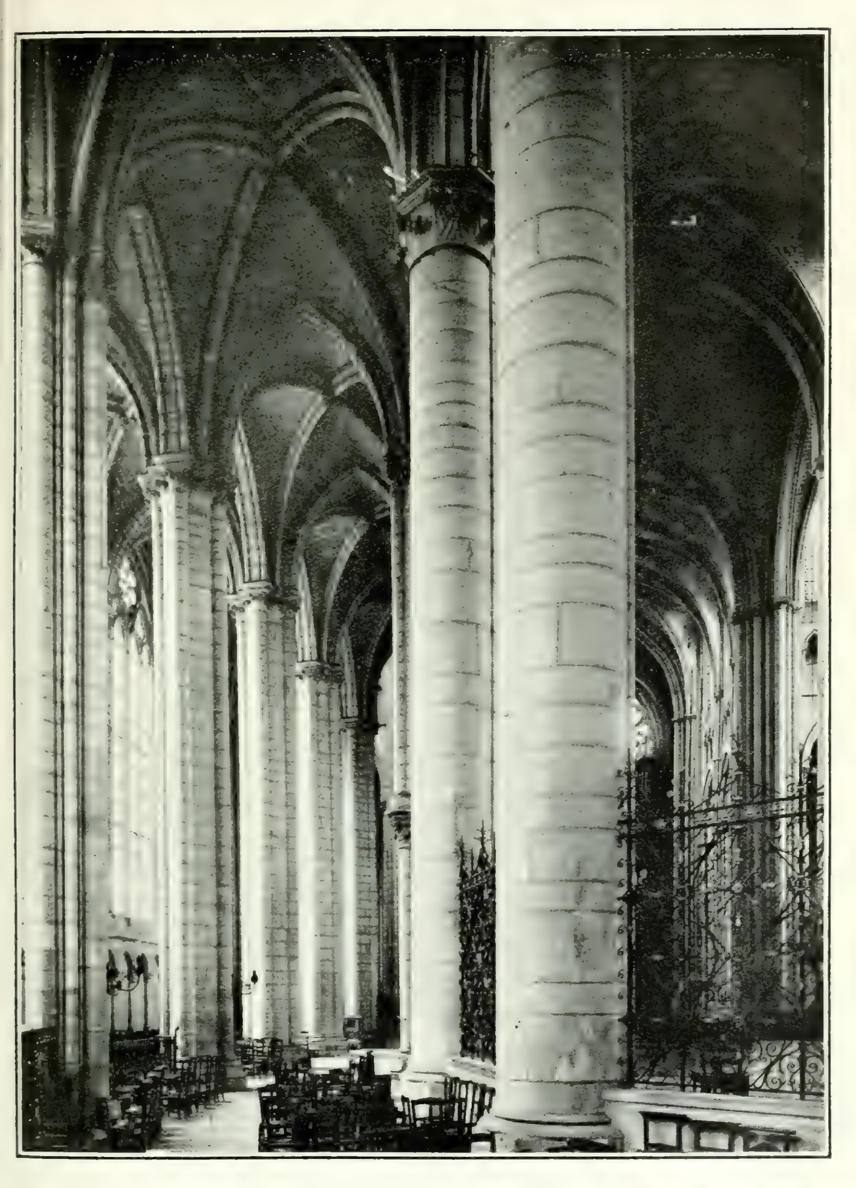
rapport à cet axe. Nous nous trouvons donc en présence d'une influence inspirée par certains monuments de la Champagne et que l'on retrouve quelques années plus tard, assez fidèlement suivie, dans l'église de Lagny. L'adjonction postérieure des deux chapelles intermédiaires a voilé ce caractère. Aujourd'hui les cinq chapelles, bien que différentes par leur âge, auraient le même aspect, si l'on ne remarquait que les deux, qui touchent au bas côté du chœur ont gardé le plan polygonal dessiné sur l'album de Villard de Honnecourt, tandis que les trois autres sont tracées en demi-cercle. Leurs voûtes sont soutenues par des nervures en amande comme celles du déambulatoire qui les précède et dont les travées forment des trapèzes où viennent se rassembler des branches d'ogives de dimension inégale.

*
* *

Extérieur. — La façade de la cathédrale de Meaux est divisée en trois parties correspondant à la nef et à chacune des tours; des contreforts les séparent. Ceux-ci sont décorés de niches et d'arcatures, coupés par des larmiers et amortis par des gâbles. Entre eux s'ouvrent trois portails en tiers-point dont la sculpture comme toute l'iconographie de ce monument, est étudiée, par notre confrère M. Boinet, dans un savant article qui nous dispense de toute description.

Le portail correspondant à la tour du sud est surmonté d'un gâble plein garni d'un faux remplage flamboyant, se détachant sur le mur garni d'arcatures.

La construction supérieure se termine, à la hauteur du premier étage, par un bandeau saillant et la *tour noire*, qui la surmonte, est une œuvre de charpente, élevée au commencement du XVIe siècle, revêtue, jadis de bardeaux, aujourd'hui d'ardoises, ajourée de petits trèfles et terminée par un toit en pavillon.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Meaux.

Déambulatoire.

La partie centrale de la façade reproduit, sur sa base, les dispositions précédentes. Au dessus du portail, la grande rose s'inscrit avec des soufflets et des mouchettes d'un contour trop uniforme, dans une baie en tiers-point et l'ensemble se termine par un pignon, décoré de longs crochets, qui se dresse, en retrait, au-dessus d'une balustrade, dont les arcades en plein cintre sont contemporaines des derniers travaux de la tour septentrionale à laquelle elle se relie.

Celle-ci, bâtie sur un plan carré, est conçue avec une exubérance de décorations qui atteste l'époque de sa construction poursuivie jusqu'aux premières années du XVIe siècle.

La souche contient le troisième portail que surmonte une accolade, et au dessus, la sécheresse de la muraille est dissimulée par une série d'arcatures et de niches dont la richesse se manifeste dans les dais et les pinacles dont elles sont revêtues.

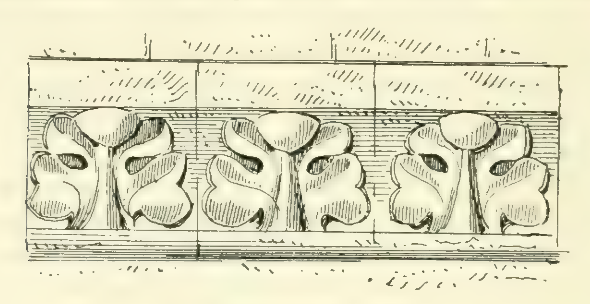
L'étage du milieu est ajouré de deux longues et étroites fenêtres comme l'étage supérieur, souligné par un bandeau de feuillages, mais ici elles sont proportionnées à une élévation plus importante et coupées par des abats-sons. Le tout se termine par une plateforme, entourée d'une balustrade, refaite en 1825 et cantonnée, aux angles de quatre petites tourelles très restaurées au commencement du XIXe siècle et qui forment l'amortissement des contreforts d'angles décorés également de niches, d'arcatures et de gargouilles.

Toute cette façade, construite en pierre très tendre, est dans un état de dégradation déplorable. Elle est en cours de restauration et les travaux entrepris par M. Formigé, architecte des Monuments historiques et M. l'architecte Boudinot, se poursuivent avec un soin et une conscience qu'on ne saurait trop louer.

L'élévation latérale a été également reprise au cours du siècle dernier et il n'est pas toujours facile d'en déterminer exactement les éléments primitifs.

Au sud les contreforts sont noyés dans les chapelles latérales en avant du portail des Lions, épaulé lui-même d'arcs-boutants latéraux, mais toute l'architecture de ce croisillon, surmonté d'un pignon, accosté de deux pinacles, a été presque complètement refaite vers 1830.

Le chœur est soutenu par une série d'arcs-boutants à double volée et à double révolution, qui viennent s'appuyer sur deux colonnes superposées dont les chapiteaux sont garnis de crochets; elles sont engagées dans les contreforts évidés par un passage de circulation. Chaque révolution des arcs-boutants est raidie par des piles dont le plan est tracé



Corniche de la nef

par trois ressauts et qui sont amorties par des gâbles au milieu desquelles font saillie de longues gargouilles en forme d'animaux. Le sommet est chargé d'un petit pyramidion terminé par une flèche polygonale ornée de crochets. La même disposition se reproduit sur l'extrémité extérieure des arcs-boutants.

Sous tout le comble de la nef et des bas-côtés, jadis recouverts d'ardoises, et aujourd'hui de tuiles, court une corniche formée de crochets appliqués à une balustrade moderne qui a remplacé celle déjà détruite au temps de Duplessis.

Le chevet est conçu d'après les mêmes principes, mais les arcs-boutants, à double volée, sont à simple révolution et

le coffre n'est amorti que par un chaperon comme les contreforts des chapelles rayonnantes.

Il faut remarquer sur l'élévation latérale du nord la face richement décorée de la tour qui y correspond et dont les étages sont éclairés par des fenêtres : une seule baie longue et nue au premier étage, deux baies tréflées au second et au troisième; la disposition que nous avons trouvée à l'ouest se répète sur les quatre faces.

Quant à la souche elle est ajourée de grandes ouvertures garnies d'un remplage dans le style de la Renaissance que nous avons décrit avec sa disposition intérieure.

Le contrefort nord-est de la tour s'élève sur un massif de maçonnerie dont l'importance est dûe à l'escalier qu'il contient et que l'on voit émerger au sommet, abrité dans une petite tourelle.

Enfin mentionnons le portail du croisillon nord terminé par un pignon flanqué de deux clochetons ajourés que la grande verrière et la claire-voie séparent d'un porche en tiers-point accosté de deux arcatures de même forme.

La sacristie bâtie au XIVe siècle, allongée en 1721 se trouve à la suite et ne mérite aucune remarque.

* * *

L'étude de l'architecture de la cathédrale de Meaux peut donner lieu à quelques observations.

La longue période du temps qui s'est espacée depuis sa naissance, vers 1198, jusqu'à son achèvement au commencement du XVIe siècle, n'a cependant pas porté atteinte à l'unité de son style, et, si l'on ne tient pas compte du parti qui fut abandonné, avec la suppression des tribunes, si l'on néglige encore certains détails d'ornementation et certains profils qui n'ont pas pu échapper aux exigences de la mode, partout on retrouve la même ordonnance. Au dessus des grandes arcades le triforium se poursuit, aussi bien dans la

nef du commencement du XIII[e] siècle que dans le chœur, un peu plus jeune, et dans la travée d'entrée encore plus récente les murs goutterots, des collatéraux de la nef comme ceux des bas-côtés du chœur, et des chapelles latérales ou rayonnantes sont partout garnis d'arcatures que nous avons décrites ou que nous avons négligées parce qu'elles sont dissimulées sous des boiseries plus ou moins modernes, enfin ils sont encore tapissés de ces faux remplages simulés qui attestent une fidélité constante aux mêmes principes décoratifs.

Une autre remarque s'impose : on a souvent comparé Saint-Étienne de Meaux à Notre-Dame de Paris mais il nous semble que ce rapprochement ne peut être que superficiel. Il est vrai que nous verrons M. Boinet prouver que le tympan du portail des Lions est une réplique de celui de la porte de Jean de Chelles. Le visiteur est également et justement frappé de l'analogie qui existe, dans les deux édifices, entre la décoration intérieure des murs du fond des deux bras du transept.

Cependant ici s'arrêtent les points de ressemblance, rien, dans le plan ne permet de pousser plus loin la comparaison. Au contraire, nous avons déjà noté le caractère champenois du chœur tel qu'il était tracé au temps de Villard de Honnecourt. D'autres détails pourraient accentuer ce caractère comme certaines colonnettes qui relient l'étage du triforium au remplage des parties hautes.

D'ailleurs, il semble que, lorsque le chœur de la cathédrale de Meaux fut transformé, à partir de 1253, l'architecte s'appliqua à le mettre en complète harmonie avec celui de la cathédrale de Reims terminé en 1241. Nous y retrouvons, en effet, les cinq chapelles rayonnantes s'ouvrant sur un déambulatoire dont les voûtes sont agencées dans des compartiments trapèzoïdaux analogues ; les bas-côtés du chœur sont également doubles

et les supports sont élevés sur un plan semblable : colonnes rondes cantonnées de quatre colonnes dans le chœur et les collatéraux, colonnes rondes flanquées d'une seule colonnette dans le rond-point. On n'aurait su faire une reproduction plus fidèle, seuls certains détails diffèrent comme pour conserver à la cathédrale-martyre un cachet d'élégance et une supériorité que le constructeur de Meaux n'a pas osé envisager.

*
* *

Charpente. — La charpente qui forme encore le comble de la cathédrale de Meaux date de l'époque de sa construction. M. Deneux, architecte des monuments historiques, dont la compétence sur la matière fait autorité (1) a bien voulu nous dire que, non seulement il la considère comme primitive, mais encore qu'elle ne subit pas d'altérations importantes au cours des différentes campagnes qui modifièrent le monument. Telle qu'on la retrouve aujourd'hui, elle présente de grandes analogies avec celle de Notre-Dame de Paris.

C'est une charpente dite à *chevrons portant fermes* et sectionnée dans chaque travée par un assemblage ainsi conçu : le poinçon placé, suivant l'axe du monument, soulage l'entrait inférieur par son milieu à l'aide de moises pendantes, de clés et de clavettes de bois. Il faut remarquer l'absence du faîtage, mais deux poteaux, placés l'un à droite, l'autre à gauche des moises pendantes, vers l'extrémité du premier entrait retroussé et entre celui-ci et l'entrait inférieur, reçoivent, à leur tête, des liernes longitudinales qui, à l'aide de liens, étresillonnent l'ensemble avec le concours de sous-faîtages assemblés dans les poinçons.

(1) Nous exprimons ici à M. Deneux toute notre gratitude pour avoir bien voulu inspirer ces notes.

Cette disposition se retrouve dans les combles du transept et des deux dernières travées de la nef. Sur les trois premières on remarque l'adjonction d'un faîtage, disposition qui suivant les observations de M. Deneux, n'apparaît que dans les charpentes de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, ce qui correspond exactement à ce que nous savons de l'histoire de la cathédrale.

Vitraux. — L'édifice ne contient plus qu'un seul vitrail ancien qui date du XIVe siècle. Il occupe la fenêtre haute ouverte dans l'axe du chœur. On y voit la Cruxifixion avec ce détail qu'au pied de la croix un calice est disposé pour recevoir les gouttes du sang de Jésus. Au-dessous est représentée la lapidation de saint Étienne. De l'autre côté se trouve un évêque, sans doute saint Denis que l'église de Meaux se plaisait à considérer comme son fondateur. Cette attribution, suggérée par M. Jules Formigé, est d'autant plus vraisemblable qu'au bas de l'image de l'évêque on voit un supplice de décollation. Des troupes d'anges thuriféraires et un Christ bénissant, assis sur l'arc-en-ciel, occupent les sommets des lancettes et la rose supérieure.

Les autres fenêtres ne contiennent que certaines grisailles attribuées également au XIVe siècle avec quelques fragments réemployés dans des vitraux modernes.

Monuments funéraires. — Dans le bas-côté nord du chœur on a placé le mausolée de Philippe de Castille, fils de Philippe de Castille, seigneur de Chanoise et de Catherine de Ligny, décédée à Briare en 1627. Le jeune homme, à l'opulente chevelure, est à genoux, au-dessus du monument ; il est revêtu de son armure tandis que son casque est placé près de lui. Ce beau morceau de marbre blanc était, avant la Révolution, dans le couvent de la Merci, près de Provins.

Parmi les pierres tombales, conservées encore dans la cathédrale, la plus intéressante est celle qui recouvrait les restes de Jean Rose et de sa femme. Elle est aujourd'hui dressée contre le mur de leur chapelle. C'est une plaque de marbre noir, dans laquelle sont introduits des découpages de marbre blanc donnant de véritables effets de peinture pour représenter non seulement les deux défunts, mais aussi de délicats motifs d'architecture disposés avec art. Jean Rose et sa femme, revêtus de longues robes aux larges plis, les mains jointes, la tête reposant sur des coussins aux fines broderies, les pieds appuyés sur un lion et sur deux petits chiens, sont étendus en gisants sous des gâbles fleuronnés, séparés par des pinacles entre lesquels des anges agitent leurs encensoirs. L'inscription, en lettres gothiques, est en partie effacée. On peut y lire cependant : « *Jadis Jean Rose,* « *bourgeois de Meaus qui trépassa l*an de grâce mil CCCXVIII *VIII*ᵉ *jour du mois d'avril... de Meaus qui trépassa l'an* « *de grâce mil* CCCLXIII, *le* IXᵉ *jour de janvier.* »

Une autre belle pierre a été dessinée par Aufauvre et Fichot. Elle était dans la chapelle rayonnante voisine et au nord de la chapelle d'axe, on y voyait gravée, au trait une curieuse scène de pédagogie : un personnage vêtu de l'aumusse des chanoines et placé devant un pupitre, enseigne à des clercs assis devant lui sur des bancs dont la première place est occupée par un autre chanoine. Un jeune clerc se tient debout, à côté et élève, de la main droite, une longue baguette, tandis que, de l'autre, il serre ses gants. On lit autour, en caractères gothiques : « *Cy gilt reverend maître et discret feu Guil-* « *laume de Saint-Remy jadis ma... lequel trépassa en l'an* « *de grâce mil* CCC... *le mardy après Pasques flories,* IXᵉ *jour* « *d'avril. Priez pour l'ame de luy.* »

D'autres pierres tombales méritent encore d'être notées : celle de Jean de Marcilly, encore placée dans la chapelle

qu'il fonda et sur laquelle une silhouette est gravée au trait. Il est vêtu de la chape et tient un bâton. L'inscription gothique est très dégradée. Puis dans les bas-côtés d'autres pierres tumulaires portent la mention du chanoine Vernet, mort en 1671, de Jean Philipeaux, trésorier de la cathédrale, mort en 1708, de Valentin Pidoux, doyen du Chapitre, mort en 1738, tous les deux vicaires généraux de Bossuet (1).

Enfin, nous devons une mention particulière à la sépulture de Bossuet qui repose dans un petit caveau creusé entre le chœur et le bas-côté sud. Le souvenir du grand évêque est encore perpétué par deux monuments de marbre : l'un, exécuté en 1822 est dû au sculpteur Rutxiel ; l'autre, encore plus récent, est l'œuvre d'Ernest Dubois. Ses dimensions monumentales, il faut le dire, ne sont pas en proportion avec le bas-côté septentrional où il a été placé, provisoirement, nous l'espérons.

Mobilier. — Nous ne pouvons signaler, dans cette étude aucun objet mobilier d'une réelle valeur artistique. Le seul important est le buffet des orgues, monté en 1627 par Valéran de Heman.

Les stalles du chœur, détruites en 1562 par les Huguenots, furent refaites en 1610 ; elles sont d'une simplicité défiant toute description et elles aboutissent à des autels en carton-pâte du plus désastreux effet qui masquent une partie de grandes piles.

La chaire est un travail moderne ; cependant les panneaux qui y ont été réemployés portent la date de 1621 et perpétuent le souvenir de celle qui résonna si souvent sous les éloquentes paroles de l'Aigle de Meaux.

(1) Un certain nombre d'autres dalles funéraires sont aujourd'hui rassemblées dans le bâtiment du Vieux-Chapitre, entre autres celle du chanoine Fabri.

LES SCULPTURES DES PORTAILS DE LA CATHÉDRALE DE MEAUX

Par M. A. BOINET

Les sculptures des portails de la cathédrale de Meaux appartiennent à différentes époques, depuis le début du XIIIe siècle jusqu'aux environs de l'année 1500. Bien que très mutilées en certains endroits, elles offrent encore, au double point de vue iconographique et artistique, des parties fort intéressantes et méritant d'être retenues.

Transept. *Façade nord.* — On a remployé au XIVe siècle, pour l'ornementation du portail, des sculptures appartenant à l'édifice commencé à la fin du XIIe siècle et qui datent des premières années du XIIIe. Elles proviennent d'un portail qui était entièrement consacré au patron de la cathédrale. Au trumeau est adossée la statue de saint Etienne, en costume de diacre, tenant le livre des évangiles. Elle est à rapprocher de celle qui représente le même saint à la porte centrale de la façade occidentale de la cathédrale de Sens. Au-dessous est une petite figure assise qui est peut-être Saül.

Le tympan n'offre qu'un seul registre sculpté, assez mutilé. On reconnaît : saint Etienne discutant avec les docteurs, puis emmené hors de Jérusalem pour être lapidé, sa lapidation, enfin sa déposition au tombeau. Les gestes et les attitudes des personnages trahissent de la part du sculpteur une certaine maladresse.

Façade sud. — Le portail est également consacré à saint Etienne. Le tympan offre une suite de scènes relatives à la vie du saint diacre et réparties en trois registres : 1° Saint Etienne discute avec les docteurs, dont un a les jambes croisées. Il prêche au peuple — une femme accroupie tient serré contre elle un jeune enfant. Il est conduit devant le juge par trois personnages dont un soldat vêtu d'une cuirasse à imbrications à l'antique. — 2° Lapidation du saint devant Saül et sa mise au tombeau. — 3° Le Christ, accompagné de deux anges, bénit saint Etienne.

Ce tympan, malheureusement très mutilé, est la copie pour ainsi dire littérale de celui du portail sud du transept de Notre-Dame de Paris, commencé après 1258. Nous rappelons, d'autre part, que le portail même montre aussi la plus grande ressemblance, au point de vue architectural, avec celui de Paris.

Les statuettes des trois voussures, en partie brisées, représentent : 1° des anges, agenouillés presque tous, et une femme debout ; 2° des confesseurs et des apôtres — on distingue deux évêques avec le pallium ; 3° des prophètes et des saints. La troisième voussure est entièrement moderne.

La statue du trumeau, qui figurait saint Etienne, n'existe plus. Les six statues des piédroits, abritées par des dais, sont des apôtres très mutilés et dont les attributs ont presque tous disparu. La seconde à droite pourrait être saint Jacques le Majeur, avec le bourdon, et la troisième, du même côté, saint Jacques le Mineur, avec le bâton à foulon ou la massue.

Dans les arcades qui ornent le mur de chaque côté du portail, on remarque encore quatre statues en très mauvais état également et qui reposent sur de curieuses figurines humaines plus ou moins contorsionnées et dont une est un tailleur de pierre. La première, à partir du côté gauche,

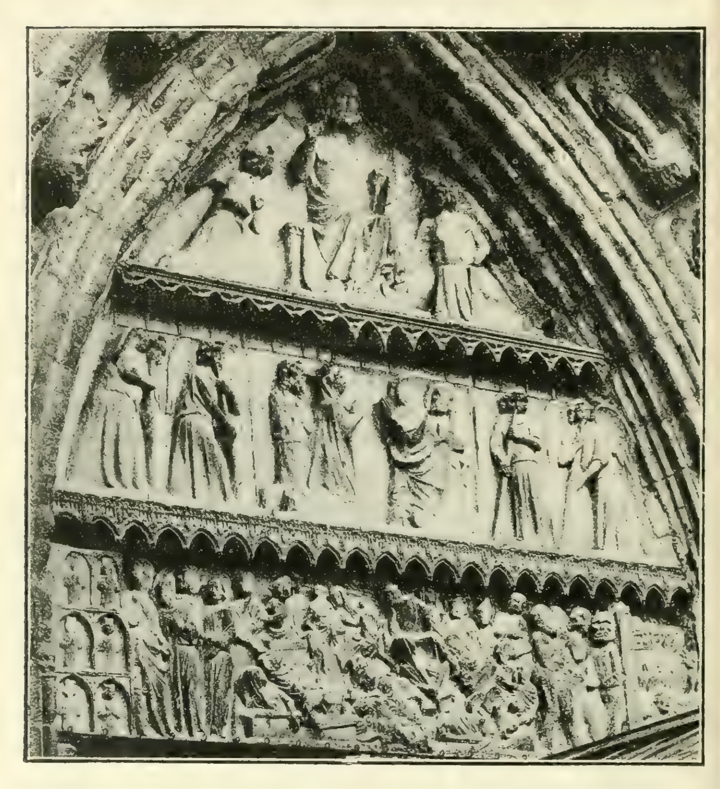
est saint Denis portant son crâne, les trois autres seraient, suivant une tradition acceptable, saint Saintin et saint Faron, évêques de Meaux au IVe et au VIIe siècle, et saint Fiacre, ermite, patron de la Brie.

Les sculptures et les statues de ce portail datent de l'époque de Philippe le Bel (fin du XIIIe siècle ou premières années du XIVe). Elles sont peut-être l'œuvre d'un artiste parisien. Certaines figures du tympan, notamment les anges agenouillés aux côtés du Christ, ne sont pas sans offrir une analogie de style avec les charmants bas-reliefs, du même temps, qui décorent au nord les chapelles rayonnantes de Notre-Dame de Paris. On y rencontre les caractères qui différencient l'art du XIVe siècle : draperies souples et onduleuses, déhanchement, maniérisme.

Façade occidentale. Porte centrale ou du Jugement dernier. — Le tympan, divisé en trois registres, représente la grande scène du Jugement dernier qui apparaît si souvent à cette place aux façades des grandes églises : 1° Résurrection des morts — à remarquer deux époux qui se serrent tendrement — et séparation des élus et des réprouvés. A droite, la chaudière de l'Enfer posée dans la gueule de Léviathan. A gauche, saint Pierre accueille les élus, dont un roi, à la porte du Paradis figuré par une construction où apparaissent d'autres élus couronnés. — 2° La Vierge et saint Jean-Baptiste à gauche, saint Jean l'évangéliste et saint Jacques le Majeur à droite, accompagnés de quatre anges sonnant de la trompette. — 3° Le Christ-Juge, entre deux anges qui portaient sans doute les instruments de la Passion.

Les trois voussures sont peuplées de statuettes très dégradées : anges, prophètes et confesseurs — on remarque un pape avec la tiare conique. Au départ des voussures, on a placé deux curieuses figures: un saint Jérôme avec des bésicles, les pieds sur un lion, et un personnage tenant une

banderole. A noter enfin que le premier registre du tympan ou linteau repose sur de jolies figures d'anges jouant de divers instruments de musique.



E. Durand, phot.

Tympan de la porte centrale

Les statues du Christ bénissant sur le trumeau et des apôtres) ont disparu. Sous les deux niches inférieures du contrefort de droite on lit :

CE SONT LES SAINCTZ EVESQUES DE L'ÉGL̄E DE CEĀS.

Cette inscription s'appliquait, sans doute, non seulement

aux quatre statues de ce contrefort, mais aux quatre autres de celui de gauche, car justement les évêques de Meaux canonisés sont au nombre de huit.

Porte sud ou de la Vierge. — Le tympan retrace une partie de la vie de la Vierge, en trois registres : 1° L'An-



E. Durand, phot.

Tympan de la porte de la Vierge

nonciation. La Vierge est assise à un prie-Dieu ; derrière apparaissent la tête de Dieu le Père et la Colombe. La Nativité de Jésus — à noter l'attitude de tendresse de la Vierge qui se redresse pour prendre la main de l'enfant

tourné lui-même vers sa mère et couché sur le ventre. L'Adoration des Mages : un jeune serviteur garde les chevaux des Mages. — 2° La mort de la Vierge : le Christ recueille son âme ; six apôtres de chaque côté. — 3° Le Couronnement de Marie : le Christ pose la couronne sur la tête de sa mère.

Les tableaux de l'Annonciation, de la Nativité de Jésus, de l'Adoration des Mages et le groupe central de la Mort de la Vierge sont tout à fait charmants. Les rois mages, surtout le second, sont d'un très beau style.

Dans les trois voussures, dont certaines statuettes ont disparu, sont figurés : 1° des anges ; 2° des saintes. On reconnaît, à gauche : sainte Marie l'Egyptienne et sainte Marguerite, et à droite : sainte Véronique et sainte Agathe ; 3° des prophètes.

Les grandes statues du trumeau (la Vierge) et des ébrasements n'existent plus. A la naissance des voussures apparaissent deux figures : un personnage en costume monacal et un dragon accompagné d'une sorte d'homme sauvage tenant une massue. Enfin les corbeaux qui soutiennent le linteau du tympan sont sculptés de figures d'anges.

Les sculptures des portes du Jugement et de la Vierge ne sont pas toutes de la même époque. Les unes — tympan du Jugement et certaines parties du tympan de la vie de la Vierge : le couronnement et les deux groupes d'apôtres — appartiennent au troisième quart du xiiie siècle environ et ont été remployés par l'architecte Nicolas de Chaumes qui commença la façade actuelle en 1335 ; les autres datent du temps même où celle-ci fut élevée, c'est-à-dire du milieu du xive siècle. Les sculptures du xiiie siècle, surtout dans la scène de la Résurrection des morts et dans les figures d'anges qui sonnent de la trompette, trahissent dans la composition et le style une certaine maladresse et sont en général bien inférieures à celles du xive siècle dont nous avons signalé l'intérêt artistique.

Porte nord ou de saint Jean-Baptiste. — Le tympan, entièrement consacré à la vie de saint Jean-Baptiste, se divise, comme les précédents, en trois registres. Sur le registre central : Nativité de saint Jean — les sages femmes vont baigner l'enfant ; à gauche Zacharie inscrit sur un livre le nom de son fils. Prédication de saint Jean. —



E. Durand, phot.

Tympan de la porte de Saint-Jean-Baptiste

Sur le registre inférieur : Décollation du saint — à gauche, un soldat fait sortir saint Jean de la prison, puis lui tranche la tête, près d'une idole ; Salomé assiste à la scène. Le festin d'Hérode — trois personnages : Hérode, Hérodiade et un troisième convive ; à gauche, Salomé apporte la tête du saint sur un plat. Sur le registre supérieur : L'Agneau dans un disque, attribut du saint, entre deux anges.

Dans les trois voussures, où plusieurs statuettes man-

quent, sont représentés : 1° des anges musiciens ; 2° des saintes: on reconnaît, à gauche, sainte Marie l'Egyptienne et sainte Catherine, à droite, sainte Anne apprenant à lire à la Vierge, sainte Marthe, sainte Barbe et sainte Marguerite ; 3° les apôtres.

Les statues du trumeau — saint Jean-Baptiste — et des ébrasements ont disparu.

Toutes ces sculptures, exécutées au temps de Louis XII et aux frais du chanoine Jean de Marcilly, mort en 1506, sont encore, par le style et l'ornementation générale, dans la pure tradition du moyen âge ; loin d'être sans valeur, elles sont l'œuvre d'imagiers d'un très honorable talent. Certains tableaux de la vie de saint Jean-Baptiste sont tout à fait charmants par les détails pittoresques et familiers qu'ils présentent.

MONUMENTS DIVERS

Par M. DESHOULIÈRES

Vieux chapitre.

Au nord du chœur, et dans une direction oblique, conforme au tracé de la rue Notre-Dame, qu'il sépare de la cour de l'évêché s'étend un bâtiment connu sous le nom de Vieux Chapitre.

Quelles que soient les opinions émises sur son origine, on ne saurait l'attribuer au IXe siècle comme l'ont fait certains auteurs. Il a dû être construit un peu avant la cathédrale, à la fin du XIIe siècle. Nous y voyons un cellier ou une grange aux dîmes comme celle qui avoisine la cathédrale de Bourges. C'est un bâtiment rectangulaire soutenu par six contreforts garnis de larmiers. Il est flanqué, aux angles, de quatre tourelles placées en encorbellement sur des massifs polygonaux, comme au moulin de Bour-

bon-l'Archambault et à la Porte d'Ardon à Laon. Il est éclairé par des fenêtres, percées sous des linteaux droits, mais au-dessous d'arcs de décharge en plein cintre où l'on pourrait voir la courbe primitive des ouvertures dont l'ébrasement intérieur est resté en tiers-point. L'escalier extérieur et couvert, qui descend dans la cour de l'évêché, est établi sur deux quarts de cercle en pierres de taille, soutenu par des massifs carrés et comparables à ceux des gradins des courtines d'Aigues-Mortes. La rampe et ses poteaux, en bois, sont une adjonction du XVIe siècle, comme l'indiquent les profils.

Enfin l'intérieur se compose d'une cave et d'un rez-de-chaussée identiques. Ce sont de vastes salles divisées par une file de quatre colonnes, dont les chapiteaux, revêtus de feuilles de chélidoine, reçoivent, sur des tailloirs, lourdement coupées en biseau, les ogives aux angles abattus de la voûte qui reposent sur des culots contre le mur. Aucune ornementation à la clef.

Le premier étage forme une grande pièce couverte d'un plancher dont les solives reposent sur des colonnes aux chapiteaux lisses, tandis que le comble contient la charpente.

ÉVÊCHÉ

Il est fait mention de l'évêché dans un texte daté de 1154 ou 1155 rapporté par Mgr Allou (1). Nous croyons en effet qu'il fut bâti vers cette époque et, qu'alors, il consistait en une construction comprenant la chapelle et l'édifice formant la façade sur le jardin et dans lequel on retrouve aujourd'hui de vastes salles primitives destinées sans doute

(1) « *Convenerunt in aula episcopi quœ sita est prope ecclesiam Beati Stephani* ». Ce texte aurait été, d'après Mgr Allou, conservé dans un ms. du vicaire général de Bossuet, Phélipeaux.

aux cuisines. On devait accéder aux étages par un escalier extérieur qui longeait le mur méridional comme celui du Vieux Chapitre (1). M. l'architecte Boudinot a pu en effet relever les traces de la baie d'accès, ce qui rend cette hypothèse très admissible, de même qu'il a retrouvé les traces d'une construction qui reliait l'évêché au croisillon nord de la cathédrale.

Mais cet évêché reçut au XVIe et au XVIIe siècle, d'importantes modifications qui en ont profondément modifié l'aspect. L'escalier actuel est l'œuvre de l'évêque Guillaume Briçonnet (1516-1534) et des constructions faites dans le prolongement de l'entrée de la chapelle, avec les restaurations entreprises sur le jardin, donnent à l'ensemble l'aspect de deux bâtiments du style du XVIIe siècle accolés l'un à l'autre.

La plus grande partie des aménagements intérieurs ont été entrepris par l'évêque Séguier. Une seconde chapelle transformée aujourd'hui en salle des catéchismes, fut également construite au XVIIe siècle, à l'est de l'oratoire épiscopal, et des servitudes furent aménagées à diverses époques le long de la rue Bossuet, elles sont aujourd'hui remplacées par des bâtiments modernes. Enfin les jardins dessinés en 1642 seraient une des premières créations de Le Nôtre.

Le cardinal de Ligny y fit bâtir un petit ermitage, en terrasse sur le rempart, et la tradition voit son successeur Bossuet, venir y méditer ses sermons.

Actuellement, des deux bâtiments adossés l'un à l'autre, le premier, sur la cour dans le prolongement de l'entrée de la chapelle, est coupé en deux par la cage de l'escalier qui forme saillie à l'extérieur, et, dépourvu de marches, atteint les étages par une série de rampes en pente douces pavées

(1) Nous devons cette ingénieuse hypothèse à M. l'architecte de la cathédrale Boudinot que nous remercions d'avoir bien voulu nous communiquer ce que lui ont suggéré les découvertes faites au cours des travaux qu'il a dirigés.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Salle basse de l'évêché de Meaux.

de briques sur champ et qui se succèdent dans de brusques retours. La voûte est formée de caissons plats ou légèrement bombés délimités par des nervures anguleuses, comme celles qui se croisent en leur milieu. On trouve des escaliers comparables dans les châteaux d'Amboise et de Montmort (Marne).

L'autre corps de logis est soutenu, devant le jardin, par une suite d'arcades en plein cintre supportant des balcons dans le style du XVIIe siècle. A l'ouest, il se prolonge par quatre autres arcades, aujourd'hui noyées dans des constructions modernes, mais dont le profil ondulé, comme leurs colonnes ornées de frises végétales, accusent la Renaissance. Les pierres d'attente, qui y sont attachées, semblent indiquer un projet de galeries abandonnées.

C'est dans le sous-sol que se trouvent les cuisines composées de deux salles éclairées par des fenêtres en tiers-point et divisées l'une par une file de quatre piliers, l'autre par deux supports soutenant les voûtes d'ogives toriques qui ne sont pas séparées par des doubleaux. Ce sont des piles cylindriques assez élancées, cantonnées de quatre colonnes, taillées dans le même bloc et qui rappellent celles de Moirax (Lot-et-Garonne), de N.-D. du Port et d'Orcival en Auvergne.

Les bases sont enterrées, mais les chapiteaux sont garnis de larges feuilles terminées par de gracieuses volutes rappelant la feuille de cresson.

Le tailloir élevé est mouluré d'un large cavet, bordé de deux tores, surmontés d'une bande. Un certain nombre de claveaux des ogives des voûtes et des formerets, formés d'un mince boudin, sont pourvus d'une queue qui pénètre dans le blocage des compartiments, comme à Morienval, à Saint-Etienne de Beauvais, à Saint-Leu d'Esserent, etc. Elles sont assemblées autour d'une clef décorée de quatre perles. Les doubleaux sont remplacés par une sorte d'arête séparant les travées.

Chapelle de l'évêché. — La chapelle, située au premier étage, se compose d'une nef unique divisée en deux petites travées et suivie d'un chœur en hémicycle.

La nef est voûtée d'ogives toriques convergeant autour d'une clef composée de quatre petites perles comme celles des cuisines. Contre le mur, elles reposent, avec les formerets, sur des groupes de colonnettes entourant un dosseret. Les chapiteaux restés épannelés, n'en sont pas moins très élégants. Leurs longues feuilles d'eau se terminent par des volutes parfois inversées, de petits dés, espacés sur un léger bandeau cintré et décoré de perles, les séparent d'un tailloir parfois décoré de billettes et d'entrelacs. L'astragale est revêtue de perles et les bases, cerclées de deux tores réunis par une scotie, sont cantonnées de griffes.

Le chœur est éclairé par cinq lancettes sans ornements et voûté par six branches d'ogives rassemblées autour d'une clef de feuillage. Les peintures dont il est revêtu sont dues à l'initiative de l'évêque Séguier.

Au XVe siècle, on a ménagé entre les contreforts deux petits oratoires ajourés de deux baies au remplage flamboyant et dont les ogives piriformes reposent sur des culots du plus délicat travail. Au-dessous de l'oratoire se trouve la chapelle inférieure simplement voûtée d'arêtes et qui jadis avait accès directement sur la cour.

L'extérieur vient d'être complètement restauré. Il faut noter que le chevet est épaulé par de fines colonnes sous une corniche en pointes de diamant.

COUVENTS, HÔPITAL, MOULINS

Meaux possédait autrefois de nombreuses églises. Nous ne retrouvons plus aujourd'hui que quelques vestiges de l'une d'elles, Saint-Christophe, presque entièrement démolie en 1794. C'est une porte gothique, en façade sur la rue du Grand-Cerf, dont l'ouverture, en accolade, est accostée

de deux niches creusées dans les contreforts et richement décorées.

Deux établissements conventuels avaient été fondés au nord du Castrum : le monastère créé au VIIe siècle par saint Faron, sous le vocable de la Sainte-Croix et qui prit plus tard le nom de son fondateur pour suivre la règle bénédictine. C'est à Saint-Faron que le célèbre religieux Dom Ruinart fit profession en 1675. Le couvent fut dévasté à la Révolution, mais son église avait été l'objet en 1751 d'une importante restauration qui avait cependant laissé subsister une partie du chœur primitif ainsi que le déambulatoire correspondant. Nous le connaissons par un plan qu'a publié Lassus d'après les archives départementales de Melun. C'était un édifice cruciforme accompagné de cinq chapelles rayonnantes polygonales.

L'autre établissement était un collège de chanoines groupés autour de la vieille église de Sainte-Marie de Châge, que nous avons déjà mentionné. Il est remplacé par le couvent moderne de la Visitation.

En 1356, Jean Rose avait fondé un hôpital pour aveugles, qui, en 1647, fut transformé en séminaire. Sa chapelle en partie conservée a gardé un portail daté de 1358 et où l'on voit les armes du fondateur, surmontées d'un *Ecce homo*. Le chevet et la travée voisines sont voûtées d'ogives reposant sur des culots où sont sculptés les dragons de l'évêque du Drac. Les quatre autres travées de la nef sont modernes.

Il ne reste rien du château des comtes de Champagne : sur son emplacement s'élève le palais de justice.

Des constructions civiles du moyen âge, le seul échantillon qui soit parvenu jusqu'à nous consiste dans la série des moulins encore alignés le long du Pont-du-Marché, nommé autrefois *pente-roïde* à cause des deux rampes très prononcées dont il était formé. Il est fait mention du pont et des moulins dans le testament de sainte Fare, daté de 632,

où l'on a voulu voir un document apocryphe remontant cependant au commencement du XIIe siècle (1). Une charte de 1202 force les meuniers à contribuer à la réparation du pont. Nous savons qu'en 1220 il y avait six moulins; trois auraient appartenu au Chapitre, deux à des particuliers (2) et le dernier au monastère de Saint-Faron, car à cette époque, le comte de Champagne, ayant coupé par le fossé de Cornillon, pour fortifier son château, la presqu'île formée par la Marne, les meuniers intentèrent un procès en raison du préjudice que le détour des eaux avait causé à leurs six moulins. Mais ceux-ci furent détruits en 1358, lors de la révolte de la Jacquerie; rétablis peu de temps après, ils furent encore anéantis par les Anglais et durent être rebâtis. Le 3 novembre 1567, un incendie consumait les moulins de Meaux qui avaient sans doute été transformés lors de la reconstruction du pont en 1510 puis au XVIIIe siècle. Le feu vient encore de les détruire le 16 juin 1920.

C'étaient de hautes constructions en pans de bois et en torchis, recouvertes de toits à double rampant et dont les murs, à l'ouest, étaient revêtus d'ardoises. Ils étaient suspendus au-dessus de la rivière au moyen de hauts poteaux, établis sur pilotis, qui encadraient des roues hydrauliques mises en branle par le courant.

BIBLIOGRAPHIE. — Allou (Mgr) : *Notice historique et descriptive sur la cathédrale de Meaux*, Meaux, 1871. — Aufauvre et Fichot : *Les monuments de Seine-et-Marne*, Paris, 1858. — Blanchet (A.) : *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, 1907. — Boinet : *Les sculptures des portails*

(1) M. Gassies, qui a bien voulu nous donner, sur les origines de Meaux, d'intéressants renseignements dont nous le remercions ici, a de fortes raisons de croire que ce testament n'a été que remanié, mais qu'il a certainement un fond mérovingien, particulièrement dans la mention qui est faite du moulin, *farinarium*.

(2) Cette attribution, rapportée par certains auteurs n'est, à la connaissance de M. Gassies, contrôlée par aucun texte.

de la cathédrale de Meaux, dans *la Revue de l'Art chrétien*, 1912. — *Bulletin de la société historique de la Brie*, vol. VII, Meaux, 1914. — Carro (A.) : *Histoire de Meaux et du pays Meldois*, Meaux, 1858. — *Notice sur le château de Meaux et le cabinet de Bossuet*, Paris, 1853. — *Mém. sur la topographie primitive de la ville et du territoire de Meaux*, Paris, 1863. — *Cartulaire du chapitre de Meaux*, Bibl. de la ville de Meaux, 63 à 66 (57 à 59). — Caumont (de) : *Rapport verbal sur une excursion à Meaux, Bull. Mon.*, 1859. — Chatelier (du) : *Courte excursion dans l'arrondissement de Meaux, Bull. Mon.*, 1872. — Chatillon (Claude) : *Topographie de la France*, Bibl. Nat., Estampes, V°, 343, feuille 4. — Duplessis (Dom Toussaint) : *Hist. de l'église de Meaux*, Paris, 1731. — Duviert (Joachim) : *La ville de Meaux*, Bibl. Nat., Estampes, Vx, 23. — Denis (l'abbé) : *Les bâtiments du vieux-chapitre* dans l'*Almanach de Seine-et-Marne*, année 1865, p. 148. — Estournet (l'abbé) : *L'hôpital Jean Rose et le grand séminaire de Meaux*, Lagny, 1905. — Formigé (Jules) : *Cathédrale de Meaux*, Meaux, 1917. — *Gallia christiana*, t. VII. — Gassies : *Coup d'œil sur l'archéologie du moyen âge*, Meaux, 1899. — *Meaux sous Henri IV*, Meaux, 1904. — Gibert : *La cathédrale Saint-Etienne de Meaux*, dans *Bull. de la société hist. et litt. de la Brie*, A. VII, Meaux, 1914. — Guilhermy (de) : *Notes ms.*, Bib. Nat. f. fr., nouv. acq. 6103. — Goudemetz (l'abbé) : *Voyage de Champeaux à Meaux en 1785*, ms. publié par Victor Advieille, Meaux, 1892. — Héron de Villefosse : *Le Chemin-Paré de Troyes à Meaux* dans l'*Almanach historique, topographique et statistique du département de Seine-et-Marne*, 1905, Meaux, 1905. — Janvier : *Dicta episcoporum Meldensium*, ms. jadis à la bibl. du séminaire de Meaux. — Join-Lambert : *Le palais épiscopal de Meaux* dans le *Bull. Mon.*, 1901-6. — Jouy (l'abbé) : *Restauration du triforium ancien de la cathédrale de Meaux* et *les salles basses de la chapelle de l'évêché de Meaux* dans *Bulletin de la conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux*, Lagny, 1896, n° 6, 1899, n° 1, 1900, n° 3. — Lambin : *La cathédrale de Meaux*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1900. — Lassus : *Album de Villard de Honnecourt*, Paris, 1858. — Ledieu (l'abbé) : *Mémoire sur les antiquités du diocèse de Meaux*, 1707, ms. dans la bibliothèque de M. Dassy à Meaux. — Lelong et Lhuillier : *Notes sur d'anciennes dalles tumulaires de la cathédrale de Meaux*,

Meaux, 1873. — Lenfant : *Mémoires*, Bibl. municip. de Meaux, ms. du XVIe siècle, n° 84 (78). — Lenoir : *Architecture monastique*, t. II, p. 501. — L... (Ch. Lhuillier) : *Les moulins de Meaux*, dans l'*Almanach historique, topographique et statistique du département de Seine-et-Marne*, 1905, Meaux, 1905. — Mabillon : *Acta sanctorum S. Benedicti*, Paris, 1669, t. II, p. 618, 625. — Michelin : *Essais historiques sur le département de Seine-et-Marne*, Lagny. — Rochard : *Antiquités de la ville de Meaux*, Bibl. municip. de Meaux, ms., n° 86-87 (80-81). — Sagot : *Topographie de la France*, Bibl. Nat., Estampes, V^a. 343, feuille 74. — Stein (H.) : *La cathédrale de Meaux et l'architecte Nicolas de Chaumes* dans la *Revue de Champagne et de Brie*, 1890. — Tassin : *Plans et profils des principales villes de la province de Brie*, 1634. — Viollet-le-Duc : *Diction. de l'architecture*, passim.

QUATRIÈME EXCURSION

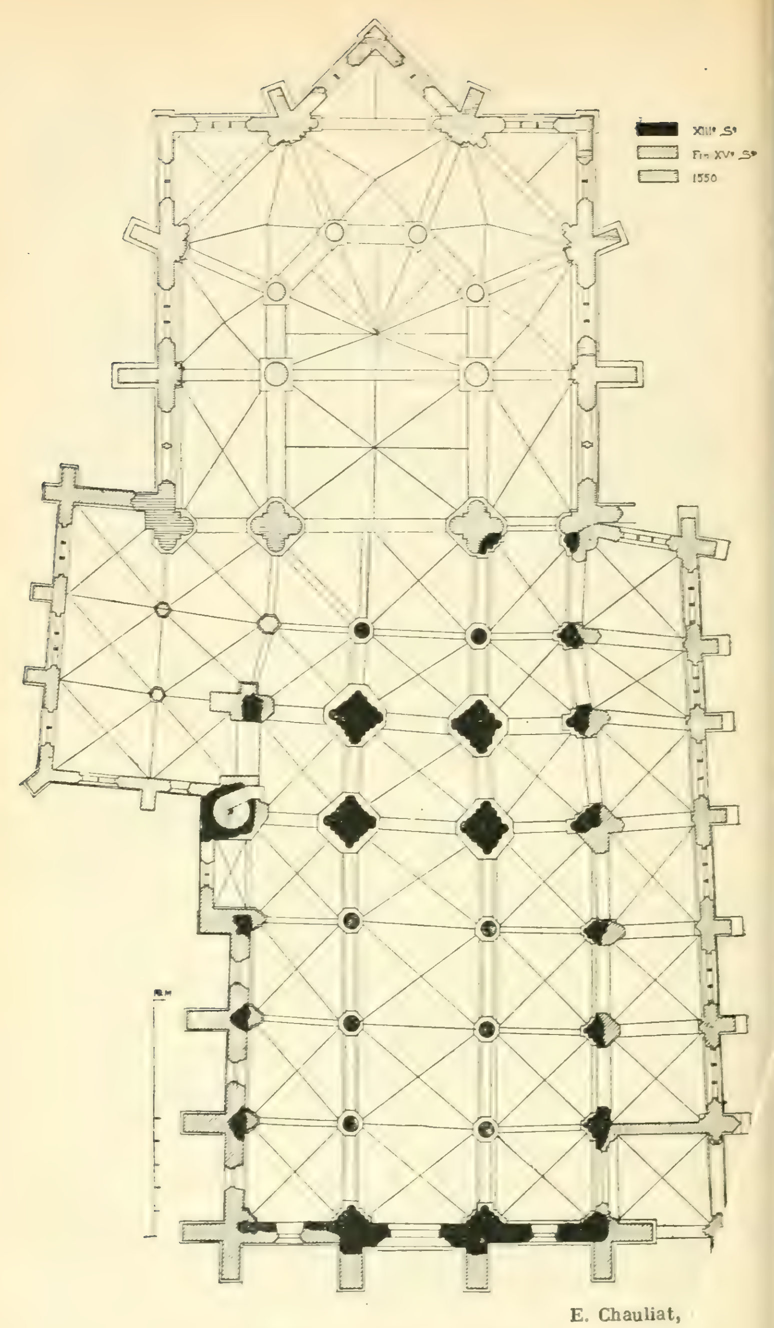
ÉGLISE DE TRIEL

par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

Bâtie pendant le second quart du XIIIe siècle et remaniée dès la fin du XIIIe siècle à la suite de l'effondrement de toutes ses voûtes d'ogives supérieures, puis au XVe et au XVIe siècle, cette église offre un excellent exemple d'agrandissements successifs nécessités par l'augmentation du nombre des paroissiens (1). Son plan primitif comprenait une nef, deux bas-côtés, un transept très étroit dont les croisillons étaient mal plantés et un grand chevet plat flanqué de deux collatéraux, suivant un tracé très répandu dans l'Ile-de-France, par exemple à Andrésy, à Cormeilles-en-Vexin, à Gaillon, à Jouy-le-Moutier, à Louveciennes et à Mareil-Marly (Seine-et-Oise).

Le plan actuel est très irrégulier par suite des additions du XVe siècle, à savoir : la chapelle du collatéral nord, le second bas-côté méridional qui se prolonge jusqu'à l'abside à travers le croisillon sud et la grande chapelle établie au nord du transept et de l'ancien chœur. L'abside à cinq pans de la Renaissance, terminée vers 1554, qui s'ouvre sur le sanctuaire du XIIIe siècle est entourée d'un déambulatoire emboîté dans un chevet plat et flanqué de trois chapelles angulaires. Classée parmi les monuments historiques vers 1850, l'église de Triel avait été rayée en 1887 de la liste officielle sous prétexte qu'elle menaçait ruine, mais M. l'inspecteur général Selmersheim la fit reclasser en 1894. La restauration de la

(1) J'avais déjà décrit cette église dans le *Bulletin de la Commission des antiquités de Seine-et-Oise*, 1886.



E. Chauliat,

Plan de l'église de Triel.

nef qui fait grand honneur à notre confrère, M. A. Ventre, fut commencée en 1911 et achevée en 1915.

Nef. — Un peu plus ancienne que le chœur gothique, la nef se divise en quatre travées : la dernière est moins large que les autres pour contre-buter les piles occidentales de la croisée, comme dans plusieurs églises du moyen âge. Il faut y distinguer trois campagnes du XIIIe siècle. A la première, qui se place vers 1240, j'attribue les six colonnes isolées avec leurs bases à tore aplati dépourvues de scotie, leurs chapiteaux à crochets et leurs tailloirs octogones, les grandes arcades en tiers-point rehaussées d'un bandeau entre trois boudins et les trois colonnettes posées au nord et au sud sur le tailloir de la première colonne. Elles correspondaient aux ogives dont le profil se composait sans doute d'une gorge entre deux tores, comme dans les bas-côtés et à Taverny, mais qui montaient à deux mètres plus haut que les clefs actuelles, comme le prouvent trois chapiteaux mutilés visibles dans le comble de la nef contre la pile sud-ouest de la croisée. Au sud, l'amorce d'un bahut et deux colonnettes du triforium primitif engagé dans la pile du transept prouvent que cette petite galerie de style rayonnant ressemblait à celle qui est murée à l'ouest dans le croisillon méridional. Il n'existe aucune trace des fenêtres primitives.

On peut faire remonter au dernier quart du XIIIe siècle les quatre voûtes d'ogives et les doubleaux en tiers-point dont le tore en amande à filet saillant se profile entre deux baguettes, les petites clefs ornées de feuillages, les formerets toriques et les faisceaux de cinq petites colonnettes qui s'appuient sur les trois bases primitives. Le triforium appartient à la même période : ses petites arcades tréflées, au nombre de quatre dans les trois premières travées et de trois dans la dernière, sont garnies de deux tores et surmontées d'un boudin horizontal qui passe sous le cordon mouluré des fenêtres hautes. Elles retombent sur de hautes colonnettes en délit dont les

chapiteaux garnis de feuilles mal découpées font corps avec leurs tailloirs octogones.

Les fenêtres supérieures en tiers-point ne sont pas antérieures à la reconstruction des voûtes, mais vers la fin du XIIIe siècle les deux baies de la troisième travée furent remplacées par une rose à six lobes et deux quatre-feuilles inscrits dans l'ouverture des formerets, suivant une disposition adoptée à Champagne (Seine-et-Oise), à Cambronne-les-Clermont et dans le déambulatoire de la cathédrale de Beauvais. En passant sur le chemin de ronde extérieur du côté sud, on peut constater que le chanfrein des quatre lobes se raccorde maladroitement avec le biseau de l'arc de décharge. A l'ouest, le troisième architecte défonça le mur de la façade au niveau du triforium pour ouvrir une large baie en tiers-point encadrée par un filet saillant entre deux tores et par six colonnettes. M. Ventre a retrouvé les témoins de ses deux meneaux, de la rose à six lobes et des deux trèfles du réseau dont le profil ne porte pas l'empreinte du style raffiné du XIVe siècle.

Malgré la reconstruction des parties hautes de la nef, ses murs continuèrent à boucler sous le triforium et les colonnes isolées perdirent leur aplomb, comme à Taverny et dans le chœur de Bury (Oise). Au XVIe siècle, des étrésillons formés de deux poutres superposées et de quatre contre-fiches furent posés en travers du vaisseau central. Il devenait urgent de reprendre les colonnes en sous-œuvre et de remédier au déversement. M. Ventre se mit à l'œuvre en 1911. Il commença par faire monter des murs sous les grandes arcades et sous les doubleaux des bas-côtés pour soutenir la nef en l'air pendant le redressement des colonnes qui étaient dépourvues de fondations. Un chaînage qui part des piles occidentales de la croisée fut établi au niveau du triforium et vient s'ancrer dans la façade. Des poutres d'acier enrobées dans du béton e perpendiculaires à ce chaînage relient les murs gouttero aux culées sous de nouveaux arcs-boutants dissimulés da



(E. Lefèvre-Pontalis phot.

Église de Triel.

Travées nord de la nef.

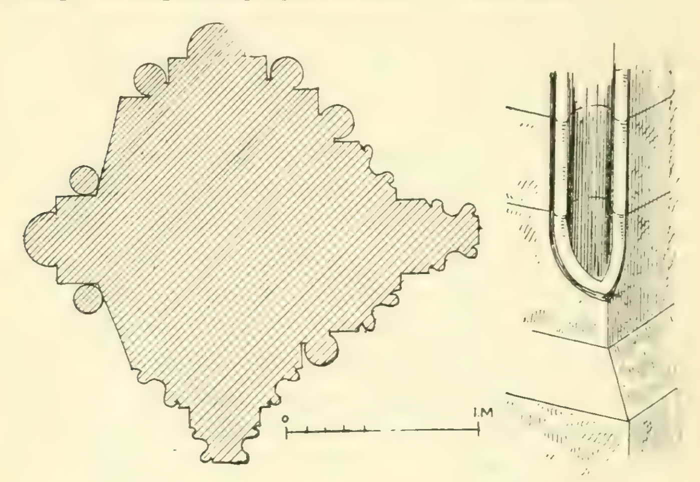
les combles des bas-côtés. Au décintrage, qui eut lieu en 1913, le tassement fut insignifiant.

Bas-côtés. — Les quatre voûtes d'ogives du bas-côté nord remontent à la première campagne du XIIIe siècle. Leur profil se compose d'une gorge entre deux tores, comme dans les cathédrales de Chartres et de Soissons. Les mêmes moulures décorent les doubleaux en tiers-point et les clefs sont cerclées de feuillages. L'appareilleur avait mal calculé l'espace nécessaire à la retombée des arcs sur les tailloirs des grosses colonnes, car deux boudins des grandes arcades viennent buter sur les ogives. Le tore des formerets en tiers-point a été buché. Toutes les piles engagées où les courbes concaves alternent avec des bandeaux furent refaites au XVe siècle en même temps que les trois fenêtres en tiers-point. Dans la quatrième travée s'ouvre une petite chapelle de la même époque voûtée d'ogives à moulures piriformes : sa fenêtre est recoupée par un meneau qui porte deux arcs tréflés et un soufflet.

Le bas-côté sud a conservé ses quatre voûtes d'ogives et les cinq colonnettes engagées de ses piles du XIIIe siècle dont les chapiteaux à crochets et les tailloirs carrés sont encore intacts. Un arc en tiers-point, garni de quatre boudins et soutenu par six colonnettes, le fait communiquer avec le transept comme l'autre collatéral. Le porche méridional est adossé à la première travée où l'on voit des fonts-baptismaux du XVIe siècle à deux bassins, comme en Bretagne, mais les murs des trois autres travées furent défoncés au XVe siècle quand on construisit le second bas-côté. L'architecte n'hésita pas à bucher le pied des culées du XIIIe siècle pour les transformer en piles à pans coupés. Les trois voûtes d'ogives et leurs doubleaux à moulures piriformes s'appuient sur des piles ondulées entre les fenêtres en tiers-point. Les deux premières baies sont recoupées par trois meneaux reliés par des arcs tréflés et surmontés de mouchettes et de soufflets.

La troisième fenêtre plus étroite comme la dernière travée de la nef ne renferme que deux meneaux.

Transept. — La plantation du transept, dont l'axe longitudinal forme trois brisures, est très défectueuse. La croisée forme un rectangle comme dans beaucoup d'églises du moyen âge : le faible espacement de ses quatre piles s'explique par l'existence d'un ancien clocher central reconstruit à l'époque moderne. La voûte d'ogives centrale refaite à une époque avancée du XIIIe siècle comme celles de la nef, est ornée d'un tore à filet saillant entre deux baguettes. La voûte primitive se trouvait à un niveau plus élevé, comme le prouve l'ancien doubleau en tiers-point méridional. Son profil exceptionnel, comme celui des quatre arcs d'encadrement inférieurs, se compose de quatre gorges bordées de baguettes.



E. Chauliat, del.

Plan et détail d'une pile de la croisée

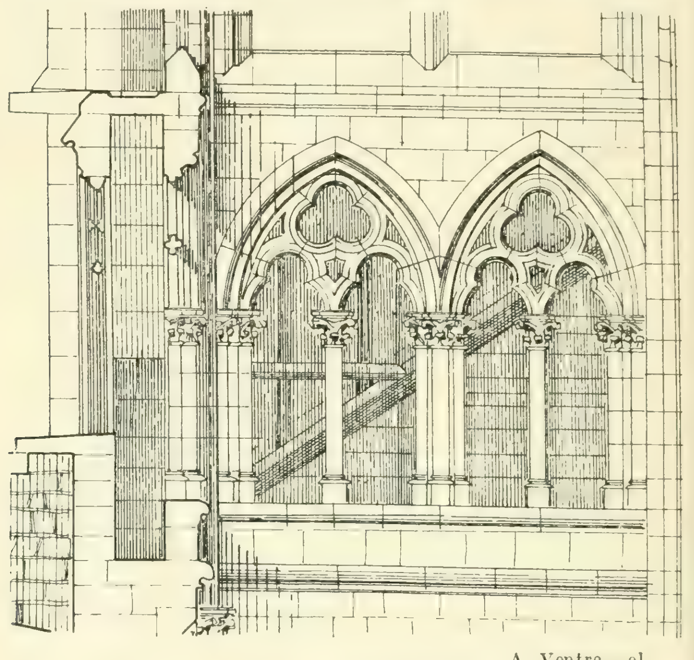
Les quatres piles de la croisée parfaitement homogènes, malgré quelques apparences trompeuses, méritent d'attirer l'attention. Leur plan très original se compose de deux

groupes d'une colonne entre deux colonnettes vis-à-vis de la nef et des bas-côtés et d'une colonnette qui reçoit une nervure de la voûte centrale. Les huit gorges qui l'encadrent sont flanquées de deux baguettes qui se réunissent en pointe au niveau des bases. Ce curieux profil qui se continue sur les doubleaux se rencontre autour des fenêtres du transept à Taverny et des chapelles rayonnantes de la cathédrale de Bayeux, mais je n'en connais aucun exemple sur une pile gothique. Le premier architecte se proposa sans doute d'éviter la saillie de multiples colonnettes qui auraient masqué la vue du chœur. On sait qu'à Notre-Dame de Paris, les piles occidentales de la croisée sont flanquées de pilastres pour la même raison.

Le croisillon nord porte l'empreinte de deux époques du XIIIe siècle bien différentes. La partie basse avait été construite en même temps que les grandes arcades de la nef, mais au XVe siècle on perça dans le mur de fond un arc en tiers-point aujourd'hui bouché pour faire communiquer le transept avec la grande chapelle du nord. Après l'écroulement de la voûte primitive remplacée par une croisée d'ogives à trois tores plus basse on dérasa toute la partie haute vers la fin du XIIIe siècle pour remonter à l'est et à l'ouest un triforium identique à celui de la nef. Ses arcades tréflées, au nombre de quatre de chaque côté, retombent sur de hautes colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de crochets et de feuillages de meilleur style que dans la nef. Au-dessus du triforium une rose à six lobes entre deux quatre-feuilles s'encadre dans un formeret comme dans une travée du vaisseau central. Dans le mur de fond, au niveau de la coursière, une fenêtre en tiers-point recoupée par un meneau qui porte deux arcs brisés et une rose s'ouvre sous une profonde voussure.

Le croisillon sud qui menace ruine, malgré les étais appuyés sur ses angles, est une des parties les plus intéressantes de l'église. L'architecte qui fut chargé d'agrandir l'église au XVe siècle commit l'imprudence de percer ses trois murs pour

le relier au nouveau bas-côté sud en l'allongeant d'une travée basse voûtée d'ogives piriformes et éclairée par une fenêtre à réseau flamboyant. En se retournant vers les piles de la croisée, on peut voir des traces d'inexpérience imputables aux appareilleurs du XIIIe siècle. A droite, la colonnette destinée à soutenir l'une des nervures de la voûte d'ogives fait corps avec un boudin de l'arcade qui donne accès dans le



A. Ventre, del.

Triforium du croisillon sud.

bas-côté sud du chœur : plus haut elle est coupée par deux chapiteaux sans fonction qui dissimulent un hors d'aplomb : A gauche une colonnette présente le même porte-à-faux, mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'une tribune eut été prévue à mi-hauteur du croisillon.

Les témoins du triforium primitif qui ressemblait à ceux de Saint-Denis, de la nef de Gonesse, du chœur de Cormeilles-en-

Vexin et de Cambronne-les-Clermont (Oise), de Brie-Comte-Robert et des premières travées de Saint-Séverin de Paris sont bien visibles au fond du croisillon sud en avant d'une claire-voie établie après coup au xve siècle dont chaque meneau porte deux arcs tréflés et un soufflet entre deux mouchettes. Les éléments de cette galerie du xiiie siècle, bordée d'un bahut et aveuglée par un enduit à l'est et à l'ouest, se composaient de colonnes en délit reliées par des petits arcs trilobés et d'un trèfle qui s'encadrait sous chaque arcade en tiers-point. Des tores se profilent sur tous les claveaux. Le mur de fond était plein, mais l'architecte y avait ménagé des arcs de décharge, comme à la cathédrale d'Amiens et à Saint-Père de Chartres. Dans chaque mur latéral s'ouvrait une grande fenêtre en tiers-point du xiiie siècle recoupée par un meneau central et deux arcs brisés qui soutenaient une petite rose, mais on l'a bouchée à l'époque moderne, comme la grande baie flamboyante percée dans le mur de fond.

Chœur gothique. — Cette partie de l'église qui remonte au xiiie siècle a subi les mêmes remaniements que la nef, mais le chevet plat et la seconde travée du nord furent démolis au milieu du xvie siècle par l'architecte de l'abside. La première voûte, dont les ogives à trois tores identiques à celles du transept précèdent une voûte du xvie siècle à nervures plates, retombe sur un faisceau de cinq colonnettes du xiiie siècle qui correspond à des colonnes isolées de la même époque. Il ne faut pas voir un exemple d'alternance dans le sanctuaire primitif qui se composait seulement de deux travées. Les chapiteaux des deux colonnes intermédiaires ornés de crochets bien découpés et leurs tailloirs octogones à gorge centrale sont plus élégants et sans doute un peu plus jeunes que ceux de la nef. L'étrésillon posé au xvie siècle pour arrêter le bouclement des murs est encore en place.

Au sud, les deux arcades en tiers-point se distinguent par leur ouverture inégale : la plus étroite est voisine de la croisée,

ce qui est parfaitement logique. Leurs claveaux, garnis de trois tores, retombent d'un côté sur une pile de la croisée, de l'autre sur des colonnettes qui étaient engagées dans l'ancien mur du chevet. Au nord, la première travée est seule intacte, car la seconde fut remplacée au XVIe siècle par un arc en plein cintre oblique qui suit la courbe d'une ogive du bas-côté.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau du chœur.

Vers la fin du XIIIe siècle le triforium primitif de la première travée dont une colonnette est encore posée au sud sur l'amorce d'un bahut fut remplacé par trois arcades tréflées qui s'appuient sur de longues colonnettes comme dans la nef et le croisillon nord. En même temps, on ouvrit au nord une baie en tiers-point, mais la fenêtre correspondante est une œuvre du XVe siècle. Dans la seconde travée, le triforium

supprimé au nord au XVIe siècle est recouvert d'un enduit au sud.

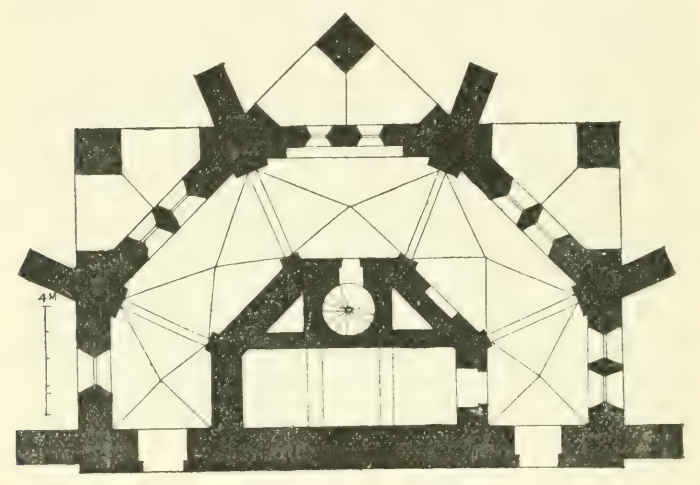
Les bas-côtés primitifs du chœur sont recouverts de voûtes d'ogives du XIIIe siècle dont la gorge centrale se profile entre deux tores comme sur le doubleau intermédiaire. On voit encore au sud un faisceau de cinq colonnettes jadis engagées dans le mur extérieur, mais les formerets ont disparu quand l'architecte du XVe siècle fit communiquer la chapelle d'angle avec ce collatéral. Au sud, l'arcade en tiers-point qui donne accès dans le déambulatoire traverse l'ancien mur de fond suivant la courbe du formeret primitif. Il faut en conclure que le chevet plat primitif se trouvait à l'alignement de la route de Cheverchemont. La chapelle méridionale est une œuvre du XVe siècle, comme le prouvent le profil de ses deux voûtes d'ogives, les claveaux arrondis des deux arcades qui s'ouvrent sur le bas-côté et ses trois fenêtres à réseau flamboyant.

La grande chapelle du nord, recoupée par la cloison de la sacristie, communiquait avec le croisillon et avec le bas-côté contigus. Pour agrandir le chœur latéralement à la fin du XVe siècle, il fallut planter au droit de la grosse colonne du XIIIe siècle une colonne cannelée dont la frise se compose de coquilles reliées par un câble et qui soutient d'un côté les basses voûtes du XIIIe siècle et de l'autre des nervures piriformes. Deux autres piles octogones servent de point d'appui aux six voûtes d'ogives de la chapelle et à leurs doubleaux en tiers-point garnis de moulures en pénétration qui retombent également sur des culs-de-lampe à figurines engagés dans le mur extérieur. Les cinq fenêtres en tiers-point, divisées par deux meneaux, conservent leur remplage flamboyant.

Abside et crypte de la Renaissance. — Suivant le projet de l'architecte qui allongea le chevet au milieu du XVIe siècle, le chœur du XIIIe siècle, ses bas-côtés et les chapelles latérales du XVe siècle devaient être remplacés par un large

transept dont les amorces sont bien visibles dans les combles de la chapelle du nord. On y voit les chapiteaux corinthiens des grosses colonnes engagées qui devaient soutenir des voûtes identiques à celles de l'abside. Au sud, le retour d'équerre du mur, l'amorce d'une fenêtre de la Renaissance derrière la baie flamboyante de la chapelle d'angle et les harpes de l'appareil prouvent la même intention.

Comme la nouvelle abside était beaucoup plus large que le chevet plat du XIIIe siècle, le maître de l'œuvre reporta son axe vers le nord. Il fut donc obligé de raccorder de ce côté les deux constructions par une travée oblique, mais ce n'était



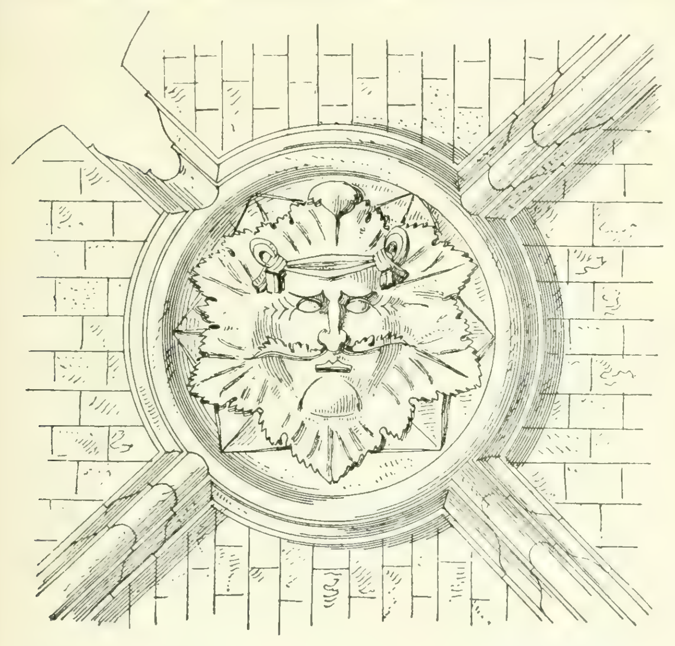
E. Chauliat, del.

Plan de la crypte.

pas la seule difficulté à résoudre. Ne pouvant songer à supprimer la vieille route qui montait sur le plateau de l'Hauthil, il la fit passer dans un souterrain dont la voûte en berceau plein cintre s'appuie sur cinq doubleaux. De l'autre côté du chemin, il jeta les fondations d'une crypte pour racheter la différence de niveau, comme à la cathédrale de Bourges, à Saint-Aignan de Chartres et à Rosnay-l'Hôpital (Aube), car

les cryptes gothiques n'étaient plus destinées à renfermer des tombeaux de saints. Son plan très original ne coïncide pas avec celui du chevet.

La partie centrale de la crypte, divisée par un mur de refend qui porte une voûte en berceau transversal, se termine par trois pans coupés. L'escalier de descente bouché par une dalle aboutit dans ce réduit : on peut d'ailleurs pénétrer dans la crypte par deux portes qui s'ouvrent dans le souterrain aux

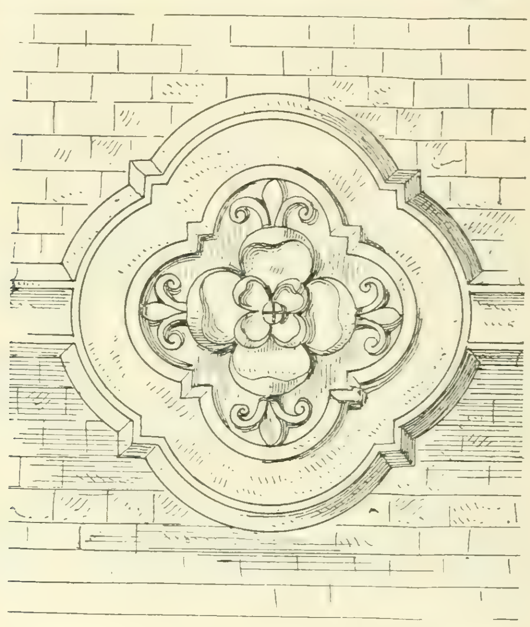


E. Chauliat, del.

Clef de voûte de la crypte.

extrémités du déambulatoire. Cette large galerie, limitée par cinq pans coupés, est recouverte par cinq voûtes d'ogives dont le boudin central se profile entre deux doucines. Des rosaces et une tête humaine encadrée de feuillages se détachent sur les clefs. Dans les deux travées droites s'ouvre une baie re-

coupée par un meneau, deux arcs cintrés et un cercle : deux oculi sont percés dans chaque pan coupé. Pour monter le chevet plat et la chapelle centrale triangulaire qui fait seule saillie sur le mur droit, l'architecte planta au centre et aux angles une forte pile isolée, de forme carrée, destinée à soutenir deux voûtes en berceau qui se pénètrent. Ce parti très original avait l'avantage de diminuer le cube des maçonneries du soubassement et d'éviter la construction de trois chapelles basses.



E. Chauliat, del.

Médaillon de la voûte de l'abside.

L'abside, élevée de six marches pour donner une hauteur suffisante au passage souterrain, se compose d'une large travée qui précède cinq pans coupés. Sa partie droite est recouverte d'une voûte d'ogives dont le large boudin très aplati est flanqué de fines baguettes et de listels, profil assez rare qui se retrouve dans le chœur d'Ennery, près de Pontoise. Les

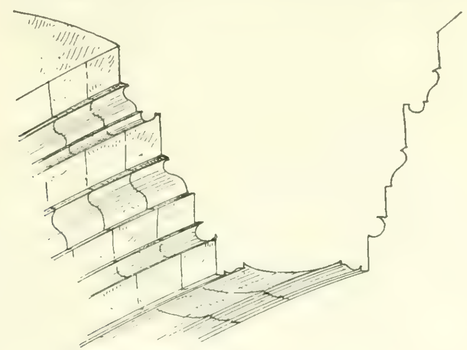


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Eglise de Triel.

Abside.

quatre liernes viennent buter au milieu de chaque compartiment sur un quatre-feuilles qui renferme une rosace. Les six branches d'ogives qui rayonnent au-dessus de l'abside alternent avec sept liernes coupés par un losange central qui est décoré de feuillages, mais l'un d'eux porte les trois croissants caractéristiques du règne de Henri II. Les formerets en plein cintre retombent sur le même pilastre que les autres arcs. La date de 1825 peinte sur le doubleau intermédiaire en plein cintre se rapporte au badigeonnage du chœur. Le premier doubleau dont l'ouverture est plus grande, s'appuie

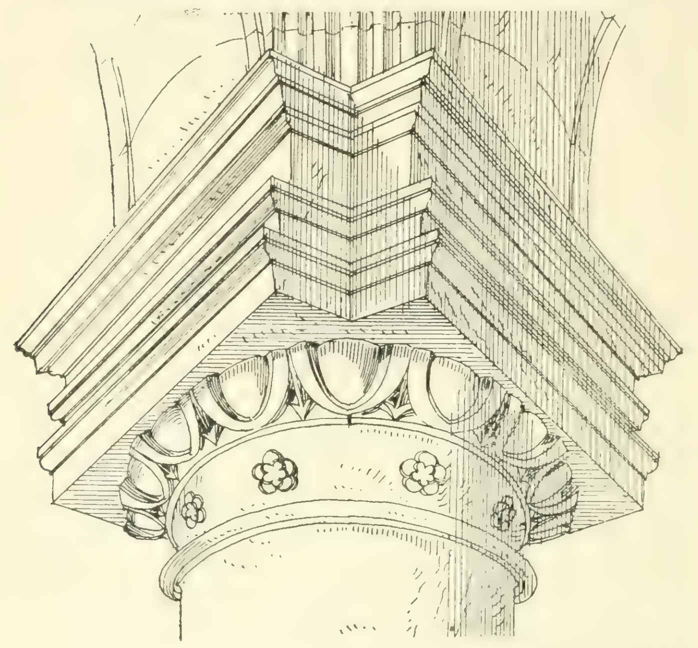


Profil des arcades de l'abside.

sur une pile flanquée de quatre grosses colonnes surmontées, comme celles qui correspondaient à l'entrée des croisillons amorcés, de chapiteaux corinthiens et d'un entablement décoré de denticules. Sur la pile nord plantée à l'alignement de l'ancien mur extérieur du bas-côté, trois corbeaux soutiennent une ogive du XIIIe siècle, un doubleau et une nervure du XVe siècle.

Les six colonnes isolées qui supportent les grandes arcades en cintre surbaissé, garnies d'une large moulure convexe, de baguettes et de listels, reposent sur des socles très hauts et sur des bases attiques flanquées de griffes. Les deux premières ont un diamètre plus fort que les autres. Un entablement couronne les chapiteaux doriques cerclés d'un rang d'oves. Au-

dessus s'élève un pilastre cannelé flanqué de deux colonnettes galbées suivant une disposition qui se retrouve dans les bas-côtés de Saint-Maclou de Pontoise et de Saint-Eustache de Paris. La frise surmontée de denticules qui règne sous les fenêtres fut malheureusement mutilée en 1870, sauf la figure du Christ bénissant. Elle représentait les apôtres et deux autres saints, comme à Ennery et à Epiais (Seine-et-Oise). Au nord, la fenêtre en plein cintre de la première travée



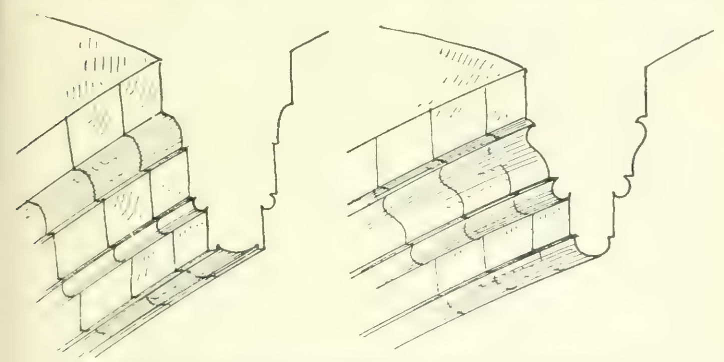
E. Chauliat, del.

Chapiteau de l'abside.

est recoupée par deux meneaux qui portent trois arcs cintrés et un cercle entre deux mouchettes sans redents. Au sud, une baie de la même forme renferme un cercle entouré de cinq petites roses, comme dans le transept d'Ennery. Les fenêtres qui éclairent l'abside sont divisées par un seul meneau qui soutient deux arcs et un cercle, mais dans la baie

centrale l'archivolte encadre deux consoles en forme d'S pour ne pas nuire à l'effet du vitrail.

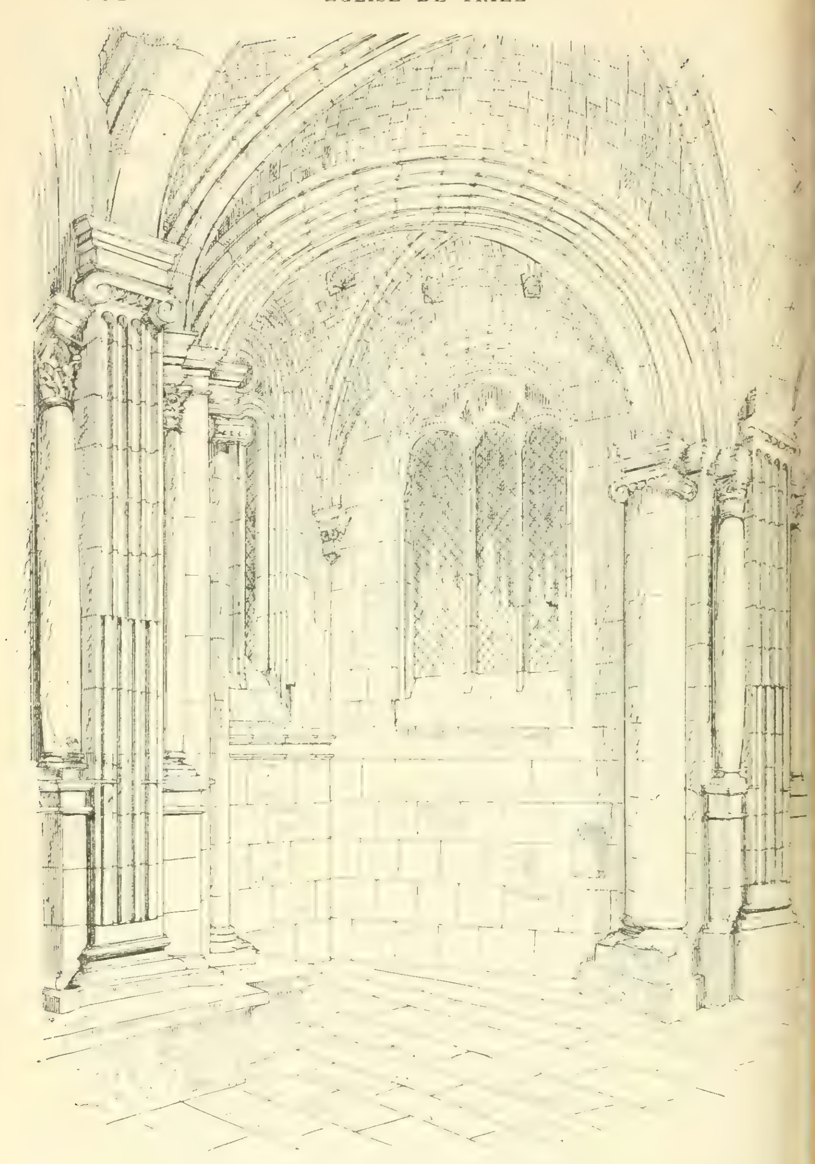
A l'entrée du déambulatoire, deux grosses colonnes engagées, reliées par un arc en plein cintre, précèdent une voûte d'ogives rectangulaire. Le tore aplati des nervures, encadré par des listels, des baguettes et des cavets vient buter sur une clef garnie d'une large fleur à cinq pétales. Les formerets décrivent une courbe en plein cintre et les voussoirs des compartiments fort bien appareillés ont les dimensions d'une brique comme dans beaucoup d'églises du XVIe siècle. Dans les cinq autres travées, les croisées d'ogives dont le profil est



Profil des ogives du déambulatoire et de l'abside.

identique sont montées sur un trapèze et retombent sur des colonnettes galbées à chapiteaux corinthiens. Les pilastres rudentés intermédiaires couronnés de chapiteaux ioniques s'élèvent à un niveau supérieur afin que la courbe des doubleaux en plein cintre soit surbaissée et non pas surhaussée : leur profil ressemble à celui des grandes arcades du sanctuaire.

Le chevet plat avec ses deux chapelles d'angle et sa chapelle centrale offre une disposition analogue à celui de Saint-Etienne de Beauvais, mais l'architecte de Triel qui a tracé son plan sur des dimensions plus modestes n'eut pas besoin, com-



E. Chauliat, del.

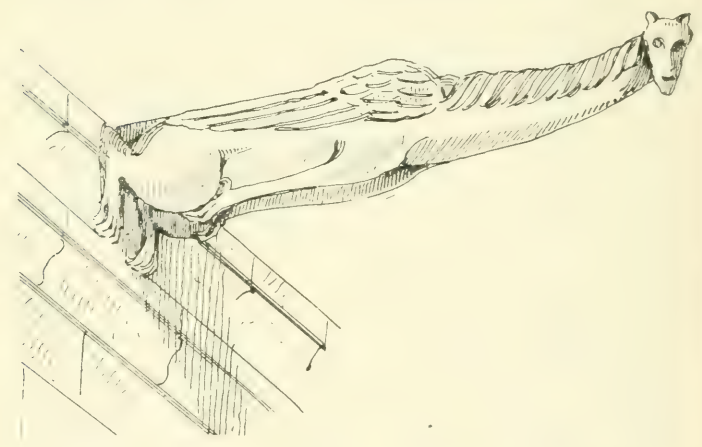
Chapelle angulaire du nord-est.

me à Saint-Jean-de-Troyes, de monter une pile isolée devant les chapelles d'angle formées de deux pans coupés comme celles de l'axe. Il les encadra toutes les trois par deux colonnes engagées à chapiteaux ioniques. Vu leur faible profondeur, une seule branche d'ogives qui vient buter sur la clef d'un arc surbaissé en retombant sur un cul-de-lampe suffit à voûter chacun de ces triangles. Quatre coquilles se détachent sur les voûtains de la chapelle du nord, sans doute parce qu'elle était sous le vocable de saint Jacques et quatre rosaces de feuillages décorent les compartiments de remplissage de celle du sud. Les fenêtres en plein cintre du déambulatoire, divisées par un meneau qui correspond à un cercle entre deux arcs, alternent avec des baies dont le remplage se compose de deux meneaux, d'une ellipse et de deux mouchettes sans redents.

Extérieur. — La façade du XIII[e] siècle, épaulée par quatre contreforts à larmiers, conserve un portail en tiers-point très simple. Le tympan nu est encadré par deux boudins qui retombent sur quatre colonnettes et sur des chapiteaux garnis de feuillages comme les corbeaux placés sur le linteau. Le fenestrage effrité de la grande baie supérieure en tiers-point dont les meneaux avaient été remplacés par des poteaux de bois a été remonté par M. Ventre qui en a retrouvé les amorces.

Au nord, les arcs-boutants doivent être attribués au XV[e] siècle, comme les quatre culées amorties par deux pinacles, mais ceux du sud sont l'œuvre de l'architecte qui refit le triforium et les voûtes de la nef : un chemin de ronde contourne toute l'église au niveau des fenêtres hautes. Le porche, adossé à la première travée du bas-côté sud et bâti au XV[e] siècle par le même architecte que celui de l'église de Poissy, était recouvert d'une voûte d'ogives dont les nervures piriformes se sont effrondrées, vu la mauvaise qualité de la pierre. On y entre par deux arcades en tiers-point très effritées qui

étaient ornées de niches et de dais, comme les piles d'angle. Au fond s'ouvre un portail qui donne accès dans la première travée du bas-côté sud. Les vantaux, garnis de médaillons à têtes et d'éléments décoratifs de la Renaissance, viennent se rejoindre sur une clef pendante qui reçoit deux arcs en anse de panier. Ce curieux système de retombée, appliqué dès le XIIe siècle aux portails de Saint-Pierre-le-Vieux à Perpignan et de Sainte-Claire de Zamora en Espagne, se rencontre dans les portes flamboyantes de Limay et de Poissy, à Sauveterre-de-Béarn, dans le chœur d'Oiron. Les piédroits, garnis de niches, correspondent aux redents tréflés de l'archivolte en tiers-point. Dans le tympan, la main bénissante du Père éternel se dissimule au milieu de rayons, comme à Poissy. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe mutilée, est encore visible et les fleurons martelés devaient soutenir la Vierge et l'ange de l'Annonciation.



E. Chauliat, del.

Gargouille du bas-coté sud.

Au nord, la nef est épaulée par des arcs-boutants du XVe siècle qui s'appuient sur des contreforts couronnés de pinacles de la même époque. On aperçoit quelques témoins de

la balustrade formée de petites arcades en lancette. Sur la face méridionale, les arcs-boutants primitifs ont été remplacés à la fin du XIII[e] siècle, quand on a refait les voûtes de la nef. Entre les baies flamboyantes, les contreforts du XV[e] siècle sont ornés de pinacles et de gargouilles qui représentent des chimères, mais les murs extérieurs, dont la pierre est de mauvaise qualité, s'effritent comme la corniche. Le transept, surmonté d'une tour centrale moderne enduite de plâtre qui a remplacé le clocher primitif, est flanqué au nord-ouest d'une tourelle d'escalier du XIII[e] siècle amortie par une flèche de pierre octogone et au nord-est de la chapelle flamboyante déjà décrite. Le croisillon sud, allongé au XV[e] siècle, menace ruine, mais il est solidement étayé : on y entre par une petite porte en anse de panier. Au-dessus de la grande fenêtre flamboyante, le pignon du XV[e] siècle, flanqué de pinacles, est orné d'une corniche et de crochets de mauve frisée.

L'abside, reconstruite au XVI[e] siècle, est bâtie sur la crypte et sur un passage souterrain dont la voûte en berceau s'appuie sur des doubleaux en plein cintre. Ses trois chapelles reposent sur des piles d'angle isolées. Dans le mur du déambulatoire s'ouvrent des fenêtres à meneaux du style de la Renaissance, comme la corniche garnie de triglyphes et de denticules qui porte une balustrade ajourée. Les arcs-boutants, dont l'écoinçon est évidé, retombent sur des culées amorties par des rinceaux qui passent sous des consoles. Au pied de la croupe, des modillons soutiennent également une balustrade. Du côté sud, contre le chevet plat d'une chapelle flamboyante, on voit le jambage d'une fenêtre qui aurait éclairé le transept projeté par l'architecte du sanctuaire.

Vitraux. — Les belles verrières du XVI[e] siècle ont été étudiées avec le plus grand soin par le chanoine Marsaux (1).

(1) *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. XIV, 1892, p. 17.

Je me bornerai donc à les décrire sommairement. Dans la sacristie accolée au croisillon nord, on remarque une Trinité et un écu aux armes parlantes de la famille Coquerel. La chapelle voisine conserve quelques panneaux où le Christ est flanqué de deux anges tenant les instruments de la Passion au-dessus de saint Hubert, à genoux devant le cerf, de saint Jean tenant l'agneau et de saint Fiacre, une bêche à la main. La fenêtre centrale de l'abside renferme la Crucifixion. Dans la première travée nord du rond-point, un arbre de Jessé se détache sur un fond bleu : les panneaux inférieurs et deux autres à droite sont neufs. La verrière suivante, donnée en 1557 par Thomas Mercier, marchand de Meulan, est consacrée au martyre de saint Sébastien, patron des archers. Plus haut, saint Roch en pèlerin est accompagné de son chien, saint Martin coupe en deux son manteau et saint Nicolas ressuscite les trois enfants.

La chapelle qui s'ouvre dans l'angle nord-est du déambulatoire renferme dans son premier vitrail des scènes de la vie de saint Nicolas. Il se baigne aussitôt après sa naissance, puis il fait l'aumône pendant la nuit à l'une des trois jeunes filles qui trouve la bourse à son réveil. Un navire qui va sombrer est sauvé par son intervention : aussi les mariniers l'avaient-ils adopté pour patron. Deux panneaux donnés par Mathurin Le Bailly et sa femme représentent saint Mathurin qui baptise ses parents et qui exorcise la fille de l'Empereur d'Autriche. La seconde verrière, datée de 1554, mais beaucoup trop restaurée, retrace la légende des pèlerins de Saint-Jacques, victimes d'une servante de Toulouse qui cache une tasse d'argent dans un de leurs sacs et sauvés par le saint qui fait chanter un coq à la broche pour convaincre le juge de leur innocence.

A l'angle opposé du chevet, la Transfiguration du Christ, rehaussée par des rayons de jaune à l'argent mérite une mention spéciale pour sa composition et sa technique. Moïse et Elie apparaissent dans les nuages : en bas saint Pierre,



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Triel.

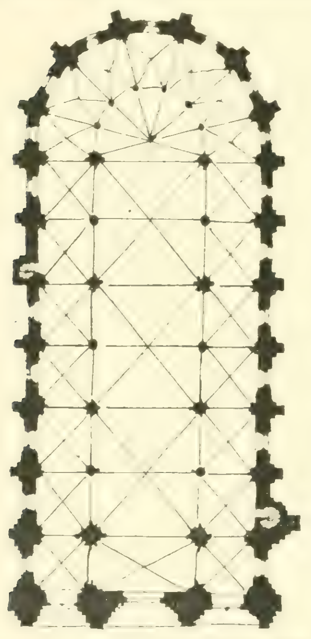
Vitrail de la Transfiguration.

saint Jacques et saint Jean tiennent des phylactères. Les armes des donateurs inconnus se retrouvent sur les vantaux du portail méridional. A côté, le baptême du Christ est moderne, mais la décollation de saint Jean-Baptiste date du XVI[e] siècle. Les habitants du hameau de Cheverchemont, au-dessus de Triel, donnèrent la grande grisaille de la mort de la Vierge qui est très remarquable. Dans la chapelle flamboyante bâtie au sud du chœur, il faut signaler le repas de Jésus chez Simon, puis en descendant le bas-côté méridional un médaillon de la Cène, l'entrée du Christ à Jérusalem, la Crucifixion et la Résurrection, datée de 1574. Toutes les verrières de Triel, faussement attribuées à l'école de Beauvais, sont l'œuvre des ateliers parisiens.

NOTRE-DAME DE MANTES

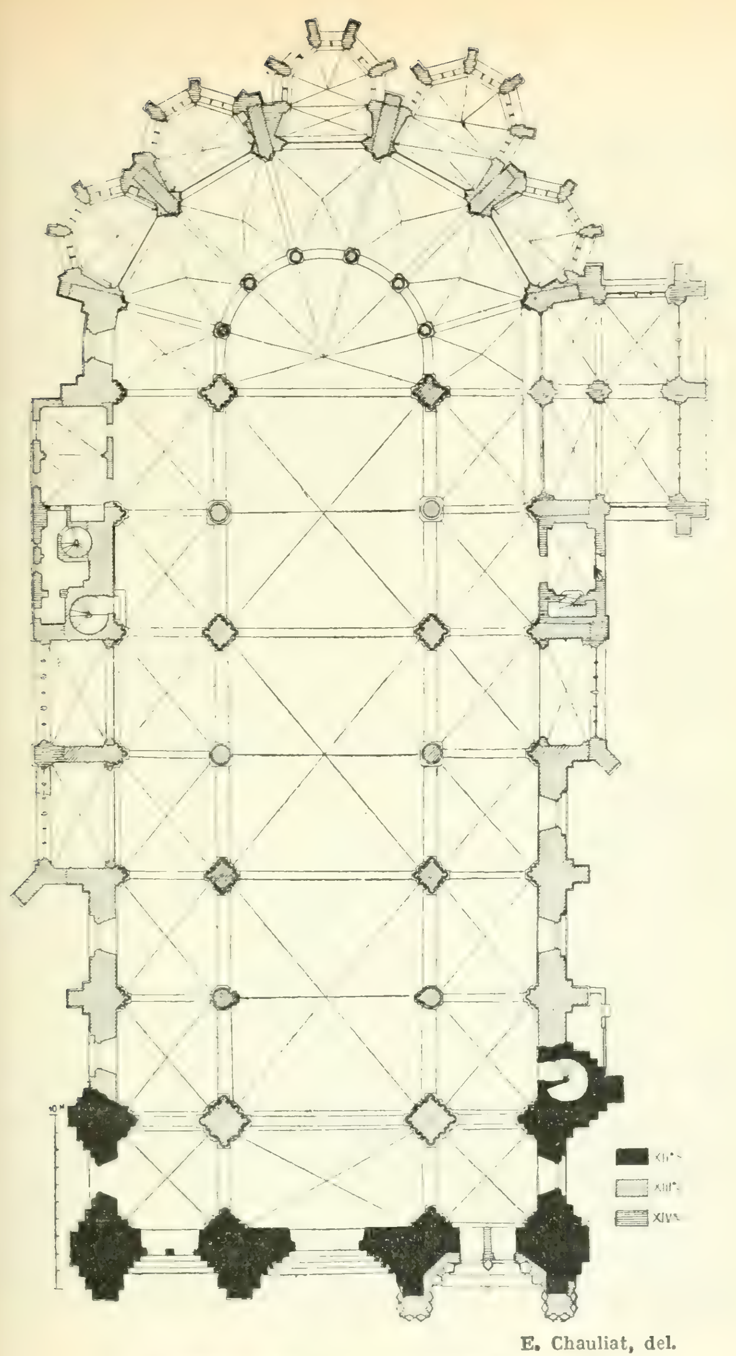
Par M. ANDRÉ RHEIN

La collégiale Notre-Dame de Mantes appartient aux dernières années du XIIe siècle et aux premières années du siècle suivant. Elle présente, en conséquence, la plupart des caractères propres à l'architecture de l'Ile-de-France sous le règne de Philippe-Auguste et peut être considérée comme l'un des monuments où le style de cette époque s'affirme de la façon la plus complète. Construite en même temps que Notre-Dame de Paris, elle offre en outre avec la cathédrale des points de contact utiles à considérer pour l'étude des deux monuments. Son plan comprend une nef, deux bas-côtés, une abside et un déambulatoire flanqué au sud d'une grande chapelle et entouré de cinq chapelles rayonnantes à pans coupés. Au XIIIe siècle, l'édifice était dépourvu de transept et de chapelles.



E. Chauliat, del.
Plan primitif de N.-D. de Mantes.

C'est par la façade et les murs latéraux que la construction semble avoir été amorcée, mais les travaux furent ensuite poursuivis de l'est à l'ouest en partant du chevet.



E. Chauliat, del.

Plan actuel de Notre-Dame de Mantes.

Intérieur. — La première travée, comprise entre les deux tours, forme une sorte d'avant-nef. Les piles engagées dans sa paroi occidentale constituent, avec les portails, la partie la plus ancienne de l'édifice, comme le prouvent leurs bases à large scotie munies de griffes d'angle et leurs chapiteaux ornés de larges feuilles avec deux cavités sous le tailloir. Par contre, la construction de l'étage supérieur ne date que du XIII[e] siècle. Au-dessus de la porte principale s'ouvrent trois baies devant lesquelles un passage a été ménagé et, plus haut, une grande rose, d'un magnifique dessin, a conservé en partie ses vitraux consacrés au Jugement dernier, fortement restaurés en 1851.

Suivant une disposition d'une grande élégance et dont on peut citer des exemples dans les cathédrales de Laon, de Paris et de Soissons, les deux tours sont complètement évidées du niveau des tribunes à celui des voûtes et ouvertes sur l'avant-nef par de hautes arcades.

A la suite de cette première travée, la nef proprement dite en compte six et, comme la plupart des églises contemporaines de la région parisienne, elle est couverte de voûtes sexpartites, dont les nervures présentent le profil habituel d'une arête entre deux tores.

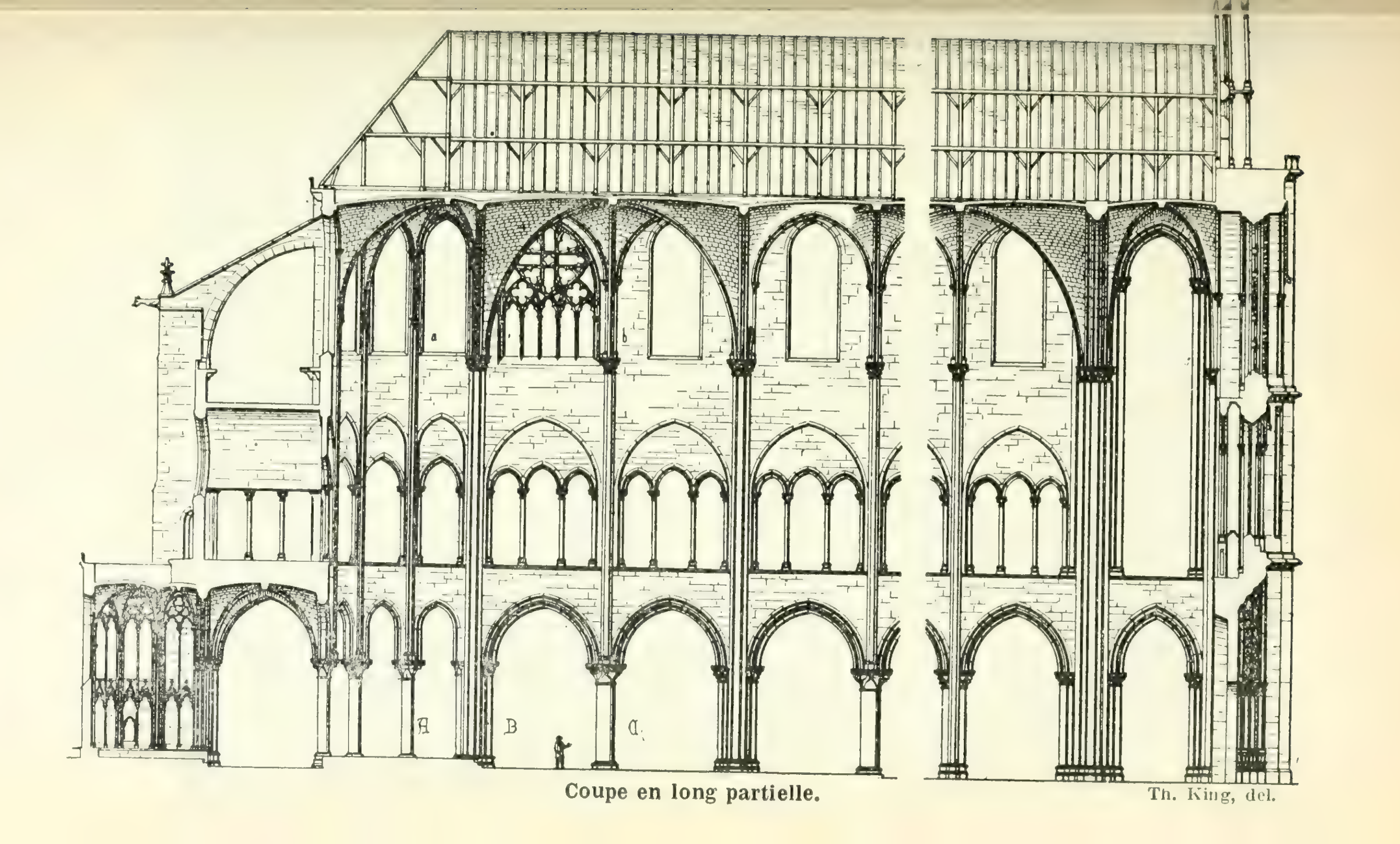
Par une conséquence logique, les supports sont alternativement formés de fûts cylindriques et de piles à ressauts flanqués de quatre colonnes et de huit colonnettes. Il faut toutefois noter qu'aux premières piles faibles qui, comme nous l'avons vu, durent être construites en dernier lieu, les trois colonnes, qui reçoivent la voûte, partent de fond, au lieu d'être supportées par le tailloir. Mais, tandis qu'à la pile du sud, cette disposition avait été prévue dès le sol, à la pile du nord, légèrement antérieure, elle est l'œuvre d'une modification apportée au cours du travail : on dut, pour faire place aux trois colonnes ajoutées, piocher le chapiteau et le tailloir qui le surmonte.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

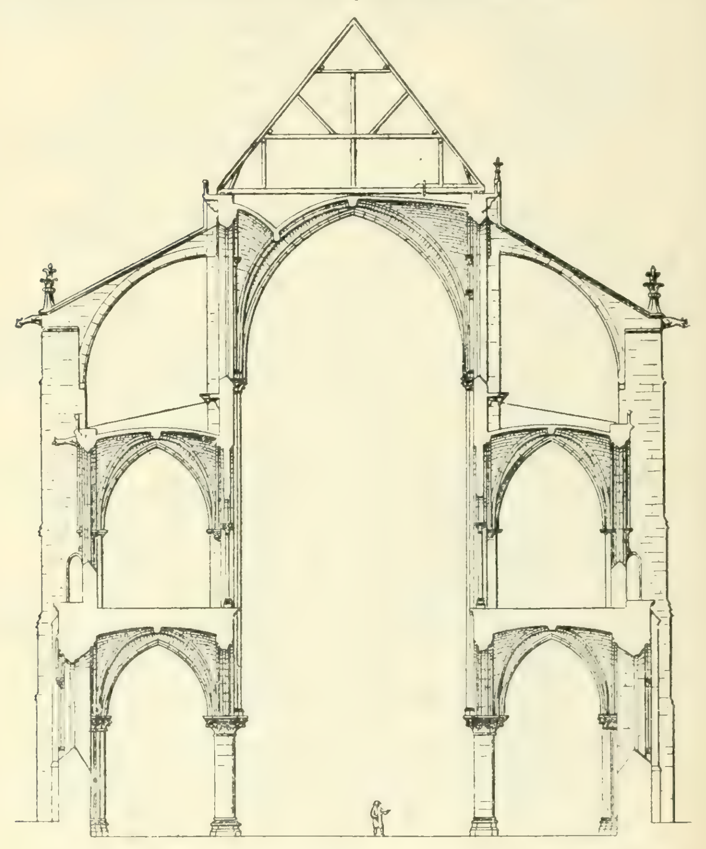
Collégiale de Mantes.

Travées nord de la nef.



Coupe en long partielle.

Il faut également remarquer, à la deuxième pile faible du côté sud, des bases dont le tore inférieur est soutenu par une petite console, comme dans le chœur de la cathédrale de Reims. C'est un des exemples les plus anciens de ce support si fréquent au XIVe siècle.



Coupe transversale de la nef.

Le style des chapiteaux, toujours assez simple, mais qui accuse un réel progrès de l'est à l'ouest, est aussi un indice de l'ordre que suivit la construction.



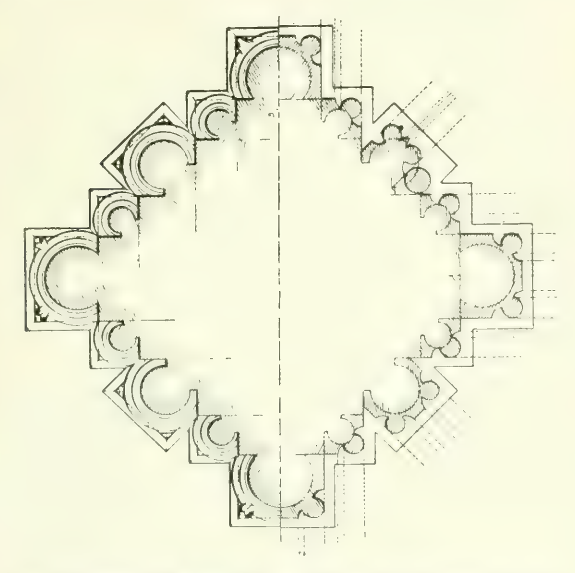
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Collégiale de Mantes.

Tribunes du chevet

Au-dessus des arcades moulurées, de même que les doubleaux, d'un bandeau entre deux tores, s'ouvrent les baies des tribunes, formées, comme à Notre-Dame de Paris, de trois arcs sur colonnettes encadrés par un arc commun. Un parti semblable se retrouve, sans doute sous l'influence de Notre-Dame, dans plusieurs églises de la région parisienne.

Les fenêtres, largement ouvertes pour l'époque, ont leurs arêtes simplement abattues, par une évidente recherche de l'économie et de la simplicité, dont il est d'ailleurs possible d'observer dans l'édifice plus d'un exemple. Une seule baie, au sud de la sixième travée, a été refaite dans de plus vastes dimensions au XIV[e] siècle.



Première pile et profils des voûtes du bas-côté sud.

Comme dans la cathédrale de Bourges et dans un certain nombre d'églises importantes, spécialement de l'Ile-de-France, l'abside vient immédiatement après la nef, sans en être séparée par un transept. Elle est établie sur le

plan en hémicycle légèrement outrepassé et les sept arcades qui la supportent reposent sur des colonnes monolithes d'une grande légèreté analogues à celles qu'on remarque à Saint-Leu-d'Esserent ou à Gonesse. Les chapiteaux de grès qui les surmontent présentent une décoration de feuillage très rudimentaire.

Tout le reste de l'élévation est, avec les différences qui s'imposent, analogue à celle de la nef. La voûte comprend, comme on l'observe en Normandie, une neuvième branche qui aboutit contre le doubleau de tête.

Les bas-côtés sont couverts de voûtes d'ogives sur plan carré qui retombent, le long des murs, sur une colonne engagée et quatre colonnettes d'angle. Ils forment, autour du chœur, un déambulatoire qui ne comportait pas primitivement de chapelles rayonnantes. On sait que cette disposition était, à l'origine, celle de Notre-Dame de Paris et qu'elle fit, en quelque sorte, école dans la région parisienne, bien qu'on puisse également en citer des exemples dans des contrées très diverses.

Les vastes tribunes qui se développent au-dessus des collatéraux sont comparables à celles de Notre-Dame et elles marquent une survivance jusque dans le XIIIe siècle d'une disposition propre à l'époque antérieure.

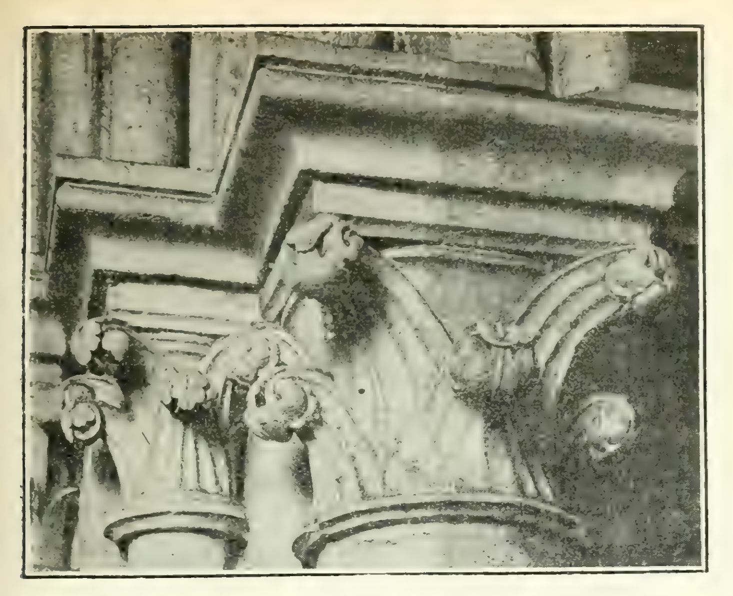
Elles furent, dans la plupart des travées, voûtées d'ogives au XIVe siècle et ajourées en même temps de fenêtres garnies d'un élégant remplage. Mais, dans les deux dernières travées du côté nord et dans celles qui surmontent le déambulatoire, où l'état primitif a heureusement été conservé, elles sont éclairées de larges oculi et couvertes de voûtes en berceaux brisés transversaux qui retombent sur des linteaux soutenus par deux colonnes isolées.

Ce type de voûte, toujours peu commun, est tout à fait exceptionnel sur une tribune, de même que sur une galerie tournante où son établissement devait rencontrer de sin-



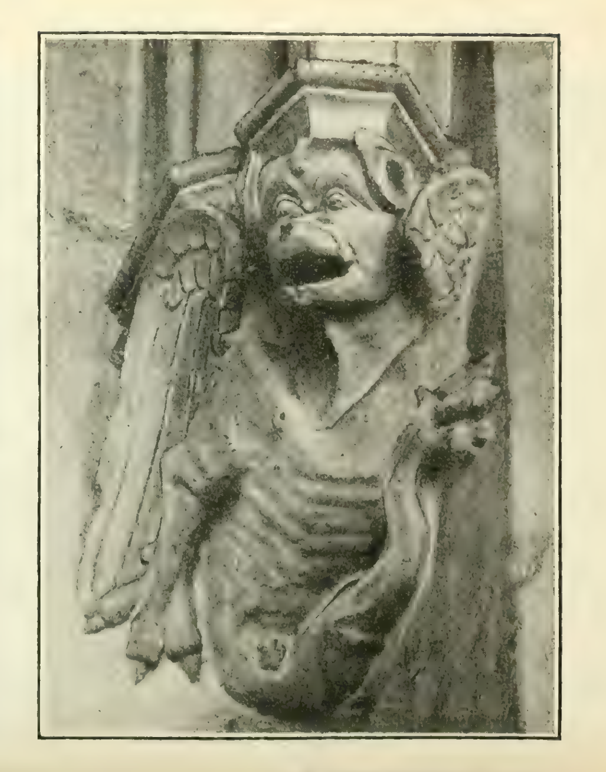
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Bas-côté nord de la collégiale de Mantes.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cul-de-lampe et chapiteaux des tribunes.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Culs-de-lampe des tribunes.

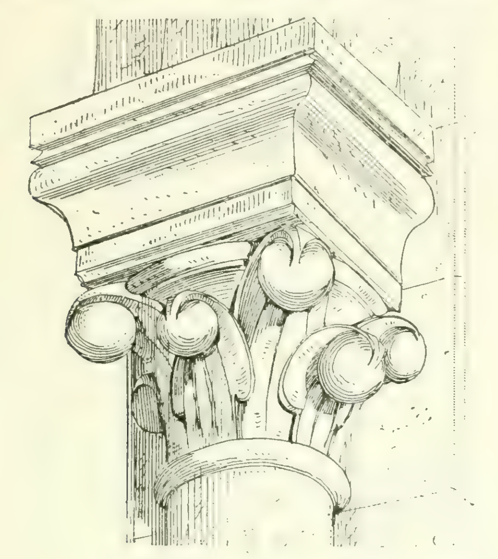


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Collégiale de Mantes.

Déambulatoire.

gulières difficultés. On peut croire que l'architecte voulut ainsi, non seulement éviter la poussée toujours dangereuse que les voûtes d'ogives des tribunes exercent en sens inverse des voûtes hautes, mais encore assurer, à mi-



E. Chauliat, del.

Chapiteau des tribunes.

hauteur de sa construction, une sorte de ceinture d'une rigidité parfaite, tenant, dans une certaine mesure, la place des arcs-boutants, qu'il n'avait sans doute pas encore, à ce moment, le projet d'établir.

La première travée, construite en dernier lieu, fut seule couverte, dès l'origine, d'une voûte d'ogives, dont le profil accuse le XIIIe siècle.

Au droit de la septième travée nord, une construction hors œuvre, de la seconde moitié du XIIIe siècle, renferme l'ancienne salle capitulaire, actuellement utilisée comme sacristie, et, au-dessus, une salle identique, servant autrefois de trésor. Cette dernière a conservé d'intéressants

vitraux représentant la Nativité de Notre-Seigneur et l'Adoration des Mages.

Nous avons signalé les remaniements effectués au XIVe siècle dans les tribunes. D'autres, plus importants, furent exécutés à la même époque au rez-de-chaussée.

C'est tout d'abord, au bas du collatéral sud, le revers de la porte dont il sera plus loin question, avec une riche décoration qui rappelle celle des portails latéraux de la cathédrale de Rouen. Ce sont ensuite les cinq chapelles polygonales qui rayonnent autour du chœur et les chapelles rectangulaires ajoutées au droit de plusieurs travées des bas-côtés.

Mais, malgré leur indéniable élégance, aucune de ces adjonctions ne peut rivaliser avec la vaste chapelle bâtie, au cours du même siècle, le long des deux dernières travées du bas-côté sud. Cette chapelle, placée anciennement sous le vocable du Rosaire, est désignée sous le nom de chapelle de Navarre et cette appellation traditionnelle, qui évoque le souvenir des comtes d'Évreux, possesseurs de Mantes de 1321 à 1364, se trouve confirmée par la présence sur les murs de vestiges de peinture, où il est encore possible de distinguer les armes de Navarre.

Elle compte quatre travées, disposées deux par deux autour d'une pile centrale, plus rapprochée du bas-côté que du mur extérieur. Toutes les parois sont entièrement ajourées de vastes baies garnies de remplages rayonnants, au-dessous desquelles règne une arcature. On ne saurait trop admirer en particulier la finesse de toutes les moulurations et la science stéréotomique dont la construction des voûtes fait preuve.

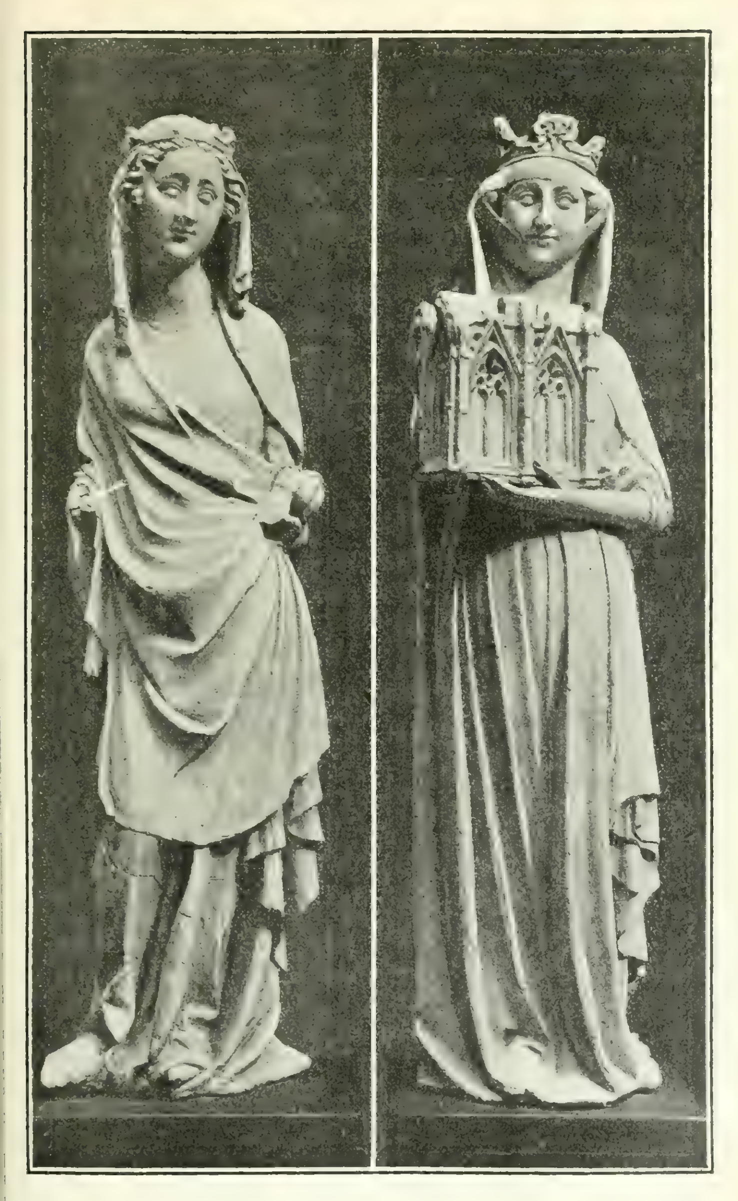
L'établissement de la chapelle nécessita d'autre part une reprise en sous-œuvre fort intéressante et des plus hardies. L'architecte supprima l'ancienne pile engagée du collatéral, ainsi que le contrefort qui y était adossé. Il fit reposer sur une nouvelle pile les anciennes voûtes des



E. Martin-Sabon, phot.

Collégiale de Mantes.

Façade.



F. Martin-Sabon, phot.

Statues de la chapelle de Navarre.

bas-côtés et les deux arcs qu'il construisit pour donner accès à la chapelle. Enfin, pour alléger son œuvre autant qu'il était possible, il soutint la partie supérieure du contrefort primitif sur un doubleau qui en reporte tout le poids sur la pile isolée dont nous avons indiqué l'emplacement.

Une clôture de pierre, qui fermait les deux arcades d'ouverture, fut démolie en 1791. Elle était décorée de six statues ; quatre d'entre elles, retrouvées dans le cours du XIXe siècle, ont pris place, depuis peu, contre les murs latéraux. On croit qu'elles représentent les princesses de la maison d'Évreux et il en est deux qui portent entre leurs mains le modèle de la chapelle dont elles auraient été les fondatrices.

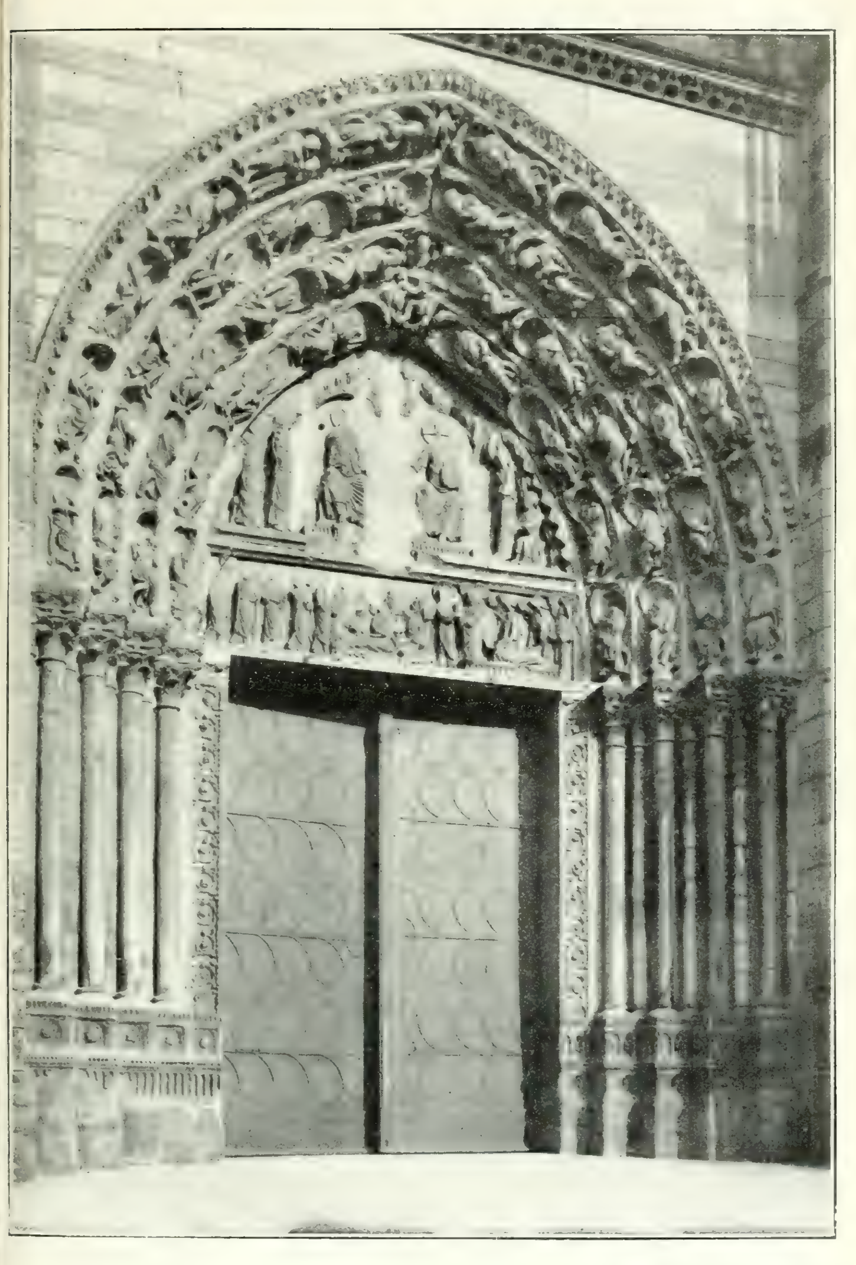
F. Martin-Sabon, phot.

Rinceau d'un piédroit.

A la travée précédente du bas-côté méridional, au-dessous d'une petite tribune, un porche bas renferme une statue de la Vierge du XIVe siècle.

Extérieur. — La façade occidentale de l'église est surmontée de deux tours et percée de trois portails.

Celui du milieu, où l'on a reconnu l'influence de la cathédrale de Senlis, date de la fin du XIIe siècle et mérite de retenir tout spécia-



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Collégiale de Mantes.

Portail central de la façade.

lement l'attention. Il comportait anciennement des statues-colonnes qui, mutilées au moment de la Révolution, sont maintenant remplacées par des fûts lisses ; quelques têtes, qui sans doute en proviennent, ont été déposées dans les tribunes de l'église. Deux admirables rinceaux garnissent les piédroits ; tout inspirés de l'art antique, ils ne sont pas sans analogie avec ceux du portail Saint-Jean de la cathédrale de Rouen.

Le tympan représente la mort et le couronnement de la Vierge et les quatre voussures sont garnies de personnages, empruntés à l'Ancien Testament, que relient les rameaux de l'arbre de Jessé. Aux clefs, des emblèmes figurent les trois personnes de la Sainte-Trinité.

Le portail de gauche qui paraît sensiblement antérieur est conçu dans un style fort archaïque. Son tympan est consacré à la Résurrection du Christ ; dans un premier registre, un ange montre aux saintes femmes le tombeau ouvert, auprès duquel sommeillent deux soldats ; au-dessus, le Christ triomphant siège sur un trône entre deux anges thuriféraires. Dans la voussure de l'arc, huit prophètes tiennent leurs phylactères et, à la clef, est placé l'Agneau pascal. Le trumeau paraît avoir été ajouté pour remédier à la brisure du linteau.

Le portail de droite fut entièrement refait au début du XIVe siècle et il présente avec les portails latéraux de la cathédrale de Rouen, et particulièrement avec celui de la Calende, une si étroite parenté qu'on peut y reconnaître la main du même architecte. Il est compris entre deux contreforts richement décorés d'arcs et de pinacles, sous lesquels sont masqués ceux qui flanquaient primitivement la façade. Sur ces contreforts, les piédroits du portail et le trumeau qui le divise, treize niches renfermaient autrefois les statues de la Vierge et des Apôtres, au pied desquelles se lisaient les noms du maire et des pairs de la ville ; quelques débris en sont déposés dans les tribunes.

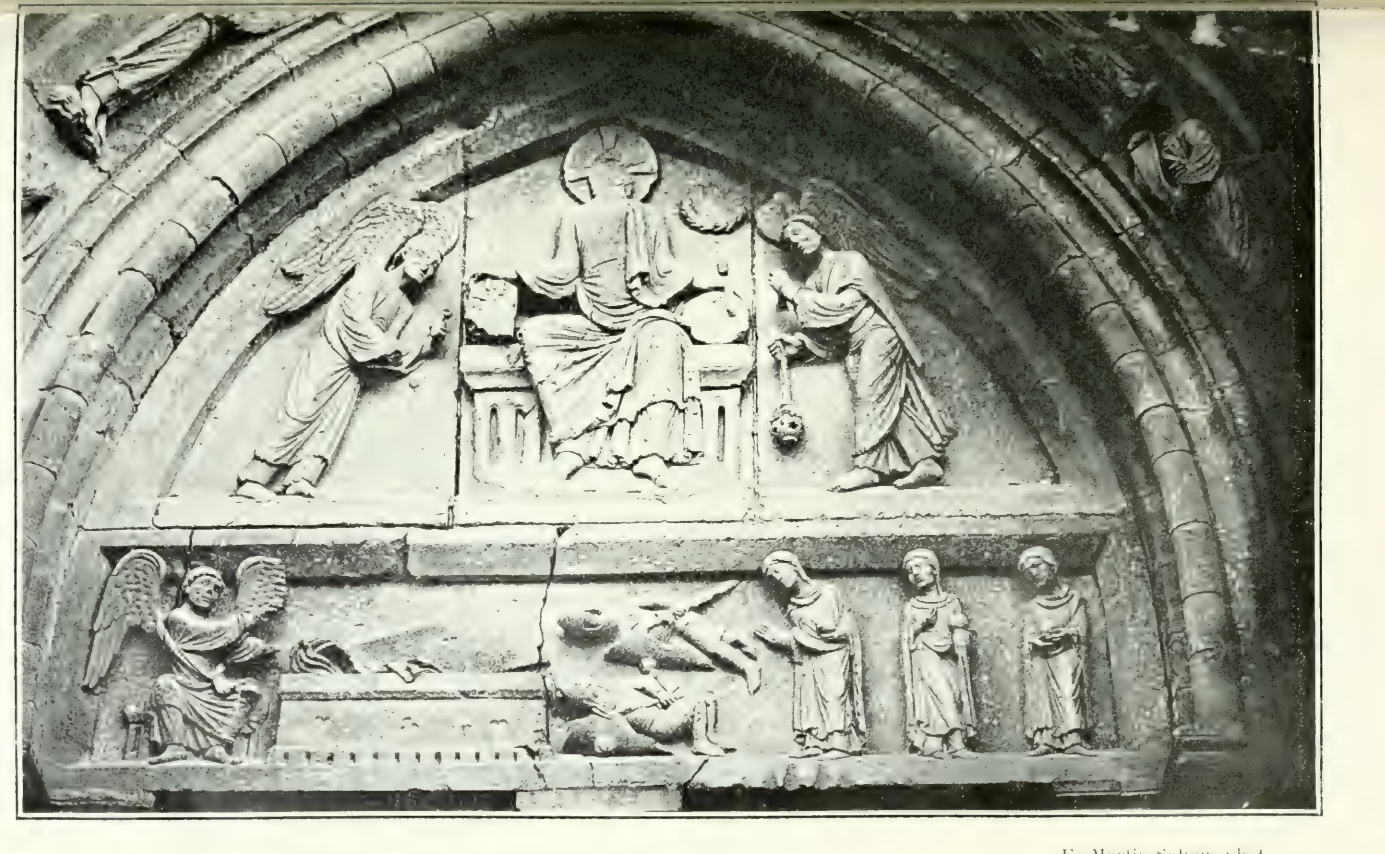
Le tympan, élevé et assez aigu, est divisé en trois registres. Sur le premier, on voit l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Annonce aux bergers et l'Adoration des mages ; sur le second, le Christ au jardin des oliviers, la Flagellation, le Portement de croix, les saintes femmes au tombeau et la Descente aux limbes ; enfin, sur le troisième, la Crucifixion. Dans les deux voussures, vingt-six groupes représentent des apôtres et divers saints.

Un haut gâble ajouré, du plus gracieux dessin, surmonte le portail et sur les contreforts des médaillons, en grande partie refaits, figurent des scènes de martyres.

Au-dessus des portails, la façade comprend deux étages percés, l'un d'une série de baies, l'autre d'une rose comprise sous un arc en plein cintre et de deux vastes fenêtres. Enfin, sur la terrasse qui la couronne, s'élèvent les deux tours.

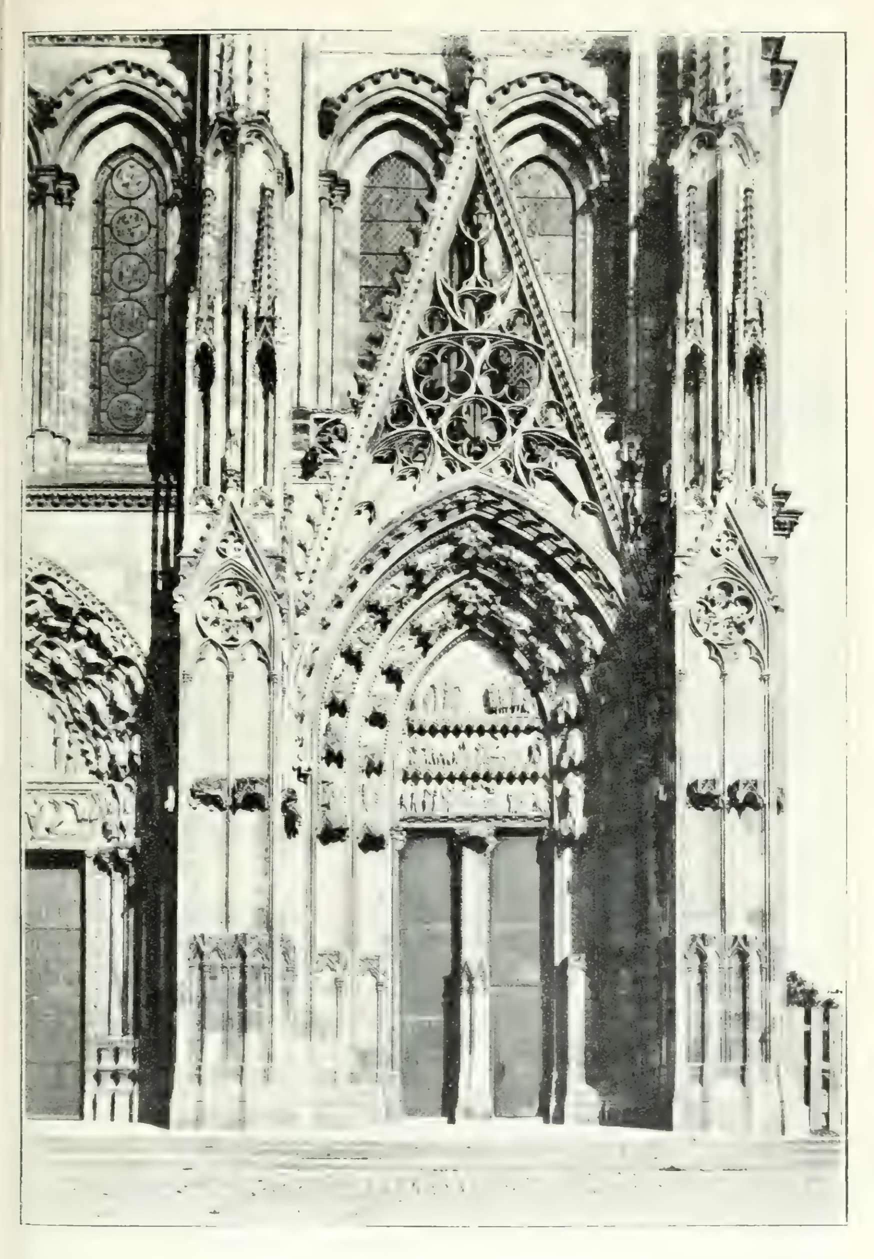
La tour méridionale, qui seule est ancienne de la base jusqu'au faîte, avait été projetée sur un plus vaste plan, ainsi que l'attestent les puissants contreforts d'angle, brusquement interrompus, du côté sud, à la hauteur des tribunes. Une nouvelle modification dut être apportée au niveau de la terrasse et les deux étages ajourés qui s'élèvent au-dessus sont certainement plus grêles que ne le comporterait leur soubassement. Ce qu'il aurait pu en résulter de disgracieux a été habilement compensé par l'établissement, autour du premier de ces deux étages, d'une galerie d'arcs portés sur deux ordres superposés de colonnettes monolithes, que des linteaux relient à la tour. Quatre trompes d'angle, refaites à l'époque moderne, mais sur d'authentiques témoins, prouvent qu'une flèche devait couronner l'édifice.

Jusqu'en 1844, la partie supérieure de la tour nord était une massive et peu solide construction de la fin du xve siècle. La ruine en ayant alors paru imminente, on se résolut à la démolir et, après quelques hésitations, on



F. Martin-Sabon, phot.

Tympan du portail gauche de la façade à Mantes.



E. Lefèvre-Pontalis phot.

Collégiale de Mantes.

Portail de droite de la façade.

la remplaça par une copie servile de l'autre tour. C'est de la même époque que date la galerie intermédiaire qui donna, à la façade de Mantes, une ressemblance, si souvent signalée depuis lors, avec celle de Notre-Dame de Paris.

Sur les faces latérales, nous retrouvons toutes les particularités que nous avons fait remarquer en décrivant l'intérieur de l'église.

Au rez-de-chaussée, les parois primitives, avec leurs fenêtres relativement étroites, sont remplacées, dans un grand nombre de travées, par les élégantes chapelles du XIVe siècle, surmontées de toits de pierre à deux rampants. La chapelle de Navarre, dont les fenêtres sont couronnées de gâbles ajourés, forme une saillie plus accentuée.

Au niveau des tribunes, les travées qui ont gardé leur ancienne disposition sont éclairées par de vastes oculi entourés d'un cordon de dents de scie, tandis que les autres sont percées de baies à remplage. Une balustrade de pierre couronne cet étage.

Les fenêtres supérieures n'ont pas été modifiées, à l'exception de la sixième du côté sud, refaite au XIVe siècle, sans doute en même temps que la chapelle de Navarre qu'elle domine. Comme dans toutes les travées qui furent l'objet d'un remaniement à cette époque, on appliqua alors contre le mur primitif un nouveau parement en pierre de Vernon. La corniche qui couronne l'église est, comme celle de Notre-Dame de Paris, décorée de plusieurs rangs de denticules ; des consoles à ressauts furent ensuite ajoutées pour supporter une tablette et une balustrade ajourée.

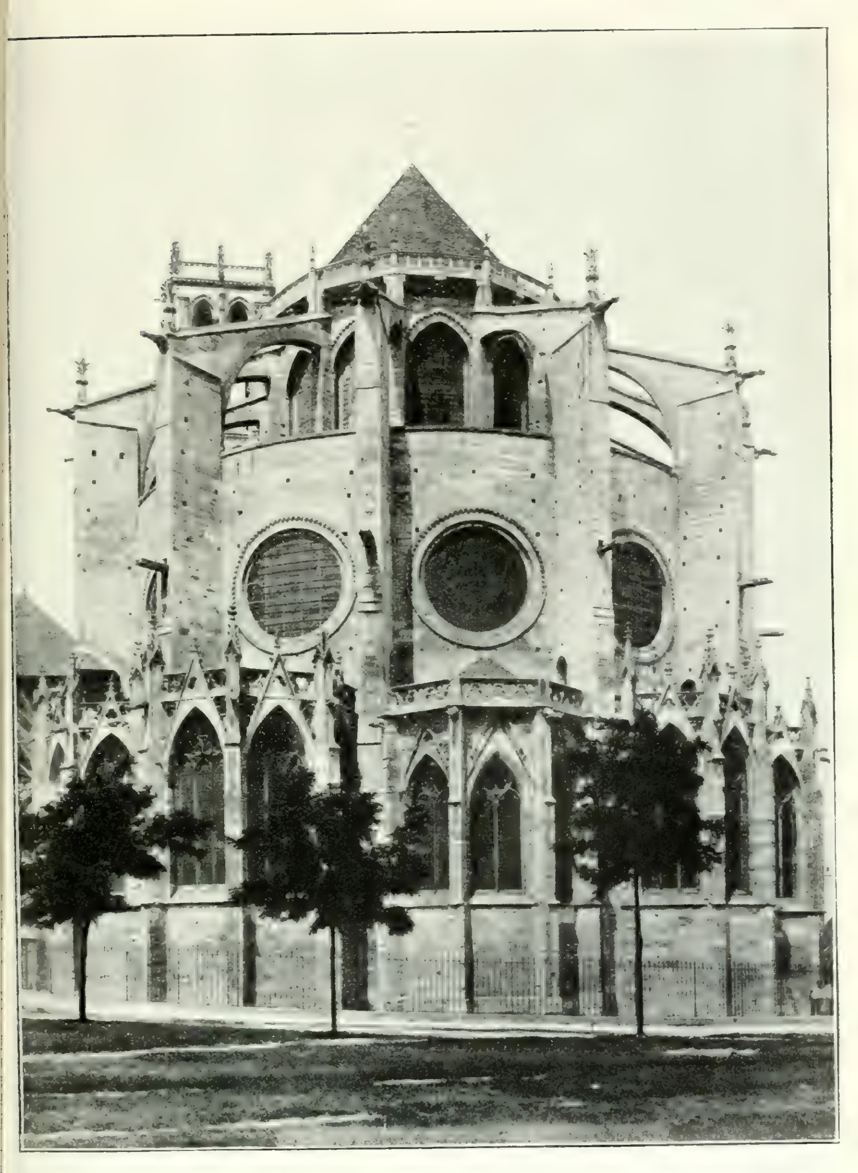
La charpente qui remonte au XIIIe siècle se compose d'une série de fermes de chêne dont l'entrait retroussé inférieur porte sur deux poteaux et sert de point d'appui à deux contrefiches qui s'opposent à la flexion des

arbalétriers (1). L'absence de poutre faitière, l'épaisseur anormale de la tête du poinçon et de celle des arbalétriers qui sont assemblés au moyen d'un prisonnier caractérisent cette charpente, suivant l'opinion de notre confrère M. Deneux.

Un problème délicat se pose à propos des arcs-boutants qui ne peuvent, d'après leur style, être attribués à une date sensiblement postérieure à celle de la construction des murs. Néanmoins, le fait qu'une place ne paraissait pas avoir été ménagée pour leur point d'appui et qu'en maint endroit leurs culées empiètent sur les fenêtres semble bien prouver qu'ils n'étaient pas prévus dès l'origine. On peut donc croire que l'architecte modifia ses plans au cours des travaux pour adopter une disposition qui commençait à devenir d'un usage courant.

---

(1) Voir le dessin d'une ferme de cette charpente dans ce volume p. 407.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Collégiale de Mantes.

Abside.

EGLISE DE GASSICOURT

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

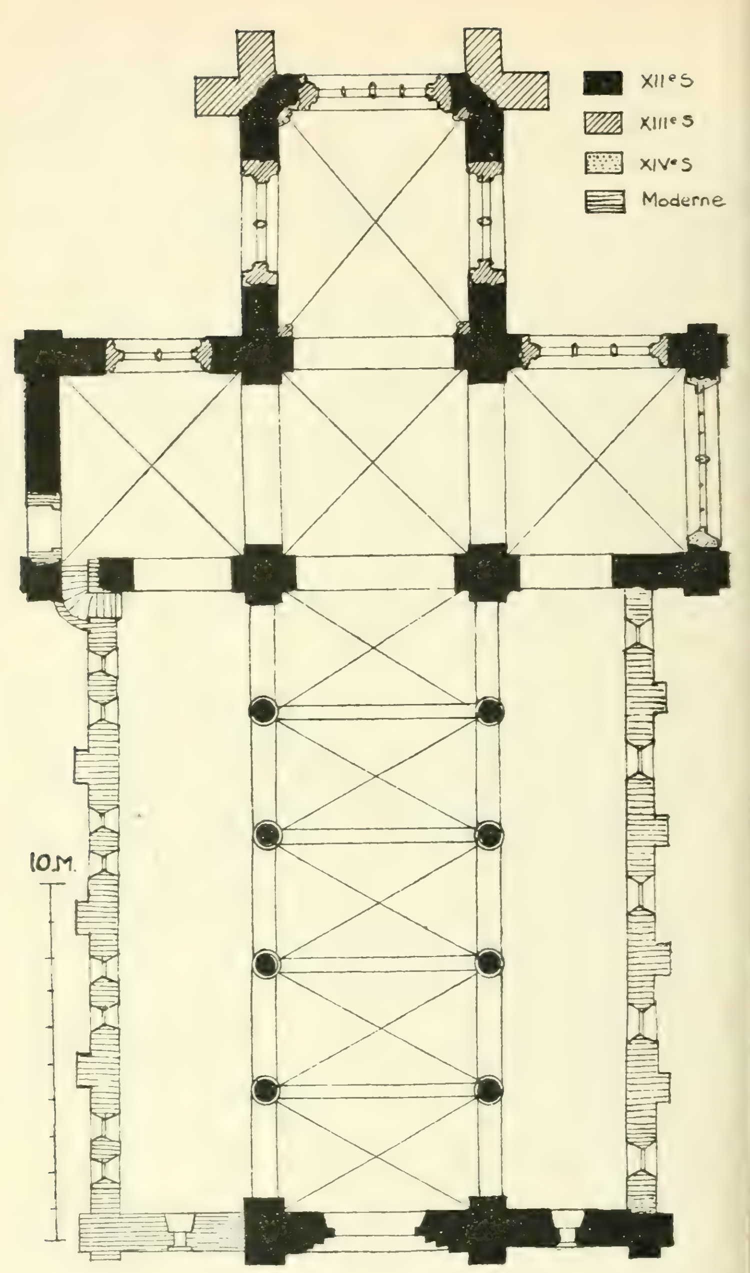
Fondé vers 1074 par Simon, comte de Mantes (1), le prieuré de Gassicourt dépendait de l'abbaye de Cluny, mais avant cette époque Raoul le Grand, comte du Vexin, avait donné aux moines l'église primitive (2) qu'ils firent reconstruire dans le premier quart du XIIe siècle. Vers la fin du règne de saint Louis, le transept fut voûté et éclairé par de larges fenêtres, tandis que le chœur était presque entièrement rebâti. M. A. Durand, architecte des Monuments historiques, a restauré tout l'édifice de 1855 à 1876. Son plan comprend une nef, deux bas-côtés, un transept très saillant et un chevet plat de même forme que le chœur roman.

Nef et bas-côtés. — La nef, qui se divise en cinq travées, était recouverte au XIIe siècle d'un lambris remplacé à la fin du XVIe siècle par cinq croisées d'ogives piriformes qui retombent sur des culs-de-lampe moulurés ou imbriqués. On peut la rattacher à l'école normande dont l'influence se fit sentir dans le Vexin. Ses grandes arcades en plein cintre surhaussé à ressaut unique, dépourvues de moulures, s'appuient sur des colonnes isolées bâties en moyen appareil (3), comme à Etretat, à Manéglise (Seine-Inférieure) et à Ryes (Calvados). Les chapiteaux, garnis de grosses volutes, de palmettes, d'étoiles à six rais creusées dans de lourdes feuilles, se distinguent par quatre dés de pierre centraux qui sont

(1) Bruel : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. IV, p. 585.

(2) *Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. IV, p. 232.

(3) Au nord, trois colonnes neuves se distinguent par leurs tambours.



Plan de l'église de Gassicourt.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Nef et bas-côté sud de l'église de Gassicourt.

ornés d'entrelacs ou de palmettes, d'une torsade, d'une étoile, d'un masque, d'une figurine renversée. Il ne faut pas se laisser influencer par leur archaïsme, car le profil des tailloirs, qui se compose d'un filet ou d'une baguette sur un cavet, ne permet pas de les attribuer à une époque antérieure au XIIe siècle. Les bases normandes, dont le tore aplati se relie au fût par une scotie étriquée, sont très caractéristiques. Dans l'axe de chaque travée s'ouvre une fenêtre en plein cintre à plusieurs gradins.

Le bas-côté nord, élargi et reconstruit par M. Durand, est surmonté d'une charpente mal conçue et éclairé par huit fenêtres modernes. L'autre collatéral, voûté au XIXe siècle et percé de cinq baies, n'offre également aucun intérêt archéologique, mais les arcs en plein cintre primitifs qui font communiquer les bas-côtés avec les croisillons retombent sur des pilastres et sur des tailloirs en biseau garnis d'entrelacs, d'étoiles, de damiers et de billettes.

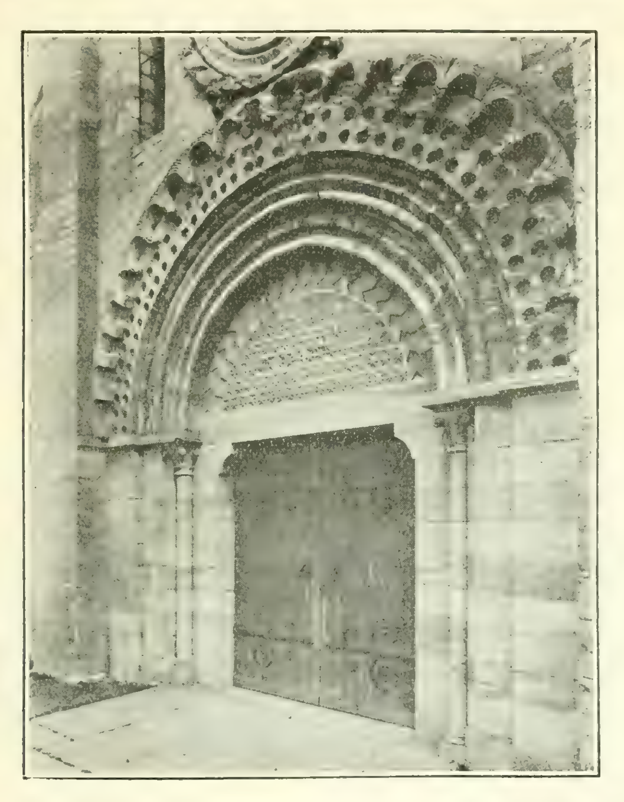
Transept et chœur. — Encadré par quatre arcs en plein cintre à deux rouleaux qui portent la tour-lanterne, le carré du transept, jadis recouvert d'un plafond de bois, a été voûté d'ogives après coup à une époque avancée du XIIIe siècle, comme le prouve le tore aminci qui se détache entre deux baguettes sur les nervures. L'architecte gothique utilisa les angles des piles cruciformes pour y encastrer des chapiteaux à feuillages sous les retombées. Le croisillon nord, voûté d'ogives du même profil au XIIIe siècle, conserve à l'ouest une fenêtre en plein cintre et au fond un mur roman où vient s'adosser une sacristie voûtée d'ogives établie dans une salle du prieuré. A l'est s'ouvre une large baie en tiers-point de style rayonnant : ses deux meneaux dont les colonnettes sont superposées, comme à Angicourt et à Rieux (Oise), soutiennent des arcs brisés et trois quatre-feuilles. A droite de l'autel, on voit une piscine tréflée, comme dans le bras méridional, voûté d'ogives et éclairé à l'ouest par une fenêtre

romane. En face, une grande baie gothique, encadrée par quatre longues colonnettes, est d'un style plus avancé que celle de l'autre croisillon. Ses deux meneaux reçoivent des arcs trilobés surmontés de trois trèfles. Les trois meneaux de la fenêtre percée au sud soutiennent des arcs brisés, deux trèfles et une petite rose à six lobes. Il est probable que le transept roman ne renfermait pas d'absidioles.

Limité par un mur droit, le chœur est voûté d'ogives dont le tore aminci, flanqué de deux baguettes, correspond au petit fût en amande et à deux colonnettes collés dans les angles des piles et du mur de fond de l'ancien chevet plat. Des tailloirs à bec couronnent les chapiteaux ornés de petits crochets. On voit encore au nord et au sud les arcades bouchées de deux portes en plein cintre, mais au niveau de l'appui des baies, l'architecte du XIIIe siècle a remonté les murs. L'unique meneau des deux fenêtres latérales en tiers-point soutient deux arcs brisés et un quatre-feuilles, tandis que deux trèfles et une petite rose à six lobes s'ouvrent au-dessus des trois meneaux de la baie orientale. Au sud, une piscine double est recoupée par un faisceau de colonnettes qui reçoit deux arcs tréflés et un cercle polylobé.

Extérieur. — La façade romane a été trop restaurée par M. Durand qui a cependant conservé des témoins du portail en plein cintre. Ses deux colonnettes sont neuves ainsi que le tympan orné d'étoiles en creux, comme à Beaumais (Calvados) et à la salle de l'échiquier dans le château de Caen : il est encadré par des chevrons plats. L'archivolte est garnie de quatre tores séparés par des gorges et une arête, de deux rangs de trous ronds destinés à recevoir des incrustations et de petites arcades cintrées à raies concentriques qui retombent sur des modillons neufs, comme dans une corniche, suivant une disposition exceptionnelle. Au-dessus, entre deux fenêtres, s'ouvre une rose cerclée de deux boudins, de grosses billettes espacées et de quatre figu-

rines dont deux sont anciennes. Les murs extérieurs de la nef et des bas-côtés sont modernes, mais il faut signaler à l'ouest du croisillon sud une fenêtre romane encadrée par des étoiles en creux et par un cordon de fines billettes.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Portail de la façade.

Le transept et le chevet, épaulés par des contreforts saillants, sont ajourés par de grandes fenêtres dont les minces colonnes reçoivent les tores en saillie de l'archivolte. Le clocher central, bâti dans le premier quart du XIIe siècle, for-

mait lanterne au premier étage construit en blocage, comme le prouve la baie occidentale aveuglée. Les baies supérieures en plein cintre, au nombre de trois sur chaque face, s'ouvrent entre des piles rectangulaires dont les ressauts correspondent à celui des archivoltes : une moulure en biseau contourne



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

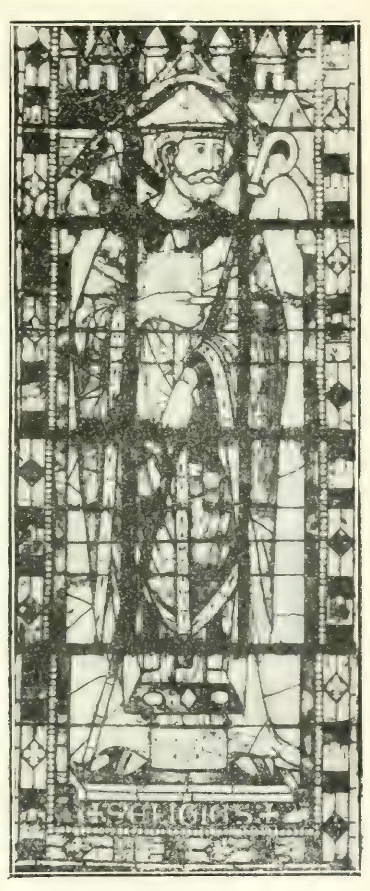
Clocher central.

l'imposte. Les arcades de la corniche retombent sur des modillons neufs, sauf au nord et le toit en bâtière est moderne.

Peintures et vitraux. — Au XVIe siècle, le croisillon sud fut décoré de peintures en grisaille qui représentent

saint Hugues, un martyr qui tient une palme sous un dais flamboyant et deux évêques. On voit des anges musiciens sur le doubleau en plein cintre et des anges qui portent les instruments de la Passion dans les voûtains. A l'est, au-dessus de la fenêtre, Dieu le Père préside le jugement dernier et la résurrection des morts : en face l'artiste a peint la Transfiguration.

Cinq verrières de la seconde moitié du xiiie siècle, plus ou moins restaurées, offrent un véritable intérêt. La première, dans le croisillon nord, est incomplète : on y voit le massacre des Innocents et trois épisodes du voyage des Mages dans des médaillons ovales. Au fond du chœur, vingt-quatre médaillons reproduisent toutes les scènes de la Passion depuis l'entrée de Jésus à Jérusalem jusqu'à la Résurrection, la descente aux Limbes, les pèlerins d'Emmaüs, la Pentecôte. Dans la petite rose, le Christ est assis sur l'arc-en-ciel. Les verrières latérales représentent au nord saint Sulpice, saint Nicolas, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste avec inscriptions et attributs et au sud saint Eloi,

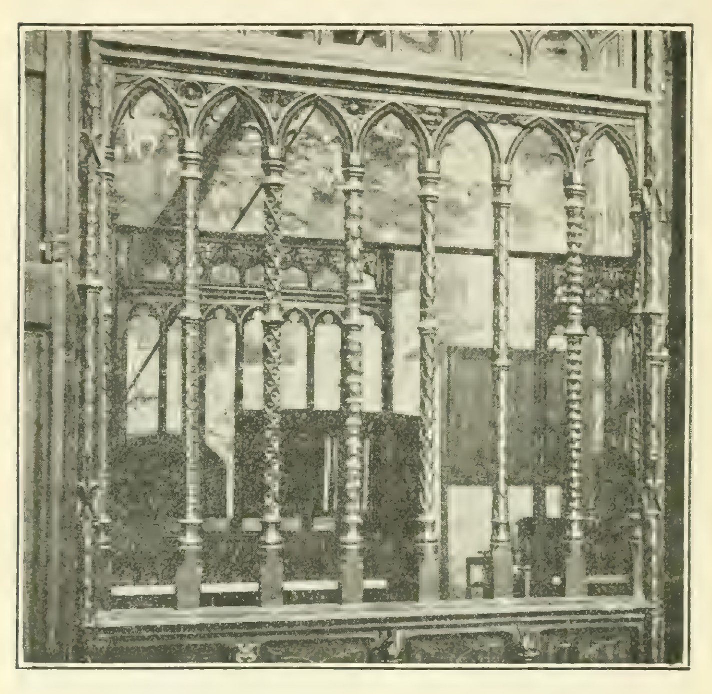


H. Heuzé, phot.

Vitrail du chœur—Saint Éloi.

saint Hugues, saint Pierre et saint Paul : dans le tympan on voit sainte Anne et la Vierge.

Le vitrail des trois diacres martyrs occupe la fenêtre orientale du croisillon sud. A gauche, saint Vincent paraît devant ses juges, puis il est mis sous le pressoir et sur le gril : des anges emportent son âme vers le Christ qui le bénit. Au



F. Martin-Sabon, phot.

Clôture du transept.

centre, saint Etienne condamné, jeté en prison, lapidé est étendu sur un lit : à gauche saint Laurent dont le martyre est représenté avec les mêmes cartons que saint Vincent, suivant la remarque de notre confrère, M. Jean Lafond, sauf dans une scène où il est roué de coups. Dans les trèfles, les trois diacres assis tiennent un livre.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Statues de la Vierge et de saint Michel à Gassicourt.

Mobilier. — La pierre tombale de Thomas de Breinne, prieur de Gassicourt, mort en 1278, se dresse dans le chœur. Le défunt, encensé par deux anges sous une arcade trilobée, porte un livre de prières. La statue de bois d'une Vierge assise, sur l'autel du croisillon sud, n'est pas antérieure au XIIIe siècle : elle se distingue par la finesse des plis de la robe, par des traces très apparentes de polychromie et par la position de l'enfant qui se tient debout sur les genoux de sa mère. Au revers de la façade, une Vierge du XIVe siècle, déhanchée et coiffée d'un voile élégant, sourit à l'enfant Jésus et l'archange saint Michel transperce de sa lance le dragon aplati sous ses pieds. La cuve baptismale octogone du XIIIe siècle, ornée de feuillages, repose sur un pied moderne.

Dans la sacristie, une croix d'autel gothique, recouverte de plaques de cuivre gravées, des fragments de vitraux du XIIIe siècle et des sculptures sur bois représentant la descente de croix et la mise au tombeau qui doivent être signalés. La clôture de bois de la croisée se compose d'une plinthe garnie de serviettes qui sert de point d'appui à de fines colonnettes ornées de motifs différents et reliées par des arcs tréflés qui soutiennent des accolades et des réseaux flamboyants. Elle fut exécutée au commencement du XVIe siècle par les mêmes huchiers que les stalles dont notre confrère M. A. Boinet décrit les panneaux et les miséricordes à la suite de cette notice.

LES STALLES DE L'ÉGLISE DE GASSICOURT

Par M. AMÉDÉE BOINET

Les stalles de l'église, plus ou moins mutilées, présentent encore, sur les miséricordes, des scènes caractéristiques de l'art fécond et libre de nos vieux « entailleurs d'images. » (1) Placées dans les deux dernières travées de la nef, elles comprennent deux rangées de chaque côté : six stalles basses et dix stalles hautes. Chaque rangée se termine par une jouée décorée d'un personnage en pied. Les parcloses se composent, d'un accoudoir supérieur arrondi, d'une colonnette surmontée d'un chapiteau à cinq pans et d'un rampant courbe mouluré, avec accoudoir à personnage qui repose sur un pilastre où se détache un arc tréflé.

L'ornementation du fût des colonnettes se compose de dessins géométriques — losanges, carrés, chevrons, cannelures obliques — d'imbrications, de rangées de perles, de feuillages, de rosaces, etc. Les grilles de clôture, qui ferment les deux bras du transept, présentent, dans le décor des colonnettes également, des motifs absolument identiques (2). Il est certain que ce sont les mêmes artistes qui ont travaillé à ces deux ensembles, reliés, d'ailleurs,

(1) M. G. Bideaux a publié dans la *Revue de l'art chrétien* (1912, p. 224-228, fig.) une note sur les stalles de Gassicourt, mais l'auteur s'est surtout placé au point de vue technique et n'a pas décrit en détail les sujets sculptés. Voir aussi F. Martin-Sabon, *Promenade artistique en Seine-et-Oise*. Paris, 1906, in-8°, p. 60 et pl. XL. P. Coquelle, *Album des objets mobiliers artistiques classés de Seine-et-Oise*. Paris, 1910, in-8°, pl. 48, et P. Vitry et G. Brière, *Documents de sculpture française du moyen âge*, pl. CXXXIII. fig. 1 et 4.

(2) Cf. G. Bideaux, *Les grilles de clôture de l'église de Gassicourt*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1910, p. 104-108, fig.

par une boiserie à serviettes enveloppant les piliers de l'ouest du carré du transept.

Les stalles hautes étaient jadis surmontées d'un dorsal terminé par un dais. Les plinthes moulurées qui formaient le soubassement de ce dorsal sont encore en place et présentent à certains endroits, à l'intersection des parcloses, un évidement qui était destiné à recevoir la base d'une colonnette. La partie supérieure des jouées terminales des stalles hautes a de ce fait été supprimée, ce qui est bien regrettable, car elle devait offrir des motifs de sculpture intéressants (1).

Au point de vue de l'agencement général, il y a lieu de noter un détail sur lequel M. Bideaux a insisté avec raison : dans leur partie droite, les stalles hautes au lieu d'être établies devant les colonnes de la nef, ont été, pour gagner de la place, reculées jusqu'au niveau de l'axe de ces colonnes. Ces dernières se trouvent donc à demi engagées dans une gaine rectangulaire jusqu'à la hauteur des accoudoirs supérieurs mais plus haut les boiseries épousaient leur forme circulaire.

Les sculptures des miséricordes et des jouées sont d'une façon générale assez bien conservées, tandis que les accoudoirs inférieurs sont souvent très mutilés, à tel point qu'on ne peut plus, en bien des cas, distinguer quels sont les personnages représentés (2).

I. Miséricordes et jouées.

Coté nord. *Stalles basses*, à partir de l'ouest. — Jouée terminale. Un roi, couronné, avec un sceptre brisé à la

(1) Il existe dans la sacristie de l'église un meuble construit avec des fragments de boiseries provenant des stalles. De plus, un brancard, destiné à porter la croix, est composé de deux colonnettes, avec leurs montants, qui ont appartenu aussi aux stalles.

(2) On notera aussi que ces stalles ne sont pas, comme il arrive malheureusement assez fréquemment, recouvertes d'un affreux badigeon. Le chêne est d'une agréable patine et a gardé son aspect naturel.

partie supérieure et un phylactère. Il porte un manteau à grand col rabattu. C'est peut-être le roi David. Comme les personnages qui sont figurés sur les autres jouées, il est figuré sous une arcade en tiers-point dont les écoinçons sont ornés de feuillages.

1. (1) Un personnage — un paysan sans doute — avec un long bâton brisé à l'extrémité supérieure. Il tenait peut-être une lance ou une pique et non en tout cas une faux, car nous verrons plus loin, sur une autre miséricorde, un paysan muni de cet instrument. A ses pieds est une hotte. — 2. Feuillage enroulé.



Fig. 1

Passage qui mène aux stalles hautes. Jouée de gauche : un homme coiffé d'un bonnet et vêtu d'une longue robe dont les manches très larges sont garnies de parements aux poignets. Il tient de la main droite un long phylactère qui traîne à terre. — Jouée de droite : un personnage semblable, portant sur sa longue robe un manteau à large col rabattu. (Fig. 1).

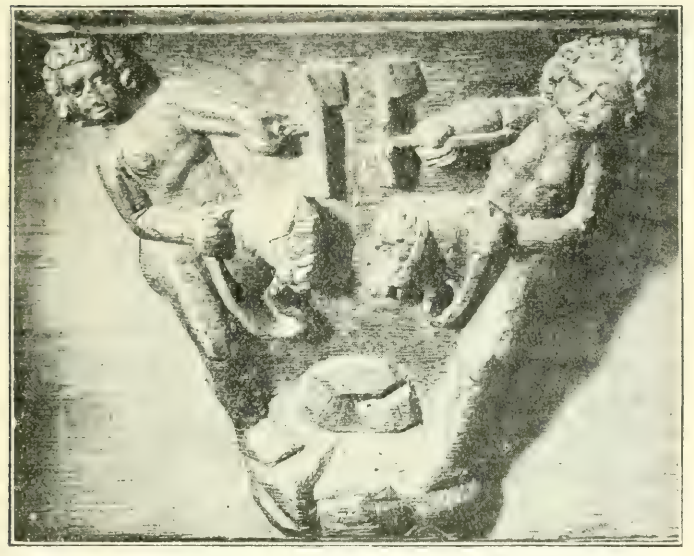
3. Un diable complètement nu, les pieds fourchus, ailé, tenant une fourche à deux crochets, tourne le dos et s'éloigne d'un calvaire composé d'une simple croix. — 4. Feuillage enroulé. — 5. Un âne chargé d'un ballot. — 6. Deux escargots.

(1) Les numéros désignent les miséricordes.

Jouée terminale : un roi debout, couronné, la jambe gauche en avant, dans l'attitude de la marche, tenant de la main droite un long sceptre en forme de bâton et de la gauche un livre. Il porte une longue robe, un manteau retenu sur le devant par des lacets et une sacoche, panetière ou « écharpe » en bandoulière sur le côté gauche. C'est peut-être un roi mage.

Stalles hautes, à partir de l'ouest. — Jouée terminale : saint Pierre, avec une longue barbe, des clefs et un livre.

1. Deux enfants nus, les cheveux frisés, à cheval sur un



F. Martin-Sabon, phot.

Fig. 2

bâton terminé par une tête de cheval dont ils tiennent la bride d'une main, tandis que de l'autre ils brandissent un instrument assez bizarre, sorte de lance sans fer. (Fig. 2). Ce curieux sujet se retrouve sur la miséricorde d'une stalle du Musée de Cluny (n° 19645) venant des magasins de

Saint-Denis (1). Sur un accoudoir des stalles de la cathédrale d'Amiens on voit aussi un enfant à califourchon sur un bâton terminé par un buste de cheval et tenant, en outre, un minuscule moulin à vent (2). Nous signalerons encore une miséricorde des stalles d'Hoogstraeten, en Belgique, où sont figurés deux bourgeois vêtus de longues robes, enfourchant également des bâtons terminés par une tête de cheval et s'élançant l'un contre l'autre, le lance émoussée en arrêt. M. Maeterlinck (3) a vu dans cette sculpture une satire des tournois bourgeois qui étaient eux-mêmes des parodies des joutes féodales.

2. Un homme nu tenant un oiseau de la main droite. — 3. Un homme nu, presque agenouillé, levant le bras gauche, l'autre étant ramené dans le dos. A côté de lui et s'éloignant, un autre personnage coiffé d'un chapeau à bord supérieur évasé, s'élargissant du haut, vêtu d'un vêtement court, serré aux manches, les bras contre la poitrine. Nous n'avons pu déterminer le sens de cette scène. — 4. Feuillage de houx. — 5. Un chevalier agenouillé, l'épée au côté, coiffé d'un chapeau à plume

(1) La série à laquelle appartient cette stalle est exposée depuis 1913 dans la salle des émaux. Elle mériterait une étude spéciale tant en raison de la variété et de la drôlerie des scènes choisies que de l'habileté dans l'exécution. Ce sont là d'excellents spécimens de l'art du huchier au moyen âge.

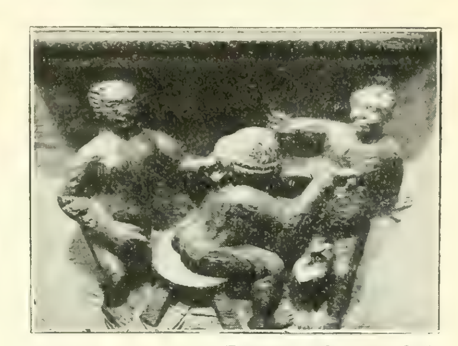
(2) Cf. G. Durand, *Monographie de l'église Notre-Dame d'Amiens*, II, p. 255. L'auteur rappelle que le même sujet se rencontre sur les stalles d'Auch et dans les livres d'heures imprimés par Simon Vostre et Antoine Vérard. On pourrait citer bien d'autres exemples dans les manuscrits de la fin du moyen âge.

(3) *Le genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne. Les miséricordes de stalles...* Paris, 1910, in-8e, p. 201 et fig. 124, et *les miséricordes satiriques belges* dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1910, p. 178 et fig 3. On trouve de nombreuses satires des tournois dans les manuscrits français et flamands Voy. aussi Bond. *Wood carvings in English churches*, Oxford, 1910, in-8e, I, p. 159-160. M. Maeterlinck signale enfin (*Le genre satirique*...., p. 189, fig. 115) une miséricorde de Walcourt (Belgique) où sont représentées deux jouteuses nues, la lance en arrêt, montées chacune sur un homme à quatre pattes, faisant office de monture — exemple, dit l'auteur, du pouvoir de la femme sur l'homme.

avec un vêtement court à manches serrées et plissées aux poignets. Il tient une fleur de la main droite. (Fig. 3) C'est, semble-t-il, un chevalier galant faisant une déclaration à une dame. — 6. Un homme tenant un sac, agenouillé devant une femme assise qui élève d'une

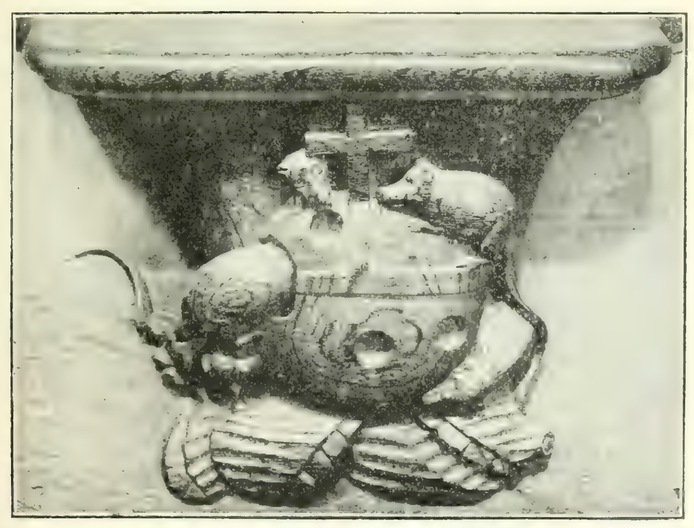


Fig. 3



F. Martin-Sabon, phot.

Fig. 4



F. Martin-Sabon, phot.

Fig. 5

main un gobelet ou verre et tient un récipient de l'autre. — 7. Un coq. — 8. Le jeu de Colin-Maillard, représenté d'une façon assez étrange : une femme nue, assise au milieu de la scène sur un petit siège rond, les yeux bandés et tenant, semble-t-il, un bâton. (Fig. 4) Deux autres femmes, nues également, courent autour d'elle (1).

9. Le monde rongé par des rats. (Fig. 5.) Le globe terrestre est surmonté d'une croix ; un rat y pénètre et trois autres cherchent à en faire autant. Le même sujet a été sculpté sur les stalles des églises de Champeaux, des Ponts-de-Cé qui proviennent de l'église prieurale de la Haie-aux-Bonshommes et de Saint-Spire de Corbeil qui ont disparu (2), ainsi qu'au grand portail de la cathédrale de Carpentras. Il a été interprêté de plusieurs façons par des auteurs très qualifiés. On y a vu « le monde dévoré par les gens ou rats d'église », « satire certaine, ajoute M. Maeterlinck, de la gent monacale qui vit largement aux dépens

(1) Sur une stalle de l'église des Mathurins de Paris, reproduite par Millin, *Antiquités nationales*, t. III (église des Mathurins, p. 15 et pl. 3), on voyait, dans le même ordre d'idées, le jeu de la main chaude. Cette scène se rencontre assez fréquemment sur les ivoires, notamment au Musée du Louvre et au British Museum.

(2) Cf. Millin, *Antiquités nationales*, t. II, Saint-Spire de Corbeil, pl. II, et *Le Magasin pittoresque*, 1834, p. 148. Millin nous dit qu'il a vu la même représentation sur une stalle de l'église Saint-Jacques de Meulan. Le globe du monde figure assez souvent sur les stalles comme à la cathédrale d'Amiens (Durand, *op. cit.*, t. II, p. 284). A Champeaux et à Saint-Spire de Corbeil, un homme est étendu à terre et porte sur son dos le globe du monde surmonté aussi d'une croix, image, a-t-on dit, de Jacques Vilain, c'est-à-dire du peuple dominé par l'Église. Une stalle analogue, où M. Maeterlinck (*Le genre satirique...* p. 178 et fig. 110) a voulu voir « l'homme qui sort dégoûté du monde », se rencontre à Walcourt, en Belgique. A Champeaux encore, on voit un musicien debout à côté du globe terrestre « le musicien égayant le monde, parce qu'il est triste », suivant certains auteurs. Enfin sur plusieurs stalles de Hoogstraeten, en Belgique également, on remarque aussi le globe du monde encadré de divers personnages ; le sens de ces sculptures ne nous paraît pas avoir été expliqué d'une façon satisfaisante. (Cf. Maeterlinck, *op. cit.*, p. 232-235 et fig. 148-149, et *Rev. de l'Art chrétien*, 1910, p. 181-182 et fig. 10.)

du pauvre monde » (1). Le docteur Witkowski (2) croit qu'on a voulu figurer « les rats de l'hérésie rongeant le monde catholique ou la papauté ». Enfin, M. Camille Enlart (3) pense qu'il s'agit d'une caricature politique et que ce globe crucifère est le symbole du Saint-Empire. De ces trois explications les deux premières nous paraissent acceptables. Peut-être aussi a-t-on voulu faire allusion ici, d'une façon générale, aux parasites qui vivent aux dépens d'autrui. — 10. Un veau, la tête retournée sur le dos.

Coté sud. *Stalles basses,* à partir de l'est. — Jouée terminale: un homme avec un bonnet et une longue robe serrée à la taille, portant deux seaux suspendus aux extrémités d'un bâton posé horizontalement sur une épaule et tenant de la main droite un phylactère (4).

1. Un personnage se prépare à remplir un tonneau avec un entonnoir et un broc. (Fig. 6) Est-ce un fraudeur qui



F. Martin-Sabon, phot.

Fig. 6

Fig. 7

(1) *Le genre satirique...*, p. 235.
(2) *L'art profane à l'Eglise.* Paris, 1908, in-8°, p. 355.
(3) *La satire des mœurs dans l'iconographie du moyen âge*, dans le *Mercure de France*, n° du 16 décembre 1909, p. 630.
(4) Des porteurs ou porteuses d'eau se rencontrent sur certaines stalles, notamment dans l'église de la Trinité de Vendôme. Vitry et Brière, *op. cit.*, pl. CXXXII, n° 9.

va couper d'eau son vin? — 2. Elle a disparu. Elle représentait, dit-on, la luxure et un vicaire de Mantes desservant Gassicourt l'aurait fait enlever il y a plus de trente ans. — 3. Un moine, la tête encapuchonnée, assis dans une confortable « chaière », raisonnant devant le globe du monde surmonté d'une croix, comme précédemment. (Fig. 7) On peut rapprocher de cette stalle celle de Champeaux intitulée par certains auteurs : « Le monde livré à la dispute des savants » et où l'on voit le globe terrestre sans croix, encadré de deux personnages qui discutent. 4. Feuillage enroulé.

Passage menant aux stalles hautes. Jouée de gauche : personnage coiffé d'un bonnet, vêtu d'une robe à manches courtes et larges avec grand col tombant sur les épaules, la main gauche passée dans la ceinture. — Jouée de droite : personnage barbu, la tête couverte aussi d'un bonnet, tenant de la main gauche un pan de son manteau.



F. Martin-Sabon, phot.

Fig. 8

Fig. 9

5. Un paysan qui fauche. (Fig. 8) Il porte des vêtements très collants (1). — 6. Feuillage enroulé. — Jouée

(1) Ce sujet se retrouve sur un assez grand nombre de stalles, notamment à Champeaux. Il appartient à la série des travaux des mois qui furent si souvent représentés au moyen âge : à Gassicourt

terminale : un évêque, assez mutilé, tenant un phylactère.

Stalles hautes, à partir de l'est. — 1. Un bourreau monte à une échelle et tire par une corde passée autour de son corps un personnage condamné à la potence et qui semble vouloir lui résister. (Fig. 9) — 2. Un homme agenouillé adresse des menaces à un autre qui apparaît, les mains jointes, à la fenêtre de sa maison. Il cache, en outre, une épée derrière lui. (Fig. 10) — 3. Un vendangeur, avec une hotte sur le dos. D'autres hottes



F. Martin-Sabon, phot.

Fig. 10

sont à terre. — 4. Un chameau, les pattes repliées et la tête retournée sur le dos. — 5. Une grappe de raisin. — 6. Un lion. — 7. Un homme, vêtu d'une longue robe, gesticulant, sans aucun attribut. — 8. Un buveur, avec des vêtements très collants, levant un gobelet d'une main. Derrière lui un arbuste. (Fig. 11) — 9. Un

nous voyons aussi le vendangeur et le semeur. A Presles (Seine-et-Oise), on reconnaît sur une miséricorde un paysan qui aiguise sa faux, sculpture qui fait songer au délicieux bas-relief du portail occidental de Notre-Dame de Paris. Vitry et Brière, *op. cit.*, pl. CXXXIII, n° 5.

paysan qui sème ; il porte les graines dans son tablier relevé. A côté de lui, un grand sac. C'est un sujet assez fréquent sur les stalles ; il se voit notamment à Champeaux et à Vendôme. — 10. Un homme à barbe courte, vêtu d'une longue robe, la tête couverte d'une coiffure de forme irrégulière. Il tient une longue banderole des deux mains. C'est peut-être un prophète.

Jouée terminale : saint Paul, avec une épée et un livre, fait face au saint Pierre mentionné précédemment.



F. Martin-Sabon, phot.

FIG. 11

II. ACCOUDOIRS.

Les figurines des accoudoirs inférieurs, dont certaines — celles des parcloses qui se coupent à angle droit, là où les stalles font retour — sont sculptées à faible relief, représentent : un moine chauve lisant, un marchand de fruits, un autre moine, chauve également, avec un livre suspendu à sa ceinture, un personnage portant un tonneau sur son dos, un homme nu, avec un manteau flottant dans le dos, un homme avec un panier, le pélican s'ouvrant la poitrine pour ressusciter ses petits de son propre sang, sujet fréquemment figuré, comme on sait, au moyen âge

et qui se voit notamment sur les stalles de Champeaux (1), une femme nue et un chien, un dragon ailé, un portefaix, un homme en prière, etc.

Tels sont les sujets représentés sur les stalles de Gassicourt. On remarquera qu'aucun de ceux que nous avons rencontrés sur les miséricordes ou les accoudoirs ne se rapporte à l'histoire de l'Ancien ou du Nouveau Testament, contrairement à ce que l'on constate pour un grand nombre de stalles parvenues jusqu'à nous (2). Les scènes ont presque toutes trait à la vie intime et familière : travaux des mois, métiers, jeux. Aucune ne nous paraît illustrer soit un proverbe, soit un fabliau (3). Les animaux fantastiques, enfin, sont ici pour ainsi dire complètement absents : nous n'avons noté qu'un dragon, tandis que les animaux réels sont représentés dans une assez large mesure. Nous ferons observer aussi la prédilection des sculpteurs pour les nudités.

Au point de vue du style, il apparaît clairement que cet ensemble est dû à la collaboration de plusieurs artistes d'une habileté plus ou moins grande. Les miséricordes trahissent en général une main assez lourde ; les grandes figures des personnages qui décorent les jouées manquent aussi de souplesse dans l'attitude et le mouvement des draperies, mais, par contre, certaines têtes sont assez expressives. Enfin, les morceaux les plus intéressants, dus à un imagier de beaucoup de talent, sont les figurines des accoudoirs et notamment celles en demi-relief des parcloses qui se coupent à angle droit. On notera tout particulièrement le moine chauve lisant (4) et le per-

(1) Le pélican était le symbole de la Crucifixion ou de la Résurrection du Christ, Cf. Bond, *op. cit.*, I, p. 44-46.

(2) Seuls saint Pierre et saint Paul représentent, sur les jouées terminales des stalles hautes à l'ouest, le nouveau Testament.

(3) Le sens de certaines sculptures est resté pour nous inexpliqué.

(4) M. G. Bideaux en a donné un dessin de sa main, très habilement exécuté, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1912, p. 225

sonnage qui lui fait vis-à-vis, ainsi que le petit portefaix qui transporte un tonneau sur son dos.

Il nous reste un mot à dire sur la date que l'on peut assigner à ces stalles. On les a attribuées soit à la fin du xve siècle, soit au premier quart du xvie. Elles paraissent bien, en effet, par le style et les détails de costume, avoir été exécutées aux environs de 1500 et même peut-être quelque peu avant cette date, si l'on tient compte de ce fait qu'une grande partie des personnages représentés sur les miséricordes portent des souliers découverts à bout carré, fixé ou non par une courroie qui passe sur le cou-de-pied. Or cette forme de chaussure fut surtout usitée sous le règne de Charles VIII (1). Nous ajouterons que la grille de clôture du bras sud du transept, qui présente des analogies si frappantes avec nos stalles pour l'ornementation des colonnettes, paraît, d'après le dessin général et les motifs décoratifs, dater de la fin du xve siècle.

(1) Cf. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française...* t. III. *Le Costume*, 1916, in-8°, p. 270.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS

ORDRE DES EXCURSIONS.

Vendredi 16 *mai.* — 9 h., messe à Saint-Germain-des-Prés pour les membres de la Société française d'archéologie, morts au champ d'honneur et décédés. — 10 h., séance d'ouverture à la Sorbonne.

Après-midi. Visite de la Sainte-Chapelle et de N.-D. de Paris. — 17 h. 50. Réception à l'Hôtel de Ville par la municipalité de Paris.

Samedi 17 *mai.* — 9 h. 30. Départ en chemin de fer pour Etampes.

Dimanche 18 *mai.* — Après-midi. Assemblée générale au Musée des Arts décoratifs. — Le soir. Réception par M. et Mme E. Lefèvre-Pontalis.

Lundi 19 *mai.* — 9 h. Départ en chemin de fer pour Taverny et Auvers.

Après-midi. Pontoise.

Mardi 20 *mai.* — 9 h. 30. Visite de Saint-Martin des Champs. Départ et chemin de fer pour Lagny et Meaux.

Mercredi 21 *mai.* — 8 h. Départ en chemin de fer pour Triel.

Après-midi. Mantes et Gassicourt.

Jeudi 22 *mai.* — 10 h. Visite de l'église Saint-Séverin.

Après-midi. Visite de l'église abbatiale de Saint-Denis.

Vendredi 23 *mai.* — 7 h. 30. Départ en chemin de fer pour Reims. Visite des monuments bombardés par les Allemands.

BUREAU DU CONGRÈS

Président

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société.

Membres du Bureau :

M. F. Deshoulières, directeur-adjoint de la Société.
M. Raymond Chevallier, secrétaire général de la Société.
M. Henri Heuzé, secrétaire général de la Société.
M. Jules Banchereau, trésorier de la Société.

Secrétaires généraux

M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut; inspecteur divisionnaire de la Société.
M. Alfred Besnard, inspecteur de la Seine.

LISTE DES MEMBRES

MM.

Anthony-Thouret (Pierre), 10, rue Coëtlogon, Paris.
Armaillé (Vicomtesse d'), 3, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.
Aubert (Marcel), bibliothécaire au Cabinet des Estampes, 8, cité Vaneau, Paris.
Avon (Mme la générale), 4, avenue du Trocadéro, Paris.
Azémar (Jean), avoué, 3, place Malhesherbes, Paris.
Azémar (Mme), même adresse.
Babut (Commandant), président de la Société française de Numismatique, 23, rue des Gatines, Paris.
Banchereau (Jules), trésorier de la S. F. A., 6, quai Barentin, à Orléans.
Banchereau (Mme), même adresse.

Barbarin (Charles), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 15, rue Vauquelin, Paris.
Barbet (Alexandre), ingénieur, 47, rue de Liége, Paris.
Barrère (Henri), géographe, 21, rue du Bac, Paris.
Baudrier (Pierre), 21, Boulevard Haussmann, Paris.
Beaucorps (Charles de), 1, rue Saint-Pierre-Lentin, à Orléans.
Beaumont (comte Charles de), inspecteur de la S. F. A. château de Chatigny, par Fondettes (Indre-et-Loire).
Beauvais (Augustin de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 181, rue de la Pompe, Paris.
Bégule (Lucien), inspecteur de la S. F. A., 3, rue Sala, à Lyon.
Benard (Mme Maurice), avenue de Déols, à Châteauroux.
Berny (Gérard de), 41, rue de l'Amiral-Courbet, à Amiens.
Berthéas (Emile), 29, place du Peuple, à Saint-Etienne (Loire).
Berthéas (Mme), même adresse.
Besnard (Alfred), architecte-expert, inspecteur de la S. F. A., délégué de la Société centrale des Architectes, 54, rue des Abbesses, Paris.
Bigault (Paul), 39, avenue de Breteuil, Paris.
Biver (Comte), 14, rue de Prony, Paris.
Biver (Comtesse), même adresse.
Bizard (René), 3, rue de la Terrasse, Paris.
Blanchet (Adrien), membre de l'Institut, 10, boulevard Emile-Augier, Paris, 16e.
Bléry (Albert), 25, rue Henri-Monnier, Paris.
Blot (Georges), architecte, 7, rue Barye, Paris.
Boinet (Léon), 38, quai d'Orléans, Paris.
Boinet (Amédée), membre du Conseil de la S. F. A., 286, boulevard Raspail, Paris, 14e.
Boislisle (Jean de), 1, avenue de Tourville, Paris.
Bouché (A.), 68, rue du Cardinal-Lemoine, Paris.

Bouillet (Dr Pierre), 17, rue de l'Annonciation, Paris.
Bousquet (Mme Fernand de), 12, rue Vézelay, Paris.
Bouvet (Georges), avocat, 54, avenue de Villeneuve-l'Etang, à Versailles.
Bouvet (Henri), 181, boulevard Saint-Germain, Paris.
Branicki (Comte Xavier), 24, rue de Penthièvre, Paris.
Brichet (Paul), 23, rue des Arènes, Angers.
Brière (Gaston), conservateur adjoint des Musées nationaux, 113, boulevard Beaumarchais, Paris.
Brion (P.), 1, place du Panthéon, Paris.
Brossard (Comtesse de), 15, rue Saint-Didier, Paris.
Burthe d'Annelet (Baron André), 21, rue d'Aumale, Paris.
Cabello-y-Lapiedra, 5, rue Columela, Madrid.
Cailleux (Gaston), architecte, 25, rue des Ursulines, à Saint-Denis.
Caix de Saint-Aymour (Comte de), 198, boulevard Pereire, Paris.
Campenon (Mme Veuve), à Tonnerre (Yonne).
Carnot (Colonel), 27, rue Jean-Goujon, Paris.
Carnot (Mme), même adresse.
Cartault (Georges), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 106 *bis*, rue de Rennes, Paris.
Chamberet (Comte de), 9, rue de Prony, Paris.
Charpentier (Mme André), 16, avenue de l'Opéra, Paris.
Chauliat (Eugène), architecte, 8, place de Vaugirard, Paris.
Chevallier (Raymond), secrétaire général de la S. F. A., au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).
Chigot (Francis), 3, rue de la Courtine, à Limoges.
Chirol (Pierre), architecte-diplômé, 22, rue de Buffon, à Rouen.
Collomp (Joseph), 22, rue d'Artois, Paris.
Coninckx (Hyacinthe), secrétaire du Cercle archéologique de Malines, 11, rue du Ruisseau, à Malines (Belgique).

COSTA DE BEAUREGARD (Comte Olivier), Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).

COURCEL (Valentin de), archiviste-paléographe, 20, rue de Vaugirard, Paris.

COURTAVEL (Marquise de), 34, rue Saint-Guillaume, Paris.

COUTANT (Dr Ferdinand), inspecteur de la S. F. A., 10, rue d'Ernemont, Rouen.

COUTARD (Comtesse de), rue du Bouquet de Longchamp, Paris.

DAILLY, (Mme), 49, rue Cortambert, Paris.

DANNER (Mme), 55, rue Chauveau, à Neuilly-sur-Seine.

DECAUX (le Dr Charles), 26, place Gambetta, à Lisieux (Calvados).

DECROOS (Jérôme), président de la Société des Antiquaires de la Morinie, 51, Grand'Place, à Saint-Omer.

DELAAGE (Henri), architecte, 90 *bis*, rue de Varenne Paris.

DELAGARDE (Emile), 10, rue de Courcelles, Paris.

DEMAISON (Louis), inspecteur général de la S. F. A., 12, boulevard Raspail, Paris.

DENEUX (Henri), architecte en chef des Monuments historiques, 185, rue Belliard, Paris.

DEPINAY (Joseph), 153, boulevard Haussmann, Paris.

DESHOULIÈRES (François), directeur-adjoint de la S. F. A. 49, rue de la Tour, Paris.

DESHOULIÈRES (Mme François), même adresse.

DESLANDRES (Emile), à Sainte-Mesme, par Dourdan, (Seine-et-Oise).

DIEY (O.), 9, rue du Printemps, Paris.

DIGARD (Georges), 41, rue Maurepas, à Versailles.

DOYON (Pierre), 26, rue Boissière, Paris.

DUCHATEAU (Louis), 57, rue de l'Amiral-Ronar'ch, à Dunkerque.

DUCOING (Alexis), 46, rue de Provence, Paris.

Dulong de Rosnay (Joseph), 29, rue Daru, Paris.
Duceux (Oscar), 55, rue de Châteaudun, Paris.
Dufresne (Auguste), 1, rue Logelbach, Paris.
Dumas (Joseph), 13, rue de la République, à Saint-Etienne, (Loire).
Dumolin (Maurice), 16, avenue Pierre Ier de Serbie, Paris.
Duparc (Georges), boulevard de la Courtille, à Chartres.
Duplan (Jean), 78, boulevard Maillot, à Neuilly.
Dupont (Charles), 11, rue de Pondichéry, Paris.
Durouchoux (Maurice), 33, rue Saint-Guillaume, Paris.
Duvau (René), 32, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Epery (Dr René), inspecteur de la S. F. A., 6, place Grangier, à Dijon.
Espagny (Vicomtesse d'), 172, boulevard Haussmann, Paris.
Estus-Lamb (Mme), 14, place Vendôme, Paris.
Ewald (Mme Eugène), 54 *bis*, rue Cardinet, Paris.
Ewald (Mme Louis), 14, avenue Bosquet, Paris.
Faber (René-Louis), 21, rue de Varenne, Paris.
Fage (René), avocat, inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 10, rue de l'Ecole-de-Mars, à Neuilly-sur-Seine.
Faralicq (Paul), inspecteur principal de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée, 47, rue de Lyon, Paris.
Fayolle (Marquis de), inspecteur général de la S. F. A., au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).
Ferbos (René), archiviste de la Société archéologique de Bordeaux, 62, quai des Chartrons, à Bordeaux.
Firino (Roger), ancien député, 3, avenue Montaigne. Paris.
Foin (Léon), à Mailly-la-Ville (Yonne).
Fontenioux (du), 4, cité de la Traverse, à Poitiers.
Fordham (Sir George), Odsey Ashwell, Baldock-Herts, Angleterre.
Fossa (Colonel de), 19, rue Clément-Marot, Paris.
Fossé d'Arcosse (André), 15, rue Saint-Antoine, à Soissons.

GAIGNAISON (Mlle Thérèse), 160, boulevard Haussmann, Paris.

GAILLARD (Jean), 40, rue de Moscou, à Paris.

GARBE (Henri), avocat à la Cour d'appel, 5, rue Cassette, Paris.

GASCHING (Louis), 53, rue de l'Ermitage, à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).

GELIS (Paul), architecte, 13, rue de Lancry, Paris.

GEORGE (Jean), docteur en droit, receveur municipal honoraire, 44, rue de Montmoreau, à Angoulême.

GHELLINCK-VAERNEWYCK (le vicomte Amaury de), sénateur, 15, rue de l'Industrie, Bruxelles.

GILLOT (Paul), trésorier payeur général de la Vienne, 18 *bis*, rue de la Tranchée, à Poitiers.

GINOT, inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 16, rue de la Tranchée, à Poitiers.

GLEYZE (Edmond), à Clermont (Oise).

GODILLOT (G.-Alexis), 2, rue Blanche, Paris (9e).

GONSE (Capitaine Joseph), 8, rue Léonce-Reynaud, Paris.

GOSSIN (Eugène), 27, rue du Bel-Air, Paris.

GOY (Pierre de), à Osmery, par Dun-sur-Auron (Cher).

GRAND (Mlle Marie), 9, rue des Grandes-Bordes, à Corbeil, (Seine-et-Oise).

GRAND (Roger), professeur à l'Ecole des Chartes, 10, rue Cimarosa, Paris.

GRIMOUARD (Vicomte Henri de), château de Brassioux, par Vouneuil-sur-Vienne.

G'SELL (Capitaine Gaston), 68, rue Damrémont, Paris.

GUÉRIN (Louis), 3, place Malesherbes, Paris.

GUÉRIN-BOUTAUD (Alexis), notaire, 2, rue de la Gendarmerie, à Angoulême.

GUERLIN (Henri), 67, rue de Grenelle, Paris.

GUICHARD (Joseph), aux Brosses-de-Saint-Berthévin (Mayenne).

Guiffrey (Mme Jules), 34, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Guiffrey (Mlle), même adresse.

Guiffrey (Jean), conservateur au Musée du Louvre, 34, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Hansy (Théodore de), consul de France, 28, rue d'Assas, Paris.

Hardion (Jean), architecte en chef des Monuments historiques, 4, rue Traversière, à Tours.

Hervé (Mme la générale), 16, avenue Bosquet, Paris.

Hervé (Lucien), 5, rue de l'Alboni, Paris.

Heuzé (Henri), secrétaire-général de la S. F. A., 8 *bis*, rue Daumesnil, à Vincennes (Seine).

Heuzé (Mlle Yvonne), même adresse.

Houdard (Georges), 1, rue Amiral-Joinville, à Neuilly.

Husson (Mlle Marie), 2, rue Blanpain, à Sedan.

Husson (Georges), à Couilly (Seine-et-Marne).

Institut archéologique Liégeois, à Liége.

Jadart (Henri), 12, boulevard de la Paix, à Reims.

Jardin (Mlle Anne-Marie), 5, rue Antoine-Arnauld, Paris.

Jarry (Eugène), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 8, place de l'Etape, à Orléans.

Jourdain (Octave), 5, avenue Jeanne, à Eaubonne (Seine-et-Oise).

Jourdan du Mazot (Emile), 20, rue Saint-Trohé, à Nevers.

Jourdan du Mazot (Mme E.), même adresse.

Jouot (Maurice), avocat à la Cour d'appel, 91, rue du Cherche-Midi, Paris.

Knœrtzer (Mme), 11 *bis*, rue du Colisée, Paris.

Kœchlin (Raymond), 32, quai de Béthune, Paris.

Krafft (Hugues), 42, rue de Lubeck, Paris.

La Chauvinière (Léon de), au Parc Beaumanoir, Yzeure (Allier).

LADAN-BOCKAIRY (Mme Emile), 37, rue de Longchamp, Paris.

LAFFILLÉE, architecte en chef des Monuments historiques, 43, rue de Beaune, Paris.

LAFOND (Jean), 7, rue Pouchet, à Rouen.

LAGNY (Ferdinand), avoué honoraire, 34, rue Raynouard, Paris.

LAIR (Mme Jules), 8, rue Bossuet, Paris.

LAIR (Comte Charles), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., au château de Blou (Maine-et-Loire).

LAMBERT-DESBUTTES (Albert), receveur des Finances, à Rambouillet.

LANGLOIS (Ludovic), 8, rue Dupont-des-Loges, Paris.

LA PERCHE (Mme), 37, rue Jean-Goujon, Paris.

LARCHER (Albert), 76, boulevard des Batignolles, Paris.

LARRIEU (le docteur), à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

LA SELVE (Hippolyte), ingénieur, 22, quai de Tilsitt, à Lyon.

LAUDET (Mme Fernand), 2, rue Gribeauval, Paris.

LAURENS (Henri), 6, rue de Tournon, à Paris.

LAURISTON (Olivier de), 5, rue Christophe-Colomb, Paris.

LA VÉRONNE (Comte Geoffroy de), 121 *bis*, rue de Grenelle, Paris.

LAVÈVRE (Henri de), au château de Lavèvre (Cher).

LEBLOND (Dr), 74, rue des Halles, à Beauvais (Oise).

LEDUC (Auguste), 40, rue Guynemer, Paris.

LEFÈVRE (Louis-Eugène), 36 *bis*, rue Jouffroy, Paris.

LEFÈVRE (René), 51, rue Pergolèse, Paris.

LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la S. F. A., 13, rue de Phalsbourg, Paris.

LEFÈVRE-PONTALIS (Mme Eugène), même adresse.

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), 118, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

Lefèvre-Pontalis (Mlle Madeleine), 15, boulevard Delessert, Paris.

Legrand (Paul), 4, rue Edouard-Detaille, Paris.

Legriel (Paul), architecte du Gouvernement, 97, boulevard Haussmann, Paris.

Lelong (le général), 2, rue d'Yerres, à Montgeron (Seine-et-Oise).

Lemoine (Henri), 2, rue Léopold-Robert, Paris.

Lemonnier (Sa Grandeur Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.

L'Estourbeillon (Marquis de), député, inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 21, boulevard Saint-Michel, Paris.

Lesueur (le docteur), 10, rue du Palais, à Blois (Loir-et-Cher).

Lorin (Félix), 2, rue de Paris, à Rambouillet.

Lortz (Prosper), architecte, 42, rue Fabert, Paris.

Louzier (Sainte-Anne), inspecteur général des Monuments historiques, 16, rue Pouchet, Paris.

Lucas (Georges), 6, rue Alfred-de-Vigny, Paris.

Lucas (l'abbé Joseph), curé de Dauboeuf, par Les Andelys (Eure).

Lyon (Mme), 1, rue Alphonse-Daudet, à Paris.

Macqueron (Henri), inspecteur de la S. F. A., 24, rue de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville.

Manville (Armand), architecte, 31, rue Saint-Lazare, Paris.

Marc (Adrien), 89, rue de l'Université, Paris.

Mareuse (Edgard), 81, boulevard Haussmann, Paris.

Martellière (Paul), 59, rue Claude-Bernard, Paris.

Martin (Albert), 11, rue des Ecoles, à Sèvres (Seine et-Oise).

Martin-Chabot (Fernand), 37, rue de Lille, Paris.

Martinet (Mme L.-A.), 36, rue de Lisbonne, Paris.

Martin-Sabon (F.), membre du conseil de la S. F. A., 5 *bis*, rue Mansart, Paris.

MARTIN-SABON (Mme), même adresse.

MASSON (André), 61, rue Bonaparte, à Paris.

MASURE (le chanoine), archiviste du diocèse de Lille, 34, rue d'Angleterre, à Lille.

MATTHIEU (Ernest), avocat, à Enghien (Belgique).

MAYEUX (Albert), architecte des Monuments historiques, 49, rue de la Tour, Paris.

MEILLASSOUX (Paul), 33, avenue Rapp, Paris.

MÉGRET (Mme), 27, rue de Longchamp, Paris.

MÉGRET (Mlle), même adresse.

MELOIZES (marquis des), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

MICHEL-DANSAC (Robert), membre du Conseil de la S. F. A., 20, rue de Lisbonne, Paris.

MICHON, élève à l'Ecole des Chartes, 27, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

MILLON (le docteur René), 194, rue Grande, à Fontainebleau.

MIMEREL (Antoine), 205, boulevard Saint-Germain, Paris.

MIROT (Léon), archiviste aux Archives nationales, 75, rue Royale, à Versailles.

MONMARCHÉ (Marcel), directeur des *Guides Joanne*, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

MONNIER (Mme André), 5, rue de Surène, à Paris.

MONNIER (Laurent), même adresse.

MORAEL (Gustave), 2, boulevard Emile-Augier, Paris.

MOREAU DES BRIOSTIÈRES (Geoffroy), au château de la Chouannière, par le Lion d'Angers.

MOREL-FREPPEL (Paul), 7, rue Margueritte, Paris.

MOTET (le contre amiral), 33, rue Jean-Macé, Brest.

MOUCHOT (Victor), 89, rue de Vaugirard, Paris.

MOUTON (Armand), architecte, 17, rue de Chanzy, à Chartres.

NAEF (Albert), professeur à l'université de Lausanne (Suisse).

Navarro (Antonio de), Court Farm, Broadway, Worcestershire, Angleterre.
Noailly (Mme), 69, rue de Courcelles, Paris.
Noel (Mme), 12, rue des Beaux-Arts, Paris.
Noel-Laval (Mme), 5, rue de Thann, Paris.
Ojardias (Albert), 12, rue Guénégaud, Paris.
Olivier (le docteur), 6, rue de Maubeuge, Paris.
Orillard (le docteur), 75, rue Gilbert, à Chatellerault.
Paisant (Alfred), vice-président de la Commission des Antiquités de Seine-et-Oise, 35, rue Neuve, à Versailles.
Pange (Comte Pierre de), 2, rue Barbet-de-Jouy, Paris.
Papinot (André), 97, boulevard Malesherbes, Paris.
Pavie (Fernand), 5, rue de la Pompe, Paris.
Peignon (Mme), 83, boulevard Sébastopol, Paris.
Perrin de Puycousin, au château de Putigny, par Tournus (S.-et-L.).
Piccioni (Mme), 1, rue Bassano, Paris.
Pillon (Alphonse), 42, boulevard Raspail, Paris.
Pirenne (Henri), recteur de l'Université, à Gand.
Pinoteau (Baron Maurice), à Bois-Hunault par la Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).
Pluche (Mlle Frédérique), 52, rue d'Amsterdam, Paris.
Pluche (Mlle Marguerite), même adresse.
Pluche (Mlle Thérèse), même adresse.
Porgès (Mme Hélène), 33, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Poussielgue-Rusand (Jean-Marie), 5, rue Cassette, Paris.
Prou (Maurice), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Chartes, 75, rue Madame, Paris.
Puymaigre (Comte de), 7, rue de Constantine, Paris.
Rabutaux (Jean), 31, rue Vineuse, Paris.
Ramet (André), 10, rue Edouard-Fournier, Paris.
Ramet (Mme), même adresse.
Ranquet (Henri du), inspecteur de la S. F. A.9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

RÉGNIER (Louis), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 17, rue du Meilet, à Evreux (Eure).
RENAULT (Georges), conservateur du Musée, 109, boulevard Chartrain, à Vendôme (Loir-et-Cher).
RÉROLLE (Henri), 3, rue de Copenhague, Paris.
REVEIL (le Dr Edouard), inspecteur de la S. F. A., à Rillieux (Ain).
RHEIN (André), membre du Conseil de la S. F. A., 11, rue Neuve, à Versailles.
RHEIN (Mme André), même adresse.
RHEIN (Frédéric), même adresse.
RISLER (Georges), 115, avenue des Champs-Elysées, Paris.
RIVIÈRE (Louis), 91, rue Jouffroy, Paris.
RIVOIRE (Auguste), architecte, 67, rue Condorcet, Paris.
ROCHE-GUYON (Duc de La), 18, boulevard des Invalides, Paris.
ROGER-LEVÉ (Mme René), 52, rue de Vaugirard, Paris.
ROUGÉ (Maurice), 28, boulevard Heurteloup, à Tours.
ROULLIER (Christian), 26, rue Théry, Paris:
ROULLIER (Mme), même adresse.
ROUSSEL (Jules), conservateur adjoint au Musée du Trocadéro, 7, rue Mignon, Champigny-sur-Marne.
ROUX-DE-VENCE (Mme H.), 11, square de Messine, Paris.
ROY (Lucien), architecte des Monuments historiques, 50, rue du Rocher, Paris.
ROYER (Eugène), pharmacien, à La-Ferté-Milon (Aisne).
RUTLAND (James), 43, Teddington-Park, Londres, Angleterre.
SAINT-VENANT (Julien de), président des Antiquaires du Centre, 1, rue de la Petite-Armée, à Bourges.
SAYVE (Marquis de), 20, avenue Rapp, Paris.
SAYVE (Comtesse Jean de), 13, avenue Bosquet, Paris.
SAZERAC DE FORGE (Emile), préfet honoraire, 12, rue de la Préfecture, à Angoulême.
SCHNEIDER, architecte, 20, rue des Belles-Feuilles, Paris.

Simonnet (Mme), 13, rue Cortambert, Paris.
Siry (Mme Jacques), 31, rue de Lubeck, Paris.
Soussay (le vicomte de), 26, rue Boissière, Paris.
Stohlman (Lieutenant Frédérick), États-Unis.
Supplisson, 25, rue Boursault, Paris.
Terrasse (Charles), 47, rue de la Fontaine, Paris.
Tezenas (Général), 4, rue Mademoiselle, Versailles.
Thellier de la Neuville (Pierre), 49, rue Ampère, Paris.
Thierry (Louis), architecte, 42, rue Faidherbe, Paris.
Thiollier (Noël), notaire, inspecteur de la S. F. A., 10, rue du Général-Foy, à Saint-Etienne.
Thorens-Dolfus (Mme), villa Georges-Mirabaud, à Soisy-Montmorency (Seine-et-Oise).
Tillet (Jules), architecte en chef des Monuments historiques, 76, rue de Miromesnil, Paris.
Tillet (Mme Jules), même adresse.
Touchet (Colonel marquis de), 135, rue Saint-Jean, à Caen.
Touchois de Belhoir (Auguste), 7, rue Clément-Marot, Paris.
Tournouer (Henri), inspecteur de la S. F. A, 5, boulevard Raspail, Paris.
Urseau (Chanoine), 21, rue Montée-Saint-Maurice, à Angers.
Vacher (Alfred), à Allevard-les-Bains (Isère).
Vaillant (Alcide), architecte, 24, rue Gay-Lussac, Paris.
Valois (Jules de), membre du Conseil de la S. F. A., 74, boulevard Raspail, Paris.
Velliet (Joseph) 42, rue Millevoye, à Amiens.
Velliet (Mme Joseph), même adresse.
Véry (Adrien), ingénieur, 4, rue du Cloître-Notre-Dame, Paris.
Vignot (Mlle Marguerite), 30, rue de Lille, Paris.

VILLEMEREUIL (Adrien de), 52 *bis*, boulevard Saint-Jacques, Paris.

VIOLLE (Sous-intendant), 6, rue Oudinot, Paris.

VITALIS (Hubert), à Lodève.

VITRY (Paul), conservateur au Musée du Louvre, 16 *bis*, avenue des Sycomores, Paris.

WENZ, 44, avenue des Champs-Elysées, Paris.

WILLAME (Paul), 40, boulevard Montparnasse, Paris.

WILLEMSEN (Gustave), président du Cercle archéologique du pays de Waës, 15, rue de la Station, à Saint-Nicolas-Waës (Belgique).

WISLIN (Charles), 28, rue Ballu, Paris.

ZELTNER (Pierre de), 27, rue de Tocqueville, Paris.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE D'OUVERTURE DU 16 MAI 1919

A PARIS

Présidence de M. LEFÈVRE-PONTALIS

La séance d'ouverture de la quatre-vingt-deuxième session du Congrès archéologique de France s'est tenue à Paris, dans l'amphithéâtre Michelet, à la Sorbonne, le vendredi 16 mai à 10 heures du matin.

M. E. Lefèvre-Pontalis, président du Congrès, avait à ses côtés M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Henri Pirenne, recteur de l'Université de Gand, M. Schlumberger, membre de l'Institut, M. Deshoulières, directeur adjoint de la Société française d'Archéologie, M. le comte de Puymaigre, membre du Conseil municipal de Paris, MM. Raymond Chevallier et Heuzé, secrétaires généraux, M. Banchereau, trésorier, MM. le marquis de Fayolle et Demaison, inspecteurs généraux, M. le marquis de l'Estourbeillon, député du Morbihan, inspecteur divisionnaire.

M. E. Lefèvre-Pontalis déclare la séance ouverte et donne lecture d'une lettre d'excuses de M. Poincaré, vice-recteur de l'Académie de Paris, puis il donne la parole à

M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui s'exprime ainsi :

Mesdames,

Messieurs,

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts m'a confié la mission de le représenter ici et de vous apporter l'appui moral du Comité des travaux historiques et scientifiques.

C'est un savant éminent, aimé et respecté de tous, qui, depuis 1900, vous apportait, chaque année, des encouragements auxquels sa haute autorité donnait une importance dont vous sentiez tout le prix : la maladie retient loin de vous M. Antoine Héron de Villefosse. M. Maurice Prou, qui l'avait si dignement suppléé au Congrès de Moulins, en 1913, ne peut se soustraire aux devoirs complexes que lui impose la direction de la grande École où votre Société recrute tant de ses meilleurs adeptes. C'est une voix moins connue qui vous transmet aujourd'hui les encouragements sympathiques du Gouvernement, mais vous apprécierez la mission dont elle est chargée, et, au surplus, celui qui vous parle a eu l'honneur et le plaisir de suivre vos travaux pendant trente ans : c'est vous dire qu'il met tout l'élan de son cœur dans le salut qu'il vous apporte !

Vous venez de prier pour vos morts, trop nombreux ; sans vous contenter de cet hommage, vous vous souviendrez des paroles de Robert Garnier, notre vieux poète tragique,

Qui meurt pour le pays vit éternellement,

et vous leur conserverez un souvenir ému et reconnaissant.

Maintenant, vous allez reprendre vos travaux, car vous n'oubliez pas que vous luttez pour la conservation des monuments historiques et que cette mission, très louable, a

fait reconnaître d'utilité publique votre Société dont le labeur, probe et patient, a déjà été si fécond.

Si la Société française d'Archéologie témoigne aujourd'hui, brillamment, de sa vitalité, malgré son âge respectable de 85 ans, elle le doit à l'activité, à la science, au dévouement inlassable de son directeur. Pendant ces cinq dernières années, lourdes comme un quart de siècle, M. Eugène Lefèvre-Pontalis a su mener de front ses devoirs de professeur, de directeur de la Société et de bon Français ; car, en même temps qu'il contribuait, à l'École des Chartes, à former de jeunes intelligences, il organisait les conférences qui maintenaient un lien si utile et si apprécié par vous tous et il savait trouver encore des heures nombreuses pour les consacrer à des œuvres destinées à soulager nos chers blessés.

Vous avez le devoir de vous serrer étroitement autour d'un tel chef ; ce devoir est d'ailleurs admirablement compris par tous ceux qui remplissent une fonction dans la Société : qu'ils veuillent bien m'excuser si je ne les cite pas tous !

Permettez-moi cependant de saluer particulièrement M. Deshoulières, votre Directeur-adjoint, qui, douloureusement frappé, a su trouver une consolation dans le travail constant et fidèle qu'il a donné à votre Société et aux œuvres de guerre.

A votre Congrès d'Angoulême, en 1912, M. de Villefosse vous parlait « de la tempête qui devait bientôt menacer « notre architecture française et en particulier nos monu- « ments religieux ». Désireux que la pensée de ce maître vous atteigne aujourd'hui par ma voix, je vous ai cité ses propres paroles ; et bien qu'en 1912, elles aient été une simple allusion au vandalisme national, qui s'attaquait trop souvent à notre patrimoine archéologique, je ne saurais m'empêcher de m'étonner du sens fatidique de ce mot : « tempête ».

Ah ! certes, c'est bien une tempête qui a passé, si cruellement, sur une des plus belles contrées de notre pays, au point que nous pouvons dire, après notre vieille épopée :

E ! France dulce, cum remeins hoi deserte !

Vide de tant de joyaux d'architecture, certes le nord de notre douce France l'est bien tristement !

En 1911, vous aviez vu Reims, Coucy, Soissons. Vous aviez levé vos regards émus vers la cathédrale, se dressant dans sa gloire, riche de sept siècles d'histoire ; ce monument qui est un symbole de grandeur nationale, pour tous les Français, sans distinction d'opinions. Vous aviez donné une part de votre respectueuse admiration à la basilique de Saint-Remi. Quelques jours plus tard, on vous rencontrait saluant, à Coucy, les restes majestueux d'une civilisation qui engendra la nôtre, et qui peut encore nous donner des exemples et même des leçons. Puis, vous aviez manifesté le charme que vous inspirait la pittoresque façade de Saint-Jean des Vignes et l'intérêt que vous preniez à l'étude de la cathédrale de Soissons.

En ce temps-là, ces beaux monuments et bien d'autres que je ne puis citer ici, n'avaient guère à redouter que le poids des ans et la morsure des éléments. Peu d'années se sont écoulées ; mais une tempête a passé, une tempête de fer, suivie d'un déluge de feu ! Quelques-uns d'entre vous ont déjà vu les cendres de Soissons ; la plupart de nous iront en pèlerinage dans la vieille cité où tant de rois de France courbèrent le front, et vous y courberez aussi la tête, las d'y contempler tant de désastres, dont le spectacle ne semblait pas pouvoir être imaginé à notre époque. Et vous pourrez répéter, avec la Sibylle, qui guidait Enée : « Non ! « Si j'avais cent langues, si j'avais cent bouches, si ma voix « était de fer, je ne pourrais exprimer tous les aspects de « ces crimes ! »

Mais il est inutile d'insister sur ces crimes. Le monde entier les connaît ; le monde entier les a jugés.

Votre rôle, maintenant plus que jamais, c'est d'aider et de forcer à protéger les vieux monuments de notre sublime pays ; c'est d'entourer de votre attachement respectueux les débris de ce passé qui a formé notre race.

Ce devoir, vous l'avez compris ; vous le comprendrez encore mieux aujourd'hui, sans qu'il soit besoin de vous en tracer le programme. Laissez-vous seulement guider par le directeur que vous avez l'heureuse fortune de posséder à votre tête. Nous savons d'avance que votre Société fera œuvre utile et qu'elle rendra service au monde scientifique et à la France !

M. E. Lefèvre-Pontalis prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir interrompu ses sessions pendant la guerre la plus effroyable de l'histoire dont les pages glorieuses et sanglantes immortaliseront les noms de Liége et de Verdun, de la Marne, de l'Yser et de la Somme, la Société française d'Archéologie, fidèle à ses traditions bientôt centenaires, va tenir, à l'aurore de la paix, son quatre-vingt-deuxième Congrès dans cette ville de Paris où elle compte tant de membres éminents et un groupe si nombreux d'amis des vieilles pierres. Elle reçoit l'hospitalité dans l'antique Sorbonne, rajeunie par le talent d'un de nos meilleurs architectes qui s'est heureusement inspiré du style d'un grand siècle français.

Il y a un an, les obus lancés de Crépy-en-Laonnois par les Berthas encadraient ce sanctuaire des lettres et des sciences et venaient frapper tour à tour les maisons de Paris, après avoir enseveli tant d'innocentes victimes sous les pierres des voûtes de Saint-Gervais, crime inexpiable qui a marqué le front de l'Allemagne du sceau d'infamie. Nous vivions dans l'angoisse du lendemain. Aujourd'hui nos armées campent dans la vallée du Rhin et les canons Krupp sont exposés sur la place de la Concorde. L'œuvre de Bismarck, le trône du kaiser et la statue colossale d'Hindenburg se sont effondrés sous la poussée irrésistible de nos poilus si bien secondés par l'indomptable espoir des Belges, des Serbes et des Roumains, par la ténacité britannique, par l'irrédentisme italien et par l'impétueux élan des Américains. Tous les foyers créateurs de la vie antique et moderne se sont allumés dans le même enthousiasme pour alimenter jusqu'au bout le feu sacré de l'héroïsme.

Le jour anniversaire du sinistre torpillage de la *Lusitania*, les peuples qui s'étaient raidis comme des arcs-boutants pour sauver la liberté du monde ont dicté à nos éternels ennemis les premières conditions de la paix qu'ils seront bien forcés de signer à Versailles

dans la galerie des glaces, où leur empereur s'était fait couronner le 18 janvier 1871, sans songer que l'avenir n'appartient ni aux conquérants, ni aux bourreaux. L'heure du châtiment s'est fait attendre, mais elle a fini par sonner pour les pirates et les bandits qui voulaient nous ravir nos plus belles provinces et tarir toutes nos sources de richesse. Adressons donc avec une profonde émotion nos sentiments d'immense gratitude à tous ceux qui nous ont sauvés de la servitude germanique, aux libérateurs de l'Alsace et de la Lorraine, aux organisateurs de la victoire, à M. le Président de la République, à M. le Président du Conseil, à nos trois maréchaux, à nos grands chefs et à nos héroïques combattants qui ont lutté jusqu'à l'heure où les chefs de l'armée allemande ont demandé grâce.

Hélas, que de fois j'ai eu le cœur brisé en voyant s'allonger chaque année la liste de nos trente-deux membres tombés au champ d'honneur. En tête de ce martyrologe figure le nom de notre éminent confrère, Joseph Déchelette, inspecteur divisionnaire de notre Société, qui appartenait à une vieille famille de Roanne où il remplissait les modestes fonctions de conservateur du musée. Neveu de Gustave Bulliot, le célèbre explorateur du Mont Beuvray, il s'était formé lui-même par sa volonté de s'instruire en dirigeant des fouilles et en visitant tous les musées d'Europe. Les antiquités romaines et les églises du Forez dont il étudia les peintures l'attirèrent d'abord, jusqu'au jour où il se passionna pour la science préhistorique. Après un immense labeur, après avoir entassé d'innombrables matériaux dans les dossiers qui voisinaient avec les livres de sa riche bibliothèque, il fit paraître en 1908 le premier volume de son *Manuel d'archéologie préhistorique* qui fut suivi de deux autres. Son talent d'exposition, la clarté et la sincérité de sa doctrine consacrèrent son autorité scientifique dans le monde entier. Au début de la guerre, il avait repris ses galons de capitaine d'infanterie territoriale. Le 5 octobre 1914, il s'élançait à la tête de sa compagnie contre l'envahisseur, près de Vic-sur-Aisne, et réussissait à gagner du terrain quand une balle vint le frapper mortellement. Sa dernière pensée fut pour la France et la médaille frappée pour perpétuer le souvenir de sa vie si bien remplie porte cette belle devise : *Galliæ reliquias illustravit : pro Gallia miles cecidit.*

Robert-André-Michel, ancien membre de l'Ecole de Rome, avait été l'un des plus brillants élèves de l'Ecole des Chartes. Le château des Papes et ses célèbres fresques, l'enceinte d'Avignon et les monuments militaires du Comtat Venaissin avaient ouvert un vaste champ à ses recherches historiques et archéologiques. Ses premières œuvres et son ouvrage sur l'administration royale de la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis attestaient la maturité de son esprit et faisaient pressentir une carrière scientifique aussi brillante que celle de son père. Hélas ! un projectile allemand est venu faucher sur la route de Soissons à Coucy cette âme d'élite dont j'évoquais

le souvenir devant vous, au pied de Saint-Jean des Vignes, en songeant aux pensées si touchantes que les statues de la façade lui avaient inspirées quelques jours avant sa mort.

Alfred de La Barre de Nanteuil, ancien officier de marine, aimait la Bretagne comme une seconde patrie. Il avait fait paraître dans le *Bulletin Monumental* une importante étude sur le château de Tonquédec et il avait décrit dans le guide de notre dernier Congrès le château de Brest, les églises de Morlaix, de Saint-Jean-du-Doigt, de Lampaul, de Guimiliau, de Saint-Thégonnec et de Pleyben. Malgré sa santé fragile, il s'enrôla dans l'immortelle brigade des fusiliers marins commandée par l'amiral Ronar'ch qui arrêta la ruée allemande sur l'Yser et dans les ruines de Dixmude. Il trouva la mort glorieuse du soldat en luttant pied à pied contre les barbares.

Lucien Lécureux, archiviste-paléographe, professeur au Lycée du Mans, avait parcouru le Finistère pour recueillir les éléments d'une thèse de doctorat sur les vitraux bretons. J'avais beaucoup contribué à l'orienter vers l'archéologie, en faisant imprimer sa monographie de la poétique cité de Saint-Pol-de-Léon qu'il résuma dans le volume du Congrès de Brest, en y joignant de savantes notices sur les églises du Folgoët, de Daoulas, de Pencran, de La Martyre et de La Roche-Maurice. Dispensé de toute obligation militaire, mon ancien élève souffrait de rester à l'arrière dans un service auxiliaire au lieu de vivre dans les tranchées, comme ses camarades. Il avait la nostalgie du front où il finit par être envoyé en 1917. Véritable apôtre de la foi et du patriotisme, imbu de l'esprit de sacrifice et persuadé que la mort était la rançon de la victoire, il est tombé l'été dernier, près d'Attichy. Ses hommes l'ont pleuré comme un père, car il avait su leur inculquer le sentiment le plus élevé du devoir militaire.

François Boucher, qui avait été mon élève, comme Marcel Godet, Jacques Mercier et Jean Perrenet, faisait partie de cette glorieuse phalange des quarante-huit chartistes tombés au champ d'honneur. Il se préparait à publier sa thèse sur la cathédrale de Toul quand il succomba dans l'effroyable hécatombe qui a englouti l'élite de la jeunesse française. Robert Roger, notre inspecteur de l'Ariège, professeur de dessin, avait exploré l'ancien comté de Foix pour relever et étudier les églises romanes dans un excellent ouvrage. Le baron de Villebois-Mareuil, le commandant Mégard, le lieutenant Robert Chevallier, cousin de notre secrétaire général, Julien Le Sénécal, petit-fils de M. Travers, André Davillier, Pierre de Baudreuil, Pierre Fougeron aimaient à suivre nos Congrès où ils apportaient cet entrain qui fait le charme de nos excursions. Inclinons-nous aussi devant la tombe militaire des commandants Boutle et Mouton, de Jules Baratte, de Georges Bareuzai, de Pierre Blondel, de Maxime Didier, d'Alfred Ely-Monbet, de René Francez, de Georges Girard, de Jacques Guédon, de René Leblond, d'Alexandre Le Grand, de Marc Minerel, de Maurice Muraire, d'Henri Pochet, de Pierre

Sibien, en déplorant la mort tragique de M. Barthélemy Rey, tué par les gothas et de M. Alfred Denis, victime de l'obus de Saint-Gervais, comme Mme Robert André-Michel et Mlle de Lauriston.

Je voudrais pouvoir citer tous les noms des fils de nos confrères qui se sont sacrifiés pour le salut de la France après avoir donné l'exemple d'une indomptable énergie et d'une bravoure intrépide, mais elle est encore incomplète. L'auréole de gloire qui encadre le souvenir déjà légendaire de l'héroïque capitaine Guynemer, le chevalier de l'air et d'Alain de Fayolle, le Saint-Cyrien au casoar et aux gants blancs, se reflète sur les aviateurs Camille Avon, Jacques Deshoulières et Jacques Gérard, sur le capitaine Carlier, gendre de M. Chevallier, sur Pierre Digard, Maurice Faber, Laurent Jourdain. Charles de Luppé, Renaud Moranvillé, Dominique Moreau-Nélaton, Pierre de Longuemare, Jean Delesques, Étienne Roblot, Raymond Frémy, Charles Deschars, Pierre de Farcy, Paul Virey, Robert Douvillé, Raoul Berthelé, le sous-lieutenant Corvisart, Étienne Lorin, Louis Sanoner, Henri Lacrocq, Jacques Hoppenot, Pierre Wallois, sur Guy et Jean Desprez, sur Pierre et Jean Fleury, sur Hubert et Raymond Mathé-Dumaine, sur Joseph et Louis Toussaint, sur les fils de MM. Defert, Mimerel, Nodet, Langlois et Teilhard de Chardin. Partis dans la fièvre de l'enthousiasme, ils espéraient bien revenir portés sur les ailes de la victoire. Ils sont morts à l'heure où l'avenir s'ouvrait devant eux comme une avenue ensoleillée, à l'âge où l'on ne soupçonne pas les désillusions, où tout le bonheur est dans la beauté de la promesse, où l'on méprise les mesquines ambitions et l'égoïsme des intérêts personnels, où les yeux, fixés sur le sommet qu'on veut atteindre, ne voient pas la pente qu'il faudra bientôt descendre.

Après avoir honoré nos morts, tournons nos regards vers ceux qui ont survécu au carnage et qui ont défié la mort en face d'un ennemi déloyal et cruel dont les odieux chimistes étaient plus à craindre que les orgueilleux généraux. Félicitons-les de cette croix de guerre dont ils ont le droit d'être fiers et réjouissons-nous de voir le ruban rouge à la boutonnière du colonel de Fossa, des capitaines André Rostand, Cailleux, Michel-Dansac et Philippe des Forts, du marquis de l'Estourbeillon, des lieutenants Bourgeois, Flipo, Verrier, Girard et de Ribes, des majors Bonnemaison et Decaux.

Nous espérions applaudir au début de cette séance la vibrante parole de notre éminent confrère et ami M. Héron de Villefosse, mais son état de santé ne lui a pas permis de réaliser son plus cher désir. Je lui adresse en votre nom nos vœux les plus affectueux pour son rétablissement. M. le Ministre de l'Instruction Publique a bien voulu déléguer à sa place notre confrère M. Adrien Blanchet que je suis heureux de féliciter de son élection récente à l'Institut, comme MM. Mâle, André Michel et le commandant Espérandieu. Je saisis cette occasion pour le remercier cordialement d'avoir rédigé pendant

de longues années la chronique du *Bulletin Monumental* et d'avoir inséré dans nos publications tant d'articles qui portent la marque d'une érudition aussi profonde que variée. M. Lucien Poincaré, vice-recteur de l'Académie, qui s'est empressé de mettre cet amphithéâtre à notre disposition, m'a prié d'excuser son absence.

Nous regrettons aussi celle de M. John Bilson, frappé par un deuil cruel, de M. Naef, de M. le vicomte de Ghellinck, retenu à Bruxelles par l'état de sa santé, qui venait toujours représenter le gouvernement belge dans nos Congrès. J'aurais voulu lui témoigner, devant ses nombreux amis, nos sympathies pour ses épreuves, pour le pillage de son château d'Elseghem et de sa riche bibliothèque, mais je suis bien heureux de voir assis à mes côtés notre cher et savant confrère M. Henri Pirenne, auteur de la célèbre *Histoire de Belgique*. Professeur à l'Université de Gand dont il vient d'être nommé recteur, déporté en Allemagne avec son collègue Fredericks pour avoir tenu tête à l'envahisseur, il a donné le plus bel exemple de courage civique. Je lui demande de transmettre au roi Albert Ier, membre de notre Société, qui a été l'âme de la défense héroïque de la noble Belgique, le respectueux témoignage de notre admiration.

Au début de la guerre imposée au monde par les ambitions insatiables du pangermanisme le bureau de notre Société ne s'est pas contenté de protester contre l'incendie prémédité de la cathédrale de Reims le 19 septembre 1914. Il a pris l'initiative de rayer sans délai les onze correspondants austro-allemands, qui étaient restés impassibles devant l'indignation du monde civilisé. L'un d'eux, le professeur Clemen, nommé plus tard conservateur des Monuments historiques dans les pays envahis, a cherché des excuses à ce sinistre exploit en rédigeant un plaidoyer d'insigne mauvaise foi où il ose affirmer qu'un futur architecte allemand saura construire une œuvre aussi belle qu'une cathédrale gothique.

Pendant l'interruption forcée de nos Congrès, nous avons pu du moins continuer à vous inviter à nos conférences d'hiver où se presse un auditoire toujours plus nombreux qui sait apprécier le talent des orateurs en admirant la beauté des projections. MM. André Michel, Enlart, l'abbé Wetterlé, Deshoulières, Charles Besnard et votre directeur ont pris la parole sur la cathédrale de Reims, sur l'art funéraire au moyen âge, sur l'Alsace, sur la cathédrale de Laon, sur les églises de Salonique, sur la cathédrale de Soissons et le château de Coucy, tandis que nos confrères MM. Mâle, Enlart, Blanchet, Brutails, Paul Léon, Moreau-Nélaton, Bégule, l'abbé Hardy, Puig y Cadafalch et Kingsley-Porter faisaient paraître de savants ouvrages qui leur font le plus grand honneur.

En 1916, quand la crise du papier n'était pas encore aiguë, nous avons fait paraître le Congrès de Moulins-Nevers et je dépose enfin sur ce bureau le premier exemplaire broché du Congrès de Brest achevé au prix de mille difficultés et de lourdes dépenses. Notre

imprimeur, M. Delesques, accablé par la mort au champ d'honneur de son fils et de son frère, vient de quitter ses presses. En lui adressant l'expression de nos douloureuses sympathies, j'y joins nos sentiments de profonde gratitude pour le soin apporté par son personnel au tirage de nos publications à la fois scientifiques et artistiques et du *Bulletin Monumental* qui reparaîtra l'année prochaine.

Le Congrès qui s'ouvre aujourd'hui à Paris où notre Société n'avait pas tenu de session depuis 1867 vient combler une lacune de notre collection où les églises voisines de la grande capitale n'avaient pas trouvé place. En nous rendant à la Sainte-Chapelle, à Notre-Dame, à Saint-Martin des Champs, à Saint-Denis, à Etampes, à Pontoise et à Mantes avant de faire le désolant pèlerinage de Reims, nous aurons l'occasion d'étudier l'école gothique de l'Ile-de-France et l'architecture de la Renaissance qui se sont épanouies dans cette région verdoyante, comme les fleurs d'un parterre. Vous vous prêterez de bonne grâce, mes chers confrères, à la nécessité de prendre un repas frugal en plein air, en songeant que les malheureux habitants des pays dévastés voudraient bien pouvoir se ravitailler aussi facilement, que vous. Aujourd'hui même, le bureau du conseil municipal et la Commission du Vieux Paris s'apprêtent à vous recevoir dans cet Hôtel de Ville où bat le cœur de la grande cité dont la nef symbolique se redresse toujours au milieu de la tempête. L'année prochaine, nous irons fraterniser à Metz et à Strasbourg avec nos compatriotes enfin délivrés du joug allemand, en visitant nos monuments français de la vallée du Rhin.

Les descendants des Huns et les fils des Vandales avaient dissimulé leur mentalité barbare sous le vernis de la civilisation, mais ceux qui les connaissaient bien, comme Victor Tissot et l'abbé Wetterlé, membre de notre Comité d'honneur, avaient arraché le masque du pangermanisme. L'orgueil et la brutalité, le mensonge et la platitude, la joie de nuire et le génie de la destruction méthodique, tels sont les traits essentiels de leur caractère. En inventant les lance-flammes et les gaz asphyxiants, ils se sont cloués eux-mêmes au pilori de l'histoire. Les odieux principes de leur guerre infernale sont mis en pleine lumière dans le livre de notre confrère Jacques de Dampierre qui a extrait des carnets trouvés sur les morts et sur les prisonniers allemands l'aveu de leurs crimes.

Les membres de notre Société qui ont donné l'exemple du courage civique dans les provinces envahies, comme M. et Mme Jules Maurice à Douai, M. le chanoine Masure et M. Nicq-Doutreligne à Cambrai, le colonel Donau à Givet ont été témoins des raffinements de cruauté, des tortures morales infligées à nos vaillantes populations. Les odieuses déportations de jeunes filles et de jeunes femmes, les condamnations à mort, les perquisitions et les réquisitions journalières n'ont pu ébranler la foi de nos malheureux compatriotes dans une victoire vengeresse. Nos confrères dont les belles demeures sont irréparables

ont également droit à nos plus vives sympathies comme M. le baron de Bonnault, M. Firino, maire de Fontenoy, cité à l'ordre du jour du pays, la princesse de Poix, M. Delagarde, le comte de Montesquiou qui avait reçu les membres du Congrès de 1911 à Longpont, M. Krafft, président des amis du Vieux Reims, le baron de Baye qui a voulu partager le sort lamentable de ses amis de Russie.

En allant le mois dernier à Soissons où je vous ai guidé dans les ruines, vous avez pu constater, mes chers confrères, que les photographies ne suffirent pas à donner une idée exacte de la désolation de nos cités et de l'infinie tristesse de nos champs incultes. Vous avez vu ces maisons éventrées, comme la nef de la cathédrale dont le beau clocher est rasé au niveau du beffroi, Saint-Jean des Vignes avec ses flèches décapitées. Le mois prochain vous ressentirez la même émotion à Noyon dont la cathédrale sans toiture avec ses voûtes trouées, ses tours noircies par le feu domine des monceaux de ruines. A Saint-Quentin où les Allemands avaient miné toutes les piles de la collégiale, la nef, le transept et le chœur sont à ciel ouvert. La cathédrale d'Arras et Saint-Eloi de Dunkerque sont en ruines ainsi que la belle église de Lillers qui vient de s'écrouler peu de jours avant la chute du mur méridional de Saint-Rémi de Reims.

La semaine prochaine, notre Congrès se terminera par une visite émouvante de la cité-martyre dont la cathédrale a tenu jusqu'au bout comme nos admirables poilus, après avoir reçu 350 obus qui ont crevé ses voûtes, frappé ses arcs-boutants, détruit les anges aux ailes éployées qui ornaient les culées : ses parements sont constellés d'éclats d'obus. Vous verrez les soixante-dix statues calcinées ou si gravement blessées qu'elles ont perdu leur valeur artistique, le tympan mutilé du portail nord, le Beau Dieu décapité et les débris de sculpture pieusement recueillis dans les décombres, en attendant l'installation de ce musée lapidaire qui sera formé pour la honte éternelle de l'Allemagne ! Ah sans doute la perte de tant de chefs-d'œuvre de notre art national ne peut se comparer à celle de tous les héros qui ont donné leur vie pour le salut de la France, mais les statues de Reims avaient une âme et faisaient partie de notre patrimoine national comme les biens de nos ancêtres !

Pourquoi donc faut-il que des Sociétés comme la nôtre, l'Académie des Beaux-Arts, la Commission des sites et monuments du Touring Club, le Congrès national qui s'est empressé d'adopter le 1er mars dernier un vœu rédigé par notre confrère M. Enlart et votre directeur soient obligés de livrer bataille pour que le service de récupération qui nous a rendu les admirables pastels de Quentin La Tour fonctionne en même temps que le système de compensation par équivalence qui nous donnerait le droit de ramener en France des chefs-d'œuvre de l'art français exilés en Allemagne depuis longtemps ? Si l'on songe que le musée de l'archevêché de Reims où se trouvaient les vases et les bijoux exhumés des tumuli de la Champagne et le pied du chande-

lier de Saint-Rémi a été réduit en cendres, que les musées d'Arras et de Péronne sont anéantis, que la magnifique collection de vases grecs du musée de Boulogne a été détruite par une bombe d'avion, qu'un très grand nombre d'objets classés dans les églises rurales des régions envahies ont disparu comme la plupart des collections privées, comment peut-on s'illusionner sur le montant des indemnités ? Quel expert oserait estimer la valeur de l'ange au fin sourire, de cette reine de Saba d'une si noble allure qui ornaient l'un des portails de Notre-Dame de Reims! Souvenons-nous toujours que les dommages causés à nos monuments historiques par les obus allemands s'élèvent à la somme d'un milliard trois-cent-cinquante-sept millions et celle des objets classés qui ont été volés ou détruits par les Vandales modernes à 64 millions, y compris les œuvres d'art de nos musées.

Que de charmantes églises rurales, comme celles que j'avais étudiées dans le Soissonnais, ne se composent plus aujourd'hui que de quelques pans de murs ! je citerai notamment celles d'Ablain-Saint-Nazaire, de Tilloloy, de Tracy-le-Val, de Berzy-le-Sec, de Laffaux, d'Urcel, de Vailly, de Cerny-en-Laonnois. La célèbre collégiale du Mont-Notre-Dame a été victime d'une mine à retardement comme l'hôtel de Ville de Bapaume, et l'église de Courmelles, près de Soissons, vient de s'effondrer. On a peine à distinguer l'emplacement de l'abbaye de Vauclère décrite par notre confrère M. Rhein. Le 20 mars 1917, les Allemands faisaient sauter le donjon et les quatre tours du célèbre château de Coucy sous prétexte de nécessité militaire, mais en réalité parce que leur empereur voulait supprimer un monument unique au monde qui faisait tort au grotesque Hohenkœnigsburg. Ils ont agi de même à Ham, dans la nuit du 18 au 19 mars 1917, en rasant à coups de mines le château bâti par le connétable de Saint-Pol. Si nous dressions aussi l'inventaire des beffrois en miettes, comme ceux d'Arras et de Béthune, et des beaux châteaux dont il ne reste plus pierre sur pierre comme ceux d'Avricourt, de Plessier-de-Roye, de Caulaincourt, de Muret, de Moy et de Gerbéviller ; si nous comptons les maisons classées qui n'existent plus, comme celle des Musiciens à Reims, celles d'Arras, de Béthune, de Roye et de Péronne, cette énumération ne peut donner qu'une idée bien sommaire de nos pertes monumentales et artistiques.

Il faut y ajouter celles de la Belgique où les halles de Saint-Martin d'Ypres ont été anéanties par les obus germaniques et où l'incendie prémédité de la ville et de la bibliothèque de Louvain a prouvé la sauvagerie de la Kultur, mais le gouvernement belge a du moins obtenu les volets d'Adam, d'Eve, du célèbre retable de l'Agneau mystique tandis que les Allemands n'ont pas restitué à la France un seul objet d'art classé qu'ils ont volé dans nos églises rurales avant de les détruire. Quant à l'Italie, elle n'a pas attendu le futur traité de paix pour rapatrier cent soixante et un tableaux des peintres vénitiens les plus célèbres qui se trouvaient à l'Académie royale de Vienne et au Musée

de la cour d'Autriche. En ce moment, tous ces chefs-d'œuvre sont exposés à Venise et les auteurs du catalogue les considèrent à juste titre comme des fruits savoureux de la victoire.

Les architectes chargés de sauver nos monuments victimes d'une guerre barbare auront bien des problèmes à résoudre, mais ces difficultés n'arrêteront pas nos confrères M. Deneux, M. Ventre, M. Brunet, M. Collin et leurs habiles collègues. Heureusement nous ne sommes plus à l'époque où l'on reconstruisait les monuments sous prétexte de les restaurer. Ici c'est une nef séparée du chœur par la chute du clocher central sur la croisée, là c'est une voûte d'ogives qui tient encore malgré l'absence de ses nervures, ailleurs c'est une tour en bascule qui menace ruine. Il s'agit avant tout d'étayer, de consolider, d'aveugler les plaies béantes, tout en laissant sur les murs les traces peu profondes des éclats d'obus. Edmond Rostand et Rodin qui voulaient laisser la cathédrale de Reims prendre peu à peu le même aspect que les ruines de Jumièges n'avaient pas réfléchi que sa vie spirituelle et matérielle intéresse à la fois les fidèles et tous les Français qui ne veulent pas que les intempéries viennent achever l'œuvre des canons de la Kultur, mais ce qu'il faut préserver de toute espèce de restauration ce sont ses statues et ses bas-reliefs mutilés, témoins éternels de la barbarie germanique. Quant à ceux qui s'imaginent qu'on peut refaire des chefs-d'œuvre de nos grands artistes du XIII[e] siècle ou replacer des moulages, d'ailleurs en très petit nombre, dans les niches vides, il faut les laisser à leurs rêveries.

Lorsqu'il s'agira de bâtir des églises neuves, espérons que nos constructeurs ne s'imagineront pas qu'on peut créer un style du jour au lendemain sans tenir compte du principe historique de l'évolution. Puissent-ils puiser dans les saines traditions de notre architecture régionale le juste sentiment des proportions, l'heureux emploi des matériaux, le goût de l'ornementation discrète au lieu d'élever des églises sans bas-côtés qui ressembleraient à des salles de cinémas ! Ecartons surtout les horribles modèles qui nous viennent d'Outre-Rhin et qui ont été conçus dans cette école de Beuron, voisine du nid d'aigle des Hohenzollern.

Les notices nécrologiques qu'il faudra consacrer à tant d'édifices anéantis, à tant d'objets d'art volés ou détruits ramènent ma pensée vers ce rouleau des morts qu'il me reste à développer devant vous et qui contient les noms de nos confrères ravis à notre amitié pendant la guerre.

Le marquis de Vogüé, de l'Académie française, membre de l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres, président des Agriculteurs de France et de la Croix-Rouge, a laissé dans toutes ces compagnies un sillon lumineux. Issu d'une très ancienne famille du Vivarais dont il a brillamment écrit l'histoire, il fut attiré vers l'Orient par une véritable vocation archéologique et s'initia seul à la philologie et à l'épigraphie sémitiques. Ses deux livres sur les églises de la Terre Sainte

et sur l'architecture civile et religieuse de la Syrie Centrale furent une véritable révélation pour ceux qui veulent étudier l'influence des croisades sur l'architecture arabe, les traditions hellénistiques qui s'altèrent peu à peu sous l'influence des principes de la construction persane, les origines du style byzantin et ces curieuses basiliques couvertes de dalles qui sont posées sur des arcs-diaphragmes. Sa belle restitution du temple de Jérusalem est un chef-d'œuvre d'ingéniosité qui s'appuie sur les fouilles, les textes et les études graphiques. La collaboration féconde de notre éminent confrère aux *Annales archéologiques*, à la *Revue archéologique*, à la *Revue numismatique*, au *Correspondant*, à la *Revue de l'Orient latin*, les six volumes qu'il a consacrés au maréchal de Villars ne suffisent pas à donner une idée complète de sa prodigieuse activité scientifique. Il fut longtemps président de la Société de l'Histoire de France. Son rôle diplomatique ne fut pas moins brillant à Constantinople et à Vienne. Digne de commander parce qu'il savait se faire aimer, bâti comme un preux, ayant la passion de la science et de la charité, il se dévoua à nos soldats blessés ou malades, et aux réfugiés pendant que sa nombreuse lignée luttait sur terre et sur mer pour la France meurtrie dont il fut l'un des meilleurs fils.

Jules Guiffrey, membre de l'Institut, faisait également partie de notre Comité d'honneur. Il avait débuté à l'Ecole des Chartes par une thèse sur la réunion du Dauphiné à la France, mais dès l'année 1863, il trouvait sa voie en collaborant à la *Gazette des Beaux-Arts* et il publiait plus tard quarante-deux livrets des salons de peinture du XVIIe et du XVIIIe siècle avec de savants commentaires. La Société de l'art français dont il était l'âme a inséré dans son *Bulletin* d'innombrables communications de ce grand travailleur dont la bibliographie se compose de 922 articles : il fut l'un des membres les plus assidus de nos Congrès. Son excellent ouvrage sur les Caffieri, ses éditions des *Comptes des bâtiments du roi* et de l'inventaire du mobilier de la Couronne sous Louis XIV, son *Histoire générale de la tapisserie* font honneur à son érudition. Directeur de la Manufacture des Gobelins, il se passionna pour le choix des cartons, pour les procédés de tissage, pour la question des teintures et pour la réparation des anciennes tapisseries. Jaloux de son indépendance, ayant horreur des concessions, il défendait ses idées avec une ardeur juvénile qui était le trait essentiel de son caractère.

Le P. Thédenat, membre de l'Institut, était entré dans la célèbre congrégation de l'Oratoire en 1875. Supérieur du collège de Juilley, fondateur de l'Ecole Massillon, il s'efforçait d'initier de jeunes prêtres aux meilleures méthodes de critique littéraire et scientifique, mais la dispersion de son ordre laissa toujours sur son front un nuage de tristesse. La touchante amitié qui l'unissait à M. Héron de Villefosse a valu à notre Société l'honneur de publier dans le Congrès archéologique de 1884 leur recueil des inscriptions romaines de Fréjus. Notre

regretté confrère, dont la bienveillance et l'affabilité étaient si appréciées des néophytes, était l'un des piliers de la Société des antiquaires de France où il communiquait sans cesse les découvertes d'antiquités romaines, de trésors d'orfèvrerie, de cachets d'oculistes. Ses deux ouvrages sur le Forum romain et sur Pompéi seront toujours considérés comme des modèles de clarté et de précision, car il savait animer les fouilles et les ruines du souffle de la vie.

Lucien Magne, inspecteur général des Monuments historiques, membre de notre Comité d'honneur, avait le culte de son art et de nos vieux édifices, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, il enseignait l'histoire de l'architecture avec une science d'analyse et de comparaison qui captivait ses nombreux auditeurs. Les meilleurs ouvriers de nos ateliers artistiques se pressaient à ses cours du Conservatoire des arts et métiers. Adversaire résolu de toute influence teutonne, mais imbu de la nécessité d'une orientation moderne, il leur expliquait la technique des œuvres anciennes et la manière d'interpréter la flore pour trouver de nouveaux motifs d'ornementation. Auteur d'un remarquable article sur les vitraux d'Ecouen et de Montmorency, d'une monographie du Palais des Comtes de Poitiers et d'une série d'études sur le décor de la pierre, de la terre, du verre et du fer, il avait attaché son nom à la restauration de l'abbaye de Fontevrault et du château de Saumur. On lui doit le classement d'un grand nombre d'églises du Poitou et de la Bretagne. Grand constructeur, il éleva le clocher du Sacré-Cœur de Montmartre, en modifiant le projet d'Abadie et dessina le mobilier de la basilique. Son talent et son expérience lui donnaient une autorité indiscutable.

Paul Selmersheim qui remplissait les mêmes fonctions a passé sa vie, comme Viollet-le-Duc, à dessiner les églises et les châteaux de la France. Il eut l'honneur d'achever Saint-Urbain de Troyes, de restaurer l'abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent et la cathédrale de Noyon et de construire Notre-Dame d'Epernay, mais son talent d'architecte reçut une nouvelle consécration quand il dirigea le remplacement des linteaux brisés depuis le XIVe siècle sous le poids des voûtes des porches latéraux à la cathédrale de Chartres. Que de fois j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui, pendant les travaux de sauvetage du chevet de l'église de Morienval, sur la nécessité de conserver et de replacer des témoins ! C'était un véritable archéologue dont le cœur fut brisé par le vandalisme des armées allemandes.

Louis de Fourcaud, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, était membre de l'Institut, comme notre confrère Louis Bernier, architecte de l'Opéra-Comique, qui aimait à suivre nos excursions. Ils appartenaient à la même génération que notre inspecteur divisionnaire, Jules de Lahondès qui fut l'âme de nos Congrès de Languedoc et de Gascogne. Son véritable culte pour les monuments de Toulouse lui avait inspiré un savant ouvrage sous presse qui sera le couronnement de sa vie laborieuse. Président de la Société archéologique de Toulouse,

il dirigea la publication de ce bel album des monuments du Midi de la France où d'excellentes notices viennent doubler l'intérêt des reproductions photographiques.

Archiviste de la Vienne pendant quarante-cinq ans, Alfred Richard rendit les mêmes services à notre Société et à celle des Antiquaires de l'Ouest dont il fut président. Son œuvre capitale c'est son *Histoire des comtes du Poitou* qui lui valut trois ans de suite le prix Gobert. Ses rapports sur la découverte d'une statue de Minerve et d'un temple de Mercure à Poitiers, sur le caractère confessionnel des tombes mérovingiennes du sud-ouest se font remarquer par les mêmes qualités d'observation et de conscience.

Le vicomte d'Avout, descendant du maréchal, remplissait en Bourgogne les fonctions d'inspecteur divisionnaire de notre Société. Ancien magistrat démissionnaire, il profitait de ses loisirs pour publier le récit de ses voyages en France et à l'étranger en charmant ses lecteurs par son style et son esprit. Sa dernière joie fut de recevoir, en juin 1914, un groupe important de nos confrères et de leur faire les honneurs des monuments de Dijon, Hélas, il n'a pu voir sa ville natale Haguenau rendue à la France ! Alfred Hettier, qui résidait à Caen où il était chargé d'inspecter la Normandie, était directeur d'une grande compagnie d'assurances, mais il trouvait le temps nécessaire pour s'intéresser à l'histoire locale et pour cultiver la grande amitié qui l'unissait à M. Travers dont la mort l'affecta profondément.

Monseigneur Douais, évêque de Beauvais, qui avait reçu dans sa cathédrale les membres du Congrès de 1905 avait publié de nombreux documents historiques sur la région de Montpellier et sur Saint-Sernin de Toulouse. Il était très lié avec notre regretté confrère Frédéric Fabrège, le savant historien de Maguelone, propriétaire de l'ancienne cathédrale dont il assurait l'entretien. Ernest Petit, inspecteur de l'Yonne, qui habitait l'ancien prieuré de Veausse, près d'Avallon, eut le grand mérite de s'initier seul aux recherches historiques. Les neuf volumes qu'il consacra aux ducs de Bourgogne de la race Capétienne sont une véritable mine de documents inédits dont il sut tirer le plus heureux parti. Il explora l'Avallonnais, disserta sur le temple de Mercure qui s'élevait sur le Montmartre bourguignon et publia la correspondance de l'abbé Lebeuf et du président Bouhiers.

Marcel Reymond, notre inspecteur de l'Isère, était un critique d'art bien français qui vivait dans l'enthousiasme au lieu de se perdre dans les compilations. M. André Michel qui lui avait confié la rédaction de plusieurs chapitres de son *Histoire de l'Art* le considérait comme un des meilleurs historiens de la Renaissance. Son livre capital, *La Sculpture florentine*, publié par l'éditeur Alinari, embrasse toute l'évolution de l'art italien depuis ses origines jusqu'au Bernin. Notre confrère contribua beaucoup à détrôner cette royauté que l'Allemand Bode exerçait en Italie, en démasquant les faux Lucca della Robbia qu'il avait exposés au Musée de Berlin.

L'abbé Requin, inspecteur du Vaucluse, s'était consacré à la recherche de documents inédits sur les peintres, les peintres-verriers et les enlumineurs d'Avignon au xve siècle. Il avait fait revivre ces artistes d'autrefois, comme Guillaume Grève, Jacques Bernin, Jacques Morel et son neveu Antoine Le Moiturier, Philippe Mellan, et s'était également intéressé aux origines de l'imprimerie à Avignon, aux faïences du Moustier. Le chanoine Müller, séduit par le parfum d'antiquité qui se dégage de la ville épiscopale de Senlis, était l'âme du Comité archéologique. Les notes qu'il avait prises en dépouillant la collection Afforty servirent de base à sa monographie des rues, des places et des monuments de cette antique cité.

En rendant un dernier hommage à Claude Cochin, député du Nord, emporté par la grippe dans toute la maturité de sa jeunesse, après avoir survécu à tous les dangers du front du Soissonnais, je veux au moins citer les noms de nos regrettés confrères : le chanoine Poulbrière, inspecteur de la Corrèze, Ernest Bizot, conservateur du musée lapidaire de Vienne et fouilleur émérite, Octave Roger, conservateur du Musée de l'Hôtel Cujas à Bourges et membre très érudit de la Société des antiquaires du Centre, Paul Simon, peintre verrier de la cathédrale de Reims, Edmond Soyez, bienfaiteur de la cathédrale d'Amiens et de la Société des Antiquaires de Picardie, Eugène Grave, l'historien de Mantes-sur-Seine, Georges Champagne qui avait décrit l'hôtel de ville de Dreux, Arthur Martin-Le Roy dont la collection célèbre a été l'objet d'une somptueuse publication dirigée par M. Marquet de Vasselot, les généraux Avon et Colard, les colonels Donau et Lecer, le duc de Bauffremont et le prince de Polignac qui avaient reçu les membres des Congrès de Troyes et du Puy dans leurs châteaux historiques, Ernest Dupuis, président du Comité archéologique de Senlis, Arthur Join-Lambert, Edmond Lespinas, Valentin de Courcel père, Fredey Dardel, Mme Emile Travers, Mme Jacques Baudrier, Mme Hambye, Mlle Lefranc. Nous garderons aussi le souvenir de M. Francis Bond qui avait publié des livres importants sur l'architecture religieuse et sur l'ancien mobilier des églises en Angleterre et du chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas, qui vient de mourir en léguant au Cabinet des médailles un médaillon de Jean Goujon.

Il ne me reste plus qu'un agréable devoir à remplir en proclamant les noms de nos éminents confrères élus membres de notre Comité d'honneur, MM. Gustave Schlumberger, Henri Nodet, Louis Gonse et l'abbé Wetterlé, et de nos nouveaux inspecteurs divisionnaires Noël Thiollier, Louis Regnier, Emile Ginot, le vicomte de Truchis, Philippe Lauzun. Enfin je tiens à souhaiter la bienvenue à tous ceux et à toutes celles qui assistent à nos Congrès pour la première fois, sans oublier de remercier de tout cœur les membres du Bureau qui s'ingénient à vous être agréables et à organiser nos Congrès.

Mes chers confrères,

Après avoir fait alterner devant nous le spectre de la mort et le squelette de nos ruines, je voudrais constater en voyant cette salle si bien remplie que notre chère Société est toujours bien vivante. Que la semeuse de Roty, incarnation de la pensée française, qui a semé à pleines mains pendant la guerre l'héroïsme et la confiance, sème maintenant l'entente cordiale entre les alliés, la fraternité, la vigilance, l'initiative et l'énergie ! La paix ne sera vraiment réparatrice qu'au prix d'un immense labeur. La France victorieuse, assise sur des tombes, est la grande victime de la guerre, mais elle saura reconstituer sa richesse et développer sa production grâce à ses savants, à ses ingénieurs, à tous ceux qui retournent sa terre nourricière et qui font prospérer son commerce et son industrie. Le dévouement sublime de ses fils, héritiers des vertus de nos morts, sera toujours l'assise fondamentale de ses glorieuses destinées.

Enfin M. Pirenne, recteur de l'Université de Gand, se félicite d'assister au Congrès de Paris, pour y représenter la Belgique ; il remercie la Société française d'archéologie de sa sympathie pour son pays et pour sa personne, et, en termes émus, flétrit les dévastations que les Allemands ont multipliées en Belgique dans certaines villes, malgré le respect dû à leurs richesses archéologiques et artistiques, ne sont plus qu'un monceau de ruines.

RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS LE VENDREDI 16 MAI

Le vendredi 16 mai les membres du Congrès étaient reçus à l'Hôtel de Ville par la municipalité de Paris.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie, M. Deshoulières, directeur adjoint, MM. R. Chevallier et H. Heuzé, secrétaires généraux, M. Jules Banchereau, trésorier, M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, délégué du ministre de l'Instruction publique, M. Louis Gonse, vice-président de la Commission des

Monuments historiques, se sont, à leur arrivée, rendus dans le cabinet du président du Conseil municipal où la bienvenue leur a été souhaitée par M. Louis Rollin, vice-président du Conseil Municipal ; M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, représentant M. A. Autrand, préfet de la Seine ; M. Paoli, secrétaire général de la Préfecture de police ; les membres du bureau du Conseil municipal.

Après avoir apposé leurs signatures sur le livre d'or de la Ville, ils ont été conduits dans le salon des Lettres, des Sciences et des Arts, où se trouvaient un grand nombre de membres du Congrès.

M. Louis Rollin, vice-président du Conseil municipal, a pris alors la parole en ces termes :

« Messieurs,

« C'est une de nos traditions les plus chères d'accueillir « à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de leurs Congrès, les So- « ciétés savantes dont le labeur forme un des plus beaux « fleurons de la parure intellectuelle de la patrie. Nous som- « mes d'autant plus heureux de remplir aujourd'hui cet « agréable devoir que la Société française d'archéologie a « des titres tout à fait exceptionnels à notre sympathie.

« S'il est en effet une région de la France qui ait été appe- « lée à bénéficier de vos travaux, Messieurs, c'est la région « parisienne, berceau et musée de cet art gothique dont « vous avez tant fait pour répandre l'intelligence et con- « server les monuments, et mes premières paroles seront « donc pour vous exprimer notre vive et profonde grati- « tude. Permettez-moi d'y associer notre Commission du « Vieux Paris qui compte tant de grands savants et d'émi- « nents artistes ; elle a bien voulu se joindre à vous au- « jourd'hui ; je tiens à l'en remercier et à lui dire la joie que « nous éprouvons à la recevoir ; sa place était marquée « d'avance dans cette réunion, puisqu'elle poursuit dans le « même esprit de piété artistique et patriotique qui vous

« anime une tâche si voisine et si parente de celle que vous « avez assumée.

« Au reste, Messieurs, si c'est la première fois que nous « avons le privilège de vous recevoir officiellement, vous « avez trouvé dès longtemps le témoignage de nos senti- « ments à votre égard dans le fait que deux de nos collègues, « MM. Le Corbeiller et de Puymaigre, sont membres de « votre Société, et que nous prenons tous sinon une part « active, du moins un intérêt passionné aux travaux de la « Commission du Vieux Paris.

« Chargés des intérêts présents de la Cité, nous n'oublions « jamais que nous sommes les dépositaires d'un très ancien « et très glorieux patrimoine dont nous avons à nous faire « les gardiens jaloux et vigilants ; mais nous n'oublions pas « non plus, Messieurs, que s'il nous est possible de nous « acquitter de la mission qui nous incombe, c'est à votre « science, c'est à votre zèle, c'est à votre concours éclairé et « dévoué que nous le devons.

« Quel beau programme, Messieurs, et quels beaux états « de service que les vôtres ! A l'heure actuelle, votre activité « rencontre auprès de l'opinion comme auprès des pouvoirs « publics l'accueil le plus cordial et la collaboration la plus « empressée ; mais si nous nous reportons par la pensée vers « ces années du début du XIXe siècle où votre illustre fon- « dateur Arcisse de Caumont jetait les bases de votre orga- « nisation, si nous songeons au formidable mur d'ignorance « et d'incompréhension auquel se heurtèrent vos pre- « miers efforts, de quelle admiration reconnaissante ne nous « sentons-nous pas pénétrés et émus !

« Je ne suis pas de ceux qui voient dans la Renaissance « une déviation ou une altération du génie national, mais si « un argument pouvait être invoqué en faveur de cette « thèse, ce serait assurément le discrédit profond dans le- « quel tombèrent, au cours de nos siècles classiques, les « merveilleuses productions de notre art médiéval, puisque

« gothique pour les contemporains de Racine était devenu « synonyme de barbare. On dirait, en vérité, une langue « dont le secret eût été tout à coup perdu ; et l'époque révo- « lutionnaire, dans son ardeur iconoclaste et rénovatrice, « devait renchérir encore sur le dédain et l'incompréhension « des générations qui l'avaient précédée. On se demande « avec angoisse ce que fût devenu l'admirable héritage mo- « numental de notre moyen âge si, aux environs de 1820, un « gentilhomme normand ne se fût rencontré, unissant à « une science profonde du passé l'ardeur d'intellection et « d'amour que comporte le véritable esprit historique, et ca- « pable de discerner sous l'incomparable variété des formes « d'art qu'elle a revêtues tour à tour la vivante continuité de « l'âme de la patrie.

« Heureusement, Messieurs, la France est la terre bénie « des initiatives individuelles. La voix d'Arcisse de Cau- « mont élevant contre le vandalisme une protestation indi- « gnée eut de toutes parts et bien vite de puissants échos ; « son plaidoyer passionné pour le salut des chefs-d'œuvre « de notre art roman et gothique ouvrit à la fois les yeux, « les esprits et les cœurs. Dès le lendemain de la Révolution « de 1830, un ministre de l'Intérieur qui s'appelait Guizot « prescrivait aux préfets de veiller sur nos monuments his- « toriques et organisait pour les protéger un service d'ins- « pection qui fonctionne encore aujourd'hui. La cause dont « vous vous étiez fait les champions était gagnée ; les mo- « numents souvent magnifiques, toujours vénérables des « premiers siècles de notre histoire échappaient à la pioche « du démolisseur ; un aspect essentiel du visage de la patrie « était sauvé du néant. Grâce à vous, Messieurs, nous avions « fait l'économie d'une catastrophe nationale.

« Hélas ! Messieurs, pourquoi a-t-il fallu qu'ayant triom- « phé du vandalisme de l'intérieur vous vous trouviez au- « jourd'hui devant les ruines d'un vandalisme cent et mille « fois pire, celui qui, au cours de ces quatre années de guerre,

« a semé dans tout le nord de notre France la dévastation « et la mort? Je vois dans le programme de votre Congrès « une visite à Reims et je sais que votre éminent Directeur, « M. Eugène Lefèvre-Pontalis, est président de la Société « des amis de la cathédrale martyre. Ce que seront vos sen-« timents devant ce sinistre exploit d'une savante barbarie, « nous l'imaginons aisément par les nôtres. Du moins est-ce « pour nous une grande consolation de songer que l'œuvre « indispensable de conservation ou de restauration ne sau-« rait être remise en de meilleures mains. En assistant des « conseils de votre science impeccable et de votre piété « fervente ceux qui seront chargés de sauver ce qui peut « être sauvé, de restituer ce qui doit être restitué, vous ne « ferez que poursuivre sous une forme nouvelle, appropriée « aux circonstances, l'apostolat inauguré par vos prédé-« cesseurs.

« Une fois de plus, vous aurez bien mérité de la patrie. « Permettez-moi de saluer en vous, Messieurs, les bons « artisans d'une bonne, belle et grande œuvre française. »

M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, a ensuite prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Au nom de M. le préfet de la Seine que les obligations « de sa charge empêchent à son vif regret d'assister à cette « réception, j'ai le grand honneur de vous souhaiter ici la « bienvenue.

« Vous représentez, Messieurs, le culte sacré du passé « national. Quand Arcisse de Caumont institua la Société « française d'archéologie, quand il ouvrit l'ère de vos « savants congrès, il fonda une véritable religion.

« Il professa la vénération des chartes jaunies et des « belles pierres d'autrefois. Avant lui, on négligeait ou mé-« prisait ces reliques. On les détruisait sans pitié. Il passa « toute sa vie à les défendre.

« A son exemple, vous chérissez, vous protégez les monu-
« ments de jadis. Il n'est pas de mission plus noble ni plus
« utile.

« Par l'harmonie des édifices anciens, par les proportions
« d'une aimable façade, par les détails d'une souriante ar-
« chitecture, nos aïeux s'entretiennent avec nous. Ils nous
« enseignent leur goût de l'ordre, du rythme, leur hardiesse
« mesurée, leur grâce, leur finesse. Un élégant bas-relief,
« un mascaron spirituel en disent autant que les phrases
« les plus expressives.

« Vous rappelez-vous que, dans Virgile, un héros bri-
« sant un rameau est stupéfait d'en voir couler du sang?
« Une voix douloureuse s'élève de l'arbuste : car une âme
« humaine l'habitait.

« Eh bien ! quand on porte la pioche dans les construc-
« tions fières ou charmantes des siècles révolus, il semble
« aussi que des plaintes s'en échappent et qu'elles saignent
« comme de la chair vivante, car les âmes de nos ancêtres y
« respirent encore.

« Messieurs,

« Vous vous opposez à de tels sacrilèges. Votre prési-
« dent, M. Lefèvre-Pontalis, le très éminent directeur de la
« Société française d'archéologie, continue dignement par
« la parole et par la plume l'œuvre des Caumont, des Pa-
« lustre, des Marsy.

« L'une de vos dernières sessions avant la guerre fut
« tenue à Reims. Que de ruines depuis lors ! Quelles épreuves
« ont subies les monuments qui vous sont chers ! Il s'est
« évanoui dans les flammes le doux sourire de la cathé-
« drale. Des églises entières ont péri.

« Vos archives, du moins, gardent les images de ces tré-
« sors perdus. Elles dénoncent la grandeur des crimes qu'ont
« perpétrés les Barbares. Et par les regrets qu'elles nous
« inspirent, elles nous attachent plus encore au passé de
« notre France éternellement jeune et radieuse. »

A ces paroles soulignées par de nombreux applaudissements. M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, a répondu :

« Monsieur le Président,

« Monsieur le Secrétaire général,

« Les membres du Congrès archéologique de France, que « j'ai l'honneur de présider, sont extrêmement touchés de « l'accueil si cordial qu'ils reçoivent dans cet hôtel de ville « où les amis des lettres, des sciences et des arts ont tou- « jours rencontré tant de sympathies. L'allusion que vous « avez faite au vénéré fondateur de la Société française « d'archéologie, Arcisse de Caumont, dont la statue s'élève « sur une place de la ville de Bayeux, nous a été droit « au cœur. C'était un précurseur, qui a fixé dans son *Abé- « cédaire* les règles de la chronologie de l'architecture « religieuse ; c'était un protecteur de nos vieux monuments « menacés par le vandalisme : nous sommes ses continua- « teurs.

« Heureux de saluer ici nos éminents confrères, M. Paul « Léon, Président de la Commission des Monuments his- « toriques ; M. Louis Gonse, membre de notre Comité « d'honneur, qui a le culte de tous les arts ; M. Adrien « Blanchet, membre de l'Institut ; j'aperçois à leurs côtés « mon collègue, M. Bonnier, inspecteur général des services « d'architecture de la ville de Paris, l'apôtre de la Renais- « sance des cités, qui plaide souvent avec moi la cause des « vieilles pierres menacées par des restaurateurs sans scru- « pule ; M. Hoffbauer, auteur des admirables dessins de « *Paris à travers les âges*, le docteur Capitan, grand- « maître de l'archéologie préhistorique, et M. Mareuse, dont « la magnifique bibliothèque renferme tant de documents « précieux sur la topographie parisienne.

« Plusieurs membres de notre Société, M. Henri Stein, « auteur d'une savante notice sur le Palais de justice ;

« M. Marcel Aubert, qui prépare une grande monographie « de Notre-Dame ; M. Jean Verrier, qui a gagné le ruban « rouge sur les champs de bataille après avoir étudié Saint- « Séverin ; M. Amédée Boinet, qui a décrit les vieilles « églises de Paris, font honneur à l'Ecole des Chartes, d'où « est sorti également le zélé bibliothécaire du Conseil mu- « nicipal, mon ami, M. Bléry.

« Chaque année, je fais visiter à mes élèves plusieurs « monuments de notre grande cité, et je suis heureux « d'avoir étudié aujourd'hui notre merveilleuse Sainte- « Chapelle devant l'élite des archéologues français. Que « d'antiquités Paris renferme encore dans le sous-sol de « la montagne Sainte-Geneviève, que d'études à entrepren- « dre sur ses anciennes églises qui n'ont pas encore livré « tous les secrets de leur histoire et de leurs remaniements !

« La ville de Paris a su faire appel aux artistes les plus « illustres pour décorer son superbe hôtel de ville qui a « heureusement échappé aux bombes et aux obus des bar- « bares, tandis que la voûte de Saint-Gervais s'effondrait « sur tant d'innocentes victimes de la barbarie germanique. « Elle est la reine du Petit-Palais et du musée Carnavalet ; « son Institut historique, dirigé par mon savant confrère, « M. Poëte, tend la main à l'Ecole d'art public, où la science « nouvelle de l'urbanisme est professée avec éclat par de « savants conférenciers.

« Les archéologues n'ont pas toujours une bonne presse. « On les traite de « gothisants » ; mais cette épithète n'est « pas une insulte pour les admirateurs de Notre-Dame. On « les accuse d'être hostiles aux percements qui font péné- « trer l'air et la lumière dans les vieux quartiers, on leur « reproche de s'opposer à la démolition des maisons de bois « d'un type suranné, d'avoir les yeux fixés sur les œuvres « du passé au lieu de songer à celles de l'avenir. Je voudrais « répondre brièvement à ces calomnies.

« En veillant à la conservation de nos monuments his-

« toriques, de nos églises rurales si pittoresques, de nos « vieilles maisons, nous avons conscience de défendre le « patrimoine artistique de la France. Nous luttons contre « tous ceux qui veulent la dépouiller de sa parure séculaire, « contre tous ceux qui ne respectent pas le caractère si « original de nos grandes et de nos petites cités, contre tous « ceux qui ne tiennent aucun compte des traditions régio- « nales, des matériaux employés par leurs prédécesseurs « pour donner libre cours à leur fantaisie.

« Sommes-nous bien exigeants en demandant que Reims « relevée de ses ruines ne ressemble pas à une ville amé- « ricaine, mais qu'on s'efforce d'y conserver des témoins de « son passé en n'élargissant pas toutes ses rues, en ne fai- « sant pas triompher le principe de la ligne droite dans tous « les quartiers, en ne transformant pas le parvis de la ca- « thédrale en un désert glacé ou brûlant, comme devant « Notre-Dame de Paris, en limitant la hauteur des maisons « dans le voisinage de l'édifice martyrisé.

« Si l'architecture du moyen âge et de la Renaissance nous « charme par ses grandes lignes et ses admirables propor- « tions, c'est qu'elle est le résultat d'une évolution. Si les « imitations sont souvent médiocres, c'est que les architec- « tes veulent fondre les éléments d'un style avec leurs « conceptions personnelles ; mais ceux qui s'affranchissent « de toute tradition en croyant qu'on peut créer un style du « jour au lendemain aboutissent souvent à l'excentricité, « car on ne viole pas impunément toutes les lois du bon « sens et du bon goût.

« Notre regretté confrère, M. Lucien Magne, professeur « au Conservatoire des arts et métiers, a formé d'habiles « artisans qui savent s'inspirer de la technique des arts « anciens, tout en s'orientant vers les inspirations modernes. « La flore et la faune seront toujours une source féconde « de nouveaux motifs d'ornementation, comme au moyen « âge. A côté du musée du Louvre, s'élève le musée des

« arts décoratifs : c'est un heureux contraste qui symbolise « l'union de l'art ancien et de l'art moderne.

« La Ville de Paris saura toujours remplir son grand « rôle artistique avec le profond respect qui est dû aux tra- « ditions nationales. La nef, qui est son emblème, plus solide « que le bateau de la Samaritaine, parce qu'elle est immor- « telle, est partie pendant la guerre de la pointe de la Cité ; « elle a passé devant Notre-Dame de Mantes, sœur jumelle « de Notre-Dame de Paris, devant le Château-Gaillard, « devant la cathédrale de Rouen, devant les tours de Ju- « mièges, puis elle a pénétré dans la Tamise jusqu'à la « Tour de Londres, avant de traverser l'Atlantique. Elle « est revenue à son port d'attache, enguirlandée de fleurs, « le jour de l'armistice, dans cette inoubliable journée où « Paris a fêté la victoire de la civilisation latine et anglo- « saxonne. Puisse-t-elle naviguer maintenant sur un lac « sans tempêtes, comme un cygne majestueux qui s'avance « sur la voie de l'avenir ! »

Après ces discours, les membres du Congrès visitèrent les salons de l'Hôtel de Ville, sous la direction de M. Henri Laurent, inspecteur des beaux-arts à la ville de Paris, qui leur fit admirer les peintures des grands maîtres modernes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

L'Assemblée générale des membres de la Société française d'archéologie a eu lieu le dimanche 18 mai dans la salle du moyen âge du musée des arts décoratifs, au pavillon de Marsan, gracieusement prêtée par M. L. Metman, conservateur du musée.

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis.

M. R. Kœchlin, vice-président du Conseil d'administration des Arts décoratifs, salue la Société française d'Archéologie et se félicite de lui avoir donné asile.

M. E. Lefèvre-Pontalis remercie M. R. Kœchlin et le prie d'exprimer à M. L. Metman la gratitude de la Société.

M. Deshoulières donne lecture des vœux suivants qui ont été déposés sur le bureau :

1° Vœu pour la compensation des objets d'art pris par les Allemands. — 2° Vœu pour l'installation dans le fort de Vincennes d'un musée de la grande guerre. — 3° Vœu pour l'achèvement de la restauration de la cathédrale de Meaux. — 4° Vœu pour le classement comme monuments historiques de l'église Saint-Gilles, à Étampes, des halles de Milly (S.-et-O.) et d'Arpajon (S.-et-O.). — 5° Vœu tendant à l'application stricte de la loi interdisant l'affichage sur les monuments historiques et demandant des poursuites contre ceux qui y contreviennent. — 6° Vœu tendant à la prompte exécution de travaux de consolidation à entreprendre au château de Chalusset (Haute-Vienne). — 7° Vœu tendant au classement, comme monuments historiques, des châteaux de Nesle-en-Dôle (Aisne) et de Passy-sur-Marne (Aisne). — 8° Vœu tendant au classement, comme monument historique, de la borne miliaire de Bruère-Allichamps. — 9° Vœu tendant à ce que l'établissement de l'hôpital de vieillards de Béthune, dans l'abbaye de Noirlac (Cher), soit surveillé par l'administration des Beaux-Arts pour que le caractère du monument ne soit pas dénaturé. — Protestation contre la démolition du château du Vernay-du-Chêne, commune de Saint-Amand (Cher).

Ces différents vœux sont adoptés à l'unanimité.

M. le Président expose que l'assemblée générale n'ayant pu être réunie pendant la guerre, il y a lieu, conformément

aux statuts, de procéder à l'élection de 33 membres sortants du Conseil d'administration et de pourvoir au remplacement de MM. J. Déchelette, de Lahondès et le baron d'Avout, décédés. MM. le comte de Beaumont et le baron Burthe d'Annelet, ayant été nommés scrutateurs, l'élection a lieu au scrutin secret et donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 68.

A obtenu 68 voix, et verra son mandat expirer en 1920, M. le vicomte de Truchis, en remplacement de M. le baron d'Avout, décédé.

Ont obtenu 68 voix et verront leur mandat expirer en 1921, MM. Berthelé, A. Boinet, Dr Coutan, L. Demaison, L. Germain de Maidy, L. Régnier, L. Serbat.

Ont obtenu 68 voix et verront leur mandat expirer en 1922, MM. le comte de Beaumont, le baron de Bonnault, Deshoulières, Fage, Huart, Michel-Dansac.

Ont obtenu 68 voix et verront leur mandat expirer en 1923, MM. Blanchet, Chevallier, G. Durand, Heuzé, Labande, le chanoine Pottier, Vitry.

Ont obtenu 68 voix et verront leur mandat expirer en 1924, MM. A. Besnard, J. Banchereau, E. Jarry, le marquis de l'Estourbeillon, F. Martin-Sabon, A. Rhein, P. des Forts, remplaçant M. Déchelette, décédé.

Ont obtenu 68 voix et verront leur mandat expirer en 1925, MM. P. Dubois, le marquis de Fayolle, le comte Lair, E. Lefèvre-Pontalis, A. Levé, P. de Longuemare, P. Lauzun, en remplacement de M. de Lahondès, décédé.

Après avoir proclamé ce résultat M. le Président lit la liste des lauréats du Congrès de Paris dont les noms suivent :

Rappel de grande médaille

M. André Ventre, architecte en chef des Monuments historiques.

Prix Émile Travers

M. l'abbé Hardy, pour sa monographie de la cathédrale de Lisieux.

Grandes médailles de vermeil

M. Hoffbauer, architecte.

M. J. Puig y Cadafalch, architecte, à Barcelone.

M. Henri Stein, conservateur aux Archives nationales.

M. Henri Deneux, architecte en chef de la cathédrale de Reims.

Rappel de médaille de vermeil

M. Lucien Broche, archiviste de l'Aisne.

Médailles de vermeil

Lieutenant-Colonel de Fossa, médaille offerte par Mme J. Lair.

M. Max Sainsaulieu, architecte, à Reims.

M. André Collin, architecte en chef des Monuments historiques. Médaille offerte par M. Alfred Besnard.

M. Arthur Kingsley-Porter, à New-York.

M. Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques.

M. Edmond Socard, peintre-verrier. Médaille offerte par M. E. Lefèvre-Pontalis.

M. Jacques Simon, peintre verrier, à Reims.

Médailles d'argent

M. le chanoine Landais, archiprêtre de la cathédrale de Soissons. Médaille offerte par M. E. Lefèvre-Pontalis.

Colonel Louis Bernard, directeur du génie, à Besançon.

Mme Tavet, conservateur du musée de Pontoise.

M. Sosthène Pinchon, brigadier de police, à Saint-Quentin.

M. Henry Aragon, conservateur du musée de Perpignan.

M. Louis-Eugène Lefèvre.

M. René Gobillot.

M. Paul Deschamps, archiviste-paléographe.

M. Etienne Houvet, gardien de la cathédrale de Chartres. Médaille offerte par M. E. Lefèvre-Pontalis.

M. Havot, sculpteur, à Reims.

Médailles de bronze

M. l'abbé Joachim Perrin, secrétaire de l'évêché de Soissons. Médaille offerte par M. E. Lefèvre-Pontalis.

M. l'abbé Ovide Jacquelet, curé de Vauxbuin (Aisne). Médaille offerte par M. E. Lefèvre-Pontalis.

M. Marcel Bouchier, sapeur-pompier à Paris.

M. Victor Betsch, chef d'équipe, à Reims.

M. Fernand Varlet, ouvrier verrier, à Reims.

M. Fernand Mahieu, ouvrier verrier, à Reims.

M. Charles Berriot, ouvrier verrier, à Reims.

M. Laleuf, maçon, à Reims.

M. Huart, gardien de la cathédrale de Reims.

M. Pierre Baudonnet, contremaître charpentier, à Saint-Quentin.

Mme Octave Richy, à Noyon.

La parole est donnée à M. le Trésorier pour exposer l'état moral et financier de la Société pour les années 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918.

Groupés en un seul exercice, ces comptes sont approuvés à l'unanimité et des remerciements sont votés, par acclamation, à M. Banchereau, trésorier, et à M. Heuzé qui a géré les fonds de la Société pendant l'absence de M. Banchereau, retenu au front.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

RÉCEPTION A TAVERNY ET A PONTOISE, LE LUNDI 19 MAI

A l'occasion de l'excursion qui devait amener les congressistes dans la région de Pontoise, la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin tenait à leur présenter non seulement ses monuments, mais aussi la belle contrée qui fut le solide rempart contre lequel l'invasion allemande devait se heurter en des efforts stériles.

Déjà, du haut des marches qui précèdent la façade de Taverny, M. Germain Lefèvre-Pontalis leur donna d'émouvantes explications topographiques pour montrer la manœuvre qui, en septembre 1914, préserva la capitale contre la marche de l'ennemi. M. le maire de Taverny voulut ensuite rappeler que Taverny est le berceau de notre directeur, qu'il y passa son enfance et y fit ses débuts dans la vie publique.

A Pontoise, le Congrès était reçu, en l'absence de M. le Sous-Préfet, par M. le vicomte Cornudet, député de Seine-et-Oise, M. Barjot, président du Tribunal, MM. Germain Lefèvre-Pontalis, président, et Depoin, secrétaire général de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin. La réception eut lieu dans les beaux jardins de M. le président Barjot étagés sur les anciens remparts du château. M. E. Lefèvre-Pontalis adressa des remerciements à M. le vicomte Cornudet et à M. le président Barjot, puis salua la Société archéologique et historique de Pontoise et du Vexin dont les travaux, pleins d'érudition, ont donné naissance à de nombreuses publications universellement appréciées. Dans un langage élégant, M. Germain Lefèvre-Pontalis remercia le directeur de la Société française d'Archéologie et donna les plus intéressantes explications sur l'histoire de Pontoise et de ses monuments.

EXCURSION A REIMS
LE VENDREDI 23 MAI

En débarquant à Reims où 8.625 maisons furent complètement détruites par les obus allemands et par des projectiles incendiaires, nos confrères partagent l'émotion et l'indignation de tous ceux qui visitent cette belle cité en ruines. Ils se rendent d'abord à Saint-Jacques dont la nef du xiiie siècle est encore debout, mais les voûtes du chœur et des chapelles latérales du xvie siècle se sont effondrées comme la flèche gothique de bois qui s'élevait sur la croisée.



Antony-Thouret, phot.

Tête de l'ange du portail gauche.

S. E. le cardinal Luçon avait tenu à recevoir les membres du Congrès dans la cathédrale dévastée. M. E. Lefèvre-Pontalis présente les hommages de nos confrères au vénérable archevêque, en rappelant sa courageuse conduite pendant les bombardements quotidiens de l'édifice. Il raconte l'arrivée des Allemands, le 2 septembre 1914, la visite

P. Antony-Thouret, phot.

Les membres du Congrès et le cardinal Luçon à Reims

insolente de von Below qui pénétra dans le chœur pendant l'office des chanoines et qui remit son casque sur sa tête au pied de l'autel, l'incendie prémédité du dimanche 19 septembre, allumé à 3 heures de l'après-midi par les obus qui pleuvaient sur les combles, la chute de la flèche du chœur à 5 heures, l'embrasement de l'échafaudage de la tour du nord qui calcina l'ange au sourire, la reine de Saba et les statues voisines. La belle charpente du xve siècle brûlait encore le lendemain matin. Le prétendu poste d'observation de la tour du sud n'a jamais existé : c'est en vain que von Heeringen et von Below se sont rejetés mutuellement la responsabilité des bombardements de la cathédrale. L'histoire associera les deux coupables dans la même réprobation, ainsi que les archéologues allemands Clemen, Grautorf, Sauer qui ont entassé des mensonges sur des arguties.

Notre directeur résume à grands traits le martyre du monument d'après le livre de Mgr Landrieux : on peut évaluer à 350 le nombre des projectiles qui sont venus le frapper, dont 287 avaient été repérés avant l'évacuation de 1918. Il montre les trous béants des voûtes du transept et du chœur et déplore la perte de 70 statues qui faisaient l'ornement des portails et des tours. Pendant la semaine tragique de Pâques 1917, les artilleurs allemands pointèrent leurs canons chargés d'obus de 280 sur la pile d'angle sud-est de la croisée qui se serait écroulée sans le dévouement de M. l'architecte Sainsaulieu et des sapeurs qui réussirent à la consolider. Malgré les mesures de protection prises par la Commission des Monuments historiques, les portails ont beaucoup souffert, car les sacs de terre ne pouvaient garantir leurs voussures. Notre confrère, M. Jacques Simon, a pu faire déposer une partie des vitraux, grâce aux pompiers de Paris, qui s'accrochaient aux armatures. Aujourd'hui la toiture provisoire posée par notre confrère, M. Deneux, protège l'édifice contre les intempéries. M. E. Lefèvre-Pontalis le félicite de son zèle

archéologique, de ses savantes observations sur la structure de la cathédrale, sur les charpentes du moyen âge, sur les signes lapidaires, et émet le vœu que des fouilles soient exécutées dans le chœur pour découvrir les restes des monuments antérieurs (1). Il termine en exposant les



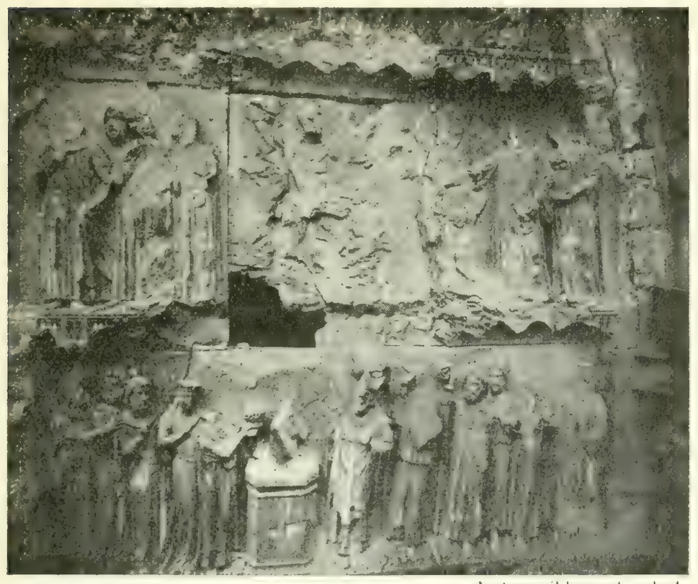
Antony-Thouret, phot.

Tête de la statue de l'Eglise

(1) Ces fouilles faites en 1919 et en 1920 par M. Deneux ont permis de retrouver des tombeaux d'archevêques et notamment celui d'Adalbéron (+ 988), l'anneau et le calice de Gervais qui mourut en 1067, le mur de façade de la basilique de Saint-Nicaise, la crypte préromane, une mosaïque carolingienne, les sculptures flamboyantes du jubé du xv[e] siècle.

trois buts de la Société des amis de la cathédrale de Reims dont il est président : rétablissement du culte, remplacement du mobilier anéanti, organisation du musée lapidaire, et fait appel à la générosité des congressistes en faveur de cette œuvre.

En circulant dans l'édifice dont le déblaiement est terminé, nos confrères constatent que la nef a beaucoup moins souffert que le transept et l'abside. Les voûtes des bas-côtés et du déambulatoire ont résisté, mais un énorme trou s'ouvre sur une chapelle rayonnante et tous les arcs-boutants du chevet sont très endommagés. Le maître-autel a été enseveli sous un monticule de pierres, les stalles et plusieurs bases ont été calcinées par le feu qui s'est com-



Antony-Thouret, phot.

Tympan du portail du croisillon nord.

muniqué à la paille où gisaient des blessés allemands. M. Deneux a fait déposer dans une chapelle quelques têtes des anges des culées, des chapiteaux à crochets, la tête de la statue de l'église et de nombreux débris de sculpture recueillis dans les décombres, mais les trente-deux statues de prophètes adossées au revers des portails latéraux de la façade ont été victimes de l'incendie des tambours, le 19 septembre 1914.

Les membres du Congrès s'arrêtent ensuite devant les portails de la façade et contemplent toutes les statues décapitées ou mutilées qui s'effritent tous les jours et qui perpétueront l'odieux souvenir du crime germanique, car il ne saurait être question de les restaurer ou de les remplacer. Enfin, ils se rendent devant les portails du croisillon nord pour voir le Beau-Dieu décapité, le trou d'obus du tympan voisin où le bas-relief de saint Remi chassant les démons a été pulvérisé, et ils traversent les ruines du palais archiépiscopal dont la grande salle est détruite et dont l'élégante chapelle du XIIIe siècle est dépourvue de sa toiture et de ses voûtes.

Nous nous acheminons ensuite vers Saint-Remi, qui avait échappé à l'incendie de l'Hôtel-Dieu en 1917, mais les Allemands mirent le feu aux combles, en 1918. Les voûtes de la nef, refaites avec des lattes et du plâtre vers 1832, s'effondrèrent sous le poids des pièces de bois enflammées. Le mur méridional s'est écroulé le 14 avril 1919, entraînant dans sa chute les arcs-boutants, les tribunes, les grandes arcades, les piliers et même une partie du croisillon méridional. La solidité de l'abside gothique si légère est très compromise. En déblayant l'église dont l'aspect intérieur est désolant, M. Deneux a découvert des inscriptions romaines et carolingiennes. Dans le voisinage de Saint-Remi, il a recueilli les débris du fenestrage d'une maison du XIVe siècle qu'il a reconstitué avec le plus grand soin.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Rémi de Reims.

Ruines du croisillon sud.

MÉMOIRES

I

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR L'ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN DES PRÉS

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

HISTOIRE DU MONUMENT

Après tant d'illustres auteurs qui ont étudié la célèbre église abbatiale de Saint-Germain des Prés, comme Mabillon (1), Montfaucon (2), Dom Bouillart (3), l'abbé Lebeuf (4), Alexandre Lenoir (5), et de Guilhermy (6), il est peut-être présomptueux de rédiger une nouvelle monographie du monument religieux le plus remanié de Paris, mais la restitution de son plan et de sa charpente au XIe siècle, l'état primitif de la nef et du transept, la question du triforium et des arcs-boutants de l'abside soulèvent des problèmes intéressants que je crois pouvoir résoudre à l'aide de comparaisons qui font défaut dans les œuvres

(1) *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. I, p. 169.
(2) *Monuments de la monarchie française*, t. I, p. 55.
(3) *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés*, 1724, p. 309.
(4) *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, éd. Bournon, t. I, p. 261.
(5) *Statistique monumentale de Paris*, p. 70 et album, t. I, pl. 1 à 36.
(6) *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 125.

de mes devanciers. Je tiens à remercier cordialement nos confrères H. Deneux, architecte en chef des Monuments historiques, qui m'a communiqué sa restitution de la charpente primitive, E. Chauliat et H. Heuzé qui ont contribué à l'illustration de cet article. Marcel Aubert, qui a bien voulu dépouiller les documents d'archives relatifs aux remaniements de l'église. Deux édifices se succédèrent sur son emplacement, le premier fut la basilique du VI[e] siècle, incendiée par les Normands et réparée à la fin du IX[e] siècle ; le second, l'église romane du XI[e] siècle dont le chevet rebâti fut consacré le 21 avril 1163. Voûtée de 1644 à 1646, restaurée d'abord en 1820 puis en 1845, elle a été peinte par Flandrin et Denuel de 1843 à 1861.

La fondation du monastère et de la basilique par le roi Childebert (1) fut la conséquence de son expédition d'Espagne en 542, d'où il rapporta la tunique de saint Vincent et une superbe croix d'or décorée de pierreries. L'église abbatiale, placée sous le double vocable de la Sainte-Croix et de saint Vincent, fut consacrée le 23 décembre 558, jour de la mort de Childebert, d'après le martyrologe d'Usuard (2). D'ailleurs, il est certain que Childebert, la reine Ultrogothe et leur fils Dagobert furent enterrés dans le chœur où leurs tombeaux ont été découverts en 1656. D'autre part, en 576, saint Germain donna à l'église son alleu de Bitry (Nièvre) avec la forêt de Poiseux pour l'entretien du luminaire (3). Quand il mourut le 28 mai de la même année, il fut inhumé dans la crypte de la chapelle de Saint-Symphorien, au sud de la nef (4).

(1) Quicherat a démontré que le diplôme de Childebert, daté de 558, qui confirmait les biens de l'abbaye, avait été fabriqué au XI[e] siècle. *Bibl. de l'Ecole des chartes*, 1865, p. 513.

(2) Migne. *Patrologie latine*, t. CXXIV, p. 830.

(3) *Polyptique d'Irminon*. Ed. Longnon, t. II, p. 156.

(4) Dominus itaque Germanus in illa adhuc crypta quiescebat. *Acta sanctorum*, mai, t. VI, p. 779.

Saint Eloi orna son tombeau d'orfèvrerie au VII[e] siècle. Grégoire de Tours cite deux fois la basilique de Saint-Vincent (1) et Fortunat, qui vint en Gaule vers 565, nous a laissé sous le titre « *De ecclesia parisiaca* » une description poétique de cette église cruciforme dont il attribue la construction à Childebert, en admirant ses colonnes de marbre, ses lambris et ses fenêtres vitrées (2). Ainsi l'existence de la basilique dans la seconde moitié du VI[e] siècle ne saurait être mise en doute.

Caribert († 570), Chilpéric I[er] († 584), ses deux fils Clovis et Mérovée, Frédégonde († 597) dont la tombe plate de mosaïques refaite au XII[e] siècle se trouve à Saint-Denis, Clotaire II († 628) et la reine Bertrude, Childéric II († 673) et la reine Bilihilde y furent enterrés. Un vaste cimetière où les tombes de pierre voisinaient avec les cercueils de plâtre s'étendait au sud de la basilique et fut soigneusement fouillé par M. Vacquer en 1874, quand on perça le boulevard Saint-Germain (3). Le 25 juillet 754, le corps de saint Germain qui avait été extrait de la crypte de la chapelle Saint-Symphorien fut transféré dans le sanctuaire de l'église en présence du roi Pépin et de son fils Charles (4). Une inscription qui se trouvait dans cette chapelle jusqu'à la Révolution conservait le souvenir de la translation des reliques et de la donation de la terre de Palaiseau (5). Faut-il en conclure que l'édifice avait été rebâti à cette époque ? Cette hypothèse est d'au-

(1) *De gloria confessorum*, chap. LXXVIII. *Historia Francorum*, l. VIII, chap. 33.

(2) Splendida marmoreis attolitur aula columnis
Et quia pura manet, gratia major inest
Prima capit radios vitreis oculata fenestris
Artificisque manu clausit in arce diem.

Mon. Germ. hist. Auctores antiquissimi, t. IV, 1[re] partie, p. 40.

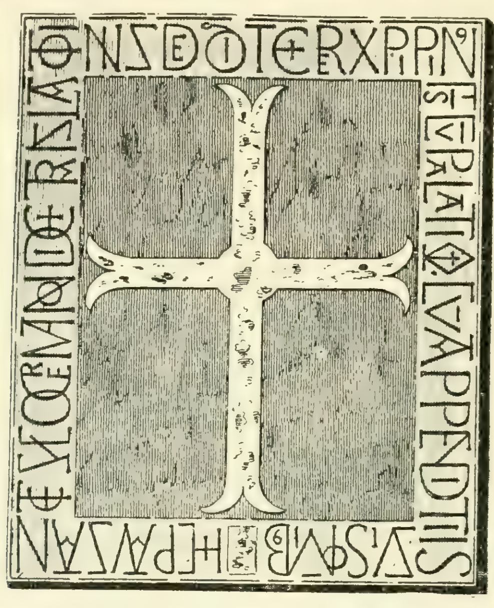
(3) *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1874, p. 36.

(4) *Martyrologe d'Usuard* dans Migne : *Patrologie latine*, t. CXXIV, p. 296.

(5) Dom Bouillart. *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, pl. XV, p. 285.

tant moins plausible que les sources qui concernent la reconstruction de l'abbatiale de Saint-Denis par Pépin le Bref ne font aucune mention de Saint-Germain des Prés.

En 845, les Normands pillèrent le monastère et essayèrent plusieurs fois d'incendier l'église. Ils se contentèrent de mettre le feu à un grenier de l'abbaye (1). Aimoin.



Inscription commémorative de la translation des reliques de saint Germain en 754.

moine de Saint-Germain à cette époque, raconte qu'ils prirent dans la charpente de la basilique les bois nécessaires à la reconstruction de leurs bateaux et que l'un des pirates s'étant introduit dans la confession où reposait le corps du saint essaya treize fois de briser une colonne de marbre qui se trouvait à droite, lorsque sa main se

(1) *Acta sanctorum*, mai, t. VI, p. 788.

dessécha (1). Le chef des Normands Regnier montra au roi Horic une poutre de l'église qu'il avait fait scier pour le convaincre de la véracité de ses récits (2).

Les moines qui avaient emporté le corps de leur patron à Coulaville, dans la Brie, d'où il était revenu à Paris au mois de juillet 846, furent encore victimes des envahisseurs en 857 et en 861. A cette date les reliques de saint Germain se trouvaient à Nogent-l'Artaud, près de Château-Thierry. Quand la sécurité sembla rétablie, le corps de l'évêque descendit la Marne en bateau et arriva à Paris le 19 juillet 863. Les chanoines de Notre-Dame le portèrent en procession au milieu d'une foule immense et le déposèrent dans la crypte de la chapelle Saint-Symphorien où il avait été inhumé (3). Dans la suite le sarcophage fut réintégré derrière le maître-autel. Le moine Abbon, historien du siège de Paris en 886, qui avait été moine à Saint-Germain, fait mention de l'ancien puits qui se trouvait au fond de l'abside actuelle (4).

Bien que l'église eut été incendiée par les Normands pendant leurs dernières invasions, les religieux se contentèrent de la réparer et de refaire la toiture. Au commencement du XIe siècle, l'abbé Morard qui fut élu en 990 et qui mourut le 1er avril 1014 démolit la basilique mérovingienne et jeta les fondations d'un nouvel édifice, comme le prouve son épitaphe jadis placée derrière le maître-autel : *Morardus, bonae memoriae abbas qui istam ecclesiam a paganis ter incensam evertens a fundamentis novam reædificavit turrim quoque cum signo multaque alia ibi* (5). De même que celle

(1) Ad confessionem Domni Germani deveniret columnam marmoream quæ ibidem orantibus ad dexteram sita erat tredecies totiusque corporis adnisu, veluti capulam hostem, percuteret. Acta sanctorum, p. 789.

(2) *Ibid.*, p. 789.

(3) Intulimus illud in Sancti Symphoriani cryptam ubi primum migrans quieverat. *Ibid.*, p. 795.

(4) Migne. *Patrologie latine*, t. CXXXII, p. 747.

(5) Dom Bouillart. *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés*, p. 71.

de Morienval, l'église romane de Saint-Germain des Prés, commencée à la fois par le clocher-porche où l'abbé Morard avait fait installer une cloche et par le chevet, fut terminée par la nef dont la première travée vient se coller sur le revers du mur occidental et dont le bas-côté nord se prolonge sur le flanc de la tour occidentale. L'abbé Ingon, mort en 1025, n'eut qu'à terminer les travaux, car la dédicace du dimanche 19 novembre, inscrite en marge du martyrologe avec la mention du vocable de Saint-Germain (1) peut se rapporter à l'année 1021 aussi bien qu'à l'année 1010.

Dans le martyrologe d'Usuard des notes marginales mentionnent deux dédicaces de cryptes le 1er et le 10 juin (2). Dom Bouillart était d'avis qu'elles se trouvaient au nord-est de l'église sur l'emplacement de la chapelle de la Vierge (3) bâtie au XIIIe siècle par Pierre de Montereau, mais on peut supposer que l'une des deux cérémonies se rapporte à la consécration de cinq autels d'une crypte établie après coup, comme à Saint-Philbert de Grandlieu, sous l'abside du VIe siècle (4) quand le tombeau de saint Germain y fut transféré en 754 et que l'autre dédicace d'une crypte qui renfermait trois autels concerne celle du XIe siècle.

Vers le milieu du XIIe siècle, les dimensions du sanctuaire ne correspondaient plus aux nécessités du culte. Les moines se décidèrent à faire démolir l'abside romane et ses tours jumelles qui furent remontées pour la remplacer par un rond-point, comme à La Charité-sur-Loire et à Pontigny. La même opération fut faite antérieurement

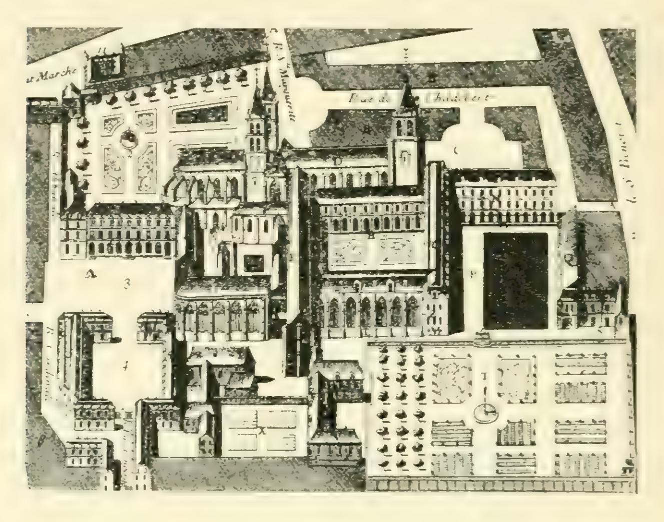
(1) Migne. *Patrologie latine*, t. CXXIV, p. 712.
(2) *Ibid.*, p. 110 et 140.
(3) Il allègue que l'anniversaire de leur dédicace ne fut plus célébrée après la construction de la chapelle de la Vierge.
(4) Le moine Aimoin fait mention de cette crypte dans son récit du pillage de l'abbaye par les Normands en 845. *Acta sanctorum*, mai, t. VI, p. 789.

à Morienval où l'étroit déambulatoire est dépourvu de chapelles. En 1163, cette œuvre importante qu'on peut considérer comme une réplique du chevet de la cathédrale de Noyon, incendiée en 1131, était achevée. La cérémonie de la dédicace eut lieu le dimanche 21 avril en présence du pape Alexandre III, accompagné de douze cardinaux, de Maurice de Sully, évêque de Paris, de plusieurs évêques français, italiens et espagnols comme l'archevêque de Tolède (1). Le cortège fit trois fois le tour de l'église, puis le souverain pontife consacra le maître-autel sous le vocable primitif de la sainte Croix, de saint Étienne et de saint Vincent dont les reliques furent scellées dans la pierre. Humbauld, évêque d'Ostie, fit la consécration de l'autel matutinal en l'honneur de saint Germain. Trois autels qui se trouvaient sans doute dans les chapelles rayonnantes avaient été consacrés la veille (2) et furent placés comme les autres sous le vocable de plusieurs saints. A cette époque où des tribunes lambrissées régnaient autour de l'abside dépourvue d'arcs-boutants doivent se rapporter les tombes en demi-relief de Childebert Ier et celle de Frédégonde en mosaïque incrustée de filets de cuivre qui se trouvent aujourd'hui à Saint-Denis. Comme l'abbé Hugues de Monceaux (1162-1182) concéda l'office de son père à un charpentier nommé Gilbert (3) qui est mentionné dans l'obituaire (4) on peut supposer qu'ils avaient travaillé à la croupe de l'abside.

Au XIIIe siècle, toutes les ressources de l'abbaye furent employées à la reconstruction des bâtiments monastiques qui commença par le cloître en 1227 et qui se termina en 1273 par le dortoir bâti au-dessus de la salle capitu-

(1) Lasteyrie (R. de). *Cartulaire général de Paris*, p. 375.
(2) Bibl. nat. lat. 13882, fol. 18. — Dom Bouillart, p. 310.
(3) Poupardin (René). *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, t. I, p. 297 Publication de la *Sté de l'histoire de Paris*.
(4) Bibl. nat. lat. 13882, fol. 74.

laire (1). Au lieu d'adopter le même parti qu'à Saint-Germer où la chapelle abbatiale communique avec le chevet, l'abbé Hugues d'Ivry chargea le célèbre architecte Pierre de Montereau qui avait construit le réfectoire en 1239 d'élever en 1245 au nord-est de l'église une chapelle de la Vierge, comme à Châalis. Ce grand artiste, mort le 17 mars 1266, y fut inhumé (2). Les derniers débris



Vue de l'abbaye du côté nord en 1724.

de son œuvre, démolie en 1802, ont trouvé asile dans le square de la rue de l'Abbaye et le portail a été remonté dans le jardin du musée de Cluny.

On peut supposer que le transept fut voûté après coup à la fin du XIIIe siècle, comme l'indique le profil des bases de trois fines colonnettes engagées dans l'angle occidental du croisillon nord. Sous l'abbé Richard qui fortifia le monastère (1361-1387) un accident, mentionné

(1) Dom Bouillart., p. 118, 123 et 126.
(2) *Ibid.*, p. 127, 133 et pièces just. p. CXXIV.

dans son épitaphe (1), nécessita une réparation dans l'église dont je n'ai pu retrouver la trace. Au commencement du xve siècle, l'abbé Guillaume III fit renouveler le mobilier du chœur à l'exception des stalles. Après avoir commandé l'aigle du lutrin (2), il passa marché avec les trois orfèvres Jean de Clichy, Gautier du Four et Guillaume Boey pour la châsse de vermeil de saint Germain qui ressemblait à une église flanquée de bas-côtés, épaulée par des arcs-boutants, couverte de feuilles d'or et surmontée d'une flèche. Entre les culées, les statuettes des apôtres étaient encadrées dans des niches polylobées (3). La quittance du 20 août 1409 prouve que ce magnifique reliquaire, posé sur quatre colonnes (4) au fond de l'abside, fut livré dans le délai fixé (5).

La même année, cet abbé fit refondre le devant d'autel d'argent exécuté en 1236 pour le remplacer par un retable de cuivre doré destiné au maître-autel. Au centre, il s'était fait représenter au pied du Crucifix flanqué de la Vierge et de saint Jean : à droite, sous des arcades trilobées, on voyait les statuettes de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Philippe, de saint Germain, de sainte Catherine et à gauche celles de saint Paul, de saint André, de saint Michel, de saint Vincent, de saint Barthélemy et de sainte Madeleine (6). Enfin, il compléta cet ensemble artistique par une croix processionnelle enrichie de pierreries.

En 1527, l'abbé Guillaume Briçonnet prit le parti de renouveler le mobilier du chœur qui subit le même sort au xviie, au xviiie et au xixe siècle. Il remplaça succes-

(1) Istius ecclesiæ lapsæ quondam relevator. *Ibid.*, p. 164.
(2) Dom Bouillart, p. 166.
(3) *Ibid.*, p. 166 et pièce just. n° CXVII.
(4) *Ibid.*, p. 251.
(5) Arch. nat., L. 762, n° 11.
(6) Dom Bouillart, p. 167.

sivement tous les anciens autels des chapelles et du transept, jadis isolés et posés sur des corps saints, par de nouveaux autels adossés aux murs qu'il consacra en 1527 et en 1528 et il fit établir dans la chapelle de Saint-Nicolas, la troisième au nord du déambulatoire, une tribune réservée à l'abbé. Enfin, il supprima un très haut chandelier à sept branches placé au milieu du sanctuaire, sous prétexte que cette belle œuvre de ferronnerie était gênante les jours de cérémonie (1). En 1557, on démolit le maître-autel, consacré en 1163 par le pape Alexandre III, qui devait être porté sur des colonnettes et qui renfermait une fiole de verre pleine de reliques. Le nouvel autel, sculpté par Antoine d'Artois et inauguré le 21 avril, coûta 2.808 livres (2). Flanqué de quatre colonnes de cuivre et des statues de saint Germain et de saint Vincent, il se composait de deux volets où le peintre Firmin Lebel avait représenté la Nativité et l'Adoration des mages (3) ; une crosse centrale soutenait la pixide. La même année, les deux cloches fêlées de la tour occidentale furent descendues au bas de la nef. Les moines les firent refondre, l'une au mois de septembre 1580 et l'autre au mois de janvier 1581, par Pierre Le Roy, fondeur à Paris, pour le prix de 400 livres (4).

Un maître-maçon, nommé Marcel Le Roy, qui demeurait rue de la Bûcherie, travailla en 1607 et en 1608 (5) à enlaidir le portail occidental du XIIe siècle pour l'abriter sous l'affreux porche actuel qui coûta 2.000 livres. Il supprima la partie supérieure du tympan et les statuettes des voussures qui furent remplacées par des boudins en saillie sur une archivolte en tiers-point surbaissée. Guillaume Douglas, prince d'Écosse, qui s'était converti,

(1) Dom Bouillart, p 181.
(2) Arch. nat., L. 762, n° 11. — Dom Bouillart, p. 189.
(3) Arch. nat., L. 762, n°s 13 et 14.
(4) Dom Bouillart, p. 198.
(5) Arch. nat., L. 762, n°s 5 à 19.

fut inhumé dans la chapelle Saint-Christophe, au sud du déambulatoire, le 11 mars 1611 : sa statue couchée se détache sur un mausolée de marbre noir. Le 28 avril 1619, saint François de Sales, évêque de Genève, consacra le nouvel autel de la chapelle Saint-Symphorien, au sud du porche, qui venait d'être réparée (1) ; son abside était orientée au midi (2).

Du 6 avril 1644 au 26 mai 1646, l'église fut livrée aux maçons qui commencèrent par voûter d'ogives la nef et les bas-côtés recouverts d'un plafond de bois. Antoine Lopinot, moine de l'abbaye, se chargea de diriger les travaux, de commander les matériaux et de payer les ouvriers chaque semaine (3), comme au moyen âge. Le concours de l'architecte Christophe Gamare (4) et de Dom Cotton, prieur du monastère, lui fut très utile. Le salaire hebdomadaire de l'appareilleur se montait à 16 livres, celui des vingt-neuf tailleurs de pierre variait de 7 à 9 livres, celui des douze maçons de 5 à 6 livres et celui des trente-sept manœuvres de 3 à 4 livres. On acheta 5.400 pieds de pierre aux quatre carriers Potery, Saintar, Parvelle et Cousin, à raison de 10 sous le pied, mais le charroi, qui coûtait 30 sous la voie, fut fait presque entièrement par les chevaux de l'abbaye. Il est donc probable que la pierre fut extraite des carrières de Montrouge ou de Clamart. En 1644 et en 1645, 1.096 tonneaux de pierre de Saint-Leu furent livrés sur le chantier, au prix de 4 livres 10 sous le tonneau, ainsi que de très nombreux sacs de plâtre à 3 livres la voie. En posant le nouveau dallage de la nef, les maçons découvrirent le 9 décembre 1645 la tombe de l'abbé Guillaume III, mort en 1418 (5).

(1) Dom Bouillart, p. 220.
(2) *Ibid.*, pl. XVI, p. 308.
(3) Arch. nat., L. 762, n° 20.
(4) Cet architecte qui fut maître des œuvres de la ville de Paris de 1626 à 1643 commença Saint-Sulpice et bâtit l'église des Incurables, celle de Saint-André des Arcs et la porte de l'Hôtel-Dieu.
(5) Dom Bouillart, p. 238.

Les voûtes du transept étaient terminées le 19 avril 1645 (1) : ses murs de fond furent éventrés pour substituer aux deux baies en plein cintre une grande fenêtre à meneau central de faux style gothique. On défonça le mur occidental du croisillon sud et la dernière travée du bas-côté méridional pour donner accès dans la nouvelle chapelle de Sainte-Marguerite. Le portail latéral sud dessiné par l'architecte Gamare, s'éleva pendant la même campagne. Deux sculpteurs, nommés Giot et Leroy, qui sont cités dans les comptes travaillèrent à l'ornementation intérieure et extérieure. Les tribunes de l'abside furent supprimées et remplacées par un triforium dont les baies sont amorties par des linteaux, ce qui permit d'allonger les fenêtres hautes ainsi que leurs colonnettes. Ces importants travaux qui se ralentirent en 1646 s'achevèrent le 11 juillet de cette année (2) et coûtèrent 60.847 livres (2). Le 10 mai 1644, le maître charpentier Philippe Pelletier qui demeurait au Pré-aux-Clercs avait signé un marché de 60.000 livres pour la réfection des combles de la nef, de la croisée et du chevet ; il toucha le dernier acompte le 10 septembre 1645 (3). Cet entrepreneur avait installé une grue pour démonter la charpente du XIe et du XIIe siècle et pour assembler les nouvelles fermes encore en place, mais il réemploya 371 pièces de vieux bois. L'ancienne toiture de tuiles fut remplacée par des ardoises (4).

A la fin de janvier 1656 commencèrent les travaux destinés à modifier l'ancienne disposition du chœur. On retira d'abord les huit châsses qui furent transportées

(1) Arch. nat., L. 762, n° 22. Le transept avait dû être voûté après coup antérieurement, mais ses voûtes menaçaient ruine en 1644. Cf. Bibl. nat., fr. 18818, p. 126.
(2) Dom Bouillart, p. 238.
(3) Arch. nat., L. 762, n° 20, dernière page.
(4) Arch. nat., L. 762, n°s 23 et 24.

dans la sacristie le 25 du même mois (1). En arrachant l'ancien dallage pour le remplacer par des carreaux de pierre de liais (2) et en nivelant le sol, ce qui fit disparaître l'ancien puits de saint Germain au pied de la seconde colonne à gauche de l'axe dans l'hémicycle (3), on découvrit les tombes de pierre de Childéric II, de la reine Bilihilde et de leur fils Dagobert. Violé en 1645 par les ouvriers qui avaient travaillé dans le sanctuaire à cette époque et qui avaient volé la couronne d'or, le voile brodé d'or et la ceinture enrichie de plaques d'argent, le sarcophage du roi ne renfermait plus que deux longues cannes, une épée, la boucle plaquée d'or du baudrier, une plaque d'argent ornée d'un serpent qui avait une tête au bout de la queue, des débris de souliers de cuir et un grand vase de verre (4).

On exhuma ensuite les corps de Childebert Ier († 558) et d'Ultrogothe, de Chilpéric Ier († 584) et de Frédégonde, de Clotaire II († 628) et de Bertrude (5), mais les deux premiers cercueils de pierre, qui se trouvaient à droite au pied de deux colonnes de l'abside, avaient été certainement déplacés vers 1160 quand on construisit le déambulatoire. Les quatre derniers tombeaux ainsi que ceux de Childéric II et de Bilihilde furent ramenés entre les piles du carré du transept, à l'entrée des croisillons, mais ceux de Childebert et d'Ultrogothe, exécutés ou retouchés comme les autres par le sculpteur Michel Bourdin fils qui reçut 400 livres en 1656 et 1.150 livres en 1658 (6) furent placés au milieu du chœur, devant le maître-autel qui précédait l'autel matutinal ou de Saint-Germain et

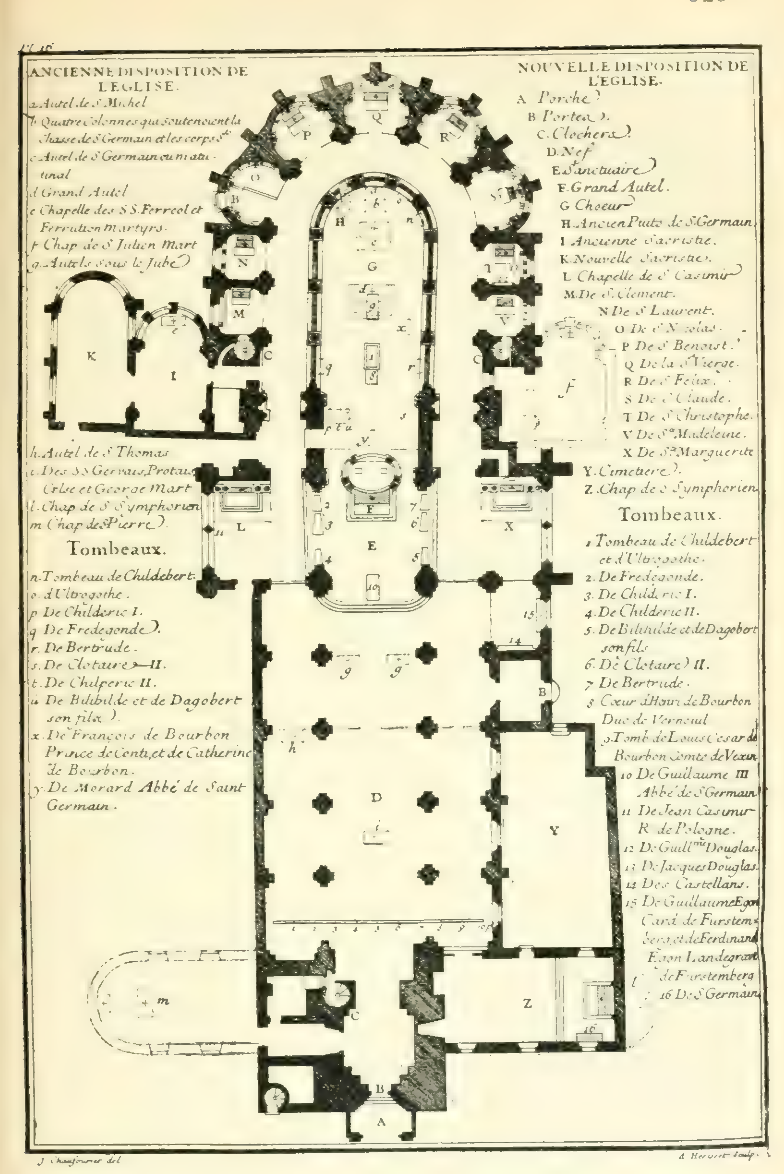
(1) Dom Bouillart., p. 251.
(2) Bibl. nat., mss. fr. 18818, p. 113.
(3) Ce puits qui devait se trouver à l'extérieur de la basilique mérovingienne ne fut englobé dans le sanctuaire qu'en 1163.
(4) Dom Bouillart, p. 252.
(5) *Ibid.*, p. 252.
(6) Arch. nat., L. 753, n° 26.

l'autel de Saint-Michel, encadré par les deux colonnes centrales de l'hémicycle (1).

Le maître-autel érigé en 1646 fut démoli le 23 mars 1656 et remplacé par un autre qui s'élevait à l'entrée du chœur (2) et qui renfermait le sarcophage de saint Germain. Les nouvelles stalles, au nombre de soixante et une posées la même année, coûtèrent 10.000 livres (3). Elles étaient ornées de chérubins et le dôme de la chaire abbatiale ressemblait à une couronne royale. Dom Claude Cotton, ancien prieur de l'abbaye, qui les avait commandées le 17 février 1655 à Martin Formery, sculpteur sur bois, et à Jean Lepaultre, menuisier à Paris, contribua pour 1.600 livres à la dépense (4). Le 16 mars 1663, un marché était passé entre le doyen et Pierre de Farcy, maître-menuisier, qui s'engageait à livrer au mois d'octobre un buffet d'orgues de seize pieds moyennant le prix de 3.200 livres ; le facteur Thierry devait exécuter l'instrument (5) dont le montage ne fut terminé qu'en 1667. En même temps, Pierre de Farcy se chargeait de faire appareiller pour 280 livres l'arc en anse de panier et la tribune destinée à porter les orgues à la place du jubé « qui estoit au fond de l'église » et qui fut supprimé le 26 juillet (6).

Après la mort de Jean-Casimir, roi de Pologne, décédé à Nevers le 16 novembre 1672, qui était abbé commendataire de Saint-Germain des Prés, on lui éleva un mausolée dans le croisillon nord, œuvre du sculpteur de Marcy et du frère Jean Thibaut (7). L'autel à colonnes de ce bras du transept fut consacré en 1683 sous le vocable de saint Casimir, en même temps que celui de Sainte-Marguerite

(1) Cf. le plan dans l'ouvrage de Dom Bouillart, p. 308.
(2) Dom Bouillart, p. 253.
(3) Bibl nat., mss fr. 18822, fol. 25.
(4) Arch. nat., L. 762, nos 25.
(5) *Ibid.*, n° 26.
(6) Bibl. nat., fr. 18818, p. 212.
(7) Dom Bouillart, p. 266.



Plan de l'église en 1724

dans l'autre croisillon (1), œuvre du sculpteur Laurent Magnier qui donna quittance de 2.580 livres en 1679 (2) et du frère Jacques Bourlet, auteur de la statue de sainte Marguerite posée en 1705 (3). L'abbé de Castellan, mort en 1677, avait ordonné par son testament l'érection d'un tombeau à son père et à son frère qui fut mis en place en 1683 dans la chapelle de Sainte-Marguerite à l'angle du bas-côté nord et du transept (4). Le célèbre artiste François Girardon qui en sculpta les figures et les médaillons signa en 1678 un marché de 10.000 livres pour l'autel de cette chapelle (5).

Le 29 septembre 1684, une cérémonie solennelle eut lieu dans l'église pour la réception des reliques de la Passion léguées aux moines par Anne de Clèves, princesse palatine. La pièce la plus importante était une croix byzantine à double traverse qui renfermait du bois de la vraie croix et dont l'inscription grecque mentionnait le nom de l'empereur Manuel Comnène (1143-1180). Le peintre Lebrun avait dessiné les deux anges d'orfèvrerie qui la soutenaient dans leurs mains (6). A cette époque, la chapelle de Saint-Symphorien tombait en ruines : Dom Bernard Joli, sacristain de l'abbaye, obtint les fonds nécessaires en 1690 pour réparer les murs, la charpente et la toiture. Il fit ériger un nouveau tombeau sur l'emplacement de celui de saint Germain où il encastra l'inscription commémorative de la translation des reliques en 754 (7). Cinq ans plus tard, des ouvriers suspendus à des cordes repiquèrent les murs de la tour occidentale et du clocher de Saint-Placide, nom donné à la tour jumelle du nord (8).

(1) Dom Bouillart, p. 267 et 270.
(2) Arch. nat., L. 753, n° 26.
(3) Dom Bouillart, p. 270.
(4) *Ibid.*, p. 271.
(5) Arch. nat., L. 753, n° 26.
(6) Dom Bouillart, p. 278
(7) *Ibid.*, p. 284 et 285.
(8) *Ibid.*, p. 269.

Après la mort du comte Ferdinand de Furstemberg, neveu du cardinal, le 6 mai 1696, Coysevox fut chargé de sculpter le tombeau qui se trouve dans la chapelle de Sainte-Marguerite (1) et où le prélat fut inhumé en 1704 après avoir fait restaurer le palais abbatial construit vers 1586 par le cardinal de Bourbon.

Un nouveau maître-autel elliptique fut posé en 1704 à l'entrée du chœur (2). Gilles Openord, architecte du duc d'Orléans, qui l'avait dessiné, le surmonta d'un baldaquin soutenu par quatre colonnes de marbre cipolin. Entre ces supports deux anges tenaient la châsse de saint Germain (3). La nouvelle sacristie bâtie au nord du chœur en 1717 par Jacques Philippe, maître-maçon, coûta 6.886 livres (4). L'ouvrage de Dom Bouillart, qui parut en 1724, fait mention de treize tableaux accrochés aux murs du chœur et de la nef, peints par Van Mol, Halé, Cazes, Leclerc, Bertin, Retout, Van Loo, Lemoine, Christophe et Verdot (5). Le plan relevé par J. Chaufourier, qui y est inséré (6), indique au milieu de la nef, dans la seconde travée, l'autel de Saint-Gervais et de Saint-Protais et ceux qui s'adossaient au jubé en avant du transept. L'autel de Saint-Thomas se trouvait dans le bas-côté nord, au droit de la troisième pile et le chœur qui renfermait quatre autels était flanqué au nord de deux grandes sacristies en hémicycle et au sud d'une ancienne chapelle dédiée à saint Julien. De chaque côté du porche s'élevaient au nord la chapelle Saint-Pierre et au sud celle de Saint-Sympho-

(1) Dom Bouillart, p. 292.

(2) En creusant les fondations de ce maître-autel, on découvrit un sarcophage de pierre mérovingien orné d'imbrications, de pampres et de palmes. *Ibid.*, p. 311.

(3) Dom Bouillart, pl. XVII et p. 311.

(4) Arch. nat., L. 762, n° 28.

(5) Dom Bouillart, p. 312. Thierry dans son Guide des amateurs et des étrangers à Paris, 1787, donne une liste complète des peintures et des sculptures qui ornaient l'église.

(6) Dom Bouillart, pl. XVI.

rien contiguë au cimetière des religieux qui s'étendait jusqu'au portail méridional.

La fonte du gros bourdon par Louis et Jean-Charles Gaudiveau le 6 octobre 1771 qui coûta 5.054 livres (1) fut le dernier fait intéressant pour l'histoire du monument avant la Révolution si fatale à l'abbaye. Le 4 février 1791, l'édifice était affecté au service paroissial, mais dès le 29 mars, l'architecte Bélanger détruisit les tombeaux des rois mérovingiens refaits par Michel Bourdin au XVIIe siècle. Il put heureusement sauver la curieuse tombe plate de Frédégonde (2). L'église fut fermée le 13 février 1792. L'adjudication définitive des bâtiments monastiques à M. Ledoux pour la somme dérisoire de 8.120 livres eut lieu le 13 novembre 1792 (3). En 1793, les statues du portail occidental furent brisées et le 12 février 1794 une raffinerie de salpêtre qui fonctionna jusqu'au 10 février 1802 fut installée dans l'église. On enleva tout le mobilier ; on arracha le dallage et les chapelles rayonnantes furent remplies de terres lessivées. Des fourneaux et des chaudières encombraient le bas-côté sud : des bassins de cristallisation et un grand réservoir avaient été établis dans la nef et dans le transept (4). Les prisons de l'abbaye, tristement célèbres par les massacres de septembre, s'élevaient à l'angle de la rue Sainte-Marguerite et du Petit-Marché, au sud du jardin abbatial qui entourait le chevet. L'église échappa heureusement à l'incendie de la bibliothèque des religieux le 20 août 1794.

(1) Arch. nat., L. 762, nos 32, 33 et 37. Cette cloche qui pesait 10.807 livres remplaça le bourdon fondu en 1580 et fêlé le 14 septembre 1764 qui pesait 10.442 livres.

(2) G. Vauthier. L'église Saint-Germain-des-Prés (1791-1821) dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, 1913, p. 174.

(3) Arch. de la Seine, fonds des domaines, carton 585, dossier 427.

(4) Arch. nat., F^{13} 507.

Quand le décret du 31 mai 1795 autorisa le rétablissement du culte, l'abbé de Pierre officia dans la chapelle de la Vierge jusqu'en 1802, date de sa démolition par le Dr Salbrune qui encastra quelques fragments de sculpture dans sa nouvelle maison, au coin de la rue de l'Abbaye et de la place Furstemberg (1). Il fallait donc se décider à utiliser l'église, mais la nef menaçait ruine, car les eaux salpêtrées qui coulaient dans des rigoles avaient rongé les piles. On avait songé à mettre l'édifice en vente, puis à le démolir, comme le proposait Petit-Radel au Conseil des bâtiments civils le 20 avril 1802, mais ses collègues furent d'avis de conserver la tour occidentale en raison de son ancienneté, tout en déclarant que l'architecture du monument « n'offre rien de bien intéressant sous le rapport de l'art » (2). Néanmoins, l'église fut rendue au culte le 29 avril 1803.

Alexandre Lenoir qui découvrit deux tombes mérovingiennes sous le maître-autel, en 1799, avait fait transporter au Musée des Monuments français les principaux tombeaux qui furent restitués à Saint-Germain des Prés en 1817. Le curé Lévis réclamait, en 1803, des tableaux au musée de Versailles, un orgue provenant de Saint-Victor, des dalles de l'abbatiale de Sainte-Geneviève (3). Un peu plus tard l'église s'enrichit de la belle Vierge de marbre à l'enfant donnée à l'abbaye de Saint-Denis en 1340 par la reine Jeanne d'Evreux, tandis que le musée du Louvre recueillait les colonnes de marbre de l'autel de 1704. En 1819, la chapelle rayonnante centrale qui n'était pas plus profonde que les autres fut démolie et remplacée par une construction d'un style déplorable (4).

Dans son rapport du 19 juillet de la même année, l'archi-

(1) Gilbert. *Mémoire sur les réparations de Saint-Germain des Prés*, dans la *Revue archéologique*, 1854, p. 533.
(2) Arch. nat., F^{13} 507.
(3) Arch. nat., F^{21} 586, dossier n° 2.
(4) Gilbert, article cité. *Revue archéologique*, 1854, p. 533.

tecte Lahiteau signalait l'état dangereux de certaines parties de l'église (1). Le 4 mai 1820, l'inspecteur général Mazois attirait l'attention du Conseil des bâtiments civils sur l'écrasement des piles du nord rongées par le salpêtre. La nef avait été interdite aux fidèles qui entraient dans le chœur par une porte voisine de la sacristie. Les architectes Rondelet, Molinot, Rohault et Debret visitèrent l'église avec leur collègue Guy de Gisors qui fut d'avis que la démolition de la nef et de ses bas-côtés s'imposait, mais le 18 mai Mazois ralliait le Conseil à l'idée de conserver le chœur et de restaurer la nef (2). Le système d'étais et de chevalements posés par l'architecte Godde (3) fut jugé insuffisant. C'était en effet une nouveauté que la reprise en sous-œuvre d'une église en 1820, tandis que cette opération était familière aux architectes du moyen âge, comme à la cathédrale du Mans et à Saint-Gilles d'Etampes. Le préfet de la Seine décida qu'on réserverait au culte l'abside qui était en bon état, en l'isolant par un mur de clôture. Dès qu'il eut approuvé le projet de Godde le 21 juillet 1821, on commença les travaux de la nef qui coûtèrent 219.080 francs et qui étaient terminés le 15 mars 1822 (4).

Dans une lettre du préfet de la Seine, datée du même jour, Hély d'Oissel, directeur des travaux de Paris, énumère les réparations terminées, à savoir la reconstruction de dix piliers de la nef en roche dure sur des fondations de 1 m. 50 de profondeur, le ravalement des colonnes, des chapiteaux et des voûtes, la reprise des colonnes engagées dans le mur du bas-côté nord, la réfection de la chapelle des fonts-baptismaux, la construction d'une sacristie au nord du porche, l'agrandissement des fenêtres romanes

(1) Arch. nat., F^{13} 882.
(2) *Ibid.*
(3) Godde qui fit des restaurations déplorables à Notre-Dame de Paris et à Saint-Denis, portait le titre d'inspecteur en chef.
(4) Arch. nat., F^{13} 882.

qui furent revitrées, la réparation des étages inférieurs de la tour occidentale dont les baies furent déshonorées par un horrible remplage, l'incrustation de moellons dans les murs extérieurs de la nef, le renouvellement de la charpente des bas-côtés et la pose d'un chéneau de plomb au pied du grand comble (1). Il restait à décider quel serait le sort des petits clochers de Saint-Casimir au nord et de Sainte-Marguerite au sud que Godde avait fait chaîner par précaution (2). Cet architecte proposait de démolir la tour du nord très dégradée et de restaurer la tour du sud, mais comme leur poids était inquiétant vu la nécessité de les reprendre en sous-œuvre, on prit le parti de démonter les trois étages supérieurs de chaque clocher pendant l'été de 1822, puis on répara les chapelles rayonnantes et les six arcs-boutants du chevet furent remaniés en 1823 (3). Ce second chapitre du devis était évalué à 100,764 fr., ce qui fit monter la dépense totale à 319.844 fr. d'après le procès-verbal de la séance du Conseil des bâtiments civils, en date du 19 mars 1823 (4).

En 1824, la fabrique obtint des marbres pour l'autel, des colonnes provenant du tombeau du connétable Anne de Montmorency et des vitraux gothiques déposés au musée des Monuments français (5). Godde fit exécuter en 1827 la chaire de marbre dessinée par Quatremère de Quincy qui coûta 33.500 fr. (6). En 1843, Hippolyte Flandrin commença par le chœur la série de ses peintures justement célèbres où les scènes de l'Ancien Testament annoncent celles de la vie du Christ : son œuvre s'acheva dans la nef

(1) Arch. nat., F 13 882.
(2) Gilbert. *Mémoire sur les réparations de Saint-Germain des Prés*, dans la *Revue archéologique*, 1854, p. 536.
(3) Arch. nat., F 13 1134.
(4) Arch. nat., F 13 882.
(5) Arch. nat., F 21 586, dossier n° 2.
(6) Gilbert. *Mémoire sur les réparations de Saint-Germain des Prés*, dans la *Revue archéologique*, 1854, p. 540.

peinte de 1856 à 1861 (1). Mal éclairées et noircies par la poussière, ces fresques d'un si doux coloris et d'une très grande valeur artistique auraient été mieux placées dans une église moins obscure, mais ce qui fut désastreux c'est l'ornementation dessinée par Denuel et jugée nécessaire pour les encadrer. Etoiles d'or sur voûtes d'azur, dorure des chapiteaux neufs de la nef et des chapiteaux romans du sanctuaire, peinturlurage des colonnes et des murs, rien ne fut épargné pour dénaturer les lignes de l'architecture. Seul le déambulatoire et ses chapelles échappèrent au pinceau des décorateurs.

Au milieu de cette période, Baltard avait fait sculpter de nouveaux chapiteaux dans la nef et les collatéraux, déplorables pastiches de ceux du XIe siècle, comme le prouvent les originaux déposés au musée de Cluny. Il dessina les stalles, tandis que Lassus faisait entourer l'abside d'une clôture de bois (2). Gérente exécuta les vitraux du chevet d'après les cartons de Flandrin. De 1848 à 1853, Baltard restaura le dernier étage de la tour occidentale raboté par Godde (3). Il déboucha les baies, mais il eut tort de refaire les colonnes, les chapiteaux, les archivoltes et le parement extérieur, sans laisser aucun témoin de l'œuvre du XIIe siècle. Les réparations faites à l'église dans la seconde moitié du XIXe siècle par le service des Monuments historiques ne furent que des travaux d'entretien sans aucun intérêt archéologique.

Description de l'église.

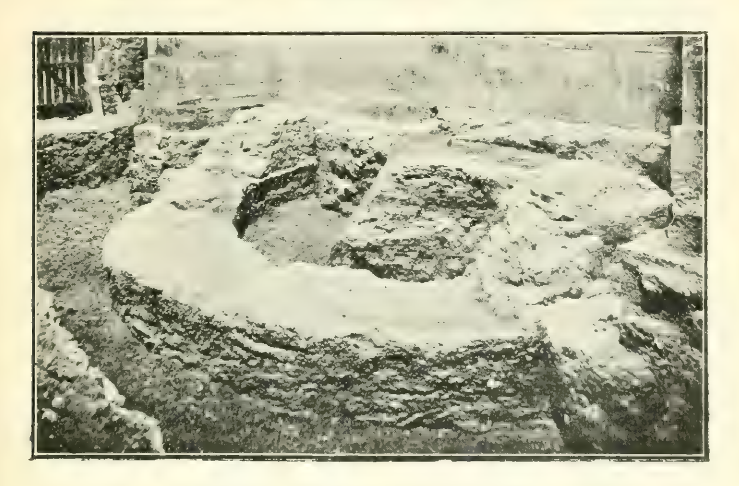
Aucune fouille n'ayant été faite dans la nef et le transept, il est impossible de donner aucune indication sur le plan

(1) Articles de G. Planche dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1846 ; de Th. Gautier dans le *Moniteur*, 2 décembre 1861 ; de E. Vinet, dans la *Revue nationale*, 25 décembre 1861. — F. A. Gruyer. *Peintures murales de la nef de Saint-Germain des Prés*, 1862, in 8°, — A. Galimard. *Peintures murales de Saint-Germain des Prés*, 1864, in 8°.

(2) Gilbert. *Mémoire sur les réparations de Saint-Germain des Prés*, dans la *Revue archéologique*, 1854, p. 540.

(3) *Ibid*, p. 537.

de la basilique mérovingienne. Néanmoins, le fragment de chapiteau corinthien en marbre blanc, décoré d'une petite croix, qui fut trouvé dans la nef en 1794 (1), la découverte de tombeaux de Childéric II, de la reine Bilihilde et de leur jeune fils Dagobert dans le chœur actuel, en 1656, au pied de la tour du nord, et celle de plusieurs sarcophages mérovingiens ornés de croix pattées dans le bas-côté sud en 1853 suffisent à prouver que l'église du VIe siècle occupait le même emplacement. En 1876, les travaux de terrassement du square mirent au

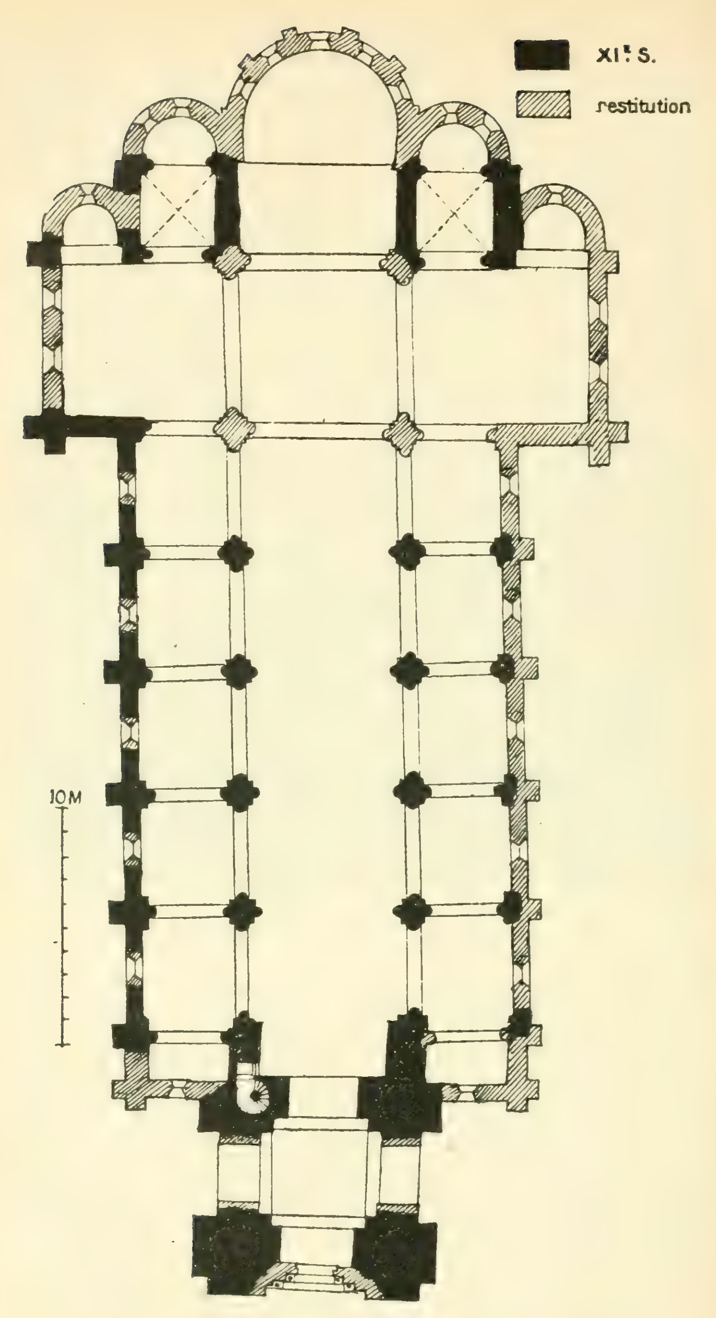


Hémicycle découvert en 1876.

jour les fondations d'un hémicycle large de 6m30 à l'intérieur, entre les deux contreforts méridionaux du croisillon sud. M. Vacquer qui avait noté cette découverte suppose qu'un autre hémicycle devait exister au nord du transept et que le plan primitif de la basilique ressemblait à celui de l'église de Germigny-des-Prés (2), mais

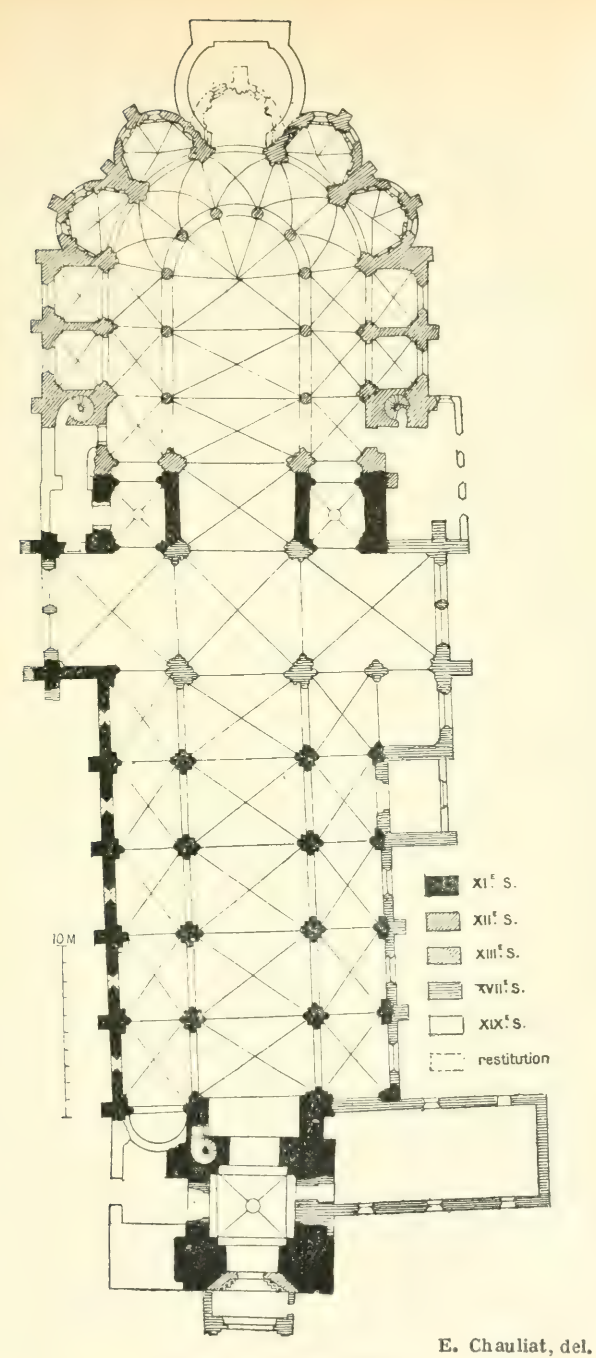
(1) Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, p. 70 et album, t. I, pl. 1.

(2) Bibl. hist. de la ville de Paris, fonds Vacquer, dossier 19, p. 42, 55, 93 et 94.



E. Lefèvre-Pontalis, rest.

Plan de l'église au XIe siècle.



E. Chauliat, del.

Plan actuel de l'église.

c'est bien invraisemblable. Je serais porté à croire que cette petite abside faisait peut-être partie de la chapelle primitive de Saint-Symphorien où saint Germain fut enterré en 576.

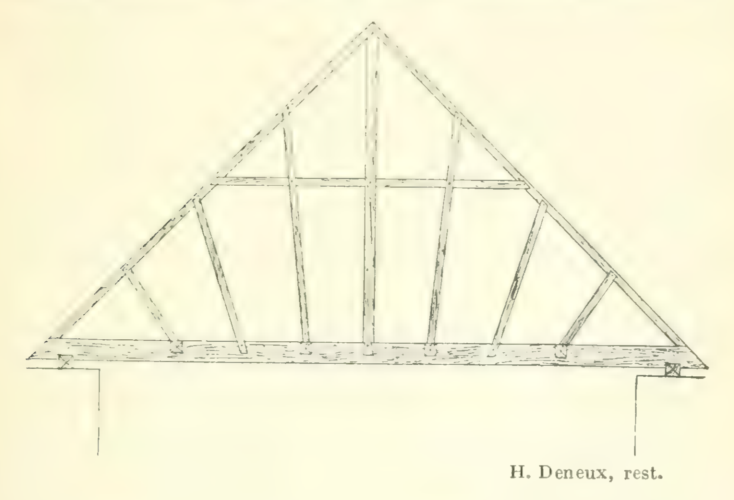
Le plan de l'édifice du XIe siècle, facile à reconstituer, offrait la plus grande analogie avec celui de l'église abbatiale de Morienval (1). La nef, précédée d'un porche et flanquée de deux bas-côtés, communiquait avec un large transept qui renfermait dans chaque bras deux absidioles de profondeur inégale. L'abside s'élevait entre deux tours, car l'étage inférieur de celle du nord fut conservé par l'architecte du XIIe siècle qui rebâtit le sanctuaire flanqué de quatre chapelles latérales et de cinq chapelles rayonnantes, comme à la cathédrale de Noyon. L'axe de la nef ne coïncide ni avec celui du chevet qui dévie vers le sud-est, ni avec celui du porche.

Nef. — La nef de cinq travées qui remonte dans son ensemble au premier quart du XIe siècle vint se coller contre le clocher-porche plus archaïque bâti par l'abbé Morard avant 1014, mais elle a subi tant de remaniements au XVIIe et au XIXe siècle que les témoins de ses dispositions primitives sont presque tous invisibles. Dom Bouillart nous apprend que le 6 avril 1644 on commença une série de travaux qui durèrent deux ans pour construire des voûtes sur la nef et refaire la charpente qui fut recouverte d'ardoises. C'est donc à cette époque qu'il faut attribuer les six voûtes d'ogives ornées d'une arête entre deux tores comme les doubleaux en tiers-point qui surmontent le vaisseau central. Leur profil identique à celui des nervures du chevet ne ressemble pas à ceux des voûtes qui furent également lancées au XVIIe siècle sur la nef romane de Morienval, mais le style médiocre des clefs de voûte, la

(1) Lefèvre-Pontalis (E.) *Le plan primitif de l'église de Morienval*, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXII, 1908, p. 477.

retombée non prévue des ogives, des doubleaux et des formerets toriques sur un gros chapiteau moderne garni de feuilles d'acanthe suffiraient à prouver que les voûtes ne furent pas ajoutées au XIIe siècle.

Au XIe siècle, la nef était recouverte d'un plafond de bois formé de planches de chêne qui mesuraient 3 m. 44 de longueur sur 0 m. 42 de largeur et dont quelques-unes furent utilisées comme pannes dans la charpente du XVIIe siècle. En examinant les encoches visibles sur dix entraits réemployés, M. Deneux est parvenu à reconstituer la charpente primitive qui se composait d'une série de fermes



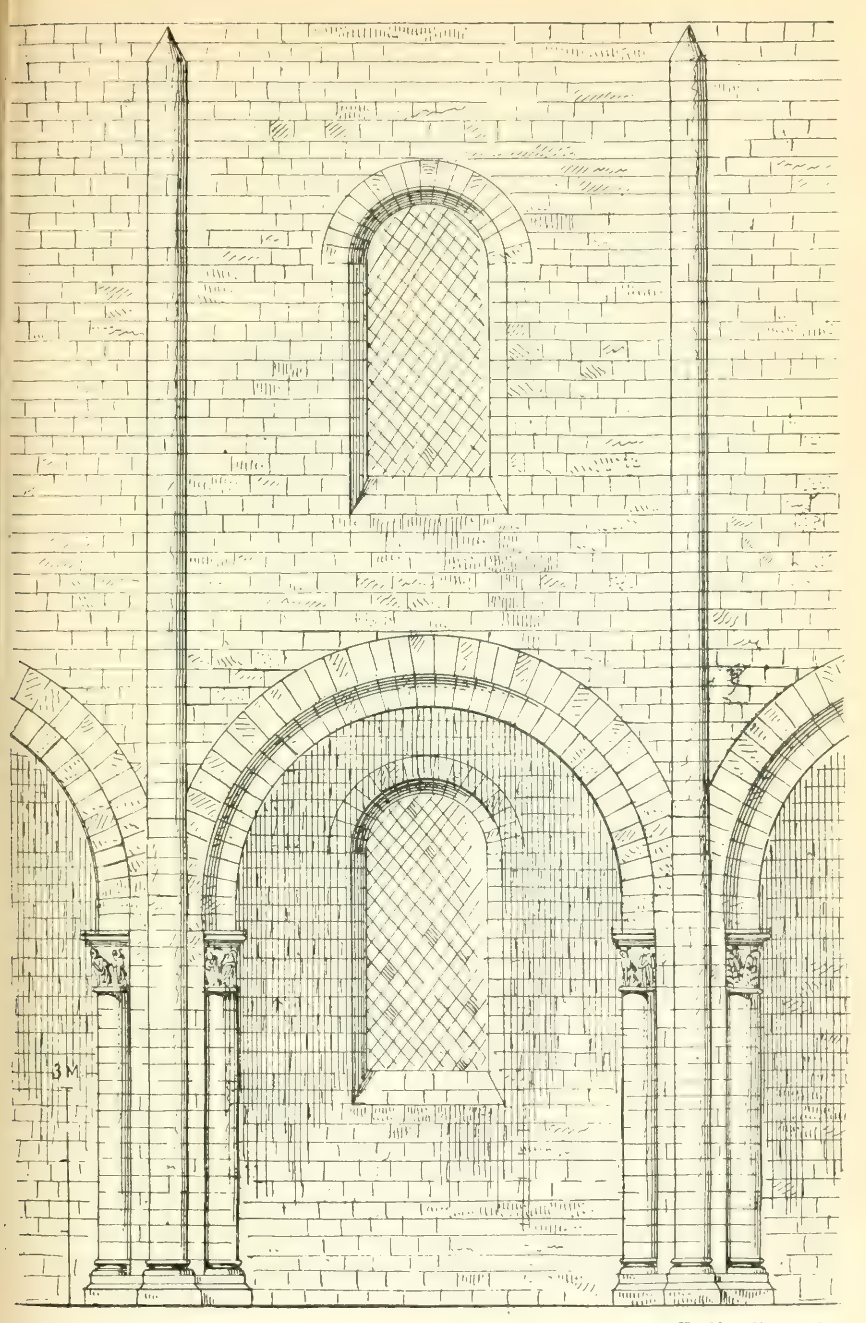
H. Deneux, rest.

très rapprochées dont les bois mesuraient 0,33 sur 0,21. Les traces de peinture sur les pannes qui alternent avec le bois nu correspondant aux entraits permettent d'évaluer leur espacement à 0,60. La forme primitive de cette charpente, la plus ancienne de la France et du type de celle de Saint-Pierre de Montmartre, se déduit de témoins encore intacts. Le poinçon était flanqué de six contre-fiches qui venaient s'assembler à mi-bois et à queue d'aronde dans les arbalétriers reliés par un extrait retroussé et inclinés

à 45 degrés, comme l'indiquent les traces des solins sur la face orientale du clocher-porche et sur le pignon du XII[e] siècle qui correspond à l'entrée du chœur. La charpente beaucoup plus haute du chevet, montée en 1163, venait s'adosser à ce pignon percé de deux barbacanes d'aération qui dominait le toit de tuiles de la nef. En 1644, le charpentier Philippe Pelletier réemploya une grande partie des bois du XI[e] siècle, sauf les chevrons : leur faible longueur et leurs assemblages permettent de les reconnaître.

Il serait difficile de rétablir l'élévation de la nef dans son état primitif si les mêmes dispositions ne se retrouvaient dans le vaisseau central de l'église de Morienval où les témoins sont mieux conservés et dont les murs ne sont pas recouverts de peintures. En effet, les piles de Saint-Germain des Prés se composent également d'un massif carré flanqué de quatre colonnes de 0,55. La colonne engagée vis-à-vis de la nef montait jusqu'au sommet du mur, comme au Mont-Saint-Michel, à Montivilliers et dans plusieurs églises normandes, à Morienval et à Lillers (Pas-de-Calais). Si elle avait porté un arc-diaphragme, comme à Saint-Georges de Boscherville et à Cerisy-la-Forêt, l'architecte du XVII[e] siècle aurait utilisé les chapiteaux romans au lieu de faire sculpter des chapiteaux composites sous la retombée des voûtes, suivant le témoignage de Dom Bouillart. En pénétrant sous le comble, on ne retrouve plus trace des colonnes montantes, tandis qu'à Morienval l'un des demi-fûts est amorti par un cône. A Saint-Germain des Prés, les maçons du XVII[e] siècle ont remanié le sommet des murs gouttereots.

Les grandes arcades modernes, flanquées de deux boudins, décrivent une courbe en plein cintre légèrement outrepassé, mais au XI[e] siècle, elles se composaient de deux rouleaux nus : un cordon torique moderne passe sous les fenêtres en plein cintre. La première travée dont les chapi-



E. Chauliat, del.

Restitution d'une travée de la nef au XIe siècle.

teaux atteignent un niveau plus élevé que les autres vient se coller sur le porche plus ancien et la dernière est plus étroite pour mieux contre-buter les piles occidentales de la croisée. La raffinerie de salpêtre installée dans la nef pendant la Révolution laissait écouler les eaux corrosives autour des piles qui furent rongées si profondément qu'il fallut



Chapiteau de la nef à Cluny.

les remplacer en 1821, quand l'architecte Godde reprit toutes les travées en sous-œuvre. On tailla donc de nouvelles bases cerclées d'un seul tore : leur profil avait déjà dû être modifié au XVIIe siècle quand les moines firent exhausser le dallage.

Les chapiteaux romans des piliers étaient intacts au commencement du XIXe siècle, mais pendant la déplorable restauration dont la nef fut l'objet en 1843, on en remplaça une douzaine et les autres, garnis de volutes d'angle, de palmettes, de deux sirènes qui tiennent des poissons, des serpents enlacés, du loup et de la cigogne, de guerriers, des scènes de la Visitation et de la Nativité furent les uns maladroitement copiés, les autres retaillés de façon à leur donner plus de relief, comme ceux des grosses colonnes de

la crypte de Saint-Denis. M. de Guilhermy déplore ces malencontreuses retouches dont il fut témoin (1).

Heureusement douze chapiteaux, transportés en 1843 dans la salle des Thermes, au musée de Cluny, sont fort intéressants à étudier (2). Dans le premier groupe ornemental, il faut ranger une corbeille ornée de dents d'engre-



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau de la nef à Cluny.

nage sous de longues feuilles d'acanthe, une autre avec deux rangs d'entrelacs et de rinceaux traités en méplat comme toute cette sculpture et trois chapiteaux garnis de deux ou de trois rangs de palmettes. Les sculpteurs, dont le talent était médiocre, avaient laissé un certain nombre de vides entre les feuilles qu'ils eurent l'idée de

(1) *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 135.

(2) Ces chapiteaux mesurent de 0,65 à 0,70 de largeur sur 0,74 de hauteur.





E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteaux de la nef à Cluny.

remplir avec des cartouches de feuillages, par un cavalier mutilé ou par trois quadrupèdes, deux lions et un aigle. Parmi les sept chapiteaux imagés, si rares au XIe siècle, trois représentent cinq et un six clercs décapités dont les vêtements forment de larges plis (1) : sur ce dernier le célébrant en chasuble tient un calice et les autres prêtres des livres. Trois chapiteaux méritent une description spéciale. Un Dieu de majesté, copié sur un modèle byzantin, se détache dans une gloire en amande entre deux colonnes



E, Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau de la nef à Cluny.

cannelées en hélice : le Christ est flanqué de trois anges mal dégrossis dont deux portent un livre. Le second représente Samson qui attaque tout d'abord le lion de Thamnata dressé sur ses pattes et qui le dompte ensuite en mettant les deux mains dans sa gueule. Enfin un personnage tient une palme entre des lions qui dévorent des monstres.

Bas-côtés. — Voûtés d'ogives au milieu du XVIIe siècle,

(1) Ces personnages chaussés et sans nimbe ne peuvent être ni des apôtres ni des saints.

comme la nef où se retrouve le même profil trompeur, les bas-côtés étaient recouverts au XIe siècle d'un lambris porté sur des arcs-diaphragmes en plein cintre, suivant une disposition qui existait à Morienval, à Cerny-en-Laonnois, à Trucy, à Urcel et à Vailly (Aisne) et qu'on peut encore constater dans plusieurs églises voisines de Laon, comme celles de Chivy, de Presles, de Vaux et de Vorges (1). Il est impossible d'expliquer autrement l'existence des colonnes engagées dans les piles et dans les murs gouttérots dont les chapiteaux se trouvent à un niveau plus élevé que ceux des grandes arcades. L'hypothèse de voûtes d'arêtes montées sur les collatéraux, comme en Normandie, doit être écartée en raison de l'usage général des plafonds de bois dans le nord de la France jusqu'au second quart du XIIe siècle. Au-dessus des fenêtres bouchées au nord (2) et élargies au sud, des arcs de décharge sans moulures retombent sur des piédroits remaniés, sauf dans la première travée du bas-côté nord où deux tailloirs en biseau sont encore intacts.

La chapelle voisine où se trouvent les fonts-baptismaux est surmontée d'une voûte en cul-de-four moderne et flanquée de deux colonnes engagées dont un des chapiteaux du XIe siècle, garni de petites palmettes, a été retaillé et dont l'autre encore intact représente deux personnages debout, à côté d'un rinceau vertical. Or c'est un mur droit qui devrait limiter le collatéral de ce côté, mais l'architecte qui construisit la nef trouva bon de mettre un angle du clocher-porche dans œuvre après coup en y adossant la première travée du bas-côté nord. Une opération analogue fut faite au XIe siècle à Morienval et au XIIe siècle à Saint-Rambert-sur-Loire et à Notre-Dame d'Étampes, mais la reconstruction de la chapelle Saint-Symphorien au XVIIe siè-

(1) On en voit d'autres exemples à Villers-Saint-Paul (Oise), à Aizy, à Bonnes, à Glennes, à Saint-Martin de Laon (Aisne), à Lavardin (Loir-et-Cher), à Gréville (Manche) et à Saint-Pierre de Northampton.

(2) Le cloître du XIIIe siècle était adossé au bas-côté nord.

cle entre le clocher-porche et le bas-côté méridional ne permet pas de savoir quel parti avait été adopté au sud.

Transept. — Au XIe siècle, le carré du transept, recouvert d'un plafond de bois, comme à Morienval, à Saint-Léger-aux-Bois (Oise), à Saint-Remi de Reims, à Vignory et à Notre-Dame de Domfront, était limité par des piles flanquées de quatre colonnes encore visibles et par quatre arcs en plein cintre, mais en 1645, on les entoura de colonnettes qui correspondent aux doubleaux en tiers-point, garnis de quatre boudins, et aux ogives dont l'arête se profile entre deux tores. On remarquera le mauvais style de la clef de voûte et la retombée verticale des boudins des doubleaux du nord et du sud au-dessus des chapiteaux qui provient de l'étroitesse du sommier. Il ne faut pas s'étonner de voir les Bénédictins de Saint-Germain des Prés s'inspirer du style gothique pour remanier le transept au XVIIe siècle. A Saint-Etienne de Caen, Dom J. de Baillehache suivit la même tradition pour restaurer l'abside du XIIIe siècle vers 1620.

Le croisillon nord, dont la voûte et la grande fenêtre appartiennent à la série des travaux exécutés de 1644 à 1646, est recouvert de lourdes nervures qui retombent dans les angles, mais au nord-ouest un faisceau de trois fines colonnettes du XIIIe siècle s'arrête au niveau de la baie en tiers-point de faux style gothique qui s'ouvre dans le mur de fond. Les colonnettes du meneau central sont dépourvues de bases et leurs chapiteaux sans caractère reçoivent deux arcs brisés surmontés d'une petite rose. A l'ouest, deux fenêtres du XIe siècle, encore intactes, sans aucun ressaut, prouvent que la longueur des bras du transept roman est restée la même. En face, la première absidiole qui fut défoncée au milieu du XIIe siècle pour donner accès dans le déambulatoire devait être très profonde comme dans beaucoup d'églises romanes bénédictines, mais elle ne communiquait pas avec le chœur. Comme cette cha-

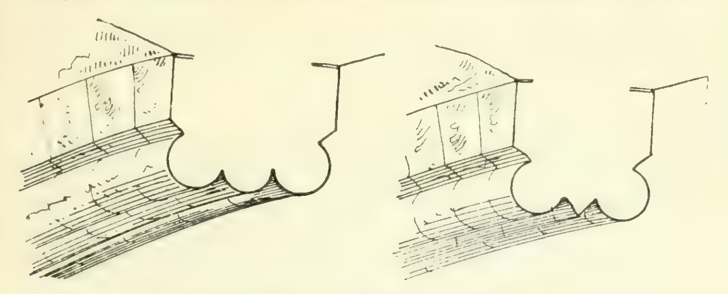
pelle était surmontée d'une des tours jumelles, l'architecte du XI[e] siècle avait appareillé sous les murs du clocher deux larges doubleaux en plein cintre, sans moulures, qui venaient s'appuyer sur de fortes colonnes engagées encore visibles. Il serait intéressant de retrouver sous le dallage la trace de l'hémicycle voûté en cul-de-four qui devait être précédé d'une voûte d'arêtes. La seconde absidiole fut démolie en 1717 pour établir un passage qui reliait l'église au petit cloître en longeant les deux sacristies (1). Le mur est masqué par un grand retable.

Le croisillon sud, encore plus remanié, conserve ses deux baies occidentales du XI[e] siècle et un contrefort intérieur de la tour jumelle méridionale qui doit être une addition du XII[e] siècle. La voûte d'ogives du XVII[e] siècle et ses formerets en cintre brisé retombent sur trois colonnettes engagées dans les angles du mur de fond où s'ouvre une grande baie en tiers-point de la même époque dont le meneau central porte le même remplage que dans l'autre croisillon. La construction de la sacristie méridionale entraîna la démolition de la seconde absidiole dont il ne reste aucune trace, mais les grosses colonnes du XI[e] siècle engagées dans la première sont intactes sous le petit clocher. A l'ouest, on éleva vers 1645 la chapelle de Sainte-Marguerite surmontée d'une coupole ajourée qui communique avec le transept et avec le bas-côté sud par deux arcades en plein cintre soutenues par une pile d'angle à quatre colonnes.

Chœur. — Le chevet de l'église, consacré le 21 avril 1163, présente des ressemblances frappantes avec l'abside de la cathédrale de Noyon qui devait être terminée vers 1157, notamment dans la forme des grandes arcades du chœur qui sont en plein cintre tandis que celles de l'hémicycle décrivent une courbe en tiers-point, dans les voûtes et les chapelles du déambulatoire. Une arête se profile entre deux

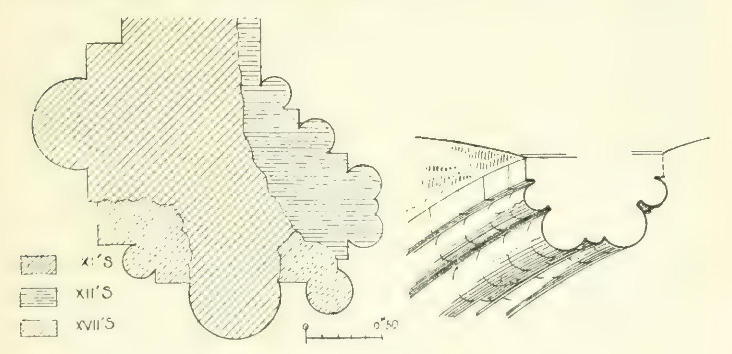
(1) Ces sacristies se terminaient chacune par un hémicycle.

tores sur les trois croisées d'ogives du chœur qui se divise en quatre travées, mais les nervures de la dernière conver-



Doubleau et ogives de l'abside.

gent, comme à Noyon, sur la clef de voûte de l'abside ornée de feuilles d'acanthes : on voit deux têtes humaines autour des autres clefs. Les doubleaux en tiers-point, garnis de deux baguettes, de deux boudins et d'une arête centrale



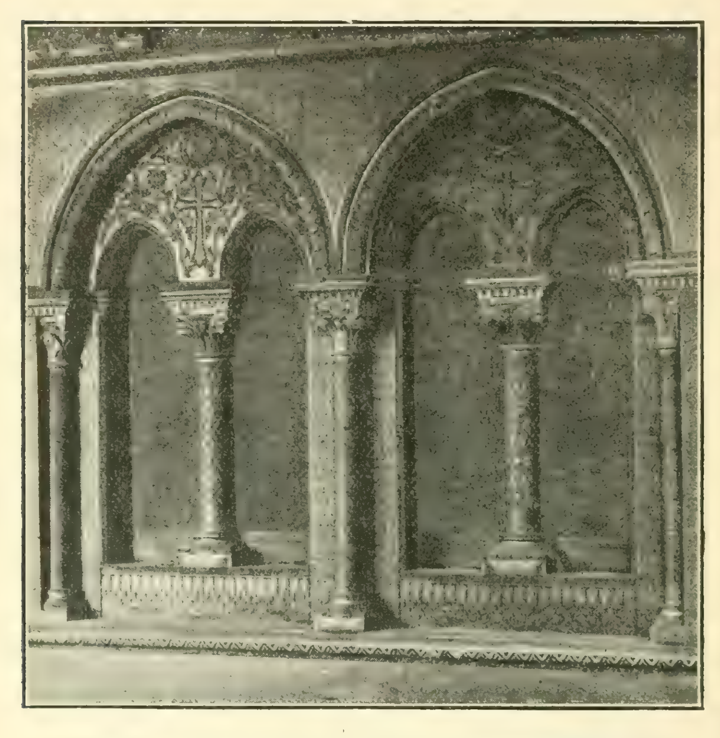
Pile N. E. de la croisée et doubleau du chœur.

retombent dans la première travée pleine sur des colonnettes jumelles de chaque côté. Les formerets toriques décrivent une courbe en plein cintre.

La présence des deux tours excluait toute idée de percement, comme à Morienval (1), mais l'architecte du XIIe

(1) Un mur plein séparait également du chœur la première absidiole à Jumièges et à La Trinité de Caen.

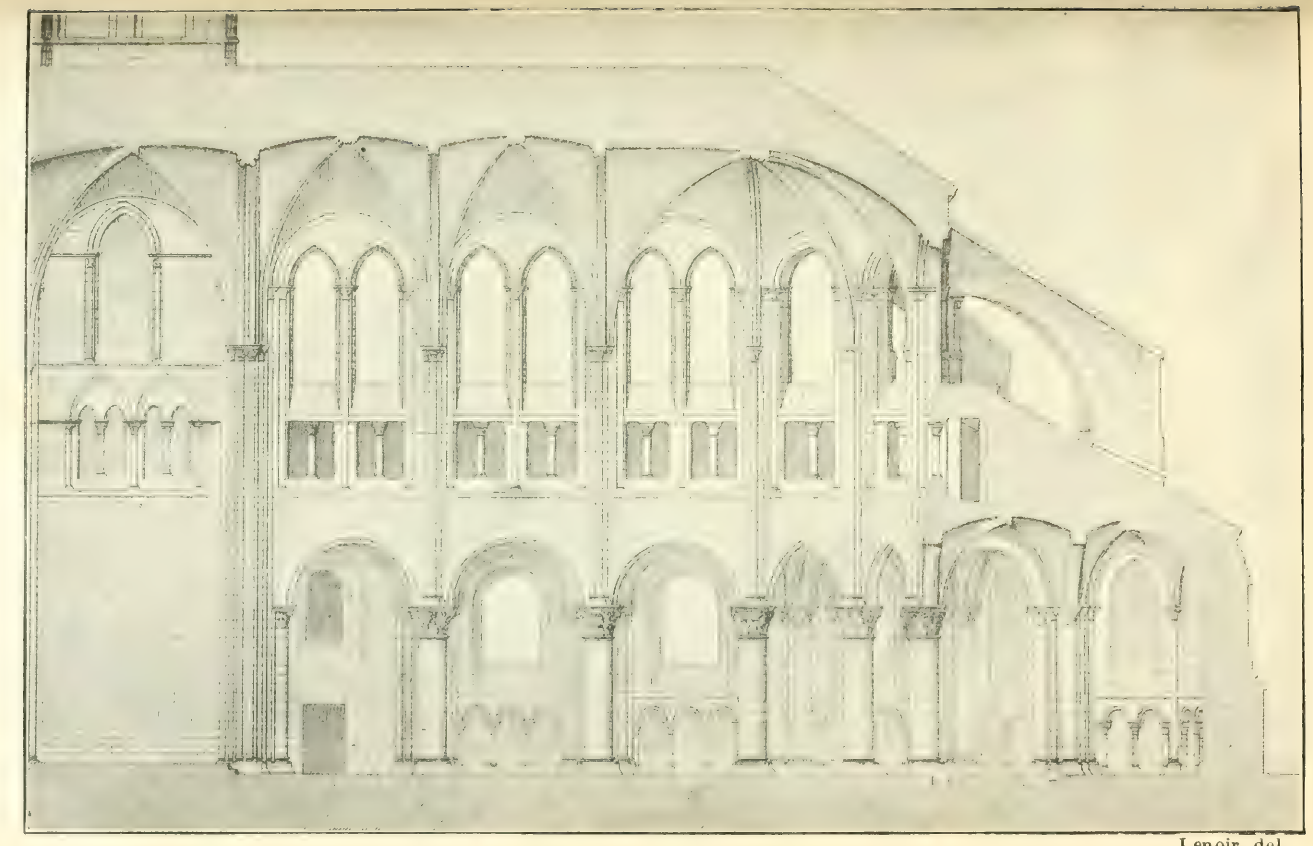
siècle appliqua sur leur face intérieure un contre-mur, suivant une disposition adoptée plus tard à la cathédrale de Chartres quand les clochers de façade furent englobés dans œuvre. Il put ainsi le décorer d'une arcature identique au remplage des baies des tribunes qui constitue un pré-



H. Heuzé, phot.

Fausses tribunes du chœur.

cieux témoin de leur disposition primitive. Ses arcs en tiers-point ornés d'un tore et soutenus par des colonnes engagées sont recoupés par une colonne et deux arcs brisés aux arêtes abattues. Les chapiteaux garnis de feuilles d'acanthe, les tailloirs moulurés et les bases à griffes sont



Lenoir, del,

Coupe longitudinale du chœur.

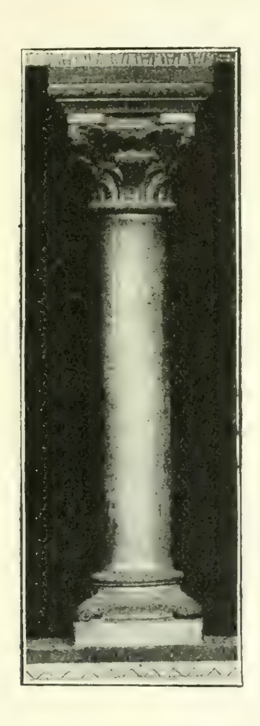
intacts. Au-dessus, une baie aveugle en tiers-point est flanquée de deux colonnettes qui recoivent le tore de l'archivolte.

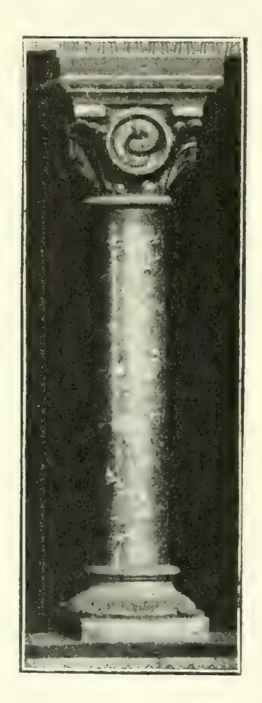
Les trois travées suivantes se composent d'arcades en plein cintre surbaissées dont les claveaux flanqués de deux boudins retombent sur des colonnes isolées formées de tambours comme celles de l'abside qui soutiennent des arcs en tiers-point surhaussés. Les gros chapiteaux du chevet, au nombre de dix, portent sur leurs tailloirs trois colonnettes qui correspondent aux ogives, aux doubleaux et aux formerets, sauf dans la seconde et la troisième travée où ces derniers arcs s'appuient sur des masques au niveau de l'imposte des fenêtres. Huit nervures rayonnent au-dessus de l'hémicycle entre des formerets en tiers-point.

Au milieu du XVIIe siècle, on supprima les tribunes recouvertes d'un toit en appentis, comme celles de Domont, de Chars et de Gonesse, pour allonger les fenêtres hautes. Ce remaniement qu'il faut comparer à celui qui eut lieu à Notre-Dame de Paris vers 1240 se prouve également par le niveau de la base des colonnettes extérieures. Les tribunes devinrent un triforium, comme dans le chevet de Saint-Leu-d'Esserent où leurs arcades furent conservées tandis qu'à Saint-Germain des Prés les deux petits arcs brisés de chaque baie furent supprimés et remplacés par deux linteaux. Cette forme qui est celle du triforium du XIIe siècle dans la nef de Saint-Pierre de Montmartre est donc purement accidentelle.

La galerie, large d'un mètre et recouverte d'un plafond de bois, est séparée des combles par un mur. On y avait réemployé les colonnettes antiques de marbre qui portaient les arcs secondaires et qui proviennent peut-être de la basilique du VIe siècle : trois sont galbées et leur astragale fait corps avec le fût. Leurs chapiteaux du XIIe siècle se distinguent par la variété des feuilles d'acanthe, mais il faut signaler sur une corbeille quatre animaux encadrés

dans des médaillons. Le profil des tailloirs se compose d'un listel, d'un tore central et d'un cavet et celui des bases à griffes d'une baguette, d'une scotie et d'un tore : leur diamètre varie suivant la section des fûts. Les fenêtres en tiers-point sont jumelles dans le chœur où leur trumeau



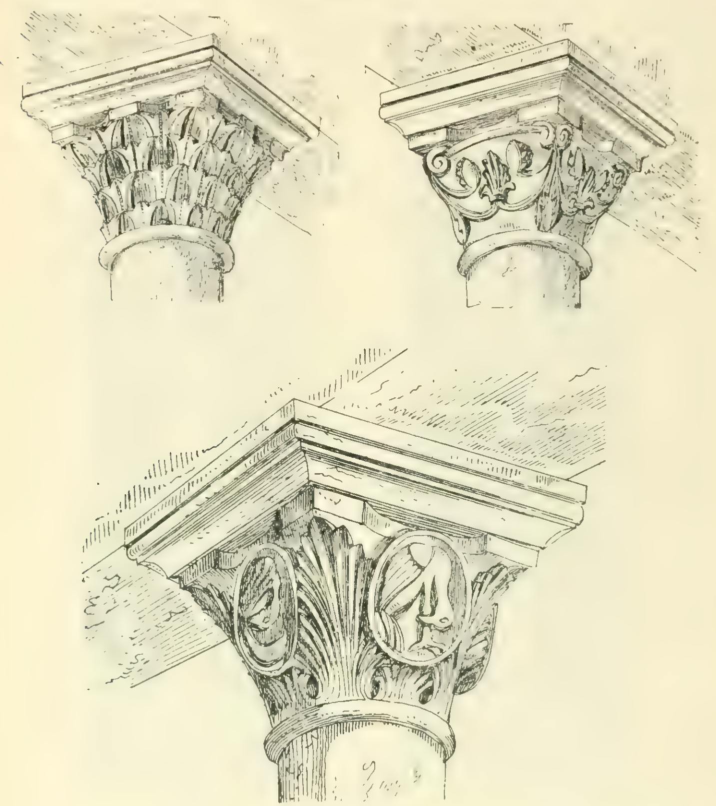


H. Heuzé, phot.

Colonnettes du triforium.

très mince flanqué d'une colonnette peut être considéré comme un prototype du meneau, suivant un principe également adopté dans le transept et dans la nef de la cathédrale de Noyon. Leurs colonnettes qui reçoivent un tore furent allongées jusqu'au niveau du triforium,

mais celles des baies aveugles de la première travée conservent leur ancienne dimension.



E. Chauliat, del.

Chapiteaux du triforium.

Déambulatoire. — Les croisées d'ogives qui le recouvrent sont ornées d'une arête entre deux tores et une petite rosace se détache sur leur clef, mais dans les travées tournantes les nervures ne sont pas dans le même prolongement. On remarque des formerets toriques en plein cintre dans les deux premières travées et les arcs doubleaux surhaussés décrivent la même courbe, comme



H. Heugé, phot.

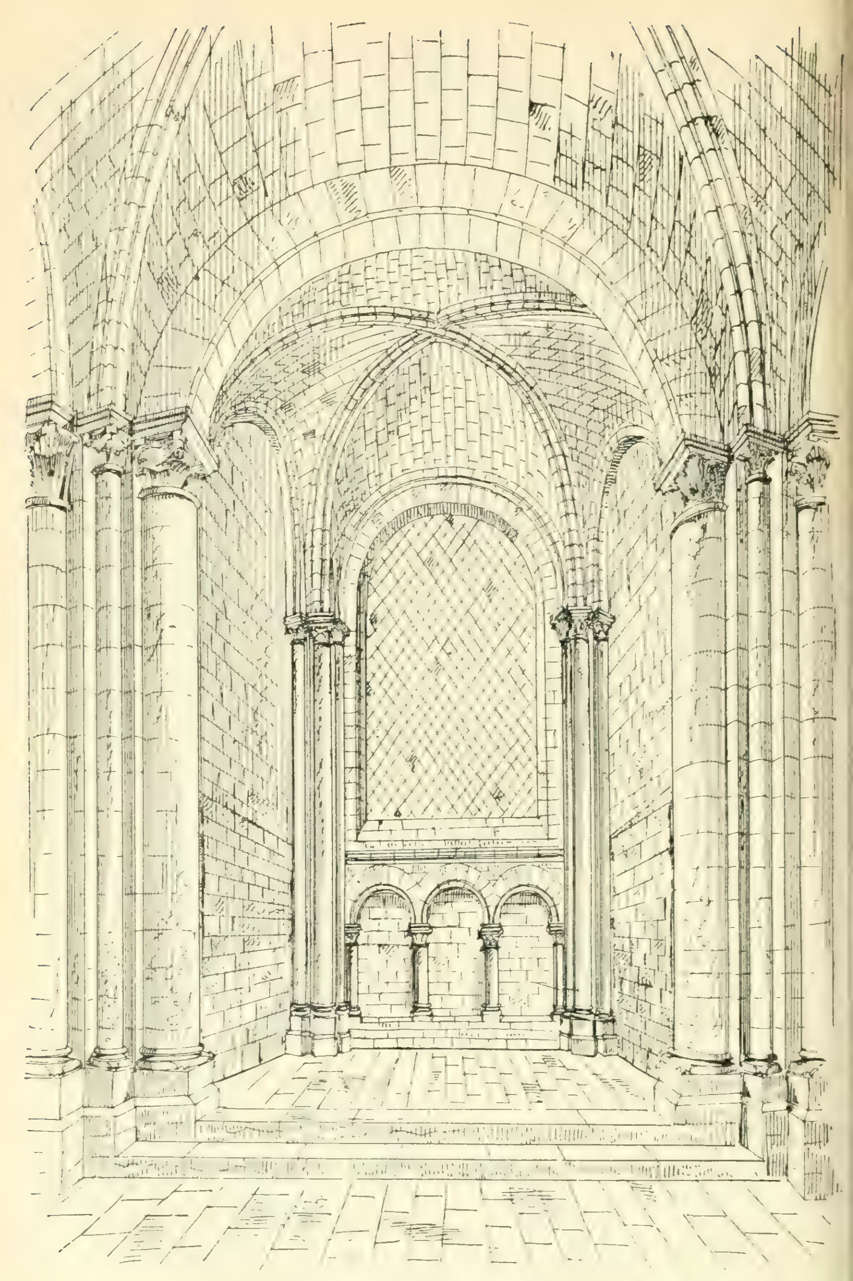
Saint-Germain des Prés.

Déambulatoire.

dans le rond-point de la cathédrale de Noyon : leurs arêtes sont simplement abattues. Les travées qui se trouvent sous les tours jumelles faisaient partie des absidioles du transept dont l'hémicycle fut démoli pour donner accès dans le déambulatoire, mais au XI[e] siècle leurs doubleaux en plein cintre qui retombent sur de grosses colonnes engagées étaient dépourvus de boudins. Le troisième doubleau repose sur deux colonnes du XII[e] siècle dont la base à tore aplati est rehaussée de griffes. La voûte d'ogives du XII[e] siècle s'appuie sur les mêmes colonnes que les doubleaux.

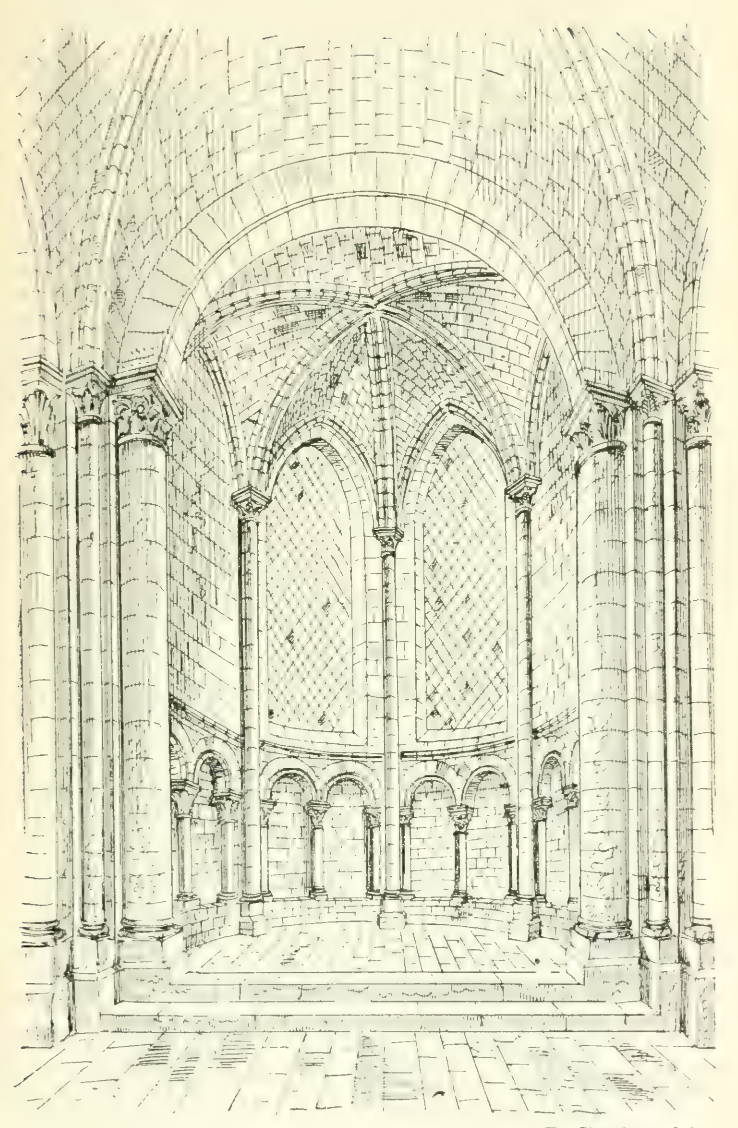
Dans la seconde travée s'ouvrait une fenêtre en plein cintre désaxée encadrée par un tore et deux colonnettes. Des chapelles rectangulaires correspondent aux deux dernières travées du chœur, comme à Noyon. Leurs croisées d'ogives bombées, garnies d'une arête entre deux baguettes, retombent sur un faisceau de trois colonnettes d'angle qui soutiennent un formeret torique en plein cintre surhaussé au-dessus de la fenêtre élargie et deux formerets surbaissés en tiers-point à l'est et à l'ouest. Cet artifice, qu'on peut signaler aussi à Noyon, permettait d'amener au même niveau que la clef des nervures celle de tous les arcs d'encadrement, y compris l'arcade en plein cintre surhaussé qui s'ouvre sur le déambulatoire et qui s'appuie sur deux colonnes engagées.

Les chapelles rayonnantes en hémicycle, au nombre de cinq, encadrées par un arc en plein cintre avaient toutes la même profondeur, comme à Noyon, à Senlis et à Saint-Germer, mais celle de l'axe fut démolie en 1819 et remplacée par une chapelle d'un style très médiocre. Les quatre autres qui ressemblent beaucoup à celles de la cathédrale de Noyon sont voûtées par cinq branches d'ogives dont les deux tores et l'arête intermédiaire s'appuient sur une colonnette. Comme l'une des nervures retombe dans l'axe, chaque hémicycle qui renferme quatre



E. Chauliat, del.

Chapelle latérale du chevet.



E. Chauliat, del.

Chapelle rayonnante.

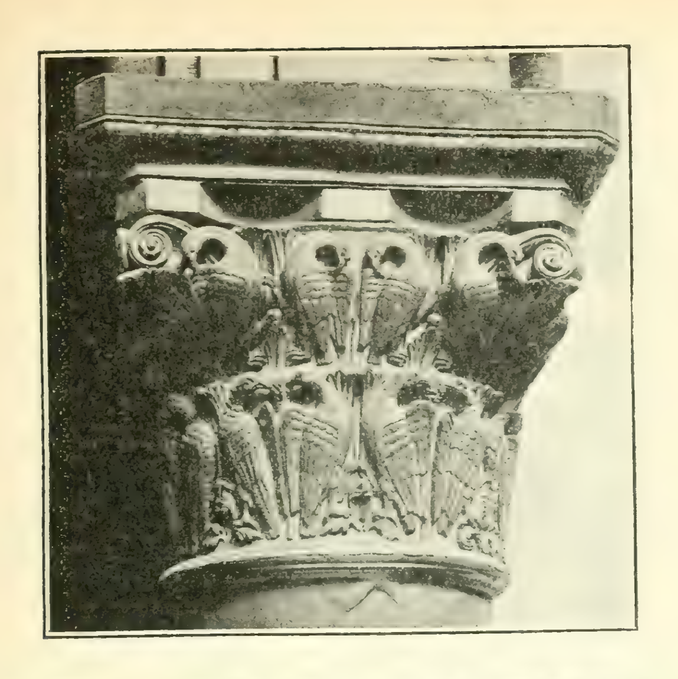
formerets en tiers-point n'est éclairé que par deux fenêtres de la même forme, comme à Saint-Denis et à Saint-Maclou de Pontoise. Deux fausses baies sont également dépourvues de colonnettes. Dans la chapelle nord-est apparaît une arcature formée de huit archivoltes toriques qui s'appuient sur une colonnette, mais ces petites arcades sont masquées dans les autres chapelles par des boiseries ou des enduits.

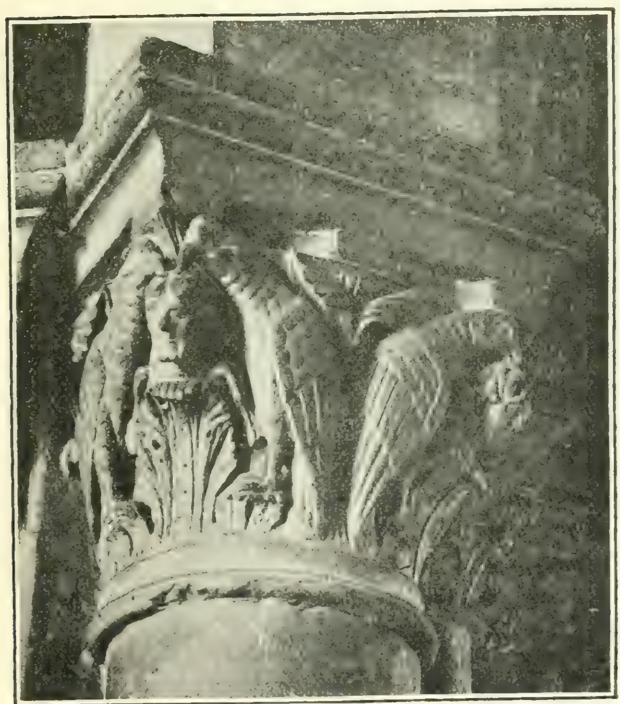


E. Chauliat, del.

Chapiteau du déambulatoire.

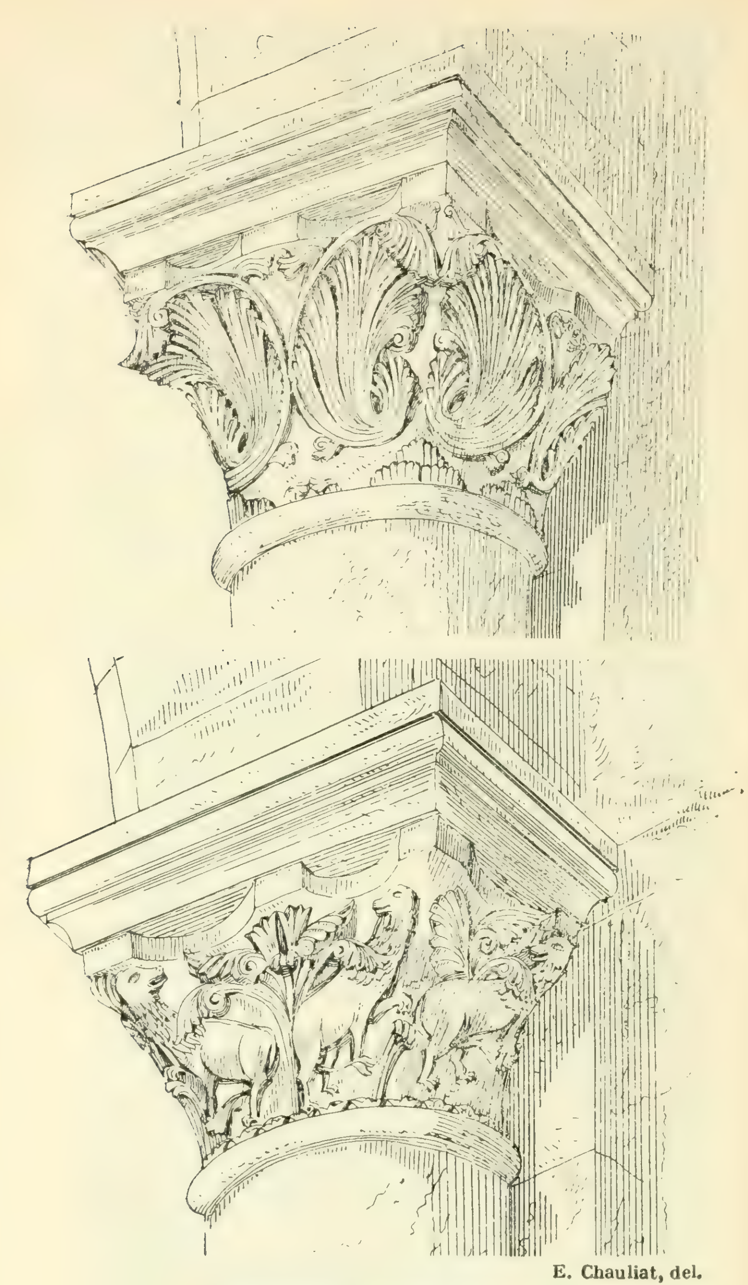
Six chapiteaux des grosses colonnes sont garnis de deux rangs de feuilles d'acanthe élégamment découpées qui se recourbent à leur extrémité et de volutes superposées, mais quatre autres également peints par Denuel vers 1845 sont décorés au nord de colombes qui becquètent





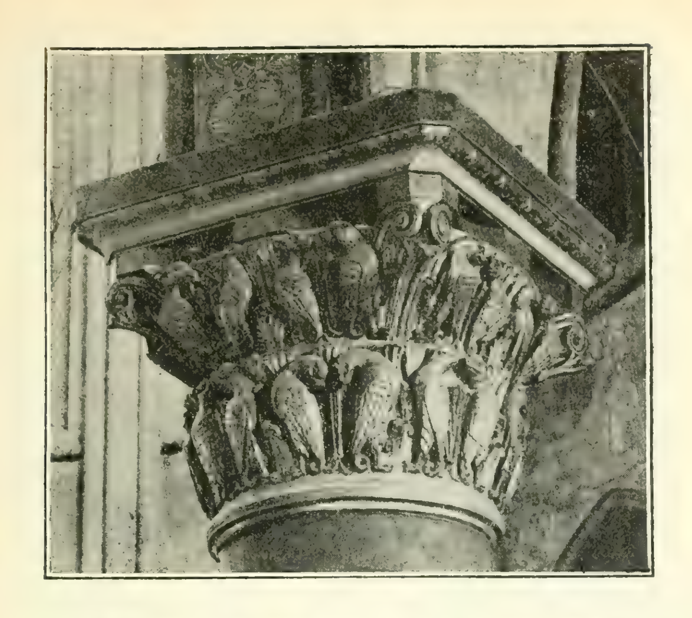
E. Lefèvre-Pontalis, phot

Chapiteaux du rond-point.



E. Chauliat, del.

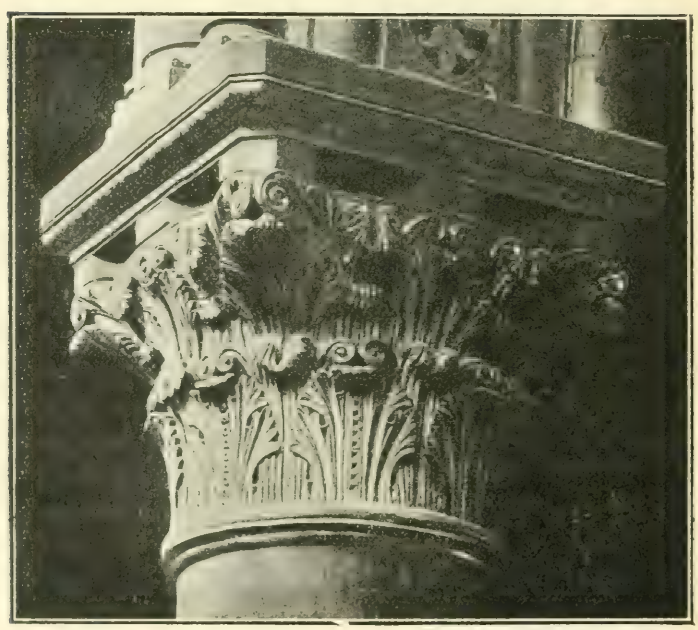
Chapiteaux du déambulatoire.





H. Heuzé, phot.

Chapiteaux de l'abside.

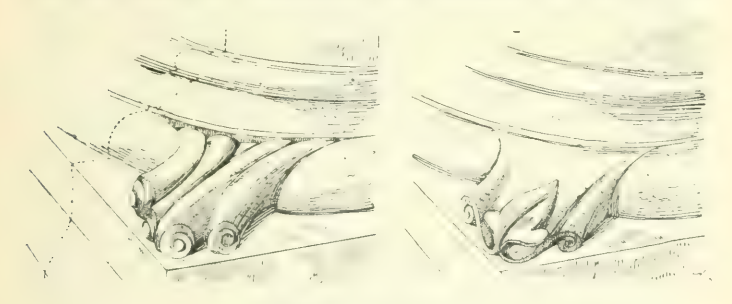


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteaux de l'abside

une tête humaine sous des dragons affrontés, de deux rangs de colombes affrontées comme au sud où l'on voit des griffons à tête humaine et des dragons superposés. A l'entrée des chapelles, les corbeilles sont ornées de palmettes, de feuilles d'acanthe, de têtes d'angle qui tiennent des rinceaux, de lions, de colombes affrontées séparées par un masque.

Les tailloirs des grosses colonnes reposent sur huit dés de pierre : leurs angles légèrement abattus, comme dans le déambulatoire de Notre-Dame de Paris, fournissent un exemple précoce du prototype des tailloirs octogones : leur profil se compose d'un filet, d'une arête, d'un tore et d'un cavet. Les autres tailloirs, de plan carré, sont garnis des mêmes moulures et chaque astragale est décoré d'une baguette et d'un cavet. Les bases à large scotie et à tore aplati se distinguent par la variété de leurs griffes



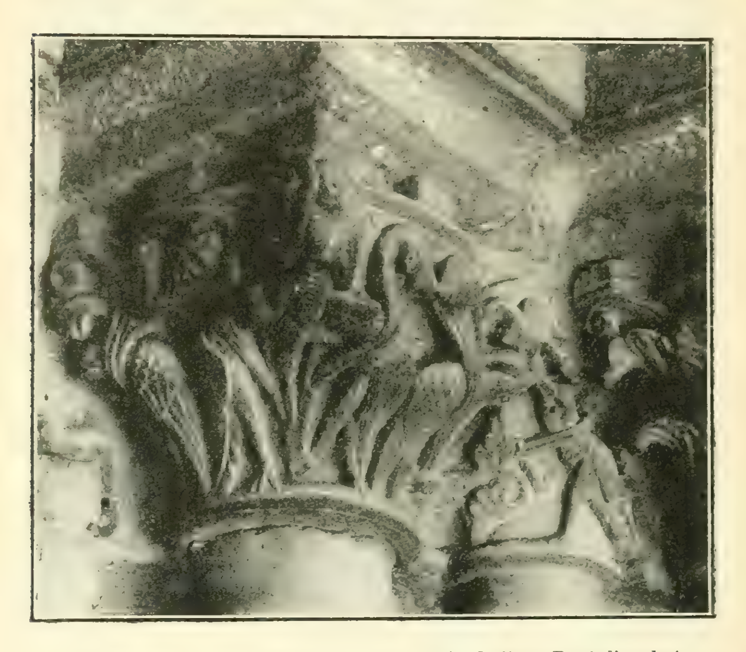
Griffes des bases.

formées de feuilles plates qui se recourbent en volutes ou qui se replient sous une palmette.

Portail. — En 1607, un affreux porche fut élevé en avant du beau portail occidental qui avait remplacé vers 1163 la porte romane primitive, mais cette malencontreuse addition entraîna la transformation de l'archivolte en tiers-point et la disparition du tympan qui représentait probablement le Dieu de majesté flanqué de l'ange et

des animaux symboliques. Sur le linteau mutilé on distingue la Cène, comme à Charlieu et à Nantua. Dix apôtres sont assis derrière une table recouverte d'une nappe et de plats ronds ; saint Jean appuie sa tête sur la poitrine du Christ et Judas mutilé est de l'autre côté de la table. Il est probable que la pierre fut raccourcie.

Les huit statues furent brisées en 1793, mais les chapiteaux qui les surmontaient existent encore. Ornés de

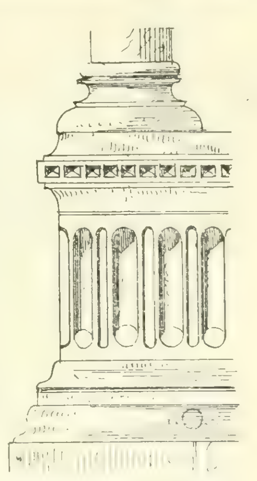


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau du portail.

harpies à corps d'oiseaux et de dragons, d'acanthes et de fruits d'arum, ils sont étroitement apparentés à ceux des chapelles rayonnantes et doivent être attribués aux mêmes artistes. Un cavet surmonté d'un listel se profile sur les tailloirs. Les bases à tore aplati reposent sur des

socles garnis de pointes de diamant en creux et de godrons, comme à Chartres, à Étampes et à Notre-Dame de Châlons. L'une des têtes de lions des anciens vantaux qui porte un anneau est au musée du Louvre.



Base d'une colonne du portail

Les huit statues-colonnes nimbées reproduites dans les ouvrages de Mabillon (1), de Montfaucon (2) et de Dom Bouillart (3) représentaient deux rois tenant un sceptre, deux femmes habillées à la mode du XIIe siècle, trois personnages tenant des phylactères et un évêque qu'on peut identifier avec saint Germain, patron de l'église (4). Saint Loup est également représenté vêtu du costume épiscopal sur le trumeau du portail de Saint-Loup-de-Naud. Mabillon était d'avis que les autres statues étaient celles de Clovis, de Clotilde, de Clodomir, de Chilpéric, de Childebert et de la reine Ultrogothe et de Clotaire. Dom Thierri Ruinart, qui attribuait le portail au VIIIe siècle, tandis que Dom Bouillart le faisait remonter au VIe siècle (5) et l'abbé Lebeuf au XIe siècle (6), lut sur deux

(1) *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. I, p. 169.

(2) *Monuments de la monarchie française*, t. I, pl. VII, p. 55.

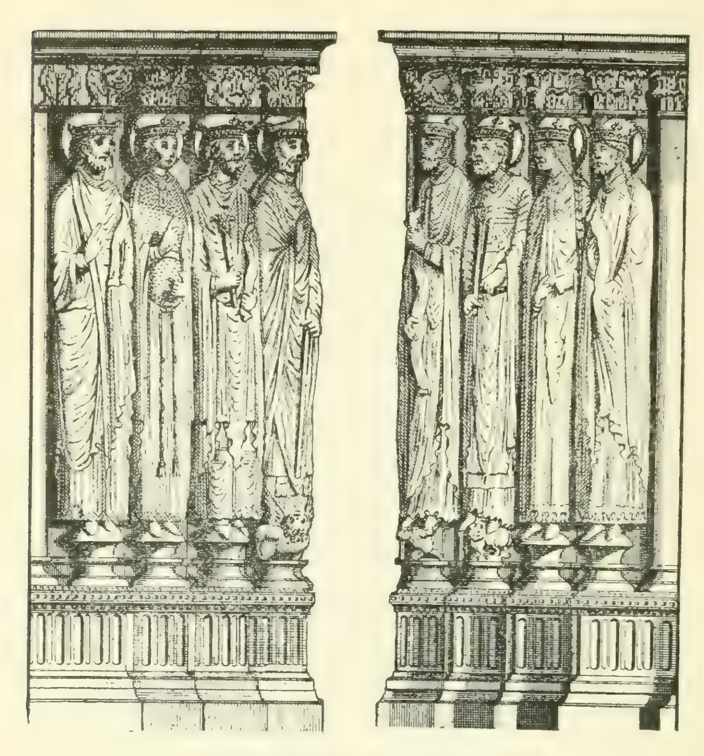
(3) *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, pl. IV, p. 311. Cf. la dissertation de l'auteur, *Ibid.*, p. 296 et les discussions de Claude de Moulinet avec Dom Bouillart dans le *Mercure de France*, mai 1723, p. 895 ; janvier 1724, p. 24 ; mars 1724, p. 472 ; avril 1724, p. 613 ; mai 1724, p. 826 et juillet 1724, p. 147.

(4) Les pieds du saint, d'un roi et d'une autre statue étaient posés sur des animaux.

(5) *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, p. 309.

(6) *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Ed. Bournon, p. 265.

phylactères les noms de Clodomir et de Clotaire (1). Néanmoins, il est beaucoup plus probable que deux des rois étaient Salomon qui se trouvait à côté de la reine



Anciennes statues du portail.

de Saba et David voisin de Bethsabée, et que les autres personnages avaient joué un rôle dans l'ancien Testament, comme dans la plupart des portails romans de la même famille qu'on voit encore à Chartres, à Étampes, au Mans, à Saint-Ayoul de Provins, à Saint-Loup-de-Naud, à Bourges et à Angers.

(1) Dom Bouillart, p. 299.

M. de Lasteyrie s'appuie sur la forme pentagonale de la mitre de saint Germain pour reculer la date de la porte jusqu'en 1180 (1). En effet Eudes de Sully (1196-1208) fut le premier évêque de Paris qui porta une mitre de ce modèle, d'après son sceau, mais Hugues, évêque d'Auxerre, en était coiffé vers 1144 et Barthélemy, évêque de Beauvais, en 1165 (2), ce qui confirme mon opinion basée sur la ressemblance des chapiteaux du portail et du chevet.

Clocher-porche. — Jusqu'au XVIIe siècle, on entrait sous le porche, planté obliquement et voûté en berceau, par trois arcades en plein cintre, mais celle du nord est murée et celle du sud est aveuglée par la chapelle de Saint-Symphorien, consacrée en 1619, qui communiquait avec le bas-côté méridional. Leurs claveaux nus retombent sur des piédroits massifs et sur des tailloirs en biseau. Quand on éleva le collatéral nord au XIe siècle, un angle de la tour fut englobé dans l'œuvre, mais il est impossible de préciser aujourd'hui l'emplacement du mur occidental de ce bas-côté. Le plan de Dom Bouillart n'indique aucune clôture sous l'arcade qui donne accès dans la nef et qui est surmontée d'un grand arc en plein cintre au niveau de la tribune occidentale recoupée par un berceau du XVIIe siècle, mais jadis lambrissée. On voit les témoins de la grande baie qui s'ouvrait sur le vaisseau central, malgré toutes les modifications consécutives à l'installation des orgues en 1664.

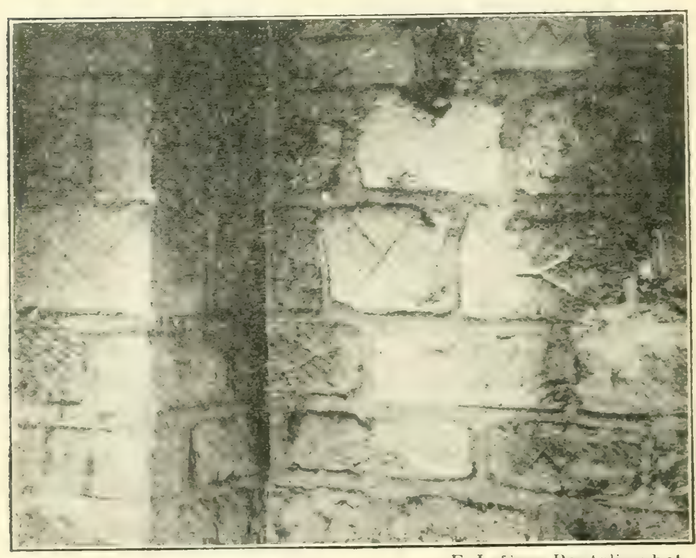
Pour monter à cette tribune où l'appareil à taille oblique et à joints épais est bien visible, il faut prendre un escalier à vis à gros noyau logé dans l'angle nord-est de la tour : sa voûte est recouverte d'un enduit. La vis s'interrompt au premier étage pour reprendre dans l'angle sud-est ; sa cage carrée se compose au dehors de petits moellons

(1) *Etudes sur la sculpture française au moyen âge*, p. 40.
(2) Demay. *Le costume d'après les sceaux*, p. 270.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

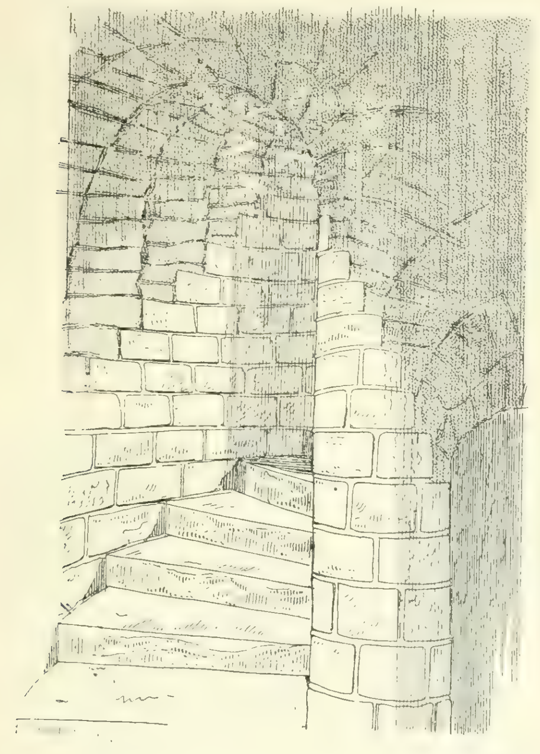
Arc de la tribune dans la cage du clocher.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Parement intérieur du premier étage du clocher.

avec chaînages d'angle modernes. Le noyau mesure 0 m. 55 de diamètre, les assises 0 m. 18 à 0 m. 23 et les joints 0 m. 02 à 0 m. 04 d'épaisseur : la trace des couchis est bien visible sur le berceau rampant et trois petites fenêtres



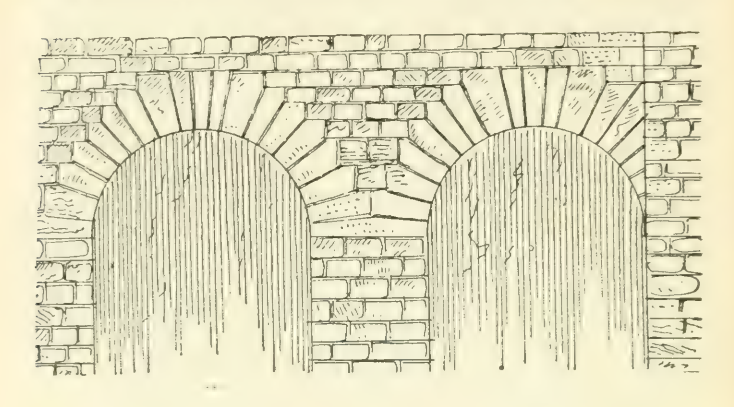
E. Chauliat, del.

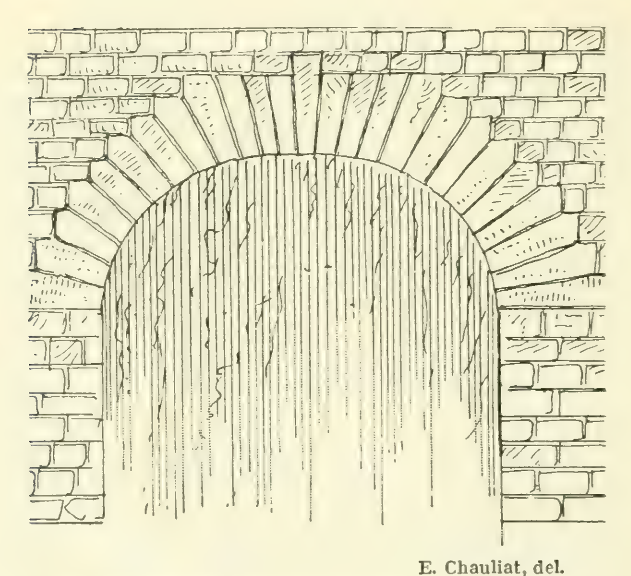
Escalier à vis du clocher-porche.

cintrées éclairent la cage. Les murs extérieurs du clocher à peu près intacts au nord, au sud et à l'est ont été dénaturés à l'ouest.

Au second étage, une baie en plein cintre large de 2 m. 37 s'ouvrait sur trois faces ; ses étroits claveaux dont l'extrados n'est pas concentrique à l'intrados ont un caractère

très archaïque. Il ne faut donc pas hésiter à faire remonter la construction de la tour jusqu'au niveau du dernier étage au temps de l'abbé Morard élu en 990 et mort en

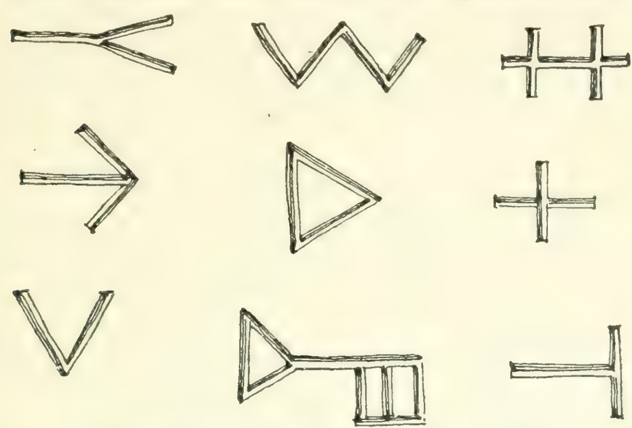




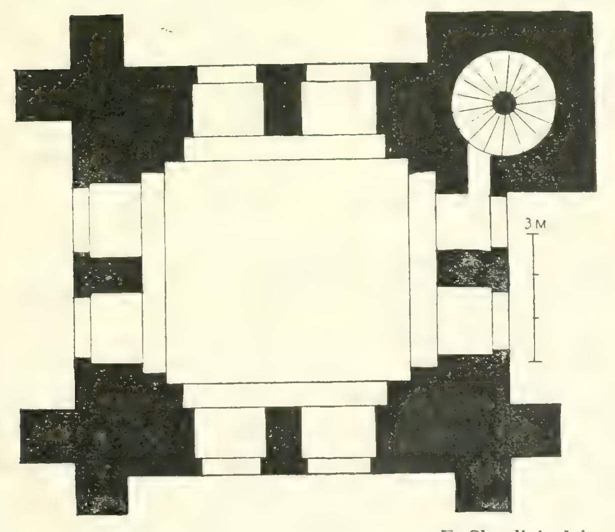
E. Chauliat, del.

Archivoltes des baies du clocher-porche au sud.

1014. Son épitaphe, transcrite par Dom Bouillart (1), en faisait mention : c'est donc l'un des plus anciens clo-



Signes lapidaires dans le clocher-porche.

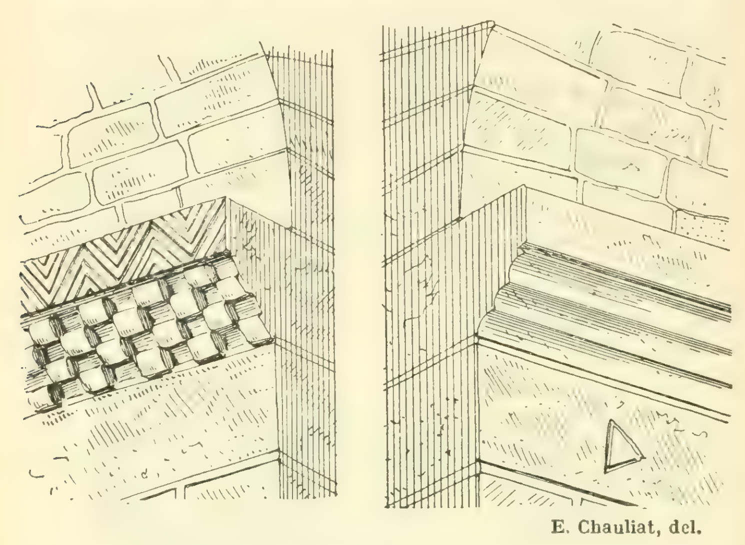


E. Chauliat, del.

Plan du troisième étage du clocher-porche.

(1) *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, p. 71.

chers de la France, comme le prouvent d'ailleurs les baies sans ressauts extérieurs et la taille de leurs claveaux. Sur les piédroits primitifs des baies bouchées par un affreux remplage de briques moderne, on distingue, comme dans les angles, des signes lapidaires, ce qui est une véritable exception au XIe siècle. Les assises taillées obliquement au


E. Chauliat, del.

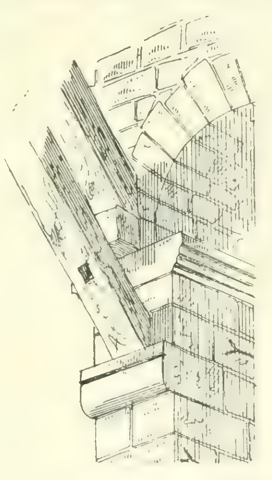
Impostes des baies du troisième étage.

marteau ou en chevrons mesurent 0 m. 35 à 0 m. 40 de longueur et 0 m. 20 de hauteur; les joints ont une largeur de trois à quatre centimètres.

Le mur de la tour a encore 1 m. 64 d'épaisseur au troisième étage où les assises hautes d'un pied se distinguent également par des signes lapidaires variés. De chaque côté, on voit à l'intérieur un grand arc de décharge en plein cintre qui encadre des baies géminées de la même forme soutenues par des piédroits massifs. Les petites archivoltes nues encore intactes au sud où elles présentent la particularité déjà signalée au second étage retombent sur un trumeau

rectangulaire de 0 m. 70 où se trouve engagé un des corbeaux moulurés qui soutenaient les contre-fiches placées sous les poutres du beffroi. A l'intérieur de la cage, des tailloirs en biseau accusent l'imposte : sur l'un s'étagent quatre rangs de damiers surmontés de lignes brisées et sur deux autres se profilent trois cavets sous un listel et une baguette entre deux cavets.

Le quatrième étage était une œuvre du premier tiers du XIIe siècle, mais son parement intérieur remonte seul à cette époque. Deux baies en plein cintre dont le trumeau est flanqué de trois colonnes tandis que leurs piédroits sont cantonnés de quatre colonnes s'ouvrent sur chaque face : un cordon de billettes contourne leur archivolte. Le diamètre des fûts est exceptionnel dans la région parisienne. Les déplorables restaurations extérieures faites par Godde vers 1822 et par Baltard en 1848 ont fait disparaître tous les témoins de l'époque romane, y compris les anciens chapiteaux ornés de feuilles plates. Le gros noyau et l'appareil à gros joints de l'escalier qui monte jusqu'au niveau des baies supérieures prouvent l'existence d'un quatrième étage dès le XIe siècle. Le beffroi du XVIIe siècle est surmonté d'une flèche moderne de charpente à huit pans, flanquée de quatre clochetons et semblable à celle qu'on voit dans un dessin de 1368 (1).

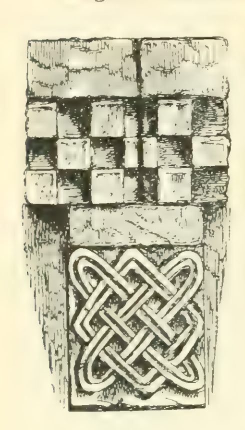
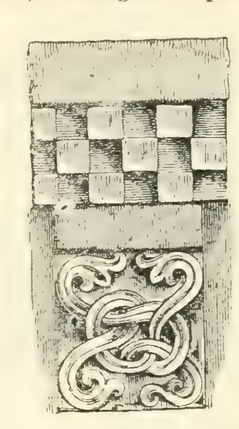
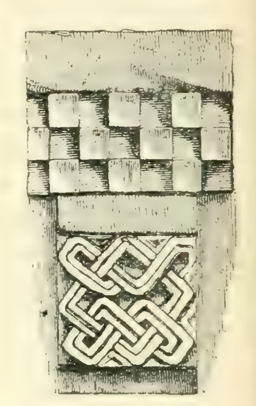


Corbeaux de l'ancien beffroi.

Élévation latérale. — L'extérieur des bas-côtés n'offre aucun intérêt, mais les larges fenêtres en plein cintre

(1) Dom Bouillart, pl. VI, p. 160.

de la nef ont conservé leur cordon de billettes qui se continue au niveau de l'imposte en passant sur les contreforts saillants dont les glacis sont modernes comme la corniche. Lenoir avait dessiné plusieurs modillons primitifs ornés d'entrelacs qui portaient une tablette garnie de trois rangs de damiers (1). Une grande porte du XVIIe siècle,

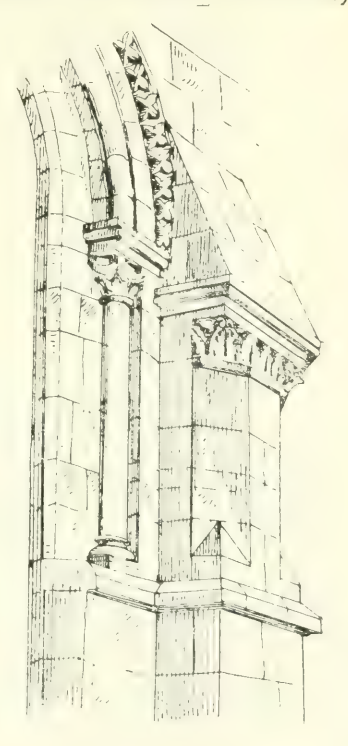
Lenoir, del.

Anciens modillons de la corniche.

surmontée d'un entablement et d'une balustrade pleine, s'ouvre dans la quatrième travée du bas-côté sud. Le croisillon méridional, complètement transformé en 1645, est épaulé par des contreforts d'angle qui sont amortis par des consoles en forme de volutes. La grande baie en tiers-point de la même époque est encadrée par des billettes trompeuses : à la clef on voit les armes de l'abbaye martelées. Le mauvais profil du meneau des arcs brisés et de la petite rose du remplage prouve bien qu'on se trouve en présence d'un pastiche, comme pour la fenêtre du croisillon nord. Seules les fenêtres occidentales du transept sont encore intactes.

(1) *Architecture monastique*, t. II, p. 170 et 173.

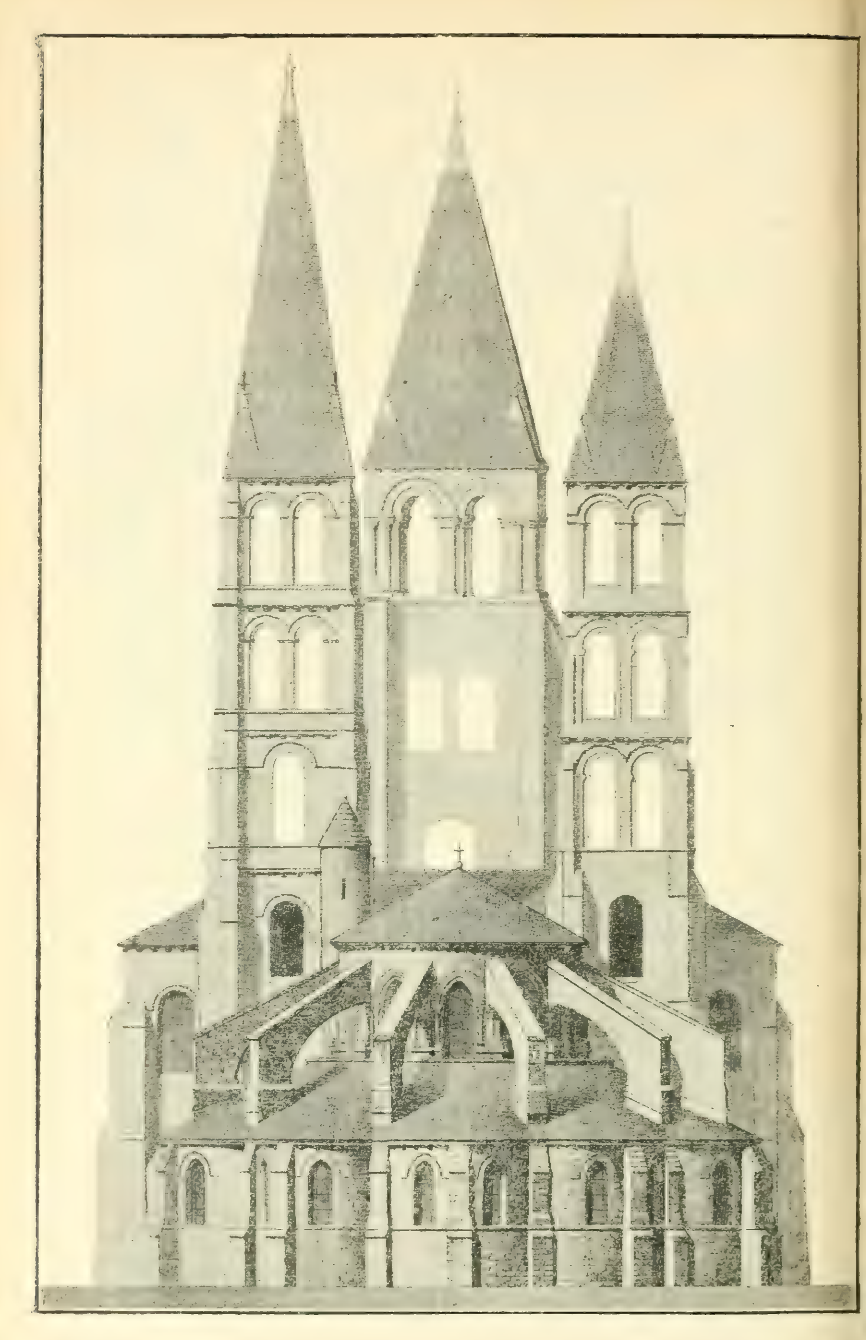
Abside. — Les fenêtres des chapelles du chevet conservent leur cordon torique, leurs contreforts et quelques modillons primitifs qui portent une tablette moulurée d'une baguette et d'un cavet. Les arcs-boutants en quart de cercle, restaurés en 1823 par l'architecte Godde qui fit poser des dalles sur leur extrados, furent ajoutés à la fin du XIIe siècle, mais la largeur des trumeaux entre les fenêtres hautes qui n'étaient pas reliées par des moulures ou une frise rend ce travail plus difficile à constater qu'à Notre-Dame de Châlons, à Saint-Leu-d'Esserent, à Saint-Remi de Reims et à Saint-Quiriace de Provins. Néanmoins, comme tous les chevets gothiques antérieurs au XIIIe siècle étaient dépourvus d'arcs-boutants, il serait étonnant que celui de Saint-Germain des Prés échappe à cette règle archéologique. Or, en examinant les culées du chœur plantées obliquement, on s'aperçoit qu'elles ne correspondent pas bien aux murs qui séparent les chapelles. Le solin en saillie sur leur parement indique la pente de l'ancien toit des tribunes qui venait s'engager sous l'appui des fenêtres supérieures accusé par un cordon.



E. Chauliat, del.

Contrefort de l'abside restitué.

Les colonnes à pans coupés, engagées dans le mur de l'abside, qui



Lenoir, del.

Abside et clochers restitués.

soutiennent la tête des arcs-boutants, sont bien contemporaines du chevet, car leurs chapiteaux à feuilles d'acanthe et leurs tailloirs moulurés sont identiques à ceux des fenêtres hautes, mais en 1163, elles étaient simplement amorties par un glacis, comme à Domont (Seine-et-Oise) où les arcs-boutants ne furent ajoutés au-dessus du déambulatoire qu'au xve siècle. A l'origine, ces fûts jouaient donc le rôle de contreforts-colonnes, comme à Saint-Martin des Champs et à Saint-Germer. L'absence de base moulurée ne doit pas faire supposer que les angles des anciens contreforts auraient été abattus pour les transformer en colonnes en relançant les chapiteaux, car l'architecte aurait fait buter les arcs sur ces contreforts, comme à Saint-Leu-d'Esserent. De même que tous les arcs-boutants ajoutés à la fin du xiie ou au début du xiiie siècle pour conjurer la ruine des premières absides gothiques entourées d'un déambulatoire, ceux de Saint-Germain des Prés ne servent pas à l'écoulement des eaux.

Un chemin de ronde règne au niveau des fenêtres hautes comme dans les églises gothiques du nord de la France. Ces baies en tiers-point furent allongées au xviie siècle : leurs deux colonnettes du xiie siècle s'arrêtent au point où se trouvait le glacis primitif. Leur cordon de fleurs à quatre pétales, concentrique au tore de l'archivolte, n'est pas masqué, comme à Saint-Remi de Reims, par la tête de l'arc-boutant, sauf à l'imposte d'une baie du nord, encadrée par un rinceau. Des têtes se détachent sur quelques anciens modillons de la corniche.

Les tours jumelles, dont la plantation dénote une influence rhénane, existaient avant la reconstruction du chevet, comme à Tournai, à Morienval, à Noyon, à Saint-Leu-d'Esserent, à la cathédrale et à Notre-Dame de Châlons et jadis à Saint-Corneille de Compiègne et à Saint-Martin de Pontoise. En effet, les deux étages inférieurs du clocher nord, épaulé par un contrefort d'angle du xiie siècle,

remontent au XIe siècle, comme le prouvent leur appareil, les marques de tâcherons visibles à l'intérieur de la cage et semblables à celles de la tour occidentale ainsi que le collage de l'abside. Une grande baie en plein cintre les éclairait au nord et à l'est. L'architecte de l'abside, consacrée en 1163, avait utilisé le soubassement de cette tour pour monter trois nouveaux étages dont les contreforts étaient plus étroits. Sur chaque face s'ouvraient deux baies en plein cintre, flanquées de pilastres à ressaut, dont les tailloirs chanfreinés recevaient deux rangs de claveaux nus encadrés par un cordon à double biseau.

Le clocher sud, plus large, qui renfermait un autel consacré à saint Michel, fut repris du pied vers 1160, comme le prouvent le cordon à double chanfrein de ses longues baies inférieures et la liaison des assises du chœur avec celles de la tour. Les trois étages supérieurs, identiques à ceux de l'autre clocher, furent également démolis en 1822 par l'architecte Godde qui les avait d'abord cerclés pour prévenir tout accident et qui se proposait de les rebâtir, mais l'esprit d'économie prévalut. Les flèches de charpente octogones des tours jumelles, soulignées par des modillons, étaient flanquées de quatre petites pyramides.

———

II

L'ORIGINE DES ARCS-BOUTANTS

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

Parmi les trois éléments essentiels de l'architecture gothique, l'arc brisé, en usage dans un grand nombre d'églises romanes, précéda l'emploi systématique de la croisée d'ogives, tandis que l'arc-boutant apparut en dernier lieu dans la seconde moitié du XIIe siècle. Dans les plus anciennes nefs voûtées d'ogives et flanquées de bas-côtés, les architectes s'étaient contentés d'épauler les murs goutterots par des contreforts, comme dans les églises romanes. On peut encore le constater à Acy-en-Multien, à Bury, à Cambronne, à Foulangues, à Saint-Germer, à Saint-Vaast-les-Mello, à La Villetertre (Oise), à Chars, à Poissy (Seine-et-Oise); à Coulonges (Aisne) et, jadis à Saint-Évremont de Creil, comme dans les églises rhénanes du XIIe siècle (1), mais à Saint-Étienne de Beauvais, les voûtes d'ogives de la nef s'écroulèrent au XIIIe siècle, comme à la cathédrale de Saint-Dié. Le même accident se produisit plus tard à Saint-Germer, à Gonesse, à Meulan, à Poissy, à Saint-Martin d'Étampes, à la Trinité de Caen et à Ouistreham (Calvados) (2). En Normandie, les voûtes d'ogives primitives de Bernières, de Creully (Calvados) et celles qui furent lancées après coup à Saint-Étienne de Caen, à Boscherville, à Lessay sont encore intactes, malgré la

(1) Guebwiller, Rosheim, Saint-Jean-des-Choux, Sainte-Foi de Sélestat.

(2) Dans plusieurs nefs du XIIIe siècle, comme à Créteil, à Chennevières-sur-Marne, à Vitry-sur-Seine, à Ennery, à Gonesse et à Triel, la chute des voûtes fut la conséquence d'un épaulement insuffisant.

largeur du vaisseau central et l'absence d'arcs-boutants : ceux de la nef de la cathédrale du Mans ne sont pas antérieurs au XVe siècle. De même, tous les chevets gothiques du XIIe siècle, entourés d'un déambulatoire, étaient dépourvus d'arcs-boutants, comme quelques nefs d'églises rurales du XIIIe siècle, à Ennery, à Nesles-la-Vallée, à Santeuil (Seine-et-Oise) à Rozoy-en-Brie et à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne).

Avant d'expliquer pourquoi et comment les premiers arcs-boutants furent appareillés après coup pour arrêter l'écartement des murs des absides et prévenir la chute de leurs voûtes, il faut réfuter deux opinions très répandues sur leur origine. Plusieurs archéologues admettent que les voûtes en quart de cercle qui recouvrent les bas-côtés en Poitou et en Provence, et les tribunes en Auvergne ont donné aux architectes gothiques l'idée de les découper par tranches pour épauler les voûtes d'ogives au XIIe siècle. A l'appui de cette théorie séduisante au premier abord, Viollet-le-Duc cite les voûtes en quart de cercle des tribunes de la nef de Saint-Étienne de Caen (1) qui semblent bien destinées à reporter la poussée des voûtes d'ogives de la nef sur les murs extérieurs des galeries (2). Or, ces voûtes refaites au XVIIe siècle devaient exister dès le XIe siècle (3), comme les voûtes d'arêtes des tribunes de Jumièges, et n'ont pas été établies après coup quand la nef fut recouverte de voûtes sexpartites au milieu du XIIe siècle. Il serait plus juste de chercher le prototype des arcs-boutants dans l'usage des arcs-diaphragmes lancés sur une nef et contrebutés par ceux des collatéraux, comme à Villers-Saint-Paul (Oise), à Presles et à Cerny-en-Laonnois (Aisne).

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. I, p. 61.
(2) On voit des voûtes du même type dans les tribunes du chœur de la cathédrale de Gloucester.
(3) Des chapiteaux primitifs surmontent encore les colonnes des doubleaux à l'extrémité orientale de la galerie du nord.

Les maîtres d'œuvre gothiques de la seconde moitié du XII[e] siècle avaient fait jouer le rôle d'étrésillons aux voûtes d'ogives des tribunes dans les cathédrales de Noyon, de Senlis, de Laon, de Notre-Dame de Paris, dans les églises de Saint-Remi de Reims et de Notre-Dame de Châlons, mais ce procédé était beaucoup moins efficace que dans les églises romanes vu la grande différence de niveau des deux voûtes. D'ailleurs, les tribunes de Saint-Etienne de Beauvais, de Saint-Evremont de Creil, du chevet de Saint-Germain des Prés et de Saint-Leu-d'Esserent étaient recouvertes d'un toit en appentis. Seul le constructeur de la collégiale de Mantes, en recouvrant les tribunes de berceaux brisés transversaux avait imaginé un système d'épaulement rationnel et original. Quant à la courbe en quart de cercle donnée aux plus anciens arcs-boutants, c'était une nécessité de construction qui ne dérive pas de l'imitation des voûtes du même type, car les architectes romans du sud-ouest épaulèrent également les voûtes des nefs non éclairées par des voûtes d'arêtes, comme à Notre-Dame la Grande à Poitiers et à Saint-Savin (Vienne) ou par des voûtes en berceau brisé, comme à Melle et à Aulnay-de-Saintonge.

M. Choisy est d'avis que les architectes qui épaulèrent après coup des voûtes romanes par des arcs-boutants, comme celles de la nef de Vézelay, furent les véritables inventeurs de cet élément du style gothique (1). Viollet-le-Duc a refait tous ces arcs qui n'étaient pas antérieurs au XIII[e] siècle, comme le prouve le profil des larmiers. Or, à cette époque l'usage des arcs-boutants était très répandu. A la cathédrale d'Autun et à Notre-Dame de Beaune les arcs-boutants ne sont pas antérieurs au XIII[e] siècle. En réalité, les constructeurs de quelques grandes églises gothiques du XII[e] siècle redoutèrent la poussée des voûtes d'ogives centrales et cherchèrent à l'annuler tout d'abord

(1) *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 300.

soit par des murs-boutants, soit par des arcs disposés dans les tribunes ou dissimulés sous les combles inférieurs avant de monter à l'extérieur au-dessus des toitures des déambulatoires et des collatéraux de véritables arcs-boutants capables de reporter la poussée des nervures et des doubleaux sur des culées.

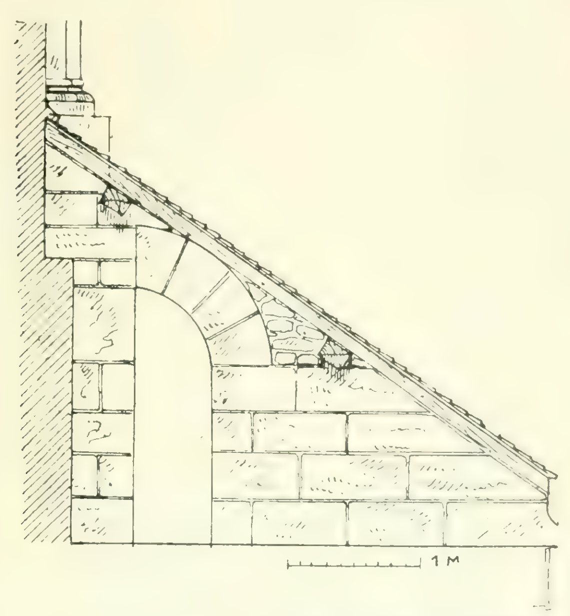
Le vaisseau central de la basilique de Constantin et une salle des thermes de Dioclétien sont épaulés par des éperons triangulaires dont les arrachements sont encore visibles et qui s'appuyaient sur les arcs transversaux des bas-côtés. Ce système fut également adopté au XIIe et au XIIIe siècles par les architectes lombards qui lancèrent des voûtes d'ogives au-dessus d'une nef, comme à Saint-Michel de Pavie, à San-Savino de Plaisance, à San-Fidele de Come, à Borgo-San-Donnino, à Chiaravalle du Milanais, à Rivalta-Scrivia, à Morimondo, à la cathédrale de Parme. Tous ces murs-boutants, plus ou moins remaniés, dépassent légèrement le toit en appentis des collatéraux : ceux de Sagra-San-Michele et de Cerreto sont percés d'une baie pour faciliter la circulation (1).

En France, les plus anciens exemples de murs-boutants se voient encore aujourd'hui au chevet de Saint-Martin des Champs à Paris. Montés en porte-à-faux sur les doubleaux du déambulatoire, ils dépassent légèrement sa toiture annulaire et mesurent $1^m,85$ de longueur sur $0^m,55$ d'épaisseur (2). Il en résulte que leur tête vient buter au-dessous des fenêtres hautes de l'abside, c'est-à-dire beaucoup trop bas pour épauler les nervures rayonnantes du sanctuaire. M. Choisy a signalé des éperons du même genre qui chargent les doubleaux des bas-côtés contre les murs goutterots de Saint-Lazare d'Avallon, dont la nef est voûtée

(1) Kingsley-Porter. *Lombard architecture*, pl. 52, 53, 54, 64, 154, 175, 184, 192 et 196.

(2) Cf. *Guide du Congrès de Paris*, p. 110 et 111.

d'arêtes (1). A Pontigny (Yonne), l'architecte de l'abbatiale qui n'avait pas prévu les croisées d'ogives de la nef monta des murs-boutants sur les doubleaux des collatéraux en les perçant d'une baie pour faciliter la circulation sous les combles inférieurs, comme à Altenberg, en Allemagne.



Relevé de M. Bœswillwald

Mur-boutant sous les combles des tribunes à Laon.

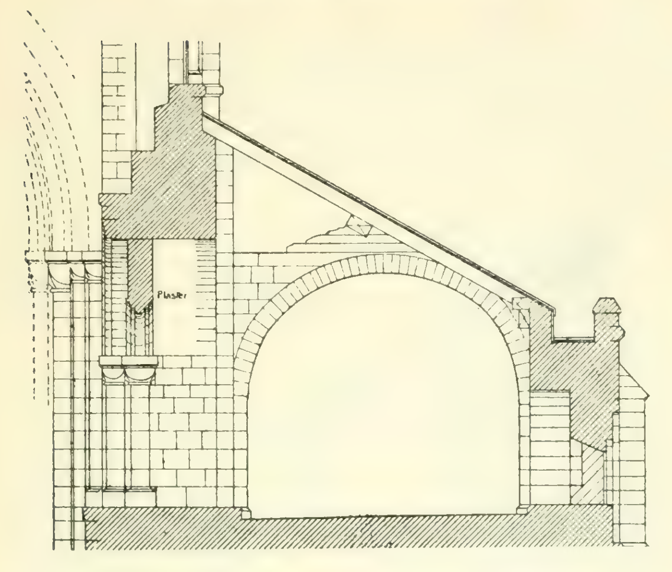
Cette disposition visible à la cathédrale de Soissons, derrière le triforium, et à la cathédrale de Chartres, sous le comble des bas-côtés et du déambulatoire, existe également à la cathédrale de Laon, sous la toiture des tribunes de la nef, du transept et du chœur. Au-dessus des voûtes des bas-côtés de l'église du Mont-Notre-Dame (Aisne), détruite par les Allemands, une voûte en quart de cercle du XIII[e] siècle destinée à porter des dalles remplissait le même rôle.

(1) *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 302.

Notre confrère, M. Marcel Aubert, est d'avis que cette disposition devait exister à Notre-Dame de Paris, autour du chevet du XIIe siècle (1), avant la construction des arcs-boutants du XIIIe siècle à double volée, dont il reste un témoin à l'angle du chœur et du croisillon nord : on sait qu'ils furent remplacés au XIVe siècle par des arcs de très grande portée. C'est une ingénieuse hypothèse, mais on ne voit plus aucune trace de cette disposition. Viollet-le-Duc n'a signalé aucun arrachement de ces éperons qui auraient dû mesurer 5^m,50 de hauteur à leur tête entre les roses obscures et qui auraient écrasé les doubleaux des tribunes du chœur. Je suis persuadé que les deux contreforts de 0 m. 60 de largeur sur 0 m. 58 de saillie qui épaulent à l'est la nervure centrale des voûtes sexpartites des croisillons sont des témoins de la disposition primitive, tandis que les anciens contreforts de l'abside furent réduits à 0 m. 47 de largeur et à 0 m. 23 de saillie par l'architecte qui lança les grands arcs-boutants du chevet. En effet, derrière le socle de la colonne isolée qui porte la tête de l'unique arc-boutant du XIIIe siècle à double volée au nord du sanctuaire, on voit encore deux ressauts contre le parement du mur qui permettent d'évaluer la largeur de l'ancien contrefort à 0 m. 72. Les murs-boutants font également défaut à Noyon, à Sens, à Saint-Remi de Reims et à Notre-Dame en Vaux de Châlons, malgré l'assertion de quelques archéologues.

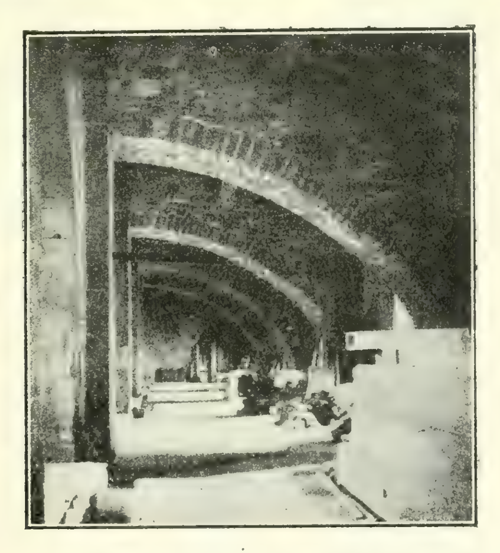
Les arcs lancés sur des tribunes lambrissées, au droit des piles d'une nef ou d'une abside remplissaient un rôle inefficace, mais ce système d'épaulement contenait le germe d'un des principaux éléments de l'architecture gothique. Les tribunes du chœur et du transept de Durham, en Angleterre, renferment des arcs-diaphragmes en plein cintre qui contrebutent les voûtes d'ogives du

(1) *Notre-Dame de Paris, sa place dans l'architecture du* XIIe *au* XIVe *siècle*, p. 97.



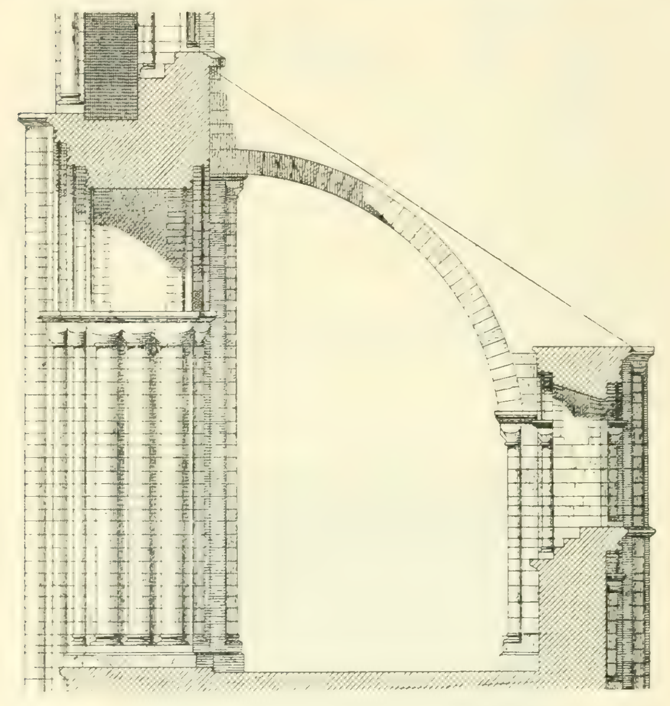
J. Bilson. del.

Arc-diaphagme des tribunes du chœur à Durham.



Arcs-boutants dans les tribunes de la nef à Durham.

sanctuaire commencé en 1093 et terminé en 1104 (1), mais dans les tribunes de la nef, on voit de véritables arcs-boutants construits vers 1133, en même temps que les voûtes d'ogives du vaisseau central. Dans la cathédrale de Norwich commencée en 1096 par l'évêque Herbert de



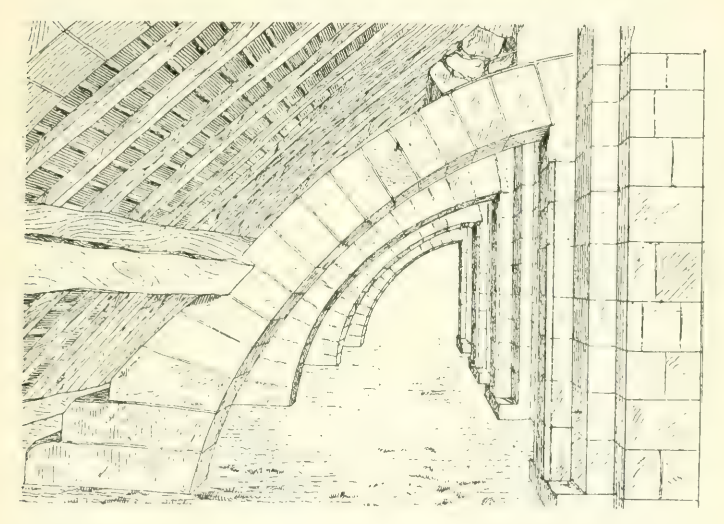
Ruprich-Robert. del.

Arc-boutant dans les tribunes à Norwich.

Loringa (2) et dont la nef fut achevée par son successeur Everard (1121-1145), on voyait au XII[e] siècle dans les tribunes du chevet, des arcs-boutants en quart de cercle, dont il existe des témoins au niveau du tas de charge :

(1) Cf. Bilson (John). *Les origines de l'architecture gothique en Angleterre*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1901, p. 373.
(2) *Monasticon anglicanum*, t. IV, I, p. 13.

ils s'appuyaient sur des colonnes jumelles et des chapiteaux romans encore intacts. On les supprima quand les parties hautes du chœur furent rebâties après la chute de la flèche centrale en 1463. Dans les tribunes de la nef, les arcs furent seulement projetés parce que l'architecte n'osa pas voûter le vaisseau principal. Il faut donc considérer les arcs-boutants de Durham et de Norwich comme les plus anciens exemples connus et datés. On peut les comparer à ceux qui existent sous le toit des bas-côtés à la Trinité de Caen et dans les tribunes, à Saint-Gabriel



E. Chauliat, del.

Arcs-boutants de la nef à la Trinité de Caen.

(Calvados) (1), et qui furent ajoutés pour épauler des voûtes sexpartites, mais les arcs-boutants des galeries hautes, à Chichester, sont primitifs et antérieurs au milieu du XIIe siècle.

(1) Ruprich-Robert. *L'architecture normande aux* XIe *et* XIIe *siècles*, pl. LXXX.

M. Ruprich-Robert suppose qu'à Cerisy-la-Forêt (Manche), l'arc-diaphragme de la nef était épaulé par deux arcs-boutants, mais il a eu tort d'en rétablir un dans la coupe de la tribune du nord (1), car l'arrachement au revers de la pile ne suffit pas à en prouver l'existence. A Saint-Évremont de Creil, j'ai constaté avant la démolition si regrettable de cette église que les arcs bandés sur les galeries hautes venaient buter sur les contreforts primitifs de la nef du xiie siècle voûtée d'ogives, mais dépourvue d'arcs-boutants à l'origine. Suivant l'opinion de plusieurs archéologues, les arcs-boutants dissimulés sous la toiture des tribunes à Saint-Germer seraient les plus anciens exemples de ce système d'épaulement. Ces arcs, dont il n'existe plus que des arrachements le long de la nef, sont encore visibles autour du chevet, entre les baies rectangulaires qui aéraient les combles des galeries (2). Leur tête pénètre dans les anciens contreforts, mais je crois qu'ils furent construits après coup, comme à la Trinité de Caen et à Saint-Gabriel (Calvados). L'architecte qui ne les avait pas prévus redoutait si peu le danger de la poussée des voûtes qu'il s'était contenté de monter des colonnes engagées de faible diamètre entre les fenêtres hautes de l'abside, en comptant sur les voûtes d'arêtes des galeries hautes pour étrésillonner les murs. Au xvie siècle, on prit le parti de monter de véritables arcs-boutants contre les dernières travées de la nef et sur les flancs du transept. A Chars (Seine-et-Oise), les tribunes lambrissées du chevet renferment également des arcs-boutants dissimulés sous le comble en appentis, mais au xiiie siècle on appareilla d'autres arcs extérieurs.

Plusieurs architectes du xiiie siècle adoptèrent cette solution médiocre dont l'avantage était de protéger les arcs-boutants contre les intempéries, mais qui avait l'incon-

(1) *L'architecture normande*, pl. LXXII.
(2) A. Besnard. *L'église de Saint-Germer de Fly*, p. 42.

vénient d'épauler les murs au niveau des fenêtres hautes, c'est-à-dire beaucoup trop bas. A Bougival (Seine-et-Oise), à Ferrières (Seine-et-Marne), et à Angicourt (Oise), il faut pénétrer sous le comble des collatéraux pour deviner la présence d'arcs-boutants, comme ceux qui sont dénaturés dans les tribunes d'Arcueil, de Bagneux et de Champigny.

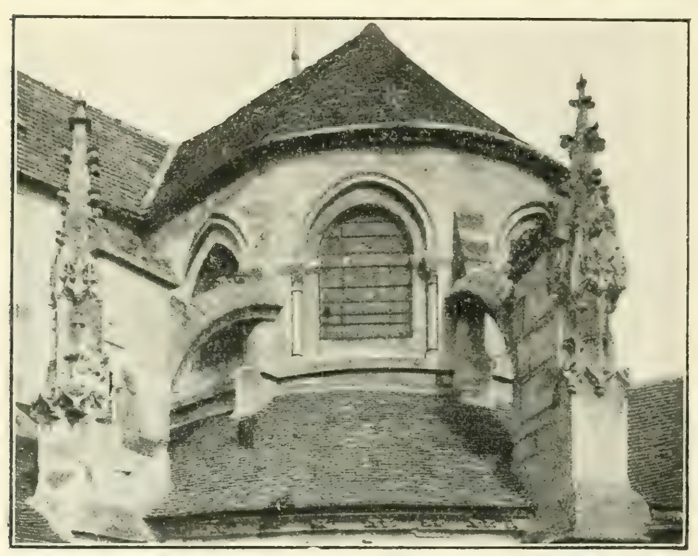
A Mouzon (Ardennes), des arcs-boutants inférieurs existent sous la charpente des tribunes voûtées d'ogives. Ce système adopté par l'architecte Guillaume l'Anglais dans le chœur de la cathédrale de Cantorbéry qu'il achevait en 1184 (1), persiste en Angleterre au XIIIe siècle, à Pershore, à Salisbury, à Wells, dans le transept de la cathédrale d'York, dans les chœurs d'Exeter, d'Ely et même à Winchester, au XVe siècle, avec l'usage d'arcs-diaphragmes, comme à Lincoln.

Tous ces arcs sont bandés bien au-dessous du point où s'exerce la poussée des ogives et des doubleaux qui correspond au niveau du tas de charge. Bien que la hauteur des absides gothiques se fut beaucoup accrue pendant la seconde moitié du XIIe siècle, les architectes avaient cru suffisant d'épauler leurs murs supérieurs par de simples contreforts, même quand elles étaient entourées d'un déambulatoire. En voyant les effets dangereux de la poussée qui commençaient à se faire sentir à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe siècle, leurs successeurs se décidèrent à monter des culées et des arcs-boutants après coup autour des chevets. Comme les absides que je vais étudier étaient dépourvues d'arcs-boutants à l'origine, on a le droit de prétendre que les ronds-points de Saint-Denis, des cathédrales de Senlis et de Noyon présentaient la même particularité. A Saint-Denis, les arcs plus ou moins modernes étaient l'œuvre de Pierre de Montereau qui rebâtit le

(1) *Chronica Gervasii*, dans Mortet (Victor). *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France*, p. 228.

chevet au milieu du XIIIe siècle ; à Senlis, ils sont postérieurs à l'incendie de 1504 et à Noyon les arcs que Florent Bluet avait appareillés en 1461 (1) en même temps que ceux qui épaulent les tribunes du chevet furent remplacés au milieu du XVIIIe siècle.

Malgré certaines apparences trompeuses, il est certain



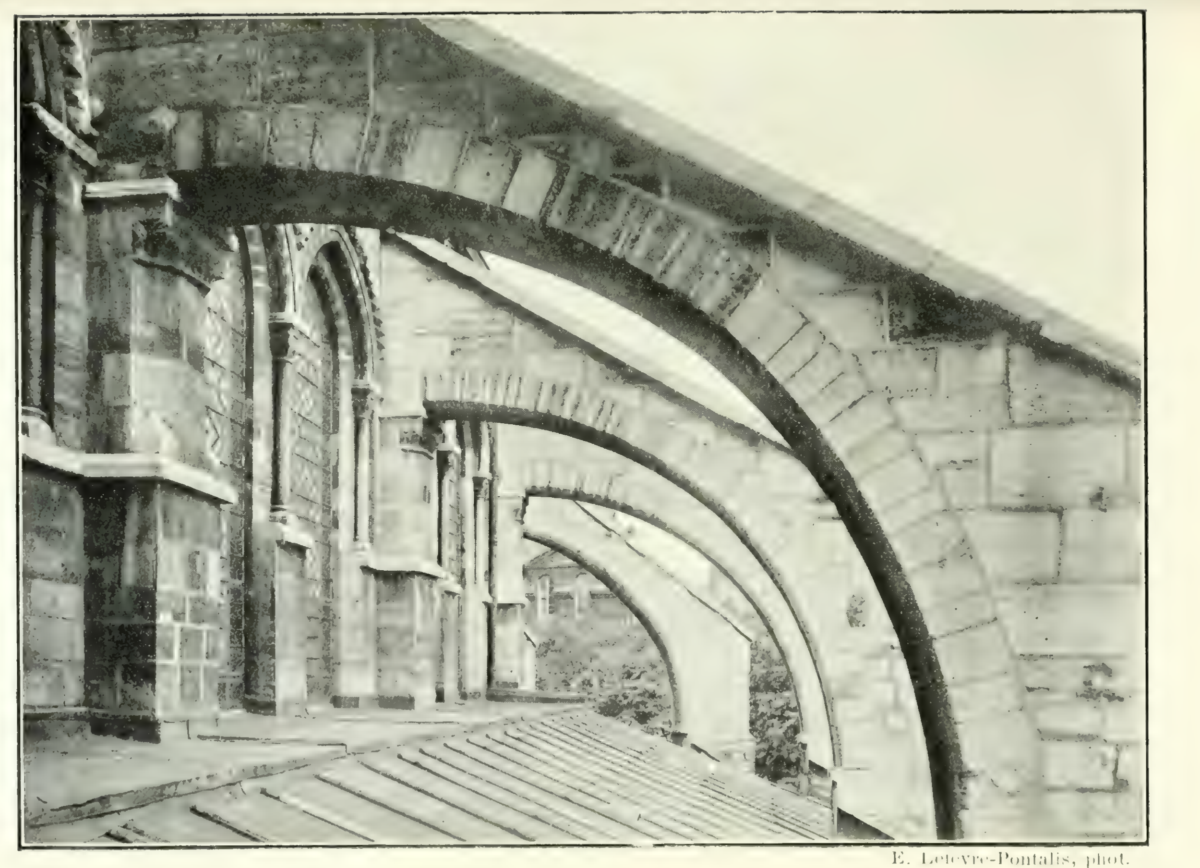
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Arcs-boutants de l'abside à Domont.

que l'abside de Saint-Germain des Prés, consacrée en 1163, était caractérisée par l'absence d'arcs-boutants, comme plusieurs autres de la même époque. La plantation défectueuse des culées ne suffirait pas à prouver l'addition des dix arcs en quart de cercle (2), car les colonnes engagées sous leur tête font corps avec l'appareil du mur en hémicycle, mais on peut s'étonner que le maître de l'œuvre ait devancé de quarante ans ses successeurs du commence-

(1) Archives de l'Oise, G. 1.380

(2) Cf. E. Lefèvre-Pontalis. *Etude historique et archéologique sur Saint-Germain des Prés,* dans ce volume, p. 363.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Arcs-boutants du chevet à Saint-Germain des Prés.

ment du XIIIe siècle qui surent prévoir la nécessité de monter des arcs-boutants autour d'une abside. Or, l'étude du chevet de l'église de Domont (Seine-et-Oise) qu'on peut attribuer à la seconde moitié du XIIe siècle donne la solution du problème. L'abside, entourée d'un déambulatoire, est encore flanquée de ses quatre anciens contreforts formés d'une colonne à pans coupés, comme à Saint-Germain des Prés, dont le chapiteau à feuilles d'acanthe est surmonté d'un glacis de trois assises. A la fin du XVe siècle, deux culées, décorées de motifs flamboyants, furent établies au sud-est pour recevoir des arcs qui viennent buter sous l'astragale des chapiteaux, mais les autres arcs-boutants ont été refaits à l'époque moderne. L'architecte du chœur de Saint-Germain des Prés n'eut donc qu'à supprimer le glacis des contreforts supérieurs primitifs pour faire porter la tête des arcs-boutants sur des colonnes plus anciennes qui jouaient le même rôle qu'à Saint-Martin des Champs et à Saint-Germer où elles sont encore intactes.

Autour du chevet de Notre-Dame de Paris, commencé en 1163, l'année même où fut dédié celui de Saint-Germain des Prés, le maître de l'œuvre s'était fié à l'épaisseur des murs et aux anciens contreforts pour résister à la poussée des voûtes, comme à Saint-Remi de Reims dont le chœur s'élevait vers 1170. Trente ans plus tard environ, l'abside de cette dernière église menaçait ruine, d'autant plus que les voûtes d'ogives des tribunes n'étaient pas plus contrebutées que celles du sanctuaire. Il fallut donc établir après coup entre les chapelles rayonnantes de fortes culées. Le premier arc en quart de cercle vient buter au droit des doubleaux des tribunes et le second arc de plus grande portée s'appuie sur une colonne cannelée plantée après coup sur le chemin de ronde extérieur. C'est le plus ancien exemple d'un fût isolé destiné à soulager la tête de l'arc, comme dans les cathédrales de Reims et d'Amiens. Le trumeau qui sépare les triplets n'étant pas assez large

pour correspondre à la section de l'arc, la tête recouvre la retombée des boudins et du cordon des fenêtres voisines,

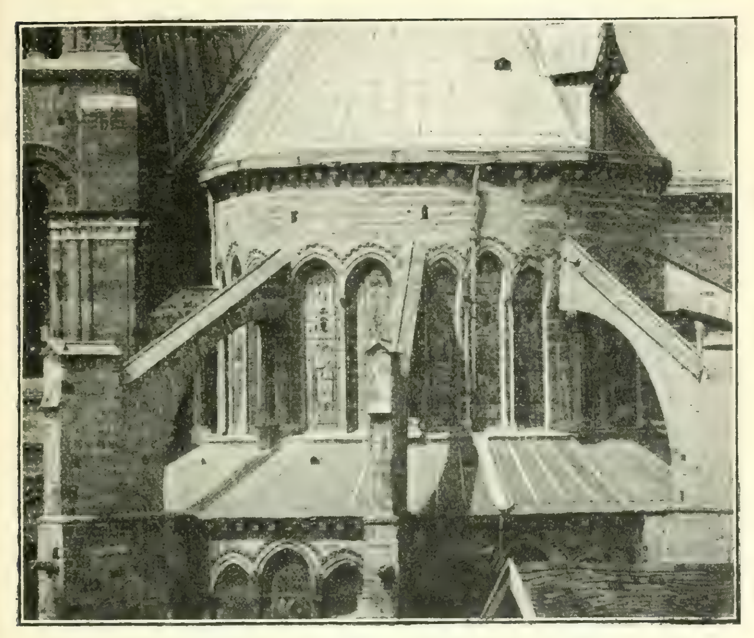


E. Durand, phot.

Arcs-boutants de l'abside à Saint-Remi de Reims.

ce qui prouve l'addition dont je vais citer d'autres exemples basés sur la même observation. La date de ce remaniement se déduit du profil des larmiers qui contournent les culées et des chapiteaux à crochets des colonnes cannelées, bien différents de ceux du déambulatoire et coïncide avec le début du XIIIe siècle.

Au chevet de Notre-Dame-en-Vaux, à Châlons-sur-Marne, qui présente de si curieuses affinités avec celui de Saint-Remi de Reims (1), l'addition des quatre arcs-boutants principaux se fit à la même époque et suivant le même système, au moyen de culées très saillantes où



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Arcs-boutants de l'abside à Notre-Dame-en-Vaux.

viennent s'appuyer les arcs qui épaulent les tribunes et la partie haute de l'abside. Leur tête empiète, comme à Reims, sur le cordon de l'archivolte des fenêtres et celle de l'arc supérieur porte également sur une colonne cannelée, ce qui me fait supposer que la même équipe d'ouvriers exécuta ce repentir dans les deux édifices. A Châlons,

(1) Demaison (L.). *Les chevets des églises Notre-Dame de Châlons et Saint Remi de Reims*, dans le *Bulletin archéologique*, 1899, p. 84.

le point de butée du second arc se trouve bien au-dessous des modillons romans de la corniche. Comme l'abside est flanquée de tours jumelles, l'architecte les utilisa comme des culées pour les deux petits arcs voisins du transept.

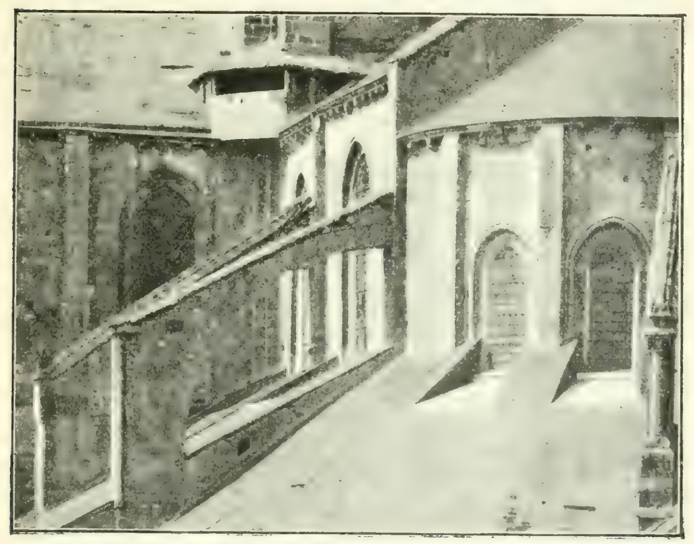


Abbé Chartraire, phot.

Arc-boutant de l'abside à Sens.

Dans le troisième monument de la même famille, le croisillon sud en hémicycle de la cathédrale de Soissons qui s'élève sur un terrain donné par l'évêque Nivelon (1176-1204) les doubleaux des tribunes voûtées d'ogives qui surmontent le déambulatoire portent des murs-éperons dissimulés sous la toiture. Malgré l'extrême légèreté

de la construction, le maître de l'œuvre avait jugé inutile de l'épauler par des arcs-boutants. Il s'était contenté de faire monter des contreforts assez saillants jusqu'à la corniche des tribunes dont les combles renferment des murs-boutants. Le glacis primitif des contreforts, encore visible, sert de point d'appui à une petite culée refaite par M. Corroyer en 1885, mais qui était bien postérieure au XIIIe siècle, comme chacun des deux arcs-boutants.

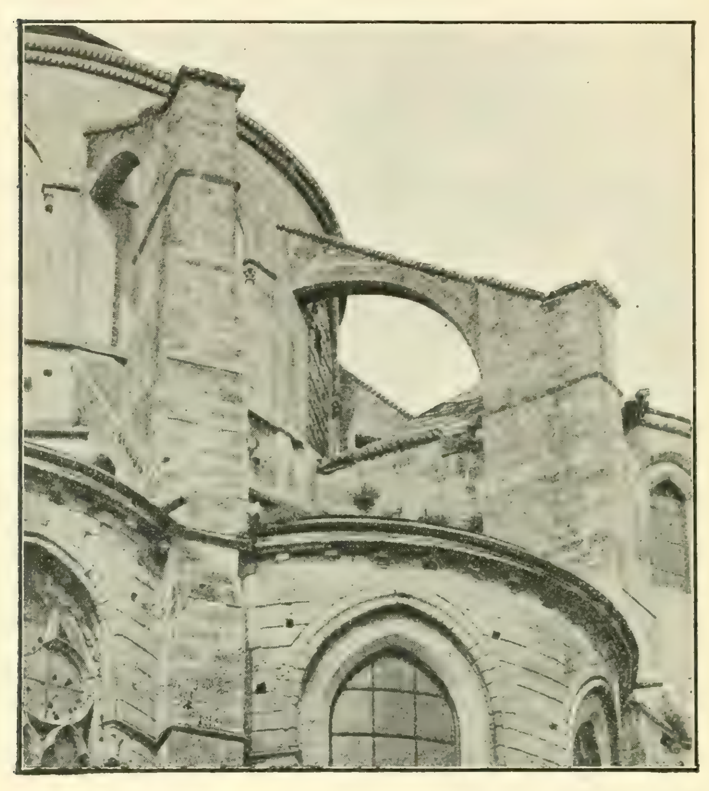


Mieusement, phot.

Arcs-boutants du chœur à Saint-Laumer de Blois.

L'abside de la cathédrale de Sens, voûtée avant 1160, était également dépourvue d'arcs-boutants, mais dans le dernier tiers du XIIe siècle, des colonnes à pans coupés furent utilisées, comme à Saint-Germain des Prés, ou relancées pour soutenir la tête des arcs appliqués après coup. On peut encore citer un exemple caractéristique de l'addition d'arcs-boutants au chevet de Saint-Laumer de Blois vers la fin du XIIe siècle. Le sanctuaire moins haut

projeté en 1138 fut surélevé vers 1160 et consacré en 1186 : ses deux voûtes d'ogives précèdent un grand cul-de-four brisé. L'architecte se contenta de l'épauler par des contreforts dont quatre sont encore intacts

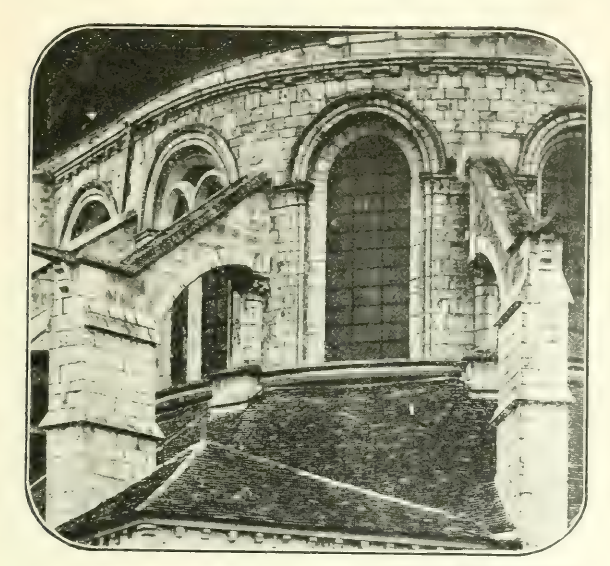


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Arcs-boutants de l'abside à Saint-Leu-d'Esserent.

sur l'hémicycle, mais ceux qui correspondent au chœur et ceux qui s'élèvent à droite et à gauche de la fenêtre centrale de l'abside servent de point d'appui à des arcs-boutants dont les culées sont flanquées de deux colonnettes ou d'une colonne engagée.

L'abside de Saint-Leu-d'Esserent dont les six arcs-boutants en quart de cercle ont été montés après coup, confirme mon opinion au sujet de l'absence d'arcs-boutants au XIIe siècle au chevet de la cathédrale de Senlis qui fut son prototype. Ces arcs furent appareillés au début



F. Martin-Sabon, phot.

Arcs-boutants du chevet à Saint-Quiriace de Provins.

du XIIIe siècle en même temps que la chapelle centrale supérieure et que ceux de la nef (1) où des pointes de diamant sont également taillées sur le bord des dalles de recouvrement. Ils s'appuient d'un côté sur les anciens contreforts qui sont un peu plus larges, comme on le voit bien à droite de l'axe et de l'autre sur des culées qui s'élèvent au-dessus des contreforts primitifs bâtis entre les chapelles rayonnantes, mais comme ces contreforts

(1) Les arcs-boutants inférieurs de la nef et du chevet sont modernes.

étaient trop étroits, l'architecte fit déborder les culées de 0m,20 environ au niveau de la corniche inférieure.

L'addition des arcs-boutants au chevet de Saint-Martin d'Étampes au XIIIe siècle, se fit de la même manière. En effet, les contreforts primitifs sont encore visibles, mais l'espace qui existe entre les fenêtres, comme à Saint-Leu-d'Esserent, rendait cette opération plus facile qu'à Saint-



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Arcs-boutants de l'abside à Chars.

Remi de Reims et à Notre-Dame de Châlons. L'abside de Saint-Quiriace de Provins présente encore un autre exemple d'arcs-boutants ajoutés au XIIIe siècle (1) pour épauler un hémicycle qui se déversait. La tête des douze arcs qui s'appuient sur une colonne engagée dans le mur après coup et sur un chapiteau à crochets, recouvre un bandeau de feuillages sculpté entre les baies au niveau de leur imposte.

(1) Ces arcs ont été refaits il y a quelques années.

Il faut encore signaler à Chars, autour de l'abside, quatre arcs-boutants sur six (1) appliqués au XIII[e] siècle sur d'anciens contreforts du XII[e] siècle qui se terminaient par un glacis. Pour faciliter le passage au niveau de la coursière extérieure, leur pied a été coupé au droit d'une pile isolée et montée après coup, qui sert de point d'appui à leur tête. Un seul arc au sud a conservé ses dalles de recouvrement bordées de pointes de diamant. Le profil du premier larmier des culées est conforme au style du XIII[e] siècle, époque de l'achèvement du sanctuaire, mais d'autres larmiers et les gargouilles indiquent une reprise au XV[e] siècle. Quand la nef de Saint-Martin de Laon fut voûtée après coup à la fin du XII[e] siècle, l'architecte éleva des culées sur les contreforts et sur les arcs diaphragmes primitifs des bas-côtés, puis il entailla les contreforts supérieurs pour y loger la tête des arcs-boutants sous le glacis primitif.

Tous les arcs-boutants que je viens de citer sont caractérisés par le fait qu'ils ne servent pas à l'écoulement des eaux. En effet, nos premières églises gothiques furent dépourvues de chéneaux jusqu'au XIII[e] siècle et l'eau qui tombait sur la croupe rejaillissait sur le déambulatoire. Au pied des combles, une série de modillons soutenait la tablette de la corniche, même à la fin du XII[e] siècle, comme on peut le voir encore à Notre-Dame de Châlons et à Saint-Germain des Prés. Au commencement du XIII[e] siècle, le chevet de l'église de Gonesse présente encore cette disposition, mais les culées très saillantes des six arcs-boutants qui sont contournées par les dents de scie de la corniche inférieure, font bien corps avec le mur du déambulatoire dépourvu de chapelles rayonnantes. L'intrados de ces arcs est recouvert d'un chaperon comme à Notre-Dame de Châlons, et leur tête vient s'appliquer sur des contreforts qui s'élèvent jusqu'à la corniche, disposition très

(1) Les deux arcs qui épaulent l'abside au nord sont modernes.

logique inspirée par les chandelles en usage dans les étaiements. L'architecte avait parfaitement calculé l'espace nécessaire entre les fenêtres en tiers-point pour monter les culées et pour faire buter les arcs.

Avant d'examiner comment les maîtres d'œuvre surent prévoir les arcs-boutants des nefs et des absides au commencement du XIIIe siècle, je tiens à répondre à une objection qu'on peut formuler ainsi : peut-on admettre que les voûtes sexpartites du XIIe siècle n'aient pas été épaulées dès l'origine par des arcs-boutants au droit des doubleaux, car leur poussée était beaucoup plus forte que celle des voûtes sur plan barlong? Remarquons d'abord que les voûtes de ce type qui recouvrent les nefs de Bernières, de Creully (Calvados), de Longpont, de Nesles-la-Vallée (Seine-et-Oise), de Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne) et le chœur de Saint-Julien-le-Pauvre à Paris, ne se sont pas effondrées, malgré l'absence d'arcs-boutants.

Sans doute, leur portée est assez réduite et elles s'appuient sur des murs peu élevés, mais à Saint-Ambroise de Milan dont la nef mesure treize mètres de largeur, les grandes voûtes d'ogives du XIIe siècle sur plan carré ne sont épaulées que par les voûtes d'arêtes des tribunes et toutes les églises lombardes de la même époque voûtées d'ogives sont dépourvues d'arcs-boutants. Il est impossible de reconnaître aujourd'hui comment les voûtes sexpartites de la cathédrale de Senlis, ruinées par l'incendie de 1504, étaient contrebutées au XIIe siècle. Quant à celles de la nef de la cathédrale de Noyon qui s'effondrèrent dans l'incendie de 1293, elles furent remplacées à cette époque par des voûtes sur plan rectangulaire épaulées par les arcs-boutants actuels qui furent remaniés plus tard quand on construisit les chapelles latérales.

Les seuls arcs-boutants encore intacts sur les flancs d'une nef recouverte de voûtes sexpartites sont ceux de la collégiale de Mantes qui ne sont pas antérieurs au premier



E. Durand, phot.

Église de Gonesse.

Arcs-boutants du chevet.

tiers du XIII[e] siècle. Ils se composent, comme à Laon et à Gonesse, d'un seul arc qui s'appuie sur une autre culée au droit des doubleaux et de la nervure centrale de chaque voûte. Leur intrados porte un chéneau qui reçoit l'eau du grand comble par un coffre vertical et qui aboutit à une gargouille surmontée d'un fleuron qu'on peut considérer comme le prototype d'un pinacle. C'était une solution nouvelle et originale du problème de l'écoulement des eaux, mais elle supposait une surveillance continuelle pour éviter les engorgements et les infiltrations. Aussi Jean d'Orbais, le premier architecte de la cathédrale de Reims, commencée en 1211 par l'abside, ne crut-il pas devoir l'adopter. Autour du chevet de Mantes, les arcs-boutants sont plus anciens, mais suivant la remarque de notre confrère M. Rhein (1) on serait fondé à croire qu'ils sont la conséquence d'un repentir de l'architecte qui n'avait pas prévu des trumeaux assez larges, entre les fenêtres hautes. Or, leurs culées très saillantes, flanquées de contreforts latéraux supérieurs, font corps avec les assises du déambulatoire, en épaulant les voûtes en berceau brisé des tribunes du sanctuaire dont la poussée latérale s'annule au-dessus des linteaux soutenus par des colonnettes isolées. Leur tête s'appuie, comme à Gonesse, sur des contreforts en liaison avec les piédroits des fenêtres. Les chapelles rayonnantes intermédiaires furent construites après coup vers 1300.

Les arcs-boutants primitifs de la cathédrale de Laon qu'on ne peut plus étudier qu'à l'aide des relevés de M. Bœswillwald et de la photographie ci-jointe s'élevaient au-dessus d'éperons dissimulés sous les combles des tribunes et percés d'une baie qui s'amortit en quart de cercle (2). Les arcs de la nef, plus anciens que ceux du

(1) *Guide du Congrès de Paris*, p. 226.

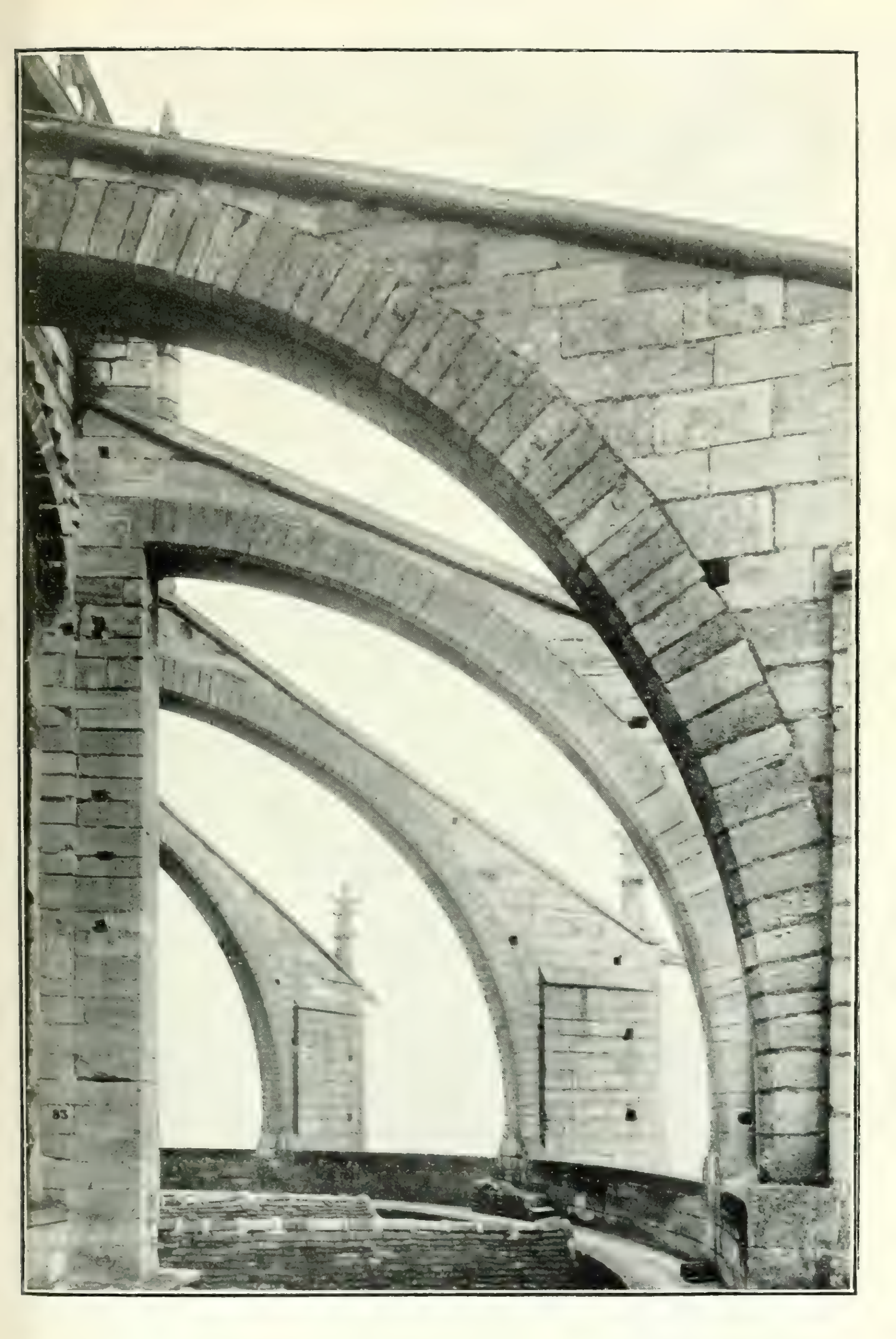
(2) Ces murs-boutants forment pignons à l'extrémité orientale des bas-côtés du chevet.

chevet agrandi vers 1205, se composaient de deux rangs de claveaux qui retombaient sur des culées assez minces. Ceux du chœur étaient également simples et tracés en



Arcs-boutants primitifs du chœur à Notre-Dame de Laon.

quart de cercle : leur tête s'appuyait sur le chapiteau d'une longue colonnette polygonale qui se trouvait au même niveau que ceux des fenêtres. Ils ne servaient pas à l'écoulement des eaux, car leur extrados était surmonté d'un chaperon et une figurine occupe la place du coffre. Comme les arcs-boutants de cet édifice s'étaient déformés et comme leur point d'attache se trouvait trop au-dessus des



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Collégiale de Mantes.

Arcs-boutants du chevet.

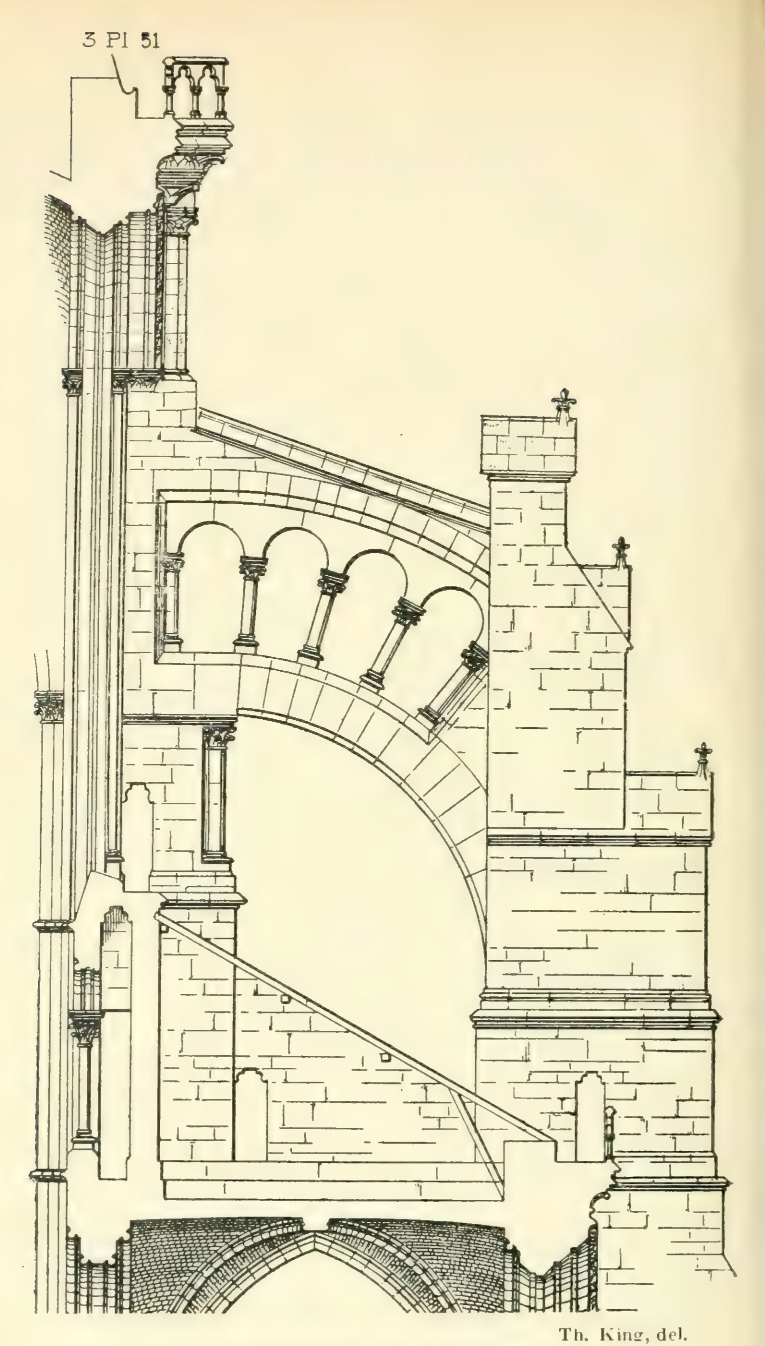
sommiers, M. Bœswillwald les a tous reconstruits en baissant le niveau de leur tête pour raidir leur courbe.

L'architecte inconnu chargé de rebâtir la cathédrale de Chartres après l'incendie de 1194, commença les travaux par la nef et renonça aux voûtes sexpartites, mais comme le vaisseau avait quinze mètres de largeur, il établit des murs-boutants sous la charpente des bas-côtés, après avoir monté au droit de chaque pile une énorme culée qui porte deux arcs-boutants superposés et reliés par quatre arcades en plein cintre, dont les colonnettes en délit sont plantées obliquement (1). La tête du premier arc s'appuie sur une colonne engagée dans un contrefort percé d'une baie pour faciliter la circulation sur le chemin de ronde. Une colonne creuse, surmontée d'un large citerneau à trois pans orné de crochets, recueillait l'eau du chéneau qui passait sur l'extrados du second arc.

Véritable inventeur des arcs-boutants doubles, le maître de l'œuvre avait parfaitement compris que si la poussée oblique d'une croisée d'ogives s'exerce théoriquement au point où l'appareil de la voûte cesse d'être monté en tas de charge, un mur y résiste encore mieux quand on l'étaie au-dessous et au-dessus des sommiers, mais comme il avait établi le second arc beaucoup trop bas, on fut obligé d'en ajouter un troisième qui vient buter sur les citerneaux, après l'expertise de Pierre de Chelles en 1316 (2). Les culées sont ornées de statues dans des niches, idée dont s'inspira Jean d'Orbais, au chevet de la cathédrale de Reims et les claveaux des deux arcs pénètrent dans les contreforts comme dans une rainure, afin de leur donner une certaine élasticité. Au XIIIe siècle, les culées amorties par un chaperon devaient être couronnées de fleurons qui furent

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. I, p. 65.

(2) Mortet (Victor). *L'expertise de la cathédrale de Chartres*, dans le *Congrès archéologique de Chartres*, 1900, p. 314.



Cathédrale de Chartres
Mur-boutant et arc-boutant de la nef.

conservés à Saint-Père de Chartres quand on les exhaussa au XIVe siècle pour recevoir un arc-boutant supérieur.

L'abside de la cathédrale de Soissons, livrée au culte en 1212 (1), est entourée d'arcs-boutants superposés, qui sont indépendants, mais dont la tête repose, comme à Chartres, sur de courtes colonnes engagées dans un contrefort. Les culées très épaisses, amorties par des chaperons et par trois fleurons, sont chargées à leur sommet d'un massif de maçonnerie en retrait qui joue le rôle d'un pinacle en évitant le décollement des assises supérieures (2). Le second arc-boutant n'est pas utilisé pour l'écoulement des eaux, mais les arcs-boutants de la nef, bâtie vers 1230, portaient un chéneau à l'extrados qui correspondait à une gargouille encore intacte (3). Au milieu du XIIIe siècle, cette disposition fut modifiée par la pose de deux petites gargouilles sous les piles de la balustrade de la nef qui rejettent l'eau du grand comble sur le toit des bas-côtés, dont les pannes s'appuient sur des murs-éperons déjà signalés à Laon sous la charpente des tribunes. Quelques arcs-boutants doubles de l'église abbatiale de Longpont, consacrée en 1227, sont encore intacts : il faut les comparer à ceux de la cathédrale de Soissons.

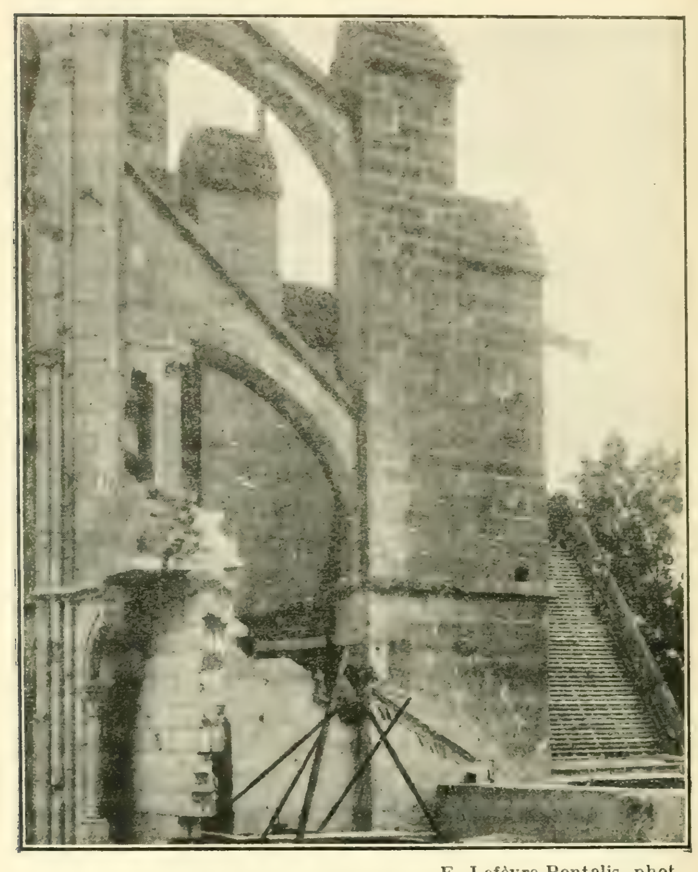
Au-dessus du double déambulatoire, dont la toiture recouvre des murs-boutants, le constructeur du chevet de la cathédrale de Chartres, postérieur à la nef, s'était contenté d'épauler les voûtes hautes par deux arcs superposés qu'il avait rendus solidaires par une arcature en tiers-point aux écoinçons évidés. Il imagina les arcs-boutants à double volée, en plantant une petite

(1) Cf. l'inscription reproduite dans le *Congrès archéologique de Reims*, 1911, t. I, p. 318.

(2) *Dictionnaire d'architecture*, t. I p. 63,

(3) Notre confrère, M. Brunet, architecte de la cathédrale, a retrouvé ce chéneau sous le chaperon.

culée intermédiaire qui domine le point de rencontre des chapelles rayonnantes. Autour de l'abside de la cathédrale de Reims, Jean d'Orbais prit le même parti pour éviter ainsi des arcs d'une trop grande portée,



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Soissons

Mur-boutant et arcs-boutants de la nef.

mais il ne voulut pas les utiliser pour l'écoulement de la pluie : de petites gargouilles déversent l'eau du grand chéneau sur la toiture du déambulatoire. Une autre innovation de Jean d'Orbais fut de coiffer les culées de véritables pinacles formés d'une flèche à huit pans qui est flanquée de quatre clochetons. Il modifiait ainsi de la façon la plus élégante, la disposition adoptée à Soissons pour que le sommet des culées ne se déverse pas sous la poussée de l'arc supérieur. Le chevet de la collégiale de Saint-Quentin, construit peut-être par Villard de Honnecourt, présente un autre exemple précoce d'arcs-boutants à double volée qui servent à l'écoulement des eaux.

On peut se demander si ce type d'arcs-boutants n'avait pas été inventé par l'architecte de la nef de Notre-Dame de Paris, antérieure au chevet de la cathédrale de Reims, car il avait disposé entre les bas-côtés doubles des piles cylindriques entourées de douze colonnettes qui alternaient avec des colonnes. La pile forte n'était-elle pas destinée dans sa pensée, à porter une culée intermédiaire, tandis qu'un simple contrefort aurait suffi à épauler la retombée de la nervure centrale de chaque voûte? Sans doute, dans toutes les grandes nefs du XIIIe siècle, surmontées de voûtes d'ogives sexpartites, comme celles de la collégiale de Mantes, de l'abbatiale de Mouzon, des cathédrales de Laon et de Bourges, les arcs-boutants sont établis entre chaque travée, mais dans l'église d'Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), où les piles alternées de la nef correspondaient à des croisées d'ogives sur plan carré (1), comme dans les églises rhénanes, les culées sont plantées de deux en deux travées. Il en est de même à Voulton (Seine-et-Marne), où la voûte à huit branches qui précède celle de l'abside ressemble à celle du chœur de Saint-

(1) E. Lefèvre-Pontalis. *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au* XIe *et au* XIIe *siècles*, t. II, pl L.

Quiriace de Provins, qui n'était pas épaulée à l'origine par des arcs-boutants. Viollet-le-Duc a restitué dans un de ses dessins (1) les arcs-boutants à double volée de la nef de Notre-Dame de Paris qui ont certainement existé au XIII[e] siècle, avant d'être remplacés par des arcs simples de grande ouverture, mais il ne reste aucun témoin de la disposition primitive. L'architecte ne pouvait compter sur les voûtes des tribunes pour contrebuter celles de la nef à cause des bas-côtés doubles qui ne permettaient pas d'élever d'épais contreforts adossés au mur extérieur des galeries hautes, comme à Mantes.

Ainsi l'apparition précoce des voûtes d'ogives, dans les grandes églises de l'Angleterre et de la Normandie, conduisit les architectes normands à lancer dès le premier tiers du XII[e] siècle de véritables arcs-boutants sous le comble des tribunes et des bas-côtés. La plupart des constructeurs des premières grandes voûtes d'ogives dans le nord de la France jugèrent inutile de les épauler par des arcs-boutants, parce qu'ils ignoraient le rôle de cet élément si original de l'architecture gothique. Quelques-uns se contentèrent, comme à Saint-Martin des Champs, d'élever des murs-boutants, dont l'usage persiste encore à Laon, à Chartres et à Soissons au XIII[e] siècle, mais ces éperons venaient s'appliquer beaucoup trop bas pour empêcher le déversement des murs. Vers la fin du XII[e] siècle, d'autres architectes, en voyant que les absides menaçaient ruine, appareillèrent des arcs-boutants après coup pour conjurer le danger, mais le défaut de témoins à Saint-Denis, à Noyon et à Senlis ne permet pas de désigner le premier édifice gothique de l'Ile de France où les arcs-boutants apparurent à l'extérieur. Cependant on peut regarder ceux du chevet de Saint-Germain des Prés comme des exemples archaïques d'une addition qui s'imposa pour résister à la poussée inquiétante des voûtes d'ogives.

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. I, p. 192.

III

LA CHARPENTE DE NOTRE-DAME DE PARIS

Par M. MARCEL AUBERT

La toiture de la cathédrale de Maurice de Sully posée entre 1177 et 1182 sur le chœur, entre 1196 et 1200 sur la nef n'existe plus aujourd'hui. Le niveau des murs goutterots primitifs inférieur à celui de la calotte de la voûte permet d'établir que les combles se composaient alors d'une suite de chevrons portant fermes étrésillonnées par des entraits retroussés. Le bahut était décoré d'un damier de quatre rangs encore en partie conservé dans le chœur. Le comble était moins aigu que le comble actuel.

Dans les premières années du XIIIe siècle, vers 1220 pour le chœur, 1230 pour la nef, on exhaussa les murs goutterots de près de trois mètres, comme le montre la différence d'appareil des constructions du XIIe et du XIIIe siècle, et on en élargit le sommet pour établir des chéneaux portant à l'extérieur sur une corniche à gros crochets. On put ainsi monter une charpente à fermes étrésillonnées par de véritables entraits passant au-dessus des voûtes. Une partie des bois anciens fut réemployée, comme le prouvent, sur certaines pièces, la présence de mortaises anciennes qui restèrent inutilisées dans la nouvelle construction (1).

(1) Je suis heureux de pouvoir remercier ici M. Deneux, architecte en chef de la cathédrale de Reims, auteur d'un remarquable travail sur des charpentes du moyen âge dont il a exécuté des modèles réduits conservés au Musée de sculpture comparée du Trocadéro, qui a bien voulu me faire profiter de ses remarques sur la charpente de Notre-Dame.

Dans le chœur, les chevrons espacés d'environ 0m.80 d'axe en axe s'appuient directement à la tête sur les chevrons opposés, sans l'intermédiaire d'aucun faîtage. Chaque paire de chevrons est réunie par trois entraits retroussés, et porte, à la base, sur des blochets appuyés sur deux sablières ; des jambettes posées sur ces blochets raidissent le pied des chevrons. De grands entraits, tendus tous les 4m.50, maintiennent l'écartement et forment, avec les chevrons correspondants, des fermes maîtresses ; des liens reportent une partie du poids de ces entraits sur des poteaux appuyés au bahut. Les voliges reliant les chevrons étaient couvertes de plaques de plomb (1).

Chaque nappe d'entraits retroussés est soutenue par des liernes portées, au droit des fermes par des poteaux moisés soulageant à leur extrémité inférieure les grands entraits, et suspendus à leur extrémité supérieure sur les arbalétriers. Deux liernes latérales soutiennent ainsi la nappe inférieure des entraits retroussés, et une lierne, dans l'axe, celle du milieu. Ces liernes servent en même temps à maintenir l'écartement entre les fermes. Comme l'a très justement observé M. Deneux, l'étrésillonnement longitudinal, qui apparaît dans les charpentes du XIIIe siècle, semble être né de la nécessité de soulager les entraits retroussés. A la fin du XIIIe siècle, le rôle de ces liernes longitudinales sera mieux précisé ; elles seront ajustées sur les entraits retroussés dont elles devront maintenir l'écartement.

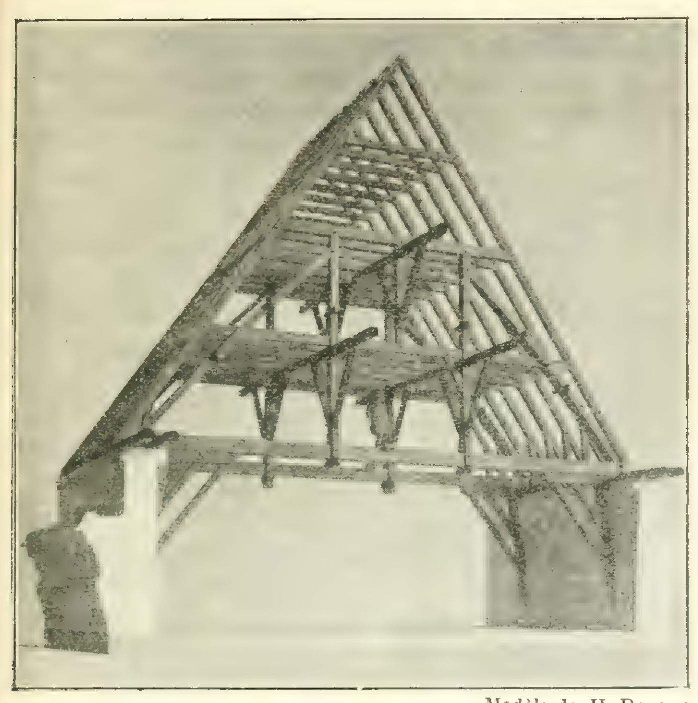
Quant à la disposition de la croupe du chevet, particulièrement délicate à établir sur un si grand monument, je ne ferai que résumer ici la description très claire qu'on a donné Viollet-le-Duc (2).

Les deux dernières fermes sont doublées, et les pièces de bois qui les composent sont beaucoup plus puissantes

(1) « La charpenterie qui soutient la couverture de plomb », Du Breuil, *Théâtre des Antiquités de Paris*, éd. 1639, p. 9.

(2) *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 12-15, fig.

que dans le reste de la charpente. Sur le sommet du poinçon de la dernière ferme maîtresse viennent s'appuyer tous les chevrons de la croupe. Ils poussent tous du même côté et menacent de renverser la ferme. Pour la maintenir dans



Modèle de H. Deneux.

Charpente du chœur à Notre-Dame de Paris.

son plan vertical, le constructeur a établi dans l'axe de la charpente, entre le poinçon et l'entrait de la première et de la troisième ferme, une grande pièce longitudinale, légèrement inclinée, arrêtée sur l'entrait de la cinquième ferme. Le poinçon de la première ferme est réuni à l'entrait par deux pièces moisées amincies à leur extrémité, et traversant l'entrait sous lequel elles sont clavées ; sur les moises du poinçon de la troisième ferme

viennent se fixer quatre autres moises qui encadrent l'entrait. Sur cette lourde pièce, rendue ainsi solidaire de toutes les fermes du chœur, viennent s'assembler trois contrefiches appliquées contre le poinçon de la grande ferme et contrebutant ainsi la poussée des chevrons de la croupe. Le voligeage de chêne maintient les chevrons dans le plan vertical.

Cette charpente du chœur est très bien construite. Les pièces s'assemblent à tenons et mortaises, à clefs et clavettes de bois. Judicieusement soulagées, elles peuvent, malgré la longueur de leur portée, rester de section moyenne. Le seul défaut de cette charpente est l'insuffisance de l'étrésillonnement longitudinal.

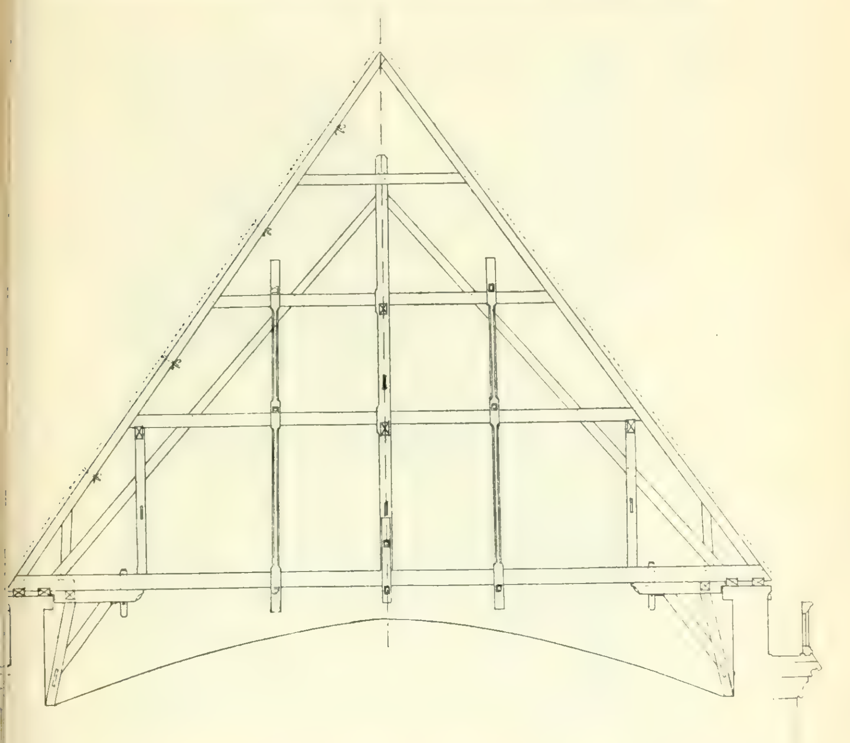
La charpente de la nef, postérieure de quelques années à celle du chœur, date de 1230 environ. La disposition d'ensemble est la même que dans le chœur : chevrons portant fermes, raidis à leur pied par des jambettes, et maintenus par de grands entraits et par trois nappes d'entraits retroussés, mais le système d'étrésillonnement longitudinal a été amélioré et complété.

Le défaut de la charpente du chœur est le manque de solidarité entre les fermes : les liens longitudinaux sont trop faibles. Le charpentier a surtout compté sur le voligeage pour maintenir les chevrons dans leur plan, et Viollet-le-Duc a pu observer (1) que « quand on enlève la volige, on fait remuer à la main les chevrons portant fermes et même les fermes-maîtresses. »

Pour assurer la solidarité des fermes, l'auteur de la charpente de la nef a multiplié le nombre des liens longitudinaux. Dans l'axe, deux liernes superposées portant les deux premiers étages d'entraits retroussés sont raidies au droit des fermes par un poteau disposé comme dans la charpente du chœur, mais montant jusqu'à l'étage supé-

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 15.

rieur des entraits retroussés où il est soutenu à sa tête par deux forts arbalétriers assemblés à tenon et mortaise dans l'entrait. Ce poteau est déjà un véritable poinçon, qui, dans la deuxième ferme moisée monte jusqu'au point



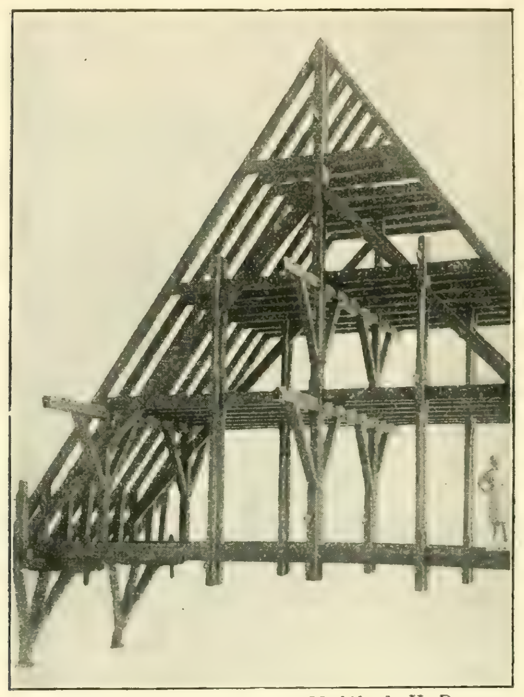
H. Deneux, del.

Ferme de la nef à Notre-Dame de Paris.

de jonction des chevrons, mais sans qu'apparaisse la poutre faîtière. Des renflements ont été réservés dans ce poteau sous les liernes longitudinales, les jambettes et autres pièces qui viennent s'y assembler. Deux liernes complémentaires sont disposées de chaque côté sous la première nappe d'entraits retroussés, près des che-

vrons et portées par des poteaux appuyés sur les grands entraits. Les entraits retroussés sont entaillés dans les liernes longitudinales, sans y être chevillés.

L'entrait des fermes maîtresses, séparées les unes des



Modèle de H. Deneux.

Charpente de la nef à Notre-Dame de Paris.

autres par quatre chevrons portant fermes, est en outre soulagé, du côté du nord, par une paire de moises verticales disposées entre le poteau central et le poteau latéral, et clavées sur l'arbalétrier. Ces moises paraissent surtout destinées à soulager l'entrait du poids du chemin de surveillance qui passe entre elles et le poteau central.

Viollet-le-Duc les a supprimées au sud, pour compléter les moises disparues au nord.

Comme dans la charpente du chœur, l'extrémité de l'entrait est soulagée par un poteau appuyé au bahut. Une troisième sablière disposée en avant du bahut et portée par des jambes de force assemblées dans ce même poteau sous le grand entrait soutient le porte-à-faux des blochets chargés par les jambettes, qui, vu le peu d'épaisseur du bahut, seraient retombées au-dessus du vide.

Il faut rendre justice à l'auteur de cette charpente qui a su rendre les pièces solidaires les unes des autres, en réduisant au minimum entailles et chevilles qui affaiblissent les bois, en s'efforçant de maintenir dans leur plan longitudinal fermes et chevrons. Mais l'étrésillonnement n'existe encore que dans les parties basses de la charpente, et ce n'est pas avant le milieu du XIIIe siècle qu'apparaîtront la pièce de faîtage comme étrésillon supérieur et les croix de Saint-André entre le faîtage et le sous-faîtage.

La deuxième ferme de la nef présente cette particularité d'avoir ses pièces principales, poinçon et arbalétriers, moisés. Il y a là une coupure dans la charpente, comme si l'on avait interrompu la couverture en attendant l'achèvement d'autres travaux, peut-être des bases des tours et du pignon de la façade, vers 1230-1240.

La charpente du transept et de la flèche a été entièrement refaite en 1859-1860 par Viollet-le-Duc, qui avant la reconstruction a fait un relevé très précis de la charpente ancienne qu'il décrit longuement dans son *Dictionnaire* (1). Le chapiteau du poinçon central que Viollet-le-Duc dit avoir conservé lors de la descente de la souche, mais que je n'ai pu retrouver, montrait que la flèche datait des premières années du XIIIe siècle, sans doute d'une époque intermédiaire entre les charpentes du chœur et de la nef,

(1) T. V, p. 446-452, fig

vers 1225. C'était la plus ancienne flèche sur croisée que l'on connut. Victor Mortet (1) pensait qu'elle datait de la fin du XIIe siècle, et qu'elle contenait des cloches auxquelles font allusion deux réglements de 1198 et de 1204, mais il nous paraît établi que la flèche n'est pas antérieure à 1220 ; ces cloches devaient se trouver dans un campanile léger surmontant la toiture du XIIe siècle.

La flèche du XIIIe siècle fut abattue dans les dernières années du XVIIIe siècle ; elle était alors en mauvais état et s'inclinait, sous l'action des vents dominants du N.-O., vers le S.-E. Des relevés exacts furent faits en 1788 par plusieurs experts qui proposèrent chacun une solution différente (2). Le 19 juin, des maîtres-charpentiers du roi et de la ville visitèrent la flèche qu'ils trouvèrent en mauvais état, inclinant vers le S.-E. de 4 pieds 4 pouces et demi au poinçon, sur une base solide. L'inclinaison se serait récemment accentuée. Sur ce rapport l'architecte du roi, membre de l'Académie royale d'architecture, Antoine, proposa de « démolir et reconstruire en totalité la flèche à partir de la base sur laquelle est établi le clocher » en conservant dans le dessin de la nouvelle flèche la légèreté des détails et le style gothique « seuls possible ici ». Avant d'ordonner la démolition, le chapitre voulut avoir un autre avis. Le 16 juillet et jours suivants, Pierre Maheu, maître-charpentier, à Paris, et Parvy, architecte expert, inspecteur des bâtiments du chapitre, font une nouvelle visite, et le 17 août, Parvy conclut que la flèche ne menace pas ruine, qu'il y a des parties pourries ou abimées, que les réparations faites jusqu'à présent sont insuffisantes, mais qu'il est très facile de la consolider définitivement sans l'abattre. Les événements donnèrent tort à Parvy, et la flèche ne tarda pas à être abattue, parce qu'elle continuait

(1) *Bulletin Monumental*, 1903, p. 45-46.
(2) Archives nationales, S. 496.

à s'incliner et aussi parce que l'on voulait se servir du plomb dont elle était couverte.

La flèche actuelle, exécutée par Viollet-le-Duc (1) est un chef-d'œuvre de construction et de décoration. Tout y a été calculé pour résister aux poussées du vent et assurer aux pièces leur plus grand rendement, tout en conservant à l'ensemble la silhouette de la flèche ancienne, qui nous était connue par les pièces de la souche restées intactes à l'intersection des combles, par les gravures anciennes par un dessin de la collection Gilbert conservé au musée Carnavalet, et par les relevés exécutés lors des visites de 1788 et joints aux rapports des experts.

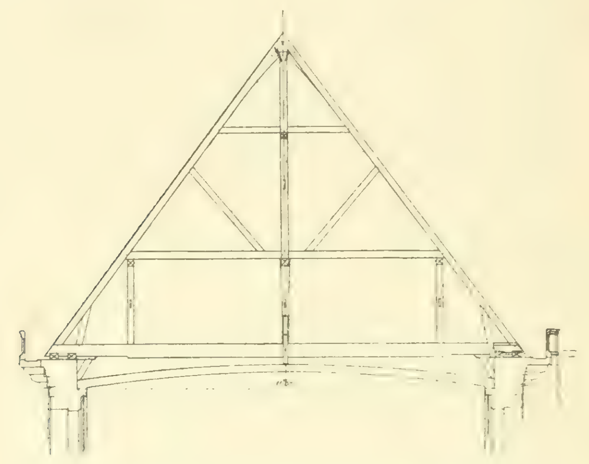
On peut rapprocher de la charpente de la cathédrale de Paris, celles de la cathédrale de Meaux et de la collégiale de Mantes, également montées dans la première moitié du XIIIe siècle.

La charpente de la collégiale de Mantes est particulièrement intéressante. Les chevrons sont raidis par deux entraits retroussés et à la base par une jambette assemblée dans un blochet. Des fermes complètes espacées de 3m.80 d'axe en axe et séparées par cinq chevrons portant fermes comprennent un grand entrait sur lequel s'assemblent des chevrons plus forts, véritables arbalétriers butant à leur tête sous deux épaulements de la tête du poinçon qui se trouve ainsi très bien suspendu. Un prisonnier traverse l'ensemble des trois pièces, sans aucune cheville pour les relier.

L'étrésillonnement longitudinal est assuré par deux sous-faîtages superposés dans le plan des poinçons sur lesquels ils s'appuient au moyen de renflements réservés sur le poinçon, suivant un procédé curieux dont nous avons déjà noté l'apparition dans la nef de la cathédrale de Paris, et portant les entraits retroussés, et par deux

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. V, p. 452-461, fig.

liernes placées près des chevrons, sous les premiers entraits retroussés, comme dans la charpente de la nef de Notre-Dame de Paris. Les grands entraits et les blochets de chevrons s'assemblent en des coupes très perfectionnées sur les deux sablières des murs gouttereaux. Le chéneau et la balustrade du grand comble ont été ajoutés au XIVe siècle, pour établir une galerie de circulation autour de la toiture.



H. Deneux, del.

Ferme de Notre-Dame de Mantes.

Cette charpente très simple, imitée certainement de celle de Notre-Dame de Paris, témoigne d'une science et d'une habileté remarquables.

A la même famille que ces charpentes du début du XIIIe siècle appartient encore la charpente de la cathédrale de Rouen, dont M. Deneux a réussi à reconstituer l'état au XIIIe siècle, malgré les modifications et les adjonctions faites au XVIe siècle et après l'incendie de 1822. Les grandes fermes à entraits étaient espacées de 5m.37 d'axe en axe et correspondaient aux arcs-doubleaux du vaisseau central, et les chevrons, de 0m.67.

TABLE DES MATIÈRES

GUIDE DU CONGRÈS

Première excursion.

Seconde excursion.

Troisième excursion.

Quatrième excursion.

Procès-verbaux des séances.

MÉMOIRES

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PLANCHES ET FIGURES

BULLETIN MONUMENTAL

ORGANE OFFICIEL

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉ PAR

M. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ

Le *Bulletin Monumental*, fondé en 1834, par Arcisse de Caumont, est consacré à l'étude de nos antiquités nationales et des monuments du moyen âge. Cette revue, dirigée aujourd'hui par M. E. Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie, professeur à l'École des Chartes, paraît chaque année en deux fascicules qui renferment des mémoires, des mélanges et une chronique ; elle est illustrée de figures dans le texte, de nombreuses photogravures et de planches hors texte.

Le prix de l'abonnement est de 30 francs par an pour la France et pour l'étranger.

En faveur des Membres de la Société française d'Archéologie souscrivant chez le Trésorier, le prix de l'abonnement est réduit à 25 francs.

Les années antérieures à 1885 et les tables, ainsi que les années 1896, 1898, 1908 et 1909 sont épuisées.

Les années 1891 et 1892, 1899 et 1900, 1914 et 1919 ne forment qu'un volume pour deux années.

Les volumes de 1886 *à* 1911 *sont cédés au prix de* 15 *francs, les volumes de* 1912 *à* 1920, *au prix de* 20 *francs.*

Pour s'abonner, s'adresser à M. Émile Delaunay, trésorier-adjoint de la Société, 28, rue Guilhem, Paris (XI[e]).

Les demandes de volumes de Congrès et d'années du *Bulletin Monumental* doivent être également adressées à M. E. Delaunay ; les ouvrages demandés sont expédiés contre envoi de fonds, port à la charge du destinataire.

PARIS. — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMP. ET ÉDIT., 71, RUE DE RENNES

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE (1).

28 FÉVRIER 1921

Bureau.

MM. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, *directeur*, 13, rue de Phalsbourg, à Paris (XVII) (2).

François DESHOULIÈRES, *directeur-adjoint*, 49, rue de la Tour, à Paris (XVI) (3).

Raymond CHEVALLIER, *secrétaire général*, au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).

Henri HEUZÉ, *secrétaire général*, 8 *bis*, rue Daumesnil, à Vincennes (Seine).

Jules BANCHEREAU, *trésorier*, 6, quai Barentin, à Orléans (Loiret).

Emile DELAUNAY, *trésorier-adjoint*, 28, rue Guilhem, à Paris (XI).

Fernand HUART, *conservateur des Collections*, 8, rue de l'Académie, à Caen (Calvados).

(1) MM. les membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste ou qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, prénoms, qualités ou domicile, sont priés d'en informer M. E. Delaunay, 28, rue Guilhem, à Paris (XI[e]).

(2) M. le Directeur reçoit le mercredi matin.

(3) M. le Directeur-Adjoint reçoit le vendredi matin.

Comité d'honneur.

1. M. Maurice BARRÈS, de l'Académie française.
2. M. Gustave SCHLUMBERGER, membre de l'Institut.
3. M. Maurice PROU, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Chartes.
4. M. André MICHEL, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
5. M. Emile MALE, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
6. M. Adrien BLANCHET, membre de l'Institut.
7. M. Paul LÉON, directeur des Beaux-Arts.
8. M. Camille ENLART, directeur du Musée de Sculpture comparée du Trocadéro.
9. M. Louis GONSE, vice-président de la Commission des Monuments historiques.
10. M. Henri NODET, inspecteur général des Monuments historiques.
11. M. l'abbé WETTERLÉ, député.
12. M. John BILSON, vice-président honoraire du Royal Archaeological Institute, membre de la Société des Antiquaires de Londres.
13. M. Albert NAEF, président de la Commission fédérale des Monuments historiques de la Suisse.
14. M. Henri PIRENNE, membre de l'Académie royale de Belgique, recteur de l'Université de Gand.

Conseil d'administration.

MM.

M. AUBERT.
J. BANCHEREAU.
Baron de BAYE.
L. BÉGULE.
J. BERTHELÉ.
Alfred BESNARD.
A. BOINET.
Baron de BONNAULT.
Raymond CHEVALLIER.
Docteur COUTAN.
L. DEMAISON.
F. DESHOULIÈRES.
Georges DURAND.
Marquis de L'ESTOURBEILLON.
René FAGE.
Marquis de FAYOLLE.
Ph. DES FORTS.
L. GERMAIN DE MAIDY.
H HEUZÉ.
F. HUARD.

MM.

E. JARRY.
L. LABANDE.
A. LAUGEL.
Eug. LEFÈVRE-PONTALIS.
A. LEVÉ.
P. de LONGUEMARE.
H. MACQUERON.
F. MARTIN-SABON.
R. MICHEL-DANSAC.
Chanoine POTTIER.
A. RAMET.
L. RÉGNIER.
A. RHEIN.
L. SERBAT.
Noël THIOLLIER.
J. TILLET.
R. TRIGER.
Vicomte P. de TRUCHIS.
Chanoine URSEAU.
J. de VALOIS.
Paul VITRY.

Inspecteurs généraux.

1. M. Robert TRIGER, au Mans.
2. M. le marquis de FAYOLLE, à Périgueux.
3. M. Louis DEMAISON, à Reims.
4. M. Georges DURAND, à Amiens.

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.
M. le baron de BONNAULT d'HOUET, à Compiègne.

2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.
M. Alfred BESNARD, à Paris.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.
M. Louis RÉGNIER, à Evreux.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.
M. le marquis de l'ESTOURBEILLON, à Vannes.

5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.
M. le chanoine URSEAU, à Angers.

6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir.
M. Eugène JARRY, à Orléans.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.
M. Julien BARRÉ DE SAINT-VENANT, à Bourges.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.
M. Emile GINOT, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.
M. René FAGE, à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne).

10e division.

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.
M. l'abbé MARBOUTIN, à Agen.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.
M. le chanoine POTTIER, à Montauban.

12e **division.**

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.
M. F. PASQUIER, à Toulouse.

13e **division.**

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.
M. Joseph BERTHELÉ, à Montpellier.

14e **division.**

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes. Alpes-Maritimes et Corse.
M. Léon LABANDE, à Monaco.

15e **division.**

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère et Drôme.
M. Lucien BÉGULE, à Lyon.

16e **division.**

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire.
M. Noël THIOLLIER, à Saint-Etienne.

17e **division.**

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.
M. le vicomte Pierre de TRUCHIS, à Dijon.

18e **division.**

Doubs, Jura et Haute-Saône.
M. l'abbé PERROD, à Lons-le-Saunier (Jura).

19e **division.**

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges.
M. Léon GERMAIN de MAIDY, à Nancy.

20e **division.**

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.
M. le baron J. de BAYE, au château de Baye (Marne).

21e **division.**

Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle.
M. le chanoine MULLER, à Strasbourg.

22e **division.**

Alger, Constantine, Oran et Tunisie.
Le R. P. DELATTRE, à Carthage.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

1914-1918

Jules BARATTE.
Georges BAREUZAI.
Pierre de BEAUDREUIL.
Pierre BLONDEL.
Francois BOUCHER.
Robert CHEVALLIER.
André DAVILLIER.
Joseph DECHELETTE.
Maxime DIDIER.
Alfred ELY-MONBET.
Pierre FOUGERON.
René FRANCEZ.
Georges GIRARD.
Marcel GODET.
Jacques GUEDON.
le vicomte Alfred de la BARRE de NANTEUIL.
René LEBLOND.
Lucien LÉCUREUX.
Alexandre LEGRAND.
Julien LE SÉNÉCAL.
Paul MÉGARD.
Jacques MERCIER.
Robert André MICHEL.
Marc MIMEREL.
H. MOUTON.
Maurice MURAIRE.
Jean PERRENET.
Henri POCHET.
Marcel REYMOND.
Robert ROGER.
Pierre SIBIEN.
le baron GODEFROY DE VILLEBOIS MAREUIL.

LISTE DES MEMBRES

Les noms des *membres fondateurs* sont en italique.

Ain.

Inspecteur : M. le Dr Reveil.

Chalandon (Mme Henry), au château de la Grange-Blanche, par Trévoux, et à Paris, 49, rue de Lille (VII).

Jonage (le vicomte Louis de), au château de Saint-Benigne, par Pont-de-Vaux.

Nodet (le Dr Victor), à Bourg.

Tuchis de Varennes (le baron Carle de), au château de la Durandière, par Saint-Sorlin-en-Bugey.

Aisne.

Inspecteur : M. L. Broche.

Albuféra (Mme la duchesse d'), au château de Montgobert, par Villers-Cotterets, et à Paris, 55, rue Saint-Dominique (VII).

Bayet (Jean), professeur au Lycée de Laon et à Paris, 17, rue Vauquelin (V).

Broche (Lucien), archiviste du département, à Laon.

Delagarde (Emile), au château d'Ecuiry, par Septmonts, et à Paris, 10, rue de Courcelles (VIII).

Devigne (l'abbé Félix), curé de Notre-Dame, à La Ferté-Milon.

Firino (Roger), au château de Fontenoy, par Vic-sur-Aisne, et à Paris, 3, avenue Montaigne (VIII).

Fossé d'Arcosse (André), 15, rue Saint-Antoine, à Soissons.

Marcé (Maurice de), au château de Lizy, par Anizy, et à Paris, 184, boulevard Haussmann (VIII).

Moreau-Nélaton (Etienne), à Fère-en-Tardennois, et à Paris, 73 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).

Poix (Mme la princesse de), au château de Pinon, par Anizy-le-Château, et à Paris, 6, rue Paul-Baudry (VIII).

Prudhomme (Maurice), 4, rue de Signier, à Laon.

Royer (Eugène), pharmacien, à La Ferté-Milon.

Allier.

Inspecteur : M. le chanoine Clément.

Capelin (Edgard), 81, rue de Bourgogne, à Moulins.
Clayeux (Edmond), au château des Gouttes, par Jaligny, et à Paris, 6, rue de Villersexel (VII).
Clément (le chanoine Joseph), 2, rue du Chambon, à Moulins.
Fraix de Figon (Louis de), à Baluftières, par Cosne-sur-l'Œil.
La Boutresse (Roger de), au château des Quillets, par Trezelles.
La Chauvinière (Léon de), au château du Parc, à Yseure.
Montlivault (Mme la vicomtesse Jacques de), les Bordes, par Gennetines.
Morand (Gabriel), 20, avenue Nationale, à Moulins.
Moreau (René), architecte, 9, avenue Nationale, à Moulins.
Queyroi (Gustave), 31, rue de Bourgogne, à Moulins.
Quirielle (Roger de), à Montaiguet.

Alpes (Basses-).

Brun (l'abbé Prosper), curé-doyen, à Manosque.
Chais (Maurice), ancien magistrat, à Riez.
Maurel (l'abbé M.-J.), 5, place de l'Hôtel-de-Ville, à Manosque.

Alpes (Hautes-).

Inspecteur : M. G. de Manteyer.

Manteyer (*Georges de*), ancien membre de l'Ecole de Rome, à Manteyer, par La Roche-des-Arnauds, et à Paris, 34, quai de Béthune (IV).

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. R. Latouche.

Achard (l'abbé Arthur), curé de Carros.
Baude (l'abbé Marius), archiprêtre de Vence.
Bosc (*Ernest*), 111, rue de France, à Nice.
Goby (Paul), 5, boulevard Victor-Hugo, à Grasse.
Latouche (Robert), archiviste du Département, 36, avenue de la Californie, à Nice.
Le Grip (Maurice), 12, avenue Depoilles, à Nice, et à Paris, 15, rue Duroc (VII).
Pouzet (le docteur Paul), 1, square Mérimée, à Cannes, et à Privas (Ardèche).

Ardèche.

Inspecteur : M. le Dr Bonnard.

Benoit d'Entrevaux (Florentin), au château de Boissonnade, par Privas.
Bonnard (le docteur Adolphe), à Tournon.

Ardennes.

Inspecteur : M. l'abbé Laluyaux.

Graffin (*Roger*), docteur en droit, au château de Belval-Bois-des-Dames, par Buzancy.
Husson (Mlle Marie), 2, rue Blanpain, à Sedan.

Laluyaux (l'abbé), curé de Novy-Chevrières par Rethel.
Liebbe (*Elias*), à Thugny, par Rethel, et à Paris, 48, rue Pergolèse (XVI).
Moranvillé (Henri), archiviste-paléographe, à Autry, et à Paris, 112, boulevard Péreire (XVII).

Aube.

Antessanty (l'abbé G. d'), 6, rue des Marots, à Troyes.
Bauffremont (*le prince Th. de*), au château de Brienne-le-Château, et à Paris, 87, rue de Grenelle (VII).
Doré (Robert), archiviste paléographe à Champignol, et à Paris, 10, rue du Lunain (XIV).
Sabatier, 80, avenue Kléber, à Nogent-sur-Seine.
Soucin (Mme Jules), 51, rue de la Grande-Tannerie, à Troyes.

Aude.

Inspecteur : M. A. Cros-Mayrevieille.

Combéléran (*Gaston*), 15, rue de la Gare, à Carcassonne.
Cros-Mayrevieille (Antonin), président honoraire du Tribunal civil, 3, quai Victor-Hugo, à Narbonne.
Poux (Joseph), archiviste départemental à Carcassonne.
Rouzaud (Henri), percepteur, à Narbonne.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. A. Véran.

Bonnecaze (Raymond), 40, cours Mirabeau, à Aix.
Camman (Léon), ancien notaire, 14, cours National, à Tarascon.
Fassin (Emile), conseiller doyen honoraire à la Cour d'appel d'Aix, à la Montealde, par Arles.
Lesquier (Jean), professeur à la Faculté des Lettres, 15, rue des Minimes, à Aix.
Marin de Carranrais (François de), La Marine, chemin de Sainte-Marthe, à Marseille.
Michaud (Valère), Lieutenant de vaisseau, 7, cours Lieutaud, à Marseille.
Véran (Auguste), architecte des Monuments historiques, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : F. Huard.

Anquetil (Eugène), avocat, 23, rue Saint-Floxel, à Bayeux.
Beaujour (Alphonse), au château de Rots, par Bretteville-l'Orgueilleuse.
Bibliothèque de la ville de Caen.
Bigot (Alexandre), doyen de la Faculté des Sciences, au château de Mathieu.
Blangy (*le comte Auguste de*), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.
Boivin-Champeaux (Paul), sénateur, au château de Moyaux, et à Paris, 13, quai d'Orsay (VII).
Boyer (Mlle Rachel), de la Comédie-Française, au château de Brécy, et à Neuilly-sur-Seine, 19, boulevard d'Inkermann.

CHAPPEDELAINE (le comte Jean de), au château de Mesnil-Soleil, par Morteaux-Coulibœuf.
DECAUX (le Dr Charles), 26, place Gambetta, à Lisieux.
DESLANDES (le chanoine G.), bibliothécaire de l'Evêché, à Bayeux.
DESPORTES (Léopold), avoué, 15, rue Condorcet, à Lisieux.
DUBOSQ (l'abbé Th.), supérieur du Grand Séminaire, à Bayeux.
FORMIGNY DE LA LONDE (Robert de), au château de La Londe, par Beuville.
FOY (le comte Fernand), conseiller général, au château de Barbeville, par Bayeux, et à Paris, 8, rue du Cirque (VIII).
Gérard (le baron Maurice), député, à Maisons, par Bayeux, et à Paris, 85, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).
GOUJON (Louis), banquier, rue de la Mairie, à Falaise.
HARDY (l'abbé V.), curé de Bonnebosq.
HUARD (Fernand), architecte, 8, rue de l'Académie, à Caen.
Huard (Georges), conservateur de la Bibliothèque, même adresse.
HUNGER (Victor), à Verson, et à Paris, 7, rue d'Astorg (VIII).
LEGRAS (Aimable), entrepreneur, à Colomby, par Thaon.
LE MALE (l'abbé Léon), 8, rue Bourbesneur, à Bayeux.
LEMONNIER (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux, à Bayeux.
LÉTIENNE (le Dr Auguste), la Sauvagerie, à Vierville-sur-Mer.
LONGUEMARE (Paul de), 19, place Saint-Sauveur, à Caen.
MAINTIEN (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.
Maulde (Mme de), 12, rue Saint-Louis, à Caen.
MOISY (Alexandre), 57, boulevard Herbert-Fournet, à Lisieux.
OILLIAMSON (le comte Pierre d'), au château de Fontaine-Henry, par Thaon, et à Paris, 25, rue de la Ville-l'Evêque (VIII).
OLIVIER (Auguste), 34, rue Demolombe, à Caen.
PRENTOUT (Henri), professeur à la Faculté des Lettres, 46, rue Basse, à Caen.
ROBLOT-DELONDRE (Mme Maurice), au château d'Hébertot, par Saint-Benoît-d'Hébertot.
SAINT-QUENTIN (le comte DOYNEL DE), sénateur, au château de Garcelles, par Bourguébus, et à Paris, 3, rue de Magdebourg (XVI).
Sauvage (Norbert), 36, rue des Chanoines, à Caen.
SCHNEIDER (René), professeur à la Faculté des Lettres, 36, rue de Bretagne, à Caen.
TESNIÈRE (Paul), avocat, 20, place Saint-Martin, à Caen.
TOUCHET (le colonel, marquis de), au château de Baron par Evrecy.

Cantal.

Inspecteur : M.H. DU RANQUET.

Charente.

Inspecteur : M. J. GEORGE.

GEORGE (Jean), receveur municipal honoraire, 44, rue Montmoreau, à Angoulême.
GUÉRIN-BOUTAUD (Alexis), notaire, 2, rue de la Gendarmerie, à Angoulême.
MATHÉ-DUMAINE (Auguste), au château de Lèche, par Ruelle-sur-Touvre.

Musnier de Pleignes (Paul), inspecteur général des Finances, au château de Fontechevade, par Montbron, et à Paris, 4, Rond-Point de Longchamp (XVI).
Rabec (Narcisse), 4, rue des Fossés, à Cognac.
Sazerac de Forge (Émile), préfet honoraire, 12, rue de la Préfecture, à Angoulême, et à Paris, 6, rue Danton (VI).

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. Georges Musset.

Guyard (Mme Anne), route de Rochefort à Tonnay-Charente.
Musset (Georges), avocat, conservateur de la bibliothèque, rue Gargoulleau, à La Rochelle.
Rivière (Louis), 31, rue du Chef-de-Ville, à La Rochelle, et à Paris, 91, rue Jouffroy (XVII).
Roussier (Paul), archiviste de la Préfecture Maritime à Rochefort-sur-Mer.
Vaux de Foltier (François de), archiviste départemental, 10, rue Fleurian, à La Rochelle.

Cher.

Inspecteur : M. P. de Goy.

Bengy-Puyvallée (Antoine de), château de Villecomte par Sainte-Solange.
Bengy-Puyvallée (Maurice de), château de Villecomte par Sainte-Solange.
Béreux (Jean), conservateur de la bibliothèque municipale, 46, rue Moyenne, à Bourges.
Corvisart (le général baron), à la Commanderie, par Châteauneuf-sur-Cher, et à Versailles, 26, rue Sainte-Sophie.
Dervieu (le lieutenant-colonel), 4, rue du Doyen, à Bourges.
Deshoulières (François), au château de l'Isle-sur-Arnon, par Ids-Saint-Roch, et à Paris, 49, rue de la Tour (XVI).
Deshoulières (Mme François), mêmes adresses.
Des Méloizes (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.
Dubois de La Sablonnière (Pierre), 61, rue des Arènes, à Bourges.
Fumichon (Pierre de Loynes de), 74, rue de Dun, à Bourges.
Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon.
Gauchery (Robert), architecte, 11, rue du Four, à Bourges.
Gohin (Mme Louis), à Bagneux, par le Châtelet-en-Berry, et à Paris, 91, rue de Sèvres (VI).
Goy (Pierre de), à Osmery, par Dun-sur-Auron.
Lavèvre (Henri de), au château de Lavèvre, par Dun-sur-Auron, et à Paris, 181, rue de la Pompe (XVI).
Maillé (la duchesse de), au château de Châteauneuf-sur-Cher, et à Paris, 4, avenue Henri-Moisson (VII).
Mallard (Gustave), ancien magistrat, 36, rue Manuel, à Saint-Amand.
Martin du Gard (Roger), archiviste-paléographe, au Verger d'Augy, par Sancergues, et à Paris, 9, rue du Cherche-Midi (VI).
Mortemart (le marquis de), au château de Meillant, et à Paris, 13, rue Las-Cases (VII).

RITTER (Camille), professeur au Collège de Sancerre.
ROGER (François), 15, rue Mayet-Genehet, à Bourges.
SAINT-VENANT (Julien BARRÉ DE), inspecteur des Eaux et Forêts en retraite, 1, rue de la Petite-Armée, à Bourges.

Corrèze.

Inspecteur : M. André FAGE.

FAGE (André), architecte diplômé, au château du Puy-de-Val, par Saint-Paul, et à Bordeaux, 148, boulevard du Président-Wilson.
Faurie (*l'abbé Jean*), à Jugéals, par Noailles.
MARRET (abbé P.), curé de Noailles.
VIALLEMARINGE (l'abbé A.), curé de Saint-Pardoux-la-Croisille, par Laroche-Canillac.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M. le Dr EPERY.

BROUSSOLE (le docteur), 109, rue J.-J.-Rousseau, à Dijon.
Carnot (*le colonel Sadi*), au château de La Rochepot, par Nolay, et à Paris, 27, rue Jean-Goujon (VIII).
CARNOT (Mme Sadi), mêmes adresses.
ÉPERY (le docteur René), à Alise-Sainte-Reine, par Les Laumes, et à Dijon, 6, place Grangier.
Laurent (*Jacques*), conservateur-adjoint à la Bibliothèque, 8, rue Notre-Dame, à Dijon.
REULLE (de), architecte, 4, rue Charles-Briffaut, à Dijon.
TRUCHIS (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteaux.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. G. LEFORT.

ELY-MONBET (Mme), à Mahël-Carhaix.
LEFORT (Georges), architecte, 14, boulevard de la Gare, à Guingamp.
ROSAMBO (Louis de), château de Rosambo par Lanvellec, et à Paris, 5, rue François Ier (VIII).

Creuse.

Inspecteur : M. L. LACROCQ.

LACROCQ (Louis), avocat, 7, rue Ferrague, à Guéret.
MAZET (Albert), à Saint-Sulpice-le-Donzeil, et à Paris, 26, boulevard des Batignolles (XVII).

Dordogne.

Inspecteur : M. le comte A. DE SAINT-SAUD.

BABUT (le commandant), président de la Société française de Numismatique, à Montfaucon, par le Fleix, et à Paris, 23, rue des Gatines (XX).
BOURDEILLE (le marquis Henri de), au château de Bourdeille, et à Paris, 11, rue Mignard (XVI).
DOURSOUT (Maurice), avocat, 11, place Francheville, à Périgueux.
FAYOLLE (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre, et à Périgueux, 18, rue du Plantier.

Malet (le colonel, marquis de), au château de Puycharnaud, par Bussière-Badil, et à Paris, 59, rue de Varenne (VII).
Roumejoux (Mme Anatole de), à Rossignol, par Chalagnac.
Saint-Saud (le comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais, et à Bordeaux, 25, cours Pasteur.

Doubs.

Duvernoy (le docteur Marcel), à Valentigney.

Drôme.

Inspecteur : M. Vallentin du Cheylard.

Bellet (Mgr), président de la Société archéologique, à Tain.
Belmont (Augustin), au château de Mondy, par Bourg-de-Péage.
Vallentin du Cheylard (Roger), rue Corne-Roche, à Montélimar.
Witte (le baron Jehan de), au château de Suze-la-Rousse et à Paris, 14, rue Jean-Goujon (VIII).

Eure.

Inspecteur : M. le chanoine Porée.

Bibliothèque Canel à Pont-Audemer.
Bonnenfant (l'abbé Georges), 3, rue du Meilet, à Evreux.
Bretocq (l'abbé Gabriel), curé des Bottereaux, par Rugles.
Bru (l'abbé), curé de Gouville, par Damville.
Chevallier (l'abbé Émile), curé-doyen, à Damville.
Civille (le vicomte Robert de), au château de Boury, par Gisors.
Davillier (Mme la baronne A.), au château d'Heuqueville, par les Andelys, et à Paris, 47, rue Pierre-Charron (VIII).
Fossey (l'abbé), curé-doyen, à Bourgtheroulde.
Giraud (le docteur A.), aux Andelys,
Izarn (Jean), rue Victor-Hugo, à Evreux, et à Paris, 24, rue Cassette (VI).
Join-Lambert (Mme André), au château de Livet, par Pont-Authon, et à Paris, 50, avenue Victor-Hugo (XVI).
Lambert (Georges), Econome, Secrétaire de la Commission administrative de l'Hôpital, à Gisors.
Lucas (l'abbé Joseph), curé de Daubeuf, par Les Andelys.
Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville.
Régnier (Louis), 17, rue du Meilet, à Évreux.
Sautin (René), architecte, rue Meurdrac, aux Andelys.
Société libre de l'Eure (la).

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. Roger Durand.

Bonnard (Louis), 15, rue des Grenets, à Chartres, et à Paris, 119, rue de Courcelles (XVII).
Dulong de Rosnay (*Joseph*), à Frazé, par Brou, et à Paris, 29, rue Daru (VIII).
Duparc (Georges), président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, 22, boulevard de la Courtille, à Chartres.
Durand (Roger), imprimeur, 12, rue Serpente, à Chartres.
Duvergie (Jules), 1, rue des Vieux-Rapporteurs, à Chartres.

Gobillot (*René*), 16, rue Saint-Mesme, à Chartres, et à Paris, 74, boulevard Raspail (VI).
Jusselin (Maurice), archiviste départemental, 9, rue du Cardinal-Pie, à Chartres.
Le Diberder (Mme Henri), 10, rue du Coq, à Châteaudun.
Lorin (Charles), peintre verrier, 38, rue de la Tannerie, à Chartres.
Merlet (René), archiviste honoraire, 15, rue de Beauvais, à Chartres.
Mouton (Armand), architecte de la ville et des hospices, 6, rue du Palais-de-Justice, à Chartres.

Finistère.

Inspecteur : M. Ch. Chaussepied.

Abgrall (le chanoine Jean-Marie), à Quimper.
Chaussepied (Charles), architecte des Monuments historiques, impasse Saint-Joseph, à Quimper.
Cormier (Valery), au manoir du Chef-du-Bois, par Forêt-Fouesnant.
Laage (Mme J.), 24, rue Amiral-Linois, à Brest.
Motet (le contre-amiral), 35, rue Jean-Macé, à Brest.
Picquenard (le docteur), 29, rue de Brest, à Quimper.
Waquet (Henri), archiviste départemental, à Quimper.

Gard.

Inspecteur : M. Ed. Bligny-Bondurand.

Antoine (Louis), boulevard Gambetta, à Alais.
Audemard (Fernand), au château de Boissières, par Nages-et-Solorgues.
Bligny-Bondurand (Edouard), Inspecteur des archives départementales, 20, rue des Chassaintes, à Nîmes.
Falgairolle (Prosper), archiviste de la ville, à Vauvert.
Gendronneau (P.), officier supérieur en retraite, 9, rue Pradier, à Nîmes.
Granet (*Léonce*), à Roquemaure.
Laporte (Adolphe), architecte à la Compagnie de la Grand'Combe, à La Levade.
Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.
Raphal (Max), architecte diplômé, 36, rue Clérisseau, à Nîmes.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. E. de Saint-Raymond.

Calmette (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 65, rue du Taur, à Toulouse.
Faur de Pibrac (le comte Raoul du), 8, rue Rouquière, à Toulouse, et au château de Pibrac.
Guitard (Eugène), conservateur de la Bibliothèque, à Toulouse.
Pasquier (Félix), archiviste du département, 6, rue Saint-Antoine-du-T., à Toulouse.
Rivières (*le baron Jean de*), 16, rue Velane, à Toulouse, et à Peyriac-de-Mer (Aude).
Saint-Raymond (Edmond), 51, rue des Paradoux, à Toulouse.
Tachard (le docteur Élie), médecin principal de l'armée en retraite, 11, rue Monplaisir, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. de Sardac.

Branet (Alphonse), place Salluste-du-Barthas, à Auch.
Carrère (Henri), avocat, à Marciac.
Mellis (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.
Pagel (René), archiviste du département, 13 *bis*, rue Victor-Hugo, à Auch.
Pins (le comte Odon), au château d'Aulagnères, par Valence-sur-Baïze.
Sardac (le docteur Jules de), conservateur du Musée archéologique, à Lectoure.

Gironde.

Inspecteur : M. A. Brutails.

Barde (Louis), professeur à la Faculté de droit, 15, rue J.-J.-Rousseau, à Bordeaux.
Bardié (Armand), 49, cours Georges-Clémenceau, à Bordeaux.
Bourcier (Louis), 87, rue de la Trésorerie, à Bordeaux.
Brutails (Auguste), membre de l'Institut, 25, rue d'Aviau, à Bordeaux.
Dainville (Maurice de), attaché aux Archives départementales, 26, rue Bardineau, à Bordeaux.
Eichthal (Mme la baronne d'), au château de Saint-Selve, et à Paris, 16, avenue Victor-Emmanuel III (VIII).
Ferbos (René), 62, quai des Chartrons, à Bordeaux.
Fournié (le docteur H.), médecin inspecteur en retraite, 66, rue des Remparts, à Bordeaux.
Laurière (Ferdinand de), 33, rue Caussans, à Bordeaux.
Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, 81, boulevard Haussmann (VIII).
Nicolaï (Alexandre), avocat, 1, rue Beaubadat, à Bordeaux.
Pierredon (Mlle Henriette de), au château de Puisseguin.
Ricaud (Théodore), 65, cours d'Alsace-et-Lorraine, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Émile Bonnet.

Alias (Abert), Inspecteur honoraire des Contributions directes, 18, rue de la Merci, à Montpellier.
Baudoui-Salze (Paul-L.), à Gigean.
Berthelé (Joseph), archiviste du département, 36, rue des Patriotes, à Montpellier.
Bonnet (Émile), avocat, conservateur du Musée archéologique, 11, rue du Faubourg-Saint-Jaumes, à Montpellier.
Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur, 18, rue des Etuves, à Montpellier.
Despetis (Joseph), archiviste municipal d'Agde, 31, rue Saint-Guilhem, à Montpellier.
Falgairolle (Eugène), ingénieur, 27, avenue de Toulouse, à Montpellier.
Favas (Joseph), à Montagnac.
Gervais (le docteur Henri), 2, place Pétrargue, à Montpellier.

JOUBIN (André), professeur à la Faculté des Lettres, 10, avenue du Stand, à Montpellier.
NAUD (Luc), sous-archiviste du département, 2, rue François-Périer, à Montpellier.
SAHUC (Joseph), ancien notaire, à Saint-Pons.
SICARD (Joseph), 4, rue Montpellieret, à Montpellier.
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MONTPELLIER, à Montpellier.
VILLEMAGNE (l'abbé), curé de Castelnau-le-Lez, par Montpellier.
VITALIS (Hubert), membre du Conseil supérieur du Travail, 1, rue Fleury, à Lodève.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. H. BOURDE DE LA ROGERIE.

BOURDE DE LA ROGERIE (Henri), archiviste du département, 14, rue de Vincennes, à Rennes.
DÉPREZ (Eugène), professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.
HARDOUIN (le docteur Paul), professeur à l'École de médecine, 4, rue Nationale, à Rennes.
HÜE (Mme E.), 2, rue Victor-Hugo, à Rennes.
JÉNOUVRIER (Mlle Magdeleine), au château de Saint-Buc, par le Minihic-sur-Rance, et à Paris, 6, rue Coëtlogon (VI).
JOÜON DES LONGRAIS (Frédéric), au château de la Martinière, à Vézin par Rennes, et à Paris, 145, rue de Rennes (VI).
LE GONIDEC DE TRAISSAN (le comte), 3, quai Chateaubriand, à Rennes.
MAQUET (Charles), Lieutenant-Colonel, Commissaire du Gouvernement près le Conseil de Guerre du Xe Corps d'Armée, 12, rue Brizeux, à Rennes.

Indre.

Inspecteur : M. Joseph PIERRE.

BLANCHEMAIN (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier, et à Paris, 113, boulevard Saint-Michel (V).
DESJOBERT DE PRAHAS (Raymond), 13, place Lafayette, à Châteauroux.
GUÉRIN (Mme H.), à La Bruère, par Villedieu.
LAURADOUR (Louis de), au château de Jovard, par Bélâbre.
LA VÉRONNE (le comte Geoffroy de), au château du Bouchet, par Rosnay, et à Paris, 121 *bis*, rue de Grenelle (VII).
PIERRE (Joseph), directeur de la *Revue du Berry*, au château de Charon, par Cluis.

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. L. DE GRANDMAISON.

BOBEAU (Octave), à Cormery.
BRANICKI (le comte Xavier), au château de Montrésor, et à Paris, 24, rue de Penthièvre (VIII).
BRIAND (Paul), conservateur du Musée de la Société archéologique, 110, rue du Boisdenier, à Tours.
GRANDMAISON (Louis de), ancien archiviste départemental, 13, rue de l'Archevêché, à Tours.

Hardion (Jean), architecte en chef des monuments historiques de Maine-et-Loire, 4, rue Traversière, à Tours.
Lemaire (Mme E.), au château des Genêts, par Villeloin-Coulangé, et à Paris, 4, rue Jean-Goujon (VIII).
Marchesné (Charles), membre de l'École française de Rome, à Cérelles, et à Paris, 13, rue du Cherche-Midi (VI).
Margueritte (René), à Malvau, par Amboise.
Marsay (le vicomte Henri), à la Chartreuse-du-Liget, par Montrésor, et à Paris, 18, rue Boissière (XVI).
Meffre (Marcel), à Beaugaillard, Saint-Avertin, et à Paris, 234, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).
Meffre (Mme), mêmes adresses.
Rougé (Jacques), à Ligueil.
Rougé (Maurice), 28, boulevard Heurteloup, à Tours.
Sagey (Louis), directeur honoraire de la Banque de France, 62, boulevard Béranger, à Tours.

Isère.

Inspecteur : M. Robert.

Blanchet (Augustin), ingénieur des Arts et Manufactures, au château d'Allivet, à Renage.
Blanchet (Victor), maire de Rives.
Dareste de la Chavanne (Mme), à Anjou.
Faure (Maurice), avocat, 11, quai du Rhône, à Vienne.
Fournier (Francisque), 6, rue du Champ-de-Mars, à Bourgoin.
Jonage (le vicomte Marcel de), au château de Chamagnieu, par Crémieu.
Robert (Joseph), ingénieur en retraite des Ponts et Chaussées, champ du château, à Vienne, et à Paris, 70, rue d'Assas (VI).

Jura.

Inspecteur : M. J. Courtot.

Courtot (Jean), ingénieur, à Dôle, et à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), 14, parc de Montretout.
Monnier (Mme André), au château de Baudin, par Sellières, et à Paris, 5, rue de Surène (VIII).
Perrod (l'abbé Maurice), aumônier du Lycée, 26, rue Rouget-de-Lisle, à Lons-le-Saulnier.

Landes.

Durrieu (le comte Paul), membre de l'Institut, au château de Durrieu, par Grenade-sur-l'Adour, et à Paris, 74, avenue Malakoff (XVI).
Gabarra (l'abbé), curé de Capbreton.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M. le D[r] Lesueur.

Chauvallon (Pierre), architecte, 14, rue de l'Écu, à Romorantin.
Courtarvel (la marquise de), au château de Baillou, par Montdoubleau, et à Paris, 34, rue Saint-Guillaume (VII).
Gérard (Alphonse), au château de la Fosse, par Montoire, et à Paris, 16, rue Bayard (VIII).

GRENOUILLOT (Jules), architecte en chef des Monuments historiques, 12, rue Saint-Honoré, à Blois.
GUIGNARD DE BUTTEVILLE (Ludovic), à Sans-Souci, par Chouzy-sur-Cize.
LESUEUR (le docteur Frédéric), 10, rue du Palais, à Blois.
MONTRICHARD (le comte Roland de), au château de Saint-Gervais, par Blois, et à Paris, 31, quai d'Orsay (VII).
PETIT (l'abbé Augustin), curé de Souesmes.
PILTÉ (l'abbé Edmond), curé de Monteaux.
PLAT (l'abbé Gabriel), rue du Puits, à Vendôme.
REDOUIN (Émile), président de la Société d'Art et d'Archéologie de Sologne, place d'Armes, à Romorantin.
RENAULT (Mme Veuve), 109, faubourg Chartrain, à Vendôme.
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS, au Musée de Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M. J. DUMAS.

ACHARD (l'abbé Auguste), 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.
BERTHÉAS (Émile), 2, rue Denis-Excoffier, à Saint-Étienne.
BERTHÉAS (Mme Émile), même adresse.
BERTOLUS (Joseph), ingénieur, 4, rue Marengo, à Saint-Étienne.
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE, au palais des Arts, à Saint-Étienne.
BRASSART (Gabriel), imprimeur, à Montbrison.
CHASSAIN DE LA PLASSE (Raoul), avocat, à Roanne.
CHOLAT (Auguste), à Chalain d'Uzore.
CHOLAT (Lucien), 6, place Marengo, à Saint-Étienne.
David (*Hippolyte*), 23, rue de la République, à Saint-Étienne.
DÉCHELETTE (Mme Joseph), 22, rue de la Sous-Préfecture, à Roanne.
DESVERNAY (Mme la comtesse), au château de Chenevoux, par Néronde, et à Paris, 108, rue du Bac (VII).
DUMAS (Joseph), 13, rue de la République, à Saint-Étienne.
ESPAGNY (Mme la vicomtesse d'), au château de la Grye, par Ambierle, et à Paris, 172, boulevard Haussmann (VIII).
FERRARY (Adolphe), notaire, à Charlieu.
GIRON (Jean-Jacques), président de la Chambre syndicale des tissus, 7, place de la Badoullière, à Saint-Étienne.
LEMERLE (Jules), directeur du Crédit Lyonnais, à Roanne.
MONTUCLARD (Mathieu), architecte, place Paul-Bert, à Saint-Étienne.
RIOUFOL (Maxime), greffier en chef du Tribunal civil, 35, rue Balay, à Saint-Étienne.
ROULLIER (Christian), artiste peintre, à Saint-Nizier, par Pouilly-sous-Charlieu, et à Paris, 26, rue Thery (XVI).
ROULLIER (Mme C.), mêmes adresses.
TESTENOIRE-LAFAYETTE (Mlle Marguerite), 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.
THIOLLIER (Mlle Emma), 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.
Thiollier (*Noël*), notaire, 10, rue du Général-Foy, à Saint-Étienne.
THIOLLIER (Jacques-Philippe), 28, rue de la Bourse, à Saint-Etienne.

Loire (Haute-).

Inspecteur : M. A. Casati.

Badiou (Charles), avocat, place du Breuil, au Puy.
Blanc (Alphonse), avoué à Brioude.
Casati (Auguste), avocat, au château de Mézire, par Arvant, et à Paris 12, rue des Acacias (XVII).
Flaghac (le baron Jehan de), château de Flaghac par Saint-Georges-d'Aurac, et à Paris, 21, rue du Colonel-Moll (XVII).
Jacotin (Antoine), archiviste du département, à Beaurepaire, par Brives-Charensac.
Jourda de Vaux (le vicomte Germain de), à Peyrard, par Brives-Charensac.
Olivier (le docteur P.), à Tence.
Polignac (le comte Melchior de), au château de la Voûte-Polignac, par la Voûte-sur-Loire, et à Paris, 4, rue Galliera (XVI).

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. G. Ferronnière.

Boutin (l'abbé Joseph), à Oudon.
Dresnay (vicomte Maurice du), secrétaire d'ambassade, au château du Dréneuc, par Fégréac.
Ferronnière (Georges), architecte, conservateur du Musée lapidaire, 15, rue Voltaire, à Nantes.
Kervenoaël (le vicomte Émile de), 3, rue Tournefort, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. l'abbé G. Chenesseau.

Auboyer (le docteur René), 42, rue d'Alsace-Lorraine, à Orléans.
Banchereau (*Jules*), 6, quai Barentin, à Orléans.
Banchereau (*Mme J.*), même adresse.
Baron (Adrien), notaire, 21, rue d'Illiers, à Orléans.
Beaucorps (le vicomte Charles de), archiviste-paléographe, au château de Latingy, par Pont-aux-Moines, et à Orléans, 1, rue Saint-Pierre-Lentin.
Beaulieu (Henri), à la Mainderie, par les Choux, et à Paris, 14, rue Ampère (XVII).
Chenesseau (l'abbé Georges), professeur à l'école Sainte-Croix, 19, rue du Colombier, à Orléans.
Chevrier (Mme P.), à Châtillon-Coligny, et à Paris, 65, avenue Kléber (XVI).
Fougeron (Paul), 55, rue de la Bretonnerie, à Orléans.
Fougeron (Étienne), même adresse.
Garsonnin (le docteur Maurice), conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne-d'Arc, 24, boulevard Saint-Vincent, à Orléans.
Jarry (Eugène), archiviste-paléographe, 8, place de l'Étape, à Orléans.
Johanet (*Lucien*), 65, rue de Patay, à Orléans.
Jouvellier (Pierre), 5, rue de la Lionne, à Orléans.
La Bourdonnaye (le comte Roger de), au château de Lazin, Olivet, et à Paris, 37, rue de Moscou (VIII).
Perrault (*l'abbé Henri*), 35, avenue Dauphine, à Orléans.

POMMIER (Alexandre), juge au Tribunal civil, 7, boulevard Rocheplatte, à Orléans.
Ponroy (*Marcel*), 6, Belle-rue-Saint-Laurent, à Orléans.
Ponroy (*René*), 27, faubourg Madeleine, à Orléans.
PONROY (Roger), 1, rue du Ct-Arago, à Orléans.

Lot.

Inspecteur : M. Jean FOURGOUS.

FOURGOUS (Jean), sous-inspecteur du service commercial de la Cie d'Orléans, Tour-de-Faure, par Saint-Circq-Lapopie, et 61, rue du Côteau, à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. l'abbé MARBOUTIN.

MARBOUTIN (l'abbé Raoul), curé de Dolmayrac, par Agen.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. Louis de FARCY.

ANIS (Louis), avocat, 11, rue Jules-Ferry, à Saumur.
BAZIN (René), de l'Académie française, à Saint-Barthélemy, et à Paris, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule (VIII).
BEIGNET (Auguste), architecte, 4, rue de la Préfecture, à Angers.
Bizard (*René*), au château d'Epiré, par Savennières, et à Paris, 3, rue de la Terrasse (XVII).
BLACAS (le duc de), au château de Beaupréau, et à Paris, 81, rue de Grenelle (VII).
BRICARD (Ernest), architecte des Monuments historiques, 9, rue Célestin-Port, à Angers.
Brichet (*Paul*), 23, rue des Arènes, à Angers.
DAMPIERRE (le marquis de), archiviste-paléographe, au château du Chillon, par Le Louroux-Béconnais, et à Paris, 101, rue du Bac (VII).
FARCY (Louis de), 23, rue du Canal, à Angers.
HOUDEBINE (l'abbé T.-L.), professeur à l'Institution libre de Combrée.
MOREAU DES BRIOSTIÈRES (Geoffroy), au château de la Chouannière, par Le Lion-d'Angers.
NEPVEU (André), château de la Buronnière, à Juvardeil, par Châteauneuf-sur-Sarthe.
PINIER (chanoine), directeur de l'Externat Saint-Maurille, à Angers.
URSEAU (le chanoine Charles), 21, montée Saint-Maurice, à Angers.

Manche.

Inspecteur : M. Paul LECACHEUX.

DALIMIER (Joseph-Henri), 7, rue du Séminaire, à Avranches.
LECACHEUX (Paul), archiviste départemental, 8, place Sainte-Croix, à Saint-Lô.
LE CERF (Georges), lieutenant de vaisseau, hôtel du Casino, à Cherbourg, et à Paris, 15, avenue Malakoff (XVI).
LEMUET (Léon), rue de Bulsard, à Coutances.
ROSTAND (André), au château de Flamanville.

Marne.

Inspecteur : M. Henri JADART.

ALARD (Jules), architecte, 35 *bis*, rue Courmeaux, à Reims.
BAYE (le baron Joseph de), au château de Baye, et à Paris, 58, avenue de la Grande-Armée (XVII).
BEAUSSERON (Georges), 14, rue Saint-André, à Reims.
BOSTEAUX (Charles), maire de Cernay-lès-Reims, par Reims.
CHARBONNEAUX (Charles), 5, boulevard Desaubeau, à Reims.
CHARBONNEAUX (Jacques), notaire, 11, rue Saint-Rémy, à Epernay.
GUILLAUME (le docteur E.), 63, boulevard de la République, à Reims.
FAVRET (l'abbé Pierre), professeur à l'Institution Saint-Etienne, à Châlons.
JADART (Henri), 12, boulevard de la Paix à Reims.
MAUROY (Philippe), architecte, 185, rue des Capucins, à Reims.
MAYBEL (Maurice), architecte, 14, rue Titon, à Châlons-sur-Marne.
PAUL-SIMON (Jacques), peintre-verrier, 44, rue Ponsardin, à Reims, et à Paris, 117, rue Notre-Dame-des-Champs (VI).
ROBINET (Georges), 31, rue du Champ-de-Mars, à Reims.
ROBINET (Mlle Henriette), même adresse.
WALBAUM (Edouard), à la Gouvillonne, à Chenay, par Trigny.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M. Émile HUMBLOT.

BAILLY (Paul), avocat, à Roches-sur-Rognon.
GEORGE (l'abbé), 3, cours Roger, à Langres.
HUMBLOT (Émile), correspondant de la Commission des Monuments historiques, à Joinville.
LIOCOURT (François de), à Eclaron.
MONTREMY (François de), au château de Nomécourt, par Joinville, et à Paris, 2, rue de La Tremoille (VIII).
Richier (*Clément*), à Nogent-en-Bassigny.

Mayenne.

Inspecteur : M. L. GARNIER.

BATARD (Henri), 12, rue de Solférino, à Laval.
DUCHEMIN (Henri), 87, rue de Tours, à Laval.
GARNIER (Louis), architecte, 35, rue de Nantes, à Laval.
GUICHARD (Joseph), aux Brosses, par Saint-Berthevin.
HÉLIAND (le comte Joseph d'), 27, rue Marmoreau, à Laval.
OZOUVILLE (le comte Georges d'), au château de la Roche-Pichemer, par Montsûrs.
RAMARD (Guy), avocat, 19, place Hardy-de-Levaré, à Laval.
RICHARD (Jules-Marie), archiviste-paléographe, place du Gast, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. L. GERMAIN DE MAIDY.

BOYÉ (Pierre), avocat président de la Société d'archéologie lorraine, 53, rue Hermite, à Nancy.
CLANCHÉ (l'abbé G.), curé de Dieulouart.

Germain de Maidy (*Léon*), 26, rue Héré, à Nancy.
La Lance (Commandant), 3, rue de l'Atrie, à Nancy.
Laloy (Mme), à Bouxières-aux-Dames, par Champigneulles, et à Paris, 30, rue Washington (VIII).
Loppinet (Fernand), conservateur honoraire des Eaux et Forêts, 83, rue Isabey, à Nancy.
Plauche-Gillon (*Joseph*), 8, place de la Carrière, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M. H. Bernard.

Bernard (Henri), avocat, 6, place des Regrets, à Saint-Mihiel.
Bray (Lucien), avoué, 8, rue Lapique, à Bar-le-Duc.
L'Huillier (le colonel Henri), 5, rue Nève, à Bar-le-Duc.
Rettet (Léon), 69, boulevard de La Rochelle, à Bar-le-Duc.

Morbihan.

Inspecteur : M. Roger Grand.

Camas (le baron Filhol de), au manoir de Ruliac par Vannes.
Fabre (le baron), à Liziec, près Vannes.
Grand (Roger), professeur à l'École des Chartes, au manoir de Kerverho, par Arradon, et à Paris, 167, avenue Victor-Hugo (XVI).
Halgouet (le comte Hervé du), au manoir de Coetsal, par Sainte-Anne-d'Auray, et à Paris, 10, rue Cimarosa (XVI).
Lallement (Léon), avocat, 4, rue des Vierges, à Vannes.
La Martinière (Jules de), archiviste du département, 29, rue Thiers, à Vannes.
Lantivy (le comte de), au château de Lantivy, par Vannes.
La Revelière (le comte de), au château de Porcé, par Arradon, et à Paris, 101 *bis*, rue du Ranelagh (XVI).
L'Estourbeillon (le marquis Régis de), 10, place de l'Évêché, à Vannes, et à Paris, 21, boulevard Saint-Michel (V.)

Moselle.

Inspecteur : M. d'Arbois de Jubainville.

Arbois de Jubainville (Paul d'), achiviste départemental, 35, rue Mazelle, à Metz.
Bour (l'abbé R. S.), professeur d'histoire et d'archéologie au Grand Séminaire de Metz, 5, rue d'Asfeld, à Metz.
Herpe (Ernest), architecte en chef des Monuments Historiques en Lorraine, 10, place Saint-Etienne, à Metz.
Roger (Clément), conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Metz, 24, rue Tête-d'Or, à Metz.
Thiria (Marcel), 50, place Saint-Louis, à Metz.

Nièvre.

Inspecteur : M. R. de Lespinasse.

Armaillé (Mme la vicomtesse d'), au château du Tremblay, par Vandenesse, et à Paris, 3, boulevard de La Tour-Maubourg (VII).
Blandin (Mme Frédéric), au château de Sermoise, et à Paris, 19, place de la Madeleine (VIII).

Brot (l'abbé Louis), curé doyen de Saint-Benin d'Azy.
Jourdan du Mazot (Émile), 20, rue Saint-Trohé, à Nevers.
Lespinasse (René de), au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, 44, rue du Bac (VII).
Maumigny (le vicomte J. de), au chateau de Cheugny, par Nevers.
Terline (le baron Joseph de), château des Métairies par Pougues-les-Eaux.

Nord.

Inspecteur : M. E. Dubuisson.

Berteaux (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée-Conception, 49, avenue Victor-Hugo, à Cambrai.
Dubuisson (Émile), architecte diplômé, 6, rue Marais, à Lille.
Duchateau (Louis), 57, rue de l'Amiral-Ronac'h, à Dunkerque.
Ducrocq (Georges), à Lannoy.
Foucart (Paul), juge au Tribunal civil, 236, boulevard Victor-Hugo, à Lille.
Giard (René), 2, rue Royale, à Lille.
Hennion (Georges), avocat à la Cour d'appel, 15, rue Saint-Jean, à Douai.
Lacoste (Paul), ingénieur civil, 87, rue Nationale, à Lille, et à Paris, 55, rue Lhomond (V).
Le Glay (André), avocat, 4, rue des Dominicains, à Douai.
Masure (le chanoine E.), archiviste du diocèse de Lille, 34, rue d'Angleterre, à Lille.
Méreüil (Albert de), 42, rue Jean-de-Bologne, à Douai.
Morael (Gustave), conseiller général du Nord, 2, quai de la Visite, à Dunkerque, et à Paris, 2, boulevard Émile-Augier (XVI).
Nicq-Doutreligne (Constant), architecte, 15, boulevard Faidherbe, à Cambrai.
Robert (Jean), banquier, 13, rue Léon-Gambetta, à Cambrai.
Scrive (Henri), 8, square Jussieu, à Lille.
Scrive (Olivié), 1, rue du Lombard, à Lille.
Société Nationale d'Agriculture des Sciences et des Arts, 8 *bis*, rue d'Arras, à Douai.
Théodore (Emile), conservateur Général des Musées du Palais des Beaux-Arts, 197, rue Solférino, à Lille.
Thuliez (l'abbé Édouard), curé de Saint-Druon, à Cambrai.
Toussaint (Jules), avocat, 8, rue Saint-Jean, à Douai.
Turpin (Pierre), peintre-verrier, 3, rue des Canonniers, à Lille.

Oise.

Inspecteur : M. le docteur Leblond.

Barret (l'abbé Eugène), curé-doyen de Formerie.
Beaudry (l'abbé A.), secrétaire de l'Évêché, à Beauvais.
Boignard (le docteur), à Méru.
Bonnault d'Houët (le baron X. de), 4, place du Château, à Compiègne.
Bréda (le comte Jean de), au château du Plessis-Brion, par Thourotte.
Bréda (la comtesse Jean de), même adresse.
Brissart (Maurice), 17, rue du Pré-Saint-Médard, à Creil.

Chevallier (*Raymond*), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis
CHEVALLIER (Mlle V.), 7, rue de la Sous-Préfecture, à Compiègne.
CROUZET (le docteur), rue Gambetta, à Creil.
DAUSSY (Paul), 22, place du Change, à Compiègne.
Dubloc (*Edouard*), docteur en droit, 14, rue de Pierrefonds, à Compiègne.
Failly (*le comte M. de*), à Compiègne, et à Paris, 12, rue Clément-Marot (VIII).
GLEYZE (Edmond), receveur de l'Enregistrement en retraite, à Clermont.'
GOND (Alexandre), 11, cours Guynemer, à Compiègne.
HARLÉ D'OPHOVE (Mme Etienne), au château de Chevrières, et à Paris, 11, rue Boissière (XVI).
Jourdain (*Octave*), Notaire, 8, rue de Gruny, à Noyon.
LA PERCHE (Mme Paul), 14, avenue Thiers, à Compiègne, et à Paris, 37, rue Jean-Goujon (VIII).
LEBLOND (le docteur Victor), 74, rue des Halles, à Beauvais.
LEDUC (Auguste), aux Glycines, rue Bournonville, à Compiègne, et à Paris, 40, rue Guynemer (VI).
LE ROY (Léon), villa Normande, 6, rue de Grammont, à Compiègne.
PARMENTIER (le docteur René), 22, rue des Fontaines, à Clermont.
PÉPIN-LEHALLEUR (Adrien), au Castel-Michel, à Compiègne, et à Paris, 7, rue Nitot (XVI).
PILLON (Alphonse), à Roye-sur-Matz, et à Paris, 42, boulevard Raspail (VII).
QUIGNON (Hector), professeur au Lycée, 5, rue Louis-Borel, à Beauvais.
Ribes (*le comte Jean de*), au château de Saint-Just, par Bornel, et à Paris, 50, rue de la Bienfaisance (VIII).
SIBIEN (Mme), à Clairoix, par Compiègne, et à Paris, 60, rue de Londres (VIII).
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'OISE, à Beauvais.
THÉRY (le docteur L.), 18, rue Joseph-Leprince, à Compiègne.

Orne.

Inspecteur : M. H. TOURNOÜER.

FOULON (Eugène), à Laigle.
TOURNOÜER (Henry), au château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé, et à Paris, 5, boulevard Raspail (VII).

Pas-de-Calais.

Inspecteur : M. R. RODIÈRE.

ADAM (Jean), notaire, à Marquise.
BELLET (Charles), juge honoraire au Tribunal civil, 2, rue Deville, à Boulogne-sur-Mer.
BESNIER (Georges), Archiviste du Pas-de-Calais, Préfecture d'Arras.
DAMBRICOURT (Auguste), 20, rue Saint-Bertin, à Saint-Omer.
Decroos (*Jérôme*), notaire honoraire, 51, Grande-Place, à Saint-Omer.
DUSAUTOIR (l'abbé A.), 12, rue des Tribunaux, à Saint-Omer.
LATTEUX (Louis), au château de Denacre, par Boulogne-sur-Mer.

LECOINTRE (Paul), rue du Poirier, à Saint-Omer.
LEGRAND (Charles), 5, rue Gambetta, à Saint-Omer.
LEMOINE (Henri), bibliothécaire de la ville, 31, quai de l'Escaut, à Calais, et à Paris, 2, rue Léopold-Robert (XIV).
Pas (*Justin Deschamps de*), 10, rue Omer-Play, à Saint-Omer.
RINCQUESEN (Louis de), au château de Rinxent.
RODIÈRE (Roger), place Verte, à Montreuil-sur-Mer.
SANGNIER (Georges), à Blangermont, par Frévent.
SENS (Georges), 8, rue de l'Arsenal, à Arras.
STÉRIN (le docteur Abel), à Hesdin.
STURNE (Émile), sculpteur, 110, rue de Dunkerque, à Saint-Omer.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. G. ROUCHON.

ANDRIEU (le capitaine Charles), Commissaire-Rapporteur près le Conseil de Guerre, à Clermont-Ferrand.
BURIN DES ROZIERS (Marcel), 9, rue de l'Intendance-d'Auvergne, à Riom.
CHARVILHAT (le docteur Gaston), 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
DARGNAT (A.), architecte, 53, rue de Lyon, à Thiers.
LUZUY (l'abbé Ludovic), curé de Mozac, près Riom.
MARRET-STUART (Yan), banquier et publiciste, 7, place des Écoles, à Billom.
MAURIN (le docteur Émile), 9, boulevard de la Pyramide, à Clermont-Ferrand.
Ojardias (*Albert*), à Thiers, et à Paris, 12, rue Guénégaud (VI).
PONTGIBAUD (le comte de), au château de Pontgibaud.
RANQUET DE GUÉRIN (Henri du), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.
RANVIER (Louis), rue de l'Ancienne-Mairie, à Billom.
ROUCHON (Gilbert) archiviste du département, 21, rue Fontgiève, à Clermont-Ferrand.
Rougane de Chanteloup (*le comte*), boulevard de Gergovie, à Clermont-Ferrand.
SALVETON (Henri), au château de Nonette, par le Breuil-sur-Couze.
SALVETON (Mme H.), même adresse.
SUBRA DE SALAFA (le docteur Marcel), villa Cécile, à La Bourboule.
TEILHARD DE CHARDIN (Emmanuel), à Sarcenat, par Orcines.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur : M. A. Paul LORBER.

ANDRAL (Gabriel), architecte diplômé, 14, rue Porte-Neuve, à Pau.
BAUBY (Léopold), avocat, à Orthez.
CROIZIER (le marquis de), membre du Conseil supérieur des Colonies, villa Jouandin, côte Saint-Étienne, à Bayonne.
LORBER (Paul), archiviste du département, 38, avenue Thiers, à Pau.

Pyrénées (Hautes-).

AGRAIN (le vicomte Henri d'), villa Massabielle, à Argelès.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M. l'abbé SARRÈTE.

ARAGON (Henry), au Château-Roussillon, par Perpignan.
CARSALADE DU PONT (S. G. Mgr de), évêque de Perpignan.
SANS (Emmanuel), architecte des Monuments historiques, à Perpignan.
SARRÉTE (l'abbé Jean), avenue du Vernet, à Perpignan.
TRENET (Louis), architecte, 8, rue Quéya à Perpignan.

Rhin (Bas-).

Inspecteur : M. P. GÉLIS.

ANTHON (Marc), 15, rue Ohmacht, à Strasbourg.
Bibliothèque de l'Inspection des Monuments Historiques et des Palais Nationaux en Alsace. Ex-palais impérial, à Strasbourg.
DANIS (Robert), directeur des Beaux-Arts en Alsace-Lorraine, place de la République, à Strasbourg.
GÉLIS (Paul), inspecteur des Monuments Historiques d'Alsace, 9, rue du Maréchal-Pétain, à Strasbourg, et à Paris, 114, boulevard Saint-Germain (VI).
LAUGEL (Anselme), 24, rue de la Forêt-Noire, à Strasbourg.
LUTZ (J.), 59, rue des Ecoles, à Bischwiller.
MULLER (l'abbé), député, 9, boulevard du Maréchal-Joffre, à Strasbourg, et à Paris, 11, rue Casimir-Périer (VII).
PATRY (le pasteur Raoul), 8, place de l'Université, à Strasbourg.
PERDRIZET (Paul), professeur à la Faculté des Lettres, à Strasbourg.
WETTERLÉ (l'abbé), député, à Strasbourg.

Rhin (Haut-).

Inspecteur : M. l'abbé WALTER.

BERNAL (Jean), 75, Grande-Rue, à Moosch, et à Carrières-sur-Seine (S.-et-O.), 119, Grande-Rue.
Bibliothèque Municipale de Sélestat.
KLEM (Théophile), sculpteur, 14, rue du Moulin, à Colmar.
LIOCOURT (le capitaine de Lallemant de), du 152e Régiment d'Infanterie, 21, rue Wilson, à Colmar.
MAGNIENVILLE (Charles de), capitaine au 12e Régiment de dragons, à Colmar.
MUNSCH (Conrad), 100, rue de la République, à Guebwiller, et à Versailles, 31, rue de Beauvau.
SCHNŒBELÉ (le docteur), médecin-major de 1re classe, 31, rue Schlumberger à Colmar.
WALTER (l'abbé Joseph), bibliothécaire archiviste, à Sélestat.

Rhône.

Inspecteur : M. le Dr LOISON.

Aynard (*René*), 19, rue de la République, à Lyon.
BARRAUD (Joannès), 10, place Carnot, à Lyon.
BARRIQUANT (J.), architecte, 10, rue Centrale, à Lyon.
BÉGULE (Lucien), 3, rue Sala, à Lyon.
BENOIT (Louis), architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

Beyssac (Jean), 15, quai de la Bibliothèque, à Lyon.
Blanc (Jean), 1, quai d'Occident, à Lyon.
Boissieu (Maurice de), 12, rue Vaubécour, à Lyon.
Bourbon (J.), architecte, 15, cours de la Liberté, à Lyon.
Canat de Chizy (Noël), 14, rue Henri-IV, à Lyon.
Carry (le docteur Amédée), 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.
Chagny (l'abbé A.), 41, rue de la Charité, à Lyon.
Condamin (le chanoine James), doyen de la Faculté des Lettres à l'Institut catholique, 26, place Bellecour, à Lyon.
Desjardins (Paul), architecte adjoint des Monuments historiques, 28, rue d'Enghien, à Lyon.
Devèze (Mlle Geneviève), 56, rue de Créqui, à Lyon.
Gallavardin (le docteur Louis), 6, quai Jules-Courmont, à Lyon.
Goullioud (le docteur), 7, quai de Tilsitt, à Lyon.
Jullien (l'abbé André), 12, quai de Tilsitt, à Lyon.
Keller-Dorian (Georges), 28, rue Confort, à Lyon.
La Selve (Hippolyte), industriel, 22, quai de Tilsitt, à Lyon.
Loiseleur (Augustin), capitaine du génie en retraite, 24, rue du Plat, à Lyon.
Loison (le docteur Eugène), 9, rue du Plat, à Lyon.
Morel (Ennemond), 27, quai de Tilsitt, à Lyon.
Nouvellet (Etienne), 6, rue Pravaz, à Lyon.
Peisson (l'abbé Eugène), 145, rue Créqui, à Lyon.
Poidebard (Alexandre), professeur de droit à l'Institut catholique, 18, rue de Jarente, à Lyon.
Poidebard (Robert), 11, rue de Jarente, à Lyon.
Richard (Paul), 24, rue Confort, à Lyon.
Vignon (le Commandant Georges), 13, boulevard de la Côte, à Villeurbanne.
Villard (Pierre), 6, quai d'Occident, à Lyon.

Saône (Haute-).

Jannot (Rodolphe), avocat, 34, rue de Breuil, à Vesoul.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. Léonce Lex.

Barbentane (le comte Roger de), au château du Plessis, par Blanzy, et à Paris, 30, quai de Tokio (XVI).
Fréminville (J. de la Poix de), archiviste honoraire, au château de Saint-Micaud, par le Puley.
Gadant (René), conservatur du Musée de l'Hôtel Rolin, à Autun.
Guillard (l'abbé), au petit Séminaire de Rimont, par Buxy.
Leusse (le Comte Godefroy de), château d'Hurigny.
Lex (Léonce), archiviste du département, à Mâcon.
Perrin de Puycousin, avocat, au château de Putigny, par Tournus.
Société Éduenne (la), à Autun.
Virey (Jean), à la Chevanière, Charnay-lès-Mâcon, par Mâcon.

Sarthe.

Inspecteur : M. Gabriel Fleury.

Beauchesne (le marquis Adelstan de), à La Roche-Talbot, par Sablé, et à Paris, 8, avenue Marceau (VIII).

Calendini (l'abbé Paul), curé de Saint-Mars-d'Outillé.
Chappée (Julien), Au Cogner, 2, route de Rouillon, au Mans.
Durand (Georges), 1, rue de Fleurus, au Mans.
Fleury (Gabriel), imprimeur, 28, place de la République, à Mamers.
Galpin (Gaston), député, à Assé-le-Boisne, par Fresnay-sur-Sarthe, et à Paris, 61, rue La Boétie (VIII).
Lorière (Édouard de), au château de Moulin-Vieux, par Avoise.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), au château de Couléon. par Tuffé.
Murat de Lestang (Mlle Isabelle de), au château de Vadré, par Courcelles.
Pinoteau (le baron Maurice), à Bois-Hunault, par la Chartre-sur-le-Loir, et à Paris, 46, boulevard Émile-Augier (XVI).
Pinoteau (Mme la baronne), mêmes adresses.
Singher (Gustave), au château d'Isaac, par Le Mans.
Société historique et archéologique du Maine (la), au Mans.
Tétard (le général), à Pontvallain, et à Paris, 40, rue de l'Echiquier (X).
Triger (Robert), docteur en droit, rue de l'Ancien-Évêché, au Mans, et aux Talvasières, par Le Mans.

Savoie.

Oncieu de Chaffardon (le marquis Antoine d'), au château de Chaffardon, par Saint-Jean-d'Arvey.

Seine (1).

Inspecteur : M. A. Boinet.

Aclocque (Mme), 10, rue Lord-Byron (VIII).
Allain-Targé (René), président de Chambre à la Cour des Comptes, 1, rue Frédéric-Bastiat (VII).
Allemagne (Henry d'), archiviste-paléographe, 30, rue des Mathurins (VIII).
Allien (Miss), 15, avenue du Président-Wilson (XVI).
Amor (Mme Paul), 44, avenue d'Iéna (XVI).
Antony-Thouret (Pierre), 10, rue Coëtlogon (VI).
Appert (Edmond), 7, rue Le Tasse (XVI).
Arboval (Henri d'), 4, avenue des Gobelins (V).
Archambault (Maurice), 42, rue Desrenaudes (XVII).
Arnoult (Paul), 48, rue de Château-Landon (X).
Arrivot (Mlle M.-L.), archiviste-paléographe, 160, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).
Aubé (Mme J.), 50, rue Copernic (XVI).
Aubert (Marcel), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 8, cité Vaneau (VII).
Aubry (Henry), 26, rue George-Sand (XVI).
Auguste-Dormeuil (Louis), 32, rue La Boétie (VIII).
Avenet (Alfred), avocat, 15, rue Joseph-Bara (VI).
Avon (Mme), 4, avenue du Président-Wilson (VIII).

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris. Le chiffre entre parenthèses indique le numéro de l'arrondissement.

Azémar (Jean), avoué, 3, place Malesherbes (XVII).
Azémar (Mme Jean), même adresse.
Babeau (Albert), avocat, 133, boulevard Haussmann (VIII).
Barbarin (Charles), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 15, rue Vauquelin (V).
Barbet (Alexandre), 47, rue de Liége (VIII).
Barbet-Massin (Mme Marcel), 60, rue Courcelles (VIII).
Barbier (Louis), architecte diplômé, 45, rue de Sèvres (VI).
Barbier (René), avocat, 90, boulevard Péreire (XVII).
Barrère (*Henry*), géographe, 21, rue du Bac (VII).
Barrès (Maurice), de l'Académie française, député, 100, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine.
Barret (Alexandre), architecte des Chemins de fer de l'État, 50, rue de la Mairie, à Boulogne-sur-Seine.
Basalo (Louis), élève architecte à l'École des Beaux-Arts, 18, rue de la Pépinière (VIII).
Baudicour (Paul de), 91, boulevard Saint-Michel (V).
Baudreuil (*Jean de*), 9, rue du Cherche-Midi (VI).
Baudrier (Pierre), 21, boulevard Haussmann (IX).
Baudrier (Robert), 68, rue de la Chaussée-d'Antin (IX).
Bavelier (Louis), attaché d'ambassade, 12, rue Clément-Marot (VIII).
Beauvais (Augustin de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 181, rue de la Pompe (XVI).
Bellin (le docteur Léon), 97, rue du Bac (VII).
Bengesco (Mlle), 7, rue des Saints-Pères (VI).
Bernard (Mme G.), 39, rue des Mathurins (VIII).
Berret (Louis), vérificateur des Bâtiments civils, 17, rue André-del-Sarte (XVIII).
Bertaux (Mme Marie), 4, rue César-Franck (XV).
Berthelot (Eugène), architecte, 7, rue Andrieux (VIII).
Bertrand (Émile), architecte, 137, avenue de Wagram (XVII).
Besnard (Alfred), architecte-expert, 54, rue des Abbesses (XVIII).
Bessières (*René*), 155, faubourg Poissonnière (IX).
Bezançon (le docteur Paul), 51, rue de Miromesnil (VIII).
Bibliothèque d'art et d'archéologie, 14 et 16, rue Spontini (XVI).
Bibliothèque d'Histoire de l'Art de la Faculté des Lettres de Paris, à la Sorbonne.
Bibliothèque de l'Union centrale des Arts décoratifs, au Palais du Louvre, pavillon de Marsan.
Bideaux (Gaston), artiste-peintre, 19, quai Saint-Michel (V).
Bignon (Paul), 12, rue de Berry (VIII).
Birague d'Apremont (René de), 75, rue de Vaugirard (VI).
Biver (*le comte Paul*), 2, rue de Tournon (VI).
Blanchet (*Adrien*), membre de l'Institut, 10, boulevard Émile-Augier (XVI).
Bléry (Albert), archiviste-paléographe, 25, rue Henri-Monnier (IX).
Blot (Georges), architecte, 7, rue Barye (XVII).
Boespflug (Émile), 22, rue de Châteaudun (IX).
Boinet (Amédée), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 286, boulevard Raspail (XIV).
Boinet (Léon), 38, quai d'Orléans (IV).

Boislisle (Jean de), archiviste-paléographe, 1, avenue de Tourville (VII).
Boisnard (Mme Henri), 25, rue Marbeuf (VIII).
Bompard (Ernest), sous-chef de division à la Cie des Chemins de fer de P.-L.-M., 235, rue Saint-Honoré (I).
Bonnaire (Etienne), 134, rue de Grenelle (VII).
Bonnemaison (le docteur), 10, rue Fernet, à Maisons-Alfort.
Bonnet (Arthur), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 106, boulevard de Courcelles (XVII).
Bonneville de Marsangy (Mme Robert de), 19, rue de Miromesnil (VIII).
Bordeaux (Paul), 20 *bis*, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.
Bossuat (René), 55, rue de Verneuil (VII).
Bouché (Alexandre), 68, rue du Cardinal-Lemoine (V).
Bouillet (le docteur Pierre), 17, rue de l'Annonciation (XVI).
Bouret de Cordeix (Paul), 7, avenue du Colonel-Bonnet (XVI).
Bourgeois (André), inspecteur des Finances, 6, rue de Chaillot (XVI).
Boursier (Ernest), huissier près le Tribunal civil, 45, rue de Lyon (XII).
Bousquet (Mme F. de), 12, rue Vézelay (VIII).
Bouteil (le docteur Paul), 87, boulevard de Magenta (X).
Boutillier de Retail (Armand), conservateur à la Bibliothèque et au Musée de la Guerre, 35, rue Vineuse (XVI).
Bouvard (Georges), 104, rue de Vaugirard (VI).
Bouvet (Henri), 181, boulevard Saint-Germain (VII).
Bouvry (Frédéric), 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).
Braibant (Charles), chef du Service des Archives de la Marine, 20, rue de l'Estrapade (V).
Braun, notaire, à Saint-Maur-les-Fossés.
Bricard (Georges), 2, quai de Tokio (XVI).
Brière (Gaston), conservateur adjoint au Musée du Louvre, 113, boulevard Beaumarchais (III).
Brion (Paul), 1, place du Panthéon (V).
Brizard (René), avocat, 59, boulevard Malesherbes (VIII).
Brossard (Mme la comtesse de), 15, rue Saint-Didier (XVI).
Brot (Félicien), 151, boulevard Auguste-Blanqui (XIII).
Brunet (Emile), architecte en chef des Monuments historiques, 94, rue de Sèvres (VII).
Burat (Mme A.), 4, rue Quentin-Beauchart (VIII).
Burnand (Robert), archiviste-paléographe, 3, rue Gay-Lussac (V).
Burthe d'Annelet (le baron André), 21, rue d'Aumale (IX).
Cagnat (René), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 25, quai Conti (VI).
Cailleux (Alexandre), architecte, conservateur du Musée municipal de la ville de Saint-Denis, 11, rue Franciade, à Saint-Denis.
Cailleux (Gaston), architecte, 23, rue des Ursulines, à Saint-Denis.
Cailleux (Mme Gaston), même adresse.
Caix de Chaulieu (Mme la baronne de), 1, rue Beaujon (VIII).
Capet (Eugène), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 138, rue Houdan, à Sceaux.
Capitan (le docteur), professeur au Collège de France, 5, rue des Ursulines (V).

Carron de la Carrière (le docteur Guy), 2, rue Lincoln (VIII).
Cartault (Georges), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et de la Cie P.-L.-M., en retraite, 106 *bis*, rue de Rennes (VI).
Caton (Mme), 18, rue Gustave-Courbet (XVI).
Cavaroc (Mme Félix), 10, rue de la Paix (I).
Cenival (Pierre de), membre de l'École française de Rome, 12, rue Cassette (VI).
Chaballier (Gaston), 70, boulevard de l'Hôpital (XIII).
Chabrol (Léonce), 6, rue Baudin (IX).
Chalory (André), professeur au lycée Carnot, 38, rue de Vaugirard (VI).
Chamberet (le comte de), 9, rue de Prony (XVII).
Chapon (Albert), 46, rue du Bac (VII).
Charageat (Mlle Marguerite), 77, boulevard Voltaire (XI) et à Saint-Sylvain (Corrèze).
Chariot (Pierre), 9, rue Lagrange (V).
Charpentier (Mme André), 16, avenue de l'Opéra (I).
Chateau (le général), 17, rue Duroc (VII).
Chatellier (Charles), entrepreneur, 41, rue de Richelieu (I).
Chauliat (Eugène), architecte, 8, place de Vaugirard (XV).
Chéron (Mme Fernande), 59, rue de Bourgogne (VII).
Cherrier (Maurice), 19, rue Servandoni (VI).
Chotard (Maurice), conseiller maître près la Cour des Comptes, 14 rue du Cherche-Midi (VI).
Chrétien-Lalande (Marcel), architecte diplômé, 34, rue Fortuny (XVII).
Chrismant (Gaston), instituteur, 5, villa des Lyanes (XX).
Claude-Lafontaine (Lucien), 7, rue La-Tour-des-Dames (IX).
Clesse (Georges), ancien notaire, 51, avenue Mozart (XVI).
Collin (André), architecte en chef des monuments historiques, 4, rue César-Franck (XV).
Collinet (Paul), professeur à la Faculté de Droit, 3, place Malesherbes (XVII).
Collomp (Joseph), sous-directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur, 22, rue d'Artois (VIII).
Contenson (Louis de), ingénieur, 69 *bis*, rue Charles-Laffitte, à Neuilly-sur-Seine.
Cordey (Jean), Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 136, rue d'Assas (VI).
Cormeray (Émile), sous-directeur honoraire au Ministère de la Justice, 21, rue de Moscou (VIII).
Cornu-Thénard (Mme), 6, place Saint-Sulpice (VI).
Cornudet (Antoine), 262, boulevard Saint-Germain (VII).
Corpet (Marcel), architecte, 40, avenue de la République (XI).
Courtépée (Georges), 65, rue de Monceau (VIII).
Coutard (Mme la comtesse de), 12, rue du Bouquet-de-Longchamp (XVI).
Crèvecœur (Lionel de), archiviste-paléographe, 75, avenue Kléber (XVI).
Croze (la baronne de), 12, avenue Georges V (VIII).
Crozet (le marquis du), 25, rue de Lubeck (XVI).
Deslandres (Mme), 21, rue de Téhéran (VIII).

Curmer (Louis), 131, avenue de Suffren (VII).
Cuvelier (Félix), 6, rue de Bellechasse (VII).
Dailly (Mme), 48, rue Cortambert (XVI).
Dailly (Mme Pierre), 182, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).
Danner (Mme), 31, rue de Paris, à Colombes.
Dassy (*Léon*), 7, rue Lagrange (V).
Defert (Henri), président du Touring-Club, 1, rue Blaise-Desgoffe (VI).
Delaage (Henri), architecte, 90 *bis*, rue de Varenne (VII).
Delapalme (Mme Félix), 250 *bis*, boulevard Saint-Germain (VII).
Delaunay (*Emile*), 28, rue Guilhem (XI).
Delesalle (Paul), 9, rue Adolphe-Yvon (XVI).
Deloncle (Pierre), 33, avenue de Suffren (VII).
Demaison (Louis), correspondant de l'Institut, archiviste honoraire de Reims, 12, boulevard Raspail (VII).
Demenais (Lucien), architecte, 188, boulevard Malesherbes (XVII).
Demêtre (Auguste), 142, rue de Courcelles (XVII).
Deneux (Henri), architecte des monuments historiques, 185, rue Belliard (XVIII).
Deschamps (*Paul*), archiviste-paléographe, 37, rue Vaneau (VII).
Deschars (Alfred), avocat, 6, rue Daubigny (XVII).
Deslandres (Mme), 21, rue de Téhéran (VIII).
Desmarest (le docteur), 7, rue Edmond-Valentin (VII).
Despras (Pierre), bibliothécaire à la Bibliothèque du Sénat, 194 *bis*, boulevard Malesherbes (XVII).
Desprez (Mme Yves-Henry), 38, avenue Hoche (VIII).
Destors (Léon), architecte diplômé, 7, rue de Logelbach (XVII).
Detourbet (*Robert*), secrétaire d'ambassade honoraire, 29, rue de Lubeck (XVI).
Diey (Octave), chef de bureau au Crédit Foncier de France, 9, rue du Printemps (XVII).
Donard (Louis-Eugène), 38, quai d'Orléans (IV).
Douillard (Joseph), architecte, 6, rue Saulnier (IX).
Douvillé (Henri), membre de l'Institut, 207, boulevard Saint-Germain (VII).
Doyon (Pierre), 26, rue Boissière (XVI).
Dubois (S. E. le Cardinal), Archevêque de Paris, 32, rue Barbet-de-Jouy (VII).
Dubarle (Mme Robert), 15, avenue d'Iéna (XVI).
Duceux (Oscar), 55, rue de Châteaudun (IX).
Ducoing (Alexis), 46, rue de Provence (IX).
Dudouy (Arsène), professeur, 34, quai de Boulogne, à Billancourt.
Ducroquet (docteur Charles), 92, rue d'Amsterdam (IX).
Dufour (Mme G.), 41, rue d'Amsterdam (IX).
Dufresne (Mme Aug.), 1, rue Logelbach (XVII).
Dugas (Émile), auditeur au Conseil d'État, 68, rue Gay-Lussac (V).
Dumolin (*Maurice*), ancien élève de l'École polytechnique, 16, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (XVI).
Dumon (Raoul), 10, rue de la Chaise (VII).
Duplan (Jean), homme de lettres, 78, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine.

Dupleix (André), peintre-verrier, 3, villa du Parc-Montsouris, 26, rue Nansouty (XIV).
Durand (Eugène), sous-chef honoraire au sous-secrétariat des Beaux-Arts, 1, rue de Fleurus (VI).
Durel (René), 112, avenue Kléber (XVI).
Durouchoux (Maurice), 33, rue Saint-Guillaume (VII).
Duthoit (Louis), architecte, 150, rue Lafayette (X).
Duval (Charles), architecte, 26, rue Fabert (VII).
Duval (Gaston), archiviste-paléographe, 18, rue Séguier (VI).
Duvau (René), 32, avenue de la Grande-Armée (XVII).
Eggimann (Charles), éditeur, 11, rue de l'Odéon (VI).
Enlart (Camille), directeur du Musée de sculpture comparée, membre de la Commission des Monuments historiques, 8, place de Breteuil (XV).
Epremesnil (le vicomte Michel d'), 36, avenue Hoche (VIII).
Escard (Paul), 3, rue Clotaire (V).
Escarra (Edouard), 66, rue de Lisbonne (VIII).
Espérandieu (le commandant Émile), membre de l'Institut, villa Madeleine, à Clamart.
Estus-Lamb (Mme C.), 14, place Vendôme (I).
Etcheberry (Joseph), 16, rue de la Paix (II).
Ewald (Mme Eugène), 54 *bis*, rue Cardinet (XVII).
Ewald (Mme Louis), 14, avenue Bosquet (VII).
Ewald (Mme Robert), 74, avenue de Wagram (XVII).
Ewald-Heuzé (Mme Charles), 4, rond-point de Longchamp (XVI).
Faber (René), chef de bureau au Ministère de l'Agriculture, 21, rue de Varenne (VII).
Faralicq (Paul), inspecteur commercial de la Cie des Chemins de fer de P.-L.-M., 47, rue de Lyon (XII).
Farce (Mlle Jeanne), 66, rue Madame (VI).
Fauchey (Philippe), notaire honoraire, 21, rue de Longchamp, à Neuilly-sur-Seine.
Fauconnier (Lucien), 41, rue Saint-Georges (IX).
Faure-Beaulieu (Léon), ingénieur civil, 29, rue Saint-Didier (XVI).
Fenaille (Maurice), membre de l'Institut, 14, rue de l'Elysée (VIII).
Ferroud (Laurent), 16, avenue Daumesnil (XII).
Filliatre (Robert), 324, rue Lecourbe (XV).
Flipo (Vincent), bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Institut, 39, rue de l'Abbé-Grégoire (VI).
Fossa (le colonel François de), 19, rue Clément-Marot (VIII).
Foulon (Alfred), 11 *bis*, rue Édouard-Detaille (XVII).
Fouret (André), 13, rue de Miromesnil (VIII).
Francis (l'abbé G.), 426, avenue de Paris, à Saint-Denis.
Frémy (le comte Elphège), archiviste-paléographe, 86, rue de Lille (VII).
Fursy-Raynaud (Marc), 120 avenue des Champs-Elysées (VIII).
Gaignaison (Mlle Thérèse), 160, boulevard Haussmann (VIII).
Gaigneron (le vicomte Elie de), 3, place du Palais-Bourbon (VII).
Gaillard (Jean), 40, rue de Moscou (VIII).
Galdemar (Mme Pierre), 15, rue Paul-Louis-Courier (VII).
Gallot (Charles), 1, avenue Herbillon, à Saint-Mandé.
Gambette (Ernest), 55, rue de Clignancourt (XVIII).

GARBE (Henri), avocat à la Cour d'appel, 66, rue de Rennes (VI).
GASCHING (Louis), 58, rue du Port-au-Fouarre, à Saint-Maur-des-Fossés.
GAUDIN (Félix), peintre verrier, 6, rue de la Grande-Chaumière (VI).
GAUDIN (Jean), peintre verrier, même adresse.
GAVELLE (Mlle Yvonne), 74, boulevard du Montparnasse (XIV).
GENUYS (Paul), architecte en chef des Monuments historiques, 91, rue de Rennes (VI).
GERMETTE (Henri), avocat, 25, avenue de Wagram (XVII).
GERMINY (le comte Maxime de), archiviste-paléographe, 37, avenue Montaigne (VIII).
GEUSER (le capitaine Emmanuel de), avenue Frémiet (XVI).
GILLOT (Paul), 80, rue Lauriston (XVI).
GIRARD (Joseph), professeur à l'École des Sciences politiques, 28, place des Vosges (IV).
GIRARD-FOULC (Paul), 174, boulevard Malesherbes (XVII).
GIRAUD (André), 9, boulevard du Palais (IV).
GIRAUDIER (Gustave), élève à l'École des Beaux-Arts, 15, boulevard Montparnasse (VI).
GODILLOT (Alexis), ingénieur, 2, rue Blanche (IX).
GONSE (Louis), vice-président de la Commission des Monuments historiques, 205, boulevard Saint-Germain (VII).
GOSSIN (Eugène), 27, villa du Bel-Air (XII).
GRANDJEAN (Charles), inspecteur général honoraire des Monuments historiques, 119, boulevard Saint-Germain (VI).
GRANGE (Achille), imprimeur, 113, boulevard de l'Hôpital (XIII).
G'SELL (Gaston), 68, rue Damrémont (XVIII).
GUERLIN (Henri), 67, rue de Grenelle (VII).
GUIFFREY (Jean), conservateur au Musée du Louvre, 34, boulevard Bonne-Nouvelle (X).
GUIOT (Fernand), 102, rue du Cherche-Midi (VI).
HALLAYS (André), 33, boulevard Raspail (VII).
HANSY (Théodore de), consul de France, 28, rue d'Assas (VI).
HARDY (Louis), architecte, 11 *bis*, rue Lecuirot (XIV).
HATT (Jacques), docteur en droit, 16, rue de Chazelles (XVII).
HÉMIN (Marcel), 15, rue Géraldy, à Bois-Colombe.
HENRIOT-BOURGONGNE (Marcel), 8, rue de Sontay (XVI).
HÉRON DE VILLEFOSSE (Mme Antoine), 16, rue Washington (VIII).
HERTZ (Alfred), chef d'escadron en retraite, 86, avenue de Breteuil (XV).
HERVÉ (Mme la générale), 16, avenue Bosquet (VII).
HERVÉ (Lucien), référendaire honoraire au Sceau de France, 5, rue Alboni (XVI).
HEUZÉ (Henri), 8 *bis*, rue Daumesnil, à Vincennes.
Heuzé (Mlle Yvonne), même adresse.
HOCQUARD (E.), ancien notaire, 58, boulevard Péreire (XVII).
HOPPENOT (Paul), archiviste-paléographe, 103, boulevard Malesherbes (VIII).
HOUDART (Georges), 1, rue Amiral-Joinville, à Neuilly-sur-Seine.
HUBIN (Jean), 25, rue de Marignan (VIII).
HUGUET (Mme Albert), 133, avenue Parmentier (XI).

Hulot de Collart (le baron Paul), 39, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine).
Hyde (*James-H.*), 18, rue Adolphe-Yvon (XVI).
Idrac (Pierre), astronome à l'Observatoire de Meudon, 15, rue Mansart (IX).
Jaccottey (Paul), avocat, 14, rue Lafontaine (XVI).
Jacquemin (Léon), 108, rue de Rennes (VI).
Jacqueton (Gilbert), 38, avenue de Breteuil (VII).
Jacquin (Étienne), architecte-expert, 178, rue de Crimée (XIX).
Jansonie (Mme E.), 2 *bis*, quai de Seine (XIX).
Jardin (Mlle A.-M.), 5, rue Antoine-Arnauld (XVI).
Jarriand (Emile), 24, rue de la Ville-l'Evêque (VIII).
Joly (Daniel), 9, rue d'Anjou (VIII).
Jonquière (Paul), 11, rue Bayard (VIII).
Jordan (*Edouard*), chargé de cours à la Sorbonne, 48, rue de Varenne (VII).
Jouaust (le docteur Maurice), 4, rue Frédéric-Bastiat (VIII).
Jouot (Maurice), avocat, 91, rue du Cherche-Midi (VI).
Jourdan (Mlle Olympe de), 14, rue Clerc (VII).
Journé (Mme Paul), 52, boulevard Malesherbes (VIII).
Kalker (André), 8, avenue des Ternes (XVII).
Kammerer (Charles), 82 *bis*, rue Charles-Laffitte, à Neuilly-sur-Seine.
Keck (Achille), ancien chef de service à la Préfecture de la Seine, 42, rue Gay-Lussac (V).
Kergorlay (Mlle A. de), 6, rue Mesnil (XVI).
Kesternich (Louis), professeur au Lycée Carnot, 58, boulevard Péreire (XVII).
Killiani (le commandant Charles), 10 *bis*, rue Daguerre (XIV).
Knoertzer (Mme), 11 *bis*, rue du Colisée (VIII).
Koechlin (Raymond), 32, quai de Béthune (IV).
Krafft (Hugues), 42, rue de Lubeck (XVI).
Kulikowski (Frédéric), 7, rue Drouot (IX).
Labbé de la Mauvinière (Henri), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 41, rue Boissière (XVI).
Labeyrie (A.), 30 *bis*, rue Lantiez (XVII).
Labouret (Auguste), peintre verrier, 42, rue du Cherche-Midi (VI).
Labruyer (Mme E.), 2, rue du Maréchal-Harispe (VII).
Ladan-Bockairy (Mme Émile), 37, rue de Longchamp (XVI).
Laffillée (Henri), architecte en chef des Monuments historiques 43, rue de Beaune (VII).
Lafollye (Paul), architecte, 7, rue Richepanse (VIII).
Lagny (Ferdinand), avoué honoraire près la Cour d'appel, 34, rue Raynouard (XVI).
Lailler (Jean), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 82, avenue de Wagram (XVII).
Lair (Mme Jules), 8, rue Bossuet (X).
Lantz (Gaston), juge au Tribunal civil, 128, boulevard Saint-Germain (VI).
Lantz (Mme Gaston), même adresse.
Laour (Georges), 37, rue Galilée (XVI).
Larcher (Albert), 76, boulevard des Batignolles (XVII).

La Roncière (Charles de), conservateur à la Bibliothèque Nationale, 46, rue Jacob (VI).
La Serre (Georges de), 26, rue de l'Université (VII).
Laudet (Mme Fernand), 2, rue de Gribeauval (VII).
Lauer (Philippe), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 25, boulevard Jules-Sandeau (XVI).
Laugier (André), préfet honoraire, 23, rue de Clichy (IX).
Laurens (Henri), éditeur, 6, rue de Tournon (VI).
Laurent-Cartellier (Mme), 17, rue Saint-Senoch (XVII).
Lauriston-Boubers (Olivier de), 5, rue Christophe-Colomb (VIII).
Lavallée (Pierre), conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts, 49, rue de Naples (VIII).
Lavollée (Robert), archiviste-paléographe, 16, rue Christophe-Colomb (VIII).
Le Bon (Georges), administrateur honoraire de l'Enregistrement, 116, boulevard de Grenelle (XV).
Leboucq (Ernest), avoué, 29, rue des Pyramides (I).
Leboucq (Mme Ernest), même adresse.
Le Corbeiller (Maurice), député, 81, rue de Grenelle (VII).
Lefèvre (Louis-Eugène), 36 *bis*, rue Jouffroy (XVII).
Lefèvre (René), avocat, 51, rue Pergolèse (XVI).
Lefèvre-Pontalis (Eugène), professeur à l'École des Chartes, membre de la Commission des Monuments historiques, 13, rue de Phalsbourg (XVII).
Lefèvre-Pontalis (Mme Eugène), même adresse.
Lefèvre-Pontalis (Mlle Madeleine), 15, boulevard Delessert (XVI).
Léger (*Louis*), 44, avenue de La Bourdonnais (VII).
Le Grain (Mme L.), 28, avenue Hoche (VIII).
Legrand (Paul), 4, rue Édouard-Detaille (XVII).
Legrand (René), architecte, 5, rue Montrosier, à Neuilly-sur-Seine.
Legriel (*Paul*), architecte, 97, boulevard Haussmann (VIII).
Leisse (P.-L.), ingénieur, 12, rue Alfred-Laurant, à Boulogne-sur-Seine.
Lematte (Louis), pharmacien, 4, rue des Moines (XVII).
Lenglet (le docteur Eugène), 9, rue Vézelay (VIII).
Lenoir (Robert), 4, rue du Commandant-Rivière (VIII).
Léon (Paul), directeur des Beaux-Arts, 15, rue de la Pompe (XVI).
Leroy (Mme A.), 29 *bis*, rue Demours (XVII).
Leroy (Mme J.), 15, boulevard Poissonnière.
Lesmaris (Albert), avocat, 4, rue de Babylone (VII).
Le Sourd (*Auguste*), archiviste-paléographe, 189, boulevard Saint-Germain (VII).
Letterman (Mlle), 5, rue Edmond-Valentin (VII).
Leudet (Robert), 72, rue de Bellechasse (VII).
Levé (Albert), 81 *bis*, rue Lauriston (XVI).
Level (André), secrétaire général des Docks de Marseille, 3, rue Cernuschi (XVII).
Lilliebïörn (Hadar), 10 rue de la Sorbonne (V).
Linche (Mme Jean de), 9, rue de Lille (VII).
Lisch (Georges), architecte diplômé, 5, boulevard Raspail (VII).
Loisel (Jacques), 11, rue Casimir-Périer (VII).
Lorieux (Mme Edmond), 67, rue de Courcelles (VIII).

Lortz (Prosper), architecte, 42, rue Fabert (VII).
Los Rios (Ricardo de), 24, rue Denfert-Rochereau (V).
Lot (Mlle Henriette), 25, rue de Bourgogne (VII).
Lotte (Maurice), architecte diplômé, 10, rue de Constantinople (VIII).
Lucas-Dupin (Maurice), inspecteur honoraire de l'Assistance publique, 77, rue de Monceau (VIII).
Luzu (Roger), 9, rue Gounod (XVII).
Lyon (Ernest), archiviste-paléographe, 87, rue de Courcelles (XVII).
Lyon (Mme J.), 1, rue Alphonse-Daudet (XIV).
Macquaire (Raphaël), 39, avenue Rapp (VII).
Maestracci (Mme H.), 17, rue Chasseloup-Laubat (XV).
Mahler (François), 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).
Maire (Mme), 80, rue du Rocher (VIII).
Male (Émile), professeur à la Faculté des Lettres, membre de l'Institut, 11, rue de Navarre (V).
Malle (Mme Albert), 11, rue Magellan (VIII).
Mamelsdorf (Mlle Alice), 30, rue des Mathurins (VIII).
Manville (Armand), architecte, 31, rue Saint-Lazare (IX).
Marande (Max de), 182, boulevard Haussmann (VIII).
Marchal (Mme J.), 12, rue du Regard (VI).
Marchand (Jean), archiviste paléographe, 6, rue Denis-Poisson (XVII).
Marchand (le général L.), 28, quai de Passy (XVI).
Marchandise (Joseph), 20, rue Daru (VIII).
Marchandon de la Faye (Maurice), architecte, 5, rue de la Station, à Sceaux.
Marcou (Frantz), inspecteur général des Monuments historiques, 29, rue Bonaparte (VI).
Maréchal (Adrien), 61, rue Manin (XIX).
Margerin (Mme Paul), 14, rue de l'Entrepôt (X).
Margerin (Mme René), même adresse.
Margerin (Mlle Germaine), même adresse.
Margerin du Metz (Ernest), 32, rue Cassette (VI).
Marlio (Albert), commissaire-priseur, 20, rue des Pyramides (I).
Marnier-Lapostolle, 8, place de l'Opéra (IX).
Martin (Mlle Marie), 126, boulevard Raspail (VI).
Martin-Chabot (Fernand), archiviste aux Archives nationales, 37, rue de Lille (VII).
Martin-Sabon (Félix), ingénieur des Arts et Manufactures, 5 *bis*, rue Mansart (IX).
Martin-Sabon (Mme), même adresse.
Martinet (Mme L. A.), 36, rue de Lisbonne (VIII).
Marvaud (Angel), 5, avenue du Général-Tripier (VII).
Masson (Jean), 38, rue Saint-Sulpice (VI).
Massougnes des Fontaines (le vicomte de), 21, avenue de Tourville (VII).
Mauduit (Alphonse), 71, boulevard Saint-Michel (V).
Maufroy (René), juge au Tribunal civil, 95, rue de Rennes (VI).
Mauger (Henri), commissaire-priseur, 15, rue de Douai (IX).
Maurice (Jules), 15, rue Vaneau (VII).
Mauriceau (Mme L.), 10, rue Gay-Lussac (V).
Max-Laval (Mme), 14, rue des Fermiers (XVII).

MAYEUX (Albert), architecte en chef des Monuments historiques, 49, rue de la Tour (XVI).
MEFFRE (Jacques), 18, rue d'Aumale (IX).
MÉGRET (Mme E.), 27, rue de Longchamp (XVI).
MÉGRET (Mlle Lola), même adresse.
MEILLASSOUX (Paul), 33, avenue Rapp (VII).
MERSIER (Albert), 4, avenue du Coq (IX).
MEUGY (Charles), inspecteur général des Ponts et Chaussées, 26, rue Guynemer (VI).
MEYER (le docteur Henry), 25, rue de Pétrograd (VIII).
MICHEL (André), professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 59, rue Claude-Bernard (V).
Michel-Dansac (*Robert*), avocat, 20, rue de Lisbonne (VIII).
Michon (*L.-M.*), élève à l'Ecole des Chartes, 26, rue Barbet-de-Jouy (VII).
MIGNARD (Louis), 168, rue du Faubourg-Saint-Antoine (XII).
Mimerel (*Antoine*), 205, boulevard Saint-Germain (VII).
MONESTIER (Richard), 20, rue du Vieux-Colombier (VI).
MONBRISON (Hubert de), 14, avenue d'Eylau (XVI).
MONMARCHÉ (Marcel), directeur des *Guides Joanne*, 30, boulevard Carnot, à Bourg-la-Reine.
MONNIER (Jean), 12, rue l'Abbé-de-l'Epée (V).
MONNIER (Laurent), 5, rue de Surène (VIII).
MONNIER (Louis), 58, rue de La Rochefoucauld (IX).
MONTLIVAULT (le comte Guy), 12, boulevard de Courcelles (XVII).
MOREL-FREPPEL (Paul), avocat, 7, rue Margueritte (XVII).
MORGAN (Albert), 17, rue de la Paix (II).
MOTTAR (Ferdinad), architecte diplômé, 10, place Delaborde (VIII).
MOUCHOT (Victor), 89, rue de Vaugirard (VI).
MUN (le comte Gabriel de), archiviste-paléographe, 4, avenue Marceau (VIII).
MUTIAUX (Eugène), ancien magistrat, 66, rue de la Pompe (XVI).
NEVEUX (Pol), membre de la Commission des Monuments historiques, 88, boulevard de La Tour-Maubourg (VII).
NOAILLY (Mme P.), 69, rue de Courcelles (VIII).
NOCARD (Albert), ingénieur des Arts et Manufactures, 114, avenue de Wagram (XVII).
Nodet (*Henri*), inspecteur général des Monuments historiques, 40, boulevard des Invalides (VII).
NODET (Henri), fils, architecte en chef des Monuments historiques, même adresse.
NODLER (le comte Henri), 66, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine.
NOEL (Léon), auditeur au Conseil d'Etat, 8, rue de la Tour-des-Dames (IX).
NOEL (Mme M.), 12, rue des Beaux-Arts (VI).
NOEL-LAVAL (Mme), 5, rue de Thann (XVII).
ODELIN (Gabriel), 77, boulevard de Montmorency (XVI).
OLIVE (Gustave), architecte diplômé, 2, rue de Berne (VIII).
OLIVIER (le docteur), 6, rue de Maubeuge (IX).
OLIVIER (Henri), 118, boulevard Richard-Lenoir (XI).
ORGEBIN (Edmond), 4, boulevard de Port-Royal (V).
OUTARDEL (Georges), 1, boulevard Saint-Germain (V).

Pagès (Gustave), sous-chef de division au P.-L.-M., 41, rue de Lyon (XII).
Paillet (André), avocat à la Cour d'Appel, 15, rue Portalis (VIII).
Paisant (Marcel), secrétaire d'Ambassade honoraire, 7, rue Pasquier (VIII).
Pangaud (Auguste), 56, boulevard Pasteur (XV).
Pange (le comte Piere de), 2, rue Barbet-de-Jouy (VII).
Parent (Pierre), architecte, 20, boulevard des Invalides (VII).
Partenay (Mme G.), 19, avenue de La Bourdonnais (VII).
Patin (Alfred), architecte diplômé, 20, avenue Daumesnil (XII).
Pauchon (Mme G.), 82, rue Charles-Laffitte, à Neuilly-sur-Seine.
Paul-Dauphin (Bernard), 4, rue Benjamin-Godart (XVI).
Paul-François (Mme E.), 6, rue Freycinet (XVI).
Pavie (Fernand), 111, quai d'Orsay (VII).
Pecourt (Mme), 40, rue de Villejust (XVI).
Peignon (Mme), 83, boulevard de Sébastopol (II).
Pépin (*Eugène*), docteur en droit, 44, rue de Lévis (XVII).
Perroy (Mme P.), 83, boulevard Saint-Michel (V).
Petiet (Henri), 4, rue de Logelbach (XVII).
Petit (Maurice), 11, rue de Prague (XII).
Petit (Maxime), conseiller maître à la Cour des Comptes, 70, rue d'Assas (VI).
Peynaud (Charles), 4, rue de la Glacière (XIII).
Philippe (Mlle Sophie), 11, rue Gay-Lussac (V).
Picard (Georges), 2 *bis*, rue Bénouville (XVI).
Piccioni (Mme C.), 1, rue Bassano (XVI).
Pillet (Maurice), architecte diplômé, 7, rue Coëtlogon (VI).
Pinardon (Lucien), reviseur au contrôle des travaux d'architecture de l'Etat, 30, rue Chauvelot, à Malakoff.
Plivard (le docteur H.), 94, rue de Varenne (VII).
Poirée (Élie), conservateur honoraire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1, rue Gay-Lussac (V).
Poly (Émile), 47, rue de l'Aqueduc (X).
Porgès (Mme Hélène), 33, avenue des Champs-Élysées (VIII).
Poussielgue-Rusand (Maurice), orfèvre, 3, rue Cassette (VI).
Poussielgue-Rusand (J.-M.), même adresse.
Préteux (Pierre), 32, rue Madame (VI).
Prieur (Albert), avocat, 13, rue du Vieux-Colombier (VI).
Prieur (Jules), 75, boulevard Beaumarchais (IV).
Prieur (Lucien), architecte, 119, rue Legendre (XVII).
Prisset (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 11 *bis*, rue de Cluny (V).
Prost (Henri), 6, rue Cernuschi (XVII).
Prou (Maurice), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 75, rue Madame (VI).
Prou (Mme Maurice), même adresse.
Prud'homme (Marcel), architecte, 29, rue Madame (VI).
Puymaigre (le comte de), 7, rue de Constantine (VII).
Rabutaux (Mme Henri), artiste-peintre, 31, rue Vineuse (XVI).
Rabutaux (Jean), avocat, même adresse.
Raillard (Marcel), rédacteur au Ministère des Finances, 27, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine.

Ramet (André), administrateur de la *Revue de l'Art chrétien*, 10, rue Édouard-Fournier (XVI).

Ramet (Mme), même adresse.

Rapine (*Henri*), architecte des Monuments historiques, 11, rue du Montparnasse (VI).

Réau (Louis), agrégé de l'Université, 54, rue de la Faisanderie (XVI).

Récy (le comte Georges de), 52, avenue Bosquet (VII).

René-Henry (Clément-Paul), ingénieur des Arts et Manufactures, 26, avenue de Villiers (XVII).

Reslut (Mme Alice), 121, boulevard Haussmann (VIII).

Rey (Léon), archiviste-paléographe, 11, rue Galilée (XVI).

Ribail (Mlle S.), 46, rue d'Amsterdam (IX).

Rincquesen (Jean de), inspecteur des Finances, 9, rue Cernuschi (XVII).

Risler (Georges), membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché, 115, avenue des Champs-Élysées (VIII).

Rivoire (Auguste), architecte diplômé, 67, rue Condorcet (IX).

Robaglia (Marcel), ingénieur en chef des Chemins de fer de ceinture, 7, rue d'Artois (VIII).

Robert (Victor), 83, rue de Richelieu (II).

Rochette de Lempdes (Victor), 6, cité Vaneau (VII).

Rodocanachi (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne (VIII).

Roederer (la vicomtesse Jean), 11 *bis*, rue Jean-Goujon (VIII).

Roger-Levé (Mme R.), 52, rue de Vaugirard (VI).

Roscher (Gustave), 47, quai de Grenelle (XV).

Rossignol (Henri), ingénieur en chef adjoint au chemin de fer du Nord, 46, rue de Dunkerque (IX).

Rossignol (Lucien), vétérinaire, 213, rue du Faubourg-Saint-Martin (X).

Rostand (Jules), 45, rue de Courcelles (VIII).

Rouge (Eugène), 32, rue Cassette (VI).

Rougé (le vicomte Bonabes de), 37, rue Cortambert (XVI).

Rouleau (Pierre), 5, rue du Marché-Saint-Honoré (I).

Roussel (Jules), conservateur adjoint du Musée de Sculpture comparée, 7 *bis*, rue Mignon, à Champigny-sur-Marne.

Roux de Vence (Mme Ch.), 11, square de Messine (VIII).

Roy (Lucien), architecte en chef des Monuments historiques, 50, rue du Rocher (VIII).

Ruillet (Edouard), 23, rue Miollis (XV).

Ruprich-Robert (Gabriel), architecte en chef des Monuments historiques, 8, rue Vavin (VI).

Sabouret (Victor), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 132, rue de Rennes (VI).

Sainte-Anne-Louzier inspecteur général adjoint des Monuments historiques, 16, rue Pouchet (XVII).

Saint-Léon (le comte de), archiviste-paléographe, 61, rue Pierre-Charron (VIII).

Saint-Paul (Robert), 8, place des États-Unis (XVI).

Salles (Mlle Geneviève), 1, rue Rabelais (VIII).

Sallez (Lucien), inspecteur général adjoint des Monuments historiques, 167, rue de Rennes (VI).

Sanoner (Georges), 2, rue de la Muette (XVI).

Sardou (Pierre), architecte en chef des Monuments historiques, 27, avenue de la Grande-Armée (XVI).
Saurain (le docteur Hector), 6, rue Daubigny (XVII).
Sayve (le marquis de), 20, avenue Rapp (VII).
Sayve (la comtesse Jean de), 13, avenue Bosquet (VII).
Schitz (Christian), 10, rue Charlot (III).
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne (VIII).
Schneider (Albert), architecte diplômé, 20, rue des Belles-Feuilles (XVI).
Schwartz (le baron de), 17, rue Saint-Senoch (XVII).
Seligman (Georges), banquier, 3, avenue du Parc-Monceau (VIII).
Serbat (*Louis*), archiviste-paléographe, 8, rue Chateaubriand (VIII).
Serbat (*Mme Louis*), même adresse.
Servant (*Georges*), archiviste-paléographe, 14, place Delaborde (VIII).
Simonet (René), architecte, 62, rue Boursault (XVII).
Simonnet (Mme C.), 13, rue Cortambert (XVI).
Siry (Mme Jacques), 31, rue de Lubeck (XVI).
Socard (Edmond), peintre verrier, 18, rue Brochant (XVII).
Société des Architectes diplômés par le Gouvernement, 59, rue de Grenelle (VII).
Société centrale des Architectes français, 8, rue Danton (VI).
Soehnlin (Joseph), 6, rue Anatole-de-la-Forge (XVII).
Sorel (Émile), 24, rue de Bondy (X).
Sorel (Mme Maurice), même adresse.
Souchon (Joseph), archiviste honoraire, 11, rue Bridaine (XVII).
Soulange-Bodin (Henry), 1, rue de Messine (VIII).
Soussay (le vicomte de), conseiller de légation ,26, rue Boissière (XVI).
Stein (Henri), conservateur aux Archives nationales, 38, rue Gay-Lussac (V).
Supplisson (Maurice), ingénieur civil, 25, rue Boursault (XVII).
Surleau-Goguel (Georges), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 21, boulevard Delessert (XVI).
Surre (Mlle Berthe), 31, boulevard Voltaire (XI).
Tallois (Mme Isabelle), 155, avenue de Wagram (XVII).
Talpomba (Paul), capitaine en retraite, 3, rue Franklin (XVI)
Tarride (Mlle Blanche), 104, rue Saint-Dominique (VII).
Terrasse (Charles), archiviste paléographe, attaché au Musée du Louvre, 47, rue La Fontaine (XVI).
Thellier de la Neuville (*Pierre*), 49, rue Ampère (XVII).
Thevenot (Georges), chef de bureau au P.-L.-M., 5, rue Mornay (IV).
Thierry (Louis), architecte de la ville de Paris, 42, rue Faidherbe (XI)
Thoinot (Mme C.), 169, boulevard Saint-Germain (VI).
Thomson (Mme), 57, avenue Kléber (XVI).
Thorens-Dolfus (Mme), 14, rue Christophe-Colomb (VIII).
Thouet (Robert), 85, rue Turbigo (III).
Thouet (Mlle Madeleine), même adresse.
Tillet (*Jules*), architecte en chef des Monuments historiques, 76, rue de Miromesnil (VIII).
Tillet (Mme Jules), même adresse.
Tourneux (Mme Maurice), 16, quai de Béthune (IV).
Trévise (le duc de), 128, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).

TRIGOULET (Mlle Marie), 23, rue des Lombards (IV).
TROUVELOT (Jean-Marie), architecte en chef des Monuments historiques, 3, rue de l'Abbé-de-l'Épée (V).
VAILLANT (Alcide), architecte, 24, rue Gay-Lussac (V).
Vallery-Radot (*Jean*), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 1, rue Georges-Bizet (XVI).
VARIGARD (Mme Léon), 32, rue Mathurin-Regnier (IV).
VASSEUR (Charles), sculpteur, 108, rue de Bagneux, à Montrouge.
VAUDOYER (Albert), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 157, avenue de Wagram (XVII).
VAUFREY (Raymond), 37, rue Denfert-Rochereau (V).
VAYSSAIRE (André), avocat, 26, rue Friant (XIV).
VEAU (André), 81, rue Condorcet, à Clamart.
VENTRE (André), architecte en chef des Monuments historiques, 35, rue de Valois (I).
VERHILLE (Henri), élève à l'École des Chartes, 52, rue de Bourgogne (VII).
VERRIER (Édouard), 60, rue de l'Amiral-Roussin (XV).
Verrier (*Jean*), archiviste paléographe, 19, rue des Fossés-Saint-Jacques (V).
VÉRY (A.), ingénieur, 4, rue du Cloître-Notre-Dame (IV).
VÉRY (Mme Michel), 17, rue Jean-Leclaire (XVII).
VIC (Jean), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 17, rue d'Assas (VI).
Vignot (*Mlle Marguerite*), 30, rue de Lille (VII).
VILLEMANT (Pierre), 28, avenue Hoche (VIII).
VILLEMEREUIL (Adrien de), 52 *bis*, boulevard Saint-Jacques (XIV).
Violle (*James*), sous-intendant militaire, 6, rue Oudinot (VII).
VITRY (Paul), conservateur au Musée du Louvre, 16 *bis*, avenue des Sycomores (XVI).
VULIN (Paul), 16, rue Claude-Vellefaux (X).
WALLOIS (Maurice), 35, rue Jouffroy (XVII).
WENZ (Emile), 44, avenue de la Grande-Armée (XVII).
WILLAME (Paul), 40, boulevard du Montparnasse (XV).
WISLIN (Charles), 28, rue Ballu (IX).
ZELTNER (Pierre de), 27, rue de Tocqueville (XVII).

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M. J. VIATTE.

BOITTE (Mlle Alice), 17, rue d'Avon, à Fontainebleau.
Collet (*le chanoine Alphonse*), à Crouy-sur-Ourcq.
DEFORGE (Auguste), rue de la Cordonnerie, à Provins.
DELONDRE (Louis), au Prieuré de Saint-Loup-de-Naud, par Longueville.
GONSE (Joseph), 63 *bis*, rue Saint-Faron, à Meaux.
HUSSON (Georges), à Couilly.
Lesourd (*Paul*), avocat, 22, rue Saint-Faron, à Meaux.
LUGOL (Georges), député, 13, boulevard Jean-Rose, à Meaux.
MILLON (le docteur René), 194, rue Grande, à Fontainebleau.
NOIRMONT (le baron Jacques de), au château de Suisnes, par Grisy-Suisnes, et à Paris, 7, avenue Constant-Coquelin (VII).
PUIS (Louis), notaire, 41, boulevard Jean-Rose, à Meaux.

Satin (Marcel), architecte diplômé, 18, rue de Martimprey, à Meaux.
Société d'histoire et d'archéologie de Provins.
Société littéraire et historique de la Brie, à Meaux.
Viatte (Jules), architecte, à Fontainebleau.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. A. Rhein.

Association provinciale des Architectes français, 15, rue Neuve, à Versailles.
Aubert (Madame), 4, rue de la Coutellerie, à Pontoise.
Balesdent (Robert), à Evecquemont par Vaux-sur-Seine.
Baudot (Mlle Jeanne), 4, Grande-Rue, à Louveciennes.
Beaurenaud (l'abbé Jean), curé d'Ennery, par Pontoise.
Besnard (Charles-Henri), architecte, aux Ormes, par Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et à Paris, 16, rue de Bagneux (VI).
Billion (Alexandre), 13, quai de la Pêcherie, à Corbeil.
Biver (le comte), au château de Villiers-le-Bâcle, par Gif, et à Paris, 14, rue de Prony (XVII).
Biver (la comtesse), même adresse.
Bories (Edmond), rue des Écoles, à Villennes-sur-Seine.
Bossavy (A.), inspecteur des P. T. T., 12, avenue de Paris, à Versailles.
Bourgerie (Ulysse), 35, rue du Rôle, à Brunoy.
Bouvet-Mézières (Georges), avocat, 1, Grande Rue, à Marnes-la-Coquette, par Ville-d'Avray.
Bull (C.-Gaston), Bel Orient, à Vétheuil.
Christen (le docteur Édouard), 29, rue Sainte-Sophie, à Versailles.
Courcel (Valentin de), archiviste - paléographe, à Montcourcel, par Athis-Mons, et à Paris, 20, rue de Vaugirard (VI).
Depoin (Joseph), rue-Basse, à Pontoise, et à Paris, 150, boulevard Saint-Germain (VI).
Deslandres (Émile), à Sainte-Mesme, par Dourdan.
Digard (Georges), professeur à l'Institut catholique de Paris, 55, rue Galliéni, à Versailles.
Formigé (Jules), architecte en chef des Monuments historiques, 1, boulevard Hardy, à Montfermeil, et à Paris, 52, quai de Tokio (XVI).
Gauthier (Lucien), architecte en chef des Monuments historiques, 54, rue de Paris, à Houdan.
Godart (A.), 8 *bis*, rue de l'Orangerie, à Versailles.
Grand (Mlle Marie), 9, rue des Grandes-Bordes, à Corbeil.
Gréban (Raymond), notaire, 52, rue de Paris, à Saint-Germain-en-Laye.
Hémery (commandant René), 15, rue Grétry, à Montmorency.
Hirschauer (Charles), conservateur de la Bibliothèque de la Ville, 5, rue Gambetta, à Versailles.
Jouvin (Henri), notaire, à Villiers-le-Bel.
Kiener (Albert), 117, boulevard de la Reine, à Versailles.
Komarnicki (Edmond de), 17, rue Bastier-de-Bez, à Montgeron.
La Lande de Calan (le vicomte de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 2, rue de la Maye, à Versailles, et à Paris, 35, avenue de Breteuil (VII).
Lamain (Maurice), commis principal aux Archives, 22, rue Jacques-Boyceau, à Versailles.

LAMBERT-DESBUTTES (Albert), receveur particulier des finances, à Rambouillet.
LA ROCHE-GUYON (le duc de LA ROCHEFOUCAULD), au château de La Roche-Guyon, et à Paris, 18, boulevard des Invalides (VII).
Larrieu (*le docteur*), à Montfort-l'Amaury.
LE BOUCHER (Alfred), 39, boulevard de l'Ouest, au Vésinet.
LEFEBVRE DES NOETTES (le Comte) à Bièvres.
LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), archiviste-paléographe, au château de Boissy, par Taverny, et à Paris, 118, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).
LE GIGAN DES PORTES (Mme A.), les Bruyères, rue du Point-du-Jour, à Montgeron.
LELONG (le général), 2, rue d'Yerres, à Montgeron.
LE TOUZÉ (Léon), 24, rue de l'Ermitage, à Versailles.
LE TOUZÉ (Mlle Louise), 24, rue de l'Ermitage, à Versailles, et à Paris, 82, rue de Grenelle (VII).
LORIN (Félix), avoué, 2, rue de Paris, à Rambouillet.
MAIGRET (Mme Henri), 80, boulevard de Versailles, à Saint-Cloud, et à Paris, 11, rue Delaborde (VIII).
MAILLE (Ernest), professeur au lycée Hoche, 65, boulevard de la Reine, à Versailles.
MARC (Adrien), notaire honoraire, 17, rue du Bac, à Ablon.
MARTIN (Albert), 11, rue des Ecoles, à Sèvres.
MIROT (Léon), archiviste aux Archives nationales, 75, rue Royale, à Versailles.
MORIS (Henri), archiviste honoraire, 7, rue des Deux-Gares, à Mantes.
NANSOT (Mme A.), 10, place Hoche, à Versailles.
PAISANT (Alfred), président honoraire du Tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles.
PÉRATÉ (André), conservateur du Musée National, à Versailles.
PEYRONNET (le comte Henri de), 9, rue Sadi-Carnot, à Rambouillet.
PINEL-MAISONNEUVE (le docteur Lucien), à Bièvres.
PLANCOUARD (Léon), à Cléry-en-Vexin, par Magny-en-Vexin.
Pluche (*Mlle Frédérique*), au château de Saint-Ouen-l'Aumône, et à Paris, 52, rue d'Amsterdam (IX).
Pluche (*Mlle Marguerite*), mêmes adresses.
Pluche (*Mlle Thérèse*), mêmes adresses.
PLUMON (Maurice), 3, rue Sainte-Victoire, à Versailles.
PRINET (Max), archiviste-paléographe, 10, rue d'Anjou, à Versailles.
Rhein (*André*), archiviste-paléographe, 11, rue Neuve, à Versailles.
Rhein (*Mme André*), même adresse.
Rhein (*Frédéric*), même adresse.
ROUQUEROL (Mme la générale), 7, rue Colbert, à Versailles, et à Paris, 97, boulevard Malesherbes (VIII).
SALZE (Edmond), 3, avenue de l'Église, au Chesnay.
TÉZENAS (le général), 4, rue Mademoiselle, à Versailles.
WIRA (Gaston), architecte, 10 *bis*, rue de Lafayette, à Versailles.

Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. le Dr COUTAN.

ALLINNE (Maurice), 2, rue Méridienne, à Rouen.
AUVRAY (Émile), architecte, 12, rue des Arsins, à Rouen.

Baron (Jacques), 35, rue Ambroise-Fleury, à Rouen.
Baron (Mlle Madeleine), 13, quai de la Bourse, à Rouen.
Basset (Alfred), consul de Suisse, 2, rue Pleuvry, au Havre.
Beaurepaire (Charles de), avocat, 13, rue Roullaud, à Rouen.
Bidault (Edouard), 2, rue Bihorel, à Rouen.
Blanquart (l'abbé François), 24, rue Orbe, à Rouen.
Caumont (l'abbé Jules), curé de Cauville, par Octeville-sur-Mer.
Chirol (Pierre), architecte diplômé, 22, rue de Buffon, à Rouen.
Costa de Beauregard (le comte Olivier de), au château de Sainte-Foy, par Longueville, et à Paris, 35, rue de Berri (VIII).
Coutan (le docteur Ferdinand), 10, rue d'Ernemont, à Rouen.
Deglatigny (Louis), 29, rue Blaise-Pascal, à Rouen.
Dépinay (Joseph), notaire honoraire, à Pavilly, et à Paris, 153, boulevard Haussmann (VIII).
Desprez (Mme Henry), au château de Maniquerville, par Tourville-les-Ifs, et à Paris, 86, boulevard de Courcelles (XVII).
Devisme (Jean-Baptiste), peintre-verrier, 6, rue Restout, à Rouen.
Dubreuil (Louis), 7, rue Duguay-Trouin, à Rouen.
Dufour (Dr L.), président de la Société des Amis du Vieux-Fécamp, 76, rue de Mer, à Fécamp.
Dupont (Émile), directeur des Docks, 12, quai de Marseille, au Havre.
Duveau (Mlle Émilie), 55, rue Saint-Patrice, à Rouen.
Édouard (l'abbé Paul), curé d'Arques-la-Bataille.
Fiévet (Jules), agent commercial des Chemins de fer de l'État, 25, quai d'Orléans, au Havre.
Geuser (Mme Antoine de), 56, boulevard de Strasbourg, au Havre.
Gogeard (Mme Clément), 60, rue Saint-Maur, à Rouen.
Gruzelle (C.), à l'Asile de Quatre-Mares, à Sotteville-lès-Rouen.
Guillerault (Octave), 85, rue de Tourneville, au Havre.
Lafond (Jean), 7, rue Pouchet, à Rouen.
Lepel-Cointet (Mme Éric), à l'abbaye de Jumièges, et à Paris, 15, rue de Marignan (VIII).
Masson (André), élève à l'École des Chartes, 9, rue de Campulley, à Rouen et à Paris, 19, rue de la Sorbonne (V).
Monfray (Albert), ingénieur des Arts et Manufactures, à Deville-lès-Rouen.
Morel (Charles), 8, place de la Rougemare, à Rouen.
Morin (le docteur Alexandre), 81, rue Saint-Maur, à Rouen.
Pelay (Édouard), 74, rue de Crosne, à Rouen.
Petit (le docteur Paul), maire, Manoir d'Hygie par Quincampoix.
Prevost (Gustave), ancien magistrat, 52, rue Chasselièvre, à Rouen.
Quenedey (Raymond), *chef de bataillon au 39e rég. d'infanterie*, 22, rue de la Chaîne, à Rouen.
Rousseau (Edmond), conservateur du Musée de la Bénédictine, 51, rue Charles-le-Borgne, à Fécamp.
Roys-d'Eschandelys (le marquis des), au château de Gaillefontaine, et à Paris, 11, boulevard Latour-Maubourg (VII).
Sehet (Georges), route de Louviers, à Saint-Pierre-lès-Elbeuf.
Senn (Olivier), 48, rue Félix-Faure, au Havre.
Sery (l'abbé F.), 41, route de Neufchâtel, à Rouen.
Société de Géographie commerciale du Havre, 5, rue Lord-Kitchener, au Havre.

SOCLET (Alfred), directeur des Tramways du Havre, 7, rue Michel-Yvon, au Havre.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur : M. CHAUVET.

GALTEAUX (Paul), 3, rue du Temple, à Niort.
GERBIER (Camille), avenue de Limoges, à Niort.

Somme.

Inspecteur : M. Henri MACQUERON.

AIRE (Mme Albert d'), 6, rue Delpech, à Amiens.
BERNY (Gérard de), 41, rue de l'Amiral-Courbet, à Amiens.
COLLOMBIER (Félix), 16, rue Blasset, à Amiens.
CRUSEL (René), 9, place Sainte-Catherine, à Abbeville.
DURAND (Georges), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.
FORTS (Philippe des), au château d'Yonville, par Hallencourt, et à Paris, 29, rue de Sèvres (VI).
GIGON (Paul), ancien notaire, 12, rue Dijon, à Amiens.
GROSRIEZ (Fernand du), 38, rue de la Tannerie, à Abbeville.
GUYENCOURT (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.
LAMY (Charles), président du Tribunal de Péronne, 15, rue Gribeauval, à Amiens.
LEDIEU (Léon), 12, rue Porion, à Amiens.
LEFRANÇOIS-PILLION (Mme A.), 46, rue Lemattre, à Amiens.
MACQUERON (Henri), 24, rue de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville.
RICQUIER (Olivier), percepteur, à Ault.
SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE (la), à Amiens.
Valois (*Jules de*), à Aumâtre, par Oisemont, et à Paris, 74, boulevard Raspail (VI).
VELLIET (Joseph), 42, rue Millevoye, à Amiens.
WATEL (Pierre), à l'Abbaye, Saint-Valery-sur-Somme.

Tarn.

Inspecteur : M. Jean LARAN.

ANDRIEU (Jean), greffier du Tribunal civil, 42, rue du Séminaire, à Albi.
BESSERY (Théodose), à Lavaur.
FORT (le chanoine Edmond), curé-archiprêtre de Gaillac.
LARAN (Jean), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 15, boulevard Alsace-Lorraine, à Castres, et à Paris, 1, rue du Val-de-Grâce (V).
PONTNAU (Raymond), à Saint-Sulpice-la-Pointe.
Tonnac (*Mme de*), à Castelnau de Montmiral.
TOURNIER (Henry), au château d'Aiguefonde.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. le chanoine F. POTTIER.

CLAUSTRES (Jean), professeur au lycée, 51, rue du Moustier, à Montauban.
DUGUÉ (Joseph), conservateur du Cloître, à Moissac.
MOMMÉJA (Jules), à Moissac.

POTTIER (le chanoine Fernand), vicaire général du diocèse, 59, faubourg du Moustier, à Montauban.
SOULEIL (Maurice), secrétaire général de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 5, rue du Fort, à Montauban.

Var.

AVELING (Henry F.), Pavillon Aimée, avenue des Iles-d'Or, à Hyères.
GAVOTY (Mme J.), à La Viguière, par Brignoles, et à Paris, 16, rue Daubigny (XVII).
GUILLIBERT (S. G. Mgr), évêque de Fréjus.

Vaucluse.

Inspecteur : M. J. GIRARD.

COLOMBE (le docteur G.), 25, rue Petite-Fusterie, à Avignon.
Eysseric (*Joseph*), 14, rue Duplessis, à Carpentras.
GIRARD (Joseph), conservateur du Musée Calvet, 12, rue de la Croix, à Avignon.
LA FOREST DIVONNE (le comte Jean de), château de Malijay par Joncquières.
Laurens de Rouvroy (*le comte Léon*), 15, rue Bouquerie, à Avignon.
MUSÉE CALVET, à Avignon.
RIÉTY (Louis), architecte, 12, rue Saint-Charles, à Avignon.
SAINT-PRIEST D'URGEL (le vicomte Charles de), 21, rue Petite-Fusterie, à Avignon.
SAUTEL (l'abbé), 6, rue Saint-Thomas-d'Aquin, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M. René VALLETTE.

Fradin (*Jean*), 7, rue Stéphane-Guillème, à La Roche-sur-Yon.
Grélier (*l'abbé Charles*), à Challans.
VALLETTE (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Émile GINOT.

CHAUVET (Gustave), ancien notaire, 30, rue du Jardin-des-Plantes, à Poitiers.
CHOTARD (André), magistrat, 17, boulevard Félix-Faure, à Châtellerault.
DELOCHE (Maximin), château de la Brillière, par Verrières.
Du Fontenioux (*Alfred*), avocat, 4, cité de la Traverse, à Poitiers.
DU FONTENIOUX (Joseph), même adresse, et à Paris, 9, rue de l'Université (VII).
DUVAU (Jules), ancien député, 74, boulevard de Blossac, à Châtellerault.
GINOT (Émile), conservateur de la Bibliothèque de Poitiers, 16, rue de la Tranchée, à Poitiers.
GRIMOUARD (le vicomte Henri de), 4, rue de l'Etude, à Poitiers.
ORRILLARD (Dr A.), 75, rue Gilbert, à Châtellerault.
TOUCHOIS DE BELHOIR (Auguste), 35, rue Renaudaut, à Poitiers.
VERGIE (Georges de), au château de Touffou, par Bonnes, et à Paris, 78, rue de la Tour (XVI).

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. A. Demartial.

Berger (Aubert), 13, rue des Charseix, à Limoges.
Bibliothèque communale de la Ville de Limoges.
Caillet (Louis), conservateur de la Bibliothèque, 2, rue Vochave, à Limoges.
Chigot (Francis), peintre-verrier, 3, rue de la Courtine, à Limoges.
Demartial (André), 23, boulevard Louis-Blanc, à Limoges.
Fage (René), au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne, et à Neuilly-sur-Seine, 10, rue de l'École-de-Mars.
Société archéologique du Limousin, à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M. André Philippe.

Basile (Paul), principal du Collège, à Remiremont.
François (Zacharie-Émile), à Dommartin-lèz-Remiremont.
Philippe (André), archiviste du département, conservateur du Musée, à Épinal.
Puton (Bernard), procureur de la République, à Remiremont.
Schwab (Léon), docteur en droit, 19 *bis*, rue Thiers, à Épinal.

Yonne.

Inspecteur : M. Ch. Porée.

Bigault (Paul), au château des Garniers, par Bléneau, et à Paris, 39, avenue de Breteuil (VII).
Bull (E.-Thomas), le Clos, à Champs-sur-Yonne.
Campenon (Mme Vve), 13, rue Dame-Nicole, à Tonnerre.
Chartraire (le chanoine), conservateur de la cathédrale, à Sens.
Cotty (Mme Amédée), 30, rue de Paris, à Sens.
Courtois (Pierre), étudiant en droit, 91, rue de Paris, à Auxerre.
Foin (Léon), à Mailly-la-Ville, et à Paris, 10, rue Mayran (IX).
Foin (Mlle Cécile), mêmes adresses.
Goussard (Georges), président du Tribunal civil, à Avallon.
Hardy (Charles), 4, rue du Pont, à Tonnerre.
La Loge d'Ausson (Paul de), au château de Magny, par Mailly-le-Château.
Long-Dupaquit (Mlle Thérèse), à Chablis.
Moreau (le docteur René), à Sens.
Porée (Charles), archiviste du département, 2, rue Cochois, à Auxerre.
Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, 20, avenue Rapp (VII).
Tryon-Montalembert (le marquis de), au château de La Ferté-Loupière, et à Paris, 5, rue Monsieur (VII).
Zanote (Mlle Blanche), 12, quai d'Epizy, à Joigny.

Tunisie.

Delattre (le R. P.), conservateur du Musée Lavigerie, à Saint-Louis de Carthage.

MEMBRES ÉTRANGERS

Belgique.

BÉHAULT DE DORNON (Armand de), attaché au Ministère des Affaires étrangères, avenue de la Couronne, à Bruxelles.
BÉTHUNE (le baron François), professeur à l'Université de Louvain.
Bibliothèque de l'Université de Gand.
BOUVIER (Mlle Henriette), 24, rue d'Édimbourg, à Bruxelles.
BRAUN (Alexandre), sénateur, président de la Faculté d'Art et d'Archéologie, 102, rue du Prince-Royal, à Bruxelles.
BUGGENOMS (Louis de), avocat, 40, rue Courtois, à Liége.
CASIER (Joseph), consul du Paraguay, 3, rue des Deux-Ponts, à Gand.
CLOQUET (Louis), professeur à l'Université, 11, boulevard Léopold, à Gand.
CONINCKX (H.), 11, rue du Ruisseau, à Malines.
CUMONT (Franz), conservateur des Musées royaux, professeur à l'Université de Gand, 75, rue Montoyer, à Bruxelles.
DELPY (Adrien), architecte, 63, rue Belliard, à Bruxelles.
DEMEULDRE (Aimé), président du Cercle archéologique, 38, rue Neuve, à Soignies.
DESTRÉE (Joseph), conservateur des Musées royaux, 123, chaussée Saint-Pierre, Etterbeeck, à Bruxelles.
DONNET (Fernand), administrateur de l'Académie des Beaux-Arts, secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie, 45, rue du Transvaal, à Anvers.
GOBLET D'ALVIELA (le comte), membre de l'Académie royale de Belgique, rue Taider, à Bruxelles.
HAMBYE (Adolphe), ancien notaire, 26, rue du Onze-Novembre, à Mons.
HAVENITH (commandant), adjoint d'État-major, 2, place Quetelet, à Bruxelles.
HOSTE (Hubert), architecte, Lindenhof, à Saint-Michel-lès-Bruges.
INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, 14, rue Fabry, à Liége.
JONGHE (le vicomte Baudouin de), président de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.
LAGASSE DE LOCHT, président de la Commission royale des monuments, directeur des bâtiments civils, chaussée de Wavre, à Bruxelles.
LAMBERT (le colonel Paul), président du Cercle archéologique de Mons, 69, boulevard du Roi-Albert, à Mons.
LECOINTRE (Mlle Élisa), 99, rue de l'Arbre-Bénit, à Bruxelles.
LOË (le baron Alfred de), conservateur des Musées royaux, Musée du Cinquantenaire à Bruxelles.

Losseau (Léon), avocat, 37, rue de Nimy, à Mons.
Maere (le chanoine), professeur d'archéologie à l'Université, 29, rue des Récollets, à Louvain.
Mahieu (Mlle Jenny), rue de la Station, à Braine-le-Comte.
Matthieu (Ernest), secrétaire du Comité provincial des monuments du Hainaut, à Enghien.
Nimal (Henry de), vice-président de la Société archéologique, à Dampremy, près Charleroi.
Pirenne (Henry), membre de l'Académie royale de Belgique, recteur de l'Université, 126, rue Neuve-Saint-Pierre, à Gand.
Saintenoy (Paul), architecte du roi, membre de la Commission des Monuments royaux et de l'Académie royale d'Archéologie, 123, rue de l'Arbre-Bénit, à Bruxelle
Schellekens (Adrien), substitut du Procureur du Roi, 31, rue Charles-Quint, à Gand.
Smet-Duhayon (Joseph de), 22, chaussée de Courtrai, à Gand.
Soil de Moriamé (Eugène), président du Tribunal civil et président de la Société historique, 45, rue Royale, à Tournai.
Tahon (Victor), ingénieur, 171, rue de la Loi, à Bruxelles.
Van den Gheyn (le chanoine Gabriel), président du Cercle historique et archéologique, 13, avenue des Moines, à Gand.
Van Overbergh (Cyrille), secrétaire général honoraire du ministère des Sciences et des Lettres, 102, chaussée Vleurgat, à Bruxelles.
Willemsen (G.), président du Cercle archéologique du Pays de Waes, 15, rue de la Station, à Saint-Nicolas-Waes.

Bolivie.

Devisse (le R. P.), supérieur du Séminaire, calle Yngavi, à La Paz.

Danemark.

Bull (Tage Edwin), docteur en droit, 24, Stranstrade, à Copenhague.
Kinch (le docteur K.-F.), 3, Toihusgade, à Copenhague.
Schmidt (Valdemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

Espagne.

Bosco (Don Ricordo Velasquez), membre de l'Académie royale de San Fernando, directeur de l'École centrale d'Architecture, 4, plaza Santa-Barbara, à Madrid.
Cabello y Lapiedra (Don Luis), architecte, 5, rue Columela, à Madrid.
Cola y Goiti (Don José), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, à Vitoria.
Echandia (Excmo. Sr. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.
Galindo (abbé Pascual), archiviste du chapitre, à Saragosse.
Gil y Gabilondo (Don Isidro), ancien conservateur du Musée archéologique, à Burgos.
Gomez-Moreno (Don Manuel) professeur au Centre d'Etudes historiques, 26, rue Almagro, à Madrid.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.
Lampérez y Romea (Don Vincente), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, 4, rue Columela, à Madrid.
Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.
Pavia y Birmingham (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, 32, rue San Marcial, à Saint-Sébastien.
Puig y Cadafalch (Don Joseph), architecte, président de la Section d'Histoire de l'Institut d'Etudes Catalanes, 231, rue Provença, à Barcelone.
Salas Ricoma (Don Ramon), architecte provincial, 25, Rambla Castelar, à Tarragone.
Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Etats-Unis.

Barr-Ferree, 249, West 13th Street, à New-York.
Bayle O'Reilly (miss Élisabeth), 348 West Fifteenth avenue, à New-York.
Dike (Mme Anne), et au château de Blérancourt (Aisne).
Frothingham (le docteur), secrétaire de l'Institut archéologique à Princetone.
Hamlin (Alfred), directeur de l'École d'architecture de Columbia University, 105, Morningside avenue, à New-York.
Kingsley-Porter (Arthur), Elmwood, Elmwood & nit. Auburn Cur. Cambridge (Massachusetts).
Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Vonkers, à New-York.
Potter (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.
Stohlman (Frédéric), Gradnate Collège, à Princeton (New-Jersey).
Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.
Whittemore (Thomas), professeur à Columbia University, à New-York.

Grande-Bretagne.

Bartleet (le Révérend Edwin-Berry), The Vicarage, Much Wenlock, Shropshire.
Belœ (E.-M.), F. S. A., Chase Lodge, King's Lynn-Norfolk.
Bilson (John), architecte, F. S. A., vice-président honoraire de l'Institut royal archéologique, Hessle, Yorkshire.
Bothamley (C. H.), membre du Royal Archéological Institut, Weston Super Mare.
Brakspear (Harold), architecte, F. S. A., Vice-président de l'Institut royal archéologique, Corsham, Wiltshire.
Cox (Percy), Stone House, Godalming, Surrey.
Dillon (le vicomte), F. S. A., vice-président honoraire de l'Institut royal archéologique, Ditchley, Enstone, Oxfordshire.
Dudley-Mills (le colonel), Broadlands, à Grouville, Jersey.
Floyer (le Révérend John Kestell), the Rectory, Esher Surrey.
Fordham (Sir George), Odsey-Ashwell, Baldock, Herts.
Foster (John E.), secrétaire de la Société des Antiquaires de Cambridge, 30, Petty Cury, Cambridge.

Gosselin-Grimshawe (H.-R.-H.), membre de l'Institut royal archéologique, Benneo Hall, Hertford.
Green (Emmanuel), F. S. A., Linsleys, Bath.
Grisel (A.-C.-F.), professeur, 79, Queen Street, à Newton-Stewart (Écosse).
Hardinge-Tyler (G.-D.), M. A., F. S. A., Secrétaire de l'Institut royal archéologique, 19, Bloomsbury Square, Londres. W. C. 1.
Herbert-West (le R. G.), conférencier à l'Université d'Oxford, Selsey, Stroud, Gloucestershire.
Howorth (Sir Henry K.), K. C. I. E., D. C. L., F. R. S., F. S. A., président de l'Institut royal archéologique, 45, Lexham Gardens, Londres, W. 8.
Langhorne (le Rév. William Henry), Sefton, Chetenham.
Le Gros (Gervaise), F. S. A., vice-président de la Société jersiaise, Seafield, Jersey.
Lindley (Miss), 74, Shooters Bill Road, Blackheat, Londres S. E. 3.
Minet (Mlle Susan), Hadam Hall, Little Hadam, Herts.
Mylne (le Rév. Robert-Scott), F. S. A., membre de la Société des Antiquaires d'Écosse, Great Amwell, Herts.
Navarro (A. de), Court Farme, Broadway, Worcestershire
Nicolle (Edmond), avocat à la Cour Royale, 3, Norfolk Terrace, à Saint-Hélier, Jersey.
Parsons (le Révérend R.-G.), Poynton, new Stockport.
Peers (Charles-Reed), architecte, F. S. A., secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres, inspecteur des Monuments historiques, 14, Lansdowne Road, Wimbledon, Londres, S. W. 19.
Pernet (le docteur), 94, Harley Street, Londres, W.
Perowne (Edward S. M.), solicitor, 19, Coleman Street, Londres E. C. 2, et à Paris, 94, rue Saint-Lazare (IX).
Robinson (le Très Révérend J. Armitage), D. D., F. S. A., doyen de Wells, Dearnery, Wells, Somerset.
Roulin (Dom E.), Filey, Yorkshire.
Rowley (Walter), F. S. A., Alder-Hill, Meanvood, Leeds.
Rutland (James Alfred), 43, Teddington Park, Teddington, Londres S. W., et à Paris, 63, rue Sainte-Anne (II).
Smith (S. Harold), barrister at law, H. S. S., B. A., 2, Temple Gardens, Londres, E. C. 4.
Stephenson (Mill), F. S. A., 38, Ritherdon Road, Upper Tooting, Londres, S. W. 17.
Thompson (A. Hamilton), F. S. A., South Place, Gretton, Kettering.
Weale (James), South Kensington Museum, Londres, S. W.
West (le R. G. Herbert), conférencier à l'Université d'Oxford, Selsley, Stroud, Gloucestershire.
Willis (Cloudesley S.), Ewell, Surrey.
Wilmott (Miss), Warley Place, Great Warley, Essex.

Italie.

Andrade (le commandeur Alfredo d'), directeur du Bureau des Monuments historiques du Piémont et de la Ligurie, Palazzo Madama, à Turin.

Boni (le commandeur Giacomo), 30, via Genova, à Rome.
Cascavilla (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.
Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.
Ehrlé (le R. P.), préfet de la Bibliothèque Vaticane, au Palais du Vatican, à Rome.
Grossi (le professeur Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.
Lanciani (le professeur Rodolfo), 24, piazza Saluttio, à Rome.
Milani, 9, via Principe-Eugenio, à Florence.
Monneret de Villard (le professeur Ugo), 5, Via Goito, à Milan.
Pecci (le comte Camille), 14, Circo Agonale, place Navone, palais Doria, à Rome.
Pigorini (le commandeur), directeur du Musée préhistorique et ethnographique, 26, via del Collegio Romano, à Rome.
Ricci (Corrado), directeur général des Beaux-Arts, 11, piazza Venezio, à Rome.
Salinas, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du Musée national de Palerme.
Zorzi (le comte Alvise Piero), ancien directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

Luxembourg

Kemp (J. H. A.), membre effectif de l'Institut Grand-Ducal, conservateur du Musée archéologique, à Luxembourg.
Reiners (l'abbé Adolphe), membre correspondant de l'Institut historique de Luxembourg, 24, rue des Petits-Champs, à Luxembourg.

Monaco.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.
Labande (Léon), correspondant de l'Institut, conservateur des Archives du palais, 10, rue du Tribunal, à Monaco.

Norvège.

Fett (Harry), conservateur au Musée national, secrétaire de la Société des Monuments historiques, à Christiania.

Pérou.

Vergne (le Dr Ed.), Médecin de la Mission militaire française, à Lima.

Portugal.

Cunha (Augusto José de), président de l'Association royale des Architectes civils et des Archéologues portugais, à Lisbonne.
Fortes (José), avocat, juge du district de Porto, correspondant de l'Institut de Coïmbre, 125, rua da Rainha, à Porto.

Russie.

Brobinskoy (S. E. le comte Alexis Alexievitch), président de la Commission archéologique, 58, rue Galernaïa, à Pétrograd.
Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société archéologique, à Moscou.

Suède.

Rooswal (Johnny), professeur à l'Université d'Upsal, 24, Norr Mâlarstrand, à Stockholm.

Suisse.

BERNOUILLI (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.
BESSON (l'abbé Marius), professeur au Séminaire, 22, rue Saint-Pierre, à Fribourg.
BURCKHARDT-FINZLER (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.
DECOPPET (Camille), conseiller fédéral, à Lausanne.
FAVRE (Camille), archiviste-paléographe, rue du Monnetier, à Genève.
FOREL (Alexis), maison Blanchenay, à Morges.
FOREL (Mme Emmeline), même adresse.
GODET (Philippe), professeur à l'Université, à Neuchâtel.
GROSS (le docteur), à Neuveville.
MOLIN (Aloys de), professeur à l'Université, conservateur du Musée cantonal d'antiquités, à Lausanne.
MONTAUDON (Raoul), à Fossard, par Chêne-Bourg.
NAEF (Albert), architecte, président de la commission fédérale, des Monuments historiques, Haute-Combe, avenue Ruchonnet, à Lausanne.
RAHN (le docteur J.-R.), professeur à l'Université et à l'École polytechnique, 23, rue Thalacker, à Zurich.
RODT (Édouard de), architecte, conservateur du Musée historique, 45, Junkerngasse, à Berne.
Société suisse des Monuments Historiques, au Musée national, à Zurich.
VIOLLIER, sous-directeur du Musée national, à Zurich.
ZEMP (le professeur J.), vice-directeur du Musée national, à Zurich.

COMPTE

DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE 1914-1918

RECETTES

Arrérages de la Réserve	10.000 fr.	»
Id. du legs de Caumont	2.700	»
Id. du fonds des Fondateurs	5.147	25
Cotisations	38.930	»
Droits d'admission	1.240	»
Souscriptions au Congrès	1.975	»
Recettes du Congrès	17.702	95
Id. des Excursions	4.135	»
Vente de volumes	1.128	60
Intérêts de fonds en banque	296	29
Solde en caisse au 31 décembre 1913	263	85
Total	83.518 fr.	94

DÉPENSES

Frais de recouvrement des cotisations	990 fr.	35
Frais d'administration	800	»
Dépenses du Congrès	17.311	10
Id. des Excursions et des Conférences	6.086	05
Correspondance et Impressions diverses	2.739	83
Impression du volume de Reims	70	95
Id. d'Angoulême	15.620	55
Id. de Moulins-Nevers	12.455	05
Id. de Brest-Vannes	16.441	80
Part contributive aux réparations de l'église de Cravant	3.333	»
Souscription à la plaquette de J. Déchelette	50	50
Subvention au *Bulletin Monumental*	1.000	»
Médailles	561	66
Impôt sur arrérages de rentes et frais d'encaissements	127	91
Secrétariat (frais de rédaction)	300	»
Solde en caisse au 31 décembre 1918	5.630 fr.	19
Total	83.518 fr.	94

Compte hors budget.

RECETTES

Rachat de 9 cotisations	1.350 fr.	»
Reçu de Mme Travers	1.000	»
Encaissé le legs Poullain	20.000	»
Solde en caisse au 31 décembre 1913	399 fr.	10
TOTAL	22.749 fr.	10

DÉPENSES

Achat de 35 francs de rente 3 % perp. et mise au nominatif	1.014 fr.	»
Souscription de 55 francs de rente 5 % 1915-16	959	75
Achat de 36 francs de rente 4 % 1917	617	40
Legs Poullain — droits de mutation, honoraires, enregistrement	4.006	05
Legs Poullain — souscription de 900 francs de rente 4 % 1918	15.930	»
Legs Poullain — achat de 4 francs de rente 4 % 1918	76	90
SOLDE DISPONIBLE A REPORTER	145 fr.	»
TOTAL	22.749 fr.	10

EXERCICE 1919

RECETTES

Arrérages de la Réserve	2.037 fr.	50
Id. du legs de Caumont	540	»
Id. de la Médaille Travers	35	»
Id. du legs Poullain	677	»
Id. du fonds des Fondateurs	1.122	»
Cotisations	10.760	»
Droits d'admission	920	»
Inscription au Congrès	3.890	»
Recettes du Congrès	11.010	»
Id. des Excursions	2.106	»
Vente de volumes	1.462	85
Don de Mlles Pluche	1.000	»
Intérêts de fonds en banque	767	19
Solde en caisse au 31 décembre 1918	5.630	19
TOTAL	41.957 fr.	73

DÉPENSES

Frais de recouvrement des cotisations	291 fr.	70
Frais d'administration	800	»
Dépenses du Congrès	12.175	55
Id. des Excursions et Conférences	3.155	25
Correspondance et impressions diverses	1.081	76
Impression du volume de Moulins-Nevers	114	70
Id. de Brest-Vannes	3.008	15
Impôt sur arrérages de rentes et frais d'encaissements	40	79
Versement statutaire à la Réserve (1911 à 1918)	2.760	60
Id. (1919)	441	15
Solde en caisse au 31 décembre 1919 (il n'a été versé aux imprimeurs aucun acompte sur les nouvelles impressions)	18.088 fr.	08
TOTAL	41.957 fr.	73

Compte hors budget.

RECETTES

Rachat de 12 cotisations	1.800 fr.	»
Versement statutaire à la Réserve (1911 à 1918)	2.760	60
Id. (1919)	441	15
Solde en caisse au 31 décembre 1918	145 fr.	»
TOTAL	5.146 fr.	75

DÉPENSES

Achat de 5 oblig. fus. nouv. (compte fondateur)	1.605 fr.	30
Id. de 150 francs de rente 3 % perp. (compte réserve)	3.147	»
SOLDE DISPONIBLE A REPORTER	394 fr.	45
TOTAL	5.146 fr.	75

Le Trésorier,

J. BANCHEREAU.

PARIS. — SOC. GÉNÉ. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.